



ARCHÉO 66

BULLETIN DE L'AAPO



Archéo 66

Bulletin de l'AAPO 2019, n° 34

Comité de lecture

Georges Castellvi,
Aymat Catafau,
Ingrid Dunyach,
Jérôme Kotarba,
Michel Martzluff,
Cécile Respaut,
Etienne Roudier,

Nous remercions également Jérôme Bénézet, Bernard Dedet, Cécile Jubier-Galinier
qui ont participé aux relectures.

Maquette du bulletin

Ingrid Dunyach
Cécile Respaut

Illustrations

Première de couverture :

en haut à gauche : Elne, chapelle Saint-Etienne, cliché : O. Passarrius, SAD66.

en haut à droite : Osséja, roche gravée, cliché : V. Lallemand.

en bas : Caramany, *l'Horto*, cliché : SAD66

Pages intermédiaires :

Caramany, *l'Horto*, vue aérienne, cliché : T. Souloy.

Vivès, *les Serres de les Eres*, cliché : Ch. Coeuret, Inrap.

Villeneuve-de-la-Raho, *la Colomina*, cliché : A. Polloni, Inrap.

Agde, *la Tamarissière*, bunker 638, cliché : G. Castellvi.

Quatrième de couverture :

Le Boulou, *Cortal d'en Kircq*, cliché : Acter

Edition : AAPO

Dépôt : mai 2020



Association Archéologique des Pyrénées-Orientales
74, avenue Paul Alduy 66100 Perpignan
contact@archeo-66.com
<https://www.aapo-66.com/>

SOMMAIRE

Éditorial.....	6
Notices : archéologie préventive, fouilles programmées, sondages, prospections.....	11
Argelès-sur-Mer, <i>La Fajouse</i> (Ingrid DUNYACH)	12
Banyuls-sur-Mer, au large du Sphinx (Michel SALVAT)	13
Bolquère, <i>La Creu</i> , lotissement Blanc (Jérôme KOTARBA)	14
Le Boulou, <i>Cortal d'en Kircq</i> (Arnaud GAILLARD)	15
Caramany, <i>L'Horto</i> (Olivier PASSARRIUS, C. MISTRETTA-VERFAILLIE, J. BENEZET)	17
Cases-de-Pène, <i>Coma d'en Roc</i> (Assumpció TOLEDO I MUR)	20
Collioure, Cour d'honneur du Château royal de Collioure (Olivier PASSARRIUS, Jérôme BÉNÉZET)	24
Collioure, <i>Parking des Pêcheurs</i> (Céline JANDOT)	27
Collioure, gisement d'Anse des <i>Reguers 2</i> (Franck BRECHON, Oscar ENCUESTRA)	31
Elne, <i>Plateau des Garaffes</i> (Olivier PASSARRIUS)	33
Elne, rue Ledru-Rollin (Jérôme BÉNÉZET)	35
Eyne, Avenue de Catalogne, <i>Serra del Bosc</i> (Jérôme KOTARBA)	37
Ille-sur-Tet, <i>Zac la Caseta</i> , tranche 1 (Jérôme KOTARBA)	38
Laroque-des-Albères, <i>Mas Paco 1 / Castellet</i> (André CONSTANT)	39
Perpignan, Église Saint-Jean-le-Vieux, bas-côté sud (Nicolas GUINAUDEAU)	42
Perpignan, Nouvelle voirie au <i>Parc Ducup</i> (Cédric DA COSTA)	43
Port-Vendres, Les Terrasses Blanches, <i>Coma Sadulle sud</i> (Jérôme KOTARBA)	48
Saint-Génis-des-Fontaines, Domaine de <i>la Teuleria</i> (Wilfrid GALIN)	49
Thuir et Castelnou, RD612, Millas-Thuir, section 3 (Jérôme KOTARBA)	51
<i>Diverses prospections de la plaine du Roussillon, des Aspres et des Albères</i> (Pauline ILLES)	54
Articles.....	59
A. POLLONI, A. TOLEDO I MUR, <i>La série céramique épicampaniforme de Les Serres de les Eres, Vivès</i>	60-68
A. TOLEDO I MUR, avec la collaboration de C. DA COSTA et J. KOTARBA, <i>La nécropole à incinération protohistorique du Parc Ducup à Perpignan (Pyrénées-Orientales)</i>	69-82
L. SAVARESE, <i>Trois éléments de pressoirs découverts à Ruscino</i> (Perpignan, Pyrénées-Orientales)	83-91
V. MARTÍNEZ FERRERAS, F. BRECHON, <i>L'épandage d'amphores du cap Gros, vestiges d'une cargaison vinicole léétanienne. Analyses archéométriques des amphores</i>	92-100
M. MARTZLUFF, A. CATAFAU, <i>Les vestiges médiévaux et modernes du Pont de la Pedra retrouvés sous le pont Joffre à Perpignan</i>	101-124
L. BAYROU, <i>Sur la fin des cinq fils de Carcassonne</i>	125-140
<i>Introduction à l'article de Jean Abélanet</i>	141-147
J. ABÉLANET, <i>Relecture de certains graffiti sur céramiques du site romain de Les Sedes (Peyrestortes, Pyrénées-Orientales) pour une nouvelle interprétation historique</i>	148-174
Compte-rendu de conférences.....	175
I. DUNYACH, <i>La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer: Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VI^e-III^e s. av. J.-C.)</i>	176-184
A. M. PUIG GRIESENBERGER, E. SUBIAS PASCUAL, <i>L'oppidum du Puig Rom (VIIe-Xe s.) à Roses</i>	185
P. FOREST et M. OTT, <i>Le Mas de Roux à Castries (Hérault) du Xe au XIVe siècle : une lecture croisée des sources historiques et archéologiques</i>	186
A. POLLONI, <i>L'occupation néolithique de la Colomina (Villeneuve-de-la-Raho) dans le contexte roussillonnais</i>	187
F. BRECHON, G. CASTELLVI, M. SALVAT, J. SICRE, <i>ARESMA: 30 ans d'archéologie subaquatique et sous-marine en Roussillon et Méditerranée</i>	188-191
V. PORRA-KUTENI, T. STEIMER-HERBET, T. KUTENI, <i>Bélesta à Menjez (Liban) : première valorisation de mégalithes au Proche-Orient</i>	192-198
Compte-rendu de sorties, expositions et actualités.....	199
Guillem et Georges CASTELLVI, <i>Sortie à Agde et Nîmes du 15 juin 2019</i>	200
Véronique LALLEMAND, Tarek KUTENI, <i>Mémoires de pierres. Les gravures rupestres de Cerdagne et d'ailleurs</i>	202-205
Conseil d'administration de l'AAPO	206
Fiche d'inscription et calendrier 2020 de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales	207

À l'heure du coronavirus et des fake news

Comme chacun sait, l'éditorial d'une revue s'écrit toujours à la fin de la récolte des différentes rubriques de la publication à venir, comme il en est pour l'introduction de la maîtrise ou de la thèse de doctorat des étudiants. C'est la raison pour laquelle cet éditorial, comme la plupart des éditoriaux des bulletins précédents, est rédigé sur l'année « nouvelle » déjà bien engagée pour 2020.

Entre temps, notre conseil d'administration et son bureau ont été renouvelés et c'est notre jeune collègue Ingrid Dunyach qui en assure la présidence. Elle pourra s'appuyer sur l'expérience de Georges Castellvi qui reste au bureau à ses côtés.

Généralement, le bulletin d'*Archéo66*, qu'il ait été imprimé en Occitanie-Pays Catalan, en Catalogne Sud ou en Vénétie, est livré au cours des mois de mars ou d'avril. Cette année, en raison de la grave crise sanitaire mondiale du COVID-19, qui a arrêté le temps pour quelques mois, nous pouvons penser que ce n° 34 de l'année 2019 pourra être diffusé dans un premier temps de manière informatique immédiate (afin de répondre à cette situation particulière), puis être distribué dans sa version papier dans le courant de l'année 2020.

Pour notre association, les activités se sont arrêtées dès la mi-mars avec une première annulation de conférence unanimement décidée entre nos collègues conférenciers sud catalans, Lluís Palahí Grimal et Josep Burch i Rius, et nous-mêmes... Toutes les activités de terrain se sont arrêtées chez nos collègues salariés du Service archéologique départemental (SAD 66), de l'antenne stéphanoise de l'Inrap, d'Acter... et, bien sûr aussi, des équipes de bénévoles de Cerdagne, de l'Aresmar et, évidemment, de l'AAPO.

La dernière séance de travail de nos « colleurs du jeudi » a eu lieu le 12 mars. Pour mémoire, le 1^{er} jour de confinement est entré en vigueur le mardi 17 et le premier... couvre-feu nocturne à Perpignan, le samedi 21 mars 2020.

Cela nous permet de faire cette transition osée : il en est du Coronavirus comme de l'archéologie ! Nous voulons parler ici de ce que notre franglais appelle les *fake news*, les fausses informations. Depuis des années – et cela n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau – surgit régulièrement un docteur ou au moins un « spécialiste » qui, profitant souvent d'un CV long et généralement original, baratine « associations savantes », monde divers des média et même parfois élus, pour mettre en exergue les résultats d'une recherche entièrement livresque et, disons-le, plus qu'hypothétique. À leur défense, ces personnes sont souvent sincères et, en leur for intérieur, croient avoir raison après avoir élaboré une hypothèse à laquelle personne n'avait pensé avant ! Malheureusement, auprès de la majorité des auditeurs, et des lecteurs – quand le discours a été publié de première main ou rapporté, ce qui est plus grave, par un journaliste subjugué – le discours fait mouche, surtout s'il va dans les intérêts partisans de ceux qui l'ont écouté et le partagent tout aussitôt... Nous en citerons chronologiquement trois exemples qui montreront cette envolée de pire en pire.

Premier exemple, années 1990. Un « spécialiste » possédant des notions d'architecture publiait un opuscule bien illustré sur l'aqueduc médiéval amenant l'eau au Palais des rois de Majorque. Mais – hélas ! – se basant sur des considérations historiques farfelues, il prétendait démontrer que l'ouvrage était en fait une construction gauloise, tout comme le via-aqueduc d'Ansignan aurait été romain – en fait, sur quelques bases de l'Antiquité tardive, c'est une construction d'époque carolingienne. À part d'irriter notre savoir, il est vrai que la « thèse » de ce « spécialiste » sera vite oubliée...

Deuxième exemple, années 2000. Un autre spécialiste hautement diplômé, retraité autodidacte, a eu une révélation – car il est difficile de le dire autrement – : l'ensemble des noms de villages de nos départements découle d'un projet établi à la fin du Haut empire romain par une famille de patriciens romains établis en Roussillon et ouverts au christianisme, tendance arianiste. Ces noms actuels sont – l'on devrait

dire « seraient » – la contraction d'expressions bibliques ou profanes... Évidemment, pas de preuve de départ. C'est le résultat d'une démonstration à l'envers, basée sur des connaissances tirées de philologie et des langues mortes qui ont été utilisées sur nos terres. L'accueil de ce discours a souvent été bien reçu dans notre département par un auditoire non spécialiste, au point que, devenu souvent membre bienfaiteur de quelques associations locales, ce chercheur a pu publier, sur l'organe de telle ou telle, le développé de ses théories. Et, comme nous disait un jour une voisine de siège, lors d'une de ces conférences dans un bourg de la plaine : « *En sap de coses !* ». Cependant, quelques universitaires et docteurs en histoire ou en philologie ont manifesté plus que leur réserve, si ce n'est leur opposition franche.

Troisième exemple, à partir de 2018. C'est un cas d'école qui montre comment une hypothèse, aussi étonnante soit-elle, peut arriver à déranger beaucoup de monde et jusqu'à l'Administration (des collectivités territoriales et de l'État). Un autre « spécialiste » tout aussi hautement diplômé, également retraité, converti à la géologie et à l'historiographie roussillonnaise, nous explique, *via* conférences locales et un ouvrage publié tout aussi localement, que Port-Vendres avait une île et que c'est sur ce lieu qu'avait été établi le « temple de Vénus ». Chacun a le droit de dire, d'écrire et même de publier ce qu'il veut puisqu'il n'y a pas mort d'homme... Mais ce qui est quelque peu dramatique dans cette affaire, ce sont les rebondissements surprenants de ces derniers mois à divers points de vue, locaux et administratifs. D'abord « la thèse » plaît aux riverains de « l'île », fédérés en association, qui s'opposent depuis plus de dix ans à l'extension du port de commerce de Port-Vendres et, en conséquence, elle intéresse aussi les associations dites de « défense de l'écologie » contre le « tout béton » et pour la défense du milieu naturel. Cela prend même une connotation politique puisque ces personnes reprochent au maire en place de prendre position pour les historiens et archéologues que nous sommes. Et d'attaquer en justice l'Administration qui n'a pas assuré de suivi des travaux de dragage au bord du lieu (le port creusé au XIXe dans le substrat rocheux) ; les sédiments seraient même mis sous scellés... Voilà une affaire mal engagée à rebondissements... Comme quoi, pour tous, il peut être dangereux de s'exprimer ! Notre réponse, on la connaît : elle a été exposée dans le précédent numéro d'*Archéo 66* sous la plume conjointe de Georges Castellvi et d'Ingrid Dunyach. Elle reste d'actualité en ce qui concerne notre position sur la localisation et l'identification probable des vestiges de

la montagne d'Argelès, du site de *La Fajosa*, au « sanctuaire ou temple de Vénus » tant recherché par nos ancêtres depuis au moins le XVe siècle.

On le voit, l'archéologie n'est pas une science exacte, comme la médecine ... Elles peuvent dissimuler des ego forts, nourris parfois par des intérêts calculés, politiques et/ou financiers. On arrêtera là la poursuite de « ce droit de réponse » qui nous a été naguère refusé dans un hebdomadaire nord catalan¹.

Quelles activités de l'AAPO en 2019 ?

Rapidement, nous présentons ci-dessous le bilan de nos activités de l'année écoulée, bilan d'activités et bilan moral présenté et approuvé unanimement lors de l'AG du 14 décembre 2019.

1. Activités programmées

1.1. Conférences, à l'Université de Perpignan-*via Domitia*, *amphi Y*, les samedis

- Janvier : Angélique POLLONI (Inrap), *L'occupation néolithique de la Colomina (Villeneuve-de-la-Raho)* ;
- Février : Ingrid DUNYACH (UPVD-ASM), *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer (VIe-IIIe s. av. J.-C.)* ;
- Mars : Anna Maria PUIG (IEE), Eva SUBIAS PASCUAL (URiV), *L'oppidum du Puig Rom (Roses, Cat.)* ;
- Avril : Pierre FOREST, Mathieu OTT (Inrap, ASM), *Le Mas de Roux à Castries (Hérault)* ;
- Mai : ARESMAR. *30 ans de fouilles sous-marines et subaquatiques en Méditerranée.*

1.2. Sortie

- Juin : sortie à Agde (Hérault) : bunker médical de la ligne de la Méditerranée (1942-44), et Nîmes (Gard) : musée municipal. La préparation de cette sortie en autocar (transports Faure) a été assurée par Jean-Pierre Comps, Roger Gardez, Guillem et Georges Castellvi. 30 personnes ont participé à cette sortie qui a été appréciée de tous.

2. Participation de membres à des opérations de terrain conventionnées

2.1. Fouilles de l'Inrap 66

- Septembre-Octobre : Bolquère, *Serra de les Artigues*, Antiquité tardive aux Temps Modernes (J. Kotarba) ; Alénia, expérimentation archéologique d'ensilage (C. Dominguez, E. Yebdri).

¹ - Voir G. Castellvi, I. Dunyach, « La cité de Pyrène, le temple d'Aphrodite et le port de Vénus ou « l'art médiatique de prendre l'archéologie en otage », *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n° 33, 2018, p. 8-11.

2.2. Chantiers du Service Archéologique Départemental – CD 66

- Janvier, février, mars : prospection pédestre de plaine du Roussillon (Pauline Illes) ;
- Juillet : Elne, *Plateau des Garaffes*, fouille programmée, Protohistoire aux Temps Modernes (J. Bénézet, O. Passarrius).

3. Atelier de recollage (collections fouilles programmées, SAD 66, INRAP)

Tous les jeudis (sept heures de travail hebdomadaire), un noyau de sept membres « permanents » se réunit dans les locaux du Service Archéologique Départemental (SAD 66) mis à disposition par convention avec l'AAPO ; ce sont Annie BASSET, Bernard DOUTRES, François GUIHARD, Denise LAFITTE, Gilbert LANNUZEL, Claude SALLES, Chantal VREZIL, parfois secondés d'autres membres.

Cette année, le mobilier traité provenait essentiellement des fouilles du château de Collioure et d'Elne (opérations du SAD) (fig. 1).

4. Equipe des « Moulins fariniers hydrauliques du Fenouillèdes »

Pour la sixième année consécutive, l'opération d'étude des moulins du Fenouillèdes s'est poursuivie, essentiellement par des études en archives et des réunions de travail en vue d'une publication à venir aux éditions Trabucaille. L'équipe est constituée de Jean-Pierre COMPS, Jacques COMES, Marcel DELONCA, Cathy DUJOLBÉLAIR, Monique FORMENTI, Jean PEDRA, Dominique et Gérard SAUREL.

5. Interventions des membres du CA auprès des élus, de la DRAC, des média

Par l'intermédiaire de son président, le CA a signalé par écrit des travaux sur ou à proximité de sites auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC - Montpellier, Toulouse) et des propriétaires ou lotisseurs :

1) Mars : *La Torre Mas Ducup* (Perpignan) : 6000 m² ont été décaissés sur le site antique (n° 66.136.004 H), signalé par J. Abélanet dès 1954, inscrit à la CAN, et publié dans la carte archéologique (CAG 66, 2007, p. 493-495). Pas de réaction officielle. Les constructions sont en cours sans aucune intervention préalable.

2) Mars : *Près le Mas Comteroux* (Perpignan) : un permis de construire d'un nouveau Décathlon (ou Alinéa ?) est affiché sur un lot de parcelles abritant trois sites de l'âge du Fer mais le permis



De gauche à droite : Gilbert Lannuzel, Chantal Vrezil, Annie Basset, Denise Lafitte posant à côté d'une jarre médiévale reconstituée lors de l'atelier de recollage (clichié : AAPO).



François Guihard posant à côté de la jarre (clichié : AAPO).

de construire est caduc car daté de plus de cinq ans : du 21 novembre 2012.

Ici, nous avons eu une réponse de Cyril Montoya, Conservateur Régional de l'Archéologie (DRAC-Montpellier), en date du 1er avril qui nous a écrit suivre ce dossier.

3) Septembre : *Sainte-Colombe* -Cave coopérative (Salses). Le site (CAN 66.190.007 H) est publié dans la carte archéologique (CAG 66, 2007, p. 578). La Commune a décidé de détruire la cave coopérative, fermée, pour y faire un lotissement. Aucune réponse de l'administration. La destruction est maintenant réalisée et les constructions à suivre, sans intervention préalable.

Que dire d'autre pour cette année 2019 ?

En chiffres

L'AAPO réunit à chaque conférence une cinquantaine de membres dont 10 % environ sont chaque fois différents selon le thème présenté.

Nous avons aussi le plaisir de voir un nombre relativement constant d'étudiants assidus de l'UPVD qui se joignent à nous, soit un noyau de cinq à six étudiants en master ou en doctorat d'histoire-histoire de l'art et archéologie. Une demi-douzaine de membres suit plus ou moins régulièrement les chantiers de l'Inrap et un peu plus pour les prospections organisées par le SAD, sauf qu'il n'y a plus de stages de ce type depuis le printemps 2019 compte tenu de l'absence de Pauline Illes (en indisponibilité pour études). Un peu plus de membres participent aux « ateliers de collage du jeudi » et autant à l'équipe « des moulins du Fenouillèdes ».

Sur le fond

L'AAPO déplore le défonçage jusqu'à la disparition de nombreuses parcelles de sites archéologiques majeurs pour la connaissance de l'Histoire du pays catalan ; on peut citer le site antique et protohistorique de *La Torre Mas Ducup*, dont vous pourrez découvrir dans ce numéro (sous la plume d'Assumpcio Toledo i Mur) qu'il renfermait également une nécropole à incinération de la fin de l'âge du Bronze et du I^{er} âge du Fer ; mais aussi du village et du cimetière médiévaux d'Orle, deux sites référencés, étudiés, localisés sur la commune de Perpignan...

Nous nous sentons réellement impuissants devant cette accélération de destructions et face à une machine socio-administrative de plus en plus complexe...

Dans ce n° 34 d'*Archéo* 66 Un ultime hommage à Jean Abélanet : publication de son dernier article

Le bulletin de notre association a atteint l'objectif qu'il s'est fixé il y a six ans, au moment de la disparition de la revue *Domitia*, animée avec brio par notre ami Aymat Catafau et l'équipe du Chrism de l'UPVD durant les années 2001 à 2014, à savoir – même si ses champs sont moins étendus dans le temps, l'espace et les thématiques – qu'elle est devenue une vraie publication. En témoignent, encore une fois, dans ce numéro, outre les résultats inédits des fouilles de notre département, la qualité des articles présentés (synthèses de recherches et typologiques, études de monuments et matériaux de construction en contexte historique, etc.).

Enfin, l'AAPO rend un ultime hommage à Jean Abélanet, notre regretté collègue, *père, grand-père*, ami, à qui le Département et la Recherche doivent tant et qui nous a toujours témoigné confiance et amitié. Il nous a toujours accompagnés dans nos combats pour l'archéologie, assurant même pendant quelque dix années la présidence de notre association.

Nous avons donc le plaisir et l'honneur de publier le dernier article qu'il nous avait confié il y a deux ans, dans sa version manuscrite. Cet article est symbolique car il fait la symbiose de plusieurs facettes de Jean : homme de religion (d'avant 1968), latiniste et helléniste de formation (à la fois étudiant et enseignant au Grand séminaire... du Parc Ducup) et archéologue à l'esprit fin, curieux et subtil. Nous renvoyons à sa lecture et à l'introduction et aux notes du comité de lecture.

Notons que deux autres revues de notre département, les *Cahiers de la Rome* (région du Boulou au Perthus) et *Sources* (Haute Cerdagne) ont rendu ou sont sur le point de rendre hommage elles aussi à Jean Abélanet.

Le Conseil d'Administration
avril 2020

An aerial photograph of an archaeological site. A paved road curves along the right side of the image, bordering a body of water. The site itself is a cleared, sandy area with various excavated features, including rectangular pits and a large, irregular pile of debris or rubble. Several vehicles, including cars and a truck, are parked on a dirt path within the site. The surrounding landscape is a mix of dry, sandy ground and some sparse vegetation.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

FOUILLES PROGRAMMÉES

PROSPECTIONS

DIAGNOSTICS

SONDAGES

Notices : archéologie préventive (diagnostics, fouilles), fouilles programmées, sondages, prospections

Nom de la commune : Argelès-sur-Mer

Nom de l'opération : La Fajouse (Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane)

Type d'intervention : fouille programmée

Responsable : Ingrid Dunyach (Docteur en archéologie, présidente de l'association archéologique du GPVA ; U. de Perpignan_Cresem-Labex Archimede, UMR 5140)

Responsable de secteur : Etienne ROUDIER (ACTER-Archéologie ; GPVA).

Equipe de terrain : Océane ARVIDSSON (U. Aix-en-Provence), Florian GOEB (U. Paris I), Léa GUYONVARCH (U. Bretagne), Jénérie MENARD (U. Liège), Tristan PICART (U. Rennes II), Ariane LEMAITRE (U. Paris I).

Etude géomorphologique : Thiphaine SALEL (AMR-UMR 5140)

Topographie et prises de vues par drone : Sylvain DURAND (Géoptère Archéologie)

La fouille programmée triennale (2018-2020) du sanctuaire de la Fajouse a pour objectif de poursuivre les explorations menées entre 2012 et 2014. Ce programme s'insère dans le projet de recherche intitulé : « *Fajouse 2018-2020 : l'espace sacré d'un rocher-source. Étude d'un paysage religieux au sommet des Pyrénées* ».

En 2019, le secteur 7 et la terrasse 3 ont été entièrement fouillés et cinq sondages ont été réalisés autour du site (fig. 1).

La fouille du secteur 7 a permis la découverte d'un chemin fréquenté à l'âge du Fer et durant



Figure 2 : La grande fosse charbonneuse FS.02 (cliché C. Dunyach).

l'époque romaine républicaine. Il borde la limite ouest de la 3e terrasse. Cette terrasse n'occupe pas tout l'espace de fouille ; seules la partie ouest et la limite extérieure de la terrasse ont pu être fouillées dans l'aire du secteur 7. Aucun vestige important n'a été découvert et le mobilier mis au jour est rare. Implantée dans la forte pente en contrebas de la source sacrée, ce secteur s'est avéré très érodé et les pierres de la terrasse sont majoritairement éboulées. Désormais, il semble que nous ayons atteint les limites du site, du moins de ses aménagements rustiques.

Les niveaux inférieurs du secteur datent de la période du Néolithique : un genre de radier en pierre et deux fosses. La plus grande fosse charbonneuse (fig. 2) est reliée à une structure de pierres en forme de « U » ; la datation radio-carbone d'un charbon permet de cibler cet aménagement énigmatique autour de 4800 - 4700 cal BC.

Au total, cinq sondages (fig. 1) complètent nos connaissances sur l'occupation périphérique de la source sacrée. Ils sont tous négatifs ; tout au plus, de rares fragments roulés (de vaisselle et d'amphores) témoignent de l'érosion du site.

Le sondage situé en contrebas de la 3e terrasse (secteur 7) confirme que cet espace est vide. Seuls de rares fragments de céramiques roulés, datés entre l'âge du Fer et de l'Antiquité tardive, ont été découverts.

Par conséquent, en 2020, nous envisageons de terminer la fouille de la berme centrale, située entre les terrasses 2 et 3, afin d'acquérir une documentation complète du site. Une monographie d'ensemble (fouilles 2012-2020) est envisagée ces prochaines années.

Ingrid Dunyach



Figure 1 : Plan général du site et localisation des fouilles menées en 2019 (DAO : I. Dunyach).

Nom de la commune : Banyuls-sur-Mer

Lieu-dit : au large du Sphinx (roche immergée)

Type d'intervention : découverte fortuite - restitution de mobilier archéologique.

Donateur : Jacques Bartoli

En août 2019, Cécile Respaut, secrétaire de l'AAPO (Association Archéologique des Pyrénées-Orientales), informe Georges Castellvi, président de l'association et par ailleurs vice-président de l'ARESMAR (Association pour les REcherches Sous-MARines en Roussillon) que le frère d'un ami à elle souhaiterait donner un jas d'ancre en plomb découvert au large de Banyuls-sur-Mer dans les années 1970.

Roland Bartoli, membre d'Histarc (Histoire et Archéologie en Pyrénées Méditerranée à Argelès-sur-Mer) et ancien douanier en poste à Port-Vendres, prend contact avec le dépôt de fouilles de Port-Vendres afin de fixer un rendez-vous pour une rencontre le 19 septembre suivant sur la zone de carénage de l'Anse Gerbal pour effectuer la pesée de l'objet avant son entrée au dépôt (fig. 1).

Il est accompagné de son frère (le donateur) habitant de Saint-Hippolyte (66). Jacques Bartoli était plongeur-moniteur de 1972 à 1992 et avait exercé son monitorat dans divers clubs de la Côte Vermeille (au CIP chez Pierre et Gildas Girodeau à Collioure, au *Loup de Mer* avec René Macia à Port-Vendres et au *Rédérés Club* à Banyuls).

En plus du jas en plomb, Jacques Bartoli remet également une caisse de tessons divers (fragments d'amphores et de céramiques) le tout



Figure 1 : Roland et Jacques Bartoli sur l'aire de carénage de l'Anse Gerbal à Port-Vendres - 19.09.2019. Cl. M. Salvat.

accompagné d'un plan du gisement estimé du jas sous la forme d'une capture d'écran sur une source Google Earth.

D'après son document et ses informations, le jas aurait été découvert en août 1972 au large du *Sphinx*, rocher emblématique au nord de Banyuls-sur-Mer, sur un fond sableux en limite de posidonies, à une profondeur approximative de 10 à 15 m. L'objet était enseveli et seul une extrémité d'un bras apparaissait. Les fragments de céramiques, quant à eux, ont été découverts dans les rochers tout proches de la côte. Mais rien ne permet à ce stade d'associer chronologiquement le jas et les différentes céramiques.

Le jas, inventorié comme « objet isolé » sous le numéro **IS.19.71**, a un empattement total de 105 cm pour un poids de 81 kg. La caisse d'encadrement de la verge a une dimension carrée maxi de 17 cm sur 14,5 cm et une hauteur de 12,5 cm. A l'intérieur, un étai d'une section carrée de 3 cm a été aménagé pour solidariser lors de la coulée le jas sur la verge de 13 x 8 cm maxi de section. Relativement soigné, le moulage présente deux bras réguliers de 45 cm de longueur. À la jointure de la caisse ils ont également une hauteur de 12,5 cm pour une largeur de 8 cm et environ 10 x 5,5 cm à leurs extrémités. Deux encoches relativement profondes (7 à 8 cm environ) sont présentes sur la face supérieure de la coulée de part et d'autre de la caisse d'encadrement. Aucune marque ou inscription n'est visible sur l'objet (fig. 2).

Michel Salvat

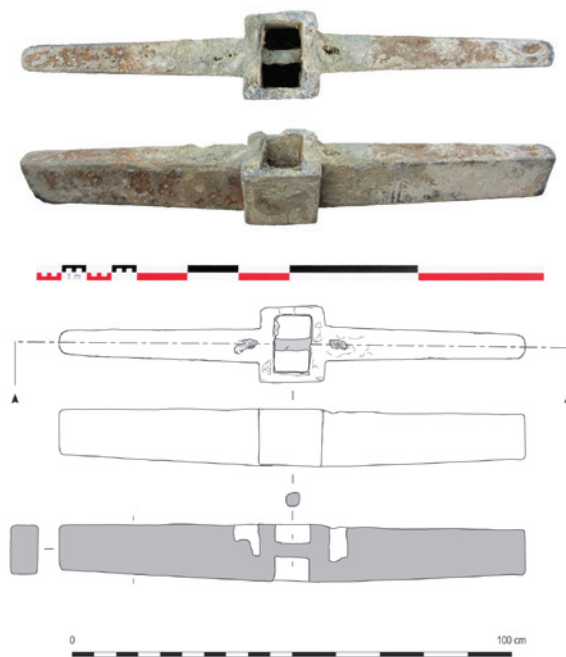


Figure 2 : Jas d'ancre découvert au large du *Sphinx* à Banyuls-sur-Mer (Cliché et DAO M. Salvat).

Nom de la commune : Bolquère
Nom de l'opération : *La Creu*, lotissement Blanc, diagnostic 2019
Type d'intervention : diagnostic
Responsable : Jérôme Kotarba (InrapMéditerranée)
Équipe de terrain et de post-fouille : Christophe Durand, Catherine Bioul, Christophe Cœuret (Inrap)
Collaborateur scientifique : Didier Cailhol, Michel Martzluff

Le diagnostic réalisé en juillet 2019 sur les 6000 m² soumis à aménagement a été réalisé sous la forme de tranchées longues dans le sens de la pente (fig. 1). Ces ouvertures permettent de voir l'état de préservation du sous-sol : variable, dégradé sur les parties les plus hautes, préservé à hauteur du sol brunifié au niveau de la zone médiane, et avec du recouvrement sédimentaire dans les parties basses.



Figure 1 : L'intervention de 2019, juste en bordure du village de Bolquère (cliché J. Kotarba, Inrap.).

Le niveau de sol brunifié observé à différents endroits marque un moment de stabilité du versant, sans doute long, qui se terminerait dans le courant du Moyen Âge. Des fosses, de différentes natures et de périodes variées, sont lisibles à la base de ce niveau, ou dans sa racine correspondant à l'arène granitique altérée, lorsque le comblement intrusif contient des éléments spécifiques (pierres, charbons de bois) (fig. 2). La densité des fosses, un peu plus forte du côté ouest du projet, reste néanmoins diffuse. De ce fait, leur présence est difficile à caractériser : aux alentours d'un habitat structuré, ou bien zone témoins d'activités temporaires, d'autant plus que leur attribution chronologique n'est généralement pas connue.



Figure 2 : Quelques fosses et niveaux anthropiques (cliché C. Durand, Inrap).

Au sud-est du projet, loin de la fouille menée en 2018, mais aussi au plus près du village actuel, une grande fosse a livré des débris carbonisés de noisettes (fig. 3) sur lesquels une datation radiocarbone a été réalisée. Ce comblement est attribuable au Néolithique moyen, avec ainsi des similitudes chronologiques avec une fosse datée de la fouille de 2018. C'est donc un nouveau point d'occupation du Néolithique moyen qui s'ajoute, agrandissant la surface de dispersion des vestiges de cette époque.

Les vestiges les plus récents observés sur ce projet rassemblent des drains associés à la mise en place du parcellaire actuel. À l'époque contemporaine, des fosses pour enfouir des cadavres de bovins ont été réalisées dans ces champs.

Jérôme Kotarba



Figure 3 : Des noisettes grignotées, puis carbonisées, rejetées dans une fosse du Néolithique moyen (cliché C. Cœuret, Inrap).

Nom de la commune : Le Boulou

Opération : Cortal d'en Kircq

Type d'intervention : fouille préventive

Responsable : Arnaud Gaillard (Sarl Acter)

Equipe de terrain : Roudier Etienne, Michel Diaz, Tiphaine Salel, Claire Gazaniol, Ylis Guerrero, Manon Murtin

Collaborateurs scientifiques : Ferran Antolin, Wilfrid Galin, Juan-Francisco Gibaja Bao, Valentin Lafont, T. Salel, Xavier Terradas, Jean Vaquer et Christophe Vaschalde

Le site du *Cortal d'en Kircq* (ou *Cortal del Kirc*)¹ a fait l'objet d'une opération de fouille du 7 janvier au 20 mars 2019. Les études des vestiges et des mobiliers sont de ce fait en cours.

Il se situe dans la moyenne vallée du Tech, au sommet d'un plateau dominant le village actuel et délimité à l'est par un affluent du Tech (La Valmagne / *La Vallmanya*). Trois diagnostics (Vignaud 1989 et 1990 et Toledo i Mur 2018) sont à l'origine de cette opération. Ils permettent également d'envisager l'existence d'une occupation beaucoup plus vaste que l'emprise prescrite.

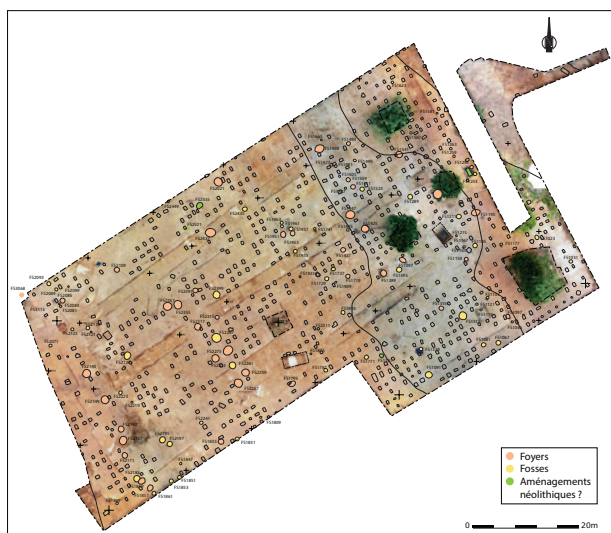


Figure 1 : Plan provisoire des aménagements néolithiques (DAO Acter).

Au total, 1258 aménagements ont été reconnus sur une fenêtre légèrement inférieure à 6500 m² (fig. 1). La majorité des structures identifiées après décapage correspond à des fosses de plantation de vigne modernes. Parmi les 123 structures fouillées, 90 correspondent à des aménagements assurément néolithiques. Cet ensemble est composé pour un tiers par des foyers à pierres chauffées, pour un autre tiers, par des fosses de plan et de dimensions variés et enfin, par de probables trous de poteau.

1 - Voir : A. Toledo i Mur, « notice : Le Boulou, *El Cortal d'en Quirc* (diagnostic) », *Bulletin de l'AAPO* 2018, 33, p. 22-23.

Trois grandes catégories de structures représentées

- Les foyers à pierres chauffées sont généralement de plan circulaire. Leurs diamètres moyens sont compris entre 1 et 1,5 m (fig. 2). Ils impliquent le plus souvent l'usage de galets de gros modules, dont les plus imposants forment globalement une couronne périphérique. Dans certains cas, ces aménagements sont recouverts par des rejets domestiques (présence de nombreux tessons de céramique) matérialisant leur abandon. Certains foyers paraissent avoir été abandonnés tel quel, après une dernière chauffe tandis que d'autres semblent avoir été partiellement démantelés avant leur abandon. Ces ponctions concerneraient préférentiellement les grands blocs composant la couronne périphérique et pourraient permettre la constitution d'un nouveau foyer (hypothèse pour l'instant non vérifiée). Le recrutement pétrographique des foyers est en cours d'étude.



Figure 2 : La structure 2627 associée au dépôt 2625 (cliché Acter).

- Les aménagements non directement liés à la cuisson sont des fosses globalement circulaires ou ovoïdes dont le diamètre ou la plus grande longueur conservée est toujours supérieur au mètre pour une profondeur maximale conservée de 0,6 m. Dans certains cas, le dernier niveau de comblement sert de base à un foyer à pierres chauffées. En règle générale, les comblements paraissent dissociés de la fonction première des aménagements (stockage de denrées conditionnées ?) et paraissent illustrer un colmatage volontaire impliquant des rejets domestiques et des galets. Dans le détail, les dynamiques de comblements paraissent complexes avec parfois plusieurs réinterventions. Ils sont généralement peu anthropisés et contiennent presque toujours un lit de gros galets parfois chauffés. Ces niveaux

peuvent être interprétés comme étant des rejets de foyer et/ou résultant de démantèlement de foyer pouvant éventuellement constituer une réserve de galets pour des cuissons ultérieures. Toutefois, et à ce stade, l'éventuel lien fonctionnel entre ces deux catégories de structures (foyers et fosses) reste difficile à appréhender.

- Les aménagements de faible dimension occupent préférentiellement la portion orientale de l'emprise étudiée. Sauf exception, ces excavations n'excèdent pas ou peu 50 cm de profondeur. Plusieurs, pouvant être interprétés comme étant des trous de piquet, sont de section cylindrique régulière avec un diamètre moyen n'excédant pas une dizaine de centimètres. D'autres, plus larges, ont un profil en entonnoir et se distinguent nettement de l'ensemble précédent par la nature de leur comblement puisque ce dernier inclut de nombreux galets hétérométriques chauffés ainsi que de nombreux éléments détritiques (céramique et mobilier lithique). Cette caractéristique ne semble pas en adéquation avec une fonction de trou de poteau. A moins d'envisager le retrait systématique des éléments de calage et de l'élément porteur en préalable à un réemploi en fosse dépotoir d'un aménagement somme toute exigu. L'interprétation fonctionnelle de ce groupe de structures est donc problématique.

Un ensemble structuré ?

A ce stade de l'étude, une probable organisation spatiale des vestiges semble s'esquisser. En effet, contrairement aux foyers et trous de poteau majoritaires dans la portion orientale, les vestiges se situant globalement dans le tiers occidental de l'emprise se caractérisent le plus souvent par des fosses de grandes dimensions (supérieures au mètre, parfois proches de 2 m). En outre, la présence de deux zones vierges de vestiges et situées dans la partie orientale du site, semble conditionner la répartition des structures. Ces dernières étant dans ce secteur, relativement alignées selon un axe NNO/SSE. Ces aspects devront prochainement être confrontés aux données issues de la culture matérielle. En outre, l'étude géomorphologique, en cours, devrait apporter de nouveaux éléments de compréhension.

La culture matérielle

Le mobilier céramique est relativement abondant (6450 fragments représentant un poids total de 47 kg). En revanche, et malgré un NMI conséquent (277), peu de vases archéologiquement complets ont été reconnus. Cet état tient vraisemblablement aux modalités de dépôt du mobilier au sein des structures. La présence de celui-ci paraît effectivement plus résulter des phénomènes de ruissellements et/ou de mouvements gravitaires après épandage plutôt que de



Figure 3 : Vase à préhensions multiples du dépôt 2625 (cliché Acter).

rejets massifs et volontaires d'éléments détritiques. Ainsi, la plupart des formes identifiées au sein des aménagements n'est représentée que par un seul fragment et très peu de recollages ont pu être effectués. Malgré ce biais, il est possible d'observer une certaine homogénéité de la série. Celle-ci est composée en premier lieu de vases carénés (38% des formes reconnues) et de coupes (près de 30,5%) généralement ornées de sillons multiples. A l'instar des vases globuleux et tulipiformes, la présence de vases à col et à épaule est plus discrète (respectivement, 16,2 et 15,2%). L'ensemble des éléments typiques reconnus se réfère assez nettement aux productions du Chasséen de type Auriac (début du IV^e millénaire avant notre ère) (fig. 3).

L'assemblage lithique semble également illustrer une certaine homogénéité chrono-culturelle (plus de 200 pièces en cours d'étude par Wilfrid Galin et Juan Francisco Gibara Bao, CSIC), il est composé d'une majorité de pièces retouchées et documente un choix d'approvisionnement quasi-exclusivement orienté vers la sphère provençale (silex bédoulien associé à



Figure 4 : Lame de hache polie en cinérite de Requista (cliché Acter).

4 pièces en obsidienne en cours d'étude par Xavier Terradas, CISC). La présence de lames polies exogènes en cinérite aveyronnaise (fig. 4) et éclogite alpine (étude de J. Vaquer) illustre également l'importance et la variété des importations reconnues au Boulou. Enfin, le site a livré plus de 600 kg de pièces macrolithiques, soit près de 200 pièces dont une majorité comprend des meules. Les molettes et percuteurs étant minoritaires. L'ensemble paraît aménagé sur des galets issus de contextes géologiques secondaires (étude en cours par Valentin Lafont, doctorant à l'université Lyon 2 Lumière. ED483, Archéorient, UMR5133).

Arnaud Gaillard

Nom de la commune : Caramany

Nom de l'opération : L'Horto

Type d'intervention : fouille préventive

Responsables : Passarrius Olivier (Service Archéologique Départemental)

Equipe de terrain : Jérôme Bénézet, Pauline Illes, Sylvain Lambert, Camille Mistretta Verfaillie, Valérie Porra-Kuteni, Olivier Passarrius (SAD), Claire Gazaniol, Clémence Guillot (ACTER), Guillem Boneu-Poucquet, Etienne Roudier (ACTER) avec la collaboration de Gabriella Delon, Estelle Joffre, Gaëtan Planas-Bonomeau, Geoffrey Ragon, Manon Murtin, Margault Coste, Elise Zacchia, Lydia Rosello, Guillaume Cubères, Adina Velcescu, Leslie Lambert, Noémie Fathy, Luna Jacob.

Collaborateurs scientifiques : Archéologie funéraire : Camille Mistretta Verfaillie (SAD) ; Anthropologie (zones 4 et 6) : Elodie Wermuth (Eveha) ; Anthropologie (zone 5) : Sylvie Duchesne et Richard Donat (INRAP) ; Mobilier funéraire : Jérôme Hernandez (INRAP) ; Analyses isotopiques des ossements : Leïa Mion et Estelle Herrscher (CNRS) ; Protohistoire et antiquité romaine : Jérôme Bénézet (SAD) et Jérôme Kotarba (INRAP) ; Etudes du lithique : Michel Martzluff (UPVD) ; Vestiges du Moyen Âge : Olivier Passarrius (SAD) ; Etudes des textes : Margault Coste et Aymat Catafau (UPVD) ; Artisanat du fer : Gaspard Pagès (CNRS) ; Etudes géomorphologiques : Ronan Steinmann (HADES) ; Anthracologie : Valentina Bellavia (Eveha) ; Carpologie : Jérôme Ros (CNRS) ; Etude de faune : Thierry Argant (Eveha) ; Topographie, orthophotographie : Sylvain Lambert (SAD) ; Prises de vues par drone : Thierry Souloy (Tango Sierra Drone).

Des fouilles archéologiques préventives ont été réalisées en 2018 par le Service Archéologique Départemental sur le site antique et médiéval de l'*Horto*, sur la commune de Caramany, en bordure du lac de retenue sur l'Agly. Ces recherches ont été menées préalablement à l'aménagement par le Département des Pyrénées-Orientales d'un pôle de loisirs en bordure de l'actuel plan d'eau.

Ce site a fait l'objet, depuis les années 1990, de nombreuses recherches archéologiques. Des silos, quelques sépultures et les vestiges d'une maison médiévale avaient été mis au jour par Annie Pezin (Afan) en 1991 préalablement à la construction de la route actuelle, au niveau du cimetière. Ces vestiges appartiennent à un ancien village médiéval groupé autour de l'église Saint-Étienne, aujourd'hui disparue. Le cadastre napo-



Figure 1 : Fouille d'une sépulture simultanée sur la nécropole de l'Antiquité tardive (cliché SAD).

léonien, daté des premières décennies du XIX^e siècle, conserve le souvenir de cette église. Elle est figurée dans le cimetière actuel, au cœur d'un enclos villageois. Cet embryon de village a été abandonné au XIII^e siècle au profit d'un déplacement au pied du château, sur l'éperon où il se trouve encore aujourd'hui. L'église, devenue chapelle, a conservé sa vocation funéraire et le cimetière se trouve toujours au même endroit.

Les fouilles archéologiques préventives menées sur le site de l'*Horto* couvrent une superficie d'environ 6000 m². Elles ont permis la mise au jour de vestiges diffus sur l'ensemble de l'emprise, associés à plusieurs phases d'occupations s'étalant de la Préhistoire récente jusqu'au Moyen Âge. Ces occupations ont énormément souffert des activités agricoles de l'époque moderne et notamment de la mise en terrasse du secteur. Seuls les vestiges creusés dans le sol sont conservés. Il s'agit de fosses, de silos mais aussi, pour le Moyen Âge, d'un four de traitement du minerai de fer, activité artisanale répandue dans la vallée à cette époque. Mais ce qui caractérise avant tout le site, c'est la découverte de trois nécropoles distinctes, couvrant une période comprise entre le IV^e et le XIII^e siècle.



Figure 2 : Vue aérienne de la fouille avec au centre la nécropole des VIIIe-Xe siècles organisée autour du rocher (cliché T. Souloy).

La plus ancienne a été identifiée sur un éperon rocheux qui domine aujourd'hui le lac et qui correspond à la partie sommitale d'un interfluve à la confluence entre l'Agly et un ruisseau venant du sud, le *Rech de Lluzens*. La fouille a permis l'étude de trois sépultures datées par plusieurs analyses au radiocarbone, ainsi que par l'étude du mobilier associé aux défunts, des IVe-VIe siècles. Les tombes, disposées soit est/ouest, soit nord/sud, sont creusées dans la roche. L'architecture funéraire fait intervenir des contenants et des matériaux divers, dont un coffrage en matériau périssable ainsi que des fosses couvertes de dalles. La fouille a permis par ailleurs de restituer pour deux de ces sépultures la mise en place de tertres de terre surplombant la couverture et faisant office de signalisation de surface. Ces sépultures, qui contiennent toutes un individu en position primaire, ont fait l'objet de réutilisations et ont accueilli jusqu'à cinq inhumations successives (fig. 1). On relève également des pratiques plus anecdotiques et donc difficilement interprétables, sous la forme d'une inhumation simultanée, et d'une crémation secondaire, correspondant à un individu intégralement représenté, déposé en position secondaire sur la couverture d'une tombe et ayant subi l'action du feu sur place. Le recrutement ne met en lumière aucune sélection particulière, si ce n'est l'absence, récurrente pour les ensembles funéraires de l'Antiquité tardive, des enfants en bas âge (appartenant aux classes d'âge inférieures à 4 ans). Le comblement de ces tombes a livré du mobilier d'époque romaine, très fragmenté, essentiellement centré sur le IVe siècle ainsi

que quelques éléments de parures associés aux défunts, dont un collier et une pendeloque de ceinture composés de 52 perles en pâte de verre, portés par un enfant. Aucun habitat contemporain de cette petite nécropole n'a été identifié dans l'emprise de la fouille.

La seconde nécropole se déploie autour d'un affleurement rocheux qui occupe une position centrale au sein de l'emprise de fouille (fig. 2). Elle compte 120 sépultures, organisées en rangées. Elle a été fouillée de manière exhaustive. Elle est ceinturée par un fossé, dont on a retrouvé les vestiges au nord et dont on peut déduire la présence également à l'est, au sud et à l'ouest, au regard de la limite nette d'expansion des sépultures. L'organisation stricte des sépultures et l'absence totale de recoupement accidentel témoignent de la signalisation des tombes en surface, dont nous avons retrouvé les indices tenus sous la forme de petites stèles anépigraphes effondrées dans certaines fosses. Les tombes sont orientées est/ouest et la sépulture primaire et individuelle est quasiment exclusive. Seules trois sépultures ont fait l'objet de deux dépôts successifs, l'inhumation du second individu ayant toujours donné lieu à la réduction soignée du squelette du premier inhumé. L'architecture funéraire est très homogène, avec une majorité écrasante de fosses simples, étroites, fermées par une couverture en matériau périssable. Un soin particulier est apporté à la forme des creusements, dont certains adoptent une forme clairement anthropomorphe tandis que d'autres sont agrémentés d'une logette céphalique. Aucun



Figure 3 : Un tronçon du chemin avec les sépultures (cliché SAD).

dépôt funéraire n'accompagne les défunts. Certaines anomalies taphonomiques permettent de restituer des aménagements internes, à l'image de coussins ou de matelas funéraires, tandis que certains squelettes présentent les indices ténus d'une inhumation en linceul. Cette nécropole est datée par cinq datations au radiocarbone entre la fin du VIII^e et le début du Xe siècle et regroupe une population *a priori* naturelle.

La troisième nécropole n'a pas été observée dans son intégralité, puisqu'elle s'étend au-delà des limites de fouille. L'opération a permis de mettre en évidence et de fouiller 128 sépultures, datées par les premières analyses au radiocarbone des XI^e-XIII^e siècles. Ces sépultures sont réparties sous un ancien chemin de 4 m de largeur en moyenne et soutenu de part et d'autre par un mur de terrasse (fig. 3). Sur au moins 160 m linéaires, les défunts sont inhumés soit perpendiculairement au chemin, selon un axe est/ouest, avec la tête à l'ouest, soit parallèlement à ce dernier, adoptant ainsi une orientation nord/sud. Les sépultures non orientées sont toujours postérieures à celles qui sont orientées. La répartition des tombes présente des densités variables, avec des secteurs à fort taux de recoupement, pour lesquels on observe jusqu'à trois niveaux d'inhumation et d'autres, où la densité est plus faible et qui regroupent uniquement des tombes disposées est/ouest et espacées d'1 m environ. La fouille de ces sépultures a livré très peu d'éléments d'architecture funéraire conservés. Ces tombes consistent essentiellement en des fosses simples, pour lesquelles il n'a pas toujours été possible de restituer un dispositif de couverture en matériau périssable. La question de la signalisation de surface est difficile à aborder, au regard des très nombreux recoupements constatés à la fouille (fig. 4). Deux cas de dalles affaissées

dans la fosse peuvent être retenus, qui devaient à l'origine surplomber la couverture en matériau périssable et donc peut-être servir de signalisation de surface. La sépulture primaire et individuelle en décubitus dorsal est majoritaire, et les recoupements accidentels ont donné lieu à des gestes variés, allant de la réduction de corps à la dispersion des ossements dans la terre de comblement. Les squelettes présentent pour certains les indices ténus de la présence de linceul et très rarement de coussins funéraires.



Figure 4 : Fouille des tombes mises au jour sous le chemin (cliché SAD).

L'organisation inhabituelle de cette nécropole, à une période où le cimetière consacré autour de l'église fait office de modèle exclusif, ne trouve pas d'explication à ce jour. L'étude des squelettes de ces individus, qui ont été inhumés sous le chemin qui mène à l'église Saint-Étienne, avec le même soin et selon les mêmes pratiques funéraires que leurs contemporains retrouvés habituellement dans les cimetières paroissiaux, est encore en cours. Les données anthropobiologiques, paléopathologiques et isotopiques apporteront peut-être des pistes de réflexion pour tenter de comprendre l'implantation et la gestion de cette nécropole atypique.

Olivier Passarrius,
Camille Mistretta Verfaillie,
Jérôme Bénézet

Nom de la commune : Cases-de-Pène
Lieu-dit : *Coma d'en Roc* (R59)
Projet : Écoparc-animalier
Type d'intervention : prospection pédestre
Responsable : Assumpció Toledo i Mur (Inrap Midi-Méditerranée)

Le projet d'Écoparc-animalier au lieu-dit *Coma d'en Roc*, dans la commune de Cases-de-Pène, se situe au nord d'un méandre de l'Agly (fig. 1). Le projet de parc animalier comprend quatre phases qui s'étendront sur 15-20 ans. La surface de la phase 1 (7,5 ha) a été parcourue exhaustivement en mars 2019.

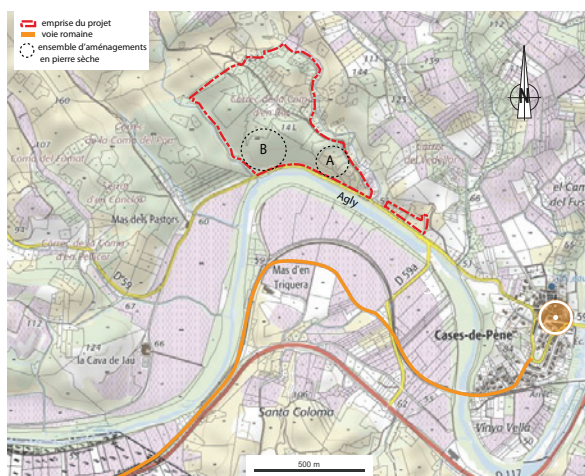


Figure 1 : Carte IGN avec la localisation du projet (DAO Ch. Cœurret, Inrap).

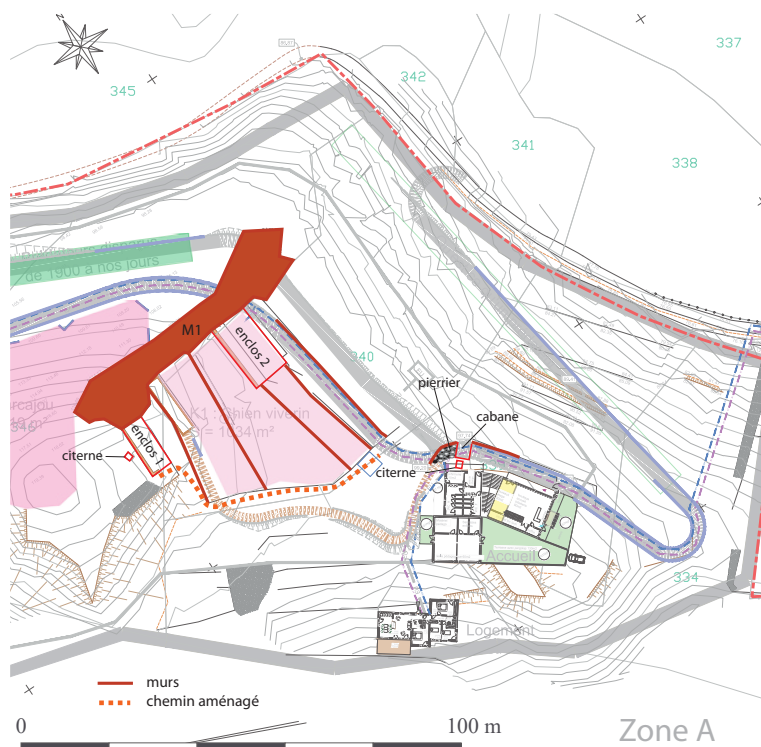


Figure 2 : Zoom sur l'ensemble A d'aménagements agraires et d'élevage (fond de plan : projet, DAO : Ch. Cœurret/Inrap).

Les résultats de la prospection pédestre de mars 2019

Vestiges antiques (mobiliers identifiés par J. Kotarba).

La prospection pédestre a permis de récupérer des fragments céramiques à rattacher à la période antique sur des parcelles attenantes à la localisation du futur parking, mais hors emprise. Un tesson antique a également été découvert dans le talus du chemin adjacent. Le lot de mobilier est à rattacher au changement d'ère-Ier s. après J.-C.

Constructions en pierre sèche sur le projet de parc animalier.

Les aménagements en pierre sèche découverts lors de la prospection pédestre relèvent de la nécessité d'épierrer et de préparer les versants des montagnes et ainsi gagner du terrain pour la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Les pierres extraites serviront pour l'aménagement des murs des terrasses et pour la construction d'enclos à bétail (*cortal*, *corral*). Elles sont également utilisées pour ériger des limites parcellaires. Les terrasses plates (*feixes*), surfaces cultivables gagnées à la montagne, facilitent l'entretien et le ramassage des fruits. L'aménagement d'enclos et de grands murs les protègent du bétail parqué à proximité. Certains grands murs délimitent des parcelles et peuvent constituer des limites de propriétés.

Nous n'avons pas d'éléments de mobilier pour dater les aménagements de *La Coma d'en Roc* à Cases-de-Pène. Toutefois, le fait que ces aménagements en pierre sèche ne figurent pas dans le cadastre napoléonien de 1816, suggère qu'ils ont été bâtis postérieurement, probablement au milieu du XIXe siècle (étude documentaire : Céline Jandot, Inrap).

Pour mémoire, l'architecture rurale en pierre sèche montre un savoir-faire acquis au fil des siècles. Sur le versant nord des Pyrénées (Cerdagne, Béarn), à ce jour, les aménagements en pierre sèche les plus anciens sont à rattacher à la Préhistoire récente : Néolithique, âge du Bronze (Rendu 2003, Rendu *et al.* 2016).

Les aménagements de la Coma d'en Roc à Cases-de-Pène.

• Le chemin de Tautavel (catalan : *Taltaüll*). Cet ancien chemin traverse le projet de parc animalier. Le talus gauche, en allant vers le nord, montre un mur de terrasse qui dépasse par endroits 1,50 m de haut. Ce chemin, sans doute très ancien, apparaît représenté dans le cadastre napoléonien de 1832 et sur la carte d'État Major de 1866. Il est couronné par la tour médiévale de Tautavel (498 m d'altitude).

• **L'ensemble A.** Cet ensemble s'étend sur environ 3 000 m² (fig. 2 et 3). Il comprend un mur en talus (M1), large de 2 m et long de 98 m (fig. 4 A) dont la hauteur conservée est de 1,60 m.



Figure 3 : A : Prise de vue du grand mur M 1 associé aux murs de terrasse (ensemble A). B : détail des points d'appui des murs de terrasse contre le M 1 (clichés : A. Toledo i Mur /Inrap).



Figure 4 : A : vue générale du sous-ensemble de terrasses (ensemble A). B : détail de l'angle de la terrasse inférieure. C : rampe d'accès entre deux terrasses (clichés : A. Toledo i Mur ; DAO : Ch. Cœurret/Inrap).

Contre ce mur, construit dans le sens de la pente, viennent s'appuyer une dizaine de murs d'au minimum cinq terrasses et deux enclos à bétail. À une vingtaine de mètres au sud-est de ces structures existe une cabane, avec un plan en forme de U. Elle s'intègre dans une terrasse, contenant un pierrier. La cabane est associée à une citerne de plan ovale couverte à l'origine par une voute.

Au sommet de cet ensemble (141 m d'altitude), l'enclos n° 1 présente un plan rectangulaire, d'une surface d'environ 50 m². Le mur nord de cet enclos est le grand mur M1 ; les trois autres mesurent 0,80 m de large et 1 m de haut. L'enclos présente une entrée du côté ouest. Une citerne rectangulaire en pierre sèche se situe à 1 m du mur ouest de cet enclos.

Un deuxième enclos à bétail a été aménagé à mi-hauteur, toujours accolé au grand mur M1. Il présente la même orientation que l'enclos n° 1. La surface de cet enclos est de 161 m². L'entrée se situe côté sud. Côté ouest, une banquette est accolée au mur de la terrasse.



Figure 5 : A : Vue générale de la cabane à plan en U (ensemble A) ; au fond à droite, le pierrier qu'elle contient. B : Intérieur de la cabane (clichés A. Toledo i Mur, Inrap).

La cabane, de plan quadrangulaire, avec une face du quadrilatère non construite (côté oriental), a une surface d'environ 3 m² (fig. 5-A). Les trois murs, larges de 0,50 m, sont hauts de 1,90 m. La cabane, et notamment le pan nord, sont des murs de contension d'un pierrier qui finit en dôme. Derrière cette cabane, sur l'axe du mur sud, se trouve une citerne de plan rectangulaire à abside, initialement couverte d'une voute.

• **L'ensemble B.** Ce vaste réseau complexe de murs en pierre sèche (environ 372 m linéaires), se développe sur 21 000 m². Sa vocation serait celle de compartimenter l'espace : limites parcellaires, séparation des cultures des troupeaux. Certains de ces murs sont des murs de terrasse mais d'autres en sont exempts. Une cabane s'intégrait dans un de ces murs ; une deuxième semble se définir dans un des murs présentés dans le plan du projet. Outre les murs formant l'enclos central, on note la présence d'autres murs de longueurs et parcours variés (fig. 6 et fig. 7).

L'enclos central, de plan trapézoïdal, est formé par les murs M2, M3, M4 et M5, qui délimitent une surface de 2860 m². Cet enclos présente trois ouvertures. L'un de ces deux passages est flanqué d'une cabane de plan rectangulaire. La longueur de ces murs varie entre 52 et 69 m. Ils sont larges de 2 m et hauts de 1 m.

Le parcours du mur M4 présente un décrochement semi-circulaire pouvant correspondre à une éventuelle cabane semi-circulaire insérée dans le mur. La cabane, à l'extrémité de l'ouverture orientale du mur M3, est de plan rectangulaire et s'ouvre au sud. La surface estimée est d'environ 4 m². Les murs sont hauts d'environ 1,30 m.

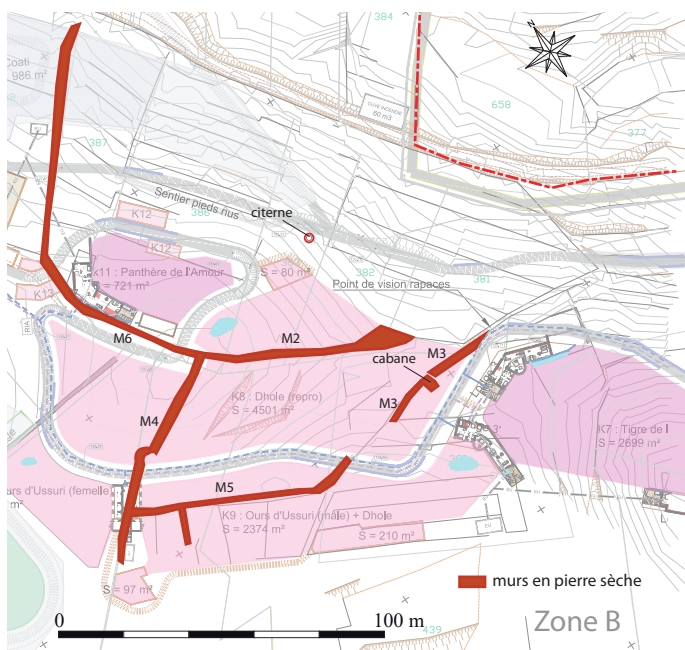


Figure 6 : Zoom sur l'ensemble B d'aménagements agraires et d'élevage (fond de plan du projet, DAO Ch. Cœuret, Inrap).



Figure 7 : Vue du mur M-3 (cliché A. Toledo i Mur, Inrap).

En dehors de l'enclos central, le mur 6 est jointif avec M2. Orienté est-ouest sur 60 m, il tourne vers le nord sur 70 m. Une citerne en pierre sèche, à périmètre extérieur quadrangulaire et pourtour intérieur circulaire, se situe à 35 m au nord du mur M2 (fig. 8).



Figure 8 : Citerne située à 35 m au nord-est du M-2 (cliché A. Toledo i Mur, Inrap).

Architecture en pierre sèche. Comparaisons départementales, régionales et avec la Catalogne sud

La documentation sur l'architecture en pierre sèche en Languedoc-Roussillon et en Catalogne sud est vaste. La recherche bibliographique s'est focalisée sur les études concernant le département des Pyrénées-Orientales et le versant sud des Albères. Dans ces ouvrages, il existe des comparaisons pour les aménagements de la *Coma d'en Roc*, à Cases-de-Pène. Ils présentent des similitudes en ce qui concerne les surfaces des cabanes, le mode de constructions des murs et leurs caractéristiques, les dimensions des terrasses et des enclos ainsi que sur leur fonctionnalité.

Bibliographie

Catafau, Passarrius 2009 : CATAFAU (A.), PASSARRIUS (O.). — La montagne de la fin du Moyen Âge au début du XIXe siècle : culture aux marges et terrains de pâture. In : Passarrius et al. 2009, p. 245-261.

Congost Colomer et al. 2010 : CONGOST COLOMER (R.), BOVER PAGESPETIT (A.), et al. — *La pedra seca. Evolució, arquitectura i restauració*. Figueres, 2010.

Fèlix Franquesa 2004 : FÈLIX FRANQUESA (J.). — L'arquitectura de pedra seca als aspres i garrotxes d'Empordà. *Revista de Girona*, 224, 2004, p. 55-61.

Fèlix Franquesa 2012 : FÈLIX FRANQUESA (J.). — *Les barraques de pedra seca de la Garriga d'Empordà (Biure, Pont de Molins, Llers, Figueres, Avinyonet de Puigventós i Vilanant)*. Figueres, 2012. 358 p.

Frau, Casasayas 2014 : FRAU (C.), CASASAYAS (S.) dir. — *Pierre sèche des Pyrénées Catalanes. Découvrir et bâtir*. Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, 2014. 44 p. (Cahier pratique du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes).

Kotarba et al. 2007 : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIÈRE (F.). — *Carte archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales (66)*, Paris 2007. 1 vol. 712 p.

Marfà et al. 2015 : MARFÀ (O.), GARCÍA (V.), ARNAU (M.). — Aljubs, cisternes, safareigs de vinya. Patrimoni rural oblidat de les vinyes del Maresme (I). *Fonts*, 63, 2015, p. 23-26.

Anny de Pous fut pionnière de l'étude de l'architecture rurale en pierre sèche des Pyrénées-Orientales et de l'Aude (Pous, de 1959, 1968). Dans la publication de 1968, elle décrit les murs de soutènement (*feixes*), les murs de parcs à bestiaux, les murs des chemins de transhumance (*camins ramaders*) ainsi que les divers types d'abris (*raparo*) et de cabanes (elle utilise le mot occitan *capitelle*). Elle cite également l'*orri* (aménagement pour traire les brebis et la fabrication du fromage) et le *cortal* (bergerie). Cette publication montre une étude poussée sur quatre parcs exceptionnels situés à Estagel et Opoul pour les Pyrénées-Orientales, et Fitou et Leucate pour l'Aude. À la fin de l'ouvrage, elle inclut l'inventaire, commune par commune, des constructions en pierre sèche du département. En ce qui concerne la commune de Cases de Pène, elle note deux *cortals* au lieu-dit *Jasse d'en Dosset*.

Plus récemment, une référence pour l'architecture en pierre sèche départementale sont les chapitres dédiés à ce sujet dans l'ouvrage *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès* (Catafau, Passarrius in Passarrius et al. 2009, p. 245-261, 229-243 et 369-415). Nous avons consulté également le *Cahier sur la pierre sèche des Pyrénées Catalanes* (Frau, Casasayas 2014) ainsi que plusieurs références bibliographiques concernant la Catalogne sud, notamment des études concernant l'architecture en pierre sèche de l'*Empordà* (Girona), dans le versant sud des Pyrénées catalanes et les citernes associées aux cabanes de vigne (Congost Colomet et al. 2010 ; Fèlix Franquesa 2004 et 2012 ; Marfà et al. 2015).

Passarrius et al. 2009 : PASSARRIUS (O.), CATAFAU (A.), MARTZLUFF (M.). — *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 2009. 504 p. : Trabucaire. (Archéologie départementale).

Pous, de 1959 : DE POUS (A.). — Quatre nouveaux sites de pars en pierre sèche. *Cerca (Centre d'Etudes et de Recherches Catalanes des Archives)*, 6, 1959, p. 387-393.

Pous, de 1968 : DE POUS (A.). — L'Architecture de pierre sèche dans les Pyrénées méditerranéennes. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 3, 1968, p. 21-115.

Rendu 2003 : RENDU (C.). — *La montagne d'Enveig : une estive pyrénéenne dans la longue durée*. Canet : Trabucaire, 2003.

Rendu et al. 2016 : RENDU (C.), CALASTRENC (C.), LE COUÉDIC (M.), BERDOY (A.). — *Estives d'Ossau. 7 000 ans de pastoralisme dans les Pyrénées*. Toulouse, 2016. 279 p.

Toledo i Mur et al. 2019 : TOLEDO i MUR (A.), JANDOT (C.), KOTARBA (J.). — *Pyrénées-Orientales, Cases-de-Pène, RD59-Coma d'en Roc. Projet-Éco parc animalier*, RFO Prospection pédestre, Inrap Méditerranée, Saint-Estève, 2019. 77 p., 63 fig.

Nom de la commune : Collioure

Nom de l'opération : Cour d'honneur du Château royal de Collioure

Type d'intervention : fouille préventive

Responsables : Passarrius Olivier, Bénézet Jérôme (Service Archéologique Départemental)

Equipe de terrain : Bénézet Jérôme, Illes Pauline, Lambert Sylvain, Mistretta-Verfaillie Camille, Passarrius Olivier (SAD 66) avec la collaboration de Lydia Rossello.

Collaborateurs scientifiques : Protohistoire : Jérôme Bénézet (SAD) ; Etudes du lithique : Michel Martzluff (UPVD) ; Vestiges du Moyen Âge : Olivier Passarrius (SAD) ; Etudes des textes : Rodrigue Tretton ; Anthracologie : Valentina Bellavia (Eveha) ; Etude du verre : Jordi Mach (Perspectives) ; Etude du petit mobilier : Jean Soulat (Landarc) ; Carpologie : Jérôme Ros (CNRS) ; Etude de faune : Thierry Argant (Eveha) ; Topographie, orthophotographie : Sylvain Lambert (SAD) ; Prises de vues par drone : Thierry Souloy (Tango Sierra Drone).

Le château médiéval de Collioure est mentionné en 1207 lors du don par Pierre II, aux Templiers du Mas Deu, d'un terrain à bâtir situé sous la porte de l'enceinte fortifiée (*castrum*) de Collioure, entre le château (*castellum*) et le port. Les bâtiments du château médiéval se composent des étages des deux tours de plan barlong réunies par une aile contenant deux longues salles superposées (**fig. 1**). Les parties supérieures de ces constructions ont été démolies au début du siècle dernier. La tour Est, ou donjon, est l'élément culminant du château. Aujourd'hui elle compte un étage de soubassement, situé sous le niveau de la cour et auquel on accède par la place de l'Ormeau, un rez-de-chaussée de plain-pied avec la cour d'honneur, deux étages complets dont l'un renferme un plafond peint authentique et un troisième arasé en 1818 pour permettre la construction de la nouvelle toiture.

Les fouilles archéologiques réalisées en mai 2017 puis en janvier 2019 sur l'emprise de la cour d'honneur témoignent d'une conservation très différente des vestiges. Sur une moitié ouest, le rocher est affleurant sous une dizaine de centimètres de sédiment alors qu'à l'est, le pendage naturel a permis la préservation d'une stratigraphie archéologique très intéressante.

La partie ouest et le corps de bâtiment médiéval

Le décapage de la moitié ouest de la cour d'honneur s'est avéré en fin de compte assez décevant. Le rocher est présent partout et les rares vestiges conservés correspondent à des

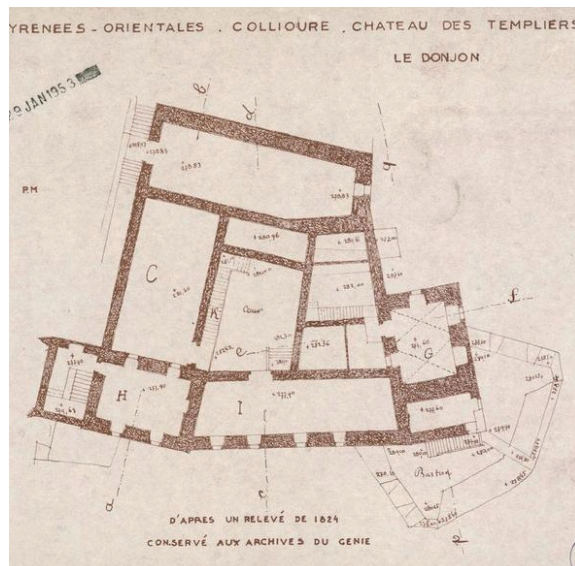


Figure 1 : Plan du château réalisé par le Génie (1824), SHAT, 1VH 626.

lambeaux de murs médiévaux et modernes flanqués des fondations d'une volée d'escalier et à plusieurs fosses d'époque moderne et contemporaine.

Le bâtiment occidental médiéval

Les murs délimitant l'aile occidentale aujourd'hui détruite du château sont conservés sur une seule assise et par endroits seulement sous la forme de traces de mortier de chaux sur le rocher. L'accès à la cour d'honneur se faisait par un porche, on distingue encore l'emplacement des corbeaux supportant le plancher en bois sur la façade de la tour des gardes. Le sommier de l'arc fermant le porche est également encore visible.

Les niveaux de sol en relation avec ce grand bâtiment ne sont pas conservés. Nous pensons qu'il abritait la salle d'apparat ou salle de la reine mentionnée en 1345 dans les textes.

Le portique primitif

Le portique Est est constitué de trois arcades dont le tracé et la modénature rappellent ceux des arcades basses du Palais des rois de Majorque, datées de la fin du XIII^e siècle. Il devait supporter le plancher d'une galerie ou d'un vestibule auquel on accédait de l'extérieur par une porte dont on voit encore l'amorce à l'angle de la tour. Dans une phase tardive, des balcons en bois, portés par des corbeaux, réunissaient ce vestibule oriental et les salles hautes du château.

L'étude de bâti réalisée par la société Hades a permis de montrer que ce grand portique semble appartenir à une phase de construction légèrement postérieure, mais toujours médiévale. Il a été construit contre la façade ouest du corps de

logis et bouche ainsi une porte antérieure. Son appareil est composé de blocs de calcaire et de granit taillés formant quatre piliers et trois arcs segmentaires clavés. Leur modénature est très simple : les piliers reposent sur des bases talutées et sont coiffés par un chapeau en cavet surmonté d'un réglet. Les arcs sont chanfreinés. Le mur est de la chapelle a été appuyé contre le pilier à l'extrémité nord-ouest.

Ces arcs ont subi de nombreuses restaurations : plusieurs rapports les mentionnent. Il semble cependant que leur appareil soit majoritairement conservé et que leur dessin segmentaire soit originel.

La fouille de la cour d'honneur a permis la mise au jour de deux piliers maçonnés, d'époque médiévale, qui présentent le même espacement au sol que les piliers du portique actuel. Nous envisageons que ces fondations de piliers matérialisent l'emplacement primitif du portique avant que celui-ci ne soit déplacé et reconstruit, bouchant ainsi l'une des portes médiévales permettant d'accéder au niveau inférieur du corps de logis.

La reconstruction de l'aile occidentale à la fin du Moyen Âge ou durant l'époque Moderne

Ce bâtiment, très proche en physionomie de la construction médiévale certainement affaiblie par le creusement du fossé, correspond aux vestiges de l'aile ouest, encore figurée sur les plans du milieu du XIX^e siècle. Ce bâti, qui possédait au moins un étage, est antérieur à la chapelle construite durant la seconde moitié du XVII^e siècle et vient s'ancrer dans le mur nord de la tour barlongue ou tour des gardes. Aucun niveau de sol n'est conservé et les seuls éléments de datation mis à notre disposition proviennent de la fouille de la tranchée de fondation, qui a livré quelques tessons de céramique (en cours d'étude). Les murs MR 5015 et MR 5031 correspondent quant à eux à la fondation d'une double volée d'escalier, figurée elle aussi sur le plan du génie daté de 1824. Sa mise en œuvre est postérieure au bâti et témoigne certainement d'une modification des circulations que l'on peut éventuellement impliquer à la construction de la chapelle. Des boulets de pierre ont été utilisés pour constituer l'armature de la fondation.

La partie est et le corps de bâtiment médiéval

La fouille a également permis de mettre au jour les fondations du bâtiment qui constituait l'aile septentrionale de la cour d'honneur. Ce corps de bâtiment, très étroit et parallèle à la « chapelle » construite par Vauban, semble antérieur au portique actuel.

Une occupation antique bien préservée

L'un des apports de cette opération reste incontestablement la mise au jour de vestiges d'époque romaine bien conservés. Ces vestiges sont présents exclusivement sur la moitié est de la cour d'honneur, ce que l'on peut expliquer par la présence d'un pendage qui a permis leur préservation (**fig. 2**).

Deux bâtiments emboîtés ont été mis au jour ce qui se traduit sur le terrain par deux murs puissants, parallèles, orientés nord-sud, formant chacun, dans l'angle sud-est de la cour d'honneur, un angle droit avec un retour vers



Figure 2 : Partie est de la cour d'honneur.

On distingue les deux murs antiques parallèles, orientés nord-sud. Le mur médiéval, est-ouest, vient s'installer dessus. En haut, la porte ou la poterne antique (cliché SAD).

l'ouest (**fig. 3**). Le bâti le plus ancien possède des murs larges de plus de 1,20 m, constitués de blocs liés à la chaux. Le mur sud est construit sur la roche, en bordure d'une rupture de pente. À certains endroits, la fondation du mur est sapée à sa base, le socle très friable ayant tendance à se déliter par plaques. De puissants contreforts ont alors été mis en œuvre pour stabiliser les maçonneries, certainement en vain.

Dans un second temps, on construit un second bâti, aux murs larges d'environ 1,30 m. Au nord, une porte large de 1,60 m s'indi-

vidualise aisément par la présence de puissants pieds droits qui portent encore des enduits bien conservés. Ces maçonneries sont donc préservées au niveau des élévations et il n'est donc pas surprenant d'observer de nombreux niveaux de sols, dont certains en dur.

Le mur formant le retour ouest n'est conservé que sur quelques mètres mais l'on suit facilement son tracé qui se matérialise par une engravure dans le rocher (fig. 4). Sous la porte d'accès à la cour d'honneur a été identifié un probable retour vers le nord permettant ainsi de restituer une partie du plan de ce grand bâtiment quadrangulaire.

La fouille des niveaux archéologiques en relation avec ces bâtiments permet de proposer une fourchette d'occupation entre la fin du IV^e siècle et le VI^e siècle de notre ère, confirmée par les datations au radiocarbone. Ce vieux *castrum* est encore debout au Xe siècle, date à laquelle on vient le soutenir en construisant de puissants contreforts.

Olivier Passarrius,
Jérôme Bénézet

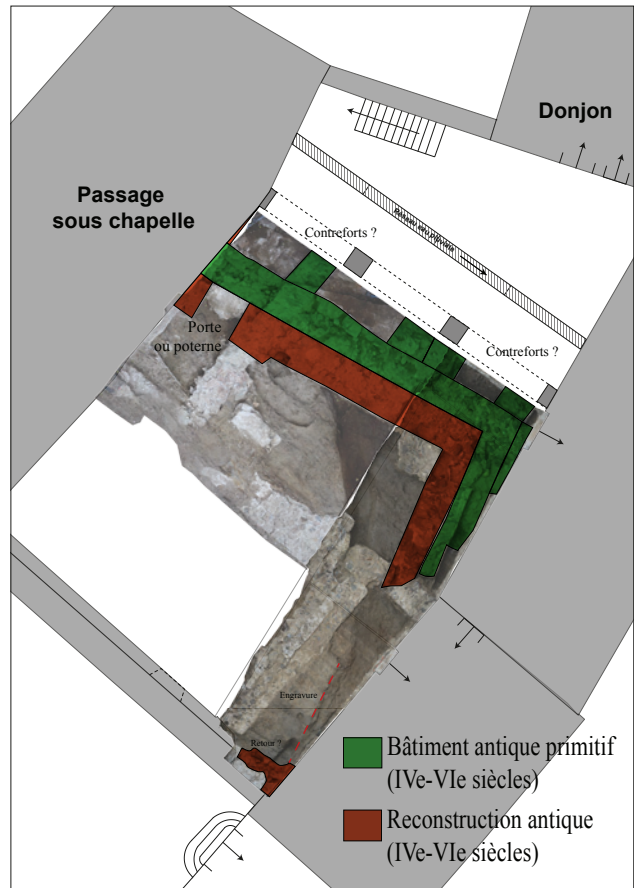


Figure 3 : Plan phasé des maçonneries antiques (DAO SAD).



Figure 4 : Vue de la partie sud de la cour d'honneur avec les maçonneries antiques dont le tracé à l'ouest est matérialisé par une engravure dans la roche (cliché SAD).



Figure 5 : Détail de la partie Est de la cour d'honneur avec l'angle des deux bâtiments emboîtés (cliché SAD).

Nom de la commune : Collioure

Nom de l'opération : Parking des Pêcheurs

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Céline Jandot (Inrap Méditerranée)

Equipe de terrain : Emilie Bargès (bénévole, AAPO), Jacques Delhoste (bénévole, AAPO), Antoine Farge (topographie, Inrap), Gwenaël Herviaux (technicien Inrap), Pierre-Yves Melmoux (bénévole, AAPO), Garance Six (technicienne, Inrap), Christophe Coeuret (DAO, Inrap).

Collaborateurs scientifiques : Georges Castellvi (étude de blocs taillés, Cresem-UPVD Perpignan), Marie-Astrid Chazottes (étude du mobilier en os, LA3M, Aix-en-Provence), Richard Donat (étude anthropologique, Inrap), Isabel Figueiral (étude anthracologique et carpologique, Inrap), Vianney Forest (étude archéozoologique, Inrap), Jérôme Kotarba (étude du mobilier antique, Inrap), Jordi Mach (étude du verre, bénévole), Sophie Martin (étude malacologique, Inrap), Michel Martzluff (étude des matériaux lithique, UPVD, Perpignan), Pierre-Yves Melmoux (étude des monnaies et du mobilier en métal, bénévole AAPO), Fabienne Ravoire (étude du mobilier médiéval et moderne, Inrap), Cécile Respaut (étude d'un disque en schiste, bénévole AAPO)

La municipalité de Collioure avait pour projet en juillet 2018 de construire un Pôle Santé à l'emplacement de l'actuel Parking des Pêcheurs (fig. 1). À cette fin, elle a formulé une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive. Dans ce cadre, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie sur la totalité de la parcelle, soit une surface de 1 394 m². Ce projet d'aménagement se situe à l'emplacement potentiel de l'ancien hôpital des pauvres puis hôpital militaire. Ce terrain jouxte également, à proximité, l'église paroissiale disparue et le cimetière actuel de la ville, dans un contexte d'agglomération du second âge du Fer et d'occupation continue depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

La parcelle diagnostiquée en novembre 2018 se place dans le long dénivelé ouest du promontoire rocheux qui accueille les premières occupations puis le château. Du côté est, elle est directement bordée par la rue de la République.

Du côté ouest, elle est longée par le cimetière actuel, lui-même à 35 m du cours actuel du Douy.

L'opération projetée comprenait quatre tranchées préalablement implantées, sur la base des documents iconographiques liés à l'étude documentaire.



Figure 1 : Vue d'ensemble de la ville de Collioure avec localisation du Parking des Pêcheurs (cliché : Alpha Drone 66, aimablement transmis par le Service Archéologique Départemental).

Toutefois, une fois l'enrobé enlevé, une épaisse dalle de béton armé, située entre -0,50 et -0,80, est apparue dans la totalité des sondages contraignant un peu plus encore l'intervention. Nous saluons d'ailleurs la grande réactivité des élus et des équipes de la ville qui nous ont aidés à franchir au mieux ces aléas.

Sur les quatre tranchées ouvertes (fig. 2), pour un pourcentage d'ouverture de 10%, avec des sondages descendant jusqu'à 3,70 m de profondeur par rapport à la surface actuelle, le substrat n'a jamais été atteint. En effet, selon les indications des résultats des sondages pressiométriques, le rocher se situerait entre -7 et -9 m. L'observation archéologique a été contrainte, d'une part, par la remontée de la nappe phréatique (vers -2,30 m), d'autre part par l'instabilité des sédiments gorgés d'eau.



Figure 2 : Vue générale des vestiges du diagnostic du Parking des Pêcheurs (cliché : C. Jandot, Inrap).

Sans dépôt spécifique associé, on retiendra la présence d'un peu de mobilier protohistorique, indice discret de l'occupation plus ancienne du promontoire. Les niveaux les plus anciens observés, en partie sud-est, sont pris dans les remblais d'une butte constituée de colluvions

mais aussi de sols pédologiques peu évolués (phase 1). Dans la partie haute de cette butte, un remblai est attribué au IV^e-VI^e siècles de notre ère.

Ces observations, les points de découvertes anciennes et la topographie, permettent de situer la parcelle du Parking des Pêcheurs en bordure de l'occupation antique de Collioure. Cette dernière, se développant sur le promontoire (précédant le château), pouvait être ceinturée en partie ouest par un rempart. Les colluvions observées dans le cadre de ce diagnostic laissent entrevoir une occupation à la périphérie de l'agglomération.

Les premières installations sur la parcelle du Parking des Pêcheurs se manifestent pendant le Moyen Âge (phase 2), probablement à compter du milieu du XI^e siècle. Il s'agit de la mise en place d'un cimetière. Il pourrait avoir été en usage sur une durée assez longue, au moins du milieu du XI^e à la fin du XIV^e siècle si l'on se fie aux résultats de deux datations radiocarbone. Cet espace d'inhumation est limité au sud par un épais mur en blocs de schiste liés à la terre (fig. 3). En partie nord-est, l'occupation médiévale est présente sous la forme de remblais, contenant des ossements humains remaniés. La découverte d'ossements humains n'est pas un fait rare dans ce secteur de Collioure. Toutefois, le diagnostic montre désormais une séquence stratigraphique précise et datée de l'usage du lieu comme cimetière. Ce dernier s'intègre aux côtés de l'église paroissiale Ste Marie, démolie en 1672, distante de 30 à 40 m de notre intervention.



Figure 3 : Vue d'ensemble du mur de délimitation du cimetière (cliché C. Jandot, Inrap).

À la fin du Moyen Âge (XV^e-XVI^e siècles), l'expansion urbaine se déploie et modifie la nature de l'occupation. Le cimetière s'est déplacé à l'ouest, à son emplacement actuel. En partie sud-est, adossées au parement nord d'un mur profondément implanté, des latrines sont installées, bâties avec un aménagement rectangulaire de pierres et de cayroux, qui scelle et perce partiellement le cimetière antérieur. Ce mur devient alors la partie structurante d'un bâtiment. Il s'agit probablement de l'hôpital civil, doté d'un lieu d'aisance. Au sud-ouest, une autre construction se déploie vers le sud, prenant appui, après un nivellement sommaire, sur le toit d'une sépulture couverte (grande dalle de schiste) du cimetière (fig. 4). En partie nord-est, se développe en un même lieu l'habitat et l'activité d'un fondeur employant des métaux en alliage cuivreux (fig. 5), en association probable avec un puits.



Figure 4 : Sépulture couverte et construction postérieure de la fin du Moyen Âge (cliché C. Jandot, Inrap).



Figure 5 : Artéfacts de fonderie (cliché C. Coeuret, Inrap).

La fin du XVII^e siècle marque durablement la parcelle avec une nouvelle occupation du bâti existant (phase 4, **fig. 6**), devenant hôpital pour les militaires (1660) qui louent dans un premier temps « cette maison » à la ville. En parallèle, une tannerie de filets de pêche voit le jour (aux environs de 1701), dont la conception, de grande qualité, appartient à un projet de construction unique et éprouvé (**fig. 7**). Ce bâti, en partie nord-est de la parcelle, déploie son activité de part et d'autre d'un mur de bâtiment qui sert aujourd'hui de limite actuelle du cimetière : entrée et exutoire de la gueule de foyer d'un chaudron à tan. Un des premiers états de fonctionnement probable de cette teinturerie atteste de l'emploi de charbon minéral (ou houille), précieux et durable dans sa combustion, dont le règne Louis XIV use à grands frais depuis 1643, donnant largement le change aux apports en bois.

Pour les militaires, la vétusté des lieux implique la mise en œuvre de nombreux travaux, impactant les vestiges antérieurs : scellement des premières latrines, rehaussements successifs de sols (**fig. 8**) et reprise des élévations. C'est à cette occasion que sont réemployés certains éléments de l'église St Marie, dont un piédroit de baie (**fig. 9**), et des poutres (selon les textes, en 1730). Les travaux se poursuivent, avec une extension



Figure 6 : Plan des vestiges de la phase 4 superposés à celui de l'hôpital militaire (DAO C. Coeuret, Inrap).



Figure 7 : Vue des vestiges partiels de la tannerie de filets de pêche (cliché G. Herviaux, Inrap).



Figure 8 : Détail de rehaussements successifs de sols (cliché C. Jandot, Inrap).



Figure 9 : Accès extérieur au bâtiment de l'hôpital militaire (cliché C. Jandot, Inrap).

vers le sud, l'ouest (nouvelles latrines en 1731 et leur évacuation) et le nord (création de dépendances adjacentes et d'un corps de garde). Ces différents aménagements entrent également dans le cadre des grands travaux opérés par les ingénieurs de Vauban liés à l'aménagement du glacis et à la destruction de la ville haute.

Le bâti réquisitionné devient réellement hôpital militaire dit « hôpital du Roy » en 1743, suite à des pressions politiques entre le pouvoir royal et la ville, qui finit par céder. C'est probablement la conséquence de cette acquisition qui entraîne les militaires à édifier une enceinte, au sud et à l'est. Au nord, elle inclue l'édification d'un corps de garde. A l'ouest, elle constitue la limite parcellaire avec le cimetière, comprenant le bénéfice d'une porte cochère créant un délaissé pour desservir l'activité de la tannerie, qui reste pérennisée.

Après la Révolution, l'hôpital militaire de Collioure et son fonctionnement sont conservés, en raison de la distance à parcourir pour les malades entre Collioure et Perpignan. En 1814, il est toujours considéré comme appartenant au domaine royal (état des sections du cadastre).

Acquis par la coopérative des Pêcheurs au tournant du XXe siècle, les bâtiments désormais vides sont investis pour le traitement des produits de la pêche. Une dalle de béton armé est déployée à l'extérieur et à l'intérieur des locaux, doublée au sud-est d'un hourdis de parpaing (construction d'un espace frigorifique) ; la tannerie est accommodée (au ciment) pour les travaux de nettoyage des activités. Une autre tannerie de filets est alors en exercice dans les locaux de la Prudhommie de Collioure.

Revendus à la ville en 1980, les bâtiments sont détruits en 1988, seuls subsistant des lambeaux d'élévation au sud, formant le parement nord de maisons actuellement en fonction, confortés par du ciment et du béton sur les arrachements. En partie sud-est, une partie du mur est de l'hôpital est conservée par la création du local technique municipal. L'ensemble des autres vestiges au sol sera nivelé, puis couvert par de la grave sur une épaisseur de 0,10 à 0,60 m, succédant à l'enrobé du parking actuel.

L'intervention archéologique, achevée début décembre 2018 a précédé le rebouchage pris en charge par la municipalité. Le fond des tranchées a été recouvert de géotextile, puis colmaté par des graves compactées avant le ragréage d'un nouvel enrobé. Ceci afin de remettre en fonctionnement l'utilisation du parking. Seul le sondage lié à la tannerie de filets, isolé contre le mur du cimetière, n'a pas été rebouché mais uniquement protégé par de la bâche et du géotextile. Le futur projet d'aménagement pour la réalisation du pôle santé de la ville, prévoyant des fondations dotées de 65 à 70 pieux circulaires de 60 cm de diamètre sur une profondeur de 5 à 10 m, n'est pas sans incidence sur la totalité des vestiges.

Céline Jandot

Bibliographie

Références du rapport : JANDOT C. dir., avec la collaboration de G. Castellvi, M.-A. Chazottes, R. Donat, I. Figueiral, V. Forest, J. Kotarba, J. Mach, S. Martin, M. Martzluff, P.-Y. Melmoux, C. Respaut, *Collioure, Parking des Pêcheurs, parcelle AI356*, RFO de diagnostic, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2019, 235 p.

Bénézet 2013 : BENEZET J., avec les contributions d'A. Ayats, G. Castellvi, J. Darroze, I. Dunyach et M. Llubes – *Le Glacis, commune de Collioure, Pyrénées-Orientales*. Pôle Archéologique Départemental, Conseil Général des Pyrénées-Orientales, Mairie de Collioure, Drac, Service Régional de l'Archéologie, 193 p. et illus., décembre 2013.

Congost 1996 : CONGOST F. – *L'hôpital militaire de Collioure 1700-1750*. Mémoire de maîtrise, sous la dir. De G. Larguier. Université de Perpignan, 132 p. et illus., juin 1996.

Nom de la commune : Collioure

Nom de l'opération : gisement d'Anse des Reguers 2 (EA 5808)

Type d'intervention : sondages (OA 3805)

Responsables : Franck Brechon (Aresmar / Cresem EA7397) ; Oscar Encuentra (Aresmar / Université de Southampton)

Equipe de terrain : Aurélie Albaret, Charles Camilleri, Hélène Chaussade, Anh-Linh François, Jehan Marie, Christian Peschang, Jean-Charles Ribes, Séverine Romestant, Jean Sicre.



Figure 1 : Deux sondages en cours de réalisation (cliché Aresmar).

Une prospection instrumentée réalisée en 2016 a mis en évidence une anomalie laissant penser à la présence potentielle d'un gisement archéologique au large de l'anse des Reguers, entre Collioure et Port-Vendres (BRECHON Franck, EL SAFADI Crystal, ENCUESTRA Oscar, NANTET Emmanuel, PACHECO-RUIZ Rodrigo, *Littoral du Languedoc-Roussillon, Port-Vendres et Collioure (Pyrénées-Orientales), Cap Gros / Baie de Collioure, opération de prospection 2016, OA 2935, rapport dactylographié, Aresmar*).

Une plongée réalisée en 2018 a permis de repérer sur zone plusieurs fragments d'amphores italiques et gréco-italiques qui semblaient confirmer la présence d'un gisement antique. L'opération conduite en 2019 visait donc à confirmer l'existence de vestiges, ainsi qu'à en déterminer la nature, l'état de conservation et l'intérêt scientifique potentiel.

La zone se présente comme une lentille grossièrement ovoïde de sédiments fins et moyennement compacts, isolée sur un fond sableux présentant de fortes ondulations. Cette zone de 20 m x 10 m environ s'étend sur un fond plat à - 18 m (**fig. 1**). Des sondages de 1 x 1 m ont été ouverts afin de couvrir tout ce secteur pour confirmer ou infirmer la présence de vestiges. En l'absence de résultats sur les premiers sondages, ils ont été multipliés afin de sonder 10 % de la surface. Treize ont été réalisés au total (**fig. 2**).

Les sondages se caractérisent tous par la présence d'un sédiment meuble sur une épaisseur variant de 0,95 m à 1,20 m, recouvrant un fond de gravillon schisteux, de sable et de blocs, constituant un niveau compact considéré comme le substrat. À une profondeur moyenne de 0,60 m, six sondages ont mis en évidence une couche de débris métalliques très fortement oxydés, composés de plaques et de tubes. Ils ne présentent pas non plus d'assemblages et ne semblent

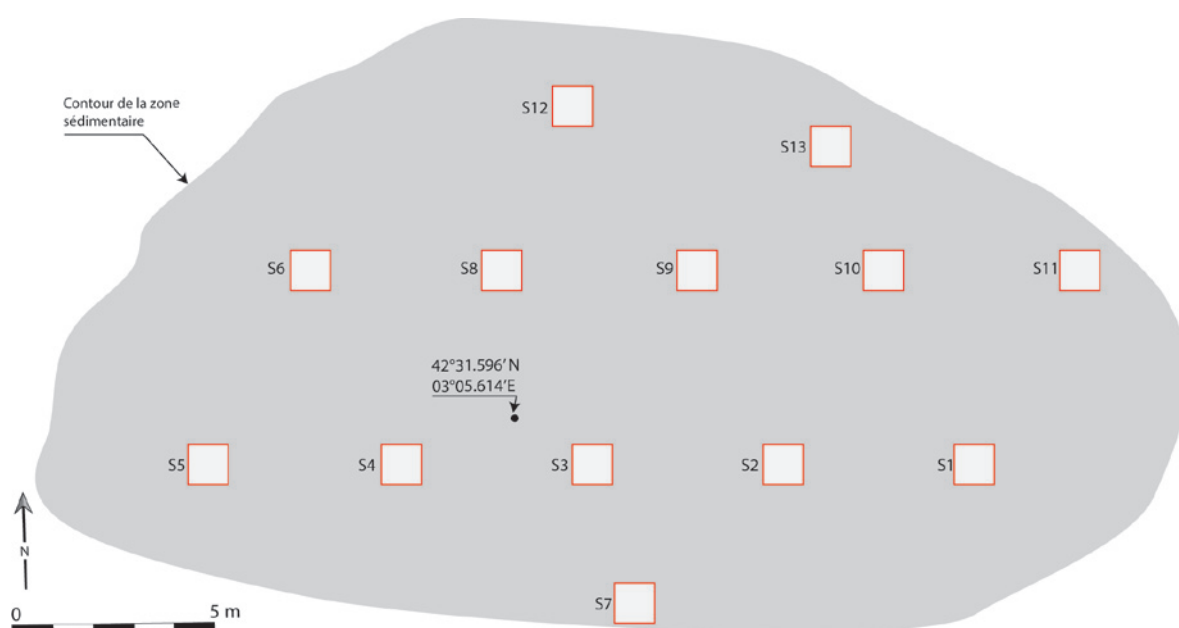


Figure 2 : Plan général de l'anomalie et des sondages ouverts en 2019 (DAO Aresmar).

pouvoir provenir d'une épave. Ils sont toutefois à l'origine des anomalies constatées lors des prospections. Ces éléments métalliques sont associés à un flacon de « Sirop Souverain Ch. Pivot », préconisé pour favoriser la digestion et produit entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle (fig. 3), ainsi qu'à une grosse vertèbre d'animal (bovidé, équidé ?).

Un seul artefact antique a été retrouvé dans un sondage. Il s'agit d'une pointe d'amphore indéterminée, percée d'un trou axial pour un probable réemploi indéfini.

Enfin, une prospection serrée a été réalisée sur la zone et autour dans un rayon de 50 m. Elle a livré 24 fragments de céramiques, tous retrouvés épars sur l'ensemble de la surface sondée. Dans ce lot, les fragments d'amphores italiques dominent, avec 16 restes dont 5 d'amphores gréco-italiques, 8 d'amphores italiques (Dressel 1A et 1C), ainsi que 3 de panses d'amphores indéterminées présentant une pâte italique à dégraissant volcanique. Les productions ibériques sont représentées par deux pointes d'amphores Pascual 1, ainsi que par 4 fragments d'amphores Dressel 20 et une anse pouvant évoquer une amphore Haltern 70. À ces éléments, il faut associer un fond de jatte glaçurée évoquant l'époque Moderne. Malgré la prédominance du mobilier de provenance italique déjà perçue lors des plongées de prospection, ce matériel céramique ne présente pas de cohérence globale et ne peut être associé à un seul fait de mer.

Le gisement d'anse des *Reguers 2* correspond à des vestiges contemporains métalliques non identifiables, à l'aplomb desquels les mouvements de mer ont apporté des fragments d'amphores variés. Ces vestiges sont sans doute à l'origine de la zone sédimentaire repérée. Leur présence ne s'explique toutefois pas, et peut-être sont-ils liés à des rejets de dragage issus de l'aménagement du port de Collioure dans les années 1970, bien que deux zones de rejets identifiés ne soient pas dans le secteur (au large d'Argelès-sur-Mer et face à la chapelle Saint-Vincent de Collioure).

Franck Brechon



Figure 3 : La bouteille de « Sirop Souverain Ch. Pivot » agglomérée aux concrétions métalliques (cliché Aresmar).

Nom de la commune : Elne

Nom de l'opération : Plateau des Garaffes

Type d'intervention : fouille programmée

Responsable : Passarrius Olivier (Service Archéologique Départemental)

Equipe de terrain : Bénézet Jérôme, Illes Pauline, Lambert Sylvain, Mistretta-Verfaillie Camille, Passarrius Olivier (SAD 66), Coste Margault, Develle Arthur, Graell Sébastien, Grobs Marine, Héquet Maxime, Jardi Amandine, Pignoly Lilou, Rossello Lydia, Zacchia Elise (bénévoles).

Collaborateurs scientifiques : Argant Thierry (Eveha, Études et Valorisations archéologiques, études archéozoologiques), Bellavia Valentina (Eveha, Études et Valorisations archéologiques, études anthracologiques), Catafau Aymat (Université de Perpignan, études documentaires et historiques), Dunyach Ingrid (étude de la céramique attique), Eppe Guillaume (Service Archéologique Départemental, dépouillement et analyse des registres paroissiaux d'époque moderne), Giresse Pierre (LEGEM, Université de Perpignan, études pétrologiques), Kotarba Jérôme (Inrap, étude du mobilier antique), Martzluff Michel (Université de Perpignan, archéologie du bâti), Moncunill Martí Noemí (Université de Nottingham – CSAD, Université d'Oxford, étude des graffitis préromains), Respaut Cécile (bâti ancien), Ros Jérôme (CNRS, études carpologiques).

La campagne de 2019 sur le plateau des Garaffes, à Elne, est la première d'un nouveau programme triennal de la fouille. L'emprise a été agrandie d'un tiers vers le sud, à l'ancien emplacement du Monument aux Morts, déplacé une vingtaine de mètres plus loin. Elle atteint désormais 200 m² de superficie (**fig. 1**).



Figure 1 : Vue générale de la fouille dans son environnement (cliché T. Souloy, Drone Explorer).

L'occupation de l'âge du Fer a désormais pu être étudiée sur toute sa séquence dans deux secteurs. Toutefois, l'ampleur conséquente de la stratigraphie – 4 m en moyenne depuis le sol actuel – n'a permis d'atteindre les niveaux les plus anciens (fin du VI^e - début du Ve s. av. n. è.) que sur des superficies relativement faibles. Cet espace est occupé de manière continue depuis les origines de l'agglomération jusqu'au début du III^e s. av. n. è. : plus d'une dizaine de sols – la plupart associés à des foyers – ont en effet été identifiés.

Pour les phases les plus anciennes, nous n'avons pas pu identifier d'élément structurant de l'habitat, trous de poteaux ou maçonneries. Toutefois les découvertes de torchis – parfois abondantes – permettent d'assurer que celui-ci était tout d'abord constitué de matériaux périssables (bois et terre sans doute) avant qu'une réorganisation complète de l'habitat introduise dans le courant du Ve s. av. n. è. la construction en adobes sur solin de galets liés à la terre. Une trame orthonormée est désormais mise en place et celle-ci semble en usage tout au long de l'âge du Fer (**fig. 2**) et sans doute même au-delà, quoiqu'avec certaines adaptations.



Figure 2 : Vue partielle du secteur 2, sur lequel on peut apprécier la superposition des maçonneries entre le Ve et le II^e s. av. n. è. (cliché J. Bénézet, SAD66).

La question du III^e s. av. n. è. est toujours pendante, car si l'on constate son absence quasi totale dans la plupart des secteurs – à part quelques éléments en position résiduelle attribuables au dernier tiers du siècle – l'agrandissement de cette année a permis d'étudier quelques vestiges associés à des bols de l'atelier des « Petites Estampilles » et des amphores de Marseille qui peuvent prolonger la chronologie sur une partie de la première moitié du siècle. La poursuite de la fouille de cette séquence, l'année prochaine, permettra peut-être de mieux appréhender cette période encore très mal documentée et qui constitue une lacune dans la connaissance de l'agglomération.

L'absence de vestiges postérieurs à l'époque augustéenne précoce est inhérente aux importants travaux d'aménagement de l'espace avec la construction de la cathédrale du haut Moyen Âge. Cette campagne, avec l'extension de l'emprise de fouille sous le Monument aux Morts, portait en elle l'espoir de mettre au jour des vestiges conservés de la cathédrale, mieux encore, des niveaux de sol qui nous auraient aidé enfin à préciser les chronologies d'occupation et surtout d'abandon de l'édifice. Cela n'a pas été le cas. Cette zone a été profondément bouleversée par des affouillements d'époque moderne, liés en tout premier lieu à l'épierrement des maçonneries mais aussi à la construction du Monument aux Morts. Ce constat est également exacerbé par le recours à des fondations moins profondes. Les murs, construits à la chaux, sont fondés sur des tranchées comblées de galets... et c'est souvent tout ce qui reste ici.

L'information est cependant là et le plan de la cathédrale primitive a pu être complété. La grande église mise au jour à Elne présente des proportions monumentales. De plan basilical, elle est constituée d'une grande nef, unique, qui mesurait 20 m de largeur, pour une longueur inconnue, supérieure à 30 m. L'abside mesure 12,70 m de diamètre interne, pour une profondeur d'environ 5,60 m. Le mur, qui assure à l'édifice un chaînage transversal, soutenait également un emmarchement qui permettait d'accéder à un chœur surélevé. On imagine, compte-tenu de la présence d'un mur de chaînage, que l'abside était voûtée en cul de four, maintenue à hauteur du mur MR 2 par un arc triomphal qui participait à la fermeture du chœur. La couverture de la nef était certainement soutenue par une charpente avec ferme. Le diamètre important de l'abside et l'absence de supports de piliers ou de colonnes permet de rejeter l'hypothèse de collatéraux qui auraient permis ainsi de réduire la longueur de l'entrait.

Les niveaux du Moyen Âge se caractérisent essentiellement par les vestiges de l'église Saint-Étienne (**fig. 3**), conservés uniquement à hauteur des fondations, quand celles-ci n'ont pas tout bonnement disparu lors de l'épierrement massif des maçonneries à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle. Il ne s'agit pas de celle mentionnée dans les textes à partir de 934, mais vraisemblablement d'une reconstruction que l'on tente aujourd'hui de dater par le comblement des silos qui nous paraissent antérieurs à son installation. Les quelques silos et fosses mis au jour durant cette campagne n'apportent rien de plus. L'indigence du matériel médiéval, noyé dans un important mobilier résiduel protohistorique ou antique, en limite considérablement la pertinence en terme de construction chronologique.



Figure 3 : Vue générale de la chapelle Saint-Étienne : l'abside au second plan, appuyée sur un mur de la cathédrale primitive ; au premier plan, la tombe maçonnée qui se trouvait dans la nef (cliché O. Passarrius, SAD66).

Enfin, les deux espaces où la fouille a été terminée, au nord de l'emprise de fouille, ont été en grande partie remblayés afin de les sécuriser et de retrouver un niveau de circulation environ 50 cm sous le niveau de sol actuel du plateau. Préalablement, certaines des maçonneries de la cathédrale primitive ont été rehaussées (**fig. 4**) dans les parties les plus abîmées afin de donner une hauteur régulière à l'ensemble. Ces travaux s'intègrent dans le cadre d'un projet de mise en valeur des vestiges.

Jérôme Bénézet et Olivier Passarrius

Nom de la commune : Elne

Nom de l'opération : rue Ledru-Rollin

Type d'intervention : sondage programmé

Responsable : Bénézet Jérôme (Service Archéologique Départemental)

Équipe de terrain : Bénézet Jérôme, Illes Pauline (SAD 66).

En 2018, deux nouveaux résidents d'Elne nous ont contactés pour que nous réalisions des fouilles archéologiques dans une grange située dans la ville basse d'Elne, *intra muros*, au n° 11 rue Ledru-Rollin. La forte implication, depuis 2012, du Service Archéologique Départemental dans les travaux de recherche archéologique sur l'agglomération d'Elne, ponctuée de diagnostics, sondages et fouilles tant programmées que préventives, nous a incités à répondre favorablement à leur proposition. Les résultats issus de ce sondage, réalisé au printemps 2019, ont livré de nouvelles informations concernant l'occupation de la ville basse d'Elne. Cette opération a permis l'étude de vestiges qui s'étendent de l'âge du Fer à l'époque contemporaine, avec des hiatus importants.

Les niveaux les plus anciens, datant de la fin du premier âge du Fer, ont été mis au jour à plus de 2 m de profondeur. Malheureusement, ils n'ont pu être étudiés que par le biais de deux sondages carottés, sur une épaisseur de plus de 60 cm. Leur chronologie est, sans doute, à situer à cheval sur les VI^e et V^e s. av. n. è. La fouille du parvis de la Mairie en 2005 et celle de la place du Planiol, en 2015, avaient permis de proposer l'existence d'une occupation relativement étendue dans la ville basse à la fin du premier âge du Fer ; ce nouveau sondage semble donc le confirmer une fois encore. Malheureusement, la profondeur conséquente des vestiges rend leur étude particulièrement ardue. Il sera



Figure 4 : Les travaux de restauration des maçonneries de la cathédrale primitive (cliché J. Bénézet, SAD66).

toutefois intéressant de poursuivre les investigations dans la ville basse d'Elne afin de pouvoir, peut-être, mieux caractériser la fonction de cet espace et donc le lien qu'il peut entretenir avec la ville haute. Ces deux entités, qui se mettent en place concomitamment, sont indissociables si l'on veut appréhender de manière satisfaisante la structuration de l'habitat dans l'agglomération protohistorique.

On assiste ensuite à un très grand hiatus puisque ce sont des niveaux des XI^e-XIII^e s. qui s'y superposent directement. Durant cette période, un mur de terre massive est aménagé, mais l'on ne connaît pas sa fonction, peut-être un mur de terrasse. Vers la fin du XIII^e ou au début du XIV^e s., un bâtiment en galets liés au mortier de chaux comprenant une assise de réglage en briques se superpose parfaitement au mur précédent (**fig. 1**). Ce bâtiment, qui doit avoir une durée de vie assez courte, est violemment détruit avant le milieu du XIV^e s. par un incendie. Plusieurs éléments de poutres ou solives calcinées ainsi qu'une jarre hispanique écrasée sur place (**fig. 2**) ont été recueillis sous l'effondrement de la toiture et des superstructures en terre massive.

Postérieurement, les traces d'occupation sont plus ténues. Une vaste fosse, très partiellement fouillée matérialise une fréquentation de ces lieux au XV^e s. Puis, entre le XVI^e et le XVIII^e s., la grange actuelle est construite (**fig. 3**). On retrouve ensuite une série de remblais de nivellement et de niveaux de sols qui matérialisent sa vie jusqu'à nos jours.

Jérôme Bénézet



Figure 1 : Le mur en galets et briques liés au mortier de chaux du XIIIe-XIVe s. qui se superpose parfaitement au mur de terre massive antérieur (Elne, rue Ledru-Rollin, cliché J. Bénézet, SAD66).



Figure 2 : Les fragments de la jarre hispanique écrasée suite à l'incendie et à l'effondrement du bâtiment, dans le courant du XIVe s. (cliché J. Bénézet, SAD66).



Figure 3 : L'un des murs de la grange d'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.) dans laquelle a été réalisé le sondage (cliché J. Bénézet, SAD66).

Nom de la commune : Eyne

Nom de l'opération : Avenue de Catalogne,
Serra del Bosc

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (InrapMéditerranée)

Équipe de terrain et de post-fouille :

Christophe Durand, Catherine Bioul,
Christophe Cœuret (Inrap), Delphine Bousquet

Collaborateurs scientifiques :

Delphine Bousquet, Pierre Campmajo, Isabel
Figueiral, Michel Martzluff et Christine Rendu

Le diagnostic réalisé à Eyne, en août 2019, prend en compte un terrain de 7000 m² proche de l'avenue de Catalogne. Situé dans la partie médiane de la station de ski d'Eyne, il concerne une parcelle en pente douce vers le nord (fig. 1).

Des colluvions récentes sont parfois présentes en bas de parcelle. Ailleurs, sous la pelouse d'altitude, le terrain naturel est directement affleurant, sous la forme de roches granitiques dégradées.

Un site archéologique a été délimité dans le terrain à aménager. Il comprend un niveau de sol ancien préservé en profondeur et, tout autour, quelques grandes fosses. De plus petites excavations correspondent à des trous de poteaux et participent notamment à un alignement de près de 25 m de long (fig. 2).

Il comprend une zone avec un horizon brun conservé en place sur environ 300 m². Ce niveau contient du mobilier en densité forte. Il s'agit surtout de céramique modelée, dans un bon état de conservation, associée à un peu d'outillage lithique. La diversité des récipients et des décors, la présence de morceaux d'assez grosse taille, montrent une zone habitée. D'ailleurs, un niveau de sol a été entrevu ponctuellement à la base de l'accumulation.

Ce mobilier céramique reste toutefois difficile à dater précisément, autrement que d'un large premier âge du Fer (détermination Pierre Campmajo). Des datations radiocarbones réalisées sur des graines dans trois contextes différents caractérisent une fréquentation du lieu qui démarre au Bonze final et se termine au I^{er} âge du Fer. La plage chronologique est large et pourrait comprendre plusieurs temps d'occupation disséminés dans une période allant entre -1200 à -762 avant notre ère (datations calibrées).

Un regard rapide porté par I. Figueiral sur ces graines avant leur envoi pour des datations radiocarbones, atteste la présence de blé, d'orge et de seigle.



Figure 1 : Depuis la station de ski, le terrain plat à aménager se situe au second plan (cliché C. Durand, Inrap).



Figure 2 : L'alignement de piquets peints symbolise les trous de poteau observés en bordure de l'horizon brun (cliché C. Durand).

Le site *Serra del Bosc* 433, mis en évidence lors de cette opération, apparaît comme une découverte originale, tant au niveau de la datation que des vestiges présents et de leur structuration. Sa position dans un espace intermédiaire de la haute montagne ne fait que renforcer ces intérêts multiples.

Jérôme Kotarba

Nom de la commune : Ille-sur-Tet

Nom de l'opération : Zac la Caseta, tranche 1

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et de post-fouille :

Olivier Soulliaert, Catherine Bioul, Véronique Vaillé (Inrap)

Collaborateur scientifique :

Pierre-Yves Melmoux

La première tranche de la ZAC *la Caseta* à Ille-sur-Tet concerne une superficie d'un peu plus de 3,8 ha, s'incluant dans des lotissements déjà existants. Les terrains sondés correspondent à des vergers encore en exploitation en 2017.

Le terrain soumis au diagnostic de 2018 comprenait de gros bourrelets de galets en élévation, liés à l'épierrement des parcelles en culture. Ils proviennent de dépôts alluviaux anciens et notamment de chenaux pouvant contenir des galets de 0,5 m de côté. Entre ces bourrelets grossiers, des dépôts plus fins se sont mis en place, sous la forme de limon sableux. Ils peuvent atteindre au maximum un mètre sous la surface actuelle, et présentent parfois une coloration ocre ou brune qui indique le développement d'une pédogenèse.

Un foyer à pierres chauffées, de forme circulaire et de 1,10 m de diamètre a été observé dans le limon sableux ocre, avec un niveau d'apparition à 0,80 m sous la surface. Il n'a pas livré de mobilier permettant de le dater et doit être rattaché à la Préhistoire ou la Protohistoire sans plus de précision (**fig. 1**).

Dans une autre zone remplie de sédiment fin, ce sont des ensembles cohérents de fosses de plantation de vigne qui ont été mis en évidence. Il s'agit de creusements allongés et étroits qui s'agencent en rangs assez réguliers (**fig. 2**). La particularité de ces vignes est d'avoir des rangs non pas rectilignes mais avec des courbures marquées. Il s'agit d'une adaptation aux contraintes des bourrelets caillouteux environnants. Un unique tesson observé dans le comblement d'une fosse correspond à une céramique glaçurée attribuable au bas Moyen Âge ou à l'époque Moderne.



Figure 1 : Le foyer à pierres chauffées dans les limons fins (cliché O. Soulliaert, Inrap).



Figure 2 : Alignements de fosses de plantation (cliché O. Soulliaert, Inrap).

Les autres vestiges diffus observés correspondent aux travaux agricoles d'époque contemporaine, associés aux plantations d'arbres et aux limites parcellaires actuelles.

Parmi les petits objets métalliques recueillis dans le niveau de surface on remarquera la rareté des objets pouvant être associés à l'un des siècles de la ville (XVI^e-XVII^e s.), et la découverte d'un petit insigne de pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

Jérôme Kotarba

Nom de la commune : Laroque-des-Albères
Nom de l'opération : *Mas Paco 1/Castellet*
Type d'intervention : fouille programmée
Responsable : André Constant (Aix-Marseille Université, CNRS, La3m, UMR7290, Aix-en-Provence, France)
Collaborateurs scientifiques : Jérôme Bénézet (SAD 66), Anne Cloarec-Quillon (La3m UMR 7298, AMU/CNRS), Heike Hansen (La3m UMR 7298, AMU/CNRS), Michel Martzluff (UMR 7194-CNRS-MNHN-UPVD), Cécile Respaut (Inrap), Dylan Nouzeran (La3m UMR 7298, AMU/CNRS), Aline Durand (CReAAH UMR 6566, Université du Maine/CNRS), Isabelle Rodet Bélarbi (Inrap, CEPAM UMR 7264, UNS/CNRS), Jérôme Ros (UMR 7209 Sorbonne Universités MNHN, CNRS), Myriam Sternberg (CCJ UMR 7299, AMU/CNRS).

La fouille programmée conduite au mois de juin 2019 au site du *Mas Paco 1 / Castellet* s'inscrit dans le cadre du programme de recherche et de valorisation scientifique conventionné pour une durée de 3 ans entre la Municipalité de Laroque-des-Albères et le laboratoire du La3m (Aix-Marseille Université/CNRS). Il projette l'étude archéologique pluridisciplinaire de trois sites médiévaux désertés, localisés sur les bas-versants et préalablement datés des VIII^e-XII^e siècles (**fig. 1**) : deux roques castrales (sites de La Soulane I/II – cat. *La Solana* – et du *Mas Paco 1/Castellet*) et une église (Saint-Fructueux de *Roca Vella*).

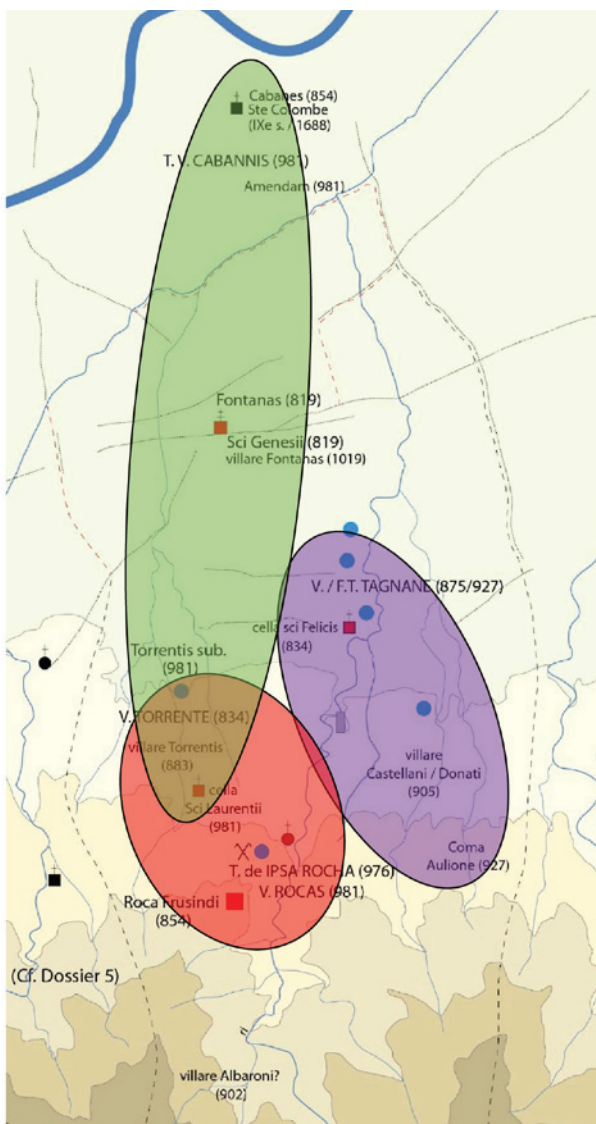
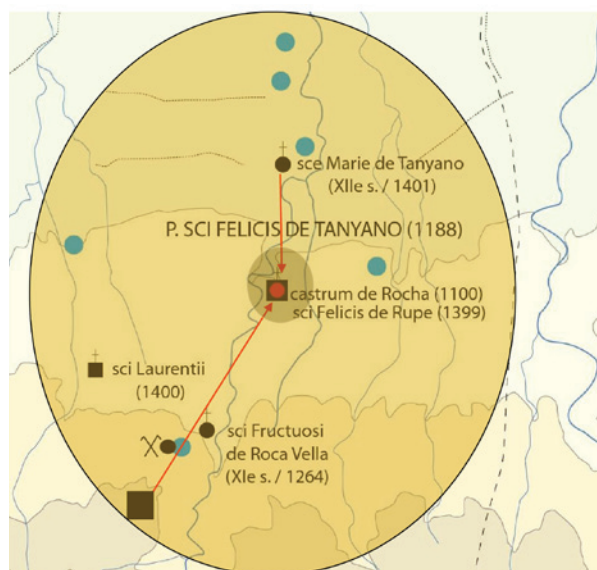


Figure 1 : Laroque des Albères, des aires du pouvoir alto-médiévales à la paroisse territorialisée : modélisation cartographique. Au cours du XI^e siècle au plus tôt, le recentrage spatial des aires de domination au pied du versant (*villa* de Saint-Félix de *Tanyà*) provoque une refonte et polarisation de l'habitat autour du chef-lieu castral et paroissial constituant les prémices du village actuel, d'après A. Constant 2005.

1 - Découvert en 2009 par Martine Camiade et Jean-Pierre Lacombe, le site du *Mas Paco 1* a été identifié par ces derniers au toponyme médiéval *Castellet* cité dans un capbreu du XIII^e siècle.

Les données textuelles des IX^e-XII^e siècles suggèrent que ce trinôme de pôles ruraux formait, avant le XII^e siècle, les anciens chefs-lieux d'un domaine fondé aux VIII^e-IX^e siècles dans le contexte de la reconquête carolingienne par concession en l'an 854 de terres fiscales (« *aprision* ») à Sumnold et Riculfe, fils du « vicomte » Adefons, « goths » et fidèles du roi Charles-le-Chauve. Selon toute vraisemblance, l'émergence de la paroisse de Saint-Félix de *Tanyà* au pied du versant dans le courant des XI^e-XII^e siècles fut à l'origine d'un remodelage des circonscriptions carolingiennes issues de cette concession et d'une polarisation de l'habitat à l'origine du bourg castral devenu chef-lieu paroissial et castral.

Aux prémices de ce programme, la fouille de 2019 a été conduite au *Mas Paco 1* par une

équipe composée de quatre professionnels, de cinq étudiants des universités de Perpignan et d'Aix-Marseille en formation de terrain ainsi que de bénévoles des associations du Patrimoine de Laroque et d'Histarc. A l'issue d'efforts importants pour dégager manuellement un épais pierrier de destruction, les vestiges d'un château médiéval sont apparus dans un état de conservation exceptionnel. Les premiers résultats sont positifs et dévoilent d'autant plus l'existence, autour de Saint-Fructueux de *Roca Vella*, de la *villa Roca* mentionnée au Xe siècle.

D'un point de vue général, le plan des vestiges mis en évidence (fig. 2) évoque un établissement du type « motte/roque castrale » ou « château à motte » qui se répand largement en Occident à partir des environs de l'an Mil dans le contexte de la féodalité. D'une superficie d'environ 500 m², le site comprenait deux parties distinctes d'altitudes différentes : la « motte » (zone 1) et la « basse-cour » (zones 3 et 4) séparées par un fossé sec (zone 2). Au point le plus élevé, le château occupait une plateforme légèrement surélevée. Il formait, avant son abandon, dans le courant du XIIe siècle sans doute, un vaste corps de bâtiment de plan rectangulaire subdivisé en au moins quatre pièces contigües. Le flanc oriental du site bénéficiait des défenses naturelles offertes par la rivière encaissée de Laroque



Figure 2 : Laroque-des-Albères, Mas Paco 1/Castellet. Plan de masse des vestiges relevés en 2019 (DAO A. Constant, MNT D. Nouzeran).

remplissant de ce côté le rôle d'un large fossé rempli d'eau et aux parois hautes et verticales.

En zone 1, la fouille intégrale d'une pièce (fig. 3) positionnée directement en bordure du fossé a révélé une évolution du site bien plus complexe qu'attendue. Les deux séquences principales établies au-dessus du substrat s'inscrivent globalement entre les VIIIe-XIIe siècles et restent à préciser par une batterie de datations par le 14C.

Les fonctions remplies par cette seule partie du



Figure 3 : Laroque-des-Albères, Mas Paco 1/Castellet. Vue depuis l'ouest, en zone 1, du bâtiment rectangulaire étroit mis en fouille en 2019 (cliché A. Constant).

château paraissent nettement tournées vers la défense du site durant les états d'occupation les plus tardifs :

- l'état le plus ancien observé à 2 m de profondeur sous la surface constitue les vestiges d'un habitat ou bien le premier état du château. Il s'agit de vestiges arasés et spoliés d'un bâtiment doté d'un foyer. A ce stade de l'étude, une datation du haut Moyen Âge (VIIIe-Xe siècles) est envisagée au regard de quelques traceurs céramiques en cours de vérification.

- l'état suivant s'étend sur les XIe-XIIe siècles selon une chronologie qui doit être également précisée au moyen de datations par le radiocarbone. Cette séquence a débuté par l'apport de remblais de nivellement, scellant les vestiges de l'habitat précédant et contenus par de puissants soubassements de gros blocs. En bordure du fossé, le bâtiment rectangulaire étroit a été aménagé sur ces remblais et doté de murs épais (1,20 m) réalisés en pierres locales liées à la terre. Des calages de poteaux disposés à la base des parements intérieurs des murs évoquent l'existence d'un étage sur plancher reposant sur des madriers. Le niveau de sol intérieur du rez-de-chaussée a livré les indices matériels d'une fonction défensive (armes de jet) et d'une présence d'équidés (clous à ferrer), indiquant

sans doute le fait que cet espace était à la fois réservé à la défense du château et à la stabulation (écurie). Ce bâtiment a été l'objet de modifications notables : des accès ont été bouchés et le mur sud a été entièrement reconstruit (XIIe siècle ?) et élargi pour constituer, dans l'état final d'occupation, une sorte d'enceinte pour renforcer sans doute la défense du château. Avant le XIIIe siècle, le bâtiment s'effondre et l'on y verra le signe que ce château fut peut-être volontairement détruit et en tous cas déclassé.

Au-dessus des effondrements, la fouille a révélé des indices de fréquentation et divers aménagements : des traces de feu encore mal datées et, dans l'horizon le plus récent en surface du site, un poste de tir aménagé dans le pierrier. La découverte en deux points distincts de 10 cartouches de type Mauser datables des années 30 indique le fait que ce point d'observation de la vallée de Laroque fut sans doute aménagé durant la Seconde Guerre mondiale par les troupes allemandes.

de la région un exemple très rare de château bien conservé du type « motte/roque castrale ». Les premiers résultats sont intéressants à plus d'un titre. Notamment, le courant du XIIe siècle serait bien le moment charnière où s'opéra le basculement de l'ancien système de peuplement carolingien du terroir de Saint-Fructueux/*villa Roca* vers le village actuel pour former dès lors pleinement le bourg castral et paroissial. Gageons que la poursuite des fouilles permettra de comprendre davantage ces dynamiques d'occupation et de mieux saisir les causes intrinsèques à l'abandon et au déclassement de sites anciennement implantés sur les versants de l'Albera.

André Constant

Le site du *Mas Paco* 1 constitue à l'échelle



Figure 4 : Le site du *Mas Paco* 1 /Castellet au premier plan.

A l'arrière plan, le site de hauteur du haut Moyen Âge identifié à la *Roca Frusindi* carolingienne citée au IXe siècle (cliché A. Constant).

Nom de la commune : Perpignan

Opération : église Saint-Jean-le-Vieux, bas-côté sud

Type d'intervention : sondage archéologique

Responsable : Nicolas Guinaudeau (Sarl Acter)

Equipe de terrain : Guinaudeau Nicolas, Maintenant Julien, Roguet Guillaume, Bailly François, Barreto Jérôme, Delloue Alexandre, Fuzeau Joseph, Perals Olivier

Collaborateurs scientifiques : Puig Carole (étude documentaire), Roguet Guillaume (photogrammétrie) et Villanueva Edith (céramologie)

Un sondage a été mené dans le bas-côté sud de l'église Saint-Jean-le-Vieux (**fig. 1**) entre le 9 et 13 décembre 2019 dans le cadre d'une étude du bâti menée sur l'ensemble de l'édifice actuel construit entre la fin du XI^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle. Cette intervention a permis l'étude de vestiges bâtis médiévaux et d'aménagements plus récents. Les données recueillies lors de cette opération complètent les informations acquises lors des interventions archéologiques antérieures menées dans l'édifice depuis la fin du XIX^e siècle.

Les données recueillies durant l'opération, en cours d'exploitation au moment de la rédaction de cette notice, démontrent une occupation du site depuis le Moyen Âge central jusqu'à la période contemporaine. Outre les vestiges du mur gouttereau sud, plusieurs faits archéologiques ont été



Figure 1 : Vue du sondage en fin de fouille (cliché N. Guinaudeau, Acter).

détectés dans ce sondage. L'étude des structures dégagées permet de déceler plusieurs aménagements successifs dans l'angle sud-est du bas-côté sud de l'édifice religieux. La construction du mur gouttereau sud, réalisé en galets liés par un mortier de chaux, est intervenue à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle au regard de la datation des sculptures du portail méridional



Figure 2 : Portail Notre-Dame-dels-Correchs (église de Saint-Jean-le-Vieux). Le sondage a été réalisé sous l'arcade, à droite sur le cliché. (cliché N. Guinaudeau, Acter)

réalisé en marbre de Céret. Le mur gouttereau sud vient s'appuyer contre une maçonnerie pré-existante correspondant à la fondation en galets du portail roman de Notre-Dame-dels-Correchs réalisé en grès rouge et attribués stylistiquement au XII^e siècle (**fig. 2**).

L'espace sondé est réaménagé au début de la période moderne (XV^e ou XVI^e siècle), une grande arcade étant mise en place entre le bas-côté sud et une chapelle servant de sacristie au XVIII^e siècle. L'ouverture de ce passage s'accompagne de la pose de nouveaux sols (calade en petits galets dans la chapelle et sol en brique dans le bas-côté sud). Ce passage est ensuite obturé par une maçonnerie faite de briques et de galets qui, compte tenu de sa mise en œuvre particulière, pourrait remonter au XVII^e ou XVIII^e siècle. Une porte de faible largeur est aménagée à son extrémité est, mais celle-ci est bouchée dans un second temps. Une structure en brique de plan quadrangulaire très détériorée, aménagée contre le parement nord du mur séparant l'ancienne chapelle du bas-côté sud, a été partiellement dégagée. Si son plan et ses dimensions incitent à l'identifier comme un ancien caveau, la fouille de son espace intérieur n'a révélé ni sépulture, ni réduction.

Des travaux d'envergure ont été menés dans le bas-côté sud de l'église Saint-Jean-le-Vieux entre 1951 et 1955 sous la direction de Sylvain Stym-Popper, architecte des Monuments Historiques. Le pilier ouest de l'arcade a été repris en pierre de taille de Baixas, alors que le portail Notre-Dame-dels-Correchs a été restauré. La pose du sol actuel en brique au-dessus d'une dalle en béton après un décaissement préalable marque la fin de cette phase de travaux.

Nicolas Guinaudeau

Nom de la commune : Perpignan

Nom de l'opération : Nouvelle voirie au Parc Ducup

Type d'intervention : fouille préventive

Responsable : Cédric da Costa (Inrap Midi-Méditerranée)

Collaborateurs scientifiques : Vianney Forest (archéozoologie), Isabel Figeral (carpologie et anthracologie), Christophe Cœuret (infographie), Jérôme Bénézet et Jérôme Kotarba (céramologie), Cédric da Costa (dolium et terre cuite architecturale), Pierre-Yves Melmoux (numismatique)

Découvert en 1954 par Jean Abélanet, l'établissement rural antique de *La Torre / Mas Ducup* a été reconnu sur une surface minimum de 1 ha. Il a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2013 sur une zone correspondant à l'extrémité occidentale du site et ce en préalable à la construction d'une voirie par la Communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée.

L'emprise de la fouille est localisée à quelques 4 km à l'ouest du centre-ville de Perpignan dans une zone de friche agricole en cours d'urbanisation. Elle occupe une terrasse alluviale prenant la forme d'une légère butte localisée à 400 m du lit actuel de la Tet.

La fouille s'est déroulée du 15 mai au 9 juin 2017 avec une équipe composée de personnels Inrap et de bénévoles de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales.

Les vestiges ont été rencontrés entre 0,10 et 0,50 m de profondeur sous le niveau de sol actuel. Ils apparaissent majoritairement sous le niveau des labours et sont creusés dans la terrasse alluviale sous-jacente. Leur état de conservation est jugé décevant avec des structures en creux, le plus souvent conservées au niveau du fond de fosse, et des murs préservés au mieux sur une seule assise de fondation.

Pour l'essentiel, il s'agit de deux fosses datées du second âge du Fer et de structures en lien avec la partie productive d'un domaine agricole ayant fonctionné entre le Ier s. av. n. è. et la fin du IVe s. de n. è., des vestiges d'un ancien mas attribuable au bas Moyen Âge et/ou à l'époque Moderne ainsi que d'une vingtaine de petites fosses de datation indéterminée (fig. 1).

Le second âge du Fer

Cette période est représentée par un possible fond de silo et par un trou de poteau distants de 32 m et datés des Ve-IVe s. av. n.-è.

Apparemment isolés, ils s'inscrivent probablement au sein d'un site à habitat dispersé dont les autres témoins de même période (puits, fond

de fosse, possibles poteaux) ont été retrouvés lors d'investigations précédentes à 125 m au sud-est (Kotarba, Donat, Mazière, 2009 ; da Costa 2018).

L'Antiquité

La période romaine républicaine, le Haut et le Bas Empire ont été documentés mais pèsent chacun d'un poids différent.

Si l'on excepte le mobilier issu de deux fossés, les séries céramiques sont de faible ampleur et dans le cas d'un site à occupation longue comme celui-ci, la part d'incertitude chronologique quant aux aménagements à faible potentiel céramique est importante.

La localisation de l'intervention sur l'une des bordures du site et l'état de conservation général ajoutent aux contraintes et rendent difficile une lecture diachronique de son évolution. Les résultats permettent de dresser un panorama fragmenté prenant la forme d'instantanés.

Des hiatus chronologiques apparaissent, des marqueurs comme la sigillée sud-gauloise ou plus globalement le IIe s. et le premier quart du IIIe s. sont sous-représentés. Une étude comparative des mobiliers de la fouille avec ceux de la série Abélanet a semblé nécessaire et a été réalisée par J. Kotarba, ce qui permettra de préciser ci-après la chronologie du site.

Enfin, les vestiges découverts désignent un espace dévolu à des activités productives ; la *pars urbana* se trouve non loin, certainement sur les parcelles situées immédiatement à l'est de l'emprise, la vaisselle de qualité collectée par Jean Abélanet ainsi que des éléments constitutifs de pièces chauffées par hypocauste trouvés lors de la fouille (*tegula mammata*, bobine, briquettes de pilettes) ne laissent pas de doute quant à son existence. Le terroir alentour a pu être appréhendé en partie lors d'interventions précédentes (Kotarba, Donat, Mazière, 2009 ; Kotarba, Aurand, 2010 ; da Costa 2013 ; da Costa 2018 ; Toledo-i-Mur 2019). Fossés, sols amendés et puits forment une trame qui s'étend sur un rayon d'au moins 220 m autour de la fouille.

La période romaine républicaine

Localisés en moitié sud de l'emprise, les témoins de cette période sont ténus. Il s'agit notamment d'une fosse de fonction indéterminée et d'un horizon sédimentaire sur lequel s'assoit le mur MR125. Ces éléments ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'une installation romaine républicaine précoce ou tardive ni d'ailleurs la nature ou l'importance de cette occupation.



Figure 1 : Localisation des vestiges
(topographie et DAO : C. Bioul et C. da Costa, Inrap).

Le Haut Empire

Aux alentours du changement d'ère, un chai est construit en partie nord de la fouille (ENS404). Seule sa partie occidentale a été fouillée, le restant se trouve hors emprise et se développe en direction de l'est.

Le bâtiment, de forme rectangulaire, est orienté à NL 79,5° E et mesure plus de 9 m de long pour 8,9 m de large hors œuvre. La surface utile de la portion fouillée étant de 60 m².

18 fosses de spoliation sont apparues. Elles sont organisées selon cinq travées parallèles orientées est-ouest. Les *dolia* sont très fragmentés, seuls 2 fonds étaient encore en place. Dix fragments présentent des coups de feu et des coulures caractéristiques de l'utilisation de la poix, résine appliquée à l'intérieur des *dolia* vinaires de manière à les rendre imperméables.

Appuyé contre le gouttereau nord du chai, un appentis en bois se développait à l'extérieur du bâtiment et venait protéger une zone de travail matérialisée par deux fonds de *dolia* encore en place.

À la fin du III^e s. ou dans le courant du IV^e s., les conteneurs du cellier sont complètement récupérés et l'espace intérieur est comblé au moyen d'un important remblai. Ce moment signe probablement l'abandon du bâtiment.

Au cours du I^{er} s., un second bâtiment est aménagé à une quarantaine de mètres au sud. Il montre une orientation à NL 19,8° O. Les vestiges prennent la forme d'une portion de mur (MR125) et de 6 poteaux se développant sur 19 m de long et 4 de large. Les extrémités nord, sud et ouest du bâtiment ne sont pas connues. Nous ne pouvons que supposer sa forme initiale : simple portique disposant d'une toiture monopente voire bâtiment à gouttereaux maçonnés et poteaux axiaux supportant une ferme triangulée. Le calcul de sa surface interne minimum peut ainsi varier du simple au double passant de 76 à 152 m².

On notera également que bien que cette zone ait moins souffert des travaux agricoles, aucun élément de sol maçonné n'a été rencontré ce qui semble indiquer l'existence d'un sol en terre battue. Une fonction en lien avec des activités productives (atelier, entrepôt) voire pastorales (écurie, bergerie) est suspectée. Son moment d'abandon n'a pu être déterminé.

Les vestiges de cette période sont complétés par 5 fosses appartenant à un large Haut Empire, leur fonction est indéterminée.

Le Bas Empire

Outre une série de 5 fosses à vocation indéterminée et un empierrement correspondant peut-être au reliquat d'un ancien chemin, cette période est représentée par 5 fossés localisés à l'extrémité nord de l'emprise.

Ils présentent l'intérêt de marquer une limite entre la *pars fructuaria* et l'*ager* de la *villa*. Les fossés FO42 et FO40 comblés respectivement au milieu du IV^e s. et dans les années 370-380 sont les témoins les plus tardifs de l'occupation antique.

Ils ont fourni d'importantes séries céramique et monétaire ainsi que plusieurs éléments liés à la vie du site (éléments de mouture, fragments de dolium, morceaux de briques épars, quelques briquettes de pavement, etc.).

Chronologie de l'occupation

Les données collectées lors de la fouille ne permettent pas de reconnaître une occupation continue entre une première installation à la période républicaine, dont la date précise reste incertaine, et le dernier quart du IV^e s.

Elles souffrent d'un biais de représentativité lié à l'état de conservation général et à la localisation de la fouille en bordure occidentale du site. La mise en correspondance du mobilier céramique issu des travaux de Jean Abélanet avec celui de la fouille de 2017 permet de l'atténuer.

Les séries anciennes conservées au dépôt archéologique départementale comprennent une importante collecte de mobilier effectuée par Jean Abélanet au fur et à mesure de ces passages sur ce site. Ces collectes sont clairement sélectives, privilégiant les éléments de forme aux tessons de panse, mais aussi les vaisselles de table aux amphores et aux céramiques communes. Ainsi la catégorie des sigillées sud-gauloise, à la fois du fait des décors, mais aussi d'estampilles, a fait l'objet d'une collecte très poussée. Le total de fragments n'est pas représenté à sa juste valeur, car il est supérieur à 3000 fragments.

Le décompte de cette série ancienne a été effectué lors du 2^e stage technique en archéologie organisé à Château-Roussillon l'été 1984, à l'initiative de Pierre-Yves Genty. Les comptages de la série du site du *Mas Ducup* ont été pris en charge par Philippe Couture. Ces décomptes ont été repris dans un tableau récapitulatif, pour être mis en parallèle avec le cumul de la fouille de 2017 (fig. 2).

Catégorie de mobilier	collection J. Abélanet	fouille 2017
Amphore diverse à pâte fine	100	939
Cér. modelée protohistorique	0	97
Cér. modelée antique	0	280
Cér. commune diverse	95	300
Cér. commune italique	8	1
Cér. africaine de cuisine	264	17
Campanienne diverse	20	7
Sigillée italique	55	2
Sigillée sud-gauloise	1100	13
Claire africaine	11	5
Claire A	104	0
Claire C	10	16
Claire D	27	32
Luisante	41	10
DSP	6	3
Cér. fine et semi-fine oxydante	385	1098
Cér. fine oxydante engobé	39	182
Cér. fine réductrice	261	225
Paroi fine diverse	364	17
Totaux	2890	3244

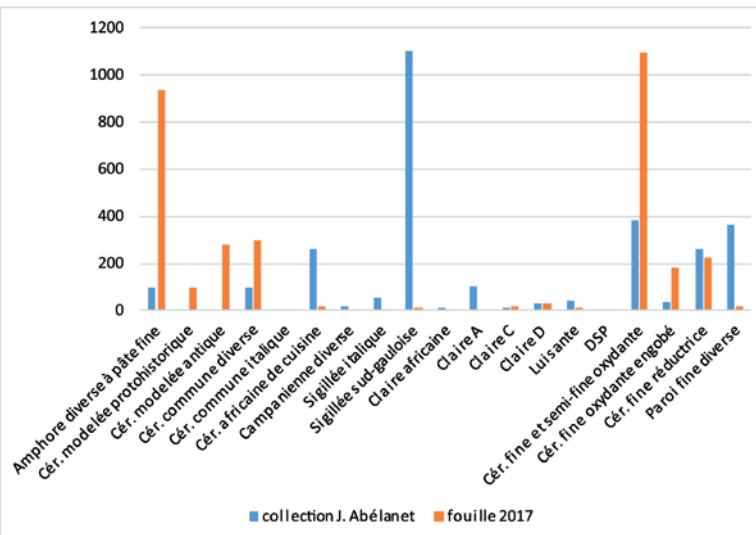


Figure 2 : Décompte comparée du mobilier céramique issu des travaux de J. Abélanet et de la fouille de 2017 (DAO J. Kotarba, Inrap).

Les volumes globaux sont de même ordre : près de 4800 fragments pour la série ancienne, pour 3244 pour celle de 2017. Le poids anormal des sigillées de la série ancienne pose souci pour une représentation équilibrée et a de ce fait été réduit de façon arbitraire à 1000 fragments.

Si on pratique un balayage chronologique, on notera tout d'abord que l'occupation proto-historique du lieu, attestée par la fouille de deux fosses en 2017, ne transparaît pas vraiment dans l'inventaire des séries anciennes.

La céramique campanienne est présente dans les deux collections en petite proportion. De l'amphore italique est bien attestée dans la fouille de 2017. Il y a à la fois quelques ensembles clos de cette période qui montrent une installation sur place, mais aussi des débris disparates qui participent à un bruit de fond dont il aurait été bien difficile de savoir s'il est dû une simple mise en culture de ce terroir. D'ailleurs, les éléments recueillis pour la période romaine républicaine ne permettent pas de savoir si la première installation date des années -120/-80 ou bien si elle est du second quart du Ier s. av. n. è.

De la sigillée italique a été collectée par Jean Abélanet. Il y a aussi deux morceaux observés en 2017. Cela laisse entrevoir une occupation dans la seconde moitié du Ier siècle av. n. è. et le changement d'ère.

La sigillée sud-gauloise est très abondante dans les collections anciennes. Il a été inventorié des coupes décorées Drag 29, Drag 30 et Drag 37, des formes décorées plus rares comme Knorr 78 et d'autres récipients fermés, les coupelles, coupes et assiettes Drag 15/17, Drag 18, Drag 18/31, Drag 22/23, Drag 24/25, Drag 27, Drag 33, Drag 35/36, Curle 15, Haltern 8. L'ensemble couvre tout le Ier siècle de notre ère. Le milieu et

la seconde moitié de ce siècle sont bien représentés. D'autres céramiques comme les parois-fines en attestent. Au niveau de la fouille de 2017, quelques contextes appartiennent au Ier siècle de notre ère. La sigillée sud-gauloise est peu présente, de manière assez étonnante, à moins de considérer qu'il n'y a pas eu de dépotoir lié à la table.

La fin du Ier, le IIe siècle et le début du IIIe de n. è. sont quasi-absents de la fouille de 2017. La claire A n'est pas du tout attestée et les céramiques africaines de cuisine sont rares, ce qui n'est pas fréquent en Roussillon. Au niveau des collectes anciennes, il y a des formes comme Hayes 8A, 9A, 14A qui attestent de la vie du site durant cette période.

La claire C est attestée dans plusieurs contextes de la fouille et aussi dans les collectes de surface. Elle caractérise, en même temps que des jattes carénées engobées (appelées « ocre-lustré » en 1984) une présence nette à partir du second quart du IIIe siècle, puis du IVe. La céramique luisante est représentée dans les deux assemblages, mais reste peu nombreuses comme c'est souvent le cas en Roussillon. La claire D a à peu de choses près la même répartition. Au niveau des formes présentes, le plat Hayes 61A est attesté dans les séries anciennes, et c'est surtout celui de forme Hayes 59 qui a été retrouvé dans les contextes les plus tardifs. Un seul exemplaire de plat Hayes 67 a été trouvé dans la fouille du fossé FO40, en association avec deux éléments de DSP. Ils constituent les éléments les plus récents de l'occupation antique. On remarquera notamment l'absence totale des coupes et plats en claire D de forme Hayes 99 et 87, qui attestent en Roussillon des occupations de la seconde moitié du Ve siècle. Si quelques rares tessons décorés de rouelles estampées sont

attestés dans l'inventaire des séries anciennes, il n'y a pas de rebord associé. Il semble donc clair tant pour la fouille de 2017 que pour l'ensemble du site, que cette période voisine des années 380 marque la fin définitive de cet habitat. Il n'existe plus au début du Ve siècle, période où l'on observe souvent les premières installations de nouveaux habitats ruraux qui se développeront à la période wisigothique.

L'occupation du *Mas Ducup* est ainsi un peu plus longue que celle du *Petit Clos*, mise en place dans les années -70 et dont la disparition au niveau du chai le plus tardif date du premier quart du IIIe siècle (Pezin 2010). Il y a donc une occupation plus longue au *Mas Ducup* de près d'un siècle et demi.

On notera, même si les IIe et début IIIe siècle sont assez rares dans la fouille de 2017, qu'il n'y a pas de traces d'une production d'amphores au *Mas Ducup*. Quelques rares céramiques communes ou fines peuvent comporter des coups de feu, mais qui restent trop diffus pour attester une production céramique.

Aspects économiques

Les activités de spéculation ne transparaissent qu'à travers la production de vin, les autres données liées à la vie économique ne semblent concerner que le fonctionnement du domaine (pratiques culturelles, élevage, chasse, pêche, petit artisanat et travail des métaux).

Le mas Petit Ducup

De sa construction entre la fin de l'époque médiévale et l'époque Moderne, nous ne savons pas grand-chose, les rares fragments de céramique glaçurée et les quelques morceaux de tuiles courbes ou de « caïroux » ne permettent pas de préciser ce moment.

Comme son nom l'indique, ce bâtiment et tout le territoire alentour était lié aux Ducup, famille d'ancienne noblesse originaire du diocèse d'Alet dont une branche est venue s'installer en Roussillon dans la première moitié du XVIIIe s.

Le *mas Petit Ducup* apparaît pour la première fois en 1778 sur la carte de Cassini puis au XIXe s. sur le cadastre napoléonien et sur une carte d'État-Major. En 1942, date du premier cliché aérien de ce secteur, le mas n'est déjà plus présent. D'après le témoignage d'une riveraine rapporté par Jean Abélanet, il semblerait qu'au début du XXe s. le mas n'existait déjà plus que sous l'état de ruine.

D'après le cadastre napoléonien, il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire orienté nord-sud encadré par des murs de clôture. Du bâtiment proprement dit, localisé en partie sur l'emprise

de fouille, il ne reste rien à l'exception de l'empreinte qu'il a laissée en venant s'implanter en partie sud du cellier antique.

La fouille a permis de révéler les tranchées d'épierrement des murs de clôture nord et ouest, un ensemble de quinze poteaux dessinant deux petites annexes et cinq fosses.

Pour conclure, l'urbanisation de ce secteur est galopante, une dernière parcelle de 2 ha qui jouxte au nord l'emprise de fouille est à construire.

Son investigation dans les prochaines années devrait permettre de déterminer l'extension de la nécropole de la transition Bronze/Fer mise en évidence lors de précédents diagnostics (Kotarba, Donat, Mazière, 2009 ; da Costa 2018 ; Toledo i Mur 2019), de mieux caractériser l'occupation du IIe âge du Fer et enfin de préciser l'étendue du domaine antique.

On notera également que la majeure partie de la *villa*, et notamment la *pars urbana*, se trouve à l'est de la fouille, sous deux bâtiments et les grands espaces qui leur servent de parkings. Ces derniers ont peut-être permis une bonne conservation des vestiges sous-jacents.

Ce secteur a encore beaucoup à nous apprendre, il semble important de lui accorder l'intérêt qu'il mérite.

Cédric da Costa, avec la collaboration de
Jérôme Kotarba

Bibliographie

Abélanet 2008 – ABELANET (J.) – Découvertes variées sur la villa de La Torre-Mas Ducup, *ARCHÉO* 66, Bulletin de l'Association Archéologique des P.-O., 23, décembre 2008, p. 35-40.

Da Costa 2013 – DA COSTA (C.) – *Voirie nouvelle Parc Ducup, Perpignan*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, octobre 2013.

Da Costa 2018 – DA COSTA (C.) – *Parc Ducup, Lotissement Le Cosy, Perpignan*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, mai 2018.

Kotarba, Donat, Mazière, 2009 – KOTARBA (J.), DONAT (R.), MAZIERE (F.) – *Chemin du Parc Ducup, découverte d'une nouvelle nécropole protohistorique en Roussillon*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, 2009.

Kotarba, Aurand, 2010 – KOTARBA (J.), AURAND (J.-L.) – *Deux puits anciens aux abords de la villa antique de La Torre/Mas Ducup*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, juin 2010.

Pezin 2010 – PEZIN (A.) – *Le Petit Clos, vestiges de la Préhistoire ancienne. Atelier de potiers antiques (fin Ier s./IIe s. de notre ère), Perpignan, Pyrénées-Orientales*, RFO de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, janvier 2010.

Toledo i Mur 2019 – TOLEDO I MUR (A.) – *Parc Ducup HZ 875, Perpignan*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, février 2019.

Nom de la commune : Port-Vendres

Nom de l'opération : Les Terrasses Blanches,
Coma Sadulle sud (cat. *Coma Sadula sud*)

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et de post-fouille :

Catherine Bioul, Véronique Vaillé (Inrap)

Collaborateur scientifique : Guillaume Eppe

Le projet d'aménagement se situe dans la partie nord-ouest de la commune de Port-Vendres, à proximité de la Batterie de la Mauresque (cat. *La Moresca*). Ce terrain correspond à un versant en pente forte vers le nord, bordé des côtés nord et est par les HLM Coma Sadulle, et du côté sud par les lotissements Les Portes de Vénus I et II situés rue des Calanques. Cet endroit se trouve juste à proximité de l'ancienne route impériale reliant Port-Vendres à Collioure.

La parcelle concernée comporte des aménagements communaux actuels : un « city stade » et un bâtiment technique à l'abandon. Leur mise en place s'est faite en terrassant de manière importante la majeure partie de la parcelle pour réaliser un replat conséquent en forme de L. Le schiste présent dans tous les versants terrassés

montre que les remaniements opérés pour ces installations ont détruit les surfaces anciennement mises en culture.

L'intervention réalisée en 2018 comprend une prospection pédestre, puis une intervention ciblée avec une mini pelle pour recouper des murs de terrasse (fig. 1).

La zone étudiée correspond à une large bande est-ouest. Si elle comprend quelques zones excavées assez profondément en partie nord et centrale, de manière générale le versant mis en culture est préservé. Bien qu'envahi par de la végétation arbustive, on observe, de façon éparse, des petits murets en pierre sèche perpendiculaires au sens de la pente. Ils attestent d'une mise en culture à petite échelle, profitant des zones moins rocheuses et escarpées, sans doute pour y installer de la vigne ou des oliviers. Quelques aménagements en béton pour stabiliser un chemin d'accès avec des marches, ailleurs pour créer un replat à usage technique, montrent que cet usage était encore fonctionnel dans la première moitié du XXe siècle. Il ne transparaît plus de manière nette sur les clichés de l'IGN des années 1950-1965.

Jérôme Kotarba



Figure 1 : Vue générale du versant à aménager, depuis le city stade
(cliché J. Kotarba, Inrap).

Nom de la commune : Saint-Génis-des-Fontaines

Nom de l'opération : Domaine de la Teuleria

Type d'opération : fouille préventive

Responsable : Galin Wilfrid (Acter Archéologie/
Traces UMR5608 équipe PRBM)

Equipe de terrain : El Hattab Salim, Roguet
Guillaume, Roudier Etienne, Lauvernier
Ghislain, Diaz Michel, Murtin Manon

Collaborateurs scientifique : Antolín Ferran,
Caro Josephine, Colli Vanna Lisa, Dausse
Lucie, Diaz Michel, Dunyach Ingrid, Lafont
Valentin, Ledevin Ronan, Parisot Nina, Roguet
Guillaume, Roudier Etienne, Vaschalde
Christophe, Vaquer Jean.

A Saint-Génis-des-Fontaines, au lieu-dit *la Teuleria*¹, une opération de fouille archéologique préventive menée sur 3333m² a permis de mettre en évidence des occupations attribuables au Néolithique moyen et à l'âge du Bronze.

C'est dans le cadre de la réalisation d'un lotissement réalisé par la société SOLMED que deux zones de fouilles ont été prescrites. La zone 1 (1340 m²) a livré une quarantaine de vestiges, bien que rarement caractérisables du fait d'une érosion très prononcée. Dans la zone 2 (1993 m²) les aménagements sont plus rares encore avec moins de 10 structures archéologiques observées. Les vestiges ont été observés à une profondeur moyenne de 0.60 m, la majorité des structures a été très grandement dégradée par des phénomènes érosifs naturels ou liés à la mise en agriculture des parcelles. Aussi, dans leur immense majorité, les vestiges n'ont pu être datés.

1) Le Néolithique

Un groupe de 4 fosses profondes attribuées au dernier tiers du Vème millénaire a été découvert dans la zone 2. Une série de datations radiocarbone inscrit cette occupation entre -4300 et -3900 avant notre ère. La fonction de tous ces creusements n'est pas encore tout à fait définie (silo ? puisard ?), pourtant les assemblages céramiques qu'ils ont livrés constituent un jalon important dans l'établissement du cadre chrono-culturel du Néolithique moyen roussillonnais. En effet, la présence concomitante de composantes technostylistiques de l'Epicardial final et du Montbolo chasseoïde au sein de ces ensembles (datés par le radiocarbone) offre un éclairage inédit sur les dynamiques et les rythmes évolutifs des derniers faciès de transitions du Néolithique ancien au



Figure 1 : Éléments céramiques du Néolithique moyen, à gauche : grande jarre tronconique à fond aplani et à cordons (tradition post-cardiale) ; à droite, petit bol à bords éversés (Montbolo) (dessin et DAO J. Caro).

Néolithique moyen, au cours du Vème millénaire avant notre ère.

En Roussillon l'association de ces deux types de productions est connue mais n'avait jamais fait l'objet de datations absolues : *Les Coudoumines* à Caramany (Vignaud 1995), la grotte de la Chance à Ria-Sirach (Baills 1987 ; 1991), un foyer du site de Trompette-Basse à Montesquieu des Albères (Plutniak 2009 ; Vignaud 2014). En Catalogne des assemblages identiques sont rencontrés dans les niveaux du Néolithique moyen initial de *Ca n'Isach* à Palau-Saverdera (Tarrús i Galter, Aliaga 2017 ; Tarrús i Galter et al. 2017), à la *Cova d'En Pau* à Serinya (Bosch Lloret 1991) ou dans les couches C10 et C10b de la *Cova de Can Sadurni* à Begues (Edo et al. 2011 ; 2017).

En ce qui concerne les industries lithiques, la présence d'une production de lame(lle)s en silex bédoulien non chauffé inscrit le site dans un canevas d'occupations en contact avec la sphère chasséenne.

Bien que modeste, ce petit lot de structures met en évidence, une nouvelle fois, la complexité des modalités de circulation des traditions techniques et stylistiques, des savoir-faire et des personnes qui se met en place au cours du Néolithique moyen dans le Midi ; et offre un éclairage inédit sur la constitution du canevas chrono-culturel pour la période entre Catalogne et Roussillon.

2) Protohistoire : l'âge du Bronze final

Trois tombes à incinération de l'âge du Bronze, mal conservées, ont été découvertes dans la zone 1, possibles vestiges d'une nécropole. Trois urnes-ossuaires très érodées ont été mises au jour, recouvertes semble-t-il par des pierres (un tumulus ?). Une seule de ces tombes a livré

¹ - Orthographié également : La Tuilerie, *La Teulère* ou *Teularia* (catalan : tuilerie).

du matériel accompagnant le défunt, un bracelet en chloritite micacée dans la T 59 (fig. 2).

Des datations radiocarbone ont été réalisées sur les os incinérés de 2 urnes : la tombe 86 et 59 ; cette dernière, légèrement plus excentrée, contenait le bracelet. L'étude (en cours) situe cette nécropole entre l'âge du Bronze final I-IIa (1250/1200-1150 av. n.-è) et le Bronze final IIB-IIIa (1150-950 av. n.-è).

Autrement dit, l'ensemble funéraire de la Teuleria pourrait être identifié comme l'une des premières nécropoles à incinération de l'âge du Bronze final en Roussillon.

Wilfrid Galin

Bibliographie

Baills 1987 : BAILLS H., « Eléments pour une chronologie du Néolithique en Catalogne nord », in M. GRUAU, O. POISSON (dir.), *Etudes Roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich. Mélanges d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art du Roussillon et de la Cerdagne*, Perpignan, p. 59-68.

Baills 1991 : BAILLS H., *Le Néolithique des Pyrénées roussillonnaises*, EHSS Toulouse (thèse de doctorat, non publiée).

Bosch Lloret 1991 : BOSCH LLORET A., *El Neolític antic al NE de Catalunya*, Thèse, Universitat Autònoma de Barcelona.

Capuzo-Ravier Lopez Cachero, 2016 : CAPUZO G., RAVIER LOPEZ CACHERO FR., De la inhumación a la cremación en el nordeste peninsular: cronología y sociedad. Actas del congreso de Cronometrias Para la Historia de la Peninsula Ibérica, Barcelona, 2016.

Dedet, 2018 : DEDET B., Coutumes funéraires en Gaule du Sud durant la Protohistoire (IXe-IIe siècle avant J.-C.), éd. Errance/Actes-Sud, Arles, 2018.

Edo et al. 2011 : EDO M., BLASCO A., VILLALBA M. J., « La cova de Can Sadurní, guió sintètic de la prehistòria recent de Garraf », in EDO M., BLASCO A., VILLALBA M. J. (éd.), *La cova de Can Sadurní i la prehistòria de Garraf. Recull de 30 anys d'investigació*, EDAR Arqueologia y Patrimonio, p. 13-95.

Edo et al. 2017 : EDO M., ANTOLIN F., MARTINEZ RODRIGUEZ P., CASTELLANA PERELLO C., BARDERA R., SAÑA M., BERGADA M., FULLOLA J., BARRIO C., FIERRO E., CASTILLO T., FORNELL E., « Cova de Can Sadurní (Begues, Barcelona). Towards the definition of a multiple funerary model inside caves during the middle Neolithic I in the northeast of the Iberian Peninsula », in Tiago Tomé, Marta Díaz-Zorita Bonilla, Ana Maria Silva, Claudia Cunha, Rui Boaventura (coord.), *Proceedings of the UISPP Conference Burgos 2015*. Oxford: Archaeopress, p. 21-32.

Dedet, Mazière, 2016 : DEDET B., MAZIERE F., « Aperçu des pratiques funéraires entre Rhône et Pyrénées, au Bronze moyen et au début du Bronze final », in LACHENAL T., MORDANT C., NICOLAS T., VEBER C. (dir.), *Le Bronze*



Figure 2 : Bracelet en chloritite provenant de la nécropole de la Teuleria (T.59) (cliché Acter).

moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Méditerranée aux pays nordiques (XVIIe-XVIIIe s. av. n. è.), Colloque APRAB (Strasbourg 2014). Mémoires d'Archéologie du Grand-Est 1, Strasbourg, 2016, p. 793-813.

Plutniak 2009 : PLUTNIAK S., *Montbolo où es-tu? Chassey où es-tu? Lorsque ce que l'on cherche est confondu... La céramique du gisement de Trompette-Basse à Montesquieu-des-Albères (66) dans la transition du Ve au IVe millénaire*, Mémoire de Master 1, Toulouse, Université Le Mirail.

Porra-Kuteni, 2011 : PORRA-KUTENI V. (dir.), Des vases pour l'éternité. La nécropole de mégabous et la Protohistoire du Roussillon, collectif, catalogue de l'exposition du Conseil général des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 2010.

Rovira Hortalà et ali., 2012 : ROVIRA HORTALA M. C., LOPEZ CACHERO F. J., MAZIERE F. (dir.), *Les necropolis d'incineracio entre l'Ebre i el Tiber (segles IX-VI aC) : metodologia, practiques funeràries i societat*, MAC, Barcelone, 2012, (Monografies 14).

Tarrús i Galter et al. 2017 : TARRÚS I GALTER J., BOSCH LLORET A., GERNIGON K., « Els Vases ceràmics », in Josep TARRÚS I GALTER (dir.), *El poblat neolític de Ca n'Isach (Palau-Saverdera, Alt Empordà). Les excavacions de 1987-1994 i 2001-2003*, Girona : Museu d'Arqueologia de Catalunya, p. 87-117.

Tarrús i Galter, Aliaga 2017 : TARRUS I GALTER J., ALIAGA S. (éd.), *El Poblat neolític de Ca n'Isach (Palau-saverdera, Alt Empordà): les excavacions de 1987-1994 i 2001-2003*, Girona : Museu d'Arqueologia de Catalunya, coll. « Série monográfica ».

Vignaud 1995 : VIGNAUD A., « L'occupation néolithique dans la cuvette de Caramany, moyenne vallée de l'Agly (P.O.) : Première approche », in J. PADRO (dir.), *Cultures i medi de la prehistòria a l'edat mitjana : 20 anys de arqueologia pirinenca, Homenatge al Professor Jean Guilaine*, Puigcerda : Institut d'Estudis Ceretans, p. 291-297.

Vignaud 2014 : VIGNAUD A., *Montesquieu-des-Albères, Trompette Basse : un ensemble des débuts du Néolithique moyen associant habitat et zone d'activité*, Rapport final d'opération, Inrap Méditerranée.

Nom de la commune : Thuir et Castelnou

Nom de l'opération : RD612, Millas-Thuir, section 3

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et de post-fouille :

Marc Jarry, Céline Pallier, Angélique Polloni, Garance Six, Olivier Soulliaert, Assumpció Toledo i Mur, Catherine Bioul, Véronique Vaillé (Inrap)

Collaborateurs scientifiques : Jérôme Bénézet et Pauline Illes (Sad 66), Michel Martzluff et Cécile Respaud, Pierre-Yves Melmoux

Le diagnostic réalisé en 2018 sur les 3,5 km de ce projet routier, entre Thuir et le ruisseau le Castelnou, documente différents aspects des occupations anciennes au nord-ouest de Thuir et près du piémont des Aspres.

La formation superficielle la plus ancienne en place dans cette zone correspond au dépôt d'une ancienne plaine alluviale de la Tet. Elle prend la forme d'une terrasse à galets, dont ceux de granite et de gneiss sont altérés. Cette formation alluviale est attribuée au Riss (entre -300 000 et -130 000 ans).

Le sommet de cette formation a subi une érosion forte qui a pris la forme d'une résidualisation. Les galets de quartz, dont certains correspondent à des *dreikanter*, sont ainsi concentrés et en densité plus forte que dans la formation initiale. Cette interface comprend aussi parfois un cailloutis anguleux de quartz. Ce niveau décimétrique pourrait contenir des objets taillés du Paléolithique en position résiduelle.

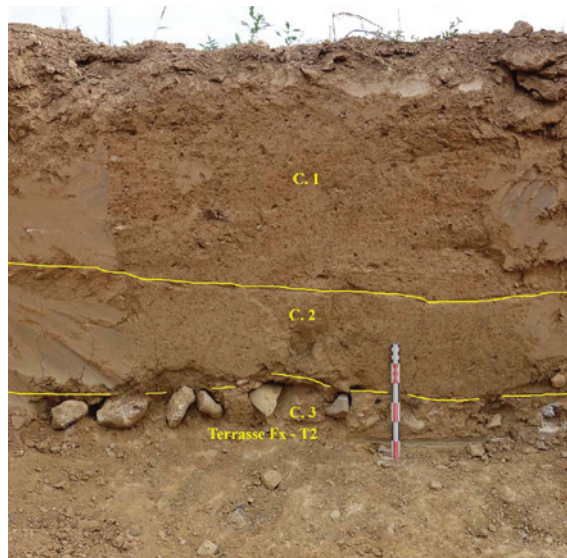


Figure 1 : Thuir, Las Arenas 10, dépôts sédimentaires au niveau de la tranchée 32 (cliché et dessin M. Martzluff).

Au-dessus de la concentration de quartz, un niveau de limon beige prend place. Il s'agit d'un dépôt homogène de 0,3 à 0,4 m de puissance conservée. Il est présent sur une vaste surface, en sachant qu'il ne peut être mis en évidence que lorsqu'il est affleurant ou sub-affleurant, ce qui n'est plus le cas en s'approchant du Castelnou. Lorsqu'il est affleurant, ce niveau de limon est souvent détruit ou remanié dans les labours actuels. À deux endroits sur le tracé étudié, il est recouvert par des formations plus récentes et donc non bouleversé par les travaux aratoires (**fig. 1**). De l'outillage sur quartz a été trouvé dans ce niveau de limon, sans concentration notable (**fig. 2**). Ces indices indiquent une fréquentation humaine attribuable à une période longue,

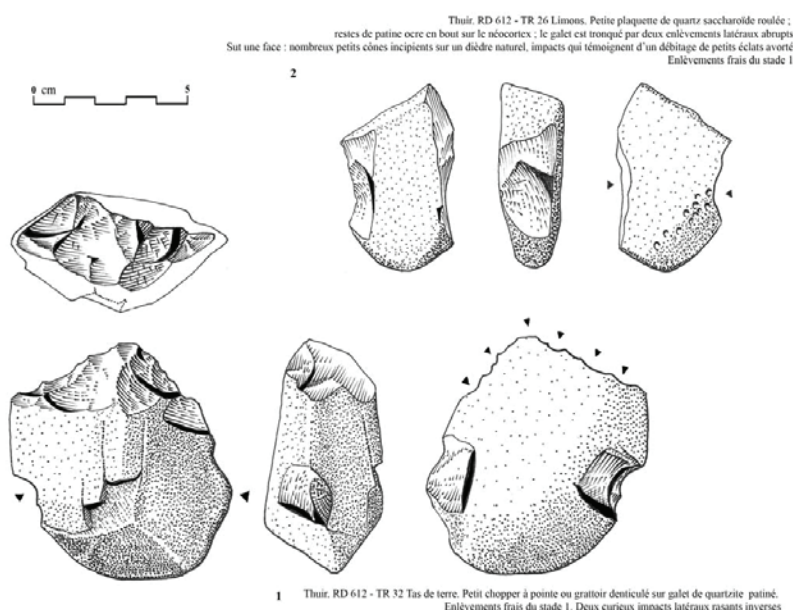
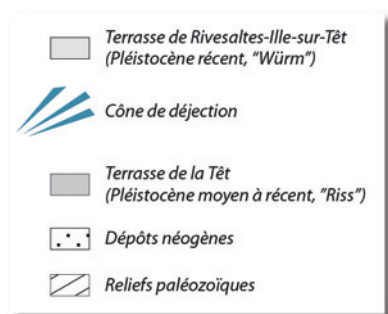


Figure 2 : Thuir, La Grande Couloumine 1468 pour la tranchée 26, et Thuir, Las Arenas 10 pour la tranchée 32 (dessins et annotations : M. Martzluff).



sans précision pour l'instant, correspondant au Paléolithique, au Mésolithique voire même au Néolithique (détermination M. Martzluff). Du fait de la rareté en Roussillon, en contexte sédimentaire de plein-air, d'observations d'objets anciens « en place », ces premières données recueillies lors du diagnostic revêtent un intérêt certain. D'autant plus que la compréhension de la mise en place de ces limons n'est pas chose facile et prête à discussion. Il en va de même pour leur datation.

Le ruisseau le Castelnou, oued intermittent, a construit un cône alluvial de grande dimension. Environ 1/3 de l'emprise routière soumise à ce diagnostic concerne cette formation (**fig. 3**). La littérature laisse entendre que ce cône prend place lorsque la Têt n'a plus la compétence pour évacuer les apports latéraux. Le cône du Castelnou correspond par conséquent à un temps très long, entre le Riss et nos jours, où les apports successifs sont interpénétrés. La présence au même endroit de quelques indices remaniés de la Préhistoire récente ou de la Protohistoire permet d'envisager un long temps calme permettant le développement d'un sol brun. Les exploitations rurales d'époque romaine s'installent dans ce contexte sédimentaire. Leur longue période d'activité, entre le changement d'ère et le IIIe-IVe siècle, témoigne d'un terroir riche dont les spécificités sont à découvrir.

Au plus près de Thuir, un bras de ruisseau est présent sur l'emprise routière. Entaillé dans la terrasse du Riss, il a sans doute eu une compétence assez importante. Le comblement de ce bras fossile est en cours durant l'âge du Fer, comme témoigne du mobilier trouvé en pied de versant (site Thuir *La Carbonella* 422 et 423, étude du mobilier de J. Bénézet). Le dépôt brun à tendance hydromorphe qui contient ce mobilier

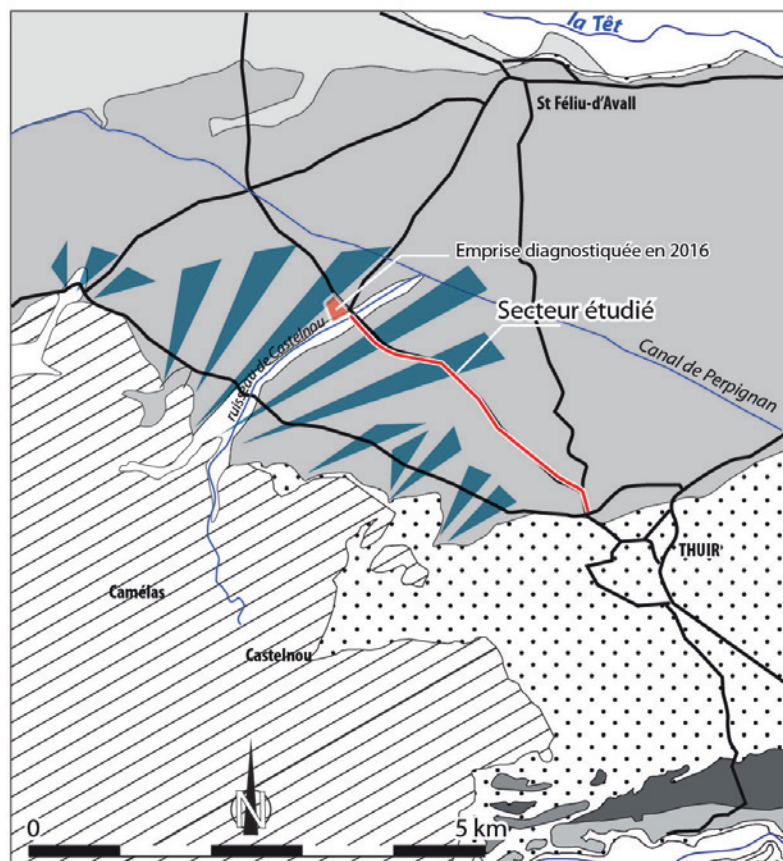


Figure 3 : Localisation de l'emprise du diagnostic dans son contexte géomorphologique (dessin C. Pallier, Inrap).

caractérise un moment de stabilité et le développement d'une pédogenèse. Bien plus tard, des dépôts caillouteux assez massifs prendront place dans la partie centrale du creux. Ils contiennent de nombreux débris anthropiques qui permettent de dater ces apports, pour partie, du XVIIe s.

Près de ce bras de ruisseau, mais en position haute, dans une légère petite inflexion de la terrasse rissienne, un petit site de la Préhistoire récente a été découvert (site Thuir *Molls* 540, étude du mobilier par A. Polloni). Sa délimitation pourrait être uniquement liée à une zone préservée limitée en surface. Les vestiges observés sont principalement des fosses de petites dimensions, assimilables à des trous de poteaux. Le mobilier céramique retrouvé, très ubiquiste, n'est attribuable à une phase ancienne du Néolithique moyen que grâce à l'apport d'une datation radiocarbone sur charbons de bois. On insistera sur le caractère fugace des vestiges observés et à la nécessité d'une fouille délicate pour les appréhender.

Cette opération de diagnostic a permis de prendre en charge l'étude et le déplacement de quelques mètres d'une borne monolithique

formant limite de territoire entre les communes de Castelnou et Thuir. Il s'agit d'un bloc parallélépipédique de 2,55 m de long pour une largeur de 0,45 à 0,50 m et une épaisseur de 0,20 à 0,24 m. Il était enterré d'une moitié, dans une petite fosse oblongue (fig. 4). Ce bloc équarri de quartzite (détermination M. Martzluff) provient d'une carrière à situer dans les collines de Castelnou. Cette borne figure sur le cadastre napoléonien des deux communes. Sa mise en place est attribuée aux Temps modernes, afin de fixer des limites bien visibles dans le cône alluvial du Castelnou.

Ce nouveau diagnostic sur le tracé de la RD612, le troisième entre Millas et Thuir, montre une

assez bonne préservation des niveaux anciens. La proximité avec le piémont des Aspres induit un contexte sédimentaire assez complexe, mais aussi singulier et digne d'intérêt. Le cône alluvial du ruisseau le Castelnou apparaît ainsi comme un secteur de recouvrement à fort potentiel patrimonial pour les industries anciennes, mais aussi pour les différentes périodes antérieures au Petit Âge glaciaire. Ce recouvrement entraîne des difficultés de détection, mais pourrait aussi sur ces marges générer des fouilles de grand intérêt. Enfin, au plus près de Thuir, dans le secteur de la *Carbonella*, zone soumise à un fort développement péri-urbain, la présence d'un bras de ruisseau colmaté indique aussi un contexte à fort potentiel.

Jérôme Kotarba



Figure 4 : La borne de limite entre les communes de Castelnou et de Thuir, avec une partie de sa fosse d'implantation (cliché J. Kotarba, Inrap).

Nom de la commune : diverses prospections de la plaine du Roussillon, des Aspres et des Albères

Type d'intervention : prospection pedestre

Responsable : Pauline Illes (Service Archéologique Départemental)

Équipe de terrain : Jordi Mach, Bernard Doutres, Michel Pech, Mathieu Baiget, André Blanc, Andy Bodo, Kenny Boutin, Marie-Christine Boxero, Didier Faussil, Jacques Comes, Jean-Paul Delaveau, Bernard Lissot, Didier Cinquin, Pierre Panone, Lydia Rosello, Guillem Castellvi, Gilbert Lannuzel, Mélanie Gimenez, Anne Jacob et Henry Jacob.

Collaborateurs : Carine et Olivier Passarrius, Cécile Respaut.

Le programme de prospection et d'inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon existe depuis l'année 2012. L'objectif de cette opération est d'inventorier les sites archéologiques dans les zones qui sont particulièrement touchées par l'urbanisation galopante de la plaine autour de Perpignan. S'appuyant sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ainsi que sur le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), la prospection cible en priorité les terrains constructibles dans le but de fournir au Service Régional de l'Archéologie les informations nécessaires à l'enregistrement des sites dans la Carte Archéologique Nationale. Elle permet ainsi de les protéger dans le cadre de l'archéologie préventive.

Depuis 2012, la prospection s'est étendue à une périphérie de plus en plus large autour des centres urbains afin de palier le développement important des friches péri-urbaines mais aussi la multiplication des aménagements en dehors des zones dites « constructibles » tels que les parcs

éoliens et photovoltaïques, les bassins d'orages... En 2019, des prospections aléatoires ont aussi été organisées sur les terrains agricoles de certaines communes de la plaine qui ne bénéficient pas encore de zones de présomption de prescription archéologique. L'objectif est de repérer les zones à fort potentiel archéologique afin de faciliter la définition des zonages qui devraient intervenir de façon progressive pour l'ensemble des communes de la plaine dans les années à venir. Enfin, une part importante de l'opération consiste aussi à collecter un maximum d'informations sur la présence de sites inédits auprès des agriculteurs, érudits locaux, archéologues professionnels..., et de procéder à l'enregistrement de ces sites. Entre 2012 et 2019, les périphéries et territoires de 40 communes ont été prospectées et 258 sites archéologiques ont été enregistrés.

Entre les mois de novembre 2018 et février 2019, le travail d'un agent du Département à temps plein (Pauline Illes) a été exclusivement consacré au programme de prospection. Le Département a aussi financé une prestation de service d'une durée d'un mois en février 2019, pour renforcer l'équipe d'un second archéologue professionnel (Jordi Mach). Durant ces quatre mois, 43 jours de prospection ont été réalisés dont 35 jours avec une équipe de 20 personnes bénévoles de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales (**fig. 1**). Ces prospections ont permis l'enregistrement de 39 sites archéologiques auxquels il faut ajouter 22 sites pour lesquels des archéologues locaux (Carine Passarrius, Olivier Passarrius et Cécile Respaut) ont réalisé les fiches d'inventaire.



Figure 1 : Une équipe déployée dans une vigne (cliché SAD).

1- Prospections systématiques et aléatoires avec la collaboration d'une équipe de bénévoles de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

Commune de Pollestres

Le secteur ciblé est une vaste zone lotissable située au nord de la commune au lieu-dit *Vinyer de la Travessa*. La zone en question est majoritairement occupée par des friches, mais elle est limitée au nord par un vaste secteur viticole. L'espace entre Perpignan et Pollestres étant de plus en plus gagné par les friches, nous avons décidé de prospecter l'ensemble de ces vignes tant qu'elles étaient encore lisibles. Malgré un secteur prospecté assez vaste, seul un site d'époque romaine républicaine a pu être identifié.

Commune de Trouillas

Les secteurs constructibles de la commune sont déjà soit bâtis soit en friche. Par conséquent, nous avons choisi de prospecter la périphérie du village afin d'anticiper la future modification du PLU et le développement des friches. Cinq sites ont été inventoriés qui se localisent à l'ouest et au nord du village. Trouillas bénéficie déjà d'une Z.P.P.A.¹ mais les sites que nous avons découverts ne se trouvent pas dans les zones protégées. Ils sont cependant relativement proches de la zone urbaine et sont donc exposés à des risques de construction à moyen terme.

Commune de Llupia

La commune de Llupia ne bénéficie pas encore d'une Z.P.P.A. Nous avons tenté de prospecter les zones lotissables et la périphérie villageoise avec peu de succès car elles sont en friche et donc presque intégralement illisibles. Quelques secteurs ont été prospectés de façon aléatoire dans les zones agricoles situées au nord-est du village. Cinq sites ont été découverts. Ils se trouvent sur deux secteurs au potentiel archéologique important. L'un se trouve au lieu-dit *Vinyes de la Capella* et occupe le versant ouest de *La Prade* (vaste cuvette hydro-éolienne très fertile). L'autre se trouve à proximité de la chapelle romane Notre-Dame de *Vilar Milar*.

Commune de Banyuls-dels-Aspres

La commune ne bénéficie pas de Z.P.P.A. Les zones lotissables n'ont pas pu être prospectées car elles ne sont pas lisibles. L'essentiel de notre intervention a donc consisté à réaliser des

prospections aléatoires localisées à l'extrémité sud du territoire villageois au lieu-dit *Pla de Nidolères* et au nord entre Banyuls-dels-Aspres et Saint-Jean-Lasseille. Trois sites archéologiques ont été inventoriés. L'un d'entre eux, *La Creu Blanque II*, se trouve dans un secteur qui semble particulièrement riche car plusieurs autres sites archéologiques sont inventoriés à proximité. Nous tenions aussi à attirer l'attention sur les parcelles que nous avons prospectées au niveau du lieu-dit *La Font d'en Sardaca*. Bien qu'aucun site n'ait pu être enregistré, nous y avons constaté la présence diffuse mais régulière de tessons de céramique non tournée. Cette présence témoigne néanmoins de l'attractivité de ce secteur durant la Préhistoire récente. Des questions d'ordre taphonomique (démantèlement des sites, érosion de la céramique...) sont susceptibles d'expliquer notre difficulté à identifier les sites dans ce secteur.

Commune de Fourques

Un temps important de la campagne 2019 a été dédié à la prospection de la commune de Fourques. Les zones lotissables du village n'ont pas pu être prospectées car elles sont soit déjà construites, soit en friche. La commune ne bénéficiant pas encore d'une Z.P.P.A. nous avons entrepris des prospections aléatoires réparties sur l'ensemble de son territoire. Quinze sites archéologiques y ont été inventoriés. Ce chiffre important s'explique à la fois par la présence de deux zones à très fort potentiel archéologique et des conditions de prospection favorable, le territoire communal étant encore fortement exploité par la viticulture. L'une des deux zones au potentiel archéologique élevé se situe au niveau des lieux-dits *Les Colomines* et *Puig de Miló* qui se trouvent en limite sud/sud-est du village. Cette zone, proche des habitations, est susceptible d'être concernée à moyen terme par des modifications du PLU et l'extension du noyau urbain. L'autre zone dont le potentiel archéologique est particulièrement élevé se trouve de part et d'autres de la route qui relie Fourques à Terrats. Six sites archéologiques avaient déjà été inventoriés du côté est de la route à l'occasion de prospections plus anciennes et 9 sites ont été détectés lors de cette campagne du côté ouest. Il faut aussi préciser que de nombreuses friches sont présentes dans cet espace qui n'a pas pu être intégralement prospecté. Par conséquent, le nombre de sites présents dans cette zone est très certainement beaucoup plus important. Un vaste projet d'implantation d'éoliennes concerne directement ce secteur.

1 - Z.P.P.A : zones de présomption de prescription archéologique.

Commune de Bages

Les zones lotissables de la commune sont soit déjà construites soit en friche. La périphérie sud du noyau urbain (zone agricole propice à l'application des méthodes de prospection pédestre) a fait l'objet de prospections dans les années 90 en amont d'un projet de déviation routière qui n'a pas encore vu le jour. Comme la commune ne bénéficie pas encore d'une Z.P.P.A., nous avons réalisé des prospections aléatoires sur la zone viticole située entre Bages et Saint-Jean Lasseille. Deux sites archéologiques et un autre probable ont été inventoriés. En dehors de ces concentrations, un ensemble de parcelles localisées au lieu-dit *Candell*, semble aussi posséder un potentiel archéologique important. La zone installée sur une hauteur dont le sédiment évoque une formation ancienne, datant probablement du Pliocène, domine le village. Sur cet espace plusieurs tessons de céramique non tournée très érodés ont été observés sans qu'il soit possible d'identifier une concentration. Ils semblent témoigner de l'attractivité de ce secteur durant la Préhistoire récente, avec sans doute des aléas d'ordre taphonomique (démantèlement des sites, érosion de la céramique...) pour expliquer la difficulté à identifier une zone particulière.

Commune de Tordères

La commune possède peu de zones lotissables qui par ailleurs sont déjà construites. Notre inter-

vention a donc consisté à prospecter les quelques parcelles cultivées qui se trouvent à proximité des habitations et quelques parcelles se situant au niveau de la limite communale entre Fourques et Tordères car il s'agit d'une zone à fort potentiel archéologique. Cinq sites archéologiques ont été inventoriés sur le territoire communal.

2- Étude d'impact du contournement sud de Perpignan

Le contournement routier sud de la commune de Perpignan est un dispositif complémentaire à la construction de la rocade ouest actuellement en cours d'achèvement. Il a pour objectif de soulager le trafic de l'axe routier situé entre le rond-point de *Malloles* et celui du Mas Rouma (*Mas Romà*), et de permettre l'extension de l'urbanisation de la ville au-delà de cette limite.

Plusieurs variantes du tracé routier sont actuellement à l'étude (**fig. 2**). Le tracé poursuit la rocade ouest le long de l'autoroute puis contourne la ville au sud du Mas Bresson et vient se connecter à la RD 900 soit par une entrée aménagée dans l'échangeur existant entre la RD 900 et la RD 91 (variante 1), soit par l'intermédiaire d'un giratoire situé légèrement au nord de la limite de commune avec Pollestres (variante 2). La variante 1 est poursuivie par l'avenue Léon Jean Grégory (elle sera éventuellement mise en 2 x 2 voies). À partir du rond-point

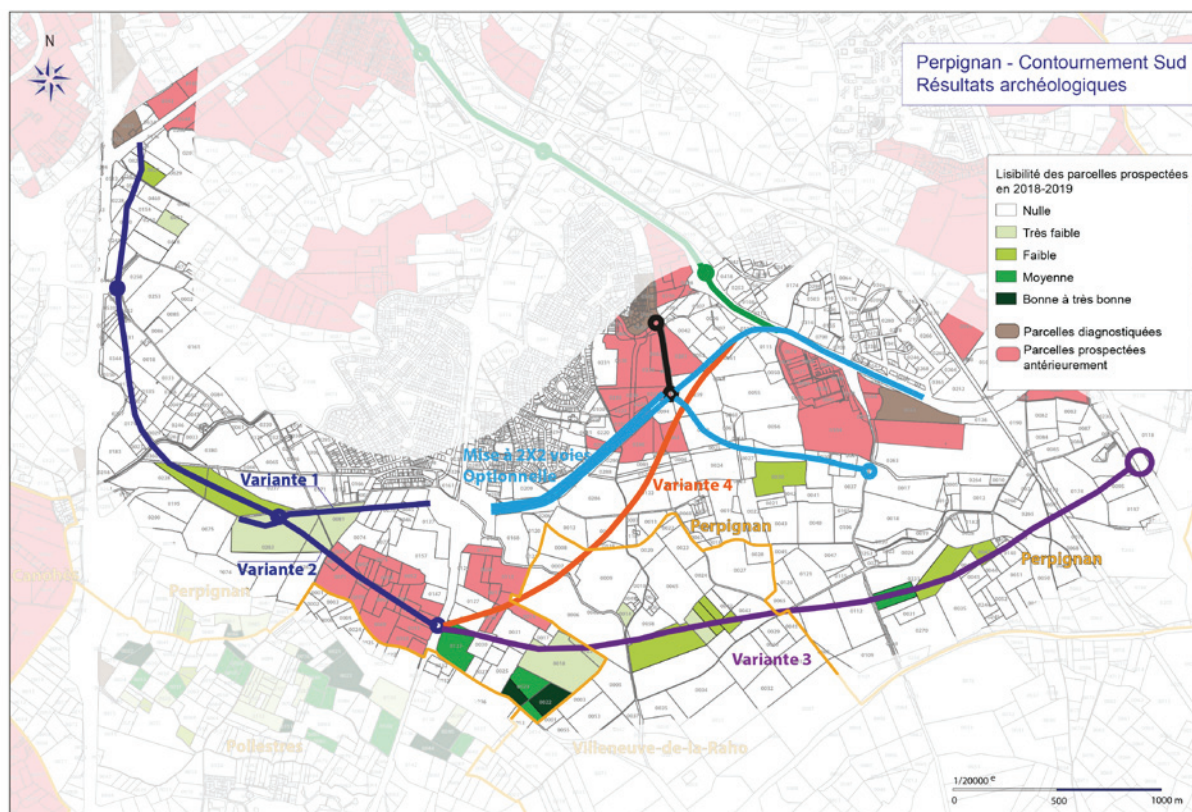


Figure 2 : Carte des différentes variantes et des zones prospectées à Perpignan (document SAD).

Élisabeth Eidenbenz, elle pourra se raccorder directement à la RD 914 entre le chemin de *la Fossella* et Technosud et/ou rejoindre la route du Mas Palégry à l'est. La variante 2 peut être poursuivie par un tracé (variante 4) qui rejoint la RD 914 entre le chemin de *la Fossella* et Technosud ou par un tracé plus long (variante 3) qui se connecte à la RD 914 légèrement au nord du Mas Bonete (*Mas Bonet*).

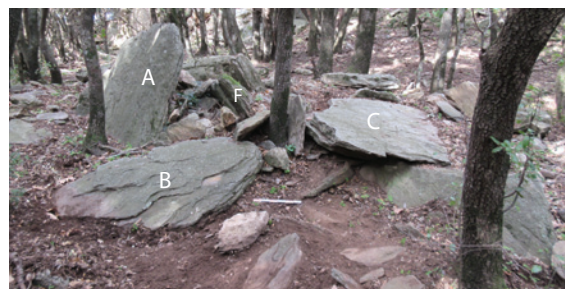
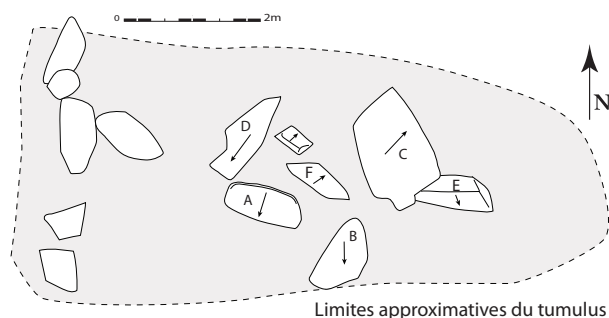
Ces différents tracés ont fait l'objet d'une étude d'impact archéologique réalisée en interne par le Service Archéologique Départemental sous la responsabilité de Pauline Illes en partenariat avec Jordi Mach (archéologue prestataire de service). Cette étude a consisté à réaliser un inventaire des données archéologiques existantes pour les secteurs concernés par le projet routier (sites archéologiques connus, parcelles anciennement prospectées...) et à compléter ces informations par la prospection pédestre. Six sites archéologiques, dont un découvert pendant la campagne de prospection 2019, se trouvent sur le tracé d'une ou plusieurs variantes du projet routier et 5 sont dans un secteur proche. Une cartographie précise du potentiel archéologique des zones concernées par le projet routier a ainsi pu être réalisée afin d'informer les services compétents et le Service Régional de l'Archéologie (fig. 2).

3- Inventaire de mégalithes et roches à cupules préhistoriques (C. Respaut)

Plusieurs sites archéologiques non encore inventoriés ayant été portés à la connaissance de Cécile Respaut assez récemment, nous avons jugé opportun de rédiger un ensemble de fiches les concernant. Situés dans les Albères, sur les communes d'Argelès-sur-Mer, Sorède et Laroque-des-Albères, ils se rapportent à une occupation de la Préhistoire récente :

- un probable menhir couché (*Puig Nalt*, Sorède)
- deux possibles dolmen (*Les Llisses*, Sorède et *Mas Soler*, Laroque des Albères) (fig. 3)
- des roches gravées ou à cupules (*Las Mèdes* IV ; *Lavall* I, II et III ; *La Pave* I, et *Castell d'Ultrera*, commune d'Argelès-sur-Mer)

Ce nouveau corpus vient compléter nos connaissances encore ténues d'une occupation anthropique des Albères pendant la Préhistoire récente, récemment attestée lors des fouilles du site alto-médiéval d'Ultrera, et plus anciennement par la fouille de *la Cova de la Tortuga*.



Vue du sud-est Mire de 30 cm

Figure 3 : Possible dolmen découvert par Mauricette Villaseque dans les Albères (cliché et DAO C. Respaut).

4- Prospections aléatoires dans le massif des Albères (C. et O. Passarrius)

Durant des randonnées menées dans le massif des Albères Carine et Olivier Passarrius ont accumulé un nombre important d'informations de sites. En 2019, ils sont retournés sur ces endroits afin de compléter leurs observations et ont procédé à la rédaction de 15 fiches d'inventaire du patrimoine archéologique. Les sites qui se trouvent dans des zones peu accessibles présentent des qualités de conservation remarquables.

Pauline Illes



ARTICLES

La série céramique épicanpaniforme de *Les Serres de les Eres*, Vivès (Pyrénées-Orientales)

Angélique Polloni, Assumpció Toledo i Mur
(Inrap Midi-Méditerranée)

1. Introduction. Contexte géographique

En janvier 2018, une opération de diagnostic archéologique dévoilait une occupation du Bronze ancien – Épicampaniforme, caractérisée par des céramiques ornées de motifs barbelés, au lieu-dit *Les Serres de les Eres* sur la commune de Vivès, dans le département des Pyrénées-Orientales (Polloni 2018). Un projet de lotissement était à l'origine de la réalisation du diagnostic archéologique. La partie occupée par la découverte archéologique est désormais inconstructible et constituera une zone verte au sein du lotissement.

Plusieurs raisons nous incitent à publier les données issues du diagnostic archéologique : tout d'abord, l'indigence d'informations sur cette période dans le département, ensuite le fait que cette découverte ne soit pas immédiatement suivie d'une fouille extensive. Il nous semble donc primordial de faire connaître les informations chrono-typologiques fournies par la série de 23 formes céramiques (ornées et unies), associées à une datation radiocarbone.

La commune de Vivès (catalan : *Vivers*) fait partie de la région naturelle des Aspres. Dans la chaîne des Pyrénées, *Els Aspres* constituent les contreforts orientaux du massif du Canigou au contact entre la plaine du Roussillon, la région du Vallespir et celle du Conflent. Plusieurs rivières traversent la commune du nord vers le sud et confluent sur la rive gauche du Tech. Le site archéologique se situe à 154 m NGF sur une sorte de plateau entouré par la rivière de Vivès, sauf sur son côté nord, et par plusieurs *còrrecs* (français : ravins) (fig. 1).

2. Caractérisation de l'intervention. Résultats de l'analyse radiocarbone (Angélique Polloni)

Le diagnostic archéologique réalisé à Vives a permis la mise au jour d'une importante quantité de céramique attribuée à l'Épicampaniforme. Ce mobilier provient en intégralité d'une couche très anthropisée nommée US101.1. Ce niveau, dont l'épaisseur varie entre 0,22 et 0,32 m, consiste en un limon sableux brun foncé très charbon-

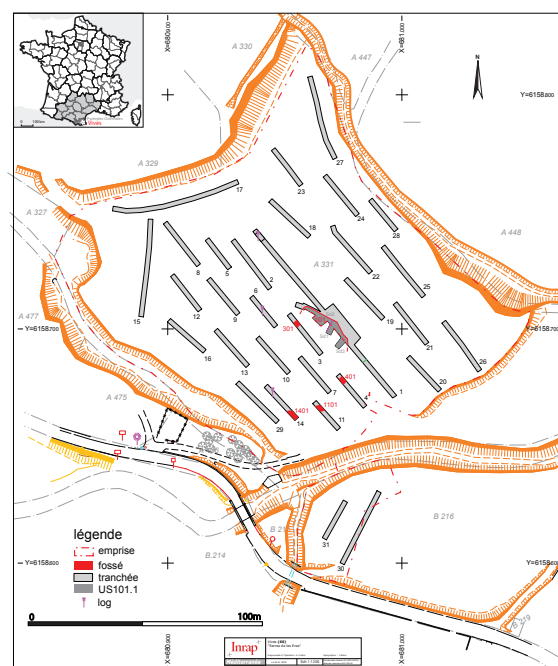


Figure 1 : Plan du diagnostic et localisation de la couche ayant livré le mobilier épicanpaniforme (relevé topographique : C. Bioul ; DAO : Ch. Coeuret / Inrap).

neux incluant cailloutis et galets et qui contenait de nombreux tessons de céramique, un fragment de faune et quelques éléments lithiques. Des concentrations de tessons appartenant au même vase ont fréquemment été observées.

Dans la tranchée 1, L'US 101.1 apparaît à 0,45 m de profondeur, soit juste sous le niveau de labour (fig. 1). Sa limite nord-est a été observée en plan sur 27 m de long. Sa largeur n'a pas pu être déterminée, malgré les sondages réalisés à cet effet. Notons que cette couche n'a pas été retrouvée dans la tranchée attenante, distante de 6 m de la tranchée 1. En coupe, on observe que l'US 101.1 présente une pente douce et constante dans le sens nord-est/sud-ouest (fig. 2). Notons que dans l'un des sondages (sondage 1), nous avons pu observer l'US 101.1 en coupe sur une longueur de 5,60 m et que sa limite sud-ouest n'était toujours pas atteinte. Les niveaux sous-jacents à l'US 101.1 sont stériles et formés par des litages de limons, de sables, de graviers et de galets.

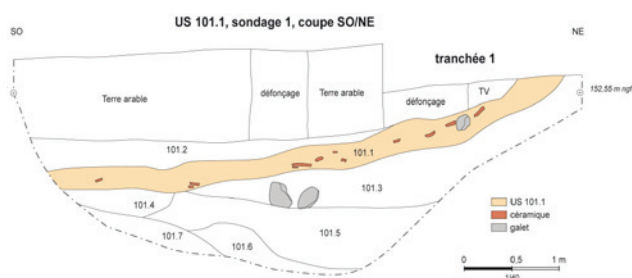


Figure 2 : L'US 101.1 vue en coupe dans le sondage 1 (relevé : A. Polloni ; DAO : Ch. Coeuret / Inrap).

Le contexte dans lequel a été découvert ce niveau à mobilier épicanpaniforme est difficile à cerner. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit ce niveau anthropisé est inclus dans une très grosse structure, dont nous n'avons pas trouvé toutes les limites, soit il s'agit d'un niveau d'occupation qui aurait été piégé localement dans une dépression naturelle. En l'état actuel, c'est la deuxième hypothèse qui nous paraît la plus probable. Précisons tout de même qu'au cours du diagnostic, quatre tronçons de fossés ont été découverts dans des tranchées localisées au sud-ouest de la tranchée 1 (fig. 1). Le seul élément mobilier mis au jour dans les coupes réalisées dans ces tronçons de fossés est un petit tessou de céramique non tournée très ubiquiste. Ces tronçons de fossés, s'ils fonctionnent ensemble, formeraient une enceinte de plan ovale dont la surface interne peut être estimée à 1 300 m². Il n'est pas impossible que ces fossés, ou tout au moins celui nommé FO301, fonctionnent avec l'US 101.1, mais ceci ne pourra être vérifié qu'à la faveur d'un décapage extensif de toute la zone.

Une datation radiocarbone a été réalisée sur un charbon issu de l'US 101.1. Elle permet de dater l'abondant mobilier céramique découvert dans ce niveau de la fourchette 2290 - 2051 cal. BC, ce qui corrobore la datation relative réalisée à partir de l'étude céramique.

Beta-487775 : Age radiocarbone conventionnel : 3770±30 BP
Résultats calibrés :
(89,4 % de probabilité) : 2290 - 2131 cal BC (4239 - 4080 cal BP)
(6,0 % de probabilité) : 2086 - 2051 cal BC (4035 - 4000 cal BP)

3. La série céramique (Assumpció Toledo i Mur)

L'ensemble découvert comporte 836 fragments de céramiques modelées (tab. 1). À l'exception d'une attache d'anse issue de la tranchée de sondage n°3, le reste des tessons provient de l'US 101.1, dans la tranchée n°1. Les fragments céramiques présentent majoritairement des surfaces de couleur brun-rouge-noir ; une minorité d'entre eux montre des surfaces de couleur noire. Leurs surfaces, très altérées, ne gardent pratiquement aucune trace d'un éventuel traitement. En revanche, le dégraissant est très apparent. À l'œil nu, on observe des grains irréguliers, de taille assez considérable, de quartz, de feldspath et de mica.

3.1. Étude typologique

Au total 23 vases différents ont été individualisés. Cette série comporte des récipients de tailles diverses, de la petite écuelle au grand vase à provisions.

Six vases sont décorés du style épicanpaniforme dont deux bols hémisphériques et un vase caréné ansé. Les motifs décoratifs, réalisés avec la technique du barbelé, l'incision simple et l'impression, s'organisent en alternant les bandes décorées et celles réservées. À noter également la présence de trois fonds ombiliqués ornés de motifs rayonnants, pour lesquels nous n'avons pas trouvé de concomitance avec les parties supérieures des bols.

La technique barbelée consiste en lignes recoupées perpendiculairement par de petites incisions ou impressions subtriangulaires, exécutées au stylet et/ou à la roulette (Claustre, Mazière 1998, p. 384). D'après les observations partagées avec Jean-Marie Giorgio, potier spécialisé dans la reconstitution de vases destinés aux musées (Poterie du Carbassou à Rasiguères, Pyrénées-Orientales), les motifs barbelés du vase bitronconique ansé ont été réalisés en deux temps. Après le traçage d'une fine ligne horizontale, les traits verticaux auraient été imprimés avec un bâtonnet. En témoigne le fait que ces derniers apparaissent souvent décalés par rapport à la ligne. En revanche, les motifs barbelés ornant les bols hémisphériques ont été tracés à la roulette, comme le montre leur régularité.

Les Serres de les Eres, Vivès (66)																
	Bords	(NMI)	fonds plats	(NMI)	fonds ombil.	(NMI)	carènes, ressaut	décorés camp.	dec. autres	cordon lisse	cordon digité	anses	préhensions	panses	micro tessons	torchis
TR 1, US 101, Sd. 1	52	52	31	31	5	5	9	34	4	1	1	2	10	345	217	3
TR 1, US 101, Sd. 2	6	6	3	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	73	40	0
TR 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
TOTAL	58		34		6		9	34	4	1	1	3	11	418	257	836

Tableau 1 : Décompte des fragments céramiques

Le groupe de vases épicanpaniformes s'accompagne de vases unis (5), de vases munis de préhension du type mamelon (5) ou anse à ruban (1), de vases à cordon lisse (1) ou à cordon digité (1) et de vases ornés de rangées de motifs imprimés simples (4). En outre, il convient de noter la présence de nombreux fonds plats (9). Les profils des vases sont sinueux ou cylindriques et ils étaient très probablement associés aux fonds plats.

Nota bene : au moment de nettoyer le mobilier céramique, les fragments décorés l'ont été très délicatement, gardant une pellicule de terre à l'intérieur des motifs incisés. Cela a facilité la lecture des motifs décoratifs épicanpaniformes qui, sans pellicule, devenaient pratiquement invisibles.

3.1.1. Les vases ornés épicanpaniformes

Le vase caréné ansé est un vase à profil biconique, à lèvre non détachée (Ø : 16 cm). Le fond manque. Les motifs décoratifs occupent la partie supérieure et se poursuivent en-dessous de la carène. De haut en bas, on observe : une bande horizontale croisillonnée ou quadrillée associée à une ligne barbelée ; ensuite vient une bande réservée ; deux lignes barbelées sont associées à une bande scalariforme incisée jointe à une bande quadrillée, suivie de deux lignes barbelées ; puis il y a une étroite bande réservée ; par la suite la carène est soulignée par une bande quadrillée à laquelle s'attache une bande de chevrons emboîtés. La première ligne de chevrons a été réalisée avec la technique du barbelé ; les deux lignes suivantes de chevrons incisés forment une bande quadrillée. Cette série de motifs se développe sur toute la partie supérieure du vase mais change autour de l'anse à ruban qui, elle, est décorée d'un motif scalariforme sur ses pourtours. Trois bandes verticales, en panneau, encadrent les deux côtés de l'anse. Les deux bandes les plus proches de l'anse sont quadrillées, la troisième, jouxtant la bande générale, présente une ligne de chevrons disposés à la verticale (fig. 3, n°7).

Un premier bol hémisphérique présente, sur la panse, un diamètre maximal de 25 cm, celui du bord étant estimé à 24,5 cm. Le fond manque. De haut en bas, il est décoré de deux lignes doubles barbelées encadrant un motif quadrillé ; vient ensuite une bande réservée ; deux doubles lignes barbelées encadrent un motif d'épi incisé ; un motif scalariforme, en métope, et, probablement, en damier, vient se greffer à la ligne inférieure du motif précédent ; en-dessous du motif scalariforme, il y a une autre double ligne barbelée (fig. 3, n°1).

Le deuxième bol hémisphérique mesure

16 cm de diamètre. Le fond manque. De haut en bas, il est décoré de deux doubles lignes de barbelés encadrant un motif quadrillé ; vient ensuite une bande réservée ; au-dessous d'une nouvelle ligne double barbelée, il y a deux lignes de chevrons hachurés en oblique, également en barbelé, opposés par la pointe et déterminant des losanges réservés (fig. 3, n°2).

Le premier des trois fonds à ornementation basale à partir de l'ombilic est orné de trois branches rayonnantes associant deux doubles lignes barbelées traversées par un motif scalariforme, incisé, en pendentif ; la bande formée par les deux doubles lignes est remplie d'un motif quadrillé ou en épi, incisé (fig. 3, n°5). Le deuxième est décoré d'un motif cruciforme rayonnant. Les branches formant le motif cruciforme associent deux doubles lignes barbelées traversées par un motif scalariforme, incisé, en pendentif ; la bande délimitée par le motif précédent est remplie par une ligne de demi-cercles estampés (fig. 3, n°6). Le dernier présente un motif rayonnant d'un nombre indéterminé de branches. La branche connue associe deux doubles lignes barbelées traversées par un motif scalariforme, incisé, en pendentif (celui-ci traverse une seule des deux doubles lignes) ; la bande encadrée par les deux doubles lignes de barbelés est remplie d'un motif quadrillé (fig. 3, n°4).

3.1.2. Les vases décorés d'impressions

Quatre vases sont décorés d'impressions. Deux d'entre eux sont des formes ouvertes d'un diamètre de 17-18 cm et présentent un profil à carène douce. L'un d'eux présente une ligne de motifs triangulaires imprimés, soulignant la lèvre du côté extérieur du vase. Une ligne d'impressions ovales se situe au-dessus de la carène douce (fig. 4, n°3). L'autre présente une ligne de motifs ovales, imprimés, soulignant la carène (fig. 4, n°4).

Les deux autres vases décorés d'impressions sont représentés par un fragment de bord d'un vase fermé de dimensions modestes et par deux fragments, plats, appartenant probablement à un fond. Le premier présente une lèvre, plate, ornée d'impressions d'ongle ; les deux autres présentent des rangées d'impressions circulaires (fig. 4, n°1 et 2).

3.1.3. Les vases à préhensions

Cinq vases sont munis de préhensions près du bord, en nombre indéterminé. En outre, deux fragments de panse présentent le même type de prise (fig. 5, n°1 à 7). Il s'agit de mamelons hémicirculaires (3), bifides (3) et en fer à cheval (1). Parfois, les préhensions sont montées sur un cordon peu proéminent ou bien sur un ressaut.

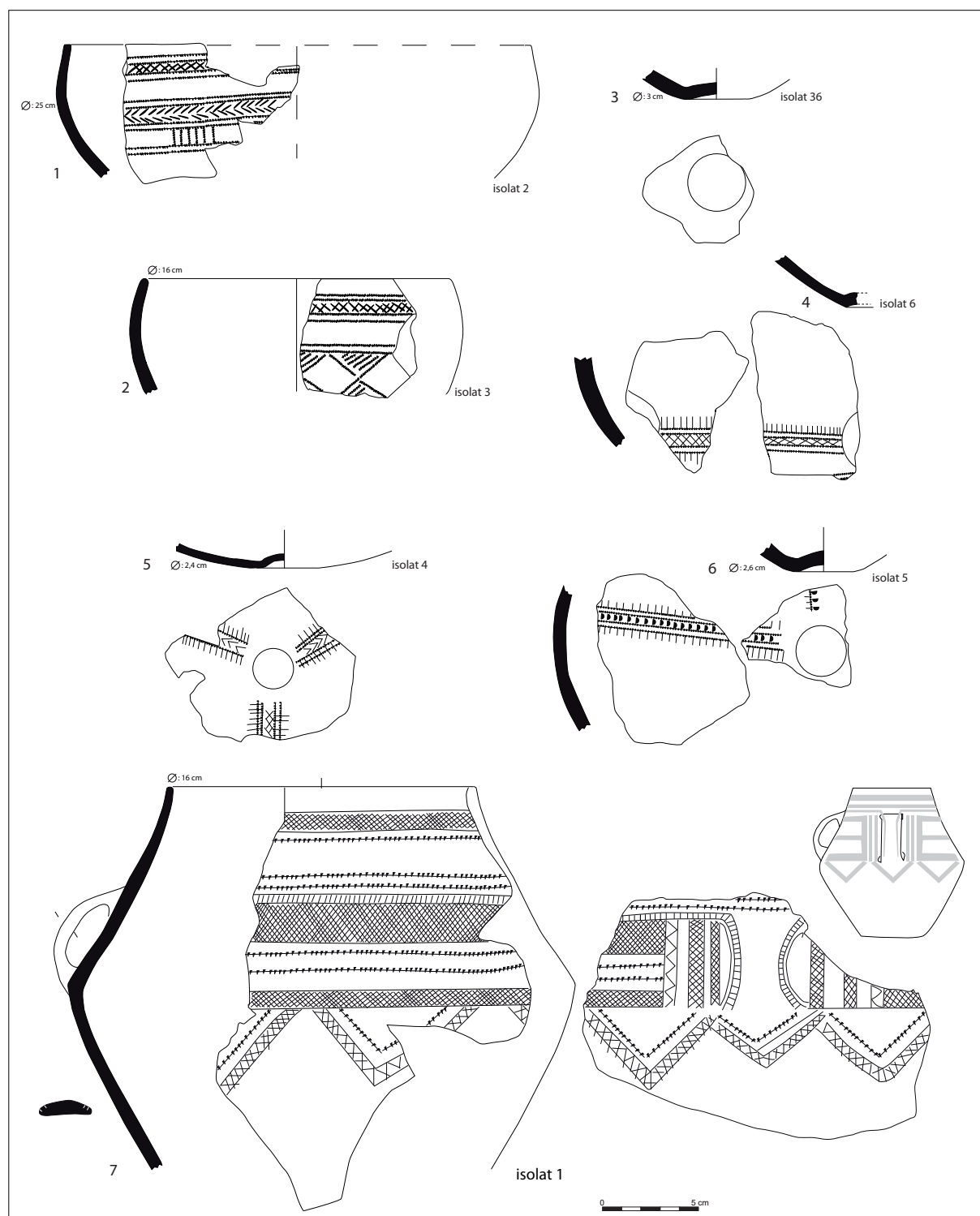


Figure 3 : Vases à décor épicanpaniforme
(dessin et DAO : A. Toledo i Mur /Inrap).

Ces vases sont de taille petite ou moyenne (diamètres entre 12 et 21 cm). Ils ont un profil sinueux, sauf le récipient à préhension en fer à cheval qui est globulaire. L'un des vases à mamelon bifide présente un bord plat décoré d'impressions circulaires (fig. 5, n°5).

Un sixième vase est muni d'une anse à ruban dont l'attache supérieure se situe sur la lèvre (fig. 4, n°8).

3.1.4. Les vases à cordons lisses ou digités

Un fragment d'un grand vase à profil cylindrique et à lèvre plate épaissie, présente, près du bord, un cordon lisse horizontal (Ø : 42 cm) (fig. 5, n°8). Un fragment de panse d'un grand vase à profil globulaire, montre un cordon orné d'impressions d'ongle. Il est situé sur le profil maximal du vase (Ø panse : 57 cm) (fig. 4, n°5).

3.1.5. Les vases non décorés (unis)

Cinq vases non décorés ont été identifiés. Deux d'entre eux sont des récipients ouverts à profil caréné (fig. 4, n°7 et 11). Les trois autres sont fermés et présentent un profil entre sinueux et globulaire (fig. n°4, 8 à 10).

3.1.6. Les fonds plats

On décompte neuf fonds plats pour lesquels aucune correspondance avec les vases identifiés n'a été observé. Leurs diamètres varient entre 7 et 20 cm et leurs profils à l'amorce de la panse sont très divers (fig. 6).

3.2. La série céramique de *Les Serres de les Eres* de Vivès et le campaniforme départemental

L'ensemble céramique de *Les Serres de les Eres* de Vivès, associé à une datation radiocarbone, augmente de façon significative les informations sur le Campaniforme dans le département et notamment sur la phase initiale du Bronze ancien, caractérisée par les céramiques épicanpaniformes (fig. 7).

En effet, en 1998, l'article *La céramique campaniforme des Pyrénées-Orientales* faisait le point des connaissances des céramiques de ce type dans le département (fig. 8). Il recensait 20 sites ayant livré 150 tessons. Dix d'entre la vingtaine de sites étaient des habitats et dix autres des sépultures, mégalithes ou grottes sépulcrales (Claustre, Mazière 1998).

L'article présentait les fragments campaniformes du département selon la classification typo-chronologique classique de 4 phases. Une phase ancienne, n°1 et 2, caractérisée par le campaniforme cordé, international et épimaritime. Une phase récente, n°3, où surgissent les styles pyrénéen et rhodano-provençal caractérisés par l'emploi des techniques de l'incision et de

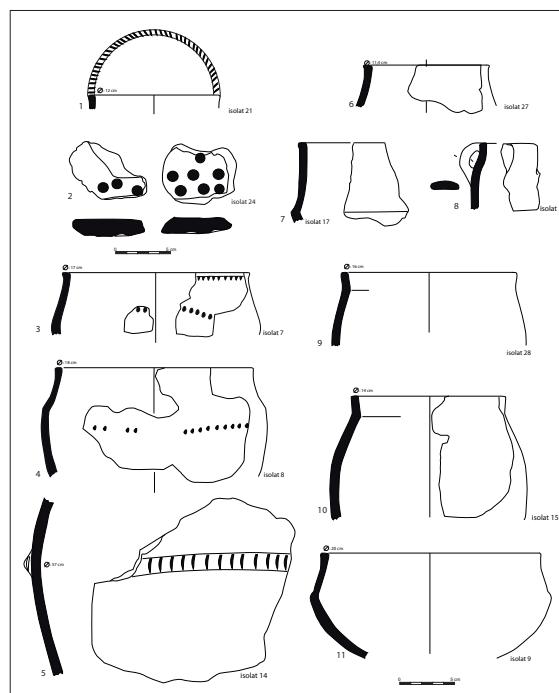


Figure 4 : Vases à motifs imprimés et vases unis (dessin et DAO : A. Toledo i Mur).

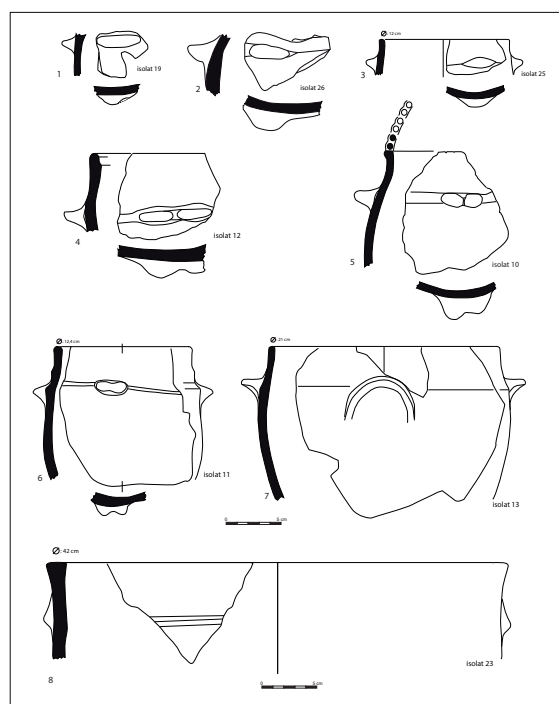


Figure 5 : Vases à préhensions et à cordon lisse (dessin et DAO : A. Toledo i Mur).

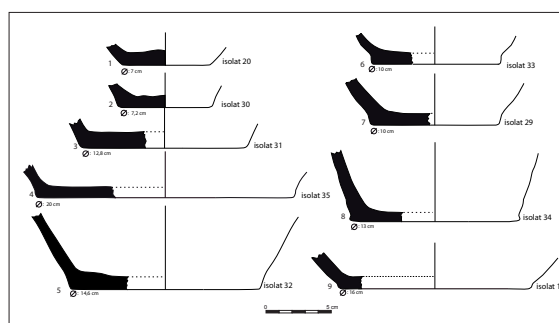


Figure 6 : Fonds plats (dessin et DAO : A. Toledo i Mur /Inrap).

l'estampage. Une phase tardive Bronze ancien de tradition campaniforme, la n° 4, signalée par divers styles barbelés.

Les auteurs rattachaient à cette dernière phase l'ensemble céramique issu de la fosse dépotoir de *Pedra Blanca* à Passa, commune voisine de Vivès. Bien que la série complète de ce site reste inédite, certains tessons présentés ressemblent à ceux du corpus de Vivès : bandes croissillonnées, motifs scalariformes et motifs barbelés. En outre, la céramique non campaniforme du site présente, elle aussi, des ressemblances avec celle de Vives : vases carénés sans décor, vases carénés marqués d'incisions sous ou sur le bord et sur la carène, des tessons à cordons lisses ou exceptionnellement à décor poinçonné, des fonds plats ou plus rarement ombiliqués (Mazière 1995, Mazière 1992-1995, Claustre, Mazière 1998).

Depuis 1998, et avant la découverte de l'ensemble de Vivès, un seul fragment campaniforme supplémentaire a été découvert. Il s'agit d'un fragment décoré de deux fois deux lignes de points incisés ou estampés, séparés par une bande réservée. Ce tesson faisait partie du comblement d'un silo du site de *La Carrerassa*, à Perpignan. Il était associé à des bords digités et à six tessons à surfaces crépies (Vignaud *et al.* 2000-2004, p. 20-21, note 7 et pl. 2, 18). D'après le dessin présenté dans le rapport resté inédit, il pourrait s'agir d'un décor barbelé.

Enfin, la série de Vivès se caractérise par les vases décorés de la technique barbelée réalisée soit au stylet, soit à la roulette. Les motifs présents alternent les bandes quadrillées avec des bandes réservées, associés à des motifs scalariformes, linéaires ou d'autres (fig. 9 à 11). La technique et les motifs décoratifs rattachent cette série à la phase tardive du Campaniforme, ou Épicampaniforme de l'aire pyrénéenne (Guilaine *et al.* 2001, Vital *et al.* 2012, Lemerrier 2018). Cependant, il convient de noter la présence du vase bitronconique ansé, forme typique de la phase tardive du Campaniforme de Rhône-Alpes-Provence (Vital *et al.* 2012, p. 91-125, Lemerrier 2018, p. 211, fig. 2).

5. En guise de conclusion.

Seule une fouille extensive pourra caractériser le site d'habitat de *Les Serres de les Eres*, à Vivès. En attendant, au vu de sa situation dans les contreforts entourant la plaine roussillonnaise, sur un éperon à 154 m d'altitude, encerclé par des ravins creusés par les torrents, on peut envisager de le définir en tant qu'habitat perché, éventuellement associé à une enceinte fossoyée. La datation obtenue s'accorde avec la fourchette, d'entre 2150 et 1950 BC, indiquée par des travaux récents (Lemerrier 2018, 207-208, 213). Cela rattache le site au Bronze ancien de tradition campaniforme (Épicampaniforme) à la charnière entre le troisième et le second millénaire.

Bibliographie

Claustre, Mazière 1998 : CLAUSTRE (F.), MAZIÈRE (F.) — La céramique campaniforme des Pyrénées-Orientales. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 95, 3, Paris, 1998, p. 383-392.

Guilaine *et al.* 2001 : GUILAINE (J.), CLAUSTRE (F.), LEMERCIER (O.), SABATIER (P.). — Campaniformes et environnement culturel en France méditerranéenne. In : *Bell Beakers today. Pottery, people, culture, symbols in prehistoric Europe*, Riva del Garda, 11-16 may 1998. Trento, 2001, p. 229-275.

Lemerrier 2018 : LEMERCIER (O.). — La question campaniforme. In : *La Protohistoire de la France*. Paris, Hermann, 2018, p. 205-217.

Mazière 1992 : MAZIÈRE (F.). — Fouille d'un habitat de plein air du Bronze ancien primitif en Roussillon. Note préliminaire. *Travaux de Préhistoire Catalane*, 8, Perpignan, 1992, p. 81-83.

Mazière 1992-1995 : MAZIÈRE (F.). — Notice de découverte. Passa, Pedra blanca I. *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 10, 1992-1995, p. 14-15.

Polloni 2018 : POLLONI (A.) avec la contribution de TOLEDO i MUR (A.). — *Vivès. Serres de las Aires. Vestiges d'une occupation épicampaniforme*. RFO diagnostic archéologique. Inrap Méditerranée, Perpignan, 2018. 76 p.

Vignaud *et al.* 2000-2004 : VIGNAUD (A.), MAZIÈRE (F.), BOUBY (L.), MARTZLUFF (M.), VERDIN (P.), KOTARBA (J.), BERGERET (A.), IZARD (V.). — *RN 9, Perpignan, Contournement du Grand-Saint-Charles (La Carrerassa, Orle-ouest, Mas Orlina). Vestiges d'un habitat groupé du Bronze ancien*. RFO diagnostic archéologique. Inrap Méditerranée, Perpignan, 2000-2004. 32 p.

Vital *et al.* 2012 : VITAL (J.), CONVERTINI (F.), LEMERCIER (O.). — *Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France. Résultats du Projet Collectif de Recherche 1999-2009*. Oxford, 2012. 412 p. (BAR International Series, 2446).

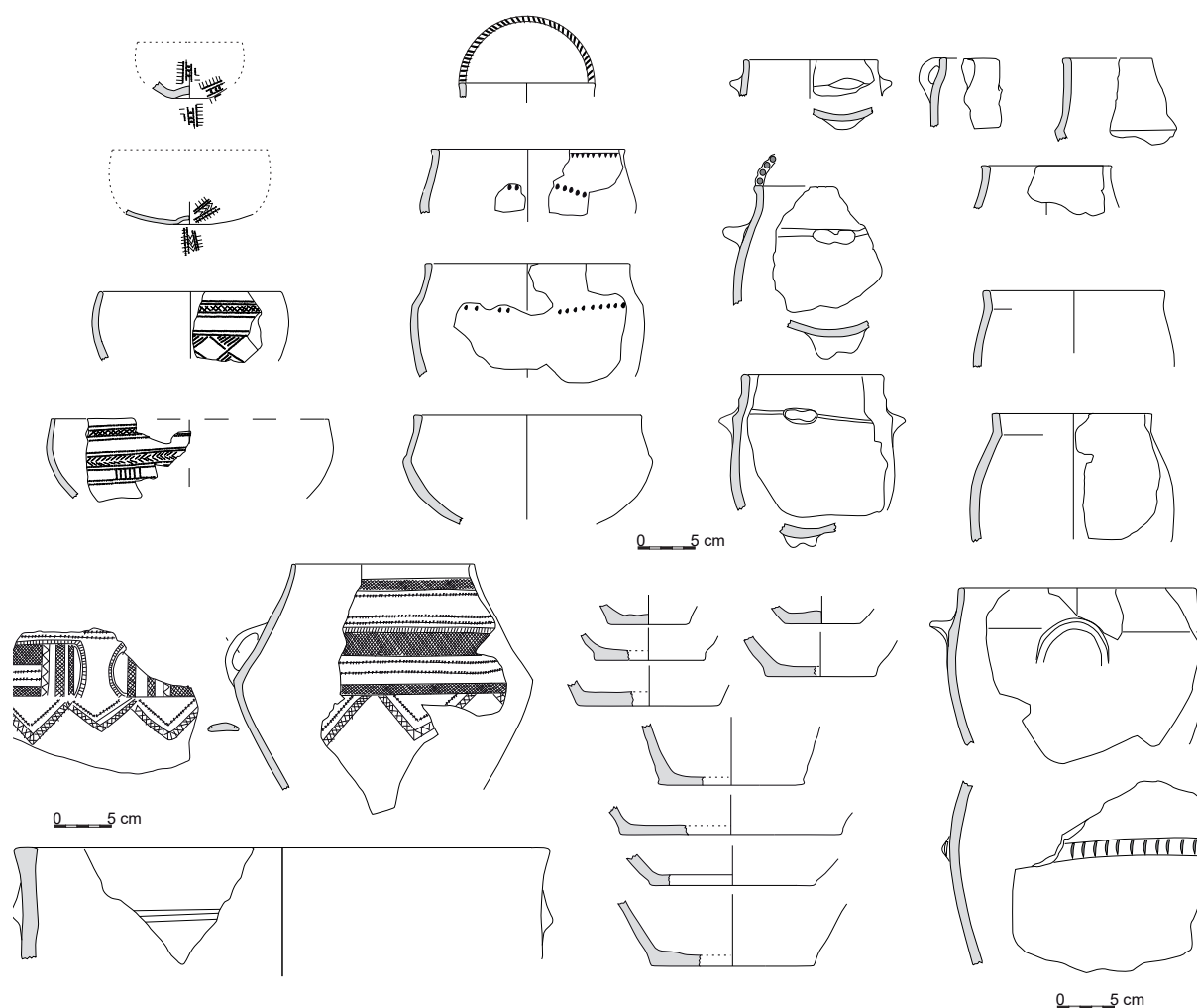


Figure 7 : Table typologique des formes céramiques (dessin et DAO : A. Toledo i Mur /Inrap).

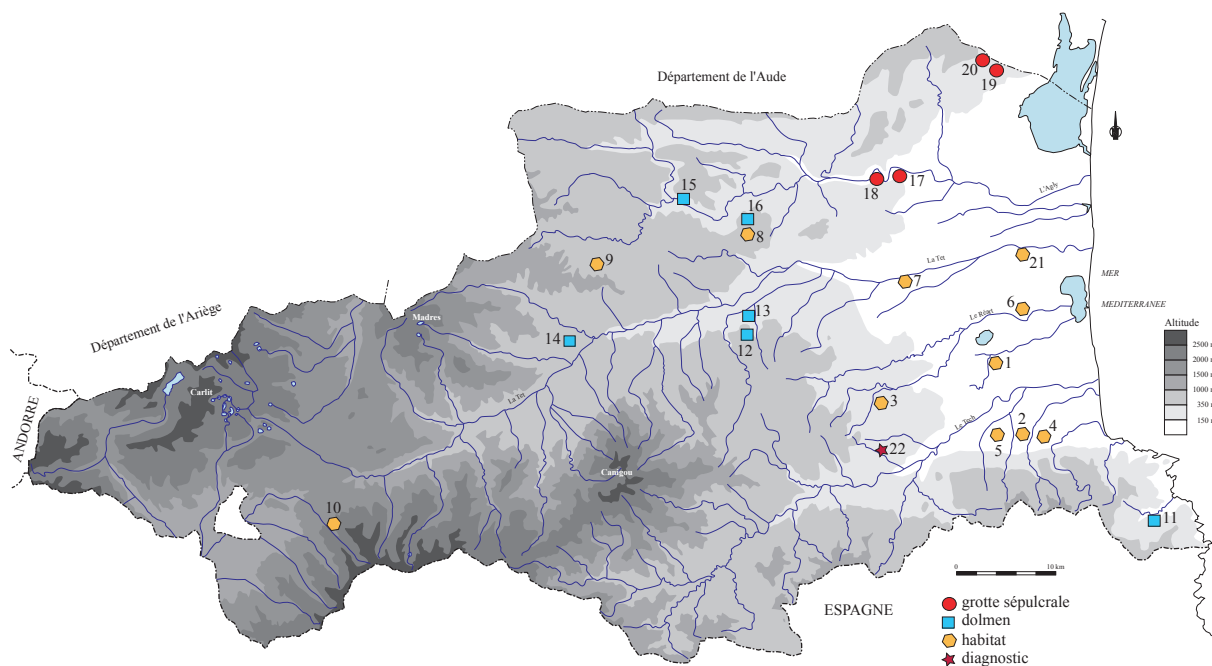


Figure 8 : Carte actualisée des sites campaniformes des Pyrénées-Orientales (d'après le fond de carte de Claustre, Mazière 1998).

N°1 : Station de *Les Mattes III*, Bages ; n°2 : Station du *Bosc de Villeclaire*, Laroque-des-Albères ; n°3 : Structure de *Pedra Blanca*, Passa ; n°4 : Station(s) de Saint-Michel-de-Sorède ; n°5 : Station du *Mas Coste*, Saint-Génis-des-Fontaines ; n°6 : Le *Mas Couret*, Saleilles ; n°7 : Station des *Campellanes*, Le Soler ; n°8 : *La Cauna*, Bélesta ; n°9 : Station de *Cayenne*, Campoussy ; n°10 : Abri de *Lo Pla del Bach*, Eyne ; n°11 : Dolmen de la *Cova de l'Alarb*, Banyuls-sur-mer ; n°12 : Dolmen del *Coll de la Llosa*, Casefabre ; n°13 : Dolmen *d'en Jaques* n° 1, Saint-Michel-de-Llotes ; n°14 : Dolmen de *Prat-de-Clos*, Ria ; n°15 : Dolmen de la *Rouyre*, Ansignan ; n°16 : Dolmen du *Moli del Vent*, Bélesta ; n°17 : *Cova d'Amaga la Dona*, Baixas ; n°18 : Grotte du *Moli de Vent*, Estagel ; n°19 : Ossuaire de *Portixol*, Salses ; n°20 : *Coma Francesa*, Salses ; n°21 : *La Carrerassa*, Perpignan ; n°22 : *Les Serres de les Eres*, Vivès.

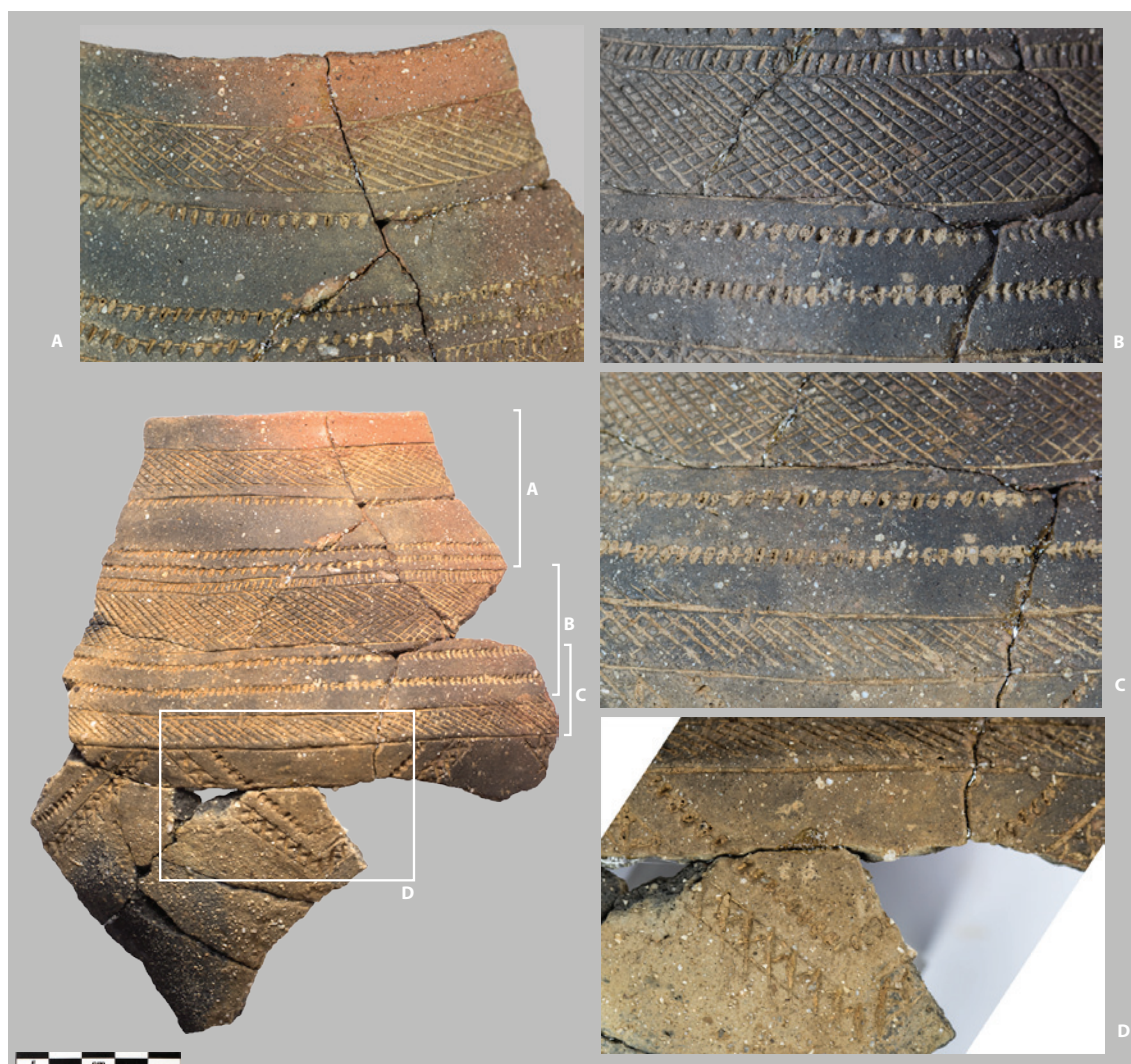


Figure 9 : Planche des photos de détail des motifs décoratifs du vase bitronconique ansé
(clichés : Ch. Coeuret / Inrap).



Figure 10 : Planche des photos de détail des motifs décoratifs du vase bitronconique ansé
(clichés : Ch. Coeuret / Inrap).



Figure 11 : Planche des photos des motifs décoratifs sur les bols héli sphériques et les fonds ombiliqués.

A : vase isolat n° 2 ; B : vase isolat n° 3 ; C et D : fond ombiliqué isolat n° 4 et détail ; E : fond ombiliqué isolat n° 5 ; F : Détail fond ombiliqué n° 6
(clichés : Ch. Coeuret / Inrap).

La nécropole à incinération protohistorique du Parc Ducup à Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Assumpció Toledo i Mur
avec la collaboration de C. da Costa et J. Kotarba
(Inrap Midi-Méditerranée)

1. Introduction

La nécropole à incinération protohistorique du Parc Ducup à Perpignan a été découverte lors d'un diagnostic archéologique mené par Jérôme Kotarba en 2009 sur un projet de lotissement nommé Chemin du Parc Ducup (Kotarba *et al.* 2009). En 2017 et en 2018, deux autres diagnostics ont été réalisés dans les parcelles attenantes, sur deux projets de lotissement distincts : Le Cosy et parcelle HZ 875 (da Costa 2018 ; Toledo i Mur *et al.* 2019) (fig. 1 et 2). Toutes opérations confondues, le total des tombes connues est de 35, auxquelles il faut ajouter 3 structures para-funéraires.

Seulement 12 des 35 tombes mises au jour lors des trois opérations de diagnostic ont été fouillées (fig. 3). Il convient de noter que, lors de l'opération de 2017, l'équipe n'a fouillé qu'une des vingt-et-une tombes identifiées, puisque l'on s'attendait, par la suite, à une prescription de fouille, qui n'a pas été émise.

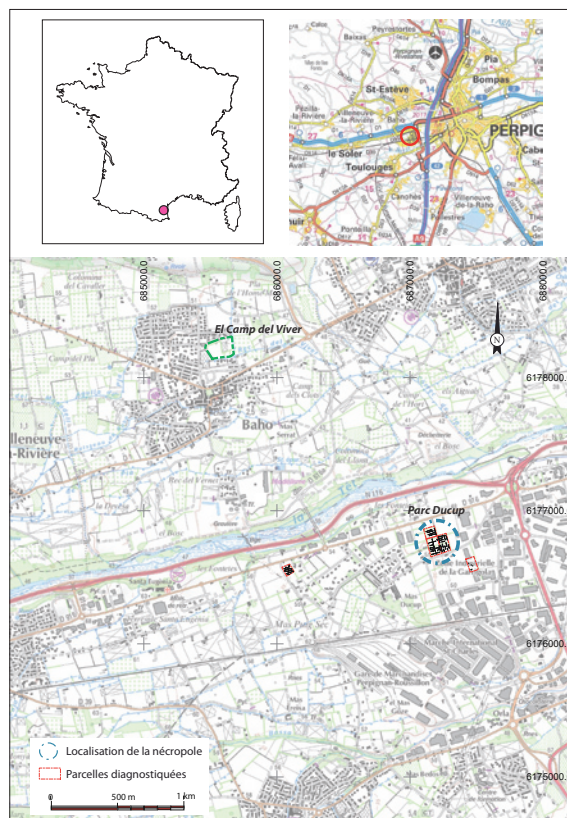


Figure 1 : Localisation de la nécropole à incinération protohistorique de Parc Ducup et du site d'El Camp del Viver, Baho, où il existe une occupation datée du Bronze final IIIa (DAO Ch. Cœuret, Inrap).

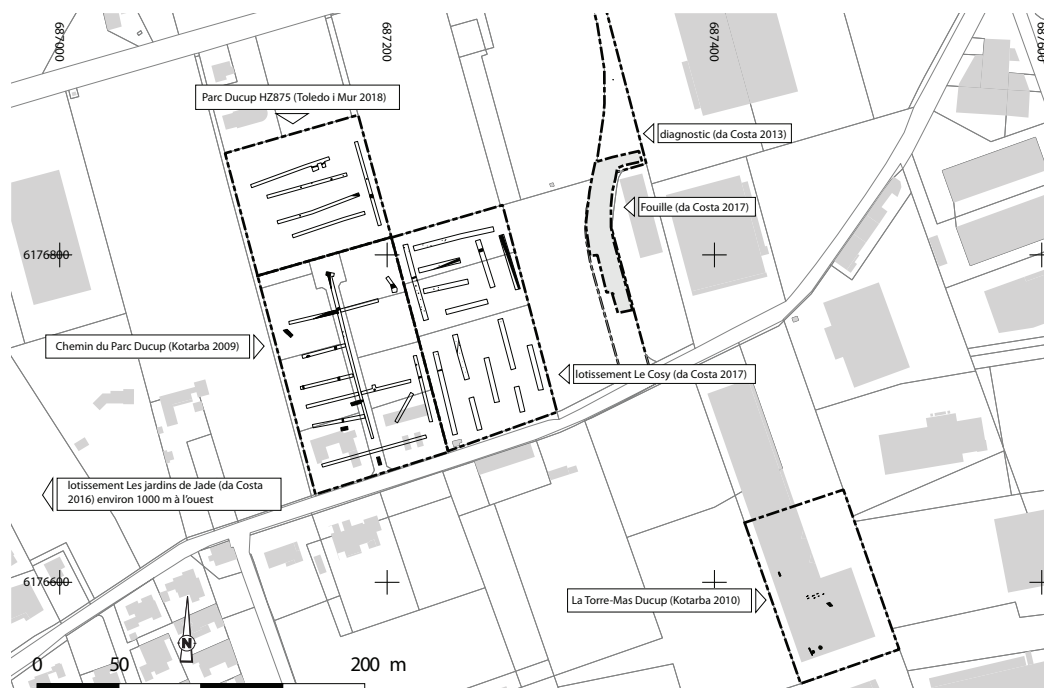


Figure 2 : Localisation des opérations archéologiques réalisées sur le secteur Parc Ducup (Sig et DAO Ch. Cœuret, Inrap).

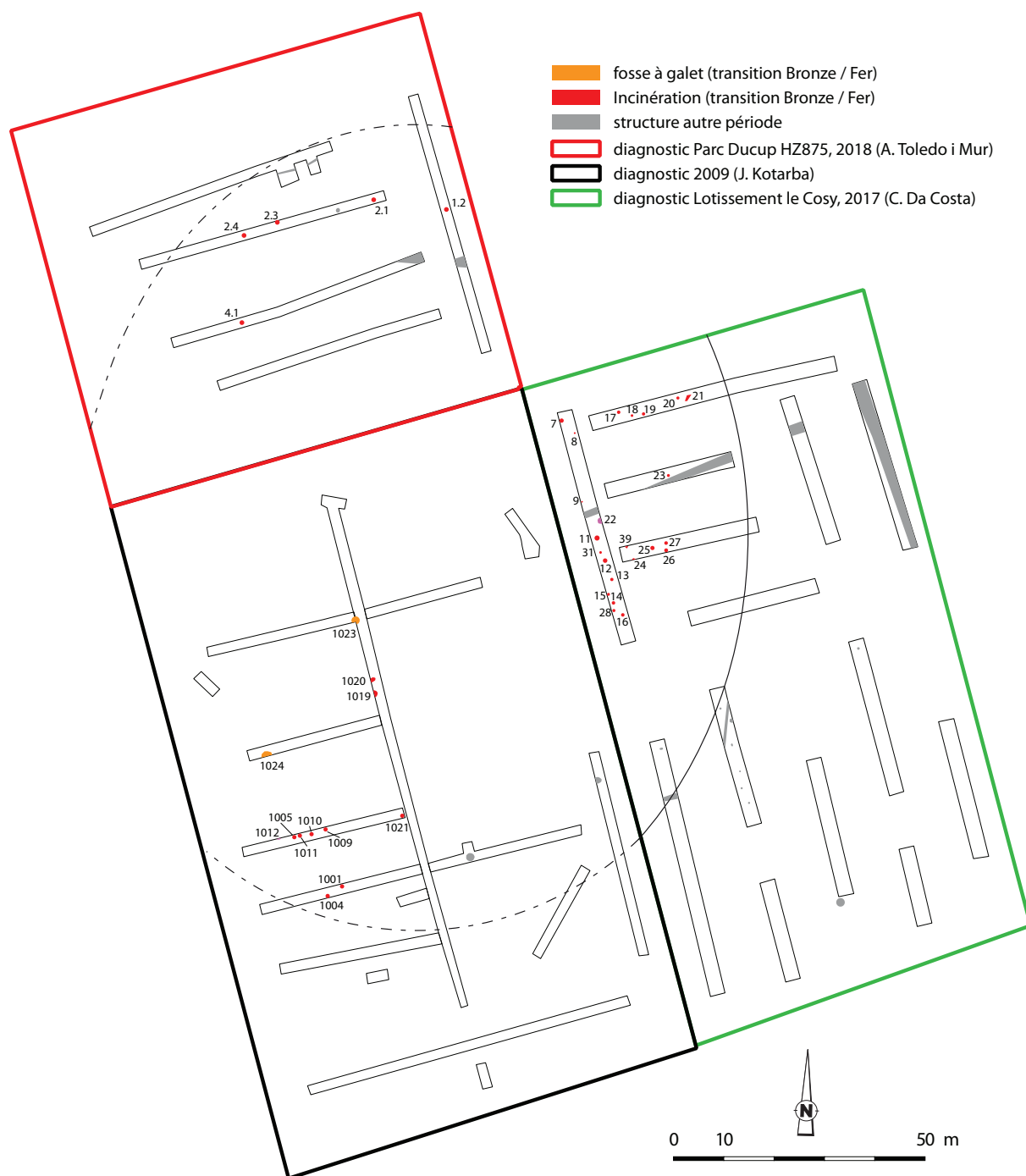


Figure 3 : Plan de localisation des tombes mises au jour lors des trois diagnostics archéologiques (topographie P. Sarrazin, A. Bolo, C. Bioul ; DAO Ch. Cœuret, Inrap).

Le site antique voisin repéré par Jean Abélanet lors de prospections pédestres, et touché à des degrés divers par les diagnostics de 2009, 2013 et 2017, a fait l'objet d'une fouille partielle en 2017 (da Costa, en cours).

Pour mémoire, lors des diagnostics archéologiques, la surface ouverte est de l'ordre de 10 %. En tenant compte de cela et bien que la distribution des tombes dans ce type de nécropole soit irrégulière, on estime que cette nécropole à incinération protohistorique réunissait au moins une centaine de tombes, voire plus.

Les informations enregistrées rappellent les caractéristiques observées dans les nécropoles à incinération protohistoriques du département. Toutefois, il est à signaler que l'absence de fouille extensive nous prive de la connaissance des particularités de cette nécropole : nombre de tombes, composition des dépôts, relations extra régionales, gestes funéraires *et cætera* ainsi que de la fourchette chronologique de la durée réelle d'utilisation.

Le but de cet article est de réunir et de présenter les données issues de ces opérations de diagnostic pour que cette nécropole, disparue à jamais, ne tombe pas dans l'oubli.

Afin d'alléger le texte, nous avons réuni les informations exhaustives concernant les tombes, le mobilier et les données anthropologiques issues des trois rapports de diagnostic, dans des tableaux, en annexe. Tout au long de cet article, nous conservons la désignation d'origine des tombes (SP 1001 à SP 1021, SP 8 à SP 28, ST 1.2 à ST 4.1).

L'étude du mobilier protohistorique incluse dans le rapport de 2009 énumère les formes et les fragments céramiques issus du diagnostic et illustre le mobilier du dépôt de la tombe SP 1005 (Fl. Mazière *in* Donat, Mazière 2009, 20-22). Au printemps 2019, nous avons revu cette série afin de dessiner le mobilier qui n'apparaissait pas dans le rapport. Les céramiques issues des deux derniers diagnostics ont été étudiées par nos soins (Toledo i Mur 2018 ; Toledo i Mur *et al.* 2019).

Enfin, nous remercions Richard Donat de nous avoir communiqué les résultats de l'étude des restes humains calcinés.

2. Historique

En juin 2009, le diagnostic mené par J. Kotarba, nommé Parc Ducup-Chemin du Parc, mettait au jour 6 structures, fouillées et étudiées, contenant des ossements humains ayant subi l'action du feu (SP 1001, SP 1004, SP 1005,

FS 1019, SP 1020, SP 1021), 3 autres tombes non fouillées (SP 1010, FS 1009, FS 1011) ainsi que 3 éventuelles structures para-funéraires (fosse à vase US 1018 ; fosses à galets FS 1023 et 1024) (**fig. 4**). Chronologiquement, le mobilier étudié appartient à la transition Bronze-Fer et au début du premier âge du Fer, soit entre le VIII^e et le début du VII^e s. av. J.-C. (Kotarba *et al.* 2009, 10-19 et 26 ; Donat, Mazière *in* Kotarba *et al.* 2009, 20-24).

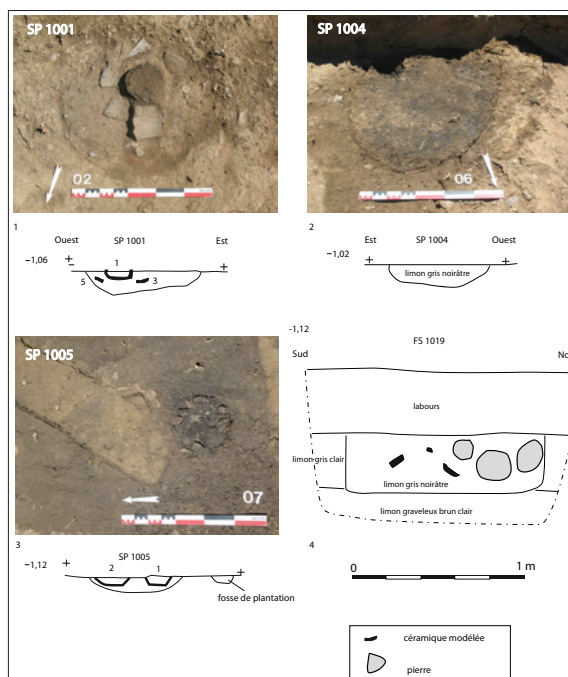


Figure 4 : Prises de vue et coupes des tombes SP1001, SP1004, SP1005 ainsi que la coupe de la fosse FS 1019 (d'après Kotarba 2009).

En 2017, le diagnostic de C. da Costa sur le projet de lotissement Le Cosy mettait au jour 21 dépôts secondaires d'incinération et 1 fosse n'ayant pas livré de restes osseux visibles ou de résidus de crémation mais qui, par sa localisation, peut être considérée comme une possible sépulture (**fig. 5 à 7**). L'aire de répartition des tombes est estimée à 1000 m² (da Costa 2018, 30-48). Lors du diagnostic 16 structures ont livré du mobilier céramique et/ou des ossements humains calcinés, ou des restes de faune non brûlés ou encore des fragments de dalles de schiste (en catalan, *llosa*), ayant été utilisées comme couvercle. Parmi ces 16 structures, 2 ont été classées comme des fosses (FS 9 et FS 30). Entre les 14 structures identifiées comme sépultures, 5 ont fourni des ossements calcinés (SP 7, 13, 14, 15 et 26), 3 seulement de la céramique (SP 12, 18 et 28), 1 a livré des fragments d'un couvercle en schiste et dans 5 autres ont été récupérés des céramiques et des ossements brûlés (SP 8, 11, 19, 23 et 24). L'ensemble issu de la sépulture SP 24 comportait également un fragment de bracelet en bronze.

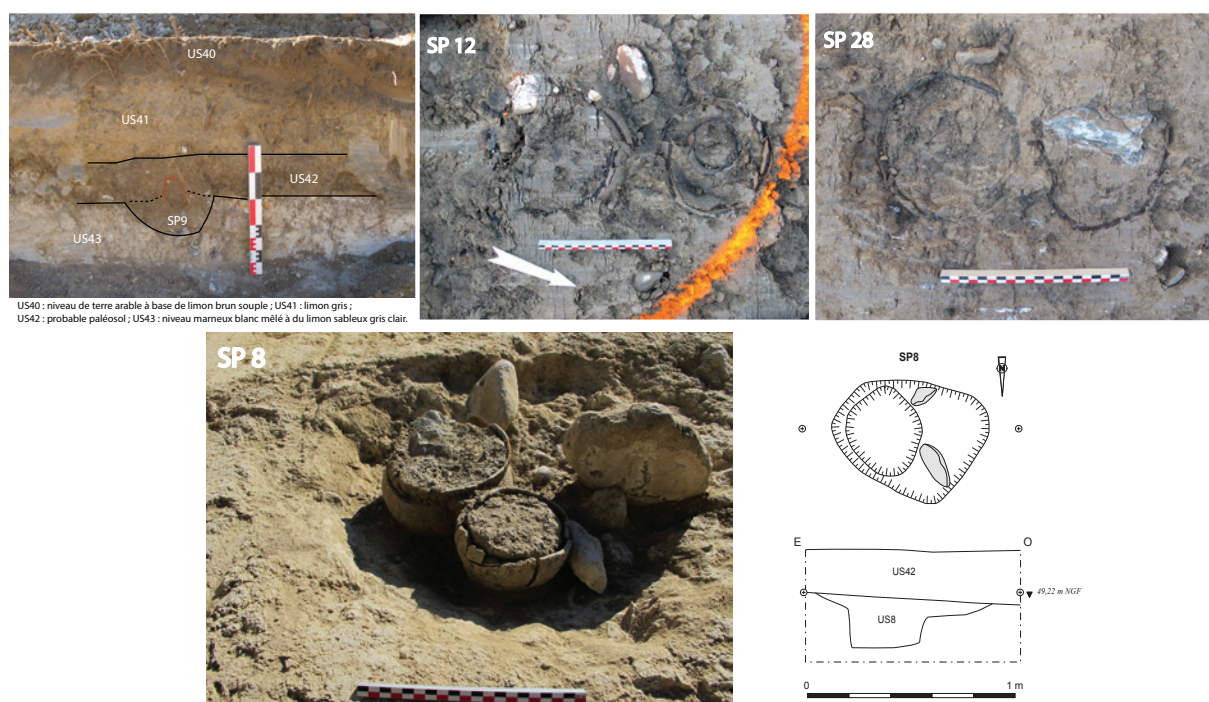


Figure 5 : Prise de vue de la tombe SP 9, dans la stratigraphie générale lors du diagnostic de 2018. Relevé, coupe et prise de vue de la tombe SP 8 et prises de vue des tombes SP 12 et 28 (d'après da Costa 2018).

Les céramiques collectées n'apportent pas plus d'indices sur la chronologie que celles de l'opération précédente. On reste sur une fourchette couvrant la période de transition Bronze final-premier Fer (Toledo i Mur *in da Costa* 2018, 34-39).

Les 5 tombes à incinération, identifiées et fouillées en 2018 sur la parcelle HZ 875, élargissent le périmètre du cimetière et confirment une occupation bien affirmée de la période de transition entre la fin de l'âge du Bronze et le premier Fer (entre le VIII^e et le début du VII^e s. av. J.-C.) (fig. 8). La présence d'un tessou orné d'un motif réalisé au double trait incisé permet d'envisager que l'installation de la nécropole à incinération ait débuté plus tôt, au cours du IX^e s. av. J.-C., donc au Bronze final IIIb (Toledo i Mur *et al.* 2019, 45). Dans tous les cas, les limites des fosses où le dépôt funéraire avait été déposé, sont illisibles. Seul le dépôt de l'incinération 2.1 est complet. Le dépôt de l'incinération 1.2 conserve l'ossuaire fragmenté par les labours. Les trois autres ont été identifiés à partir des restes d'incinération (sédiment charbonneux contenant des esquilles d'os) associés à des fragments de céramiques. Ce sédiment a été prélevé sur le terrain et tamisé en laboratoire. À propos de la répartition des tombes, on a pu observer que quatre d'entre elles se présentent alignées sur 42 m de long. Il est possible qu'elles marquent la limite de la nécropole côté nord. Au-delà de cette éventuelle limite aucune tombe n'a été identifiée.

3. Caractéristiques générales

Aménagement des tombes

Les dépôts funéraires des tombes à incinération du Parc Ducup sont déposés dans une fosse, creusée en plein terre, sans aucun type d'aménagement. Les limites des fosses sont difficiles à cerner du fait de la similitude entre l'encaissement et le comblement. Le diamètre de la fosse varie et s'adapte au volume représenté par le nombre de vases formant le dépôt (diamètre moyen : 0,50 m). Il se peut qu'il ait existé des signalisations pour chacune des sépultures. Si tel était le cas, elles ont disparu. Les vases céramiques peuvent parfois être calés par des galets.

Généralement, les dépôts comportaient une urne protégée par un couvercle en céramique ou bien par une *llosa* (dalle en schiste) ou, éventuellement, par un galet. Certains vases ossuaires étaient accompagnés par un ou plusieurs récipients de tailles diverses.

Dans certains cas, outre les esquilles d'ossements brûlés contenus dans l'urne, une partie des restes de la crémation ont été répandus dans la fosse. Il existe également des exemples de « tombes sans vases » : la fosse accueillant directement les résidus de la crémation. Ceux-ci pouvant être associés à des objets métalliques et à un nombre minimum de fragments de céramiques (1 à 5 tessons).

Structures para funéraires

Deux fosses comblées avec de gros galets,

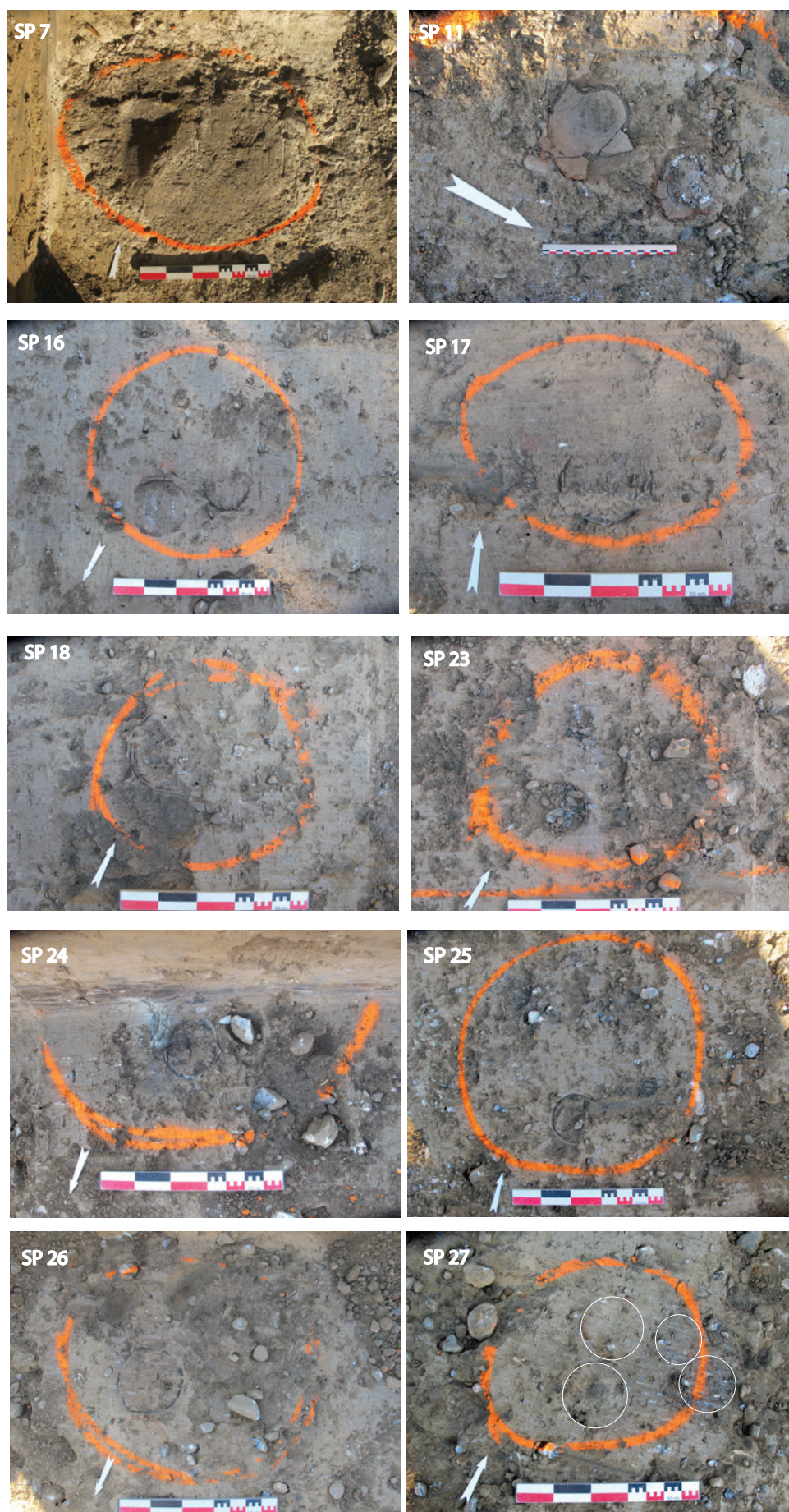


Figure 6 et 7 : Prises de vue des tombes SP 7, SP 11, SP 16, SP 17, SP 18, SP 23, SP 24, SP 25, SP 26 et SP 27 (d'après da Costa 2018).

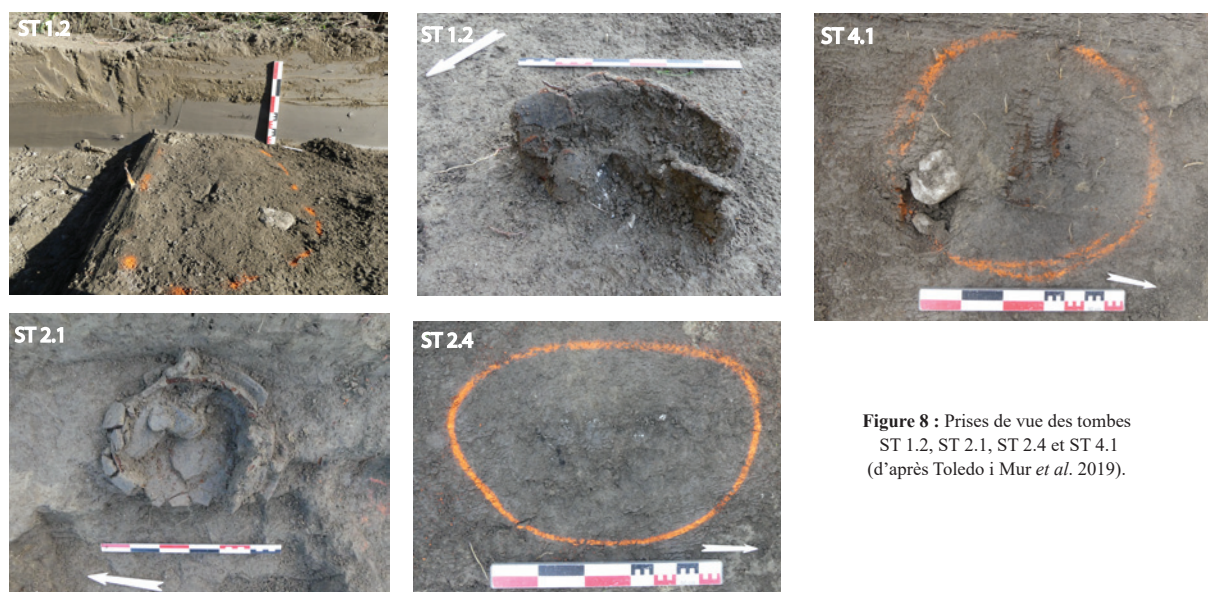


Figure 8 : Prises de vue des tombes
ST 1.2, ST 2.1, ST 2.4 et ST 4.1
(d'après Toledo i Mur *et al.* 2019).

sans mobilier associé, ont été mises au jour lors du diagnostic 2009 (FS 1023 et FS 1024). Le diamètre de la première mesure 2 mètres. Elles n'ont pas été fouillées. Une éventuelle troisième fosse aurait contenu le fond d'une assiette - couvercle (US 1018).

Extension de la nécropole. Recouvrement

D'après la répartition des tombes découvertes pendant les trois opérations de diagnostic la nécropole s'étend sur un minimum de 16 800 m² (fig. 3). Le recouvrement des sépultures varie selon les parcelles. Les tombes découvertes en 2009 ont été identifiées à une profondeur d'environ 0,40 m. Celles localisées en 2017 sont apparues à une profondeur variant entre 0,80 et 0,35 m (moyenne 0,50 m). Enfin, les sépultures mises au jour en 2018, l'ont été à une profondeur comprise entre 0,40 et 0,60 m par rapport à la surface du sol actuel. Dans tous les cas, elles ont été creusées dans un niveau sombre brunifié, d'épaisseur variable selon les parcelles.

Datation

Les vases céramiques des dépôts funéraires découverts à ce jour les rattachent à la phase de transition entre l'âge du Bronze et le Premier Fer (entre le VIII^e et le début du VII^e s. av. J.-C.). Les urnes de la première campagne de diagnostic, à profil sinueux, présentent des cannelures, dans un cas, associées à une ligne d'impressions ovales, ou un cordon digité au niveau de l'inflexion bord-panse. Les séries céramiques des deux dernières campagnes de diagnostic montrent des vases lisses à profil caréné et à fond plat ou concave ou bien à profil globulaire avec la partie supérieure bien lissée et la panse rugueuse. Seul un fragment décoré d'un motif géométrique réalisé avec la technique de la double incision témoignerait d'une occupation, précédant celle-ci, à rattacher au Bronze Final IIIb (IX^e siècle av. J.-C.).

4. Les dépôts

Nous décrivons ici les objets céramiques et métalliques exhumés lors des opérations de diagnostic. À cela nous ajoutons le dénombrement de vases vus en surface lors de l'ouverture des sondages du diagnostic de 2017. Pour mémoire, en annexe, le tableau rassemblant le mobilier indique les dimensions des vases et des objets.

4.1. Composition des dépôts issus des différentes campagnes de diagnostic

• Diagnostic 2009 (Kotarba 2009).

- SP 1001. Le dépôt est formé par un vase à bord droit à lèvre déjetée, profil sinueux et fond légèrement creux. L'inflexion bord-panse est soulignée par deux cannelures horizontales jointives et, en-dessous une rangée d'impressions digitales. La surface extérieure est de couleur brun-rouge-noir (fig. 9, 10). La petite plaque de schiste perforée n'a pas été vue en mai 2019.

- SP 1004. Le comblement de la fosse a livré un fragment de bord d'un vase de petite taille, à lèvre déjetée ainsi que quatre fragments d'une épingle à tête aplatie en alliage cuivreux (fig. 9, 1-2).

- SP 1005. Le dépôt de cette tombe comporte 5 vases, dont une urne à cordon incisé à la jonction entre le col et la panse, un vase avec la partie supérieure décorée de 8 petites cannelures jointives, un fond annulaire, un bouton de préhension d'une coupe tronconique et un gobelet bitronconique orné de cannelures horizontales (fig. 10, 3-7). Ils sont associés à 58 fragments d'un nombre indéterminé d'anneaux (chainette ?) et à un fragment d'épingle à tête globulaire en alliage cuivreux (fig. 10, 1-2).

- FS 1019. Le comblement de cette fosse, classée comme tombe potentielle par le

fouilleur, a fourni un grand fragment d'un vase ovoïde, à bord légèrement évasé et lèvre déjetée, l'inflexion col panse soulignée par deux cannelures. La surface de la panse présente un aspect volontairement rugueux et la trace d'une perforation circulaire (fig. 9, 9). Il a également livré le fragment d'un vase à lèvre déjetée avec la surface extérieure ornée de cannelures horizontales jointives (fig. 9, 8). Un fragment de carène faisait également partie du lot.

- SP 1020. Le comblement de la fosse a livré un fragment d'urne dont l'inflexion bord panse est marquée par une cannelure horizontale et un bord biseauté d'une coupe tronconique (fig. 9, 6-7).

- SP 1021. Le comblement de la fosse a fourni 3 fragments de tiges en alliage cuivreux, l'un à section rectangulaire et deux à section circulaire ainsi qu'une fusaiole à profil bitronconique (fig. 9, 3-4).

Il convient de noter la découverte d'un fragment de fond plat légèrement évidé dans une éventuelle fosse (US 1018). Le pourtour interne du fond montre deux perforations écartées de 5 cm ; le nombre total des perforations reste inconnu. Le fond appartient à une assiette ou coupe tronconique, dont la surface extérieure avait été laissée volontairement rugueuse. L'intérieur du récipient présente un faisceau de cannelures fines horizontales (fig. 9, 10).

• Diagnostic 2017 (da Costa 2018).

- SP 8. Le dépôt de cette tombe, la seule fouillée méthodologiquement, est formé par 2 vases. Le premier est un vase à corps globulaire, à bord non détaché et à fond plat. Il n'est pas décoré mais muni d'un mamelon ou languette, dont il ne reste que l'attache (fig. 11, 10). Le deuxième est un vase caréné à bord droit et à fond plat ; non orné. Ce dernier vase est l'ossuaire (fig. 11, 11).

- SP 9. Tombe non testée. Lors du décapage, en surface, on observe 2 vases côte à côte.

- SP 11. Tombe non testée. Lors du décapage, en surface, on observe 2 vases formant le dépôt. On a ramassé un fond annulaire et 3 fragments de panse et 6 micro-tessons d'un deuxième vase (fig. 11, 1).

- SP 12. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe en surface 3 vases formant le dépôt. On a ramassé deux fragments de bord de deux vases distincts, un fragment de panse et 8 micro-tessons (non illustrés).

- SP 16. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe en surface 3 vases, côte à côte, formant le dépôt.

- SP 18. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe en surface 3 vases formant le dépôt. On a collecté un fond plat (fig. 11, 18).

- SP 19. Tombe arasée, non testée. Lors du décapage, on observe en surface 2 vases formant le dépôt. On a collecté un fond annulaire d'un vase caréné. Des impressions très légères de doigt se situent sur la partie inférieure du vase, à la limite du plan de pose (fig. 11, 7). Il y avait également un deuxième fond, plat, et 2 fragments d'un bol hémisphérique (fig. 11, 8-9).

- SP 21 : Tombe arasée, non testée. Lors du décapage, on observe au moins 2 vases formant le dépôt.

- SP 23. Tombe non testée. Lors du décapage, en surface, on observe 2 vases formant le dépôt, ayant été écrêtés par la pelle. Par la suite, on a collecté deux fragments de panse d'un vase à parois fines (autour 5 mm) ainsi qu'un bord (fig. 11, 3) et 8 fragments de panse d'un vase à parois épaisses (autour 8 mm).

- SP 24. Tombe non testée. Lors du décapage, en surface, on observe 2 vases, un petit emboîté dans un grand, formant le dépôt. On a collecté 8 fragments de panse et 2 micro-tessons d'un vase à parois épaisses (fig. 11, 4), ainsi qu'un bord, un fragment de fond et cinq fragments de panse d'un vase à parois fines (fig. 11, 5). Un fragment de bracelet en alliage cuivreux à section rectangulaire et angles arrondis, ayant subi le feu, a également été ramassé (fig. 11, 6).

- SP 25. Tombe arasée, non testée. Lors du décapage, on observe au moins 1 vase.

- SP 26. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe au moins 2 vases formant le dépôt.

- SP 27. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe 2 vases, côte à côte, formant le dépôt.

- SP 28. Tombe non testée. Lors du décapage, en surface, on observe 2 vases, côte à côte. On a collecté quatre fragments de panse (non illustrés).

- SP 31. Tombe non testée. Lors du décapage, on observe 2 vases côte à côte.

• Diagnostic 2018 (Toledo i Mur *et al.* 2019).

Lors de l'ouverture de la tranchée 5, il est à noter la découverte significative d'un petit fragment de céramique modelée décoré d'un motif de chevron au double trait (fig. 12, 1). Ce type de motif et de technique décorative, incision au double trait, sont caractéristiques du Bronze final IIIb. La présence de ce tesson vieillit sensiblement l'installation de la nécropole (IXe s.av. J.-C.).

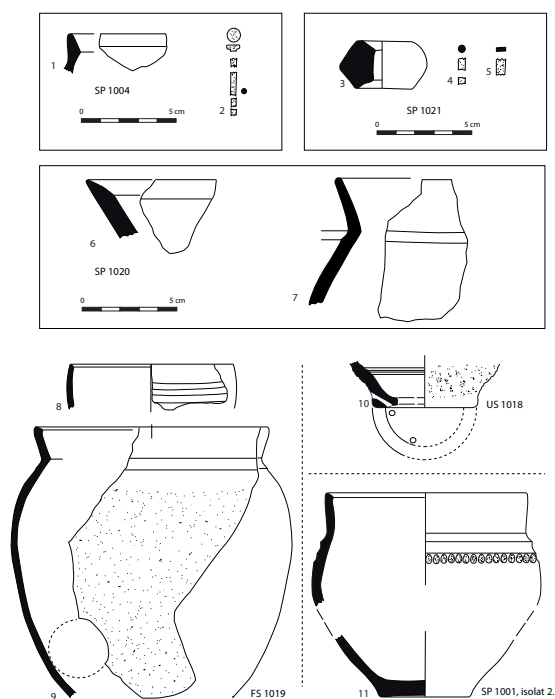


Figure 9 : Dépôts funéraires des tombes SP1001, SP1004, SP1020, SP1021, FS1019 et US1018 fouillées en 2009 (dessins et DAO : A. Toledo i Mur, Inrap).

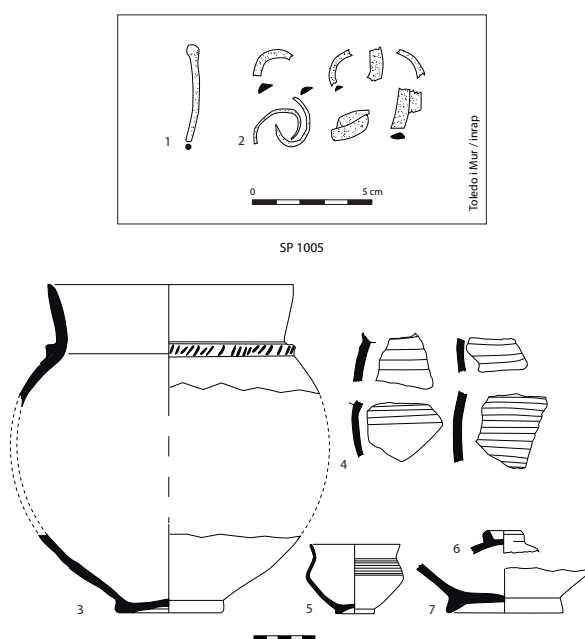


Figure 10 : Dépôt funéraire de la tombe SP1005 (dessins n° 3 et 5 à 7 d'après Mazière *in* Kotarba *et al.* 2009, fig. 27 ; dessins et DAO des n°1, 2 et 4 : A. Toledo i Mur/Inrap).

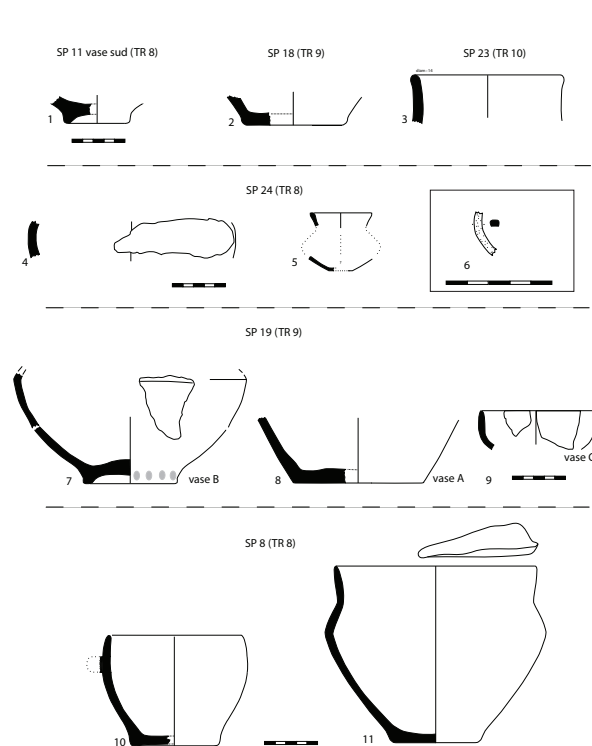


Figure 11 : Dépôts funéraires de tombes SP 8, SP 11, SP 18, SP 19, SP 23, SP 24, fouillées en 2017 (d'après Toledo i Mur *in* da Costa 2018, 38, fig. 17).

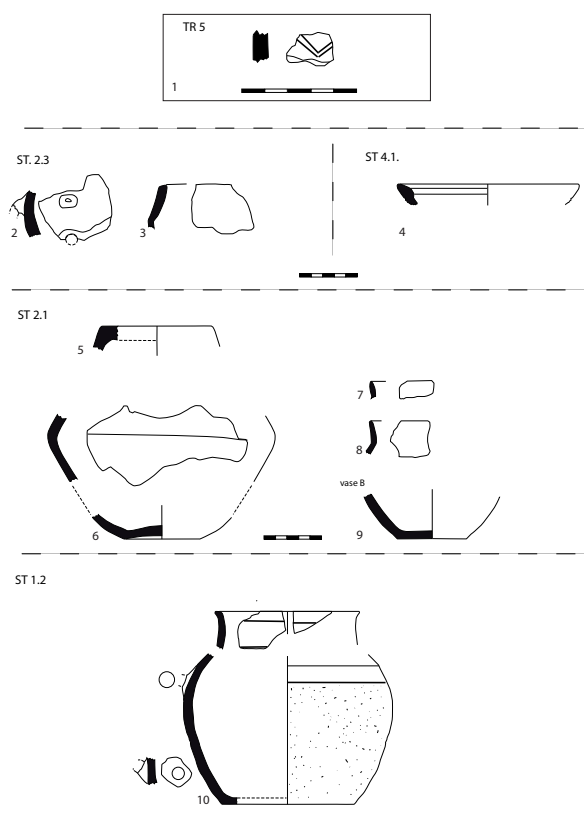


Figure 12 : Fragment à motif réalisé avec la technique de la double incision et dépôts funéraires de tombes ST 1.2, ST 2.1, ST 2.3, ST 4.1 fouillées en 2018 (d'après Toledo i Mur *et al.* 2019, 38, fig. 17).

- ST 1.2. Tombe fouillée. Nous avons le profil archéologiquement complet du vase ossuaire. Il a le bord droit, la lèvre légèrement aplanie, la panse globulaire et le fond plat. Il est muni d'une anse à section circulaire. La surface extérieure du bord est décorée de deux incisions parallèles horizontales ; l'une est située à la base de la lèvre et l'autre à la base du col. Un méplat souligne l'inflexion bord panse. Un peu plus bas, il existe une ligne incisée parallèle au méplat. Au-dessus de celle-ci, la surface de la panse a été volontairement laissée grossière.

- ST 2.1. Tombe fouillée. Le dépôt comporte un vase ossuaire, un couvercle et un vase d'accompagnement. L'urne, partiellement conservée, présente un profil caréné et un fond concave (fig. 12, 6). Du couvercle il ne reste qu'un fond plat (fig. 12, 5). Le vase d'accompagnement est représenté par un fond plat avec amorce de panse globulaire (fig. 12, 9). Deux bords différents pourraient correspondre aux deux vases mais aucun collage a été possible (fig. 12, 7-8).

- ST 2.3. Tombe fouillée. Le comblement de la fosse a livré un fragment de bord d'une tasse carénée ainsi qu'un fragment de panse muni d'un départ d'anse à profil circulaire (fig. 12, 2-3). Le fragment montre le trou de l'attache de l'anse symétrique au départ de celle-ci.

- ST 2.4. Tombe fouillée. Le comblement de la fosse a fourni un fragment de céramique non tournée de couleur gris jaune, à dégraissant fin de quartz, feldspath et mica, et à surfaces lissées (non illustré).

- ST 4.1. Tombe fouillée. Le comblement de la fosse a livré un fragment de panse et deux fragments d'un bord biseauté (fig. 12, 4).

4.2. Le nombre des vases à l'intérieur des dépôts

Il n'est pas aisé de tirer des conclusions sur la composition des dépôts de cette nécropole puisque seulement 12 des 35 tombes ont été fouillées. Le tableau 2 (*infra* Tableau 2) recueille de façon succincte les données de tous les dépôts funéraires.

On observe des dépôts classiques comportant entre 1 et 5 vases mais également des tombes sans vases, qui ont livré seulement 2 ou 3 tessons et/ou des objets métalliques. On a remarqué aussi des petits vases emboîtés dans d'autres plus grands.

4.3. Le métal

Quatre tombes ont fourni des objets en alliage cuivreux : une épingle à tête aplatie et tige à section circulaire dans SP 1004 ; une épingle à tête globulaire et 58 fragments d'un nombre

indéterminé de petits anneaux dans SP 1005 ; quatre fragments de tige, dont 2 à section circulaire et 2 à section rectangulaire dans SP 1021 et un fragment de bracelet à section rectangulaire à angles arrondis dans SP 24. Aucun de ces objets métalliques ne permet d'affiner la chronologie des tombes.

5. Les données anthropologiques

Richard Donat a étudié les restes humains calcinés issus des trois campagnes de diagnostic réalisées sur la nécropole à incinération proto-historique du Parc Ducup (**voir tableau III, en annexe**, avec les données exhaustives).

Toutes opérations confondues, nous avons des informations concernant l'anthropologie, sur 12 dépôts funéraires (SP 1001, SP 1004, SP 1005, FS 1019, SP 1020 et SP 1021 ; SP 8 ; ST 1.2, ST 2.1, ST 2.3, ST 2.4 et ST 4.1).

Le volume de restes humains calcinés des dépôts varie entre 0,3 g et 50,6 g. Dans la tombe SP 8, le vase ossuaire contenait les restes de la crémation. Dans la tombe ST 1.2, les esquilles d'os se trouvent dans l'urne mais également autour. Les dépôts SP 1005, FS 1019 et ST 2.1 ayant été malmenés par la pelle mécanique, les esquilles d'os avaient été éparpillées ; il se peut qu'à l'origine ils aient été dans le vase ossuaire. Enfin, en ce qui concerne les tombes SP 1001, SP 1004, SP 1020 et SP 1021 ainsi que ST 2.3, ST 2.4 et ST 4.1, les esquilles d'os ont été récupérées dans le comblement de la fosse. À l'exception de SP 1001 le reste de ces tombes peut être classé dans la catégorie des tombes sans vases.

Pour ce qui est de l'âge du décès du défunt incinéré, il n'a pu être estimé que dans quatre cas : adolescent ou adulte (SP 1005), adulte (SP. 8, ST 1.2) ou grand enfant, adolescent ou adulte (ST 2.4).

6. La faune

Deux dépôts funéraires ont livré des restes de faune qui n'ont pas fait l'objet d'étude spécialisée. La tombe SP 1005 a fourni 11,3 g d'os d'animaux ayant subi l'action du feu (Donat *in* Kotarba 2009, 23). La tombe SP 8 contenait un fragment d'os de faune non brûlé en surface du comblement (da Costa 2018, 34).

7. Contexte archéologique immédiat

Le lieu-dit Parc Ducup occupe une aire d'environ 740 000 m² du côté sud-ouest de la commune de Perpignan. En 1954, lors des prospections pédestres, Jean Abélanet identifiait une villa antique au lieu-dit *La Torre-Mas Ducup*

(Abélanet 2008). Depuis 2009, suite à divers projets de lotissements, on compte plusieurs opérations d'archéologie préventive menées à cet endroit (**fig. 2**). Des tombes de la nécropole à incinération protohistorique, inédite jusqu'en 2009, ont été mises au jour lors de l'ouverture des tranchées de trois diagnostics archéologiques (Kotarba *et al.* 2009, da Costa 2018 et Toledo i Mur *et al.* 2019).

Un certain nombre d'aménagements ont livré du mobilier à rattacher à une fourchette chronologique qui va du VI^e au III^e s. av. n. è., nommée II^e âge du Fer. On dénombre 1 puits, 3 fosses et, éventuellement, 5 trous de poteau (Kotarba *et al.* 2009, da Costa 2018, 57-58).

D'autres opérations d'archéologie préventive ont dévoilé la *pars rustica* d'une villa romaine, découverte en prospection, dont un chai avec ses *dolia*. Cette villa aurait été occupée du I^{er} s. av. n. è. au début du IV^e s. de n. è. Ces opérations ont mis au jour, également, des fossés parcellaires antiques à rattacher au cadastre antique appelé *Ruscino B* (Kotarba 2010, da Costa 2013, da Costa 2018 et da Costa en cours).

Conclusions

Les tombes du Parc Ducup s'intègrent dans la série des nécropoles à incinération protohistoriques départementales (**fig. 13**). À ce jour on décompte 23 sites de ce type et 4 signalements possibles, qui s'étalent sur trois siècles (IX^e-VII^e s. av. J.-C.), couvrant la four-

chette chronologique Bronze final IIIb et le premier Fer. La connaissance de chaque site diffère selon le mode de découverte, le traitement dont ils ont fait l'objet, le nombre de tombes et la période d'utilisation. Deux de ces nécropoles sont en cours de publication : *Les Coudomines*, Caramany (V. Porra) et *Negabous*, Perpignan (A. Toledo i Mur). Florent Mazière a travaillé sur le sujet et on lui doit les articles de synthèse les plus récents (Mazière 2003, 2007 et 2012).

La partie explorée de la nécropole du Parc Ducup témoigne d'ensembles funéraires déposés dans de simples fosses en pleine terre. Les éventuelles signalisations des tombes ont disparu. On y retrouve des dépôts funéraires classiques, avec les résidus de crémation dans l'urne fermée par un couvercle en céramique ou une *llosa*, et accompagnée, à l'occasion, d'un ou plusieurs vases de taille variée. Sont également présentes les tombes sans vases où les résidus de la crémation ont été déposés directement dans la fosse, parfois associés à des objets en alliage cuivreux. Parmi les structures para funéraires, il convient de noter deux fosses comblées de gros galets et une fosse à vase unique.

Le mobilier céramique issu des 12 tombes fouillées témoigne de l'utilisation de cette nécropole à la période de transition entre le Bronze final IIIb et le premier Fer, entre le VIII^e et le début du VII^e s. av. J.-C. La présence d'un tesson orné d'un motif de chevron réalisé au double trait semble vieillir l'occupation de la nécropole (IX^e s. av. J.-C.).

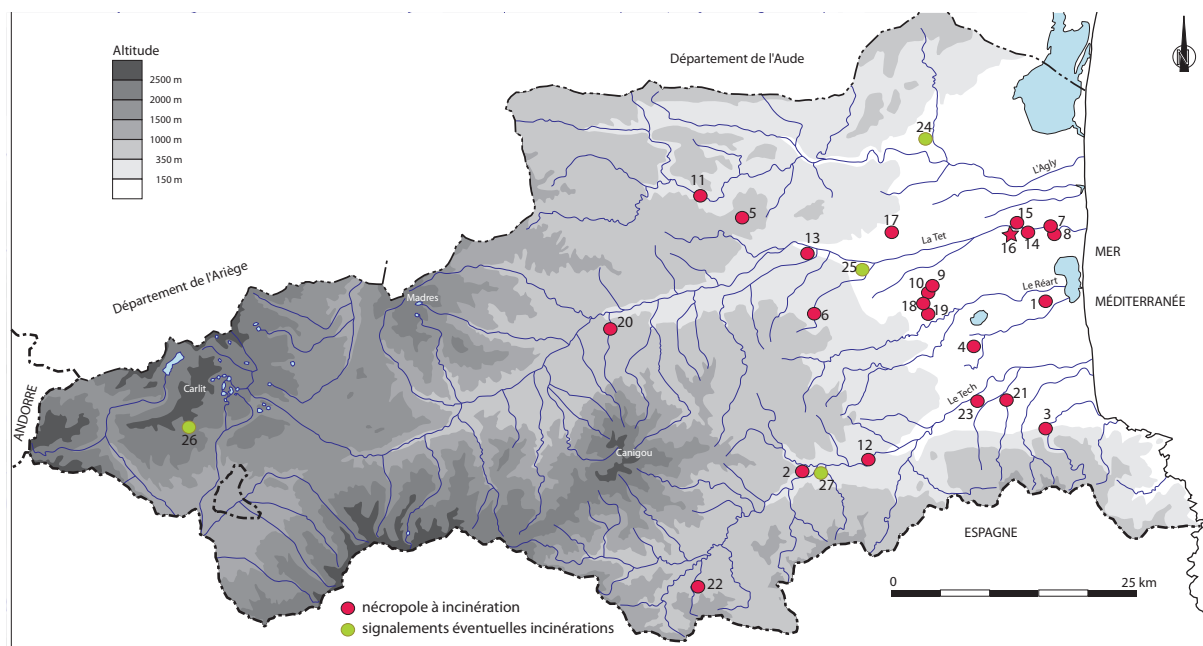


Figure 13. Les tombes isolées et les nécropoles à incinération protohistoriques dans le département des Pyrénées-Orientales

(fond de carte : J. Kotarba ; informations d'après Mazière 2007, 99 ; actualisées par A. Toledo i Mur).

1. Alenyà : *Les Motes*. 2. Amélie-les-Bains-Palaldà, *El Camp de les Basses*. 3. Argelès-sur-Mer, *La Pava*. 4. Bages, *Els Omells*. 5. Bélesta, route de Caramany. 6. Camélas, *sépultura de Reixach*. 7. Canet-en-Roussillon, *Les Hospices*. 8. Canet-en-Roussillon, *Bellevue*. 9. Canohès, *La Colomina*. 10. Canohès, lotissements les Lauriers. 11. Caramany, *Les Coudomines*. 12. Céret, *Vilanova*. 13. Millas, *Les Canals*. 14. Perpignan, *Ruscino*. 15. Perpignan, *Negabous*. 16. Perpignan, Parc Ducup. 17. Pézilla-la-Rivière, *Al Manadell*. 18. Ponteilla, *Mas Terrats*. 19. Ponteilla, *Les Bagueres*. 20. Prades, *Perafita*. 21. Saint-Génis-les-Fontaines, *La Prada*. 22. Serralongue, *Camp de les Olles*. 23. Villelongue-dels-Monts, tombe de La Grange. 24. Espira d'Agly, *Mas Castelló*. 25. Sant-Feliu-d'Avall, *Campellana*. 26. Dorres, *La Devesa d'en Sicard*. 27. Reynès, *Lo Pla*.

Tableau 1. Inventaire des structures

Fait	Type	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur/ Epaisseur	prof. apparition	Description	Référence bibliographique
SP1001	Sépulture à incinération			0,30 m	0,10 m	0,40 m	Elle comprend une fosse d'environ 0,30 m dans lequel est installé un vase. Il reste de celui-ci le fond en place (n°1) sur quelques centimètres d'épaisseur et plusieurs morceaux de panse (n° 2), dont un comprenant aussi le rebord du récipient. Un fragment de plaque de schiste (n° 6) se trouve aussi sur le fond de la structure. Le comblement de limon sableux brun sombre contenait quelques charbon de bois et des ossements brûlés épars.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 10 et 26
SP1004	Sépulture à incinération. Tombe sans vases.			0,60 m	0,15	0,40 m	Fosse circulaire. Comblement : limon sableux brun gris, riche en charbons de bois, contenant d'esquilles d'os brûlés et quelques tessons disparates.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 13
SP1005	Sépulture à incinération					0,40 m	Accrochée lors du terrassement mécanique. Tessons recueillis dans les terres remuées : US 1006. vestiges en place fouillés rapidement. Isolats de mobilier en place : fragment d'u fond (n° 2), morceaux de panse et des nombreux fragments de métal associés à de la terre charbonneuse et à des ossements brûlés (n° 1) et mobilier trouvé lors de al fouille d'une fosse de plantation (n° 3). <i>Erasement des vases les uns sur les autres.</i>	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 13 et 26
FS 1009	Probable sépulture à incinération			0,65 m		0,40 m	Fosse difficile à délimiter. Le comblement comprend de gros fragments de terre naturelle cuite présentant une face bien rubéfiée. Les restes du comblement est fait de limon gris foncé. Elle est sans doute à associer aux sépultures préhistoriques proches. Cette fosse n'a pas été fouillée.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 16
SP1010	Sépulture à incinération					0,40 m	Vase en céramique modelée en place, tranché horizontalement par le décapage, d'environ 0,20 m de diamètre, Sépulture protohistorique dont la fosse de creusement n'a pas été mise en évidence. Cette tombe n'a pas été fouillée.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 16
FS 1011	Probable sépulture à incinération			0,20 m ?		0,40 m	Association d'un gros galet à de la terre cuite très dégradée (sans doute de la céramique modelée), marquant assurément l'emplacement d'une fosse et sans doute celui d'une sépulture protohistorique. Cette fosse n'a pas été fouillée.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 16
US1018	Éventuelle fosse à vase					0,40 m	Tranchée 2. Coupe du log 2. Pris dans la partie supérieure du limon gris foncé à noir, un gros fragment de fond de coupe couvercle. Du fait de la difficulté de la lecture dans la couche sombre, aucune fosse n'a été observée. Ce fragment n'est pas associé à des ossements brûlés.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 18
FS1019	Tombe potentielle	?	largeur 1,15 m env.			0,40 m	Fosse de forme indéterminée en plan car observée uniquement lors du creusement d'une zone plus profonde pour le log n° 3. Le comblement de la fosse est composé d'un limon gris foncé, quelques gros galets et aussi des gros fragments de poterie. Quelques ossements ont été prélevés en motte puis tamisés à l'eau.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 18
SP1020	Sépulture à incinération, Tombe sans vases.			0,25 m	0,15 m	0,40 m	Petite fosse à la délimitation difficile dans le limon gris clair. Son comblement est un peu plus sombre que l'encaissant et contient des débris d'ossements brûlés. En profondeur ils sont associés à des morceaux de vase disloqués. Sépulture partiellement remaniée par un terrier.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 18
SP 1021	Sépulture à incinération, Tombe sans vases.			0,20 m	quelques cms	0,40 m	Fosse mise en évidence par de toutes petites esquilles d'os brûlés. Le niveau sous-jacent est plus charbonneux et cendreuse et contient des esquilles plus grosses, ainsi qu'une fusaiole et un objet en bronze.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 18
FS 1023	Fosse à galets			2 m		sous les labours	Fosse non fouillée. Son comblement supérieur est constitué de gros galets.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 19
FS 1024	Fosse à galets					sous les labours	Fosse détruite partiellement lors du terrassement de la tranchée TR 9.	Kotarba <i>et al.</i> 2009, 19
SP7	Sépulture à incinération	1 m	0,80 m			0,80 m	Elle n'a pas été testée. Ovale, son remplissage de surface se compose d'un limon brun gris avec présence de graviers et de rares petits galets de quartz. Ce sédiment comprend également des résidus de la crémation.	Da Costa 2018, 63
SP8	Sépulture à incinération	0,70 m	0,65 m		0,24 m	0,80 m	Seule tombe fouillée. Le profil de la fosse, ovale, profil possède des parois évasées qui aboutissent dans le tiers nord-est sur un surcreusement circulaire à parois verticales et fond plat (diam.: 0,36 m de diamètre; prof. : 0,18 m). Ce dernier accueillait 2 vases, prélevés et fouillés au laboratoire. Un grand vase ossuaire caréné à fond plat contenait les restes calcinés du défunt ainsi qu'un fragment de faune non brûlé. Il était recouvert d'une <i>losa</i> (couvercle en schiste) qui avait basculé à l'intérieur. Le second vase, plus petit, à corps globulaire, est un vase d'accompagnement. Ces récipients étaient calés sur le bord ouest de la fosse par 2 galets et étaient contrairement par un sédiment limoneux gris beige qui comprenait des résidus de la crémation. Ce sédiment a été prélevé et tamisé en laboratoire. Il n'a pas été trouvé trace d'une dalle de fermeture de la fosse ni d'éléments de signalisation.	Da Costa 2018, 63
SP9	Sépulture à incinération		0,40 m		0,11 m	0,60 m	Cette tombe a été coupée involontairement lors de la réalisation de la tranchée 8. Elle prend place sous un niveau limoneux brun sombre de 0,15 m d'épaisseur pouvant correspondre à la base d'un paléosol. Une section de vase à pâte orangé est apparue au sommet du creusement. Ce dernier ne semblait pas en position fonctionnelle. Pas de dalle de couverture ni d'élément de signalisation.	Da Costa 2018, 63
SP11	Sépulture à incinération			0,85 m		0,65 m	Elle n'a pas été testée mais les fonds de vase détectés ont été collectés. Circulaire, elle accueille 2 vases placés côte à côte. Le vase nord est l'ossuaire. Le vase sud, à fond annulaire est un vase d'accompagnement. Le remplissage de surface se compose d'un limon brun gris avec présence de graviers et de rares petits galets de quartz. Dans la partie centrale de la fosse, on observe des résidus de la crémation. Pas de dalle de couverture ni d'élément de signalisation.	Da Costa 2018, 63
SP12	Sépulture à incinération	0,95 m	0,80 m			0,40 m	Les bords des vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique. Elle n'a pas été testée mais 2 bords et 1 micro-tessons ont été collectés. La fosse de forme ovale reçoit 3 vases. Deux sont côte à côte tandis que le troisième est à l'intérieur du vase nord. Le vase sud mesure 21 cm de diamètre, le vase nord 17 cm et le dernier 9 cm de diamètre. Même comblement que SP 11. Dans la partie nord de la fosse, à proximité des vases, on observe des résidus de la crémation.	Da Costa 2018, 64
SP13	Sépulture à incinération	0,63 m	0,50 m			0,50 m	Elle n'a pas été testée, 7 esquilles d'os brûlés ont été collectés. La fosse est ovale. Pas de vase visible mais des résidus de crémation concentrés dans le tiers est de la fosse. Même comblement que SP 11.	Da Costa 2018, 64
SP14	Sépulture à incinération	0,85 m	0,62 m			0,60 m	Elle n'a pas été testée, 2 esquilles d'os brûlés ont été collectés. Fosse de forme ovale. Pas de vase visible mais des résidus de crémation concentrés dans la moitié est de la fosse. Même comblement que SP 11	Da Costa 2018, 64
SP15	Sépulture à incinération			0,60 m		0,60 m	Elle n'a pas été testée, 6 esquilles d'os brûlés ont été collectés. Fosse de forme circulaire. Pas de vase visible mais des résidus de crémation concentrés dans la moitié est de la fosse. Même comblement que SP 11. On observe la présence d'une petite <i>losa</i> , éventuel couvercle d'un possible vase ossuaire.	Da Costa 2018, 64
SP16	Sépulture à incinération			0,70 m		0,25 m	Les bords des vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique. Elle n'a pas été testée et aucun matériel n'a été collecté. La fosse circulaire accueille au moins 3 vases placés côte à côte. Ils mesurent 0,20, 0,18 et 0,15 m de diamètre à l'ouverture. Même comblement que SP 11. Des os brûlés sont présents sur toute la surface de la fosse ainsi que de rares charbons de bois. Une observe une forte densité d'os brûlés à l'intérieur du vase le plus septentrional.	Da Costa 2018, 64

SP17	Sépulture à incinération	0,66 m	0,46 m			0,50 m	Les bords du vase ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique. Elle n'a pas été testée et aucun matériel n'a été collecté. La fosse ovale accueille au moins 1 vase. Il mesure 0,21 m de diamètre à l'ouverture. Même comblement que SP 11. Des os brûlés sont présents sur toute la surface de la fosse ainsi que de rares charbons de bois. Une observe une plus forte densité d'os brûlés à l'intérieur du vase.	Da Costa 2018, 64
SP18	Sépulture à incinération			0,60 m		0,50 m	Les bords de deux vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique et le fond d'un troisième a été prélevé. Dépôt funéraire qui n'a pas été testé. La fosse circulaire accueille au moins 3 vases placés côte à côte. De celui situé au sud il ne restait qu'un fond de 0,10 m de diamètre. Plus au nord, un vase de 0,22 m de diamètre reçoit en son centre un petit vase de 0,11 m de diamètre. Même comblement que SP 11. De rares os brûlés sont présents à l'intérieur du grand vase.	Da Costa 2018, 64
SP19	Sépulture à incinération			0,75 m		0,60 m	Elle n'a pas été testée mais les fragments de vases visibles ont été collectés. La fosse circulaire accueille au moins 2 vases placés côte à côte et situés en partie ouest du creusement. Ils sont très abîmés par le passage de la pelle et seul leur fond est conservé. Le remplissage de la fosse est à base de limon brun clair avec présence de graviers et de rares petits galets de quartz. Peu d'os brûlés étaient observables en surface du comblement.	Da Costa 2018, 64
SP20	Sépulture à incinération	0,60 m	0,53 m			0,40 m	Elle n'a pas été testée et aucun mobilier n'a été collecté. La fosse est ovale. Il n'y a pas de vase en place ni d'os brûlés ni de charbons de bois discernables mais seulement des tessons céramiques sans organisation apparente pris dans un limon brun clair avec gravier. Il peut s'agir de la partie sommitale d'une sépulture voir d'une tombe bouleversée.	Da Costa 2018, 64
SP21	Sépulture à incinération	0,95 m	0,65 m			0,50 m	Les bords de deux vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique, 10 fragments de schistes ont été prélevés. Dépôt funéraire qui n'a pas été testé. La fosse est ovale. Elle accueille au moins 2 vases placés côte à côte. Ils mesurent 0,13 et 0,15 m de diamètre à l'ouverture. Même comblement que SP 11. Des résidus de crémation (charbons de bois et os brûlés) sont présents dans la moitié ouest de la fosse.	Da Costa 2018, 64
SP23	Sépulture à incinération	0,70 m	0,65 m			0,60 m	Deux vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique, les fragments ont été collectés ainsi que des esquilles d'os brûlés et des morceaux de llosa. Le dépôt funéraire n'a pas été testé. La fosse ovale accueille au moins 2 vases. Ils mesurent 0,13 et 0,20 m de diamètre à l'ouverture. Des fragments de llosa étaient présents sur le vase le plus méridional. Même comblement que SP 11. Des résidus de crémation (charbons de bois et os brûlés) sont présents dans la moitié ouest de la fosse.	Da Costa 2018, 64
SP24	Sépulture à incinération	1 m	plus de 0,35 m			0,40 m	Sépulture de forme indéfinie qui se poursuit sous la berme méridionale de la tranchée 11. Elle n'a pas été testée. Deux vases ont été légèrement écrêtés par la pelle mécanique, les fragments ont été collectés ainsi que des morceaux d'un bracelet en bronze et des esquilles d'os brûlés. La fosse reçoit en son centre un vase de 0,17 m de diamètre à l'ouverture qui accueille lui même un vase plus petit. Une llosa borde le grand vase sur son côté est. Même remplissage que SP 11. Des résidus de crémation sont présents dans tout le comblement.	Da Costa 2018, 65
SP25	Sépulture à incinération			0,84 m		0,45 m	Ce dépôt funéraire n'a pas été testé. La fosse circulaire accueille au moins 1 vase. Il mesure 0,24 m de diamètre à l'ouverture et n'a été que très légèrement écrété par la pelle mécanique. Même remplissage que SP 11. De rares os brûlés sont visibles en surface du comblement.	Da Costa 2018, 65
SP26	Sépulture à incinération			0,75 m		0,30 m	Ce dépôt funéraire n'a pas été testé, quelques os brûlés ont été collectés. La fosse circulaire accueille au moins 2 vases localisés dans la moitié est de la fosse. Il mesurent 0,20 et 0,21 m de diamètre à l'ouverture et n'ont été que très légèrement écrêtés par la pelle mécanique. Le remplissage de la fosse est à base de limon brun avec présence de graviers et petits galets de quartz. Des résidus de la crémation sont présents dans la moitié est, autour et à l'intérieur des vases (rares charbons de bois et os brûlés).	Da Costa 2018, 65
SP27	Sépulture à incinération	0,75 m	0,55 m			0,30 m	Ce dépôt funéraire n'a pas été testé, aucun mobilier ou reste osseux n'a été collecté. La fosse ovale accueille 2 vases côte à côte. Ils mesurent 0,19 et 0,22 m de diamètre à l'ouverture et n'ont été que très légèrement écrêtés par la pelle mécanique. Des résidus de la crémation situés à l'extrémité est de la fosse semblent dessiner la forme de 2 vases. Il est possible que cette sépulture comprenne 4 vases. Même comblement que SP 11.	Da Costa 2018, 65
SP28	Sépulture à incinération					0,35 m	Ce dépôt funéraire n'a pas été testé, aucun mobilier ou reste osseux n'a été collecté. Le contour de la fosse n'est pas perceptible. Deux vases côte à côte sont alignés selon un axe nord-sud. Ils mesurent 0,13 et 0,17 m de diamètre. Le plus septentrional est déformé et accueille une llosa qui a basculé à l'intérieur. De rares os brûlés sont observables autour des vases. Même comblement que SP 11.	Da Costa 2018, 65
SP31	Sépulture à incinération			0,45 m		0,75 m	Elle n'a pas été testée. La fosse est de plan circulaire et est conservée sur 0,45 m de diamètre. Elle contient au moins 2 vases et une llosa est apparente. Le comblement de la fosse est à base de limon brun franc très compact. Les résidus de crémation n'étaient pas visibles.	Da Costa 2018, 65
SP39 ?	Éventuelle sépulture à incinération	autour de 0,35 m				0,40 m	Structure qui n'a pas été testée. Elle est engagée en partie sous la berme nord de la tranchée 11. Il s'agit d'une fosse d'au moins 0,35 m de diamètre comprenant un comblement de surface à base de limon brun foncé. Pas de vase visible.	Da Costa 2018, 66
US 38	paléosol				0,20 m		Niveau limoneux brun franc retrouvé dans les tranchées 8 et 9. Les sépultures à incinération Bronze/Fer s'ouvrent immédiatement sous ce niveau. Il s'agit probablement de la racine d'un ancien sol. Il est conservé entre 0,10 et 0,20 m d'épaisseur.	Da Costa 2018, 66
ST 1.2	Sépulture à incinération			0,50 m env.		0,60 m	L'urne est apparue à une profondeur de 0,60 m. Les contours de la fosse ne sont pas lisibles car comblement et encaissant se confondent. D'après la dispersion des esquilles brûlées, la fosse devait mesurer 0,50 m de diamètre. L'urne, dont il ne reste que la moitié, coupée par les labours, contenait des esquilles d'os. Celles-ci se trouvaient également autour du récipient.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 26
ST 2.1	Sépulture à incinération					0,40 m	Le dépôt funéraire formé par l'urne et son couvercle est apparu à une profondeur de 0,40 m. Les contours de la fosse sont illisibles.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 26
ST 2.3	Tombe sans vases.			0,50 m env.	0,05 m	0,40 m	Dépôt d'incinération comportant uniquement des esquilles d'os calcinés (non illustré). Il a été complètement prélevé. Les contours de la fosse étaient illisibles. Deux fragments céramiques étaient associés aux résidus de crémation.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 26
ST. 2.4	Tombe sans vases.	0,55 m	0,45 m		0,04 m	0,50 m	Dépôt d'incinération comportant des esquilles d'os calcinés et des charbons, s'étendant sur une surface de 0,55 x 0,45 m. Les contours de la fosse étaient illisibles. Un seul fragment céramique était associé aux résidus de crémation. Aussi bien le comblement que l'encaissant se caractérisent par un limon légèrement sableux, brun moyen, moucheté de jaune.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 26
ST 4.1	Tombe sans vases.	0,55 m	0,45 m		0,05 m	0,55 m	Dépôt d'incinération comportant des esquilles d'os calcinés, des charbons et de rares fragments céramiques. Il s'étendait sur une surface de 0,55 x 0,45 m. Aussi bien le comblement que l'encaissant se caractérisent par un limon brun moyen, moucheté de jaune avec de petits cailloutis.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 27

Tableau 2. Inventaire du mobilier

Fait	Céramique	Métal	Lithique	Faune	Référence bibliographique
SP1001	Urne à profil ovoïde, bord-col droit et lèvres déjetées. Partie haute est ornée de deux cannelures et d'une ligne d'impressions ovales. Bord Ø : 21 cm ; hauteur : 21 cm ; fond Ø : 9,5 cm		Petite plaque de schiste, incomplète, comporte un trou de fixation.		Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 20 ; dessin : Toledo i Mur, mai 2019
SP1004	Bord d'un vase de petite taille	épingle à tête aplatie, tige section circulaire 1 mm (3 g).			Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 20 ; dessin : Toledo i Mur, mai 2019
SP1005	Urne ovoïde à fond plat ; la jonction col panse est marquée par un cordon incisé. Partie haute d'une urne de forme indéterminée, ornée de cannelures. Fond annulaire Ø : 9,5 cm. Bouton de préhension d'une coupe tronconique. Gobelet biconique à fond annulaire et bord déjeté avec la partie haute ornée de cannelures (Ø bord : 7 cm, hauteur : 5,8 cm, Ø fond : 2,9 cm).	58 fragments d'un nombre indéterminé de petits anneaux (56 g) et épingles à tête globulaire fragmentée (3 g) en alliage cuivreux.		11,3 g brûlés	Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 20 ; dessin métal et fragments cannelés : Toledo i Mur, mai 2019
US1018	Fond plat légèrement évidé (Ø : 11 cm)				Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 20 ; dessin : Toledo i Mur, mai 2019
FS1019	Vase ovoïde à bord évasé et lèvres biseautées (Ø bord : 24 cm). Le contact entre le col et la panse est souligné par une cannelure ; au-dessous de celle-ci la panse a été laissée rugueuse. La panse présente une perforation circulaire (Ø : 8 cm). Fragment d'une écuelle à lèvres déjetées, ornée de 4 cannelures. Fragment de carène. Fragment de vase à profil en S.				Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 22 ; dessins : Toledo i Mur, mai 2019
SP1020	Fragments d'urne à bord évasé, une cannelure souligne la jonction entre col et panse. Bord biseauté d'une coupe tronconique.				dessins : Toledo i Mur, mai 2019
SP1021	1 fusaiole biconique (Ø : 4,6 cm)	4 fragments de tige en alliage cuivreux (2 g) : 2 à section circulaire, 2 à section rectangulaire.			Mazière <i>in</i> Kotarba <i>et al</i> 2009, 22 ; dessins : Toledo i Mur, mai 2019
SP8	vase 1 à profil globulaire à bord non détaché et fond plat ; non orné. Attache de mamelon. Ø bord : 13 cm ; hauteur : 10,6 cm ; Ø fond : 8 cm. vase 2 caréné à bord droit et fond plat ; non orné. Ossuaire. Dimensions : Ø bord : 19,4 cm ; hauteur : 17 cm ; Ø fond : 8,5 cm.			1 non brûlé	Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP11	vase sud : fond annulaire, Ø fond : 6,2 cm. vase nord : 3 fragments de panse et 6 micro tessons.				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP12	3 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 21, 17 et 9 cm. Collectés : 2 fragments de bord (2 NMI). 1 fragment de panse et 8 micro tessons.				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP 16	3 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 20, 18 et 15 cm.				Da Costa 2018, 64
SP 17	1 vase vu lors du décapage ; Ø bord : 21 cm.				Da Costa 2018, 64
SP 18	3 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 22 et 11 cm (vases emboîtés). Collecté : 1 fond plat, Ø : 9,6 cm				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP 19	1 fond annulaire d'un vase caréné, Ø : 9,2 cm. Sur la partie extérieure du fond on apprécie des impressions très légères de doigt. 1 fond plat, Ø : 12,6 cm. 2 fragments de bol hémisphérique, Ø bord : 10,6 cm,				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP 21	2 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 13 et 15 cm				Da Costa 2018, 64
SP 23	2 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 13 et 20 cm. Collectés : 2 fragments de panse d'un vase à parois d'épaisseur fine (autour 5 mm). 1 bord (Ø : 14 cm) et 8 fragments de panse d'un vase à parois épaisses (autour 8 mm)				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37 ; Da Costa 2018, 64
SP 24	2 vases vus lors du décapage. Collectés : 8 fragments de panse et 2 micro tessons d'un vase à parois épaisses 16/05/20191 bord (Ø : 6 cm), 1 fragment de fond et 5 fragments de panse d'un vase à parois « fines »	1 fragment de bracelet en alliage cuivreux à section rectangulaire à angles arrondis, ayant subi le feu.			Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37
SP 25	1 vase vu lors du décapage ; Ø bord : 24 cm.				Da Costa 2018, 65
SP 26	2 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 20 et 21 cm.				Da Costa 2018, 65
SP 27	2 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 19 et 22 cm				Da Costa 2018, 65
SP 28	2 vases vus lors du décapage ; Ø bords : 13 et 17 cm. Collectés : 4 fragments de panse				Toledo i Mur <i>in</i> Da Costa 2018, 37 ; Da Costa 2018, 65
SP 31	2 vases vus lors du décapage,				Da Costa 2018, 65
ST 1.2	Vase (ossuaire) à bord droit, lèvres légèrement aplanies, panse globulaire et fond plat (bord Ø : 13 cm, hauteur : 17,3 cm ; fond Ø : 12 cm). Muni d'une anse à section circulaire. Bord décoré de deux incisions parallèles horizontales, situées à la base de la lèvre et à la base du col. Un méplat, souligné par une ligne incisée dans sa partie inférieure, se trouve sur la partie haute de la panse. Le bord et le méplat présentent une surface extérieure bien lissée. Sur la panse, au-dessous de la ligne incisée, a été volontairement laissée grossière.				Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 37, fig. 17,10
ST 2.1	Urne cinéraire à profil caréné et un fond concave (fond Ø : 6,8 cm). Le bord manque. Les surfaces sont de couleur brun-rouge, lissées. La pâte présente un dégraissant fin de quartz, feldspath et mica. Fond plat d'un couvercle (Ø : 10 cm). Fond plat d'un vase d'accompagnement avec amorce de panse globulaire (Ø : 6,8 cm). Deux bords (2 NMI) pouvant appartenir aux deux vases mais ne recollant pas. Les bords à lèvres effilées ont une pâte de couleur rouge (4 fragments). Les bords à lèvres arrondies et un peu plus développés présentent une pâte grise (3 fragments). En outre, on décompte 33 fragments de panse et 30 micro tessons en pâte noire et 18 fragments de panse et 15 micro tessons en pâte brun-rouge.				Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 38, fig. 17, 5 à 9
ST 2.3	Fragment de bord d'une tasse carénée. Fragment de panse muni d'un départ d'anse à profil circulaire.				Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 38, fig. 17, 2-3
ST 2.4	Fragment de panse				Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 38,
ST 4.1	Fragment de panse. Deux fragments d'un bord, biseauté (Ø : 16 cm)				Toledo i Mur <i>et al.</i> 2019, 38, fig. 17, 4

Tableau 3. Inventaire données anthropologiques

Tombe	Restes anthropologiques	Référence bibliographique
SP1001	6 g de restes humains. Ils proviennent tous du comblement de la fosse à l'exception d'une esquille (0,1 g) associé à un fond de vase. Tous ces ossements sont fortement brûlés : leur couleur, uniformément blanche, et leur aspect crayeux, témoignent d'une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C. Restes d'au moins 1 individu, décédé à un âge imprécis, enfant en bas âge exclu.	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 22
SP1004	5 g d'ossements humains brûlés retrouvés dispersés dans le comblement de la fosse. Ils présentent une couleur à dominance blanche, uniforme ou avec parfois des zones grises à bleutées, et un aspect crayeux pour la plupart d'entre eux (exposition à des températures au-delà de 650°C). Restes d'au moins 1 individu décédé à un âge imprécis.	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 22
SP1005	91,2 g d'ossements humains brûlés auxquels s'ajoutent 11,3 g de restes de faune ayant subi, pour la plupart, l'action du feu. Les restes humains présentent une couleur grise à blanche : cette disparité dans la coloration des pièces indique que les ossements n'ont pas atteint une température de chauffe uniforme bien que cette dernière ait pu être momentanément élevée et portée au-delà de 650°C. Restes d'un unique individu, un adolescent ou adulte . Racine de dent permanente monoradiculée (canine probable), fragments de diaphyses et, en moindre degré, d'éléments de la voûte crânienne.	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 23
FS1019	3,4 g de restes humains tous fortement brûlés, présentant une couleur uniformément blanche et un aspect crayeux, ayant subi des températures de plus de 650°C. Restes d'au moins 1 individu décédé à un âge imprécis.	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 23
SP1020	Le comblement de la fosse a livré 10,3 g d'ossements humains brûlés, présentant une couleur uniformément blanche et un aspect crayeux, ayant subi des températures de plus de 650°C, voire au-delà pour certains d'entre eux. Restes d'au moins 1 individu décédé à un âge imprécis, enfant en bas âge exclu (racine monoradiculée dont l'édification est achevée)	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 23
SP1021	Le comblement de la fosse a livré 25,9 g d'ossements humains brûlés. Leur couleur à dominante blanche, témoigne d'une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C. Restes d'au moins 1 individu décédé à un âge imprécis, enfant en bas âge exclu (présence de racines de dents permanentes).	Donat <i>in</i> Kotarba et al. 2009, 23
SP8	465,8 g d'os humains brûlés contenu, pratiquement tous, dans le vase ossuaire, attribuables à un individu adulte. Le vase ossuaire contenait, en surface du comblement, un os de faune non brûlé.	Donat 2019, communication orale
ST1.2	50,6 g d'ossements humains brûlés. Les restes osseux ont été diversement exposés à l'action du feu, comme l'indique leur coloration variant du gris, gris-bleu au blanc uniforme, ce qui correspond à des variations de températures comprises entre 350°C et plus de 650°C. Le dépôt rassemble majoritairement de menus fragments de diaphyses (10 mm s) qui n'ont pu être identifiés précisément. À ces éléments, viennent s'ajouter deux racines de dents permanentes (l'une attribuable à une molaire et l'autre à une dent monoradiculée) dont l'édification est parfaitement aboutie (apex fermé), ainsi que quelques morceaux relativement épais de neurocrâne, dont un volumineux fragment montrant la synostose partielle d'un segment de suture ; cet élément se rapporte manifestement à un individu adulte .	Donat <i>in</i> Toledo et al. 2019, 42
ST 2.1	0,3 g d'os calcinés (coloration blanche uniforme). Il s'agit de fragments réduits à la taille d'esquilles (6,1 mm s) qui n'ont pu être identifiés, si ce n'est qu'il s'agit essentiellement d'éléments diaphysaires. Aucune attribution à une catégorie d'âge ne peut être proposée, en l'absence de tout élément discriminant.	Donat <i>in</i> Toledo et al. 2019, 42
ST 2.3	Restes osseux humains brûlés : 1,0 g. Ils revêtent une couleur blanche uniforme (calcination) témoignant d'une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C. Il s'agit de fragments de taille réduite (12,2 mm s) qui n'ont pu être identifiés, hormis un petit morceau de voûte crânienne (os frontal ?). Aucune attribution à une catégorie d'âge ne peut être proposée, en l'absence d'élément discriminant.	Donat <i>in</i> Toledo et al. 2019, 42
ST 2.4	Vestiges humains sont représentés par 12,7 g d'ossements brûlés. Les os revêtent des teintes variant du gris foncé au blanc, avec une dominante blanche uniforme témoignant de l'intensité de la combustion (calcination) et d'une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C. L'assemblage se compose essentiellement de fragments de diaphyses de taille réduite (19,0 mm s), qui n'ont pu être identifiés précisément. Le seul élément identifiable consiste en un fragment de masse latérale de première vertèbre cervicale (atlas), dont le format correspond à un grand enfant, un adolescent ou un individu adulte.	Donat <i>in</i> Toledo et al. 2019, 42
ST 4.1	Les restes osseux humains représentent une masse totale de 6,1 g. Leur coloration, qui varie du gris foncé au blanc, avec une dominante blanche uniforme, témoigne de l'intensité de la combustion (calcination) et d'une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C. L'assemblage osseux se compose presque exclusivement de fragments de diaphyses, dont aucun n'a pu être identifié précisément, appartenant à au moins un individu dont l'âge au décès ne peut être estimé en l'absence de tout critère, si ce n'est que l'épaisseur de l'os cortical permet d'exclure leur appartenance à un enfant décédé en bas âge. À ces éléments, viennent s'ajouter un petit morceau de corps de côte et un autre de neurocrâne, qui n'apportent pas non plus d'indication quant à l'estimation de l'âge au décès.	Donat <i>in</i> Toledo et al. 2019, 42

Bibliographie :

Abélanet 2008 : ABÉLANET (J.). — Découvertes variées sur la villa de La Torre-Mas Ducup. *Archéo* 66, 23, 2008, p. 35-40.

da Costa 2013 : da COSTA (C.). — *Perpignan, La Torre - Mas Ducup. Voirie nouvelle Parc Ducup* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2013. 52 p.

da Costa 2016 : da COSTA (C.). — *Perpignan, Parc Ducup, lotissement les jardins de Jade* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2016. 36 p.

da Costa 2018 : da COSTA (C.). — *Perpignan. Parc Ducup. Lotissement le Cosy. Nécropole protohistorique, point d'occupation des VIe-IIIe s. av. n. è.* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2018. 71 p.

da Costa en cours : da COSTA (C.). — *Perpignan, Voirie nouvelle. Parc Ducup* : RFO fouille. Inrap Méditerranée, en cours.

Donat, Mazière 2009 : DONAT (R.), MAZIÈRE (F.). — Études préliminaires des tombes à incinération protohistoriques du Chemin du Parc Ducup. *In* : Kotarba et al.- *Chemin du Parc Ducup, découverte d'une nouvelle nécropole protohistorique en Roussillon (Perpignan, Pyrénées-Orientales)*. Inrap Méditerranée, p. 20-24.

Kotarba 2010 : KOTARBA (J.). — *Deux puits anciens aux abords de la villa antique La Torre-Mas Ducup* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2010. 45 p.

Kotarba et al. 2009 : KOTARBA (J.), DONAT (R.), MAZIÈRE (F.). — *Chemin du Parc Ducup, découverte d'une nouvelle nécropole protohistorique en Roussillon (Perpignan, Pyrénées-Orientales)* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2009. 48 p.

Mazière 2003 : MAZIÈRE (F.). — Pratiques funéraires en Languedoc Occidental et en Roussillon du Bronze Final III à la fin du Premier âge du Fer : essai de synthèse. *In* : *Mon Ibéric als països catalans : XIII Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (14-15 novembre 2003)*. p. 905-953.

Mazière 2007 : MAZIÈRE (F.). — Les pratiques funéraires protohistoriques en Roussillon : bilan et perspectives. *In* : *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales* (66). Paris, p. 99-106.

Mazière 2012 : MAZIÈRE (F.). — Sépultures et nécropoles du Bas-Languedoc Occidental et du Roussillon (IX-Ve s.av. J.-C.). Du geste observé aux rites supposés. *In* : *Les necrópolis d'incineració entre l'Ebre i el Tiber (segles IX-VI a.C.). Metodologia, pràctiques funeràries i societat, : Actes de la Taula Rodona Internacional. Barcelona, 21-22 novembre 2008*, p. 173-208.

Toledo i Mur 2018 : TOLEDO I MUR (A.). — Etude du mobilier et approche chronologique. *In* : *Da Costa.- Perpignan. Parc Ducup. Lotissement le Cosy. Nécropole protohistorique, point d'occupation des VIe-IIIe s. av. n. è.* p. 34-39.

Toledo i Mur et al. 2019 : TOLEDO I MUR (A.), POLLONI (A.), KOTARBA (J.), DONAT (R.). — *Perpignan. Parc Ducup. Parcelle HZ 875* : RFO diagnostic. Inrap Méditerranée, 2019, 71 p.

Trois éléments de pressoirs découverts à Ruscino (Perpignan, Pyrénées-Orientales)

Laurent SAVARESE

Archéologue. Centre de recherches archéologiques R. Marichal, oppidum de Ruscino (Ville de Perpignan). Rattaché UMR 5140

Résumé : Les poids ou les contrepoids en pierre et les maies, sont bien souvent les seuls vestiges archéologiques permettant de parler de l'utilisation d'un pressoir. Trois éléments, découverts à Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan) lors d'une prospection, permettent de parler de l'usage de machineries de ce type. Aussi ténues soient-elles, ces données ont le mérite d'ouvrir un nouveau dossier sur l'économie vivrière du site, qui, pour l'instant, se limitait au constat d'une tradition séculaire de la culture céréalière révélée par l'importante quantité de silos.

Mots clefs : Ruscino, maie, contrepoids, oléiculture, viticulture, deuxième âge de Fer, Haut-Empire.

1. Considérations générales

L'oppidum côtier de *Ruscino*, situé à 6 kilomètres de la mer Méditerranée, se définit, selon les sources antiques, comme le chef-lieu de la peuplade roussillonnaise des *Sordes* (ou *Sordones*) (Barrauol 1980, 29-35) (**fig. 1**). La trame de l'habitat indigène subit de profondes modifications lors de l'époque césarienne qui voit se mettre en place un premier habitat d'influence italique (Marichal 2007, 463). Cette période de transition, et la réorganisation de la trame urbaine entre une phase césarienne et triumvirale, sont encore mal perçues à cause de l'imprécision des données de fouilles pratiquées dans les années 1950. La cité est érigée au rang de capitale romaine du Roussillon à partir de la période augustéenne ; cette séquence apporte à son tour des transformations importantes dans le paysage urbain, notamment avec la construction du forum (Barrauol, Nickels 1980).

Les collections lapidaires de *Ruscino* conservent trois objets inédits : deux fragments de maie en basalte et un contrepoids, qui mettent en évidence des secteurs d'activités agricoles liés à la transformation de récoltes fruitières par mode de pressurage à l'aide d'une machinerie. Ils concernent généralement le monde de la viticulture et de l'oléiculture, mais la distinction entre les deux domaines est difficile, au regard d'éléments isolés de contextes associés (cuve, fouloir, structure de broyage, *dolium*, carporeste) qui seuls permettent d'identifier la fonction du pressoir. Si la présence d'une maie est souvent attestée dans les huileries (Brun 1986, 60 ; Brun 2004, 11-12), leur usage pour les pressoirs à raisin a aussi été déterminé par analyse de dépôts de surface révélant des marqueurs chimiques

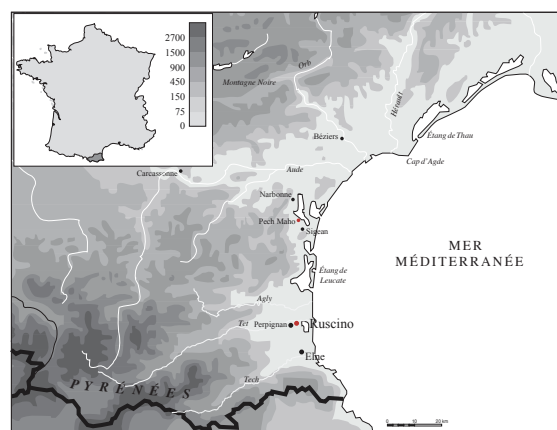


Figure 1 : Localisation géographique de l'oppidum de Ruscino (Perpignan, Pyrénées-Orientales).

incontestablement liés à la production viticole (Mc Govern *et al.* 2013). Celle des lests en pierre est encore moins caractéristique, et en l'absence d'autres données il serait hasardeux d'attribuer la destination de l'objet plus à un domaine de production qu'à un autre.

2. Éléments lapidaires présents dans les collections de Ruscino

2. 1. Les contextes de découvertes

Les trois documents furent découverts dans des niveaux de surface.

Le premier bloc aménagé (RUS 1999.00.79), identifié comme un contrepoids d'arbre à vis sans fin, fut découvert en 1968 par Georges Claustres à l'ouest du forum. D'après les notes manuscrites de l'inventeur, l'objet se situait dans le secteur de « la maison aux lampes » qu'il fouilla dès 1949 (**fig. 2**) (Claustres 1949 ; Marichal 2003, 18-19 et 45). La condition de sa

découverte a été décrite de façon succincte dans ses notes de fouille, précisant simplement qu'il s'agissait d'un bloc affleurant sur les pentes du talus ouest. Nous supposons qu'il fut mis au jour par l'érosion du front de sape que notre prédécesseur avait créé en fouillant le flanc de la colline depuis 1949. L'absence d'autres données archéologiques sur des installations à caractère agricole ne permet pas de tirer de conclusion sur sa présence à cet endroit. Les fouilles des années 1950/1960 indiquent que le complexe augustéen fût construit sur un premier quartier d'époque romaine érigé entre -50 et -40 (fig. 2), mais le manque de méthodologie de terrain limite considérablement l'étude de ces horizons¹ et ne renseigne pas sur d'éventuelles activités vivrières qui auraient pu être exercées sur le plateau principal du site. Le bloc a peut-être simplement été déplacé dans le temps, ce qui collerait mieux avec le contexte de découverte qui ressemble à un cas de rejet.

Quoi qu'il en soit, le centre civique et l'agglomération sont abandonnés entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e siècle de n. è. ce qui offre un *terminus post quem* quant à l'usage de l'objet (Rébé *et al.* 2014, 26). Connus uniquement d'après les notes et photographies d'époque, il fut perdu de vue jusqu'en 2002, date de l'acquisition par la Ville de Perpignan d'un bâtiment (maison de fouille de Ruscino) devant lequel nous avons eu la surprise de le redécouvrir. Le bloc reposait à demi enterré dans le jardin, soit à environ deux cents mètres au nord de l'aire de fouille. Réapparition de courte durée, car au cours des travaux de mise aux normes du bâtiment, la pierre fut dérobée². C'est donc malheureusement à une documentation d'archive que l'on se référera.

Le second objet correspond à un fragment de maie en basalte (RUS 1999.00.79) qui fut collecté en 1999, dans une campagne de ramassage de surface de centaines de fragments d'éléments de meules toutes typologies confondues. L'épierrement intense des structures antiques dès le Haut-Empire, et la mise en culture des terrains lors du Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle, ont contribué à éparpiller et à fragmenter de très nombreux éléments de moulins (Marichal 2003, 22 ; Rébé, Raynaud 2014, 43-44). La maie en question fut prélevée sur un des nombreux tas d'épierrement rejetés en limite des parcelles au nord-est du quartier d'habitat et ne renseigne en

rien la localisation d'installation d'un pressoir antique.

Le troisième objet est un autre fragment de maie en basalte (RUS 1999.00.80) recueilli dans le même secteur lors des prospections. Les similitudes morphologiques avec le précédent nous permettent d'avancer l'idée qu'il s'agit d'un fragment de la même maie. L'aspect « récent » des fractures sur les deux éléments (angles vifs au niveau des zones de cassure et grain du basalte non patiné sur les tranches) laisse penser que la table fut brisée il y a peu de temps. Ces terrains étaient encore en culture lors de la seconde moitié du XX^e siècle et ne furent rachetés par la Ville que dans les années 1970.

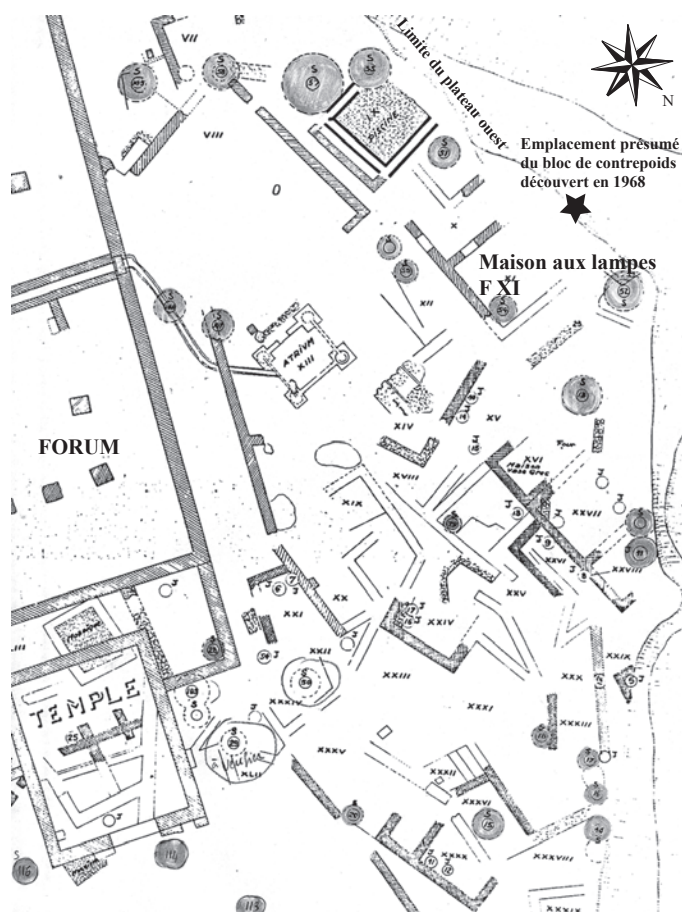


Figure 2 : Localisation approximative du secteur de découverte du contrepoids (plan G. Claustres).

1 - L'ensemble des secteurs fouillés par Georges Claustres autour du forum fut finalement rebouché dans les années 1970 pour valoriser le monument.

2 - L'épisode a été relaté, non sans amertume par R. Marichal, dans la monographie sur les origines de Ruscino (Marichal 2003, 23) et il n'était pas inutile de le rappeler dans le présent propos.

2. 2. La description des éléments

2. 2. 1. Le contrepoids

Nous nous référons pour sa description aux notes de l'inventeur (RUS 1999.00.79). Les dimensions extérieures ne sont pas notées, mais l'échelle figurant sur le cliché (fig. 3) permet de restituer une longueur maximale du bloc d'environ 90 cm, pour une largeur de 40 cm. Le contrepoids présente deux mortaises en queue d'aronde sur les bouts (petits côtés) et un évidement central arrondi sur la joue supérieure. La dimension des mortaises, notée à même le cliché photographique, ne renseigne que la hauteur, donnée pour 32 cm. Les largeurs maximales et minimales, ainsi que la profondeur

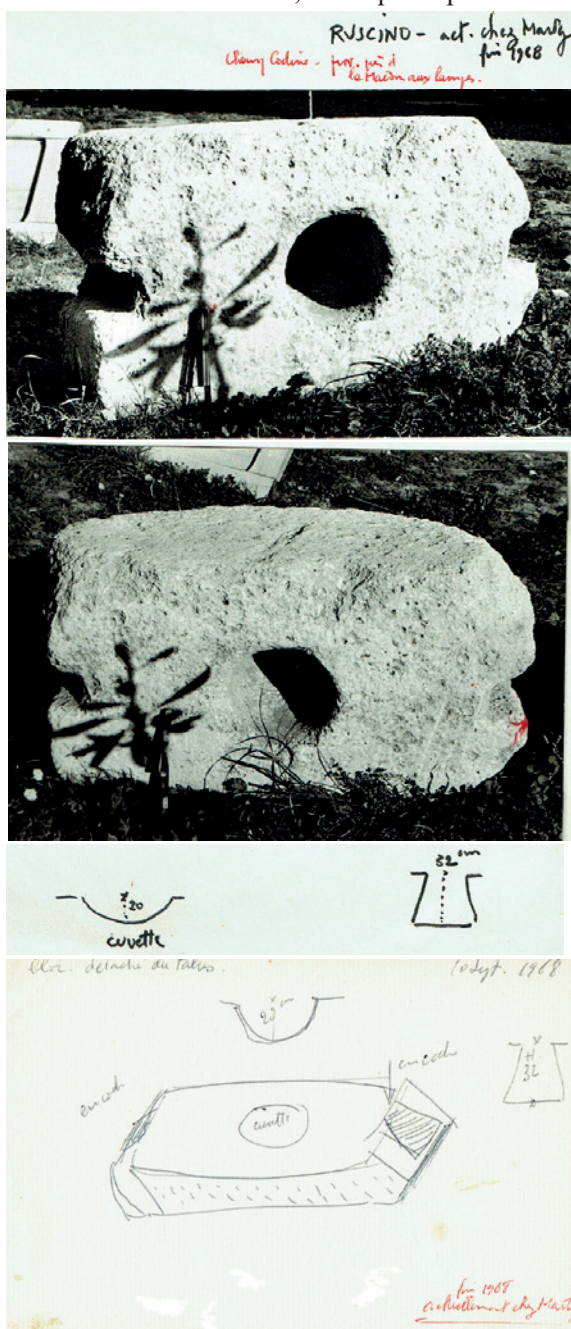


Figure 3 : Le bloc de contrepoids d'arbre à vis sans fin découvert en 1968 (clichés et croquis G. Claustres ; inv. : RUS 1999.00.79).

de l'aménagement ne sont pas indiquées. L'épaisseur maximale du bloc serait comprise entre 35 et 40 cm. Les mortaises, de forme visiblement identique, semblent descendre jusqu'au revers du bloc (fig. 3). Le creusement central, nommé « cuvette » par l'inventeur, est de forme circulaire ; il mesure selon le croquis, 20 cm de profondeur. Le diamètre n'est malheureusement pas précisé, mais le mètre pliant, posé contre le bloc permet au mieux de restituer une circonférence équivalente à 20 cm. Le fond de l'aménagement, est décrit avec une forte concavité, formant un profil en « bol ». La face supérieure n'affiche pas d'autre aménagement que la cuvette. Sur l'angle droit, on distingue des stries parallèles (au nombre de quatre ?), peut-être consécutives à une action aratoire. La nature géologique du matériau n'est pas non plus mentionnée. L'aspect alvéolaire, observable sur le cliché, rappelle fortement les calcaires coquilliers du Narbonnais que l'on retrouve fréquemment à Ruscino sur les blocs d'architecture en grand appareil (Sanchez et al. 2011, 48-49).

2. 2. 2. Les fragments de maie

- Le fragment RUS 1999.00.79

Conservé sous la forme d'un bloc triangulaire de basalte, il correspondrait à environ à 1/4 de la pièce, si on restitue une table circulaire atteignant un diamètre approximatif compris entre 1 m et 1,20 m (fig. 4). Ses dimensions sont les suivantes : longueur maximale conservée : 50 cm ; largeur maximale conservée : 34 cm ; épaisseur maximale conservée : 12,5 cm. La face supérieure conserve la terminaison d'une rainure peu profonde, prenant son départ probablement depuis le centre de la table. La longueur maximale conservée de ce « canal » est de 30 cm. Il s'évase nettement sur le flanc pour atteindre une largeur maximale observée de 3 cm. Vers l'intérieur de la maie, au niveau de la cassure, il ne mesure plus que 0,5 cm de large. La profondeur diminue également du bord vers le centre, passant de 2/3 cm à quelques millimètres seulement. La périphérie de la face supérieure révèle, sur une largeur maximale de 10,7 cm, des cassures nettes d'aspect récent, résultant de l'arrachement d'un bandeau qui devait donner à la maie un aspect d'auge, peut-être à l'image de celle découverte à Agde (Garcia 1992, 242). Ce rebord s'interrompt au niveau du passage du canal sur le flanc et devait accentuer l'aspect de bec verseur. L'état de conservation du fragment est trop réduit pour vérifier la présence éventuelle de rainures rayonnantes optimisant le drain des liquides depuis le centre de la table. Ces aménagements s'observent généralement

sur des maies planes non pourvues d'un rebord. Les joues supérieure et inférieure sont aplanies et affichent un aspect usé, patiné, à l'inverse des zones de fractures « récentes », qui présentent une couleur gris sombre du basalte et un touché abrasif. Le revers conserve de légères traces de mortier de chaux, indiquant, soit le scellement du bloc dans les substructions de la machinerie, soit un emploi secondaire. Ajoutons qu'au niveau de la sortie du canal de coulée, on observe sur le flanc une zone de concrétions de couleur blanchâtre de quelques millimètres d'épaisseur, d'aspect différent de celui du mortier (fig. 4). Ces dépôts n'étant présents qu'à ce niveau, posaient la question de leur nature, peut-être en lien avec la minéralisation d'un produit organique. Un prélèvement de ces concrétions fut soumis à analyse en 2016-2017 au laboratoire MSMMPA

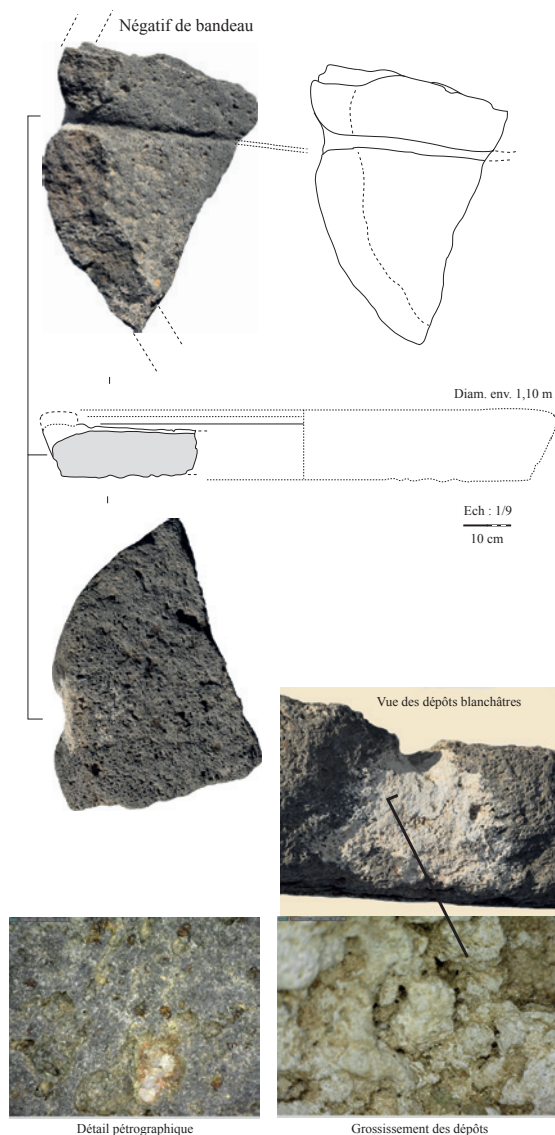


Figure 4 : Le fragment de maie RUS 1999.00.79 (clichés et DAO L. Savarese)

(Dubosc, Poirier 2017). Les résultats ont écarté l'origine d'un produit oléagineux et définissent ces formations blanchâtres comme : « *le résultat d'une recristallisation d'origine bactérienne de carbonate de calcium* ». Ces concrétions de calcite se seraient formées lors de la « chute » ou de l'écoulement d'une eau riche en bicarbonate de calcium sur une flore associant végétaux, champignons et bactéries. Un remploi de la maie visiblement associé à la présence d'eau courante peut expliquer l'origine de ces dépôts.

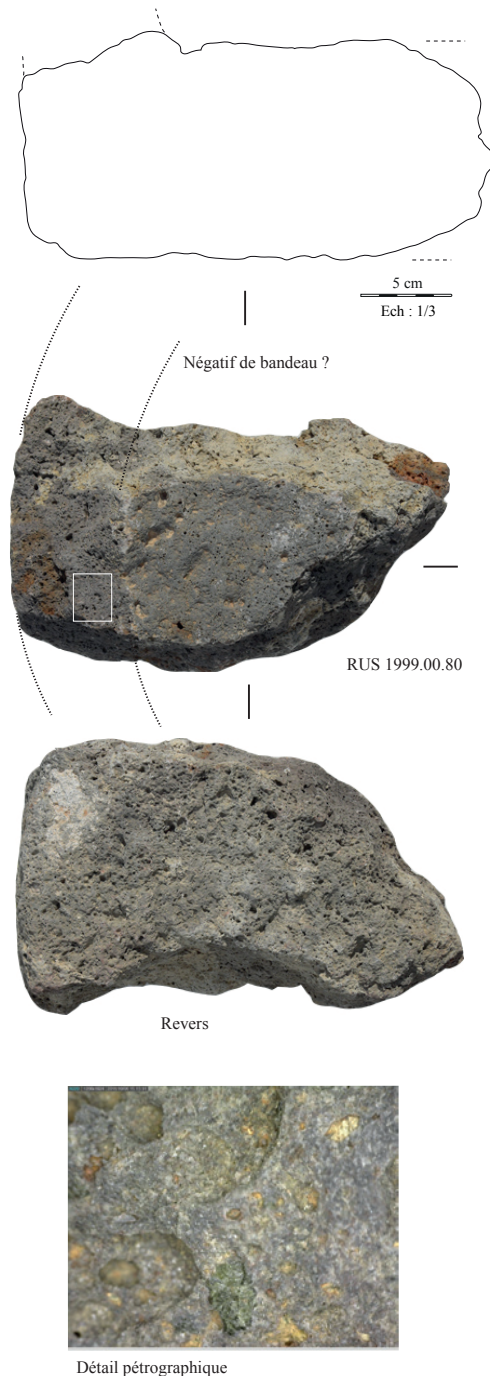


Figure 5 : Le fragment de maie RUS 1999.00.80 (clichés et DAO L. Savarese)

- Le fragment **RUS.1999.080**

L'objet mesure 27 cm de longueur conservée, pour une largeur maximale conservée de 15 cm (fig. 5). L'épaisseur est de l'ordre d'une douzaine de centimètres. On observe enfin sur la couronne distale supérieure le même arrachement de matière qui restitue un bandeau d'environ 8 cm de large. La hauteur de cet aménagement « en auge » ne nous est pas connue. Le revers révèle aussi de légers restes de mortier de chaux.

3. Éléments de comparaisons et datation

Ces objets, représentent à ce jour les seuls éléments découverts sur le site de *Ruscino* (ici en milieu urbain et par extension sur la plaine de Perpignan), se rapportant à des dispositifs de pressoir antique.

Des installations de cette nature ont été observées notamment à Agde et à Murviel-lès-Montpellier lors des phases d'occupation romaine (Garcia 1992, 255). Le bloc de contrepoids se rapporte au type 50 défini dans la typologie de J.-P. Brun (Brun 1986, 120-122), caractérisé par un dispositif central et latéral de blocage de l'arbre à vis sans fin. La datation relative de ces appareillages converge vers des horizons du I^{er} siècle de n. è., mais les occurrences de bloc de type 50 ne sont pas rares sur les sites à longue durée d'occupation et n'exclut pas les cas de remploi tardifs (Brun 1986, 196).

Signalons ici que cet objet n'est pas unique en Roussillon puisqu'un contrepoids de même type fut récemment documenté lors d'une opération de l'Inrap à Saint-Génis-des-Fontaines (Kotarba *et al.* 2016, 81)³ et vient se rajouter à d'autres exemplaires locaux des Aspres et d'Andorre (Martzluff 1989, 5-11 ; Martzluff 1992). Dans tous ces cas de figure, la découverte hors contexte de ces objets ne permet pas de les dater. Le bloc n°2 de Saint-Génis, en gneiss, est inséré à l'angle d'une maçonnerie qui est la plus ancienne de l'église et très vraisemblablement carolingienne si l'on se fie à l'étude. Si cette datation reposant sur la lecture du bâti reste encore imprécise, elle propose un *terminus* antérieur à l'an Mil pour son usage dans un pressoir⁴.

En Andorre, Michel Martzluff signale un contrepoids massif de pressoir en granite découvert sur le site du *Roc d'Enclar* (alt. 1200 m)

(Martzluff 1989, fig. 20)⁵. Ce bloc fut découvert près d'un bassin quadrangulaire (*lacus*) maçonné avec enduit défini par les auteurs comme « *opus signinum* »⁶ (Vila 1997, 379-382). Au sud du gisement, une autre construction quadrangulaire, profonde de 80 cm, a été interprétée comme un fouloir. La pierre taillée, rapportée à un socle de vis pour pressoir (*premsa de lliura*) (Bosch 1997), se trouve dans le contexte d'une exploitation viticole tardo-antique datée du IV^e siècle par le fouilleur sur des critères archéologiques un peu ténus (Solé 1997)⁷. En contrebas du site perché du *Roc d'Enclar*, un autre vaste gisement, celui de *La Roureda de la Margineda*, a livré 6 contrepoids de pressoir de typologie voisine lors de fouilles préventives étalées entre 2007 et 2015. Ceux-ci sont toutefois taillés dans de gros galets de la moraine glaciaire qui forme le substrat local et de ce fait sont de forme plus arrondie. C'est ce type qui est bien attesté par ailleurs dans les murs des églises romanes ou dans leur contexte immédiat. À *la Roureda*, ces lourdes pierres, insérées en remploi dans les murs d'un habitat agrandi peu après l'an Mil et abandonné au mitan du XIV^e siècle (Fortó *et al.* 2019), sont uniquement associées à la zone nord la plus élevée du site où ont été retrouvés les restes d'un habitat rural des Ve-VII^e siècles. L'association de ces artefacts avec une phase tardo-antique d'exploitation de la montagne a été retenue par le fouilleur (Vidal, Alegria 2015).

Si les secteurs d'altitude, tel que l'Andorre, orientent la destination des éléments lapidaires vers des pressoirs à raisin (ou autres fruits que l'olivier qui ne pousse pas à cette altitude), la typologie d'un poids découvert isolé, ou en remploi n'est malheureusement pas suffisante pour déterminer la destination du pressoir ni proposer une datation. Dater l'élément de *Ruscino* d'horizons alto médiévaux est tout autant délicat en l'absence de contexte stratigraphique, mais nous ne pouvons exclure qu'il s'agisse d'un cas de remploi aux horizons des VII^e et VIII^e siècles, séquences chronologiques qui virent la fixation de populations hispano wisigothes sur le plateau principal de l'*oppidum* (Rébé *et al.* 2014, 311-322). La même question s'était posée pour le site du *Pech de Tardieu* (Vinassan, Aude) où un contrepoids, de même

5 - Le bloc mesure 86 x 80 cm de côtés pour 56 cm de haut. Son poids est estimé entre 550 à 600 kg. Deux mortaises latérales à profil convexe, dont une en queue d'aronde (L : 34 et 43 cm x 9 à 14 cm ; 8-12 cm de profondeur) et un évidement central de 16 cm sur 8 cm de profondeur, évoquent fortement la typologie des contrepoids d'époque romaine.

6 - Nous préférons utiliser le terme de béton de tuileau connu pour ses propriétés dans les ouvrages hydrauliques, que celui d'*opus signinum* utilisé généralement pour les couvertures de sol d'habitat.

7 - Le site fortifié tardivement, est ensuite dédié à un sanctuaire chrétien (*Sant Vincenç d'Enclar*) avec sa chapelle préromane à chevet plat établie sur une structure antérieure quadrangulaire sans chevet avec ses sépultures datées des Ve-VII^e siècles, pour les plus anciennes.

3 - Sont également employés dans le même mur de l'abbatiale un autre contrepoids à vis de type 62 et un autre bloc présentant sur la face visible deux mortaises quadrangulaires, cela dit trop peu profondes pour constituer un dispositif de bloc d'assise de jumelles (Kotarba *et al.* 2016, 83, fig. 62-63).

4 - À ce propos, Michel Martzluff rappelle que ce processus de remploi dans ces deux abbayes concerne également des blocs de molasse originaires de St-Lucie (Port-la Nouvelle/Aude) et d'autres pierres.

typologie, a été découvert dans le comblement d'une fosse contemporaine des IXe-XIe siècles (Gaillard *et al.* 2013, 36-37).

Dans notre cas, l'origine antique du contre-poids de *Ruscino* ne repose que sur notre ressenti qui s'appuie d'une part, sur l'utilisation très fréquente dans la région du calcaire coquillier pour les horizons césaro-augustéens (entre v. 50 av. et 20 ap. n-é.). D'autre part, sur une métrologie proche d'exemplaires rencontrés en Provence sur des sites gallo-romains du Haut-Empire (Brun 1986, 120). Le bloc réemployé dans l'abbatiale de Saint-Génis-des-Fontaines et les estimations de dimension de notre exemplaire (longueur hors-tout, épaisseur et diamètre du trou central) sont, à peu de chose près, identiques. Les exemplaires andorrans les plus « rustiques » correspondent certainement, comme l'évoquait l'auteur, à des réponses techniques dépendantes des moyens dont disposait les populations paysannes en milieu de montagne (Martzulff 1992, 66). La relative « légèreté » du bloc de *Ruscino*, que l'on peut estimer peser entre 300 et 400 kg, s'interprète davantage comme un contre-poids mobile de machinerie d'époque romaine (ou héritée de cette période) que comme un socle fixe de pressoir à vis directe.

Notre exemplaire, comme celui de Saint-Génis-des-Fontaines ou du site du *Roc d'Enclar*, rentre en tous cas parfaitement dans les typologies définies pour le Haut-Empire ; la question reste ouverte.

Concernant les deux fragments de maie : sur les huileries reconnues, ces tables massives servaient, rappelons-le, à recevoir les scourtins chargés en pâte d'olives broyées, et supportaient la pression exercée par le bras de la presse. En l'absence d'autres données et d'analyses chimiques, si tant est qu'elles puissent révéler des marqueurs conservés, la prudence est de mise sur la destination oléicole ou viticole de l'outil.

Seule considérée, la faible profondeur de la rainure correspondrait davantage à un débit d'écoulement d'un fluide lent pouvant correspondre à l'extraction de l'huile mélangée aux margines (eau de végétation). Il est regrettable dans notre cas de ne pas pouvoir estimer la profondeur de l'auge qui peut n'avoir été qu'un simple rebord de quelques centimètres, destiné à caler des scourtins, ou autre cuvier, soit à avoir formé un bac plus conséquent, optimisant un dispositif de recueillement du liquide. Un prélèvement effectué il y a une vingtaine d'année, par J.-L. Reille, sur le plus gros fragment de maie (RUS 1999.00.79), dans le cadre de la détermi-

nation de l'ensemble des meules en basalte de *Ruscino* n'a pas permis d'identifier l'origine de ce dernier (Reille 2000 ; Reille 2004)⁸ et la sphère agathoise de production avait été exclue des zones potentielles de provenance sans plus de précision de sa part.

L'occasion de cette étude nous a permis de soumettre un nouveau prélèvement au laboratoire géoscience (Université de Montpellier) pour analyse pétrographique et géochimique. Le type de basalte alcalin présent du Languedoc jusqu'à la zone volcanique Olot-Garrotxa (Catalogne) fut confirmé sans pouvoir pour autant préciser l'origine de la coulée basaltique par manque de référentiel isotopique sur la sphère géographique concernée. Si on ne peut l'affirmer, il présente en tous cas les caractéristiques (éléments majeurs, traces et isotopes Pb et Sr) des coulées de basalte de la région d'Agde⁹.

4. En guise de conclusion

Malgré la difficulté d'interprétation inhérente à tout objet archéologique issu de prospection ou référant à des notes lacunaires de fouilles anciennes, il était important de signaler la présence à *Ruscino* d'éléments incontestablement liés à des activités agricoles de transformation de fruits par mode de pressurage. L'état de la documentation ne permet ni d'identifier le domaine agricole de production/transformation auxquels ils étaient associés, ni de les rapprocher chronologiquement, et encore moins de les rapporter à une même machinerie.

Par contre, ces éléments contribuent à enrichir un récent dossier de la recherche roussillonnaise qui met en parallèle la documentation archéologique et le potentiel paléo-environnemental dans le territoire afin de rechercher des traces d'exploitations anciennes d'oliveraies et d'identifier clairement une production à caractère oléicole¹⁰ (Beauchamps *et al.* 2017 ; Terral 1996 ; Terral, Amorld-Simard 1996 ; Terral *et al.* 2009)¹¹.

8 - Ensemble de données inédites sur fichier numérique remis par M. Reille en 2004.

9 - Nous remercions Mme Delphine Bosch et M. Christophe Nevado (Géoscience, UMR 5243) pour la réalisation des lames minces et l'analyse chimique d'un prélèvement de basalte effectué sur la maie. Les données isotopiques du plomb et du strontium permettent de démontrer qu'il existe des affinités entre la chimie isotopique de cet échantillon et les basaltes alcalins de la zone Languedoc, sans toutefois exclure d'autre sources potentielles. Une étude récente portant sur les matériaux utilisés dans les constructions locales fait ressortir l'augmentation, à partir du Bas-Empire, de l'emploi des roches volcaniques de l'Empordà (Martzulff 2018, 115-114).

10 - Les dernières avancées en paléobotanique, confirment de façon générale l'indigénat de l'olivier sauvage (*Olea europaea sub. Oleaster*) en Méditerranée nord-occidentale. Les auteurs relèvent la présence de nombreux taxons dès le Néolithique, en habitat (foyer) soit associés à des inhumations. Parallèlement les analyses palynologiques révèlent l'augmentation des pourcentages de pollen. Au Bronze final, la mise en évidence de soins apportés à l'arbre par irrigation renforce l'idée de pratiques culturales destinées à favoriser la production.

11 - La vision diachronique (Ve au XVIe siècles) des restes carpologiques

Sur l'ancienneté locale de la viticulture, outre les acquis récents en archéobotanique qui révèlent là aussi l'indigénat de la plante sous sa forme sauvage (*Vitis vinifera* L. *subsp. sylvestris*) (Marinval 1988 ; Marinval 1997, 147 ; Py, Buxó I Capdevilla 2001, 29-43) l'occasion est donnée de revenir sur la récente étude d'inscriptions en caractères grecs ioniens, incisées sur un feuillet en plomb, et qui fut découvert à *Ruscino* en 2004 lors d'une campagne de prospection électrique (Rébé, de Hoz 2017, 199-221 ; Savarese 2019). Le document est daté le plus vraisemblablement, selon l'analyse paléographique, de la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è.¹² Ce texte, à caractère commercial, mentionne à deux reprises, dans le cadre d'une transaction entre deux personnages d'origine grecque (*Herophilos* et *Neaichmos* ?), des objets probablement à vocation agricole en forme de « cuve » ou de « tube », selon la transcription et traduction du mot ΛΗΝΟ [ΥΣ] « *lénous* » au féminin pluriel (Rébé, de Hoz 2017, 212). Le texte ne renseigne en rien la nature exacte des cuiviers (bois, pierre ?).

Les auteurs, en cherchant probablement à définir l'objet le plus précisément, parlent de presses à vin en se référant à des attestations textuelles du mot relatif au culte de Dionysos¹³. Si la majorité des occurrences littéraires privilégient l'association du *lénos* au monde viticole, la prudence nous semble de mise sur la transcription de l'information sous l'identification de presses. Que ce document épigraphique ait été trouvé à *Ruscino*, n'indique en rien que les « cuves » où pressoirs en question, si c'est de pressoirs qu'il s'agit, se localisaient sur le site, ou devaient y être acheminés ; nous pouvons tout au plus fortement le suggérer.

Ces objets témoigneraient alors pour ces horizons anciens de l'existence d'une activité viticole qui a concerné des habitants de *Ruscino* et peut-être des Ampuritains, mise en évidence dans le texte par la mention de déplacements d'appareillages liés au pressurage du raisin. L'étude du feuillet a permis de rappeler que si l'empreinte de la culture ibérique, au sein

des sociétés méridionales pré-romaines, est dominante jusqu'aux marges de l'Hérault, *Ruscino* s'inscrivait aussi dans un système économique en grande partie dynamisé par le comptoir d'Ampurias (Gailledrat 2003, 118-121 ; Rébé 2017, 200 ; Dunyach 2018). Nous ne disposons pas à l'heure actuelle à *Ruscino*, pour le deuxième âge du Fer, de carporesses résultant du foulage de raisins ou du pressurage. Ces séquences chronologiques ont été perçues ici seulement par le biais des comblements de silos et les observations du sondage stratigraphique réalisé en 1980 (Marichal, Rébé 2003, 59-121). La possibilité d'étudier des sédiments prélevés dans les derniers silos fouillés depuis 2001 apportera peut-être de nouvelles informations. Les identifications taxinomiques des prélèvements effectués lors de la fouille de l'habitat 1 (600-575 avant n. è.) avaient révélé la faible présence de la vigne, l'olivier était par contre absent des taxons. Cependant, ce dernier a été reconnu en faible pourcentage dans la tombe 3, datée du Bronze final IIIb (Poirier 2003, 142-144 ; 172). Dans un cadre général, il est maintenant reconnu par la recherche que des activités de ce type se mettent en place sur les grands sites du littoral languedocien et provençal dès la fin du VI^e siècle av. n. è. Le dossier lattois a montré l'importance de la culture de la vigne derrière les nombreuses analyses de pépins de raisin, et l'on considère la fin du III^e siècle av. n. è. comme la plus représentative en nombre de restes identifiés appartenant à la vigne cultivée (Buxó 1992, 66).

Si les fouilles préventives des dernières décennies ont révélé la présence en Roussillon de quelques établissements à caractère viticole parfois associés à une fabrique d'amphore, force est de constater la difficulté d'identifier archéologiquement ceux destinés à la production d'huile d'olive. La situation provençale ne s'applique pas forcément ici, et, à l'inverse, une diversification des activités de production au sein d'un même terroir, voire de mêmes domaines, pourrait s'envisager. Répondant au besoin d'une consommation locale, le schéma n'impliquerait pas les investissements en matériel et en infrastructures reconnues dans d'autres régions tournées vers la spécialisation de la production. Nous pouvons au mieux poser ces questions. Le manque de données concernant les découvertes fortuites de blocs de contrepoids ou de maies pèse peut-être plus encore pour une meilleure appréciation de la situation. Les blocs de machinerie, au même titre que les blocs d'architecture, ont sans doute fait l'objet de réemplois et de déplacements fréquents dans la plaine roussillonnaise où ce matériau n'existe pas naturellement ce qui diminue d'autant la pertinence d'interpré-

conservés sur 49 sites répartis sur une large moitié sud de la France a fait ressortir sur les sites roussillonnais une proportion non négligeable du fruit de l'olivier en contexte domestique (Ruas *et al.* 2005, 176-184).

12 - La datation du document ne reposant sur aucune relation stratigraphique, seule l'analyse paléographique et les comparaisons possibles avec d'autres textes de même type permet aux auteurs d'avancer la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è. comme la séquence d'émission la plus probable. La fin du Ve siècle ou la première moitié du III^e siècle av. n. è., aux marges de cette appréciation, pourraient vieillir ou rajeunir ce document (Rébé, de Hoz 2017, 208).

13 - Nous remercions François Picard, professeur de Lettres et membre de l'association CIRCE, (Centre d'information sur *Ruscino*, culture et échange) pour un échange d'information à ce sujet. Ce terme *lénos* n'apparaît pas dans les sources ayant un rapport avec les huileries ou l'oléiculture.

tation des aménagements agricoles subsistants en rapport avec des installations oléicoles ou viti-vinicoles. Malgré l'imprécision qui entoure la datation et la fonction exacte d'objets comme ceux découverts à *Ruscino* ou à Saint-Génis-des-Fontaines, ils s'ajoutent au dossier des activités agricoles et des ressources vivrières des *Sordones*.

Bibliographie :

Angles 2016 : ANGLES (S.) – *Oléiculture, systèmes oléicoles et territoires méditerranéens : de la filière au paysage*. Université Paris 13, 2016. HAL Id : tel-01536386

Barruol 1980 : BARRUOL (G.) – Le pays des Sordes. In : BARRUOL (G.) dir. *Ruscino, Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales) I. Actes du colloque de Perpignan 1975*, RAN Suppl. 7, Paris, 1980, p. 29-35.

Barruol, Nickels 1980 : BARRUOL (G.), NICKELS (A.) – Le forum et le centre monumental de Ruscino. In : BARRUOL (G.) dir. *Ruscino, Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales) I. Actes du colloque de Perpignan 1975*, RAN Suppl. 7, Paris, 1980, p. 41-66.

Beauchamp et al. 2017 : BEAUCHAMP (C.), ROS (J.), CENZON (C.), GARNIER (N.), RUAS (M.-P.) – De l'olive à l'huile : regards croisés sur la possibilité d'une production d'huile d'olive en Roussillon au Haut-Empire, In: Trément (F.). *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines, Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale, Actes du XIe colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*, Aquitania, supplément 38, 2017, p. 515-522.

Bosch 1997 : BOCH (J. M.) – *L'elaboració de vi, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, X. Lovera Massana et coll. (dir.), Monografies del Patrimoni Cultural d'Andorra, Govern d'Andorra éd., 1997, p. 373-386, fig. 212 à 221.

Brun 1986 : BRUN (J.-P.) – *L'oléiculture antique en Provence, les huileries du département du Var*. Editions du CNRS, Paris, 1986, 307 p.

Brun, Charrière, Congès 1998 : BRUN (J.-P.), CHARRIERE (J.-L.), CONGES (G.) – L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont. *DAM*, 21, 1998, p. 44-57.

Brun 2004 : BRUN (J.-P.) – *Archéologie du vin et de l'huile. De la Préhistoire à l'époque hellénistique*. Paris, 2004, 226 p.

Buxo 1992 : BUXO (R.) – Cueillette et agriculture à Lattes, *Lattara 5, Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*. Lattes, 1992, p. 45-90.

Casas Genover 2010 : CASAS GENOVER (J.) – Prensas para la elaboración de aceite en el establecimiento rural ibérico de Saus (Gerona). Notas sobre la explotación del campo en el territorio de Emporion. *Archivo Español de Arqueología*, 2010, 83, p. 67-84.

Duboscq, Poirier 2017 : DUBOSCQ (B.), POIRIER (N.) – *Etude d'un prélèvement d'un dépôt blanchâtre sur une maie en basalte*. Rapport MSMAP 17-017-17/02/2017.

Dunyach 2018 : DUNYACH (I.), *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer. Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VIe-IIIe siècle avant J.-C.)*. Thèse de doctorat en archéologie, Université de Perpignan, 2018, 960 p.

Fortó et al. 2019 : FORTÓ (A.), ALEGRIA (W.),

VIDAL (A.), José Miquel GALLEGÓ (J.-M.), AUGÉ (O.), MARTINEZ (P.) : – El despoblament de la Roureda de la Margineda : nova proposta interpretativa a partir del registre arqueològic, *Actes del IIIe Congrés Internacional d'Història dels Pirineus* (juin 2017), Institut d'Estudis Andorrans éd., Andorra, 2019, p. 103-115, 4 fig.

Garcia 1992 : GARCIA (D.) – Les éléments de pressoirs de Lattes et l'oléiculture antique, *Lattara 5, Recherches sur l'économie vivrière des lattarenses*. Lattes, 1992, p. 237-258.

Kotarba et al. 2016 : KOTARBA (J.), DA COSTA (C.), JANDOT (C.), MELMOUX (P.-Y.) – *Saint-Génis-des-Fontaines, parcelle AH 192. Périphérie ouest de l'habitat romain du Haut Empire du Mas Frère*. RFO, INRAP/Méditerranée, avril 2016, 84 p.

McGovern et al. 2013 : Mc GOVERN (P.-E.), LULEY (B.-P.), ROVIRA (N.), MIRZOIAN (A.), CALLAHAN (M.-P.), SMITH (K.-E.), HALL (G.-R.), DAVIDSON (T.), HENKIN (J.-M.), *The Beginning of Viniculture in France*. *PNAS*, 110 (25), p. 10147-10152

Marichal 2003 : MARICHAL (R.) – *Ruscino et l'archéologie, Marichal (R.) et Rébé (I.) dir., Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales). Du Néolithique au premier âge du Fer*. MAM, 16, Lattes, 2003, p. 23.

Marichal 2007 : MARICHAL (R.) – L'habitat, In : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIERE (F.) dir. *Carte archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales (66)*, Paris, 2007, p. 441-473.

Marinval 1988 : MARINVAL (P.) – *Cueillette, agriculture et alimentation végétale de l'Épipaléolithique jusqu'au second âge du Fer en France méridionale : apports paléontologiques de la carpologie*. Thèse de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 vol. 458 p.

Marinval 1997 : MARINVAL (P.) – Vigne sauvage et vigne cultivée dans le bassin méditerranéen : émergence de la viticulture, contribution archéobotanique, In : *L'histoire du vin, une histoire de rites*. Office international de la vigne et du vin, Paris, 1997, p. 137-172.

Martzluff 1989 : MARTZLUFF (M.) – Note sur un Quintar de granite (contrepoids de pressoir dérivé de l'*Arca Lapidus* antique) en remploi dans l'église médiévale de Prunet (Aspres roussillonnaises, P.O.). *Conflent*, n°162, 1989, p. 5-11.

Martzluff, Mas 1992 : MARTZLUFF (M.), MAS (S.) – *Pressoirs et vignes d'Andorre*. Institut d'Estudis Andorrans, Centre de Perpinya, 1992, 72 p.

Martzluff 2018 : Martzluff (M.) – Les usages mal connus des roches volcaniques. Trachyte et basalte dans le bâti des Pyrénées catalanes, *Archeo* 66, n°33, 2018, p. 115-141, 18 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Poirier 2003 : POIRIER (P.) – Etude anthracologique, In : MARICHAL (R.), REBE (I.) dir. *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales). Du Néolithique au premier âge du Fer*. Lattes, 2003, (MAM, 16), p. 171-172.

Py, Buxó I Capdevilla 2001 : PY (M.), BUXÓ I CAPDEVILLA (R.) – La viticulture en Gaule à l'âge du Fer, In : *La viticulture en Gaule*. Gallia, 58, 2001, p. 29-43.

Raynaud, Rébé 2014 : RAYNAUD (CL.), REBE (I.) – Historiographie et questions archéologiques, In : REBE (I.), RAYNAUD (Cl.), SENAC (Ph.) dir., *Le premier Moyen Âge à Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales). Entre Septimanie et al-Andalus (VIIe-IXe s.)*. Lattes, 2014 (MAM, 35), p. 25-48.

Rébé, de Hoz 2017 : REBE (I.), DE HOZ (M.-P.),

DE HOZ (J.) – La carta griega sobre lamina de plomo de Ruscino (Languedoc, Francia). *Emerita, Revista de Lingüística y Filología Clásica* LXXXV 2, 2017, p. 199-221.

Reille 2000 : REILLE (J.-L.) – L'importation des meules à grains en Languedoc occidental au deuxième âge du Fer sur les sites de Pech Maho (IIIe s. av.) et Cayla de Mailhac (Ve à IIe s. av.). *DocAMérid*, 23, 2000, p. 273-278.

Reille 2004 : REILLE (J.-L.) – *Rapport d'analyse pétrographique*, Centre archéologique de Ruscino (inédit).

Ruas, Bouby, Pradat 2005 : RUAS (M.-P.), BOUBY (L.), PRADAT (B.) – Les fruits sur la table. Les restes de fruits dans les dépôts archéologiques du Midi de la France (Ve-XVIe siècle). *Archéologie du Midi Médiéval*, 23-24, 2005, p. 145-193.

Sanchez, Ginouvez, Kotarba 2011 : SANCHEZ (C.), GINOUEZ (O.), KOTARBA (J.) – La question des établissements littoraux en relation avec le système portuaire : l'apport des prospections « sud-narbonnais » et des recherches récentes, In : SANCHEZ (C.), JEZEGOU (M.-P.) dir., *Espaces littoraux et zones portuaires de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*. Lattes, 2011, (MAM, 28), p. 41-66.

Savarese 2019 : SAVARESE (L.) – *Rapport final de prospection réalisée à Ruscino en 2004-2006*. SRA, Montpellier, 2019, 226 p.

Solé 1997 : SOLER (X.) – L'exploració del baix Imperi (segle IV), Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX, X. Lovera Massana et coll. (dir.), *Monografies del Patrimoni Cultural d'Andorra*, Govern

d'Andorra éd., 1997, p. 87-97, fig. 38-39.

Terral 1996 : TERRAL (J.-F.) – Wild and cultivated olive (*Olea europaea* L.): a new approach to an old problem using inorganic analyses of modern wood and archaeological charcoal. *Review of Palaeobotany and Palynology*, 91, 1996, p. 383-397.

Terral, Arnold-Simard 1996 : TERRAL (J.-F.), ARNOLD-SIMARD (G.) – Beginnings of olive cultivation in Eastern Spain in relation to Holocene bioclimatic changes. *Quaternary Research*, 46, 1996, p. 176-185.

Terral, Durand, Newton, Ivorra 2009 : TERRAL (J.-F.), DURAND (A.), NEWTON (C.), IVORRA (S.) – Archéobiologie de la domestication de l'olivier en Méditerranée occidentale : de la remise en cause d'une histoire dogmatique à la révélation de son irrigation médiévale. *Etudes héraultaises*, 233, Montpellier, 2009, p. 13-25.

Vidal, Alegria 2015 : VIDAL (A.), ALEGRIA (W.) – El Jaciment de la Roureda de la Margineda (Andorra la Vella) : un model de poblament medieval als Pirineus, *Actes del Ve Congrés d'Arqueologia Medieval i moderna a Catalunya (mai 2014)*, Vol. II, Barcelona, 2015, p. 759-772, 6 fig.

Vila 1997 : VILA (T.) – *L'opus signinum*, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX, X. Lovera Massana et coll. (dir.), *Monografies del Patrimoni Cultural d'Andorra*, Govern d'Andorra, 1997, p. 379-382, fig. 217 à 219.

L'épandage d'amphores du *cap Gros*, vestiges d'une cargaison vinicole léétanienne. Analyses archéométriques des amphores

Verònica MARTÍNEZ FERRERAS¹

Franck BRECHON²

¹ - ERAAUB, Departament d'Història i Arqueologia (Universitat de Barcelona).

² - CRESEM (Université de Perpignan – Via Domitia) / Aresmar

Découvert en 1955, puis revisité en 1970 par Yves Chevalier et perdu ensuite faute d'un positionnement assez précis, le gisement du *cap Gros* était bien présent dans les mémoires et dans plusieurs publications (Parker 1992, 103 ; Tremoleda i Trilla 2000, 119). Il a été redécouvert à la pointe du *cap Gros* lors des prospections réalisées par l'Aresmar en 2016 (Brechon *et alii* 2016). Il a alors fait l'objet d'une première campagne de sondages succincte en 2016, puis de campagnes plus approfondies en 2017 et 2018, qui ont permis de confirmer la présence d'un site de naufrage, même si aucun élément de coque n'a alors été mis au jour (Brechon *et alii* 2017 et 2018).

Six sondages d'une surface de 2 x 2 m ont été ouverts, implantés de façon à couvrir l'ensemble de la zone d'extension potentielle du gisement. La densité de sondages réalisés permet de circonscrire correctement le gisement, qui se situe pour l'essentiel au pied du tombant du *cap Gros*. La nature du site a pu être précisée. Il s'agit bien

d'un site de naufrage ainsi qu'en témoignent quelques éléments de vaisselle et d'équipement de bord (céramique commune, vase en plomb), et potentiellement de navire (clous, anneau de plomb, planche). Aucun élément de coque n'est toutefois conservé, sans doute du fait de la violence du naufrage, mais la cargaison a coulé au droit du cap à la base du tombant au pied duquel elle s'est accumulée en une couche de tessons d'amphores épaisses.

L'ensemble des vestiges de cargaison aujourd'hui mis au jour est composé d'amphores Pascual 1 (449 fragments représentant 24 individus minimum). Cette cargaison témoigne d'un transport de vin en provenance de Tarraconaise et sans doute à destination de la Gaule et des marges septentrionales de l'Empire. Chronologiquement, et en l'absence de marqueurs plus précis, la présence d'amphores Pascual 1 permet de proposer une datation comprise entre 40/30 av. J.-C. et 50 ap. J.-C.

1. Mas del Catxorro (Benifallig, Baix Ebre)
2. L'Aumadina (Tivissa, Ribera d'Ebre)
3. Mas de l'Antoni Cortès (Riudoms, Baix Camp)
4. Mas del Coll (Riudoms, Baix Camp)
5. La Bualda (Reus, Baix Camp)
6. El Vilar (Reus, Baix Camp)
7. Els Antigals (Reus, Baix Camp)
8. Les Planes del Rocu (Reus, Baix Camp)
9. El Vilarenc (Catallet, Baix Penedès)
10. Tomovi (Albanyà, Baix Penedès)
11. Darrò (Vilanova i la Geltrú, Garraf)
12. Barr Antic o Vila Vella (Sant Boi de Llobregat, Baix Llobregat)
13. Can Reverter (Sant Vicenç dels Horts, Baix Llobregat)
14. Can Pedrerol (Castellbisbal, Vallès Oriental)
15. Can Tintorer (El Papiol, Baix Llobregat)
16. Can Jofresa (Terrassa, Vallès Occidental)
17. La Salut (Sabadell, Vallès Occidental)
18. Can Feu (Sant Quirze del Vallès, Vallès Occidental)
19. Camp d'en Ventura de l'Oller (Sta. Perpètua de Mogoda, Vallès Oc.)
20. Mas Manolo (Caldes de Montbui, Vallès Oriental)
21. Sant Miquel dels Martirs (Caldes de Montbui, Vallès Oriental)
22. Can Vendrell (Santa Eulàlia de Ronçana, Vallès Oriental)
23. Can Cabot (Santa Eulàlia de Ronçana, Vallès Oriental)
24. Carrer Princesa (Barcelona, Barcelonès)
25. Av. Francesc Cambó-Mercat Sta. Caterina (Barcelona, Barcelonès)
26. Can Peixau (Badalona, Barcelonès)
27. Illa Fradera (Badalona, Barcelonès)
28. Aïlla-Autopista (Alella, Maresme)
29. Cal Ros de les Cabres (El Masnou, Maresme)
30. Club Tennis Barcelona (Teià, Maresme)
31. Vinal del Sant Crist (Cabris, Maresme)
32. Ca l'Amáu-Can Pau Ferrer (Cabreria de Mar, Maresme)
33. Can Noba (Argentona, Maresme)
34. Can Portell (Argentona, Maresme)
35. Torre Lloster (Mataró, Maresme)
36. Les Caseres (Mataró, Maresme)
37. El Morrell (Llaveneres, Maresme)
38. El Moré (Sant Pol de Mar, Maresme)
39. El Mujal (Calella, Maresme)
40. El Sol del Camp (Sant Vicenç de Montalt, Maresme)
41. Can Viader (Malgrat de Mar, Maresme)
42. Fenals (Lloret de Mar, La Selva)
43. Els Ametllers (Tossa de Mar, La Selva)
44. Solius-Can Lloverons (Castell-Platja d'Aro, Baix Empordà)
45. El Collet de Sant Antoni (Calonge, Baix Empordà)
46. Llafranc (Palafregell, Baix Empordà)
47. Ermedàs (Cornellà del Terri, Pla de l'Estany)
48. La Bomba (Vilamacolum, Torroella de Fluvià, Alt Empordà)

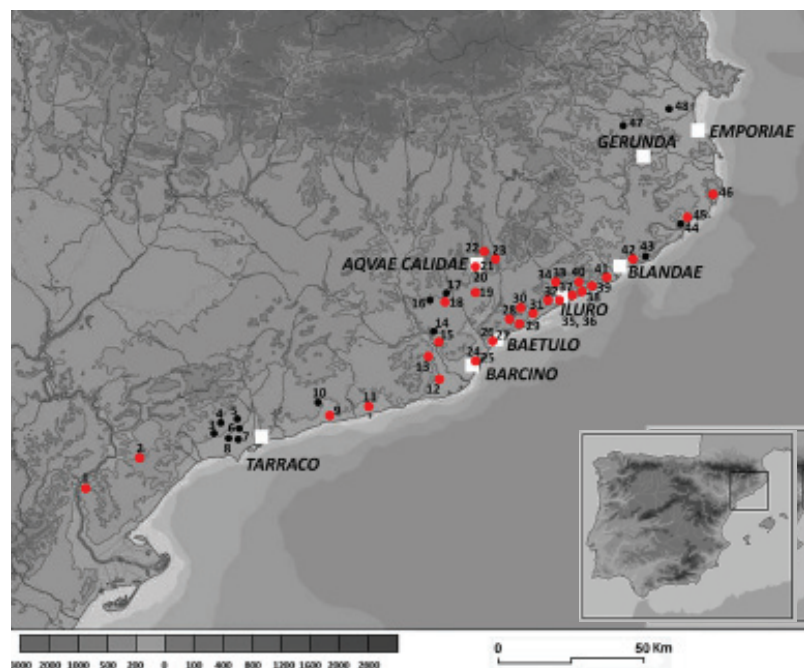


Figure 1 : Localisation des ateliers ayant fabriqué des amphores Pascual 1 (points rouges) parmi tous les ateliers de potiers d'époque romaine identifiés en Catalogne (basé sur Tremoleda 2008).

Afin de déterminer l'origine de la cargaison, des analyses archéométriques ont été réalisées en 2019¹ sur 23 individus d'amphore Pascual 1. Le programme d'analyses comprend l'examen pétrographique des lames minces des amphores au Microscope Optique Polarisant (MO), l'analyse de la composition minéralogique par Diffraction de rayons X (DRX) et de la composition chimique par Fluorescence de rayons X (FRX). L'étude permet aussi de mettre en évidence l'homogénéité ou la diversité de la composition de la cargaison et d'approcher les processus technologiques de production des amphores, notamment la sélection et la préparation des matières premières afin d'obtenir la pâte souhaitée, le modelage, la finition et la cuisson. La provenance des amphores, définie comme le lieu de production, a été recherchée en utilisant la base de données analytique de l'ERAAUB comme référence. Elle comprend différents types d'amphores (Dressel 1 d'Espagne Citérienne, Tarraconaise, Pascual 1, Dressel 2-4, Dressel 7-11 et Oberaden 74) fabriquées dans 26 ateliers de potiers situés dans le nord-est de la péninsule Ibérique (Martínez Ferreras 2014 ; Martínez Ferreras *et alii* 2013 ; Martínez Ferreras 2017 ; Angourakis *et alii* 2018) (fig. 1).

Des groupes de référence (chimiques et pétrographiques) identifiés à chaque atelier ont été utilisés à titre de comparaison, avec l'objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires sur la provenance de la cargaison. Cette information est très utile afin de déterminer l'aire de départ du navire le long du littoral de Catalogne et la route maritime suivie avant le naufrage, à l'image des études réalisées pour les cargaisons de Port-Vendres 4 (Colls *et alii* 2014 ; Martínez-Ferreras *et alii* 2015) et Port-Vendres 5 (Martínez-Ferreras *et alii* 2013a).

- Observations macroscopiques²

Un premier examen à la loupe binoculaire de tous les échantillons permet une première classification des céramiques en fonction des caractéristiques et de la composition macroscopique des pâtes. Quelques échantillons montrent des matrices de couleur hétérogène due aux processus d'altération secondaire intervenant pendant l'enfouissement dans un milieu marin subaquatique et anaérobie. Des bandes longitudinales de couleurs différentes sont observées, les surfaces étant généralement plus sombres. Après examen

des fractures fraîches, les 23 amphores se répartissent en deux groupes macroscopiques principaux (CG-A et CG-B) (fig. 2).

Le groupe **CG-A**, comprend 22 amphores³ soit la quasi-totalité des échantillons. Il est caractérisé par des pâtes calcaires de couleur beige-rosé comportant un dégraissant grossier et abondant. Toutefois, la couleur de la matrice varie en fonction de la température de cuisson. La fréquence des pores varie en fonction des échantillons mais il s'agit principalement de vacuoles orientées suivant l'axe des parois. Les inclusions non-plastiques plus grossières suivent la même orientation. Elles apparaissent relativement bien distribuées et leur fréquence (communes à abondantes) varie aussi en fonction de l'échantillon. Elles présentent une forme sub-angulaire à sub-arrondie et leur taille correspond à la fraction moyenne à grossière (0,5 à 1,5 mm) du sable et ressemblent aux fragments de granites et aux cristaux dérivés des roches caractéristiques des productions du nord-est de la province Citérienne-Tarraconaise.

En revanche un seul exemplaire compose le groupe **CG-B**⁴. Il présente une matrice de couleur rougeâtre, caractéristique des pâtes peu calcaires, riches en oxydes de fer. Les pores et les inclusions sont peu fréquents. Ces dernières, rares, correspondent au même type que celles observées sur les échantillons du groupe CG-A.

- Analyse pétrographique par Microscopie Optique Polarisant (MO)⁵

L'étude pétrographique intègre l'analyse des caractéristiques optiques de la matrice céramique et de ses caractéristiques texturales (type, forme, mesure, fréquence et distribution des inclusions), en utilisant des critères relevant de la minéralogie optique. Cette technique permet de déterminer les similitudes de composition entre les pâtes céramiques et d'établir des groupes pétrographiques en fonction de la composition de la matrice ainsi que des inclusions fines et grossières. Cette analyse apporte des informations sur l'origine des matières premières, très utiles dans les études de provenance. Elle renseigne aussi sur les processus technologiques

1 - Les études archéométriques ont été conduites par Verónica Martínez Ferreras à l'Université de Barcelone, au sein de l'Equip de Recerca Arqueològica i Arqueomètrica de la Universitat de Barcelona (ERAAUB) du Departament d'Història i Arqueologia de la Facultat de Geografia i Història.

2 - L'examen a été réalisé avec un micro-stéréoscope Olympus SZ61TR, équipé avec un appareil photo digital Olympus DP73-WDR.

3 - Amphores n°CG1 (CG-17-2-268), CG2 (CG-17-2-264), CG3 (CG-17-2-237), CG4 (CG17-2-161), CG5 (CG-17-1-110), CG6 (CG-17-2-174), CG9 (CG-17-2-181), CG10 (CG-17-2-196), CG12 (CG-17-1-6), CG13 (CG-17-2-167), CG14 (CG-17-HS-319), CG15 (CG-18-4-403), CG16 (CG-17-2-234), CG17 (CG18-4-509), CG18 (CG-17-2-164), CG19 (CG-17-2-93), CG20 (CG-17-2-263), CG21 (CG-17-2-267), CG22 (CG-18-4-385), CG23 (CG-17-2-236). Le numéro de laboratoire est indiqué en premier, le numéro d'inventaire suit entre parenthèses.

4 - Amphore n°CG11 (CG-17-2-85).

5 - Avec un microscope optique polarisant Olympus BX43F, équipé d'un appareil digital Olympus DP73. Les divers composants des céramiques (matrice, inclusions non plastiques et porosité) ont été évalués avec le logiciel *Stream Basic*.

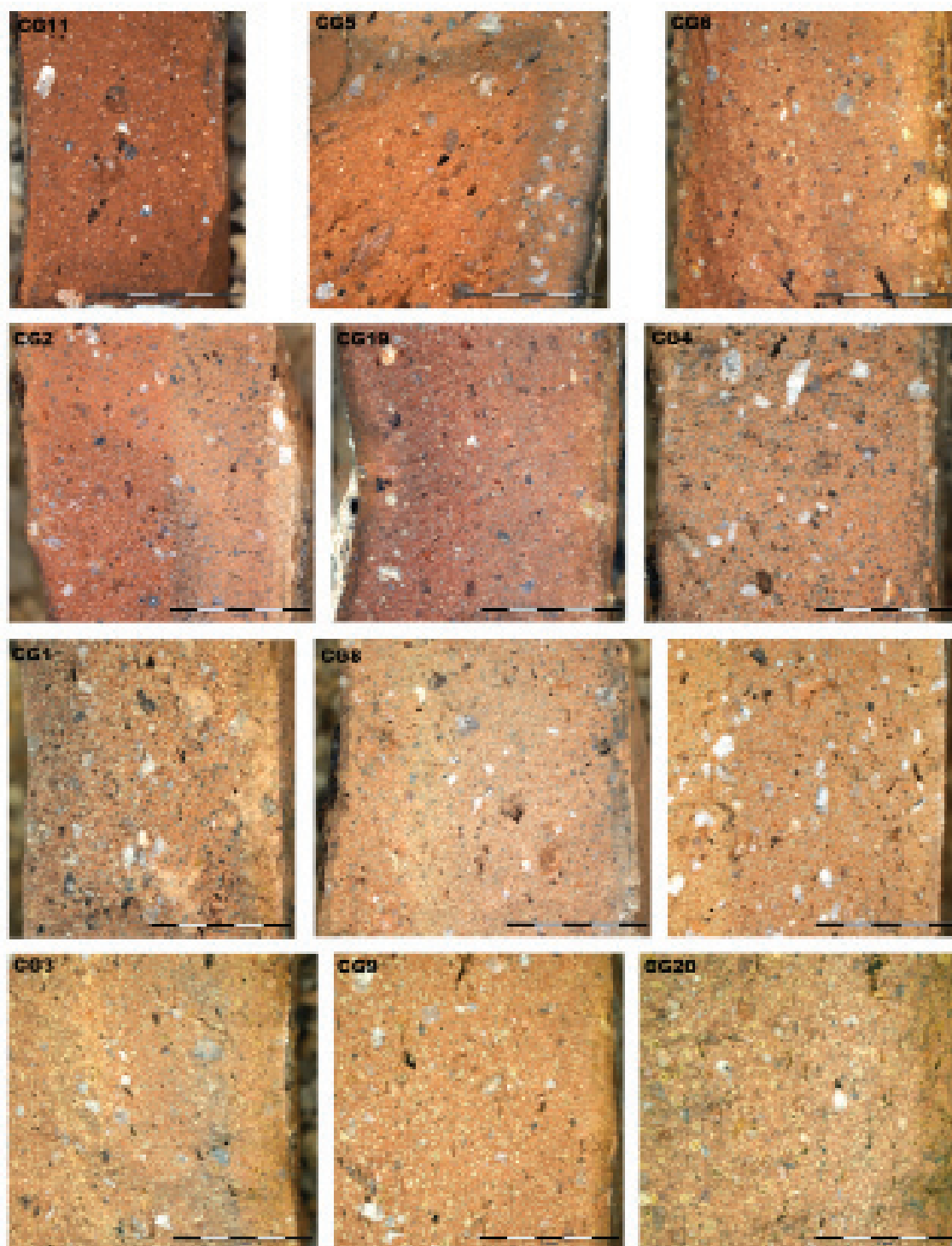


Figure 2 : Photographies des fractures fraîches de quelques exemplaires des amphores examinées au micro-stéréoscope, 10X (échelle : 5 mm).

de la chaîne opératoire de production, comme la sélection et traitement des matières premières, le modelage et la cuisson, jusqu'à l'obtention du produit fini (Whitbread 1995 ; Quinn 2013).

L'examen des lames minces au microscope optique polarisant confirme l'observation macroscopique car toutes les amphores analysées, excepté CG11, présentent une composition similaire et ont été classifiées dans le groupe pétrographique CG-A, calcaire et grossier (**fig. 3**). La matrice est composée d'un sédiment argileux riche en carbonates et ses caractéristiques (couleur et activité optique) dépendent de la température de cuisson de chaque individu. Ainsi, les matrices de couleur marron-orangé présentent une activité optique moyenne, tandis qu'elle est nulle dans le cas des matrices de couleur marron clair-jaunâtre, lesquelles sont aussi très vitrifiées. La porosité varie aussi en fonction de l'échantillon, car elle est liée au processus de cuisson. Généralement, elle est commune à abondante et les pores présentent principalement la taille et la forme de micro-vacuoles et méso-vacuoles. La majeure partie de la porosité est le résultat de la décomposition partielle ou totale des carbonates, si bien que dans quelques pores on observe des cristaux de calcite microcristalline d'origine secondaire. Les inclusions sont aussi présentes à la fraction fine (< 0.125 mm) qu'à la grossière (> 0.125 mm) et la plus partie dérivent des granitoïdes. Ces roches sont le constituant principal de la chaîne de montagne côtière d'époque hercynienne tardive qui s'étend depuis le fleuve Llobregat jusqu'au Cap de Begur, parallèlement à la côte. Elles confirment l'origine de ces 22 amphores issues d'un atelier localisé sur le littoral centre-nord de la Catalogne.

La fraction grossière (≤ 1.5 mm) varie, de commune à abondante, en fonction de l'amphore et se présente bien distribuée et orientée suivant l'axe longitudinal des parois. Les fragments de granitoïdes et de cristaux de quartz, le feldspath potassique et le plagioclase dérivés de ces roches constituent les inclusions majoritaires. Des phyllosilicates (biotite et muscovite) et des amphiboles, dérivées aussi des granitoïdes, sont présentes, de communes à rares, dans les échantillons cuits à plus basse température. Tous ces cristaux sont aussi présents à la fraction fine dans la même proportion. Outre que ces inclusions, des nodules de calcite microcristalline (micrite) ont été aussi détectés aux fractions fines et grossières. Ils apparaissent généralement très altérés et décomposés du fait des températures de cuisson du plus grand nombre des échantillons. L'élément le plus distinctif de ce groupe pétrographique est la présence commune d'agrégats

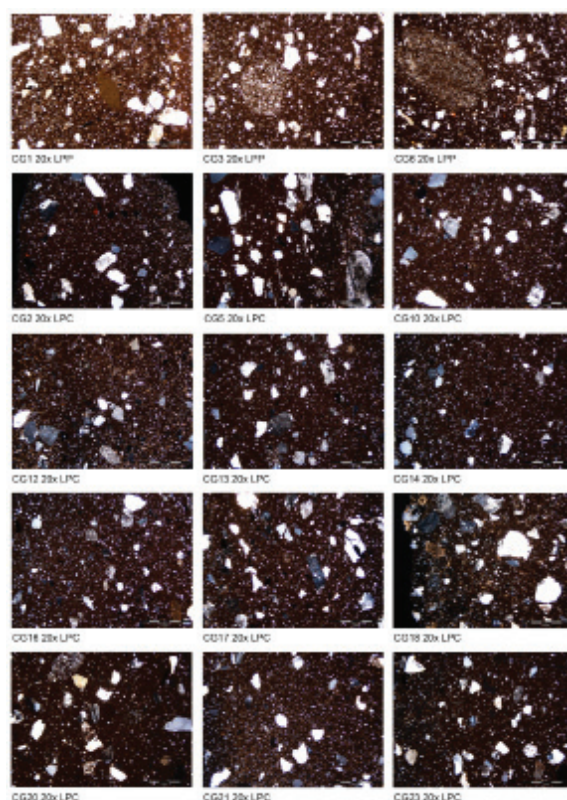


Figure 3 : Photographies des lames minces des amphores représentatives du groupe pétrographique CG-A, lumière polarisée plane (LPP) et croisé (LPC) ; échelle : 2 mm (agrandissement 20x).

argileux et limoneux avec une matrice calcaire, lesquels ressemblent aux nodules limoneux déjà observés dans la pâte des amphores Pascual 1 produites dans les ateliers de Baetulo (Badalona) (Martínez 2014 ; Antequera *et alii* 2010).

L'amphore CG11 constitue un groupe pétrographique différent (**CG-B**) avec une pâte peu calcaire et qui présente moins d'inclusions grossières (**fig. 4**). La matrice est riche en oxydes de fer, de couleur rougeâtre, très peu vitrifiée, marquée par la haute activité optique des minéraux argileux. La porosité est inférieure à celle du groupe CG-A. Elle présente aussi des formes de micro-vacuoles et méso-vacuoles, qui sont aussi orientées suivant un axe longitudinal par rapport aux parois. Les inclusions de la fraction fine sont très abondantes et correspondent aux mêmes types du groupe CG-A, mais il faut souligner l'absence de carbonates. La fraction grossière est plus faible que sur les autres échantillons et elle présente une distribu-

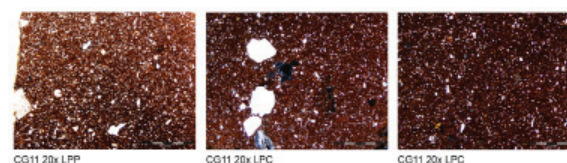


Figure 4 : Photographies de lames minces de l'amphore CG11 (groupe pétrographique CG-B), lumière polarisée plane (LPP) et croisé (LPC) ; échelle : 2 mm (agrandissement 20x).

tion plus hétérogène. Elles correspondent à des fragments de roches de type granitoïde et des cristaux détachés de ces roches, principalement quartz et feldspath potassique, présentant une forme sub-angulaire à sub-arrondie, et une taille entre 0.5-1.5 mm. Des cristaux de plagioclase et des lames de phyllosilicates sont communs, tandis que les cristaux d'épidote sont rares.

- Analyse minéralogique par Diffraction de Rayons X (DRX)⁶

L'évaluation des diffractogrammes réalisés sur les 23 échantillons permet d'identifier les minéraux, ou phases cristallines majeures, présentes dans les pâtes céramiques. Ces phases sont indicatives de la présence des minéraux primaires qui ont survécu au processus de cuisson (phases cristallines primaires), des minéraux créés pendant la cuisson (phases cristallines de cuisson) et des minéraux développés pendant l'utilisation et/ou pendant la phase d'enfouissement des céramiques (phases cristallines secondaires). Donc, cette technique offre des informations complémentaires très utiles sur les matières primaires utilisées pour élaborer la pâte, sur les conditions de la cuisson (température estimée et atmosphère) et sur les altérations subies par les céramiques en fonction des conditions propres au gisement.

Les températures de cuisson équivalentes (TCE) ont été estimées en fonction de l'absence de phases de cuisson ou de la coexistence de certaines phases primaires et de cuisson à chaque diffractogramme. En plus, quelques phases cristallines secondaires, produits des processus d'altération, ont aussi été identifiées dans certains échantillons. Ainsi, les amphores analysées par DRX ont été classées en différentes catégories, ou groupes minéralogiques, sur la base des minéraux identifiés dans leurs diffractogrammes.

Dans le cas du groupe calcaire CG-A, les transformations minéralogiques produites à certaines températures lors de la cuisson sont caractéristiques des pâtes céramiques calcaires (Cultrone *et alii* 2001 ; Trindade *et alii* 2009, 2010 ; Maggetti *et alii* 2011 ; Fabbri *et alii* 2014). Lors d'une cuisson prolongée, les carbonates se décomposent par décarbonatation à des températures comprises entre 600 et 800°C, en fonction du type et de la taille du grain. Au cours de ce processus, le dioxyde de carbone (CO₂) est libéré et de la chaux libre (CaO) est formée. La

déshydroxylation des minéraux argileux peut atteindre jusqu'à 800°C pour former la phase pseudo-amorphe et ses constituants, surtout le Si et Al, réagissent avec la chaux libre de la calcite décarbonatée, formant plusieurs phases métastables telles que la gehlénite, le diopside et l'anorthite. Ces phases de cuisson réagissent de manière continue avec l'incrément de la température (Maniatis *et alii* 1983 ; Cultrone *et alii* 2001 ; Trindade *et alii* 2009, 2010). La formation initiale de diopside se produit autour de 800 à 850°C mais en très faible concentration et se forme radicalement à 900-950°C. La gehlénite commence à cristalliser à des températures voisines de 850°C mais sa stabilité est maximale aux températures voisines de 850 à 950°C, tandis que à températures supérieures à 950°C réagisse de nouveau jusqu'à disparaître vers 1050-1100°C. Outre les carbonates, d'autres phases minéralogiques subissent également des modifications lors de la cuisson. Les phyllosilicates disparaissent normalement à des températures supérieures à 1000°C. La présence d'oxydes de fer dans les argiles primaires riches en Ca est aussi influencée par la formation de gehlénite et de diopside (Maniatis *et alii* 1983 ; Nodari *et alii* 2007 ; Maggetti *et alii* 2011).

Toutes les amphores de pâte calcaire appartenant au groupe CG-A présentent des quartz, plagioclase et feldspaths potassiques comme phases cristallines primaires (fig. 5). Les amphores CG5 et CG6 contiennent aussi de la calcite et des phyllosilicates (illite-muscovite) comme phases primaires, même si elles sont peu développées. Conjointement, on observe le diopside et, probablement l'hématite, comme phases de cuisson, ce qui suggère une température de cuisson équivalente autour de 900-950°C. Il faut souligner l'absence de gehlénite, phase de cuisson commune en céramiques calcaire cuites entre 850-950/1000°C. Dans les diffractogrammes des amphores CG2 et CG7, la calcite a disparu et les phyllosilicates sont plus réduits.

TCE	amphores	phases cristallines
750-800°C	CG11	Qtz, Pl, Kfs, Ill, Hm, ↓Cal, Py
900-950°C	CG5, CG6	Qtz, Kfs, Pl, Di, Cal, Ill, Hm, Py
950-1000°C	CG2, CG7	Qtz, Kfs, Pl, Di, Hm, ↓Ill, Py
> 1000°C	CG8, CG18, CG19, CG21, CG22	Qtz, Pl, Kfs, Di, Hm, Py
> 1000°C	CG1, CG3, CG4, CG9, CG10, CG12, CG13, CG14, CG15, CG16, CG17, CG20, CG23	Qtz, Di, Pl, Kfs, Hm, Anal, Py

Figure 5 : Températures de cuisson équivalentes (TCE) des 23 amphores, estimées en fonction des phases minéralogiques identifiées par DRX.

En revanche, on observe le taux de diopside plus élevé, signe d'une température de cuisson sensiblement plus haute, autour 950-1000°C. Les phyllosilicates, sont absents dans les diffractogrammes des amphores CG8, CG18, CG19, CG21 et CG22, tandis que les pics de diopside

6 - Etude réalisée sur les échantillons nettoyés (avec le polissage des surfaces) et pulvérisés aux Centres Científics i Tecnològics de la Universitat de Barcelona (CCiT-UB, <http://www.ccit.ub.edu/ES/home.html>). L'analyse par DRX a été réalisée avec un diffractomètre Panalytical X'Pert PRO MPD et les spectres (diffractogrammes) ont été évalués avec le programme X'Pert HighScore de Panalytical.

sont plus intenses, ce qui suggère une TCE supérieure à 1000°C. Le reste des amphores (CG1, CG3, CG4, CG9, CG10, CG12, CG13, CG14, CG15, CG16, CG17, CG20 et CG23) contiennent les mêmes phases cristallines même si de l'analcime a été aussi identifié. Il s'agit d'une zéolite sodique ($\text{Na}(\text{Si}_2\text{Al})\text{O}_6 \cdot \text{H}_2\text{O}$) qui apparaît comme une altération des céramiques calcaires cuites à très haute température ($> 1000^\circ\text{C}$), aussi bien dans des environnements terrestres que maritimes. Cette altération comporte des modifications de divers éléments chimiques, comme la fixation du sodium allochtone avec une possible perte de potassium (K_2O) et de rubidium (Rb) (Schwedt *et alii* 2006).

Outre l'analcime, les phases secondaires identifiées dans les amphores du *cap Gros* sont aussi liées pour une part à leur enfouissement en milieu marin (comme la cristallisation de carbonates secondaires), ainsi qu'aux conditions d'enfouissement dans un environnement pauvre en oxygène (comme la précipitation de sulfures). Même si les carbonates ne sont pas visibles dans tous les diffractogrammes, des cristaux microcristallins de calcite ont été observés sur les lames minces des amphores cuites à plus haute température, indiquant qu'ils correspondent à des précipitations secondaires (Buxeda i Garrigós *et alii* 2004, 2005 ; Martínez *et alii* 2013b, 2015). En observant les sulfures, les cristaux de pyrite (FeS_2) se forment dans des pores formant des bandes longitudinales en connexion avec les surfaces. L'identification de cette phase secondaire dans les diffractogrammes est complexe car elle se rapproche d'autres phases comme l'hématite. Néanmoins, on peut supposer leur présence dans une large part, voir dans tous les échantillons. L'apparition des cristaux de pyrite est due aux conditions anoxiques de l'environnement de dépôt des échantillons et la cristallisation de ces cristaux est la responsable du couleur gris/noir que présentent les surfaces de divers échantillons.

Dans le cas des céramiques de pâte peu calcaire, comme l'amphore CG11, les transformations minéralogiques lors de la cuisson sont diverses (fig. 5). Néanmoins, le diffractogramme de cet échantillon montre uniquement des phases minéralogiques primaires : quartz, feldspath potassique, plagioclase et phyllosilicates (illite-muscovite), témoignant une température de cuisson équivalente assez basse à environ 750-800°C.

- Analyse chimique par Fluorescence de Rayons X (FRX)⁷

Parmi les éléments chimiques identifiés par FRX à chaque échantillon, le traitement statistique a été réalisée sur la sub-composition: Fe_2O_3 (comme Fe total), Al_2O_3 , MnO , P_2O_5 , TiO_2 , MgO , CaO , Na_2O , K_2O , SiO_2 , Ba, Rb, Th, Nb, Pb, Zr, Y, Sr, Ce, Ga, V, Zn, Cu, Ni et Cr (Tableau 2). D'abord, une matrice de variation compositionnelle a été calculée sur ces données afin de connaître la variabilité chimique existant parmi les amphores analysées (Buxeda 1999). Cette matrice offre la valeur de la variabilité totale (vt) que, dans ce cas ($\text{vt} = 0.409$) qui montre une valeur légèrement élevée, significative d'un ensemble peu homogène. La matrice montre aussi la contribution des divers éléments chimiques à cette variabilité (τ_i). Dans ce cas, les éléments chimiques qui apportent plus de variabilité sont le CaO , MgO , Sr, Na_2O , Rb, K_2O , Pb et P_2O_5 , et celle-ci est principalement due à des différences de composition entre l'échantillon CG11 et le reste des amphores. Il s'agit, comme cela a déjà été signalé, d'une amphore de pâte peu calcaire (2,7 % CaO), tandis que les amphores appartenant au groupe CG-A ont une pâte calcaire et présentent des concentrations en CaO variant entre 6.1 et 10.8 %. Dans quelques cas, cela a été observé sur les lames minces de quelques amphores, la cristallisation de calcite secondaire liée au processus d'altération peut comporter des perturbations dans la composition finale en CaO . La variabilité apportée par le Sr peut être aussi liée à la basse proportion (114 ppm) observée dans l'amphore CG11 par rapport au reste des échantillons (entre 157 et 377 ppm). Néanmoins, étant donné que le CaO et Sr sont deux éléments alcalinoterreux, les lectures de fluorescence peuvent présenter des interférences et des imprécisions (Buxeda 1999). Les valeurs en Na_2O sont plus variées même entre les amphores du groupe CG-A. Les amphores présentant des valeurs plus élevées en Na_2O correspondent aux individus présentant l'analcime comme phase secondaire. En cohérence avec les changements provoqués par le processus de cristallisation de l'analcime, la

7 - Les analyses par Fluorescence de Rayons X (FRX) ont été réalisées aux Centres Científics i Tecnològics de la Universitat de Barcelona (CCiT-UB, <http://www.ccit.ub.edu/ES/home.html>). Les intensités de fluorescence ont été mesurées avec un spectrophotomètre Axios-Max Advanced Panalytical. Les concentrations élémentaires déterminées sont: (exprimées en oxydes et % pour les éléments majeurs et mineurs) Fe_2O_3 , Al_2O_3 , MnO , P_2O_5 , TiO_2 , MgO , CaO , Na_2O , K_2O , SiO_2 , et présentée en ppm pour les éléments trace Ba, Rb, Mo, Th, Nb, Pb, Zr, Y, Sr, Sn, Ce, Co, Ga, V, Zn, W, Cu, Ni et Cr. Les résultats des éléments majeurs, mineurs et de la PAF correspondent à presque la totalité de la composition de l'échantillon (100%). La perte au feu (PAF) a aussi été déterminée. Il s'agit de la perte que présente chaque échantillon en termes d'élimination de l'eau de composition, de CO_2 et de la possible matière organique contenue. La PAF est partiellement en rapport avec la température et durée de cuisson, et elle a été déterminée en calcinant 0,3 g d'échantillon sec pendant 3 h à 950°C .

composition chimique de ces amphores se caractérise par des valeurs élevées en CaO et Na₂O, et basses en K₂O et Rb (Schwedt et alii 2006). En ce qui concerne les valeurs en Pb et P₂O₅, ils varient entre 15 à 26 ppm au premier, et entre 14 à 21 ppm au deuxième. Il s'agit de deux éléments traces susceptibles d'être perturbés par des processus d'altération pendant l'enfouissement, bien d'artefacts de plomb, bien à travers de matériaux organiques dans le cas du P₂O₅ (Maritan et alii 2004 ; Maritan et alii 2009).

Afin de connaître la distribution des amphores analysées en fonction de leur (dis) similitude compositionnelle, un traitement statistique multivarié a été réalisé sur la sub-composition Fe₂O₃ (comme Fe total), MnO, TiO₂, MgO, SiO₂, Ba, Th, Nb, Zr, Y, Ce, Ga, V, Zn, Cu, Ni et Cr transformée en logarithmes de rapports utilisant également le Al₂O₃ comme diviseur car il s'agit de l'élément chimique qui présente le moins de variabilité. Dans ce traitement on a rejeté tous les éléments susceptibles d'être altérés par la cristallisation de phases secondaires. Ensuite, une analyse de grappe a été réalisée en utilisant la distance euclidienne au carré et le processus agglomératif du centroïde. Le dendrogramme résultant établit la proximité des amphores (fig. 6), dans un processus hiérarchique d'agglomération à partir de l'association des individus qui se trouvent à la base. Il met en évidence une structure dominée par un groupe majoritaire d'amphores associées (CG-A), et l'amphore CG11 qui apparaît isolée parce qu'elle contient les valeurs les plus élevées en Fe₂O₃, Al₂O₃, MnO, TiO₂, SiO₂, Rb, Th, Nb, Zr, Y, Ce, Ga, V et Zn de l'ensemble analysé.

La comparaison des données chimiques des 23 amphores de *cap Gros* avec les groupes de référence chimiques des productions amphoriques caractérisées précédemment par l'ERAAUB, appartenant à 26 ateliers différents, permet d'associer les deux groupes identifiés (CG-A et CG-B) à des ateliers ou zones de production spécifiques. Afin d'évaluer la provenance des 23 amphores, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisé sur la sub-composition Fe₂O₃, Al₂O₃, MnO, TiO₂, MgO, CaO, Nb, Zr, Y, Ce, Ga, V, Zn, Cu, Ni et Cr, transformée en logarithmes de rapports utilisant le SiO₂ comme diviseur. Les éléments susceptibles de présenter des valeurs perturbées ont été éliminés, même si le CaO a été pris en compte car il s'agit d'un élément très discriminant entre les productions amphoriques de pâte calcaire et peu calcaire. Le graphique de la figure 7 (fig. 7) montre la première et la deuxième composante principale, qui représente 79% de la variabilité totale.

Dans ce graphique (fig. 7), toutes les amphores appartenant au groupe chimique et pétrographique CG-A s'associent aux productions amphoriques de l'aire de *Baetulo* (Badalona), localisées dans la basse vallée du fleuve *Besòs*, en Léétanie méridionale. Il s'agit spécifiquement des groupes de référence des amphores Pascual 1 produites aux ateliers BIF et CP, localisées dans la banlieue de la ville romaine, proche de la mer et de la *via Augusta*. En revanche, l'amphore CG11, qui correspond au seul exemplaire du groupe CG-B repéré au *cap Gros*, apparaît isolée mais proche des productions amphoriques originaires des ateliers localisés à l'aire de la ville d'*Iluro* (Mataró), en Léétanie septentrionale, comme NTX (Argentona) et ACM (Cabrera de Mar) (Martínez 2014).

Conclusions

La caractérisation archéométrique réalisée sur les 23 amphores Pascual 1 provenant de l'épave de *cap Gros* met en évidence une grande homogénéité des pâtes. Même s'il manque une grande partie de la cargaison et que seuls quelques individus issus de cet ensemble ont été caractérisés, les résultats de cette étude signalent une même aire de provenance, voire un même atelier pour 22 des 23 amphores analysées. Elles ont été associées dans le groupe CG-A, et leur composition chimique, minéralogique et pétrographique est en concordance avec les données caractéristiques des productions de la ville de *Baetulo*.

Il s'agit d'amphores à pâte calcaire avec des concentrations en MgO plus hautes que les autres groupes de référence identifiés pour l'heure en Catalogne. D'un point de vue pétrographique, elles présentent des matrices marron-jaunâtres, vitrifiées, et sont principalement constituées d'éléments lithiques dérivés de roches granitoïdes liés à la *Serralada Litoral*. Comme dans ces productions, des agrégats limoneux ont aussi été identifiés dans quelques amphores du groupe CG-A de *cap Gros*. Les matières premières utilisées dans les ateliers de *Baetulo* correspondent probablement aux marnes et limolites dérivées des dépôts marins et continentaux d'époque miocène. Ces dépôts recouvrent une série granodioritique, avec leucogranites porphyriques, aplites, pegmatites, et porphyres leucogranitiques de l'ère carbonifère (ICC 2005a). La présence de calcaires, de calcaires dolomitiques et de dolomites entrecoupées d'argiles rouges d'époque triasique pourrait être responsable des hautes valeurs en CaO et MgO des productions amphoriques de *Baetulo*.

En revanche, l'amphore CG11 s'associe, du point de vue chimique, minéralogique et

péetrographique, aux productions amphoriques des ateliers situés en Léétanie septentrionale, autour de la ville d'*Iluro* (Mataró). Les matières premières utilisées dans ces ateliers correspondent à des sédiments quaternaires constitués par des argiles, du limon argileux et des graviers dérivés de matériaux granitiques de la *Serralada Litoral catalane*, riches en oxydes de fer et en inclusions dérivées des granitoïdes aussi liés à la *Serralada Litoral* (ICC 2005b).

Les résultats obtenus permettent de considérer que l'épave de *cap Gros* transportait majoritairement des amphores Pascual 1 produites autour la ville de *Baetulo*, même si une amphore représentant des productions d'*Iluro* était aussi présente dans l'épave. La présence d'un seul échantillon associé à cette zone de provenance est remarquable et pourrait correspondre à du mobilier de bord destiné à contenir des provisions de vin pour l'équipage, sans faire partie de la cargaison commerciale du navire. Mais il pourrait aussi correspondre au seul exemplaire d'un lot de provenance nord-léétanienne, presque complètement disparu aujourd'hui. L'absence de tout autre fragment de cette production ne plaide toutefois pas en faveur de cette seconde possibilité.

Le début de la production d'amphores Pascual 1 à *Baetulo* est daté des années 40 av. J.-C. et surtout de la période augustéenne quand ces productions ont largement été commercialisées en direction de la Gaule et du nord de l'Empire. D'autres épaves datées de la période augustéenne présentent des cargaisons d'origine similaire à celle de *cap Gros*. Il s'agit des celles d'*Els Ullastres* (Palafrugell) et de *cap del Vol* (Port de la Selva). Elles sont exclusivement constituées par des amphores de type Pascual 1, provenant majoritairement des ateliers de *Baetulo* (Martínez et alii 2013b). Ainsi, l'épave de *cap Gros* pourrait correspondre à un autre navire de ce type et de la même période, faisant route entre un port situé sur la côte centrale catalane, possiblement *Baetulo*, et celui de *Narbo Martius* (Narbonne).

Bibliographie :

Angourakis et alii 2018 : ANGOURAKIS (A.), MARTÍNEZ FERRERAS (V.), TORRANO (A.), GURT ESPARRAGUERA (J.-M.), Presenting multivariate statistical protocols, In : *R using Roman wine amphorae productions in Catalonia, Spain. Journal of Archaeological Sciences*, 93, 2018, p. 150 - 165.

Antequera et alii 2010 : ANTEQUERA (F.), PADRÓS (P.), RIGÓ (A.), VÁZQUEZ (D.), El suburbium occidental de Baetulo, In : VAQUERIZO (D.) éd., *Las áreas suburbanas en la ciudad histórica. Topografía, usos, función*, Monografías de Arqueología Cordobesa 18, Córdoba, 2010, p. 173 - 210.

Brechon et alii 2016 : BRECHON (F.), EL SAFADI (C.), ENCUESTRA (O.), NANTET (E.), PACHECO-RUIZ (R.), *Littoral du Languedoc-Roussillon, Port-Vendres et Collioure (Pyrénées-Orientales), Cap Gros / Baie de Collioure*, opération de prospection (OA 2935), rapport dactylographié, Aresmar 2016.

Brechon et alii 2017 : BRECHON (F.), ENCUESTRA (O.), NANTET (E.), SALVAT (M.), Sondages archéologiques sur le gisement sous-marin du cap Gros - Port-Vendres. Bilan 2017, *Archéo 66 - Bulletin Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 32, 2017, p. 27-35.

Brechon et alii 2018 : BRECHON (F.), ENCUESTRA (O.), NANTET (E.), SALVAT (M.), Sondages archéologiques sur le gisement sous-marin du cap Gros - Port-Vendres. Bilan 2018, *Archéo 66 - Bulletin Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 33, 2018, p. 32-36.

Buxeda i Garrigós, 1999 : BUXEDA I GARRIGÓS (J.), Alteration and Contamination of Archaeological Ceramics: The perturbation problem, *Journal of Archaeological Science* 26, 1999, p. 295-313.

Buxeda i Garrigós et alii 2004 : BUXEDA I GARRIGÓS (J.), MARTÍNEZ FERRERAS (V.), VILA SOCIAS (L.), Caracterització arqueomètrica de les àmfores Pascual 1 del derelict Culip VIII, In : CARRERAS (C.), AGUILERA (A.), BERNI (P.), GARROTE (E.), MARIMÓN (P.), MORAS (R.), MOROS (J.), NIETO (X.), PUIG (A.), REMESAL (J.), ROVIRA (R.), VIVAR (G.) éd., *Culip VIII i les àmfores Haltern 70*, Monografies del CASC 5, Generalitat de Catalunya, Girona, pp. 167 - 188.

Buxeda i Garrigós et alii 2005 : BUXEDA I GARRIGÓS (J.), CAU ONTIVEROS (M.-A.), MADRID I FERNÁNDEZ (M.), TONIOLO (A.), Roman amphorae from the Iulia Felix shipwreck : alteration and provenance, In : HARS (H.), BURKE (E.) éd., *Proceedings of the 33rd International Symposium on Archaeometry*, 22 - 26 April 2002, Amsterdam, *Geoarchaeological and Bioarchaeological Studies*, 3, Institute for Geo and Bioarchaeology of the Vrije Universiteit in Amsterdam, 2005, p. 149-151.

Colls et alii 2014 : COLLS (D.), CASTELI (G.), SALVAT (M.), MARTÍNEZ FERRERAS (V.), JÉZÉGOU (M.-P.), L'épave Port-Vendres 4 (Port-Vendres, Pyrénées-Orientales, France) : un exemple de commerce d'exportation à partir d'un port de Tarraconaise (Ier s. av. J.-C.), In : MARTÍNEZ FERRERAS (V.) dir., *La difusión comercial de las ánforas vinarias de Hispania Citerior-Tarraconensis (s. I a.C. - I. d.C.)*, Oxford, 2014, p. 147-164.

Cultrone et alii 2001 : CULTRONE (G.), RODRIGUEZ-NAVARRO (C.), SEBASTIAN (E.), CAZALLA (O.), DE LA TORRE (M.-J.), Carbonate and silicate phase reactions during ceramic firing, *European Journal of Mineralogy*, 13, 2001, p. 621-634.

Fabbri et alii 2014 : FABBRI (B.), GUALTIERI (S.), SHOVAL (S.), Review. The presence of calcite in archaeological ceramics, *Journal of the European Ceramic Society*, 34, 2014, p. 1899-1911.

ICC, 2005a : *Barcelonès. Mapa geològic comarcal de Catalunya 1:50000*, 13, Institut Cartogràfic de Catalunya (ICC), Instituto Geológico y Minero de España (IGME), Departament de Medi Ambient i Habitatge, Generalitat de Catalunya.

ICC, 2005b : *Maresme. Mapa geològic comarcal de Catalunya 1:50000*, 21, Institut Cartogràfic de Catalunya (ICC), Instituto Geológico y Minero de España (IGME), Departament de Medi Ambient i Habitatge, Generalitat de Catalunya.

Maggetti et alii 2011 : MAGGETTI (M.), NEURURER (C.), RAMSEYER (D.), Temperature evolution inside a pot during experimental surface (bonfire) firing, *Applied Clay Science*, 53, 2011, p. 500-508.

Maniatis et alii 1983 : MANIATIS (Y.), SIMOPOULOS (A.), KOSTIKAS (A.), PERDIKATIS (V.), Effect of reducing atmosphere on minerals and iron oxides developed in fired clays : the role of Ca, *Journal of the American Ceramic Society*, 66, 1983, p. 773-781.

Maritan et alii 2004 : MARITAN (L.), MAZZOLI (C.),

Phosphates in archaeological finds : implications for environmental conditions of burial, *Archaeometry* 46 (4), 2004, p. 673-683.

Maritan et alii 2009 : MARITAN (L.), ANGELINI (I.), ARTIOLI (G.), MAZZOLI (C.), SARACINO (M.), Secondary phosphates in the ceramic materials from Frattissima (Rovigo, North-Eastern Italy), *Journal of Cultural Heritage*, 10, 2009, p. 144-151.

Martínez Ferreras, 2014 : MARTÍNEZ FERRERAS VERÓNICA(V.), *Anforas vinarias de Hispania Citerior-Tarraconensis (s. I a.C. - I d.C.) : caracterización arqueométrica*. Roman and Late Antique Mediterranean Pottery 4, Oxford, 2014, 319 p.

Martínez Ferreras et alii 2015 : MARTÍNEZ FERRERAS (V.), CAPELLI (C.), JÉZÉGOU MARIE-PIERR(M.-P.), SALVAT (M.), CASTELLVI (G.), CABELLA (R.), The Port-Vendres 4 Shipwreck Cargo: evidence of the Roman wine trade in the western Mediterranean, *International Journal of Nautical Archaeology*, 44, 2015, p. 277-299

Martínez Ferreras 2017 : MARTÍNEZ FERRERAS (V.), Caracterització arqueomètrica per FRX, DRX i MO, In : TREMOLEDA (J.), CASTANYER (P.), SIMON (J.), ET FERRER (A.) éd., *La bòbila romana d'Ermedàs (Cornellà de Terri). Una indústria de producció ceràmica d'època romana al Pla de l'Estany*. Cornellà de Terri, 2017, p. 25-40.

Martínez Ferreras et alii 2013 : MARTÍNEZ FERRERAS (V.), GUTIÉRREZ GARCÍA-MORENO (A.), Caracterització arqueomètrica de les àmfores produïdes a les terrisseries del Baix Llobregat, In : CARRERAS MONFORT (C.), LÓPEZ MULLOR (A.), GUITART I DURAN (J.) éd., *Barcino II: Marques i terrisseries del Baix Llobregat*, Institut d'Estudis Catalans-Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Barcelone, 2013, p. 97-126.

Martínez Ferreras et alii 2013 a : MARTÍNEZ FERRERAS (V.), JÉZÉGOU (M.-P.), DESCAMPS (C.), SALVAT (M.), La proveniencia de las ánforas vinarias tarraconenses del pecio Port-Vendres 5 (Pirineos Orientales, Francia), In : NIETO (X.), RAMÍREZ (A.), RECIO (P.) éd., *Navegación y Comercio en la Antigüedad. Actas del I Congreso de Arqueología Náutica y Subacuática Española, Cartagena, 14-16 marzo 2013*, ArNSe, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, Madrid, 2013, p. 109-125.

Martínez Ferreras et alii 2013 b : MARTÍNEZ FERRERAS (V.), CAPELLI (C.), CABELLA (R.), NIETO (X.), From

Hispania Tarraconensis (NE Spain) to Gallia Narbonensis (S France). New data on Pascual 1 amphorae trade in the Augustan period, *Applied Clay Science*, 82, 2013, p. 70-78.

Nodari 2007 : NODARI (L.), MARCUZ (E.), MARITAN (L.), MAZZOLI (C.), RUSS (U.), Hematite nucleation and growth in the firing of carbonate-rich clay for pottery production, *Journal of the European Ceramic Society*, 27, 2007, p. 4665-4673.

Parker 1992 : PARKER (A.-J.), *Ancient shipwrecks of the Mediterranean & the Roman Provinces*, BAR International Series 580, Oxford, 1992, 569 p.

Quinn 2013 : QUINN (P.-S.), *Ceramic petrography. The interpretation of archaeological pottery and related artefacts in thin section*, Oxford, 2013, 260 p.

Schwedt et alii 2006 : SCHWEDT (A.), MOMMSEN (H.), ZACHARIAS (N.), BUXEDA (J.), Analcime crystallization and compositional profiles-comparing approaches to detect post-depositional alterations in archaeological pottery, *Archaeometry*, 48, 2006, p. 237-251.

Tremoleda i Trilla 2000 : TREMOLEDA I TRILLA (J.), *Industria y artesanado cerámico de época romana en el nordeste de Cataluña : época augustea y altoimperial*, Oxford, 2000, 341 p.

Tremoleda i Trilla 2008 : TREMOLEDA I TRILLA (J.), Les instal·lacions productives d'àmfores tarraconenses ». In LÓPEZ MULLOR (A.), AQUILUÉ ABADÍAS (X.), eds., *La producció i el comerç de les àmfores de la Provincia Hispania Tarraconensis. Homenatge a Ricard Pascual i Guasch*, Monografies del Museu d'Arqueologia de Catalunya (MAC) 8, Barcelone, p. 113 -150.

Trindade et alii 2009 : TRINDADE (M.-J.), DIAS (M.-I.), COROADO (J.), ROCHA (F.), Mineralogical transformations of calcareous rich clays with firing : a comparative study between calcite and dolomite rich clays from Algarve, Portugal, *Applied Clay Science*, 42, p. 345-355.

Trindade et alii 2010 : TRINDADE (M.-J.), DIAS (M.-I.), COROADO (J.), ROCHA (F.), Firing tests on clay-rich raw materials from the Algarve Basin (South Portugal) : study of the mineral transformations with temperature, *Clays and Clay Minerals*, 58, 2010, p. 188-204.

Whitbread 1995 : WHITBREAD (I.-K.), *Greek transport amphorae: a petrological and archaeological study*, British School at Athens, Fitch Laboratory Occasional Paper 4, Athènes, 1995, XXIV + 453 p.

Les vestiges médiévaux et modernes du Pont de la Pedra retrouvés sous le pont Joffre à Perpignan

Michel MARTZLUFF¹
Aymat CATAFAU²

1 - HNHP, UMR 7194, Muséum d'National d'Histoire Naturelle, Université de Perpignan

2 - CRESEM, Axe Patrimoines, Université de Perpignan

Les ponts anciens, une denrée rare en Roussillon

Bien qu'il subsiste une poignée de ponts médiévaux enjambant les rivières dans les secteurs montagneux des Pyrénées-Orientales, pour la plupart construits tardivement entre les XIV^e et XVI^e siècles¹, il ne reste plus rien hors-sol des ouvrages édifiés dans la plaine du Roussillon depuis l'Antiquité jusqu'à la moitié du XVIII^e s., à l'exception toutefois des piles du vieux pont d'Espira-de-l'Agly, construit au XII^e s. sur un affleurement rocheux, au seuil des Corbières (Comps *et al.* 2018, fig. 17). Ajoutons à ce constat que, mis à part le pont de Rivesaltes, attesté dès 1282 et visiblement plusieurs fois remanié ensuite d'après la sommaire description qui nous est parvenue lorsqu'il fut agrandi en 1853 (Maurice 1856), il est actuellement impossible de connaître la forme des ouvrages cités par les textes (arches en pierres ou piles maçonnées et tablier de bois ?), voire de situer leur emplacement exact sur les fleuves. C'est en particulier le cas pour le pont de *Peracaus*, dont nous savons qu'il fut élevé en dur au XIV^e s. sur l'Agly, au nord de Pia, le long de la principale voie venant de Narbonne par Salses, puis qu'il fut très vite ruiné plusieurs fois par les crues et définitivement mis hors d'usage au profit d'un passage en barque, dès le début du XV^e s. (Illes 2008).

La violence des crues de l'Agly, de la Tet² et du Tech, avec leurs dégâts mémorables dans



Figure 1 – Le pont Joffre actuel et les vestiges des ponts antérieurs.

En A : vue du pont prise depuis l'aval, vers l'ouest, après les crues de l'épisode "Gloria" des 21-23 janvier 2020 ; les piles sont numérotées du sud au nord de 1 à 5 (0 et 6 pour l'ancrage des culées sur la berge) ; cerclées en jaune, les travées sous lesquelles le radier et les bases des piles de ponts plus anciens ont été découverts.

En B (octobre 2011) : aspect de la face méridionale de la pile 3 sur laquelle repose le tablier de poutres en béton ; au sol, le pavé calcaire du radier ancien que l'érosion a dégagé de la nappe de béton, avec son maillage de poutres en bois émergeant dans le lit asséché ou bien visible sous quelques cm d'eau.

En C (fin janvier 2020) : face sud de la seconde pile du pont actuel où le bel appareil polygonal en marbre rouge et ses chaînages d'angle en granite ont été totalement nettoyés des tags par les sables de la dernière crue (la hauteur de cette dernière est donnée par cet effacement et par les laisses : accumulation de troncs et de branches devant la pile et amas de galets contre celle-ci) ; le tablier débordant est celui d'origine, non modifié par les travaux superficiels d'élargissement conduits en 2019 sur la chaussée ; au premier plan, les restes très érodés du radier ancien sont visibles sous l'eau (© M. Martzluff).

1 - En y ajoutant le pont *Sant Martí* sur le Sègre, à Puigcerda (Martzluff 2009, fig. 10, p. 495), ils sont moins d'une dizaine encore debout sur ce versant des Pyrénées : sur la Tech à Céret (Illes 2008, fig. 4 et 5), sur la Tet à Villefranche-de-Conflent, sur la Désix à Tréviach et à Ansignan et, sur l'Agly, le pont de la *Fou* à Saint-Paul-de-Fenouillet (Illes 2008, fig. 9) et le pont-aqueduc carolingien d'Ansignan, assurément le plus ancien.

2 - Le nom du fleuve Têt est écrit dans cet article sans accent circonflexe. En effet, contrairement à ce que signifie sa traduction fautive en français, l'hydronyme catalan *Tet* ne dérive pas du vieux français *teste* (tête) ou du latin *testa* (vase), synonyme de *caput* pour désigner familièrement notre chef. Ce fleuve est connu des auteurs de l'antiquité sous le nom de *Roskynos* chez Polybe (II^e s. av. J.C.) ou *Avienus* (IV^e s. après J.C.), ou encore de *Ruscino* chez Strabon (I^e s. av. J.C.), c'est-à-dire un nom qui fut d'abord associé par les géographes grecs dont ils tiraient leurs sources à l'oppidum de *Ruscino*, devenu cité latine (Château-Roussillon, commune de Perpignan) et qui se transmettra au Comté du Roussillon, puis à l'ancienne Province. C'est en fait dans les sources latines du 1^{er} siècle de notre ère qu'apparaissent les formes *Telis* et *Ticis* pour désigner le *Tech* et la *Tet* (Pomponius Mela), puis *flumina Tetum* pour cette dernière (Pline l'Ancien) ; cette forme, proche du nom actuel, dérive sans doute des noms indigènes plus précisément donnés aux fleuves côtiers, fleuves que certains textes associaient déjà à de redoutables crues.

les basses terres dont témoignent au moins six églises romanes ensevelies sous plusieurs mètres de limons³, est le principal agent responsable de ces disparitions. La dangerosité de la traversée méridienne de la plaine du Roussillon s'est même accrue avec l'amplification de ce fléau entre 1330 et 1880⁴, lors de la péjoration climatique connue sous le nom de "Petit Âge Glaciaire", avec un maximum du froid autour de 1600, si bien que l'on s'y cantonna à des ouvrages en bois, facilement restituables, et à des passages à gué (en été) ou par des bacs, comme à Pia, à Elne et au Boulou. Sur le trajet stratégique de la "route de France", le prolongement vers le nord du vieux *Pont de la Pedra* sur la Tet à Perpignan, à partir de 1682, puis le remplacement, dès 1742, de trois arches emportées par les crues de 1737 et 1740, ainsi que la construction en 1753 du pont dit "de La Garrigue", franchissant l'Agly au sud de Rivesaltes (sur l'actuelle RD 900), furent les seuls aménagements conçus en dur au XVIIIe s., d'abord par les officiers du Génie puis, après 1750, par la jeune administration des Ponts et Chaussées⁵. En outre, à partir du second Empire, l'élévation de digues en pierre pour contenir des lits qui emportaient les levées de terre et divaguaient au gré des *aiguats*, la construction des radiers de gués et des barrages, l'exploitation des gravières et la destruction de vieux ponts pour établir de nouveaux franchissements, y compris pour la voie ferrée, ont aussi largement participé à la modification du cours des fleuves côtiers et à l'effacement des vieux ouvrages.

À ce titre, plusieurs auteurs, après J. Mesqui, ont insisté sur le fait que l'étude archéologique des ponts restait marginale et que la construction ou le nécessaire entretien des ouvrages actuels n'étaient que très rarement associés à une recherche archéologique. Or, l'exploitation des informations que peuvent livrer ces travaux est susceptible d'apporter de précieuses connaissances, non seulement sur un patrimoine

ancien qui « *accompagne de façon indissociable l'histoire des villes et du territoire* », mais aussi sur l'histoire des techniques pour lesquelles ces ouvrages d'art furent le « *lieu de recherches et d'expériences technologiques privilégié* » (Mesqui 1987, p. 67-68). C'est ce contexte qui nous pousse à publier l'état des vestiges que nous avons découverts il y a déjà 9 ans sous l'actuel pont Joffre, à Perpignan, sans attendre les études complémentaires qui seraient souhaitables.

1 - Les vestiges archéologiques : une découverte en réalité peu fortuite

Lors de l'étude du Palais des rois de Majorque (Martzluff *et al.* 2014-a), l'examen des courtines du château, confronté à quelques pans de murailles médiévales conservées dans la ville, nous avait conduits à privilégier les armatures de galets et de briques qui avaient jusque-là peu retenu l'attention des historiens de l'art. De façon à pouvoir déterminer, sur les murs, la place des galets provenant des différentes nappes alluviales du Quaternaire qui entourent Perpignan, nous avons entrepris des comptages d'après leurs dimensions, leur nature géologique (granite, gneiss, quartzites et quartz) et leurs altérations (fissures dans les gneiss, patine des quartz...). Ces observations permirent d'établir une typo-chronologie dont il nous fallait vérifier la validité concernant l'alluvion sur les terrasses, en particulier l'alluvion holocène de la Tet. À l'automne 2011, après un étiage particulièrement sévère, nous avons pu procéder à un test sur une large surface dans le lit du fleuve, en aval du pont Joffre. Pour cela, nous avons profité du nettoyage des laisses de crues par le gestionnaire⁶ au cours duquel le ratissage du lit par des engins mécaniques afin de l'aplanir avait bien dégagé et réparti les galets (*cf.* Martzluff *et al.* 2014-b, fig. 2, p. 188). Si ce test a pu confirmer notre hypothèse sur l'évolution des murs médiévaux des XIIIe et XIVe siècles, justifiant l'effort d'avoir remué à deux environ 6 tonnes de cailloux, il nous a également poussés à rechercher la fraîcheur de l'ombre sous le tablier du pont... C'est là que nous avons eu le loisir d'observer les structures qui font l'objet de la description qui suit.

1. 1 - Le pont actuel

Il faut dire que l'architecture du pont Joffre, alors couverte d'inscriptions faites à la bombe de

3 - Dans le bassin inférieur de l'Agly : Saint-Martin de Tura (Rivesaltes), Saint-Saturnin d'Ortolanes ou Notre-Dame de la Salut (Pia), Saint-Pierre du Vilar (Claira), Notre-Dame de Juhègues (Torreilles) et dans le bassin inférieur de la Tech : Saint-Étienne de Villerasa (Saint-Cyprien) et Sainte-Eugénie de Tresmals (Elne).

4 - Les grandes crues catastrophiques des fleuves côtiers (*aiguats*) n'ont laissé quasiment aucune trace dans les archives pendant l'optimum climatique du plein Moyen Âge et même assez peu depuis le début du XVe s. à la moitié du XVIIe siècle. D'importantes crues sont néanmoins signalées, déjà celle de 878 pour avoir détruit le monastère d'*Exalada*, puis en 1421, 1553 et 1632 (Tréton 2007, Calvet & Lacquement 2019, p. 197). Les crues dévastatrices de la Tet sont mieux documentées au XVIIIe s., à partir de celle de 1699 qui détruisit le mur du faubourg Notre-Dame (Desailly 1990), soit en 1716, 1732, 1737, 1740, 1763, 1772 et 1777. Des crues géantes surviennent encore en 1842, 1876, 1892, 1920 et 1940. Pour l'essentiel, elles se situent entre septembre et novembre. Quelques-unes ont cependant eu lieu en plein hiver, dont la dernière (tempête « Gloria ») les 21-23 janvier 2020.

5 - Créée par la monarchie française en 1716. L'entrée en jeu des Ponts et Chaussées n'est cependant effective en Roussillon qu'à partir de 1747, avec la nomination de l'ingénieur de la Province, François de Lescure en 1750 (Desailly *op. cit.*, p. 31).

6 - Aujourd'hui le SMTBV (Syndicat mixte du bassin versant de la Têt, créé en 2008 et devenu Syndicat mixte de la Têt bassin versant, en 2019, par fusion avec d'autres syndicats de gestion des cours d'eau dont le Syndicat d'assainissement Têt et Agly) voir : <https://www.bassintet.fr/gerer-nos-milieux/retablir-les-continuites>

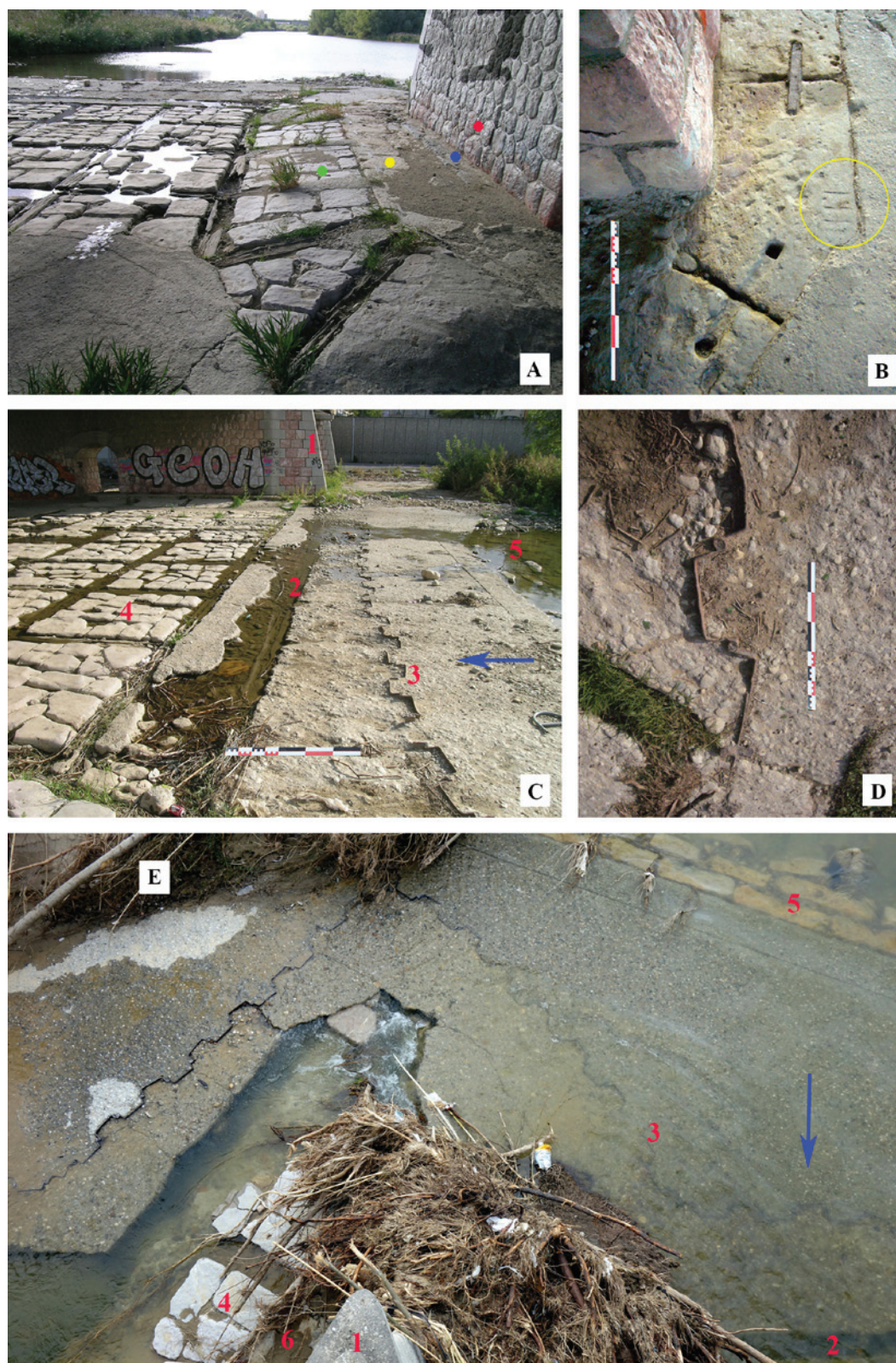


Figure 2 – Détail des vestiges du radier ancien entre les piles 2 et 3 du pont Joffre

En A : le raccordement des poutres et des blocs calcaires (point vert) du radier sur l'embase de l'ancienne pile en cargneule (point jaune), cette dernière jouxtant celle en brèche de Baixas (point bleu) au pied des marbres de l'actuelle pile 3 (point rouge) sur sa face sud. **En B** : face nord de la pile 2 reposant uniquement sur les cargneules du bec aval de la pile plus ancienne où les ancrages pour crampons de fer ont disparu, mais où apparaissent des signes gravés (barres dans le cercle jaune) ; **En C** : vue amont des éléments qui composent le radier depuis la pile 3 vers la pile 2 (n°1), au-delà des piles du pont actuel avec les boiseries au n°2 encadrant les blocs calcaires au n°4, puis les palplanches en fer du batardeau crénelé ancien au n°3 et l'empilement de blocs de cargneules (restes de l'ancien pont ?) situé en avant du radier en béton au n°5. **En D** : détail de la jonction entre les batardeaux ancien et récent au niveau de la pile 3 (voir croquis **fig. 3**). **En E** : détail du radier en amont de la pile 2 (en 2020 : même numérotation que la vue C) avec le batardeau crénelé le plus ancien au n°3 qui suit l'avancée de l'ancienne pile en cargneule (ici sous les branchages au n°6) située sous la pile 2 actuelle au n°1 ; les poutres de l'ancien radier ont disparu à gauche entre les calcaires gris au

peinture, avec ses abords jonchés de détritus, ne nous avait tout d'abord guère interpellé (**fig. 1-B**). L'appareil de ce pont à poutre est toutefois remarquable. Le tablier en béton, porteur d'un décor géométrique moulé dans du granito, technique à la mode dans les années 1920-1930⁷, repose sur 5 piles étroites (2,20 m), longues de 22 m et percées à leur base par un passage voûté large de 2,30 m. Les piles actuelles sont "partagées" en deux par cet espace. Seule la partie amont de ces piles recouvre les vestiges des anciens ponts et des radiers antérieurs aux élargissements du XXe s. (**fig. 2 à 4**). Sur 6 à 8 m de haut, les piles actuelles délimitent des travées de 20 m d'amplitude environ sauf la travée centrale, plus grande. Les deux culées et les piles sont parementées de pierre taillées. Les becs amont et aval de ces dernières sont armés de granite ciselé et le reste est recouvert par des parements polyédriques de marbre rouge formés au têt et dégrossis à la broche, un appareil à léger bossage rustique disposé en nid d'abeille, qui caractérise surtout la première moitié du XXe s.

Le granite employé est très homogène sur toutes les piles. C'est un granite clair à biotite et grands cristaux de feldspath (4 cm d'allongement pour les plus grands) qui comprend peu de petites lentilles microcristallines noirâtres ("crapauds des tailleurs de pierres") et de plus rares inclusions schisteuses (**fig. 5-A**). Cette composition – les grands cristaux d'orthose surtout – caractérise dans la région le monzogranite porphyroïde des plutons de Saint-Arnac et de Millas (faciès pY^2A sur la carte géologique : F. 1090-Rivesaltes au 1/50 000 ; M. Fontelles *et al.* coord., BRGM éd., 1993). Pour la taille de ce "granit à dents de cheval" on évoquera comme provenance possible les carrières pour travaux publics de Vinça et les picapedrers d'origine italienne très actifs pendant l'entre-deux guerres dans les ateliers d'Ille-sur-Tet à Millas (Martzluff & Nadal 2009 ; Martzluff *et al.* 2009-b : **fig. 1**, p. 300 et **fig. 2**, p 302).

Bien que le marbre dévonien "incarnat" de Caunes-Minervois soit exploité à l'époque, le beau "marbre rouge flammé" du pont Joffre, homogène sur toutes les parties, provient plus probablement des meilleures productions de la carrière et de la marbrerie liée à la fonderie Holtzer qui exploitait à Ria les marbres du synclinal de Villefranche, sur la commune de

Corneilla-de-Conflent (Martzluff *et al.* 2016-b et 2016-a, **fig. 2**, p. 99). Il est tout de même curieux qu'à moins d'un siècle d'écart, les ingénieurs des Ponts et Chaussées aient choisi deux options différentes pour l'usage de ces roches. En effet, sur le pont à voûtes dit "de Catllar", à Prades, c'est bien le faciès rouge le plus homogène du "marbre de Villefranche" qui fut placé à la base et en tête des piles, face au fleuve, alors que les granites se trouvent en seconde ligne sur les faces internes des piles et les douelles du voûtement. Ces marbres ont d'ailleurs fort bien résisté à la crue de 1876 qui a complètement déchaussé les radiers, peu après la construction de ce bel ouvrage (Martzluff *et al.* 2014-a, **fig. 48**, p. 75).

1. 2 – Les éléments conservés des radiers

Sous les piles des ponts, mais aussi sous les arches et parfois en tête de pont, vers l'amont, sont construits des radiers, c'est-à-dire des plateformes servant de fondation et aussi des sortes de "chaussées" sur lesquelles s'écoule le fleuve pour éviter que le courant affouille le lit et creuse sous les piles. Pour construire ces dernières à l'abri du courant et établir leur semelle de fondation, on établit des batardeaux, c'est-à-dire des barrages, certains sous forme de coffrages plus amples que la pile à construire et à l'intérieur desquels on pompe l'eau pour œuvrer "à sec". Ces batardeaux, sont construits avec des chaînages de planches ou de plaques de fer liées entre elles et profondément enfoncées, les palplanches, qui peuvent rester en place en dessinant dans le lit de la rivière le plan des batardeaux.

Très démantelé entre les piles 1 et 2, un radier ancien est relativement bien conservé sous la travée suivante où l'érosion de la plus récente chape de béton l'a fait apparaître (**fig. 1-B**, **fig. 2** et **croquis fig. 3**). Il est composé d'un quadrillage de fortes poutres de bois liées entre elles par des crampons et des clous en fer (**fig. 5-C**). Les espaces vides sont remplis d'épaisses dalles de calcaire gris pâle zébré de lignes blanches, un matériau sans doute issu de l'Urgonien des Corbières et qui semble très compact, les fissurations ayant été cimentées par la calcite (**fig. 2**). Nous ne savons pas si ce radier a été établi sur une palée de pieux profondément enfoncés dans le sol, mais cela est probable.

Au-delà du radier, émergeant d'une chape de béton, un batardeau dentelé (type 1, **fig. 3**) est composé de palplanches en fer (**fig. 2-C et D**). Au droit de la pile 3, ce batardeau ancien opère une jonction avec un batardeau métallique rectiligne (type 2) qui est lié à la construction du pont Joffre car il recoupe la pile plus ancienne en

7 - La construction du pont, acceptée par la municipalité en 1931, est réalisée entre 1938 et 1941. Nous ne savons pas si le tablier est en béton précontraint : bien que cette technique innovante ait été brevetée par Eugène Freyssinet en 1928, le pont Joffre ne figure pas, semble-t-il, parmi les ponts construits avec ce procédé entre 1930 et 1946. Il fut d'abord appelé pont Salengro, avant de prendre après-guerre le nom de l'avenue qui le prolongeait au nord, dans le quartier du Vernet, pour rejoindre la nationale n° 9 (aujourd'hui déclassée en départementale 900). Un autre pont, le pont Arago, construit dans les années 1970, traverse aujourd'hui la Tet en amont du pont Joffre.

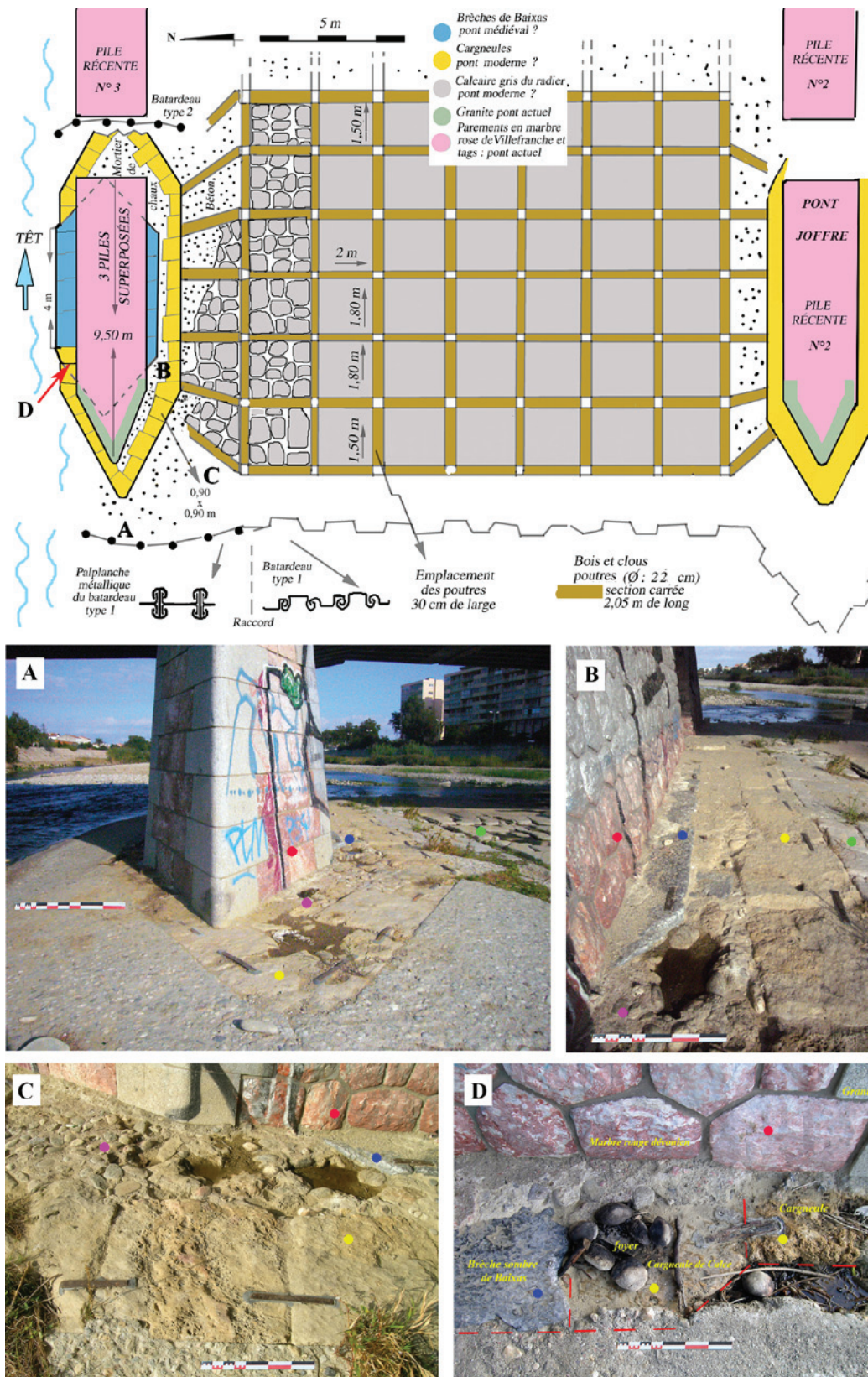


Figure 3 – Détails des vestiges archéologiques autour de la troisième pile.

En haut : plan schématique de la travée entre les piles 2 et 3 du pont Joffre ; les lettres majuscules renvoient aux clichés ci-dessous (© M. Martzluff). **En A** : vue amont (ouest-est) de la tête de pont sur le bec armé de granite de la pile contemporaine avec son implantation décentrée par rapport à la plus large pile antérieure en cargneule (point jaune) ; vers le sud apparaît la base d'une bien plus petite pile en roche marbrière sombre de Baixas (point bleu) qui est détaillée par la vue suivante, à droite, le radier des vues antérieures avec ses blocs de calcaire gris (point vert). **En B** : détail du pilier 3 sur sa face sud où se voient la succession des calcaires du radier, la base de pile ancienne en cargneule, celle en brèche de Baixas et les marbres de la pile actuelle (point rouge) ; au premier plan le remplissage ancien de petits galets cimentés à la chaux (point violet) ; **En C** : détail de la face sud de la pile 3 avec les crampons de fer cimentés au plomb entre les blocs de cargneule ; **En D** : vue de la face nord du pilier 3 où, sous le foyer (à mettre en rapport avec les tags), apparaît le remplacement d'un parement de brèche de Baixas par un bloc en cargneule afin d'assurer la jonction entre la pile la plus ancienne, un peu plus large de ce côté, et celle qui lui succède (© A. Catafau).

aval et il est le seul à apparaître dans les dalles de béton qui entourent, vers la mer, des longues piles 2 à 5 en marbre rouge. Au contraire, en amont de la pile 2, le batardeau type 1 suit la forme aiguë d'une ancienne pile (**fig. 2-E**). Étrangement, sous la travée de rive nord, la forme de ce batardeau autour de la pile 5 est quadrangulaire (**fig. 4**). À cette extrémité du pont (piles 4 et 5 et culée 6), le radier à poutre ancien n'apparaît pas. Le batardeau type 2 est logiquement calé à l'aval de la pile 5. Mais il est curieux que le type 1, plus ancien, soit aussi représenté à l'aval de la culée 6. Cela semble signifier qu'une culée élargie a précédé l'actuelle et que les batardeaux métalliques de type 1 ne sont peut-être pas tous contemporains et synchrones du radier à poutre.

Vers l'amont du fleuve, au-delà d'une chape de béton qui protège le pont actuel, est placé un seuil fait de plusieurs rangées de lourdes pierres de taille non cimentées. Cette chaussée est composée de parements isodomes en cargneules devant les piles 2 et 3 (**fig. 2-E**), puis de parements plus hétérogènes en brèche de Baixas à partir du centre vers le nord (**fig. 4-D**).

1. 3 - Les vestiges des anciennes piles

Sous la partie amont des piles 1 à 3, les poutres de bois et l'appareil en calcaire du radier ancien, ainsi que le batardeau de type 1, s'ajustent à un type de pile plus large réalisé en grands carreaux de cargneules réunis par des crampons de fer scellés au plomb (L : 60 à 130 cm, voir **fig. 2, 3 et 5-D**). Longues de 14 m sur 4 de large environ, ces piles débordent sous les piles étroites actuelles 1 et 2 et sont assez bien centrées sur leur axe, alors que celle placée sous la pile 3 est bien décalée vers le sud. Ces piles anciennes sont absentes sous les piles actuelles 4 et 5 vers le nord. Quelques parements de cargneule sous les piles 1 et 2 portent des traits gravés qui sont probablement des marques de pose (**fig. 2-B**).

Sous la pile 3, au même niveau que la base de pile en cargneule, apparaît une pile encore plus ancienne (8 m de long sur 3,5 m de large) réalisée avec des brèches marbrières sombres de Baixas dont les parements sont pareillement unis par des crampons de fer (**fig. 3-B et 5-B**). Bien que cet usage de crampons existe déjà dans l'architecture gothique, et particulièrement à Perpignan pour le voûtement de la chapelle haute du palais des rois de Majorque à la charnière des XIII^e-XIV^e siècles, il est ici visiblement associé à la pile en cargneule. L'espace entre les deux appareils est comblé par une calade de petits galets cimentés à la chaux. Débordant un peu vers le nord, la plus ancienne pile en brèche fut

soigneusement réajustée à la pile en cargneule lors de la construction d'une nouvelle arche (**fig. 3-D**).

Le type de pile courte le plus ancien n'apparaît pas sous les piles 1 et 2. Par contre, il en existe une trace sous la travée de rive nord, près de la culée 6 où apparaît le bec aval d'une pile de pont en calcaire gris bleuté, très sombre, à filets de calcite, proche du " calcaire cristallin " jurassique des carrières de Baixas. Ces quelques parements sont bordés à la base par un alignement de dalles débordantes de même roche formant une semelle (**fig. 4-A**). Ce bec aval est bien décalé vers l'est par rapport celui situé sous la pile 3. Il est difficile d'affirmer qu'il n'existe pas d'ancrage pour crampons sur ces pierres car elles sont très dégradées, mais ces négatifs n'existent pas sur les deux blocs les mieux conservés. En fait, ce fragment de pile courte recoupé par la culée 6 a été remanié. Il est prolongé sur 8 m vers l'amont du fleuve par des parements bien plus étroits en brèche de Baixas qui comportent aussi l'amorce d'un bec amont. Il s'agit de brèches marbrières versicolore ou de " brèche romaine " très claire, mais il se trouve aussi trois plus longs parements de grès à ciment siliceux, sommairement dressés au pic. Cette roche au grain hétérogène, mais globalement fin, et à patine brune, provient des niveaux de grès médian à basal des carrières du Boulou. À l'intérieur de la structure se trouve une calade faite de petits galets de rivière maçonnés à la chaux et dont le mortier englobe de nombreux gros fragments de briques épais de 6 à 7 cm.

Sur ces parements réajustés dans le prolongement de l'ancien bec en roche marmoréenne sombre, deux signes lapidaires sont inscrits (**fig. 4-A**). L'un, quadrangulaire, surmonté d'une croix, est assez commun sur le clocher-tour de l'église de Baixas construit en 1447⁸. Notons qu'il n'apparaît pas encore dans le répertoire des très nombreuses marques lapidaires médiévales relevées au palais des rois de Majorque pour le bâti situé entre 1270 et 1310 (Martzluff *et al* 2014-a, **fig. 3 et 5**, p 137-138). L'autre, plus grand, est tracé sur un parement de brèche qui a été bouchardé, semble-t-il, ce qui le placerait après le XV^e s. Il se compose d'une marque en E qui est inconnue au palais royal, mais apparaît sur les brèches de Baixas entre 1324 et 1344 dans la première construction de l'église du nouveau Saint-Jean. Il se retrouve ensuite sur le clocher de Baixas. L'autre signe associé nous est inconnu, mais le style arrondi se rapporte aux marquages d'époque moderne que nous avons pu relever par ailleurs dans cette région.

8 - ADPO, 1G725.

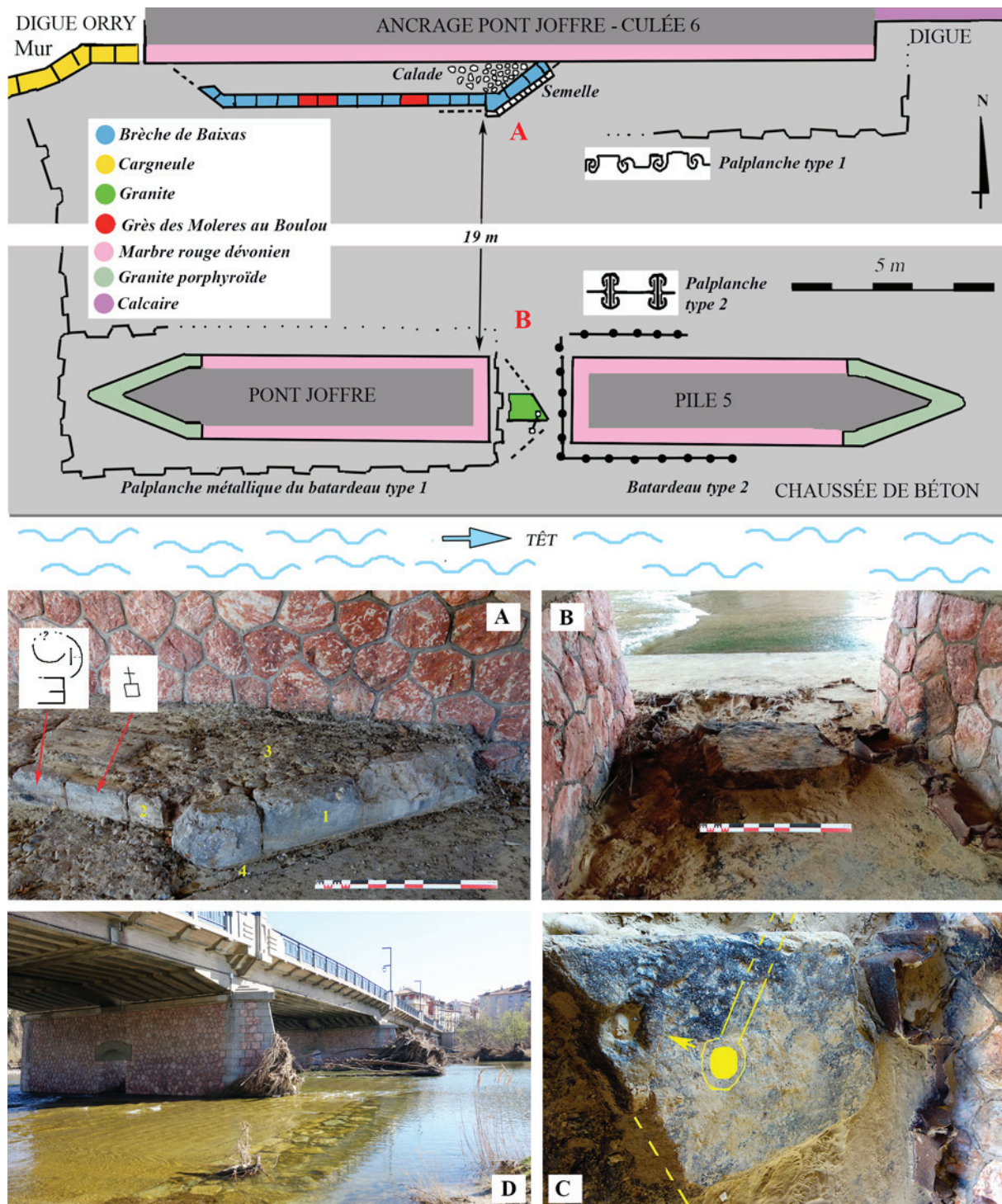


Figure 4 – Détails des vestiges entre la cinquième pile et la culée nord (n°6).

En haut : plan schématique.

En A : détail vu vers le nord de l'implantation d'une pile médiévale remaniée recoupée par la culée actuelle en marbre rouge, avec les signes lapidaires (en encadré) fléchés sur les parements de la reprise (n°2), ainsi que la rangée de dalles (semelle n°4) bordant le bec aval ancien en brèche sombre de Baixas (n°1) et la calade interne de petits galets dans un lit de chaux (n°3).

En B : sous le passage ouvert de la pile 5, détail vu vers le sud de la pierre d'angle en granite, recoupée par le batardeau ancien de type 1 lié aux piles en cargneules au sud, mais absentes ici.

En C : détail du probable bec sud de la pile d'un pont ancien, avec son négatif d'ancrage pour crampon de fer (figuré sur le côté en jaune).

En D (fin janvier 2020) : vue amont depuis le nord de la travée centrale entre les piles 4 et 3 du pont Joffre, plus large et sous laquelle ne reste que le radier de béton récent avec des implantations de pieux en bois ; devraient s'y trouver enfouis les vestiges d'au moins une pile du pont médiéval (© M. Martzluft).

Enfin, à l'intérieur du passage ouvert dans la pile 5 est conservé un chicot rocheux correspondant au bec aval d'une pile ancienne, situé au même niveau que le précédent et qui a été recoupé par la palplanche de type 1 (**fig. 4-B et croquis**). Cette lourde pierre, salie par une patine noirâtre, comporte un évidement, érodé, pour crampon de fer (**fig. 4-C**). Nous reconnaissons là un granite à biotite où les phénocristaux de feldspath sont inférieurs au cm. Ce bloc est pris sur le flanc dans un mortier de chaux grossier et repose sur un radier formé d'un lit de galets cimentés à la chaux. Il s'agit donc d'une première assise qui, comme pour celle de la pile recoupée par la culée 6, est ici plus haute d'au moins 1 m que celle des blocs de brèche sombre situés sous la pile 3.

1. 4 – Cadre chronologique fourni par la nature des roches

En 2011, la superposition des cargneules sur les brèches sombres de Baixas sous la pile 3 du pont Joffre nous semblait déjà pouvoir témoigner d'une mutation dans l'usage des roches monumentales en Roussillon, telle que nous la pressentions pour la construction du palais des rois de Majorque (Martzluff *et al.* 2014-a). Associée à d'autres indices archéologiques, cette reconnaissance des matériaux est mieux assurée aujourd'hui par l'étude des carrières et de nombreux monuments des Pyrénées catalanes pour aider à comprendre l'évolution du bâti ancien (Martzluff *et al.* 2016-b et 2018). Toutefois, pour chacun des matériaux retrouvés sous le pont Joffre (**fig. 4-C et 5**), ce diagnostic n'est opératoire que pour un terminus post quem.

Les cargneules des Corbières ou « pedra de les Fonts » (piles 1 à 3)

Les cargneules se sont formées aux dépens d'anciens calcaires dolomitiques transformés par l'orogénèse alpine lors du glissement des nappes de charriages mésozoïques sur les couches gypseuses du Trias (Keuper). Cette roche grise à jaunâtre, bréchifiée lors du métamorphisme, est caractérisée par son aspect plus ou moins vacuolaire, présentant localement des faciès plus caverneux, de tonalité brun jaunâtre à caramel, où la calcite a largement remplacé la dolomie. Ce faciès supporte bien le poli⁹. Les affleurements se logent près de la faille de la Tet, depuis Calce jusqu'à Baixas, au contact

entre le socle paléozoïque (schistes siluriens et écaillés de calcaires dévonien) et les plissements calcaires mésozoïques des Corbières (Jurassique et Crétacé) dans leur retombée sur la plaine alluviale du Roussillon. Mais il s'en trouve aussi en *Empordà* sur l'autre flanc de la zone axiale des Pyrénées, près de *Figueres* où ce matériau a servi dans l'art roman pour bâtir l'église de Vilabertran et le cloître (plus tard recomposé) du monastère des Augustins de Peralada (Martzluff 2018, **fig. 7**).

Dans les textes, cette roche apparaît en 1425 pour la commande de pierres et d'une colonne du palais des rois de Majorque, sous le nom générique de « *pedra de Les Fonts* », qui peut aussi qualifier les travertins de source¹⁰. Contrairement à la région de *Figueres* et malgré leur abondance et leur proximité de Perpignan, les cargneules n'interviennent que très marginalement dans l'architecture romane nord pyrénéenne avec une utilisation limitée aux sculptures de l'abside primitive de l'église de Baixas et à quelques blocs taillés pour couvrir une baie de la chapelle de *Les Fonts* (citée en 1119), à Calce.

Par contre, à l'extrême fin du XIV^e s, après la guerre de conquête et la chute du royaume de Majorque (1344-1345) suivies de la crise démographique de la peste noire (1348), un véritable engouement pour les cargneules accompagne un renouveau de la construction en pierre de taille. Le premier témoignage de la sculpture de cette roche est l'ossuaire richement décoré provenant de l'église des Franciscains pour contenir les restes du marchand barcelonais Berenguer Junyent, décédé en 1361, le monument étant vraisemblablement d'assez peu postérieur¹¹. C'est finalement aux alentours de 1400, avec la première construction de la Loge de mer à Perpignan, puis avec la chaire du cloître des frères mineurs de Perpignan (contrat passé en 1410 par Raulí Vauter et Guillem Sagrera), ou encore le contrefort de l'église d'Elne, probablement mis en œuvre par ce dernier architecte en 1415, que l'on peut dater le moment précis où les cargneules ont acquis leurs lettres de noblesse dans l'architecture roussillonnaise. À Baixas même, cette roche succède aux brèches dans le dernier étage du clocher de l'église, peu après 1447.

10 - ADPO, 1B227. Ces blocs sont destinés à la salle de Majorque et la colonne à la salle des Timbres. De la même époque date vraisemblablement le linteau en cargneule qui surmonte la porte nord-ouest actuelle à l'intérieur du « logis du roi » ; quant aux travertins de source exploités en montagne, ils ne sont utilisés dans la plaine du Roussillon, avec d'autres roches tendres, que dans les constructions préromanes, par exemple pour le voûtement de l'église de Sant Vicenç de Tàpies à Fourques (Martzluff *et al.* 2016-b, fig. 14, p. 105).

11 - Ce tombeau, fort dégradé, est aujourd'hui conservé dans l'enceinte de l'hôpital Joffre, quartier du haut-Vernet, à Perpignan.

9 - Les cavités prismatiques typiques du processus de cargneulisation correspondent à la disparition des clastes de dolomie sous l'effet d'une circulation d'eau sous pression dans le calcaire fissuré, l'eau s'étant chargé de sulfate de calcium issu de la dissolution du gypse. Ce processus produit alors de la calcite (sparite) qui remplace plus ou moins complètement les fragments dolomitiques.

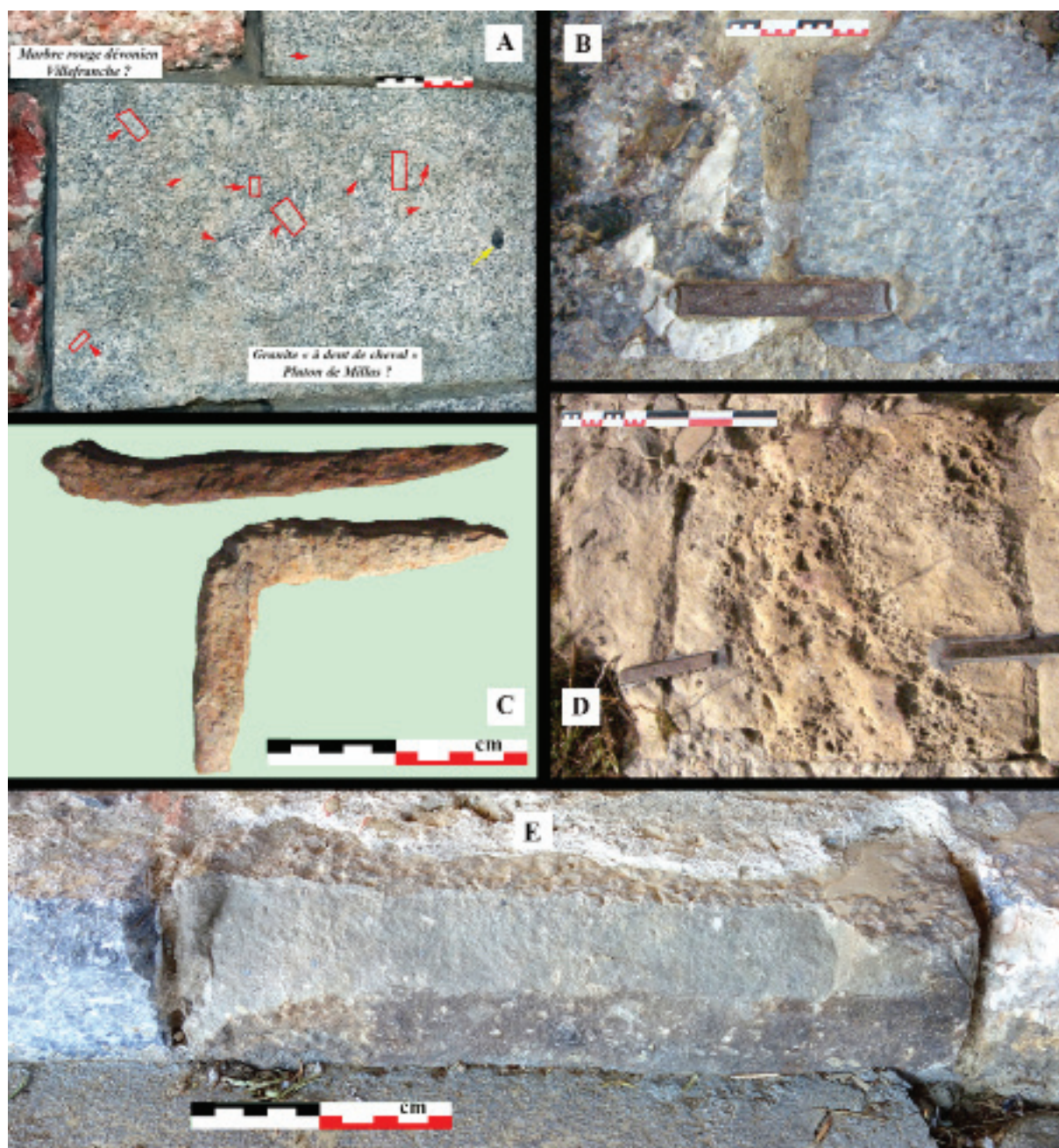


Figure 5 – Détail des matériaux

En A : parements des piles actuelles en marbre dévonien rouge et en granite clair porphyroïde ; les cristaux de feldspath sont entourés ou fléchés en rouge ; une lentille basique (?) noirâtre est pointée en jaune.

En B : sous la pile 3, aspects de deux carreaux en brèche sombre de Baixas (“ brèche orientale ” à gauche) signalant le plus vieux pont.

En C : crampon et clou en fer associés aux poutres du radier entre les piles 2 et 3.

En D : grands carreaux érodés en cargneule du pont ancien sous la pile 3, avec leurs crampons de fer scellés au plomb.

En E : dans la partie remaniée de la pile ancienne du pilier 6 (cf. en rouge fig 4), un des parements en grès siliceux miocène provenant de la base de l’affleurement des *Moleres* du Boulou.

(© A. Catafau et M. Martzluff).

C'est donc la *pedra de Les Fonts*, extraite superficiellement aux nord-ouest de Baixas, puis dans de profondes carrières à Calce, qui a eu la faveur des architectes dans le gothique tardif, au *Palau de les Corts* en 1424-27, puis à la *Casa de la Diputació*, en 1448-54. Son usage persiste sous l'occupation française (rénovation du Castillet sous Louis XI) et pendant l'époque moderne, sous la monarchie espagnole (*Casa Xanxo*, remparts de la citadelle), puis française (remparts suivant le projet Vauban/Saint-Hilaire de 1679). La dernière carrière de Calce en fonction au lieu-dit *La Pedrera* fut relancée par Louis Anglade pour la restauration du palais royal à Perpignan en 1958, puis définitivement abandonnée en 1992. Sous le pont Joffre les restes de piles en cargneule signalent donc sûrement une étape constructive qui n'est pas antérieure au XVe s.

Les grès des Moleres du Boulou (pile 6)

Variant du gris au beige avec des tons jaunâtre, rose ou rouille selon la pigmentation par le fer, ce grès miocène affleure sur le versant nord des Albères où il fut d'abord exploité dans deux carrières situées au Boulou, aux lieux-dits *Moleres* et *Molars*. Disposés en faisceaux obliques, les grès des strates médianes et amont sont formés de grains de roches paléozoïques diverses (quartz, gneiss, granitoïdes, micaschistes) de taille moyenne (sables) à grossière et conglomératique (galets). Ces grains sont cimentés par une cristallisation secondaire de silice développée et engrainée à leur périphérie. Ce ciment siliceux particulier a rendu la roche de ces bancs très résistante et explique qu'ils furent exploités pour fabriquer des meules manuelles et des meules de moulin depuis l'Antiquité tardive, à partir du VIe s. et sans discontinuer jusqu'au XIVe s. (Martzluff *et al.* 2008). Par contre, leur usage comme pierre à bâtir est exceptionnel au cours du Moyen Âge et sans doute dicté par la nécessité (base du transept sud au prieuré de Saint-Genis des Fontaines, Monestir del Camp à Passa, Palais des rois de Majorque à Perpignan...). Alors que ces meulières ont été abandonnées peu après la disparition du royaume de Majorque, un grès miocène de même aspect et aux propriétés équivalentes, mais importé du Montjuich de Barcelone en Roussillon avec de grandes meules de moulin, est utilisé au XVe s. sous forme de simples parements dans les constructions publiques de Perpignan, tel le *Palau de la Diputació*, ou d'éléments sculptés pour édifier de riches demeures de marchands, telle la *Casa Julia* (Martzluff 2015).

Cependant, la partie basse de la stratigra-

phie de l'affleurement du Boulou, non exploitée au Moyen Âge, est composée de bancs de grès formés de particules sableuses dont la stratification est subhorizontale. Bien après l'abandon des carrières médiévales, sous l'Ancien régime et au XIXe s., ce sont ces grès plus fins qui furent mis à contribution dans plusieurs carrières sur les flancs de l'affleurement en creusant à la mine les grandes entailles que l'on y voit aujourd'hui. Vers 1750, cette solide pierre était travaillée dans un atelier de taille situé en contrebas du site, près de la plaine, au lieu-dit Trompettes Basses (Martzluff 2018, p. 138). Il s'agissait alors de réaliser des pavés et de très longs parements qui ont servi dans l'architecture civile (pont de Collioure en 1782), mais aussi pour consolider les murs des églises du bassin du Réart et du Tech, principalement au XVIIIe s (le chevet de la cathédrale d'Elne, par ex.). Nul doute que les parements de grès retrouvés dans la structure du vieux pont qui jouxte la culée 6 du pont Joffre proviennent de cette exploitation initiée dans la carrière des « Trompettes Basses » pendant les temps modernes.

Les brèches de Baixas (pile 3 et 6)

Rappelons que les brèches sédimentaires post-albiennes qui affleurent dans les Corbières entre Baixas et Estagel, ainsi qu'au Cap Romarin près de Lapalme, sont formées de fragments (clastes) témoignant du mélange d'un marbre blanc et d'un marbre bleuté à gris très foncé, unis par un ciment calcitique gris issu d'une vase et parfois coloré en rouge par l'oxyde de fer. Dans les carrières de Baixas, d'autres roches de l'encaissant mésozoïque ont pu s'y mélanger (calcschistes : calcaire beige verdâtre en plaquettes), mais ces dernières variétés sont surtout typiques des extractions des XIXe et XXe siècles. Ces brèches se présentent sous deux aspects selon la tonalité de leur charge en débris de marbres, soit une variété plutôt blanche (appelée « brèche romaine » par les carriers locaux au XIXe s.), la plus rare et la plus recherchée pendant la période majorquine, soit, plus communément, des variétés plus bigarrées ou carrément bleu à gris foncé (dite « brèche orientale » par les mêmes carriers). Notons aussi que la seigneurie de Baixas fut cédée au chapitre d'Elne par les vicomtes de Narbonne au Xe s., et que l'évêché en fut titulaire jusqu'en 1789.

L'étude de l'église fortifiée Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly, édifiée entre 1199 et 1215, prouve que les brèches marbrières de Baixas succèdent tardivement aux marbres blancs à veinules rouges (faciès de brèche tectonique, proche de la « brèche romaine » de Saint-Béat)

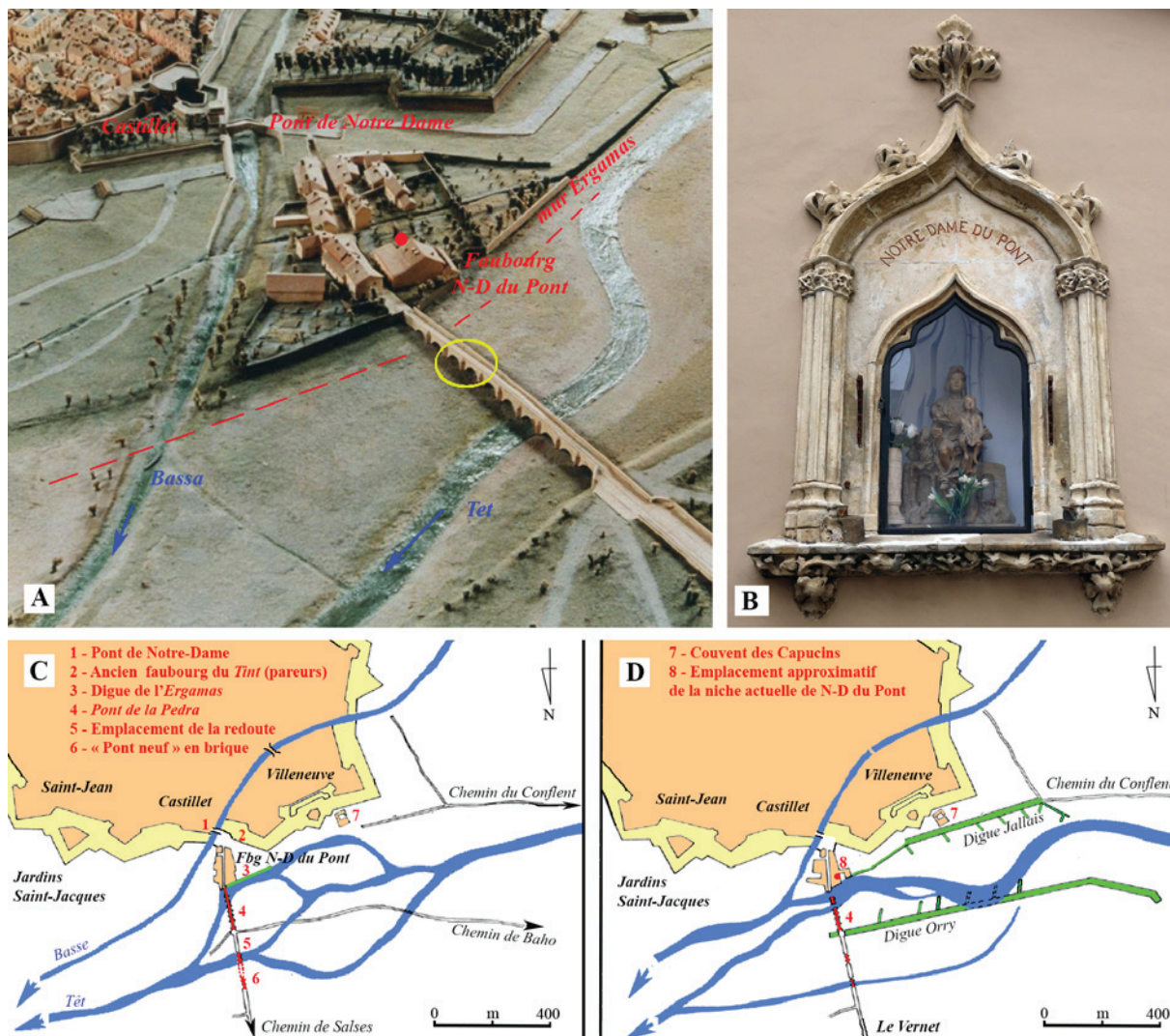


Figure 6 – Documents témoignant du contexte des ponts anciens à Perpignan.

En A : vue cavalière du pont de Notre-Dame et du Pont de la Pedra, ce dernier représenté de façon symbolique avec 10 arches régulières sur le plan relief de la place de Perpignan de 1686 (restauré en 1755) ; le trait pointillé représente l'emplacement approximatif de l'actuelle voie sur berge, le cercle jaune celui des vestiges archéologiques des piles 2 et 3 du pont Joffre et le point rouge celui de la statue de la vue suivante (© Mairie de Perpignan, modif. M. Martzluff).

En B : rue Alfonse Simon, près du pont Joffre, vierge en céramique dans sa niche gothique rappelant le souvenir de l'église N-D du Pont rasée par le duc d'Albe en 1542 (© M. Martzluff).

En C et D : à gauche, la Têt après les inondations de 1699 et 1717 qui ont emporté le vieux mur de l'Ergamas (n°3) près du faubourg Notre-Dame et de l'ancien faubourg artisanal du Tint (n°2), coupé la route du Conflent et menacé le couvent des Capucins (n°7), mais qui ont aussi détruit la chaussée centrale du « Pont Neuf » (n°6 ; voir le plan de ces ouvrages en brique à la fig. 7). À droite, après la crue de 1737, une brèche ouverte dans la digue Orry a entraîné l'effondrement de deux arches du Pont de la Pedra (n°3) par effet de méandre, la restante ayant disparu en 1740.

(© Archives de l'Inspection du Génie, article 8, section 1, Perpignan, d'après Desailly 1990, modif. M. Martzluff).

et au marbre gris bleuâtre, très foncé à noir, deux marbres unis du bel appareil bicolore de l'église qui étaient tirés des proches carrières de Baixas, déjà exploitées dès la première moitié du XIIe s. puisque ces marbres ont participé à la construction de l'église romane antérieure, consacrée en 1130 (Martzluff 2014-a p. 155-159). Visible dans la construction du clocher-tour d'Espira, le remplacement progressif des marbres blancs et bleu gris à noirs par les brèches versicolores, peu avant 1215, témoigne de l'épuisement de la ressource en marbres unis, aujourd'hui profondément enfouis au fond de la vaste carrière pour granulats de Baixas.

D'autre part, la plus ancienne œuvre d'art que nous connaissions dans cette roche marbrière est le gisant de Ferran du Soler, taillé dans une brèche de Baixas très sombre. Conservée dans la galerie ouest du cloître d'Elne, cette statue est signée R. de Biàia (Raymond de Biania ?) et datée de 1203, ce qui est tout à fait exceptionnel pour l'époque. Ainsi, comme nous l'avons plusieurs fois signalé, par exemple à propos des cargneules de Calce ou pour les marbres roses de Bouleternère (Martzluff *et al.* 2009-a), c'est souvent par le biais du funéraire qu'une nouvelle ressource en pierre de taille se propage dans le bâti. En effet, nous ne connaissons pas à ce jour d'architecture qui utilise les brèches de Baixas avant les débuts du XIIIe s.

Cette roche monumentale, omniprésente dans la plaine du Roussillon pendant le siècle du royaume de Majorque, est curieusement délaissée au cours du XVe s. au profit de la " *pedra de les Fonts* " locale et d'autres roches d'importation tel le marbre blau (calcaires nummulitiques) de Gérone (Martzluff 2015 ; Martzluff *et al.* 2016-b). L'exploitation des carrières de Baixas, restée très ponctuelle après le XVe s., reprend en force au XIXe s. quand l'utilisation de la poudre permet d'atteindre le marbre blanc¹² gisant en profondeur en amont des anciennes exploitations et que, le long de la Basse à Perpignan, s'installe en 1839 une marbrerie pour travailler ces matériaux : la « scierie Fraisse » (Martzluff *et al.* 2014-a, note 13, p. 148). D'après ce que nous savons aujourd'hui, la pile formée de brèche sombre de Baixas sous le pilier 3 du pont Joffre ne nous semble donc pas pouvoir être antérieure au XIIIe s. Par contre, nous ne pouvons pas avancer pareille affirmation pour les restes du bec aval de la pile recoupée par la culée 6 de

l'ancrage nord, les parements n'étant pas taillés dans une brèche, mais dans un calcaire cristallin sombre proche du marbre jurassique bleu noir des mêmes carrières de Baixas, un matériau uni déjà utilisé au XIIe s. donc.

Le granite d'un pont ancien (pile 5)

Les granitoïdes font leur apparition comme pierre de taille dans les monuments médiévaux en Catalogne autour de l'an Mil à Sant Pere de Rodes (Martzluff 2018), puis vers 1050 à l'Abbaye de Saint-André de Sorède et à la cathédrale d'Elne (Martzluff *et al.* à paraître 2020). En Roussillon, il s'agit d'abord de gros galets altérés puisés dans les vieilles terrasses du piémont des Albères, puis de granites à deux micas au grain relativement fin, exploités en carrière sur les pentes de cette montagne (« granites périnanectiques » à muscovite P^LY² sur la carte géologique au 50 000e : Argelès-F. 1097 ; M. Calvet *et al.* coord., BRGM éd., 2015). Jusqu'à la fin du XIIIe s., le beau granite blond des Albères est très typique de l'architecture romane dans les Albères et dans le bassin du Tech, en plaine, y compris pour la sculpture des chapiteaux (Sainte-Eulalie d'Elne, Sainte-Basilice à Villeneuve-de-la-Raho, château royal de Collioure...). Si l'on retrouve encore ce granite dans le chevet gothique inachevé de la cathédrale d'Elne (où il fut confondu par les historiens de l'art avec du grès), son usage s'est limité à la partie sud du Roussillon.

Dans la basse plaine de la Tet, en particulier à Perpignan, nous avons quelques lueurs sur le bâti roman à partir des restes du palais comtal et du vieux Saint-Jean. En dehors des murs de galets maçonnés à la chaux, les seules roches utilisées dans cette architecture au XIe s. sont de petits parements de grès rouge dits « grès d'Espira » imitant la brique (Mayeux 1913). La roche provient des Corbières, en rive droite de l'oued *Robol*, près du Mas de La Joliette (*Julieta*, actuel domaine Mont Pins, commune d'Espira-de-l'Agly). Au XIIe s., un apport bien plus important de ces grès, mais sous forme de petits parements, permet de réaliser le beau portail du transept sud (chapelle de *N. S. dels Correchs*). Très présente dans les églises au nord du Roussillon (Agly et Tet), cette roche ne se diffuse guère au-delà du Réart vers le sud. Enfin, ce n'est qu'au cours du XIIIe s. qu'apparaissent les brèches de Baixas dans l'extension du collatéral sud du Vieux Saint-Jean et de son beau portail en marbre blanc précambrien attribué au sculpteur R. de Biania. En fait, le granite des Albères n'est utilisé dans cette cité qu'à la fin du XIIIe s. pour réaliser l'escalier du palais royal menant aux appartements de la reine. C'est bien peu, d'autant que

12 - Un équivalent du marbre blanc bréchique à veinules roses de Baixas, proche de la brèche romaine de Saint-Béat, dans les Pyrénées centrales, avait été remis à la mode par le comte de Mailly, pour la construction du fameux obélisque de Port-Vendres en 1780-1783, mais à partir d'un banc qui affleure à Estagel (Martzluff *et al.* 2009-a). Ce « marbre blanc d'Estagel » fut aussi utilisé pour construire le porche moderne de la Cathédrale Saint-Jean à Perpignan.

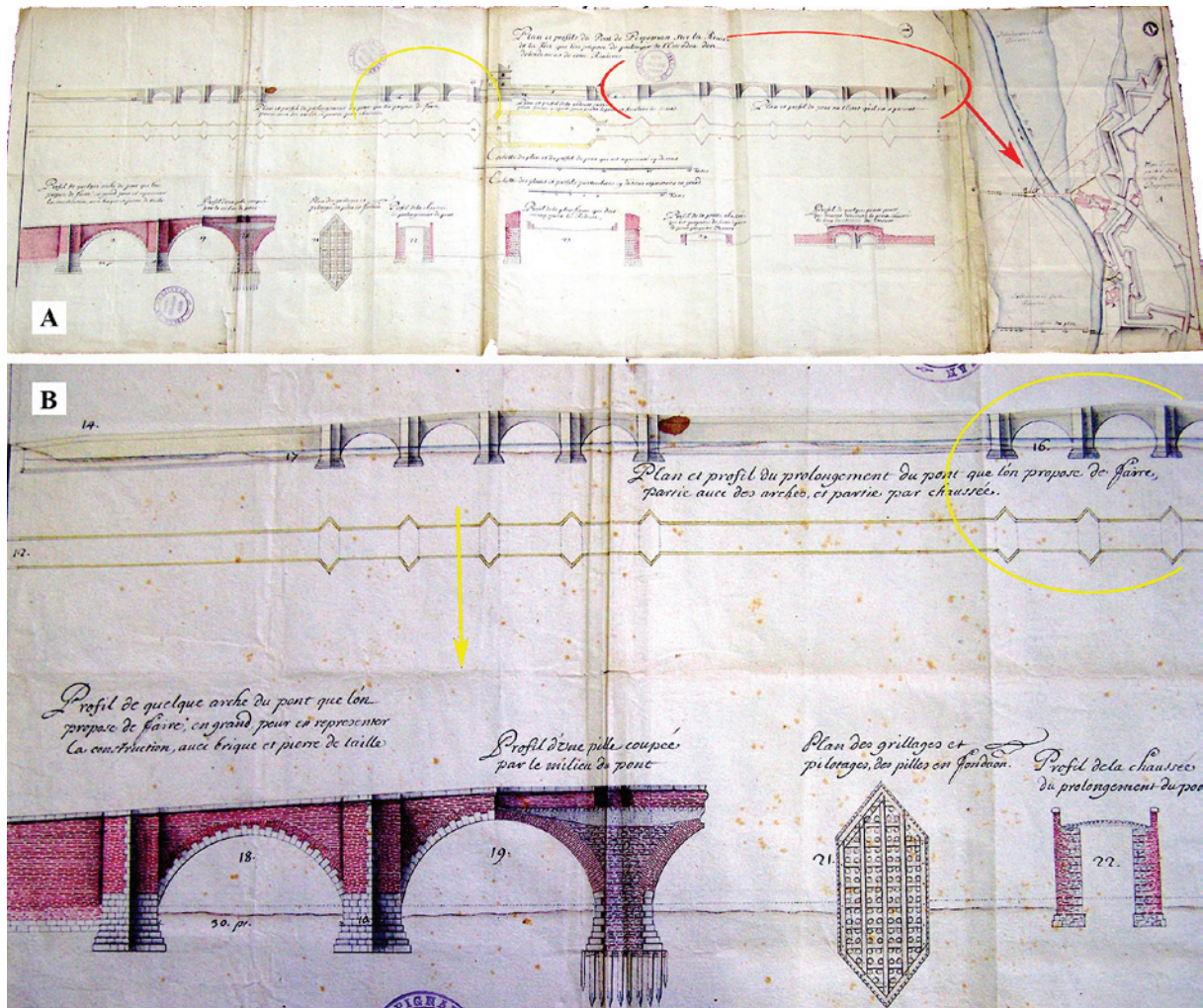


Figure 7 – Plan du Pont de la Pedra et projets d'agrandissement en 1682.

En haut : vue générale avec, à droite, le profil et plan du pont existant à la fin du XVII^e s. (cercle rouge) ainsi que son implantation en ville (flèche rouge) où les remparts de type Vauban sont déjà construits, y compris dans le faubourg (voir aussi **fig. 6, *ibid.***).

En bas : agrandissement du précédent : à la suite du projet de redoute à l'entrée nord du vieux pont, détails du prolongement du Pont de la Pedra réalisé dans le lit majeur de la Tet en direction du Vernet, avec la construction de deux ponts en briques séparés par une chaussée surélevée, soit l'ouvrage du « Pont neuf » (plus tard « Pont des eaux vives », puis « Pont rouge ») reposant sur un pilotage de pieux (« Plan des grillages et pilotages des piles en fondation ») ; vers le nord, « quelques ponceaux » seront aménagés au-dessus des ruisseaux dans la chaussée surélevée.

(© Médiathèque de Perpignan, Pl. R2C, cliché A. Catafau).

cette commande exceptionnelle visait peut-être à gratifier les artisans œuvrant alors au château royal de Collioure avec cette pierre.

L'engouement pour les granites n'a touché les montagnes qu'au cours du XII^e s. où ils remplacent d'autres roches, en particulier les grès conglomératiques rouges du Trias (par exemple dans le complexe cathédral d'Urgell). Dans le bassin de la Tet, cette roche felsique apparaît dans l'art roman en plaine autour d'Ille-sur-Têt, mais le granite à biotite du pluton de Millas n'arrive au Moyen Âge que très parcimonieusement à Perpignan sous forme de rares meules de moulin depuis les meulières de *Reglella* (Martzluff *et al.* 2009, p. 311).

Le bloc de granite qui se trouve sous la pile 5 du pont Joffre n'a rien à voir avec le granite des Albères. C'est donc vers le Castillet qu'il faut se tourner pour voir apparaître cette roche dans l'architecture de la cité et uniquement dans un emploi destiné à soutenir une forte charge. C'est en effet ce type de granite qui a été utilisé en 1478 au-dessus de la porte Notre-Dame – et seulement là – ceci pour réaliser les puissants corbeaux qui soutiennent le débordement du mâchicoulis en brique. Le reste des pierres taillées à l'époque pour les baies et le nouveau portail s'est cantonné à quelques brèches de Baixas et, surtout, à des cargneules. Le granite porphyroïde du Castillet est une roche pâle, presque leucocrate, qui ne comporte que de rares et petits “crapauds” mélanocrates ; il est finalement assez proche de celui qui arme les becs des piles actuelles du pont Joffre et il provient sans doute du pluton de Millas (*Reglella*).

Ajoutons que les rares constructions réalisées ensuite jusqu'à Charles Quint dans la ville, en particulier au couvent des Clarisses, mais aussi dans les remparts conservés au palais royal, voire dans les constructions privées (*Casa Xanxó*), conservent beaucoup de briques et des éléments taillés dans des cargneules, plus rarement dans des marbres précambriens ou dans des brèches de Baixas, et que nous n'y avons rien vu qui le soit dans du granite. Pour les grands travaux effectués au début de cette première moitié du XVI^e s., par exemple pour la construction du fort de Salses, ou encore pour restaurer l'église fortifiée de Canet-en-Roussillon, la monarchie castillane fit alors fait appel aux trachytes et aux basaltes des carrières de Vilacolum, en Empordà (Martzluff 2018). Les ressources locales en pierre de taille et les métiers du Roussillon ne furent pas sollicités par la puissance publique, témoignant d'une période marquée par les conflits entre les couronnes d'Espagne et de France et à vrai dire assez calamiteuse pour la “Renaissance” en ce qui concerne le dévelop-

pement du commerce et des arts. Les ressources locales sont cependant un peu plus utilisées sous Philippe II, avec un emploi des cargneules de Calce dans les constructions qui se limitent principalement aux fortifications sans que l'on y trouve les productions granitiques des ateliers établis à Ille-sur-Tet, alors que cette activité pour le bâti avec cette roche semble devenir ensuite plus importante autour de cette ville au cours du XVII^e s.

2 - Les ponts anciens sur la Tet à Perpignan dans les sources d'archives

En direction du nord, la porte de la ville de Perpignan donne vers la route qui va au Vernet¹³. Transformée en 1368, surélevée et doublée de tours de brique, elle est ce vénérable Castillet, emblème de la ville, une porte que sa défense avancée par un bastion rendit vite infranchissable et que l'on dut doubler entre 1478 et 1483 d'un autre passage, à l'est : la Porte Notre-Dame¹⁴. Cette porte doit son nom à la chapelle vers laquelle conduisait la route du nord. Cette route franchissait la Basse par un pont appelé « pont de Notre Dame », parfois « pont entre la ville et la chapelle Notre-Dame », un pont qu'il ne faut pas confondre, dans les documents médiévaux, avec le « pont sur la Tet ». Le “pont de Notre Dame”, le pont sur la Basse, n'est pas celui que domine “Notre-Dame du Pont” chapelle construite au XIII^e s. pour centraliser les donations en faveur du pont sur la Tet¹⁵... L'histoire de ce pont majeur, capital dans la croissance et le développement de la ville dans son ouverture aux espaces proches et lointains du nord, n'a pas été faite. Il est toutefois évident que le pont Joffre actuel est établi sur le trajet du pont moderne et que ce dernier reprend l'ancien trajet du pont médiéval (fig. 6). Les découvertes archéologiques ayant révélé des états successifs,

13 - Village établi en bordure nord du lit majeur de la Tet, qui est déjà cité au IX^e s. et dont il reste aujourd'hui l'église romane Saint-Christophe, un patronage souvent dédié aux plus anciens franchissements des fleuves, ainsi que son château, aujourd'hui remanié.

14 - Se trouve au-dessus de cette porte, côté ville, une statue en céramique de la Vierge du Pont trônant sous un dais néogothique, œuvre réalisée en 1867 pour remplacer une statue plus ancienne disparue de sa niche pendant la Révolution.

15 - Cette église du roman tardif a été ruinée une première fois lors du siège de Perpignan par Louis XI en 1475, sans doute restaurée ensuite, elle fut définitivement détruite à coups de canon par le duc d'Albe en 1542 pour des raisons stratégiques lors du siège de la ville sous François I^{er}. Les plus belles pierres du portail en marbre blanc de Baixas avaient été récupérées par les syndics de l'église Saint-Jean et furent revendues en 1568 pour les travaux réalisés sous Philippe II à la Citadelle (portail entre le château royal et la caserne, cf. Martzluff *et al.* 2014-a, fig. 58, p. 182). Il existe actuellement dans la rue Alphonse Simon, près du pont Joffre et de la statue dédiée à Notre-Dame, rappelant l'emplacement de l'église (*ibid.* fig. 6-B), une bâtisse moderne en brique dont un portail a réutilisé des parements en marbre blanc de Baixas où se trouvent, malgré leur récent ponçage à la disquette, des traces médiévales de gradine. On regrettera qu'aucun suivi archéologique n'ait été effectué lors de la démolition du pâté de maison logé à cet endroit pour créer un parking près du pont.

inconnus jusqu'ici, nous pouvons essayer de les relier aux mentions textuelles.

2. 1 – Les étapes constructives du pont médiéval

La conformation du confluent de la Basse et de la Tet devait se faire dans un espace indéfini d'eaux et de graves mêlées, avec une riche ripisylve exploitée au Moyen Âge tant pour le sable que pour le bois et les pâtures. L'ampleur de ce lit majeur de la Tet où se joignent les eaux de la Basse est déductible de l'acte de fondation de l'hôpital Saint-Jean de Perpignan, en 1116 : le terrain donné, situé, pour le localiser d'après nos rues, à cheval sur la rue Bartissol, entre la rue des Abreuvoirs et Saint-Jean-le Vieux, est dit toucher « au nord au fleuve Tet ». On imagine la largeur de l'espace de divagation des deux rivières lors des crues périodiques, quand on sait qu'aujourd'hui, au nord du tracé des remparts majorquins, qui suivent le mur du Cours Maintenon (ancien Palais épiscopal, dans la vieille *cellera*) prennent place les rues du Castillet et Jeanne d'Arc, le boulevard Wilson, la promenade des Platanes, le cours Palmarole, et les maisons qui les bordent, bien entendu... Si bien qu'aujourd'hui la Basse passe à environ 250 m au nord de la rue du Castillet, et la Tet encore 150 m plus loin. Cet espace très large de la confluence de la Basse et du lit de la Tet a longtemps été un obstacle au développement de la ville dans cette direction, ce qui explique que ses nouveaux quartiers aient été établis sur les hauteurs, à l'est (Saint-Jacques), au sud (La Réal) et à l'ouest (Saint-Mathieu) des murs de la première paroisse.

Mais pour aller au nord, il fallait bien franchir ces deux cours d'eau. Dans les premiers temps de la ville, aux Xe-XIIe siècles, nous manquons d'informations (ou peut-être les lectures des documents de cette époque n'ont-elles pas été assez attentives) : on peut supposer que, comme ailleurs (comme mentionné à Tresmals, sur le Tech, près d'où passait la *via Domitia*), on franchissait Basse et Tet par des gués praticables pendant la plus grande partie de l'année. En période de hautes eaux, mais pas pendant les crues les plus violentes, un système de barques, peut-être amarrées à des cordes traversant le lit du fleuve, pouvait en assurer le franchissement, comme cela exista plus tard sur l'Agly à Clairac, sur le Tech au Boulou et à Elne, et sur la Tet probablement à Millas (Illes 2008).

La croissance démographique de la ville, son développement urbain et les contacts économiques qu'elle noue avec son environnement et les régions plus éloignées nécessitent rapidement un moyen plus sûr de franchir la Tet

avec des bêtes chargées et des attelages : un pont. La première mention du « pont de la Tet » date de 1196. Cette date fut déjà signalée par Pierre Vidal (en 1897), mais on a fait un raccourci trop rapide entre cette mention et celle de la construction du « pont de pierre », au XIIIe s. Il ne fait pas de doute qu'un pont existait sur la Tet dès la fin du XIIe s. Mais en quoi consistait-il et de quelle façon était-il construit ? C'est ce que les quelques documents qui l'évoquent ne nous disent pas. Ce pouvait être un pont en bois, mais on peut supposer que des piles de pierre supportaient un tablier fait de poutres et de planches, ce qui était mieux qu'un gué, mais devait aussi entraîner occasionnellement des déboires, soit par instabilité naturelle, soit lors des crues. Des ponts de ce genre existent dans les siècles suivants en amont, à Millas par exemple.

L'archiviste Bernard Palustre, dans un riche article sur la chapelle Notre-Dame du Pont, établissait en 1900 une chronologie précise de l'édification du pont, de la chapelle associée et des reconstructions successives de l'ouvrage. En 1196, le roi Pierre d'Aragon donna aux frères et au procureur de « l'œuvre du pont de la Tet » une partie du rivage de la Tet, probablement pour le revenu que ce rivage pouvait rapporter à l'œuvre : fourrage, pâture, gravier, bois, etc.¹⁶ Il existe donc une œuvre, une « caisse de collecte », administrée par des frères, mais nous n'avons pas de mention de l'existence d'une chapelle avant 1265.

En 1235 et 1244 la collecte des fonds pour l'œuvre du pont se concrétise par la présence de legs en faveur du « Pont de la Tet » dans deux testaments, avec des legs de quelques sous¹⁷. En revanche, au cours des années 1265-1290 se multiplient les dons et legs testamentaires en faveur de l'œuvre du pont. La construction d'un pont en dur avec des arches en pierre sur la Têt peut être précisément datée, grâce à la découverte dans la bibliothèque de Montserrat du *Cronicó de Perpinyà* (Moran 1998), qui indique : « En l'an MCCLXIII En R[amon] de Safont commensà la obra del pont de la Tet de Perpenià & senor Berenguer de Santa Fe, elet d'Eune, pausa al primer pilar la primera pera. » (En l'an 1263 Ramon de Safont commença les travaux du pont de la Tet de Perpignan et le seigneur Bérenguer de Santa Fé, élu d'Elne¹⁸,

16 - Il donne ses terres et jardins se situant entre le « pont de la Têt » et le Vernet sur un chemin passant « sous le dit pont », preuve de l'existence de ce dernier en 1196 (Archives communales de Perpignan, inventaire, p. 29a : Livre vert mineur, AA3, fol. 15).

17 - ADPO, G244, d'après Palustre 1900.

18 - L'éditeur du *Cronicó*, Josep Moran, fait remarquer que B. de Santa Fé n'est pas encore « élu » au siège d'Elne en 1263, il n'a été évêque qu'à partir de 1282, mais qu'il est déjà archidiacre. Or un autre Bérenguer (de Cantallops) était évêque en 1263. Une confusion a donc pu exister entre les deux « Bérenguer », car le *Cronicó* a été rédigé quelque vingt ans plus tard

posa au premier pilier la première pierre).

Bien des informations sont comprises dans ces deux lignes. L'année de début de construction, d'abord : jusque-là, la plus ancienne mention du « Pont neuf » de la Tet datait de 1265¹⁹. Le *Cronicó* nous donne la date précise du début des travaux de ce nouveau pont. Le nom de l'architecte, tailleur de pierre, Ramon Safont, ensuite : un patronyme qui évoque le grand Marc Safont (v. 1385-1458), architecte, dans la première moitié du XVe s., du *Palau de la Generalitat* de Barcelone et de la *Casa de la Deputació* à Perpignan (en 1448). Un siècle et demi avant, Ramon est-il un ancêtre de Marc ? Il n'est pas impossible d'imaginer une lignée de maçons, tailleurs de pierre et architectes, dans une tradition professionnelle et familiale bien médiévale, mais nous n'avons pu retrouver aucun élément en ce sens dans la bibliographie, et Safont n'est pas un nom très rare en Catalogne...

Même si les piliers du premier pont pouvaient déjà être en pierre, le matériau employé ici est mis en œuvre de manière complètement différente, avec la construction d'un pont entièrement en pierres de taille, avec arches et tablier, sous la direction d'un architecte-tailleur de pierre. Notons que nous sommes une quinzaine d'années avant le début des travaux au château royal, où les brèches marbrières de Baixas sont largement employées.

Les deux événements suivants mentionnés dans le *Cronicó* méritent notre attention :

« En l'an MCCLXV ans de les kalendas d'abril V dies morí En Ramon [de] Safont et establí en la capela del pont .I. capelà & XXX sous per un servidor, e mes en la obra del pont X milia & D sous²⁰. En aquel any meteyx cantà lo senor Berenguer de Santa Fe, bisbe d'Eune, en la capela del pont la vigília de Sant Luc. »

(En l'an 1265 le 5 avant les calendes d'avril (28 mars 1265) mourut Ramon de Safont, et il institua un chapelain dans la chapelle du pont et 40 sous pour un serviteur, et il mit dans l'œuvre du pont dix mille cinq cents sous. Cette même année le seigneur Bérenguer de Santa Fé, évêque d'Elne²¹, chanta dans la chapelle du pont la veille de la Saint Luc (17 octobre 1265)).

On remarque le lien très fort entre l'architecte et son œuvre au travers des legs instituant

une charge de prêtre et d'un « serviteur » (un servant d'autel ?), et par le legs considérable en numéraire. La chapelle du pont, consacrée à Notre-Dame et nommée dans tous les documents postérieurs « Notre-Dame du Pont », existait donc déjà en mars 1265. Elle fut honorée par l'évêque d'une messe chantée le 17 octobre, qui lui attribua quatre jours après son statut officiel le 21 du même mois. Le texte de cet acte d'érection constate l'existence de la chapelle consacrée à la Vierge et à Saint-Étienne « au pont de la Tet », dotée par Raymond Font²² et Guillem Amalric ; il accorde à la chapelle son statut officiel à la demande des notables de Perpignan. Les montants qui peuvent sembler réduits des dotations en faveur de la chapelle (250 et 150 sous) sont en réalité des rentes annuelles, établies sur une masse, déposée en numéraire auprès de la table de banque de la ville ou estimées d'après des biens dont les revenus sont engagés à titre permanent. Le rapport en est en moyenne de 5 %, il faut donc donner ou engager une livre pour produire un cens d'un sou de rente annuelle.

Cette activité intense des années 1263-1265 autour de la construction du nouveau pont et de la chapelle Notre-Dame qui lui resta associée est-elle consécutive à une destruction du premier pont ? C'est l'opinion de Guiraud de Saint-Marsal, répétée après lui, mais qui n'en donne aucune preuve²³. Il semble s'être fondé sur les quelques legs testamentaires des années suivantes. On peut plutôt penser que les gestionnaires de l'œuvre aient entrepris une vaste campagne de collecte autour d'un grand projet important pour la ville : la construction d'un pont entièrement en pierre et celle d'une chapelle, protectrice, mais aussi captatrice des donations et des revenus pour sa construction et son entretien. Cette entreprise paraît en tout cas associable aux grands investissements de ces décennies dans la ville de Perpignan (château, églises, remparts).

Dès 1308, le gestionnaire de l'œuvre du pont a besoin de mobiliser des fonds pour réparer l'ouvrage : il obtient pour cela l'autorisation d'affranchir les pareurs des redevances qu'ils paient sur la maison du Tint, tenue par la corporation des pareurs près de la chapelle N-D du Pont, pour la somme de 45 livres²⁴. Mais les plus

(le dernier événement mentionné est daté 1284) au moment où, justement, B. de Santa Fé était évêque.

19 - ADPO, G1024 d'après Palustre 1900.

20 - Bien que la transcription indique l'unité de compte «lliures», nous rétablissons «sous» car le document numérisé sur le site de la bibliothèque de Montserrat (Base Cervantès) porte clairement «Ss» et le montant, déjà très important, deviendrait énorme s'il était exprimé en livres (soit vingt fois supérieur). Les documents de même époque mentionnent des legs de quelques sous.

21 - Même observation que ci-dessus sur le nom de l'évêque.

22 - Sans doute une mauvaise copie pour Safont.

23 - (Guiraud 1856) La date d'une inondation en 1264 est encore souvent reprise (Calvet & Lacquement *op. cit. supra*). Nous savons qu'elle ne repose que sur la mention du nouveau pont en 1265, mais qui avait été construit à partir de 1263, et rien, en outre, ne permet d'affirmer qu'il fut bâti à cause de la destruction du précédent par une inondation, même si rien ne l'interdit...

24 - Alart, *Cartulaire roussillonnais*, manuscrit BM, tome XII, p. 382. Cette mention est tirée de l'analyse d'un acte réalisée par le notaire Puignau, en catalan, au début du XVIIe s. (rubrique 10, fol. 73 r^o-v^o). La notice dit « Pere Amalrich obrer del pont de la Tet (vuy dit Pont de la Pedra) per poder reparar lo dit pont... » : la parenthèse est à attribuer à Puignau, au XVIIe s.

grands dégâts subis par le pont, qui entraînèrent sa reconstruction partielle, sont ceux de 1421. Ils sont mentionnés à plusieurs reprises par les contemporains : dans le livre des mémoires de Saint-Jacques et dans les premiers *folii* du Livre vert Mineur, le cartulaire municipal, où l'on enregistre certains événements exceptionnels (tremblements de terre, entrées royales, peste et autres calamités...). Ces notices furent relevées par Alart et par Palustre (Cartulaire manuscrit, vol. XVIII, p. 525 et Palustre 1900). Il est remarquable qu'un scribe du XVe s. ait voulu aussi compléter le *Cronicó* avec la mention de ce fait. Presque un siècle et demi après sa rédaction, un homme de plume (du château ? du consulat ?) qui connaît l'existence et le contenu de ce parchemin décide de le compléter en faisant figurer, au-dessous de la ligne qui porte la mention de la construction du pont en 1263, une ligne intercalée qui dit : « *En l'any MCCCCXXI, hora quasi miga nit dimecres a VIII dies de octubre gran inundació de aygues trencaren tres primeres arcades del dit pont de la Tet* » (En l'an 1421, à presque minuit le 8 octobre une grande inondation d'eaux détruisit les trois premières arches de ce pont de la Tet). Le scribe qui note ceci spécifie donc qu'il s'agit de ce même pont et c'est bien cette œuvre de Ramon Safont, déjà réparée en 1308, qui fut en partie détruite.

2. 2 – Les reprises modernes et contemporaines du vieux pont de pierre

L'effet le plus évident de la péjoration climatique commencée à la fin du XIVe s. fut d'encombrer le lit de la Têt d'une plus grande charge caillouteuse due à l'érosion en montagne. L'exhaustion du fleuve sur ces bourrelets de galets provoquait des débordements avec leurs effets de méandre qui élargirent notablement le lit tout en détruisant trois arches du vieux pont de pierre dès la crue de 1421²⁵, une autre impliquant les mêmes dommages sur quatre arches en 1553²⁶. Ainsi, alors que la largeur du lit médiéval avait été fixée à 60 cannes de Montpellier (120 m) au niveau du pont en 1340 et qu'elle est aujourd'hui de 150 m entre les deux culées du pont Joffre, les estimations du Génie en 1717 l'ont établie à 180 toises (350 m) à Perpignan (Desailly 1990).

donc. On ne trouve pas encore le terme de « *Pont de la Pedra* » au XIIIe et au début du XIVe s. ; en revanche il est couramment appelé ainsi au XVe s. Est-ce à la suite d'une transformation ? Est-ce pour le différencier d'un autre pont établi postérieurement sur la Tet et partiellement en bois ?

25 - Une reconstruction antérieure du « pont de pierre » est signalée en 1319, sans la source (Calvet & Lacquement 2019, p. 206). Elle peut suivre l'appel de fond pour la restauration de 1308 documentée plus haut (note 24). Ce remaniement majorquin du pont ne peut en rien modifier les matériaux utilisés pour ce qui concerne les vestiges archéologiques observés au niveau des piles, sauf peut-être pour une utilisation de la brique au niveau des arches, aujourd'hui disparues.

26 - Guiraud 1856, p. 225, sans citer la source.

Le lit d'une Tet en crue avait donc presque triplé au XVIIe s.

Face à cette menace, le faubourg Notre-Dame et celui des pareurs de draps (*Tint*) avait déjà été protégé sous Majorque par une digue longue de 300 m dite *Ergamas*, probablement élevée avec un mur en dur (cat. *Argamassa* : mortier de chaux). D'autre part, dès le début du XVe s., les rois d'Aragon avaient institué la charge de « Maître des eaux » pour le procureur royal avec la mission d'œuvrer à l'endiguement des fleuves (Tréton 2007). Déportées vers le nord par la configuration du relief (berges entaillées dans le Pliocène en rive droite), par les fortifications de la ville et par ces ouvrages d'endiguement, les crues vont donc dépasser de beaucoup vers le Vernet l'emprise du pont construit par Safont. Ainsi, après le traité des Pyrénées en 1659, les efforts portent-ils sur les fortifications de la cité (création du bastion Villeneuve entre la Basse et la Têt, **fig. 6**), puis sur le prolongement du vieux pont en élevant la chaussée conduisant aux terrains inondables du Vernet et sur l'édification de nouvelles digues près du fleuve (**fig. 7**).

Comme le montrent d'anciennes figurations, le pont sur la Tet des années 1642-1682 est un ouvrage composite (**fig. 7-A**). Seules les 4 arches centrales en plein cintre et leurs piles plus courtes aux becs triangulaires (n°4 à 6 de la **fig. 10-A**) pouvaient correspondre au pont médiéval. Des reconstructions entreprises après la crue de 1421, comme probablement celles qui firent suite aux dégâts postérieurs, ne semblent avoir concerné que les deux extrémités, avec une forte arche à la voûte surbaissée vers le Vernet, entre les piles 7 et 8 (**fig. 10-A**) et trois arches vers la ville, dont une également très surbaissée (piles n°1 à 3), sans doute postérieure aux premières réparations. Notons que ces piles ont aussi des becs triangulaires. Côté sud, une tour-porche, qui apparaît sur la représentation quelque peu fantaisiste du siège de 1642, mais qui est plus sûrement figurée sur la vue de profil du plan de 1682, prolongeait en hauteur la première pile du *Pont de la Pedra* avant le faubourg Notre-Dame pour y verrouiller le passage (n°1). Il devait également s'y trouver une croix puisque la première arche côté faubourg Notre-dame est dite « arcade de la croix » en 1714 lorsqu'elle est réparée sur ce « grand pont, qui menaçait ruine » (Guiraud 1856, p. 228).

Les aménagements de la fin du XVIIe s. ont consisté à commencer la construction d'une redoute ayant la même fonction que la tour-porche, mais au nord du pont vieux, puis à élever vers le Vernet deux ponts sur un ruisseau venu de la Llabanère (*La Llavanera*) et dont le lit servait d'exutoire aux crues de la Tet (**fig. 7-B**).

Une chaussée reliait ces deux ponts en briques, formant l'ouvrage que l'Intendant R. de Trobat appelle en 1687 : le « pont neuf » (**fig. 7-B et n°6 sur la vue 6-C**). Dans le prolongement de ce passage dédié aux crues, la chaussée du Vernet était surélevée avec des ponceaux qui enjambaient les *agulles* du lit majeur. Mais dès 1699 et en 1716, les crues rompent le mur de l'*Ergamas*, détruisant la route du Conflent et menacent de ruiner le couvent des Capucins, accolé aux nouveaux remparts du bastion Villeneuve. Le flot emporte aussi les aménagements édifiés en rive gauche, puis – ayant buté sur le pont neuf et sa chaussée formant barrage – balaye la levée entre les deux parties cet ouvrage (**plan fig. 6-C**). La crue suivante, arrache en 1719 la chaussée entre la redoute et les ponts de brique, si bien qu'un endiguement du fleuve est décidé. Il est achevé au début des années 1730 (digue de l'Intendant Orry sur 950 m de long en rive gauche et digue de Jallais en rive droite). Ces ouvrages qui corsetaient le lit du fleuve n'étaient pas empierrés. Les crues de 1737 et de 1740 les affouillent, créant un effet de méandre qui emporte d'abord deux des trois premières arches du pont près de la ville, puis l'arche qui avait résisté (**fig. 6-D n°4**). Ordonnée dès 1741 par les directeurs des fortifications des deux provinces du Roussillon et du Languedoc, Mareschal et Pontmartin (Blanchard 1962, p 163), la reconstruction de ce segment du pont est effective entre 1742 et 1748. Lors de la crue catastrophique de 1777, la digue Orry est à nouveau emportée ainsi que les arches du pont de brique, alors appelé « pont des Eaux Vives » (il n'y a pas là d'humour : c'est un pont pour les crues). Sous l'impulsion du comte Mailly, la reconstruction d'une digue en pierre succède à cet événement à la fin du XVIIIe s.

Une fois la Têt contenue par des enrochements (nouvelle digue Orry), et bien que cet ouvrage ait été à nouveau emporté en 1832 et en 1833, les terrains situés au Vernet sont mieux protégés des crues au cours du XIXe s. Aussi, lors de la destruction des remparts dans les années 1900, ces terrains sont-ils comblés et nivelés avec les décombres pour supporter les premières constructions d'un nouveau quartier. Les ouvrages d'ancien régime, plusieurs fois ruinés, sont ensevelis et le souvenir des arches en briques « des Eaux Vives » donne son nom au « Quartier du Pont Rouge » qui s'agrandit vers le Vernet en rive gauche entre 1920 et 1930. À cette date, le pont Salengro-Joffre n'est pas encore construit et c'est bien le vieux « Pont de pierre » plusieurs fois recomposé qui apparaît encore sur les plans et les cartes postales (**fig. 8 et 9**). Au moment d'être remplacé par le pont actuel, le vieux *Pont de la Pedra* est donc un héritage des

plus complexes : au moins trois arches et leurs piles ont été refaites au milieu du XVIIIe s. au sud, une autre, avec son bandeau de briques et sa large pile, ayant manifestement été remaniée au nord (**fig. 9, n°4 et 6, et fig. 10-B**). Vers 1900, le tablier a été élargi en aval par une poutre de fer (n°1) et divers aménagements des piles pour y permettre le passage du tramway, des véhicules et des piétons. Les piles centrales (aujourd'hui disparues) avaient également été renforcées, car elles avaient alors des becs arrondis en tête de pont (**fig. 8 et 10-B**).

Il est certain que les trois arches reconstruites en 1742 et qui subsistaient au sud du pont de pierre étaient parementées de cargneules, d'une part parce que cette roche alvéolaire est reconnaissable sur les vieux clichés (**fig. 8**), d'autre part parce que les restes de ces arches, avec leur rouleau typique ornant le tablier, ont été réemployés en 1938 pour faire une rampe d'accès au fleuve sur la digue Orry, en amont de la culée nord du pont Joffre où ils sont toujours visibles. Mais nous ne savons pas si les piles centrales du pont (n°4 et 5, **fig. 10-B**) et leurs trois arches qui subsistaient encore en 1930 et qui pouvaient représenter les vestiges les plus anciens du *Pont de la Pedra*, conservaient leur parement en brèche de Baixas. Toutefois, alors que les blocs taillés mis en avant du pont actuel pour chausser le radier sont en cargneules vers le sud (n°5, **fig. 2-E**), ils sont majoritairement en brèche de Baixas au centre.

3 – Difficile interprétation des découvertes

Dans le segment méridional, sous les piles 1 à 3, il n'existe pas d'aménagements visibles qui puissent évoquer un ouvrage antérieur au pont en pierre bâti par Safont. Sous la pile 3, la base de pile ancienne de 8 m de long, faite en brèche sombre de Baixas (pour un tablier qui ne devait pas excéder 5 m de large), est probablement celle du pont commencé en 1263, d'après ce que nous savons de l'usage de ce matériau et de ce qui ressort de l'étude du plan de 1682 (**fig. 7 et 10**). Quant à la pile en cargneule plus large et longue de 14 m qui s'est greffée sur cette dernière, elle devrait logiquement correspondre à la reconstruction des trois premières arches en 1741 et ceci pour plusieurs raisons. D'abord celle d'une parfaite jonction de cette pile avec le radier entre les piles 2 et 3. Ensuite parce que les piles de 1741 furent élevées avec cette roche et comportaient à l'amont un bec triangulaire (**fig. 8b**). Enfin parce que les autres bases de piles en cargneules qui débordent sous les piles 1 et 2 du pont Joffre ne sont pas reliées à des



Figure 8 – Aspect du Pont de la Pedra avant la construction du pont Salengro-Joffre.

En haut (années 1900) : le « Pont de Pierre » (sic) vu depuis l'amont vers la mer avec, à droite, dans le prolongement du faubourg N.-D. du Pont, les trois premières arches emportées par les crues en 1737 et 1740, puis reconstruites en 1741, les trois arches suivantes ayant sans doute subsisté de la construction antérieure, après modification (la partie cerclée en rouge correspondrait à l'implantation du schéma entre les piles 2 et 3 de la fig. 3) ; sur le pont sont visibles les chevaux attelés aux chariots chargés de futailles vinicoles et les poteaux électriques, dont ceux de la ligne du tramway, établie en 1904, qui sont implantés à l'extérieur du tablier ; au premier plan les *bugaderes* (lavandières) œuvrant à leur lessive avec leurs nombreux enfants.

En bas (fin des années 1920) : vu vers le nord et l'amont, le même pont où circulent désormais vélos et véhicules automobiles, avec les rails du tramway menant vers l'avenue Joffre du Vernet où la chaussée et les ponts en briques du XVII^e s., plusieurs fois ruinés par les crues, ont été comblés pour bâtir le « quartier du pont rouge » (cercle en jaune, le détail des piles 2 et 3 qui correspondrait au schéma de la fig. 3) ; le rouleau de pierre du tablier, qui borde seulement la chaussée sur les piles 4 et 6 (voir fig. 8-B), est typique du cordon mouluré des fortifications de style Vauban aux XVII^e et XVIII^e s ; les parements de roche alvéolée au

piles plus anciennes en brèche. En effet, les piles antérieures à 1741, non pas celles qui disparurent avec le flot au XVe s., mais celles rebâties par la suite et qui ont également été emportées en 1737 et 1740, n'avaient pas la même implantation (du moins si l'on se fie au plan de 1682 où le pont comporte 8 piles, cf. **fig. 7-A** et **fig. 10-A** et **B**).

Il est toutefois difficile d'être catégorique pour l'âge moderne tardif de ces trois piles en cargneule qui peuvent peut-être signer une reconstruction ayant suivi les dommages du petit âge glaciaire en 1421. La *pedra de Les Fonts*, alors en vogue dans les constructions de pierre à Perpignan, était justement celle utilisée à la Loge quelques décennies auparavant et au Palais de la Députation quelques décennies après. Il se peut aussi que les bases de piles refaites en cargneules au XVe s. aient servi d'ancrage à un ouvrage massif reliant les trois bases de piles par un radier établi sur pilotage de pieux et que la construction de nouvelles piles modernes en cargneules ait prolongé vers le haut une précédente située sous la pile 3. D'autre part, sur les vues du *Pont de la Pedra* prises vers l'aval du fleuve dans les années 1900, pont qui comporte alors 6 piles et qui hérite des ponts antérieurs dans ses élévations, nous constatons que les piles 3 (**n°8**, **fig. 9**) et 2, soit celles qui devaient correspondre aux arches refaites en 1741 et qui sont situées à l'emplacement des piles 3 et 2 actuelles (**fig. 10-B** et **D**), ont des becs arrondis qui ne peuvent pas être associés aux becs aigus aval des piles en cargneule retrouvées sous le pont Joffre. Une datation des bois du radier par dendrochronologie permettrait sans doute de lever cette incertitude.

Dans le secteur nord du pont, l'interprétation des structures est encore plus délicate. Deux vestiges de becs aval de piles se trouvent au même niveau sous la pile 5 du pont actuel et le long de la culée 6. Ils sont décalés vers l'est par rapport à l'implantation de la pile en brèche de Baixas sous la pile 3 actuelle. D'autre part, il s'agit bien de bases de piles, mais situées plus haut d'au moins 1 m par rapport à cette dernière. Ces vestiges pourraient correspondre aux deux piles longues à becs triangulaires (n°7 et 8) du *Pont de la Pedra* figuré sur le plan de 1682 (**fig. 7-A** et **fig. 10**), avec leur arche surbaissée qui est visiblement peu médiévale et doit suivre les dégâts des crues des XVe et XVIe siècles.

Les roches de ces têtes aval de piles sont toutefois très différentes. Le "calcaire cristallin gris bleuté" (culée 6) est compatible avec les calcaires jurassiques métamorphisés (marbre bleuté à gris foncé de Baixas) qui étaient déjà utilisés au XIIe s. pour construire le pont romain sur l'Agly, à Espira (Comps *op. cit. supra*). Bien

que ce marbre sombre à filets de calcite soit encore utilisé au palais des rois de Majorque à la fin du XIIIe s., mais uniquement pour supporter de lourdes charges, en particulier dans la fondation des piliers soutenant la galerie de la chapelle haute ainsi que pour les dalles qui voûtent le passage discret sous cette chapelle, ou encore pour les linteaux des *fenestrellae* ouvertes dans la façade de chaque côté du portail au début du XIVe s. (Martzluff *et al.* 2014-a, p. 178-181), on ne peut exclure pour notre pont que ce reste de pile sans crampons de fer témoigne d'un ouvrage primitif sur la Têt (avec piles en dur et tablier en bois ?), celui qui est signalé par les textes dès 1196.

Il en va autrement pour le carreau de granite sous la pile 5. Par rapport aux piles anciennes du secteur sud, ce vestige se trouve plus en hauteur, comme le précédent, mais repose ici directement sans semelle sur un radier fait de galets maçonnés à la chaux. Il n'est pas interdit de penser que ce radier élevé pourrait constituer le vestige d'un passage à gué ou d'un radier de pont plus ancien car il est bien plus haut que les fondations des vieilles piles au sud. Mais si nous prenons en compte ce type de roche, la base d'une pile de pont en granite est sans doute à exclure jusqu'au XVe s. à Perpignan. Bien sûr, la reconstruction d'une arche au nord du pont aurait pu suivre les dégâts de la crue signalée en 1553. Si ces travaux eurent lieu, ils utilisèrent certainement la brique. Mais pour la reconstruction des fondations de piles, l'usage du granite sous Charles Quint et Philippe II nous semble assez improbable.

Guiraud de Saint-Marsal signale que les trois premières arches du Pont de pierre détruites près du faubourg en 1421 furent reconstruites un an après (*op. cit. supra*, p. 225, sans citer de sources). Pour les marchands de draps de la ville, il est clair que la route menant à Montpellier avait de l'importance. Mais cette reconstruction rapide fut-elle solide jusqu'aux fondations, ce qui suppose une œuvre d'ampleur très coûteuse, ou ne concerna-t-elle que les arches ? Le pont eût-il à subir d'autres dégâts qui le rendirent fragile ? Par ailleurs, faut-il être surpris par le demi-siècle qui sépare la destruction des arches du Pont de pierre en 1421 et celle de grands travaux publics sur le pont qui pourraient suivre le réaménagement du Castillet après 1471 ? Si la première moitié du XVe s. témoigne d'une nette reprise économique à Perpignan sous l'impulsion des marchands, cette période n'est pas brillante concernant l'œuvre architecturale des rois d'Aragon qui, depuis leurs lointains palais, cherchèrent surtout à assurer la défense de la frontière (Martzluff *et al.* 2014-c, p. 485). L'exemple de l'aqueduc des Arcades est assez



Figure 9 – Vue du Pont de la Pedra peu après 1904 depuis le Vernet vers le faubourg Notre-Dame.

On voit sur ce côté aval que le tablier du pont fut élargi pour permettre le passage simultané du tramway, des charrettes et des piétons en le renforçant par « une poutrelle en I » (n°1) ouvrage en acier laminé de type IPN qui repose sur les bords des piles. Les unes ont été retaillées comme celle, triangulaire qui se trouve à l'emplacement de la pile 4 actuelle (n°2), ou bien agrandies, comme celle, arrondie (n°4), qui est parementée de moellons irréguliers au premier plan, à l'emplacement de la pile 5 du pont actuel. La pile centrale (n°7) a disparu avec la construction du pont Joffre, mais on remarque qu'elle supportait une arche en plein cintre, parementée de moellons isodomes, comme la précédente, et que ces arches plongent bas, sous l'alluvion, pour s'ancrer sur les piles. L'arche du premier plan est surbaissée et son bandeau parementé de briques (n°5). Elle englobe visiblement une arche plus ancienne, plus cintrée (n°6). Le pilier n°6 correspond à l'emplacement de la pile 3 du pont actuel et l'on remarque que cette partie aval de la pile, comme pour la suivante vers la ville, est arrondie, ce qui ne correspond pas au plan des piles en cagneules qui subsistent à cet endroit aujourd'hui.

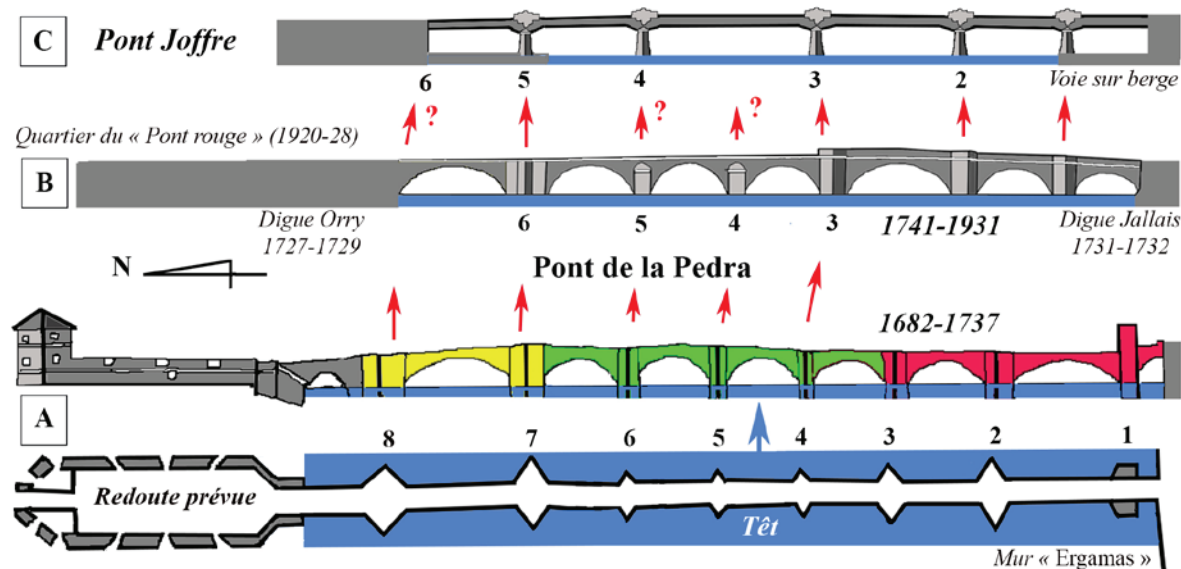


Figure 10 – Évolution possible des ouvrages entre le vieux Pont de la Pedra (fin XVIIe s.) et le pont Joffre (croquis approximatifs établis d'après le plan de 1682 et des photographies prises depuis 1904).

En A : le pont non modifié de 1682 jusqu'aux crues de 1637-1640, avec son prolongement prévu au nord par une redoute, figurée en cours de construction sur le plan relief de 1686 (cf. fig. 5-A) ; en rouge et en jaune, les parties du Pont de la Pedra qui sont beaucoup plus massives et peuvent témoigner de reconstructions après les dégâts de 1421 et les suivants avec, sur la pile 1, la probable tour porche ; en vert, les parties probablement conservées du vieux pont médiéval (piles 4 à 6) œuvre de R. Safont en 1263-1265. **En B (vues de 1900 à 1930) :** la différence d'appareil des piles 1 à 3 du pont de pierre suggère qu'elles correspondent aux trois arches reconstruites en 1741 ; les piles 4 et 5, inchangées sont probablement les piles 5 et 6 de 1682, peut-être renforcées, la pile 3 ayant pu se surimposer à la pile 4 du pont ancien ; la pile 6 et son arche peuvent correspondre aux piles 7 et 8 du vieux pont et au bec en granite trouvé sous la pile 5 du pont actuel, l'arche plus large ayant sans doute été modifiée entre 1741 et 1904. **En C (actuel) :** les vestiges des anciennes implantations du pont sont visibles sous les piles 1 à 3 et 5, ainsi que contre la culée 6 ; les piles 1 à 3 correspondent assez bien aux piles 1 à 3 du pont moderne antérieur alors que la pile 3 repose aussi très probablement sur la pile 4, médiévale, du pont de 1642 ; la pile 5 et la culée 6 pourraient aussi se surimposer aux piles 7 et 8 du même ; la pile 5 du pont médiéval (4 du pont moderne) devrait logiquement se retrouver enfouie dans le lit de la Têt, sous le béton du radier, entre les piles 3 et 4 du pont actuel (© M. Martzluff).

significatif à ce titre. Bâti en briques au XIV^e s. pour amener l'eau de la Tet depuis Vinça (à 35 km), jusque dans les hauteurs de la ville et au palais royal, vital pour faire fonctionner les moulins, il est mis hors service après la terrible crue de 1421 qui a ruiné la prise d'eau et les nombreux ouvrages du canal royal. Alfonso V est alors incapable d'assurer les réparations et la reine Marie le cède aux bourgeois de la ville qui s'en chargeront entre 1423 et 1425.

Tout comme le canal royal, devenu "*Las Canals*", l'indispensable canal de la ville, il est probable que le roi Alfonso n'ait pas pu ordonner la reconstruction du pont et qu'elle fut à l'initiative et à la charge des édiles. Si une réparation à minima (avec du bois ?) des arches situées au sud ou une reconstruction plus coûteuse eut lieu dans les années 1420-1430, il est fort possible que d'autres crues aient gravement endommagé l'ouvrage, en particulier l'arche qui se trouvait au nord. Après 1462 et la crise que crée la prise de possession du Roussillon par Louis XI, il était tout aussi urgent pour ce dernier de rendre le Castillet invulnérable par rapport à la population de la cité, laquelle avait assiégé ses troupes au château royal, que de réparer solidement un pont stratégique pour sa liaison au royaume de France. D'ailleurs, si ce roi a pu détruire quelques forteresses qui le gênaient (comme Llívia), il rétablit vraisemblablement d'autres ponts d'intérêt majeur, tel le « pont du Faubourg » sur la Tet à Villefranche, un des trois ponts construits sous Majorque et qui avaient depuis longtemps été emportés par des crues (Martzluff & Respaut 2017, fig. 1, p. 99).

Enfin, dans le secteur nord du pont Joffre, le prolongement vers l'amont du bec de la pile la plus ancienne pour former une nouvelle pile plus longue (10 m environ) est sans aucun doute bien postérieur aux aménagements du XV^e s. et pourrait être daté d'une réparation moderne, plutôt de la seconde moitié du XVIII^e s., voire du siècle suivant, si l'on se fie à la présence du grès fin du Boulou taillé dans l'atelier des Trompettes Basses. Bien entendu, les propositions avancées ici reposent sur des indices ténus et des études complémentaires rendraient moins incertaine l'évolution d'un ouvrage plusieurs fois reconstruit partiellement depuis le Moyen Âge et sans cesse réparé. Mais encore faudrait-il que les vestiges archéologiques conservés sous le pont actuel et près de celui-ci, vestiges totalement ignorés du public jusqu'à présent, puissent en témoigner dans l'avenir.

4 – Menaces potentielles sur le site

Si le pont Joffre subit actuellement quelques dommages superficiels (tags, feux établis sous les piles...), il est surtout soumis aux agressions des crues (impacts des objets charriés par le fleuve). Sous les piles 1 à 3, c'est quand même l'érosion en cours du radier ancien et de son armature en bois qui peuvent inquiéter. Nous souhaitons donc que cette communication puisse servir à alerter les pouvoirs publics en la matière. En effet, la principale dynamique érosive qui menace le pont à long terme est bien celle du creusement du lit de la rivière, une menace dont les mécanismes sont mal connus du public et dont il faut ici dire quelques mots car elle a des implications pour l'archéologie.

Rappelons que lors des cycles très froids du Quaternaire, le niveau des mers est descendu à chaque fois au moins jusqu'à une centaine de mètres sous son niveau actuel en raison de la rétention globale d'eau dans les calottes polaires et dans les glaciers de montagne. Dans les plaines, les fleuves devaient par conséquent surcreuser leurs lits pour rétablir l'équilibre d'un "profil en long" jusqu'à leur embouchure (glacio-eustatisme). Or, ce scénario est sensiblement différent pour le Roussillon. Sous cette latitude, compte tenu de la débâcle estivale des glaciers et de l'absence de couvert forestier en montagne où les versants dénudés étaient déstabilisés par les cycles de gel-dégel, les fleuves charriaient une lourde charge de débris rocaillieux. C'est la proximité entre les pentes très abruptes des montagnes et le littoral qui a provoqué le largage de cette masse solide en plaine lors des fortes crues récurrentes. L'atterrissement de cette alluvion dans le lit moins pentu des fleuves a favorisé leur divagation dans de larges chenaux en tresse où s'accumulaient les galets jusqu'à proximité du rivage actuel, formant de vastes terrasses dites « climatiques » (ce sont aujourd'hui les vieilles formations fluvio-glaciaires des stades froids du Pléistocène, telle celle de la Llabanère).

Pendant les interstades tempérés, par conséquent pendant le nôtre, débuté avec l'Holocène il y a près de 10 000 ans, la recolonisation des pentes par la sylve et la disparition des glaciers a limité le charriage d'éléments lourds lors des crues. Malgré la remontée du niveau des mers, il a permis au courant plus rapide d'enfoncer les fleuves dans les terrasses caillouteuses de leur ancien lit en plaine, mais aussi de combler de sables et limons les plus basses terres des embouchures. C'est globalement ce qui se passe aujourd'hui, mais accentué par la

déprise agricole qui favorise le reboisement des pentes, freinant l'érosion, et par une diminution des apports solides due à la construction des barrages écrêteurs de crues.

Il faut donc comprendre que si les ponts établis du XVe au XIXe siècles le furent dans le contexte climatique globalement tempéré de l'Holocène, celui-ci était à la fois marqué par les conditions environnementales plus rigoureuses du petit âge des glaces, puis par une forte déforestation des pentes sous la pression démographique, avec des défrichements par le feu (*artigues*) qui ont favorisé en montagne une intense érosion. Le lit des fleuves fut alors comblé d'une bien plus grande masse de graves et de galets qu'actuellement. C'est pourquoi, avec la reprise de l'incision fluviale, les ancrages de ces ponts se déchaussent rapidement aujourd'hui, le courant venant affouiller la semelle des piles et ruiner l'ouvrage, comme ce fut le cas pour le pont routier construit en 1879 sur le Tech à Elne et détruit de cette façon par une crue en 1977.

Ces menaces ont partout entraîné la construction d'enrochements à la base des ponts pour stabiliser le lit des rivières en plaine. À notre connaissance, la création de ces ouvrages n'a pas donné lieu à un suivi archéologique et n'a amené aucune découverte. Mais ces enrochements ont souvent créé deux biefs sur le lit, séparés par un barrage qui a provoqué une rupture dans la circulation des poissons vers leurs frayères, ce dont se sont récemment soucié les agences ayant en charge la gestion du milieu aquatique des bassins versants. Pour la Tet et l'Agly, la SMTBV (cf. note 6) prévoit actuellement de remanier les radiers pour rétablir la circulation piscicole sur sept ouvrages. Si la création de travaux d'enrochements et d'une passe à poissons sous le pont Joffre était programmée, elle serait sans nul doute une excellente occasion pour l'archéologie préventive d'améliorer nos connaissances sur l'évolution pluriséculaire d'un vénérable pont médiéval qui n'a pas encore totalement disparu.

Bibliographie

Blanchard 1962 : BLANCHARD (A.) – « Ingénieurs du Roi » en Languedoc au XVIIIe siècle, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3, 1962, p. 161-170.

Calvet & Lacquement 2019 : CALVET (M.), LACQUEMENT (G.) – Perpignan. La Têt et la Basse, *Villes et rivières de France*, N. Carcaud, G. Arnaud Fassetta et C. Evain (dir.), CNRS éd., 2019, p. 197-199.

Comps J.-P. et al. 2018 : COMPS (J.-P.), PEDRA (J.), LAMBERT (S.) – Le Pont Vell de Céret, *Archeo* 66, n°33, 2018, p. 68-77, 19 fig. (en ligne sur le site de l'AAPO).

Desailly 1990 : DESAILLY (B.) – L'aménagement du

lit de la Têt à Perpignan ; un exemple de travaux de protection contre les crues au dix-huitième siècle, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 67e année, 1990-1 (janvier), p. 23-34, 2 fig.

Guiraud 1856 : GUIRAUD DE SAINT-MARSAL (R.) – Mémoire sur les inondations occasionnées par les crues de la Têt et de la Basse aux environs de Perpignan, *Bulletin de la Société, agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° 10, 1856, p. 223-273.

Illes 2008 : ILLES (P.) – Le franchissement des fleuves à la fin du Moyen Âge en Roussillon. L'aménagement, le financement et la propriété des ponts et barques, *Domitia*, n°10, 2018, p. 35-58.

Martzluff 2009 : MARTZLUFF (M.) – Au temps des pierres amoureuses. Typologie du débitage des roches monumentales depuis l'an mil dans les Pyrénées catalanes, *De Méditerranée et d'ailleurs... Mélanges offerts à Jean Guilaine*, Archives d'Écologie Préhistorique éd., Toulouse, 2009, p. 485-492, 19 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff 2015 : MARTZLUFF (M.) – La place des roches dans le bâti de la *Casa Julià*, à Perpignan, *Archeo* 66, n°30, 2015, p. 109-131, 19 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff 2018 : MARTZLUFF (M.) – Les usages mal connus des roches volcaniques. Trachyte et basalte dans le bâti des Pyrénées catalanes, *Archeo* 66, n°33, 2018, p. 115-141, 18 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2008 : MARTZLUFF (M.), ALOÏSI (J.-C.), PASSARRIUS (O.), CATAFAU (A.) – Meules et moulins de Vilarnau, p. 314-387, *Vilarnau. Un village du Moyen Âge en Roussillon*, O. Passarrius, R. Donat, A. Catafau (dir.), Trabucaire et Conseil général des P.-O. éd., Perpignan, 2008, p. 314-385, 1 tabl., 38 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff & Nadal 2009 : MARTZLUFF (M.), NADAL (S.) – L'héritage archéologique du monde industriel dans les zones brûlées : mines et carrières contemporaines, *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Chap. XVI, O. Passarrius, A. Catafau et M. Martzluff (dir.), Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 453-473, 23 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2009-a : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), FONTAINE (D.), BARTHES (P.) – Une carrière de marbres en Roussillon : Les Pedreres (Bouleternère), source méconnue du bâti monumental médiéval et moderne. Archéologie et lithologie, *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, O. Passarrius, A. Catafau et M. Martzluff (dir.), Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 263-298, 38 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2009-b : MARTZLUFF (M.), NADAL (S.), FONTAINE (D.) – Des pierres pour bâtir. Exploitation du substrat minéral depuis le Moyen Âge aux marges de la plaine du Roussillon (Montagne de Rodès, Bouleternère et Ille-sur-Têt), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, O. Passarrius, A. Catafau et M. Martzluff (dir.), Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 299-342, 65 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2014-a : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.) – Des pierres pour construire. Mise en scène monumentale des roches et de leurs couleurs au château royal de Perpignan, *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarrius et A. Catafau (dir.), Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 135-184, 60 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2014-b : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESSE (P.) – Du galet à la brique au château royal de Perpignan : les roches du gros œuvre dans leur lit de carrière, *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarrius et A. Catafau (dir.), Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 185-210, 26 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2014-c : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESSE (P.) – Des pierres pour détruire. Boulets en marbre, pierres à fusil et autres roches à usage militaire du Palais des rois de Majorque (1375-1840), *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarrius et A. Catafau (dir.), Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 473-518, 25 fig. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2016-a : MARTZLUFF (M.), GIRESSE (P.), CATAFAU (A.), DE BARREAU (C.) – Le marbre griotte des Pyrénées-Orientales : carrières et monuments (XIe au XXe siècle), *Patrimoine du sud*, n°4, 2016, p. 63-81, 22 fig. (en ligne <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>)

Martzluff et al. 2016-b : MARTZLUFF (M.), GIRESSE (P.), CATAFAU (A.), DE BARREAU (C.), RESPAUT (C.) – Les roches des Pyrénées catalanes employées dans l'architecture entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : état actuel de la question », *Archéo 66*, n°31, 2016, 97-112, 20 fig. 1 tab. (en ligne sur AAPO-66.com).

Martzluff & Respaut 2017 : MARTZLUFF (M.), RESPAUT (C.) – Quelques éléments méconnus d'architecture médiévale conservés à Villefranche-de-Conflent, *Archeo 66*, n°32, 2017, p. 98-115, 11 fig. (en ligne sur le site de l'AAPO-66.com).

Martzluff et al. 2018 : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESSE (P.), DE BARREAU (C.) – Les roches ornementales dans le domaine des Rois de Majorque. Sources et usages : approche pluridisciplinaire, *Les pedreres medievals a la Corona d'Aragó, actes del Simposi internacional de Barcelona, 2013*, Francesca Español Bertran et Juan Valero (dir.), Institut d'Estudis Catalans, Barcelona éd., 2018, p. 53-88, 2 fig.

Martzluff et al. à paraître 2020 : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), DE BARREAU (C.), GIRESSE (P.), RESPAUT (C.) – Approche archéologique de l'abbatiale de Saint-André de Sorède, *Actes du Colloque Rencontres romanes autour de l'abbaye disparue de Sant Andreu de Sureda, avril 2017*, G. Mallet (dir.), 35 p. datyl., 11 fig.

Maurice 1856 : MAURICE (A.) – Sur les travaux d'élargissement exécutés au pont de Rivesaltes, sur la rivière Agly, chemin vicinal de grande communication n°12 de Rivesaltes à Vingrau et Tuchan (Aude), *Bulletin de la Société, agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° 10, 1856, p. 397-405.

Mayeux 1913 : MAYEUX (A.) – Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan, *Bulletin Monumental*, t. 77, 1913, p. 73-100

Mesqui 1987 : MESQUI (J.) – À la découverte des ponts anciens, *Archéologie médiévale*, t. 17, 1987, p. 67-91.

Moran 1998 : MORAN (J.) – *Cronico de Perpinyà (segle XIII) : (estudi filològic i lingüístic)*, Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1998, 67 p.

Palustre 1900 : PALUSTRE (B.) – L'église Notre-Dame du Pont à Perpignan, *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, n°1, 1900, p. 274-283.

Tréton 2007 : TRÉTON (R.) – Crues et inondations dans les Pyrénées méditerranéennes aux XIe et XVe siècles : état des sources et perspectives de recherches, *Domitia*, 2007, n° 8-9, p. 213-226.

Sur la fin des cinq fils de Carcassonne

Lucien BAYROU

Architecte honoraire, Docteur en Histoire de l'Art

Dans un texte de 1483, il est écrit : « *Item, il est de sçavoir, que aux Marches par deçà la frontière d'Aragon, est la Cité de Carcassonne, que est la mère et a V fils, c'est à sçavoir Puylaurens, Aguilar, Quierbus, Pierrepertuse et Termes et tous ses gardiens peuvent être considérés comme des soldats qui garde la frontière* (Doat, vol. 64, f° 165) » (fig. 1). La seconde partie de cette citation mérite commentaire. Si la garnison de la Cité est relativement bien documentée, en revanche les sources concernant celles des *châteaux de garde* de la frontière sont rares et lacunaires. Grâce aux éléments trouvés, il est possible d'apporter quelques précisions

Introduction

Le traité des Pyrénées de 1659, en définissant la frontière entre France et Espagne, semblait devoir rendre obsolète la ligne des forteresses royales après le traité de Corbeil, quatre siècles plus tôt. Il n'en fut rien, quelques châteaux conservèrent leurs garnisons, au-delà de la Révolution. Pour pallier le silence des textes, nous avons pu trouver des renseignements par des détours inattendus... En croisant ces données avec la visite des sites, il est possible d'avoir quelques indications sur la durée d'occupation effective et sur leur intérêt stratégique matérialisé par des travaux d'adaptation à l'arme à feu.

Les garnisons de *mortes-payes*

Les garnisons sont composées de *mortes-payes* dont la principale caractéristique est d'être un office héréditaire (Cayla, 1964, 284). Mais il est cependant possible de l'abandonner par résignation, cession avec association ou cession. Une autre caractéristique est le fait que les *mortes-payes* ne sont pas des soldats professionnels, on y trouve tous les corps de métier, y compris un prêtre qui hérite cette fonction de son père, à la Cité, ou le sieur R. Bezombes, seigneur de Bolude, qui figure parmi la garnison de Puylaurens (*Idem, ibidem*). Payées par le Trésorier du Domaine du Roi, les *mortes-payes* en garnison dans les Corbières désignent des procureurs chargés de recouvrer leurs gages, quatre *mortes-payes* de Quieribus désignent des marchands de la Cité, en 1545, ainsi qu'à Peyrepertuse et Termes, en 1546. Leurs exemptions et privilèges sont confirmés à plusieurs reprises, comme par exemple pour Puylaurens, en 1610 (A. D. H., B 26, f° 225).



Figure 1 : Carte de situation des forteresses citées dans le texte.

Dans un document daté du 28 août 1536, il est fait incidemment allusion aux missions des garnisons. Celle de Peyrepertuse « *est contrainte de vacquer journellement à la garde dudit chasteau et reparation des chemyns et autre négoce nécessaire a fere à ladite plasse qui est une des clefs des frontières du Roussillon, spécialement les quatorze gagiers qui sont tenus de remplir deux nuycts et ung jour fere guet et porte audit chasteau de Peyrepertuse* (A.D.A., 56C1) ».

1 – L'histoire, le cadre chronologique

Voici les quelques renseignements retrouvés sur la chronologie des événements qui se sont déroulés dans les forteresses de la frontière, pendant les années qui précédèrent ou succédèrent au traité des Pyrénées.

- Au XVI^e siècle

Au cours du XVI^e siècle, les guerres franco-espagnoles se poursuivent sous forme de raids de part et d'autre de la frontière ou de siège, ainsi Perpignan à l'été 1542. La paix y met fin

provisoirement, car les troubles reprennent dès 1549, accentués – si l'on peut dire – par les guerres de religion en France, les Huguenots n'hésitant pas à franchir la frontière avec répliques espagnoles subséquentes. En outre, les Religionnaires cherchent à s'emparer des places fortes frontalières. Si Puylaurens résiste en 1563, en revanche Peyreperouse est momentanément conquis en 1580.

Automne 1542. Après l'échec du siège de Perpignan, l'armée française bat en retraite en Languedoc, de Brissac vers Capestang, de Lorge à Tuchan, avec les vivres et les munitions. À cette époque, le château d'Aguilar est signalé « *en ruine mais encore défensible* (Courrent, 1903, 109) ». Blaise de Montluc écrit : « *or y avait un chasteau sur la montagne, tirant à Perpignan a une lieü de Tuchan (...) nous entendisme tirer force arquebuzades au dit chasteau. Et descouvrismes force gens autour d'iceluy : ensemble la fumée des arquebuzades* ». Montluc, avec une troupe d'une centaine d'hommes se dirige vers le château. « *Le capitaine du chasteau estoit Baresme, archer de la garde du Roy* ». La contre-attaque française, formée de deux ailes, se déploie à partir du château, les Espagnols se retirent dans la plaine au-dessous du château de Tautavel. Telle semble être la dernière action militaire connue sous les murs d'Aguilar (Montluc, Bl. de, *Commentaires*, Tome 1, p. 120 et ss.). Le 7 novembre, les consuls de Carcassonne fournissent à moitié les bandes du sieur de Joyeuse à Saint Paul de Fenouillet, Quéribus et Peyreperouse (A. D. A., C1XXXIII).

« *Attestation en une pièce de parchemin faite le 7 de novembre 1554 par le capitaine et mortes-payes du château de Puylaurens, qu'ils ont veu celebrer annuellement une messe en la chapelle Saint Louis dudit château, et que le trésorier de Carcassonne payoit tous les ans au chapelain 6 livres (Doat, 254, f° 11). Cet épisode semble refléter la mise en défense du château, car la veille, le 6 novembre, Caudiès est brûlé et Saint-Paul saccagé par une armée espagnole...* (Bayrou, 2010, 46) ».

Le 12 décembre 1563, le sénéchal de Carcassonne évoque « *le château et place de Puylaurens, assis et situé aux montagnes Pyrénées, frontière d'Espagne, distant d'icelle deux lieues environ, duquel château et place Louis Duvyvier est capitaine. Lequel capitaine et mortes payes durant les troubles advenus en France et principalement en ce pays de Languedoc, ont fait tel devoir et diligence à la garde dudit château et place et fait si bon guet*

qu'aucun inconvénient n'y est survenu. Ainsi ont lesdits capitaine et mortes payes tenu ledit château et place en l'obéissance du Roy et de Sa Majesté comme est notoire et manifeste (Roman, 1909, 286) ».

Le 9 juin 1573, les châteaux de Termes, Puylaurens et Quéribus se préparent à allumer des feux de joie pour fêter l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne (Douais, *Annales du Midi*, 1907, 14).

Début mai 1580, Jean de Graves, seigneur de Sérignan, s'empare du château de Peyreperouse. Après un jugement du 6 mai le condamnant, Montmorency, gouverneur du Languedoc, fait négocier avec le sieur de Bugarach la reddition de la forteresse et le fait capturer. Il comparaît le 1er août devant ses juges, il est pendu avec ses quatre complices. Tous ses biens sont confisqués, et la maison seigneuriale de Lespignan est démolie (A. D. A., C13 ; H. G. L., XI, 683)¹.

Le 24 octobre 1597, lors des séances des États du Languedoc, « *on pria le roi de faire réparer les châteaux de Quéribus, Peyreperouse, Puylaurens et Termes qui tomboient en ruine* (H. G. L., XI, 875) ».

- Au XVII^e siècle

L'insécurité reprend en avril 1625. La guerre est officiellement déclarée dix ans plus tard. Cette même année, Puylaurens aurait été pris par un corps d'armée espagnol venu de Prades en Conflent. Cependant, perdant beaucoup de leur importance, les châteaux semblent moins bien entretenus car les combats se déroulent essentiellement sur le littoral : échec espagnol devant Leucate, du 2 au 28 septembre 1637. Deux ans plus tard, l'armée française pénètre en Roussillon, occupe la Salanque et la plaine entre Canet et Estagel, met le siège le 10 juin devant la forteresse de Salses, qui est prise le 20 juillet. Elle est aussitôt réparée et munie d'une garnison. Les Français retraits à travers les Corbières à la suite d'une vigoureuse contre-offensive espagnole. Malgré plusieurs tentatives, les Français ne peuvent pas débloquer Salses, la garnison met bas les armes le 7 janvier 1640. Les combats reprennent pendant l'année 1641. Après l'investissement d'Argelès et de Collioure, les Français entament le siège de Perpignan, le 30 avril, et obtiennent sa reddition le 29 août, puis de Salses le 15 septembre. La guerre se poursuit tant en Roussillon qu'en Catalogne jusqu'à la suspension d'armes en mai 1659. Le traité des

¹ - Prouzet (J.), *Les guerres de religion dans les pays de l'Aude, 1560 – 1596*, 66 – 67, Bibliothèque de Toulouse, mss. Reg. 613, n° 4 et 20.

Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, assure à la France la possession du Roussillon et d'une partie de la Cerdagne ; depuis le traité de Corbeil, quatre siècles se sont écoulés...

En novembre 1610, une lettre patente du roi Louis XIII confirme l'exemption des tailles et autres subsides et impositions de la garnison de Puylaurens, forte de dix-huit mortes payes, à la suite de « *la perte des originaux perdus et brûlés par le feu pris fortuitement, il y a longtemps à une tour dudit château où ils étaient gardés avec les autres chartes et titres* (A. D. H., B1, f° 217) ».

Le 24 mars 1649, est rédigé l'inventaire des armes, munitions et équipement du château de Termes, à l'occasion de la nomination du sieur Henri de Saint Aunès, gouverneur de la place de Leucate, à l'office de châtelain de Termes (Mahul, III, 470, **voir annexe : Document 1**).

Du 12 mars 1653, date l'ordre de démolition du château de Termes. Henri de Saint Aunès passe à l'ennemi et installe dans le château de Termes une garnison d'Allemands qui pillent et ravagent le pays. De Lagarde de Moussoulens, Baron de Bouisse reprend le château et l'occupe au nom du roi. Après maintes tractations, Henri de Saint Aunès « *revient en son devoir* » et obtient une amnistie. Cependant le roi décide la suppression de la châtelainie et la démolition de l'inutile forteresse qu'il confie à Monseigneur de Rebé, archevêque de Narbonne. Les armes et munitions² sont provisoirement abritées dans le château voisin de Villeroze, appartenant à l'archevêque. Cette démolition doit être effectuée par corvées des habitants des villages alentours. Le 4 avril, l'ordre de rassemblement est donné pour le 15 à Villeroze. Finalement la corvée ne se fit pas, la démolition est confiée à un maçon. Ce dernier reçoit 14 922 livres 10 sols pour ses travaux, et Lagarde Moussoulens, 6 800 livres en dédommagement des frais engagés pour la reprise et l'occupation du château et la perte de la châtelainie. Ainsi, « *l'histoire de Termes s'achève sur cette facture* (Roquebert et Soula, 1966, 78) ».

Le 15 novembre 1685, le sieur Lauvergne, « *ingénieur ordinaire du Roy à Perpignan et Salses, rédige un Estat et estimation des ouvrages les plus nécessaires qu'il convient de faire au chasteau de Quiribus, desquelles on ne sçauroit se passer pour la conservation d'ycelui* ». Ce texte est intéressant dans la mesure où il fixe un état des lieux du château particulièrement délabré à cette époque. Des monceaux de

terre se sont accumulés sur « *la plate-forme du donjon* », les eaux pluviales traversent la voûte de la terrasse, les gargouilles sont bouchées. Les marches supérieures de l'escalier en vis accédant à la terrasse « *ont esté emportées par la foudre* ». La voûte de la casemate « *est percée d'un grand trou par où on pourroit entrer* ». Le logement du bâtiment sud est ruiné : chevrons et voliges sont pourris, il ne reste que peu de tuiles. On note la disparition presque complète des menuiseries, portes, fenêtres et volets. En outre, il convient « *de raccommoder les tuyaux et cimenter la citerne qui perd l'eau* (A. D. H., C 4056) ». En bref, l'enceinte haute ne semble pas pouvoir être réparée sans trop de frais. Le reste du château est à l'état de ruine. La somme totale des travaux est estimée à 1525 livres 15 sols. Les travaux ne furent pas réalisés³.

En 1689, un texte nous apprend que le recteur de Cucugnan fait office de chapelain de Quéribus, il reçoit du Baron de Sournia « *deux settiers de blé annuellement pour la récompense de ses peines en l'administration des sacrements aux personnes du château de Quéribus* (Courrent, 1907) ».

Datée du 10 janvier 1692, il existe une « *Liste des pièces deffectueuses apportées pour la fonte de la fonderie de Perpignan* ». On y relève pour le château de Quéribus : « *plusieurs morceaux de pièces pesans ensemble 3376 £* (A.D.P.-O., C559) ».

Du 27 janvier 1693, dans une autre liste : « *Plus au chasteau de Perperture (sic) 18 fauconneaux ou arquebuses à croq qui pese ensemble 2130 £* (A. D. P.-O., C559)⁴ ».

- Au XVIII^e siècle

Comme évoqué plus haut, des garnisons subsistent dans les trois places-fortes de Peyrepertuse, Puylaurens et Quéribus. Leurs garnisons ne devaient pas être présentes en permanence. En particulier Quéribus ne semble, à cette époque, n'être hanté que par des malandrins... À la fin du siècle, on remarque une tentative de remise en défense de ces anciennes fortifications devant la menace d'une invasion de l'armée espagnole au moment de la Révolution.

Dans une enquête datée de 1743, il est écrit : « *Puylaurens (...) château dans lequel il y a un gouverneur aux appointements de 12 000 livres*

2 - Soit « *deux petits canons (ou fauconneaux) pesans environ quatre ou cinq quintaux, puisque c'est tout ce qui s'y est trouvé* (Mahul, op. cit., 464) ».

3 - Au milieu des années 1960, quelques travaux de peu d'ampleur furent réalisés, en particulier le remaillage du piédroit est de la poterne située à l'angle sud-ouest de la tour-maitresse. À part ceux-ci, rien n'avait changé dans les années 1970 (cf. fig. 11). Voir aussi Anny de Pous, *Le Perapertusès et ses châteaux*, Éd. du Cadran, Paris 1962, planche hors texte n° 15 ; l'état des lieux est identique à celui de 1685.

4 - Ce sont, à cette époque, des armes obsolètes mais qui en position statique à l'abri de murailles pouvaient encore faire quelques dégâts...

tournois que la province lui paye ; celui d'aujourd'hui s'appelle M. de Saint Chaman ; il y a plus de deux cent ans que ce château est bâti, il était très logeable, mais il est très dégradé à présent (A. D. H., C 1115) ». Enfin, le 20 décembre 1776, la garnison s'élève à un châtelain, un portier et treize mortes-payes (A. D. H., C 4727).

En juillet 1774, Lacombe, premier consul de Saint-Paul signale qu'une troupe de voleurs désole la région. « Ils ont pour retraite dans des endroits affreux où aucun cheval ne pourrait aller, souvent ils se tiennent au château de Quéribus, situé sur la pointe d'un rocher. Ils sont au nombre de huit à neuf, avec une fille de Vignevieille travestie en homme (A. D. H., C 6-693) ».

Datés des 1^{er}, 20 et 23 décembre 1776, sont conservés le « *Rolle de la montre et revue des soldats mortes-payes établis en garnison pour le service du Roi dans le château de* » Quéribus : Huit mortes-payes, dont le capitaine gouverneur est le Sieur Casteras de Sournia ; Peyrepertuse : Douze mortes-payes, dont le capitaine gouverneur est le sieur Marquis de Lospinasse ; Puylaurrens : Quatorze mortes-payes, dont le capitaine gouverneur est le sieur Comte de Büeil.

Du 12 décembre 1779, n'est conservé que le « *Rolle de la montre et revue des soldats mortes-payes établis en garnison pour le service du Roi dans le château de* » Peyrepertuse : Douze mortes-payes, dont le capitaine gouverneur est toujours le sieur Marquis de Lospinasse.

Un document datant de la période révolutionnaire donne quelques indications sur la fin de Quéribus :

« Article V : Commune de Cucugnan (...) un ancien château appelé Quiribus et terrain en dépendant d'une contenance de deux cents arpents⁵ compris les rochers qui en font partie le tout est situé entre les terrains de Saint-Paul de Fenouillet, Maury, Tautavel, Paziols, Molhet, Cucugnan, Duilhac et Rouffiac, appartenant anciennement à la ci-devante couronne.

Article VI : Ce château et terrain fut donné en engagement par adjudication du 22 mai 1781 au ci-devant chevalier Combe, demeurant à Paris chez Polignac, à vente et aliénation à titre d'encensement et de propriété immuable par la commission du Conseil nommé par arrêté du 27 octobre 1777 pour la seule revente et aliénation du domaine de Sa Majesté (A. D. A., Q 1583) ».

2 - L'aspect architectural

Le château d'Aguilar

L'accès situé au sud, est défendu par un mur percé de meurtrières. En contrebas sur le versant ouest, s'élève la chapelle Sainte-Anne, de forme romane. Des recherches récentes ont révélé la présence d'un ancien village, expliquant ainsi la situation de cette construction (fig. 2).

La première enceinte, hexagone irrégulier, est cantonnée de tours de plan semi-circulaire ouvertes à la gorge. Elle est accessible par une porte ruinée, protégée par une barbacane, située au centre du front ouest. L'observation des vestiges indique qu'elle était défendue par un assommoir et une herse dont la base de la rainure subsiste au piédroit nord. Cinq des six tours, construites en appareil de calcaire lisse, sur souches tronconiques à bossage, ont à peu

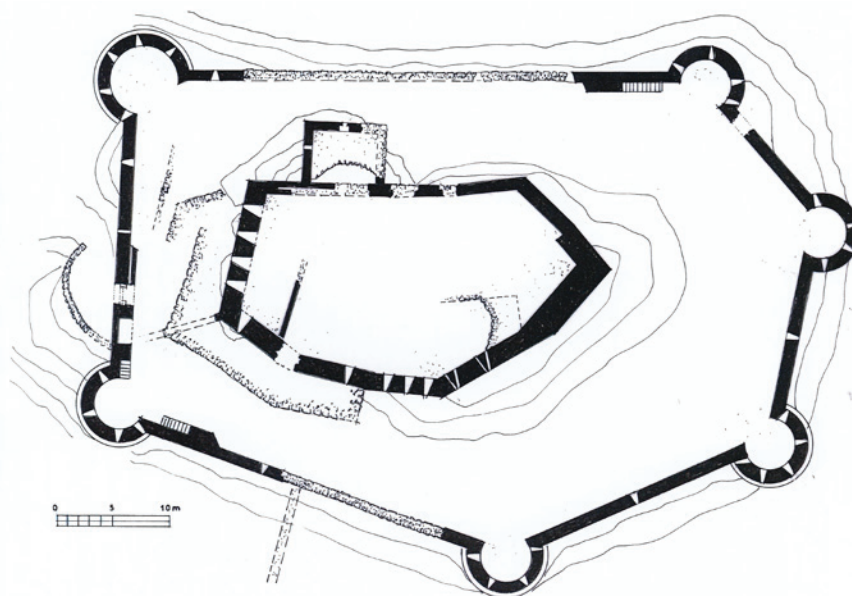


Figure 2 : Plan d'Aguilar.

5 - Arpent : 30 à 51 ares, suivant le pays. L'arpent de Paris valait 34,188 ares.

près les mêmes dimensions et les mêmes dispositions. Les archères, en bêche, sont disposées en quinconce dans les deux niveaux subsistants. Seule la tour nord-ouest a un diamètre plus important car elle bat les lointains de l'accès au site. Les tours du front oriental sont plus rapprochées : elles sont dominées par une colline située à quelques centaines de mètres. Notons les traces d'une poterne, à l'angle de la tour nord-est permettant d'accéder plus rapidement dans la place. Des archères sont perceptibles à la base des courtines, d'une épaisseur de 1,20 m. Le sommet des murailles était accessible grâce à trois volées d'escaliers droits, l'un situé dans l'angle nord-est, les deux autres de part et d'autre de la tour sud-ouest. Remarquons l'utilisation de la surépaisseur de la courtine ouest en manière d'abri pour le portier matérialisé par une arcade aveugle.

Les lices, séparant les deux enceintes, sont occupées par des vestiges de murs de bâtiments de service, certains, en pierre sèche, ne sont sans doute que le reflet d'une réutilisation pastorale tardive du site.

Une rampe située en face de la porte principale permet d'accéder à la deuxième enceinte, de plan polygonal irrégulier, dominant la première de quelques mètres. La rampe se poursuit au-delà de l'emplacement de la porte en une sorte de plate-forme pouvant être couverte, si l'on en juge par les corbeaux subsistants dans la hauteur de la courtine. Le front ouest, dont le revers est occupé par une salle, est défendu par quatre archères voûtées, l'angle sud-ouest par une cinquième d'aspect semblable. Deux grandes fenêtres à l'ouest et au sud, percent le premier étage. La cour est entourée de murailles en pan coupé, d'une épaisseur de 1,15 à 1,90 m, allant jusqu'à 2,80 m formant ainsi un éperon renforçant l'enceinte à l'est. En flanquement du front nord, s'élève une tour quadrangulaire dont la base est occupée par la citerne, reconnaissable à son enduit de mortier de tuilot. Au-dessus, on distingue les arrachements de la salle, située de plain-pied avec le niveau de la cour, indiquent une couverture en berceau brisé. La voûte, en grès taillé, d'une cave se perçoit au revers du mur sud, lui-même percé d'archères. L'essentiel de la deuxième enceinte est en fait le château antérieur à la période royale.

Le château de Termes

Élevé sur une plate-forme entourée sur trois côtés par un profond ravin, le château n'est accessible que sur sa face méridionale. Le site se compose essentiellement de deux enceintes concentriques séparées par des lices (fig. 3). Cet ensemble est précédé par deux lignes de

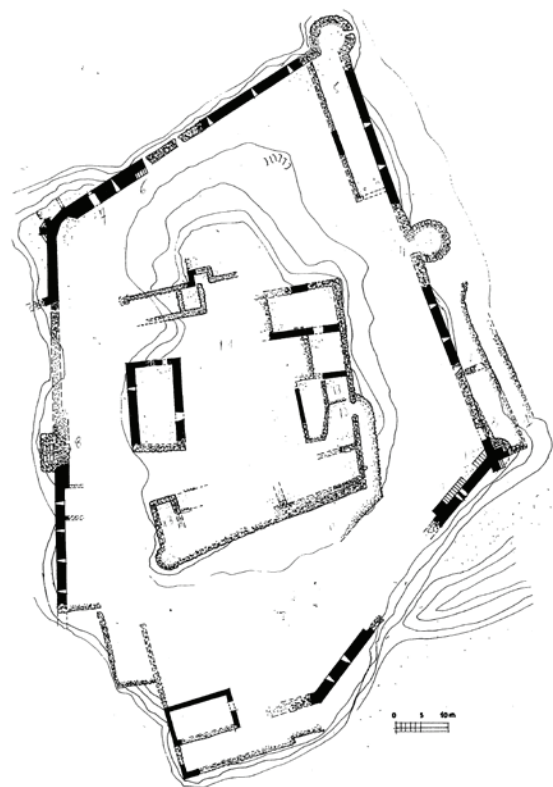


Figure 3 : Plan de Termes.

murs situés à mi pente, au sud, vestiges très probables des fortifications de l'ancien village. Les premières défenses sont formées par une série de terrasses plus ou moins visibles, dont les murs, parfois jointoyés au mortier, forment de nos jours le soutènement du sentier d'accès. Une barre rocheuse, aux reliefs occupés par des vestiges de murs en pierre sèche, était sans doute la dernière défense extérieure de l'angle sud-est, formant la contrescarpe du fossé qui, creusé dans le roc, a servi de carrière.

Une rampe d'accès débouche, après un brusque tournant battu par la tour occupant le milieu du front est, à un mur perpendiculaire formant l'ultime défense de la porte, fortement ruinée, mais toujours visible (fig. 4, 5 et 6).

La première enceinte, formant un plan grossièrement en parallélogramme, cerne le sommet de la colline. L'entrée principale se situe dans l'angle sud-est, flanquée par une échauguette construite sur un double contre-fort dans l'angle et par une tour circulaire, au parement en bossage. Une tour de forme analogue, mais à l'appareil lisse, ne subsistant que sur quelques assises, complète la défense du front est à l'angle nord. La courtine est encore haute par endroit de 8 à 10 m. Épaisse de 1,20 m et crénelée, conserve encore quelques corbeaux supports des dalles disparues du chemin de ronde, en très grande partie disparues. Elle est percée d'archères en étrier et de caniveaux

formant gargouilles pour l'écoulement des eaux pluviales des lices. Au revers de cette courtine, s'élevaient des bâtiments d'habitation ou de service. Les rangées de corbeaux soutenant plancher et toiture sont toujours visibles, ainsi que des trous de boulins, traces de l'emplacement des échafaudages. L'angle nord-ouest, percé d'une poterne profonde de 2,20 m, a son double contrefort fortifié par une échauguette dont les premières assises subsistent. L'épaisseur importante de cette poterne, restaurée, s'explique par la présence d'un escalier d'accès au chemin de ronde.

La courtine ouest, fort ruinée, présente à quelque distance de l'angle nord-ouest, un saillant qui a été supprimé et remplacé par un mur droit percé d'archères en étrier. Au milieu de cette même courtine, on remarque une construction hors œuvre. Il s'agit d'une gaine reliée à une ouverture pratiquée dans la courtine, au ras du sol des lices, dont le seuil est une pierre en grès creusée en forme de rigole. C'est en fait, à la fois d'un ouvrage destiné à l'évacuation des eaux pluviales des lices et à des latrines. L'intérieur est formé de deux doubles conduits débouchant au bas de la muraille par deux arcs légèrement brisés. L'épaississement de la courtine est dû à la présence d'un escalier d'accès permettant d'établir cette construction sans gêner le passage du chemin de ronde.

Après cet ensemble, la courtine, haute de 8 m environ, s'interrompt pour faire place à une

série de murets, apparemment tardifs, murs de terrasse de culture sans liaison entre eux. L'angle sud-ouest semble détruit. À son emplacement s'élèvent les vestiges d'un bâtiment de plan rectangulaire.

On retrouve au sud deux importants tronçons de courtine d'une épaisseur considérable de plus de 2 mètres due à la construction d'un second mur plaqué sur le premier, lui-même percé, lors de ces travaux, par des archères en étrier. L'autre tronçon se termine à l'angle sud-est par le double contrefort, support d'échauguette, déjà évoqué. Au revers de cet ensemble, un escalier permettait l'accès au chemin de ronde, un autre à l'aire de service de l'assommoir de la porte, puis à l'échauguette.

Les recherches archéologiques récentes, en liaison avec les travaux de consolidation, permettent d'appréhender les grandes lignes de l'organisation de la deuxième enceinte.

Une rampe se développant à l'angle sud-est permet d'accéder aux vestiges de la porte. Un ensemble de constructions est encore perceptible. Le premier bâtiment, immédiatement à droite de la porte est une citerne matérialisée par son enduit de tuilot. Au-dessus s'élèvent deux salles de plan rectangulaire dont la première conserve les arrachements d'une voûte en berceau. À gauche sont les vestiges d'une pièce dont le mur est recèle un évier réalisé au moyen d'une dalle inclinée. On remarque plusieurs phases de constructions



Figure 4 : Termes vue du front sud (Bernard Mandy † © état 1973).



Figure 5 : Termes vue du front ouest seconde enceinte (Lucien Bayrou© état 1975).



Figure 6 : panoramique de la seconde enceinte vue de l'ouest, à gauche vestiges de l'enceinte, à droite pignon nord et mur ouest de la chapelle, au-dessus sous les pans de murs pétardés, emplacement de la tour quadrangulaire récemment mise au jour, tout à fait à droite, coupe du mur ouest de la première enceinte (L. Bayrou©, état 1975).

dans le mur formant la courtine du front sud. À l'angle sud-ouest on perçoit les premières assises d'une tourelle de plan circulaire dont l'assiette est formée par le rocher taillé en tronc de cône. À côté se trouvent les vestiges d'une autre citerne. Une grande partie du front ouest, est occupée par une construction rectangulaire dont les arrachements nous indiquent qu'elle était voûtée en berceau brisé. Malgré son orientation, la fenêtre cruciforme conservée dans le mur oriental nous indique sa destination probable de chapelle. La terrasse sommitale, littéralement encombrée des pans de mur pétardés, est l'emplacement de la tour maîtresse quadrangulaire antérieur à la croisade, récemment mise au jour, entourée encore de quelques vestiges de murs bordant l'à pic du rocher, à quelques mètres en deçà de la courtine nord.

Le château de Peyrepertuse

Un sentier, en franchissant le col de l'Aire, à l'est du site, permet d'accéder au versant nord. Le tracé actuel monte directement vers la porte à travers les rochers. L'ancien tracé, serpentant au pied des falaises débouchait sur un escalier en partie maçonné, en partie taillé dans la roche à peu de distance de l'entrée. Le château de Peyrepertuse (fig. 7), érigé sur la crête, est long d'environ 700 m, large d'une soixantaine de mètres dans sa partie médiane, se compose essentiellement de trois parties.

L'enceinte basse de forme triangulaire abrite la porte défendue par une échauguette et une bretèche dont des vestiges subsistent. La courtine nord, en appareil tout-venant, longue de 120 m est flanquée par deux tours cylindriques ouvertes à la gorge, elle se termine vers l'est par un éperon ou tour, habitable, de plan triangulaire. Cette courtine conserve son chemin de ronde, récemment restauré, ainsi que les ruines de son escalier d'accès. Au sud, la courtine se termine par un bâtiment polygonal dominant une poterne, ménagée sous un escalier desservant les restes

d'un bâtiment d'habitation, accessible par un sentier dérobé se coulant entre falaise et rochers.

L'angle sud-ouest de l'enceinte basse est occupé par le donjon-vieux. Cet ensemble est formé de deux bâtiments parallèles, l'église Sainte-Marie et le bâtiment appelé le logis du gouverneur. Ceux-ci sont reliés par des courtines crénelées, l'une à l'est l'autre à l'ouest, toutes deux avec poterne et assommoir. Les rainures visibles sur les flancs de cette dernière, indiquent la présence d'une herse. L'église est un édifice roman dont l'abside conserve sa voûte en cul de four, éclairée par trois fenêtres à simple ébrasement interne. La nef était couverte par un berceau brisé. Une citerne en occupe l'angle nord-ouest. L'ensemble du bâtiment est surhaussé, contreforté et fortifié par l'établissement d'un niveau supplémentaire en appareil moyen, contrastant avec le petit appareil utilisé pour l'église. Les merlons sont encore apparents, ainsi que les traces d'une échauguette, soutenue par les contreforts de l'angle nord-ouest. Un escalier composé de deux volées, la première située contre le mur goutterot sud donne accès à la fois à la porte de la salle se situant sur la voûte de l'église et à l'aire de service de l'assommoir, l'autre, plaquée contre la courtine crénelée arrive sur le palier de la porte du corps de logis. Ce dernier se composait à l'origine d'une pièce quadrangulaire, ultérieurement divisée et couverte de deux voûtes s'appuyant sur un contre-mur. Vers l'est, une tour semi-circulaire, voûtée en cul de four fortifie ce logis dont l'angle nord-ouest est occupée par un tour circulaire, en petit appareil abritant une citerne, rendant ainsi cet ensemble autonome.

Reliée à l'enceinte basse par une porte en plein cintre percée dans le mur la fermant à l'ouest, l'enceinte médiane se matérialise par une série de murs épousant strictement les contours déchiquetés du plateau. Ils sont percés çà et là de meurtrières pour armes à feu et de latrines. Proche de la poterne sud-ouest du donjon vieux,

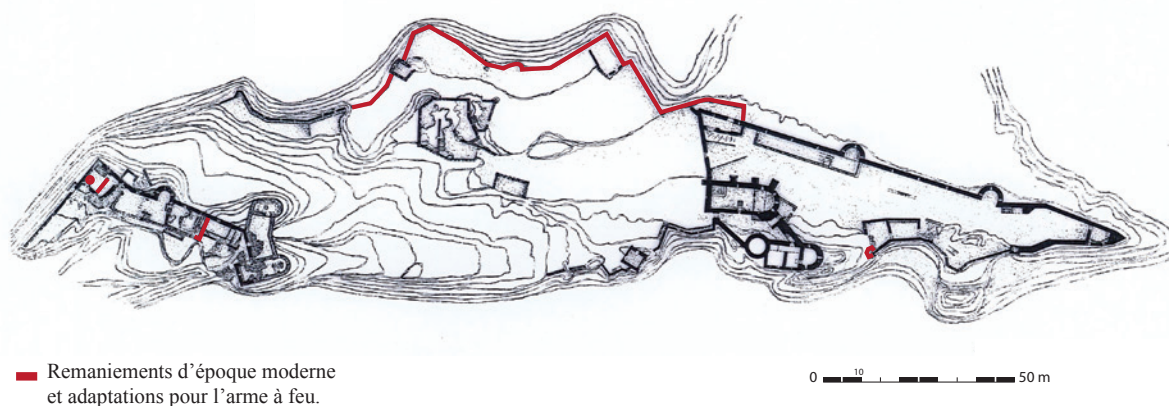


Figure 7 : Plan de Peyrepertuse.

reliée à cette dernière par un mur crénelé, s'élève un petit bâtiment de plan quadrangulaire voûté. Au centre de l'enceinte médiane, un peu au nord du sentier, se dressent les ruines d'un bâtiment de plan polygonal, haut de deux niveaux. Les résultats des recherches archéologiques ont déterminé la présence d'une cour intérieure et son utilisation probable en écurie.

Le donjon *Sant Jordi* est accessible par un large escalier d'une soixantaine de marches taillées dans le roc vif, au bord même de la falaise. Il aboutit à une porte couverte en arc brisé, dont la manœuvre était moins défendue que facilitée par un petit bâtiment rectangulaire la précédant. De fait *Sant Jordi* peut se résumer à une courtine juchée sur l'à pic des rochers, flanquée d'une tour semi-circulaire ouverte à la gorge, sur laquelle s'appuyaient des constructions. Celles-ci étaient éclairées par une série de fenêtres à coussiège, parfois munies de cheminées comme dans la salle occupant l'angle ouest ou, au-delà de l'escalier, de la salle située en arrière de cette tour. Les failles sont utilisées par les constructeurs pour mettre en place une cave, angle ouest, ou une citerne, salle médiane. L'extrémité orientale est occupée, au nord, par les vestiges d'une tour dont les bases recèlent une citerne et au sud, unie par une salle dont le sol est en partie taillé dans la roche, la chapelle *Sant Jordi*. Celle-ci est accessible par une étroite porte, large de 0,80 m dont seul le seuil subsiste. Elle est précédée d'un perron de quelques marches taillées dans le roc. Le sol de la chapelle est taillé également dans la roche, tout en réservant une banquette, côté nord, servant de première assise au mur goutterot. Les vestiges conservés permettent de restituer l'aspect de cette construction avec assez de sûreté. L'édifice de 9,50 m de long sur 4 m de large, se compose de trois travées matérialisées

par des pilastres dont les bases subsistent. Ils supportaient des doubleaux par l'intermédiaire d'impostes de même profil que les bases, simplement chanfreiné. Une abside semi-circulaire termine la construction à l'est. Deux bases d'archères y sont visibles, l'une dans l'axe, l'autre battait la courtine nord-est. La base d'une fenêtre à coussiège, aménagée au sud est aussi conservée. Le pignon ouest, percé d'une fenêtre rectangulaire chanfreinée, garde toute son élévation permettant d'imaginer l'aspect d'ensemble. Les arrachements de la voûte montrent des vestiges de la couverture en berceau brisé.

Le château de Puylaurens

L'accès s'effectue au sud-ouest par une rampe en chicane ménagée dans une faille du rocher. Une plate-forme, entourée de murs est une place d'arme dont une barbacane, en protège le flanc sud-est. Le château proprement dit se compose essentiellement de deux enceintes accolées (**fig. 8**). La première s'organise autour d'une cour, la seconde est un réduit fortifié dominant la première de quelques mètres, occupée par un ensemble dense de constructions diverses.

La porte d'entrée débouche dans une courette qu'une seconde porte, plus récente, met en communication avec la grande cour. Cette dernière, au tracé irrégulier, épouse les contours du rocher. Elle est fermée par des courtines, unissant deux tours semi-circulaires, l'une à l'est l'autre au sud, ouvertes à la gorge. L'amortissement des courtines a conservé l'essentiel de son crénelage, sans doute refait à l'époque moderne. Un bâtiment construit au revers du front nord, outre l'escalier menant aux vestiges du chemin de ronde, recèle un accès partiellement enterré. Il dessert une citerne et une salle défendue par deux archères,

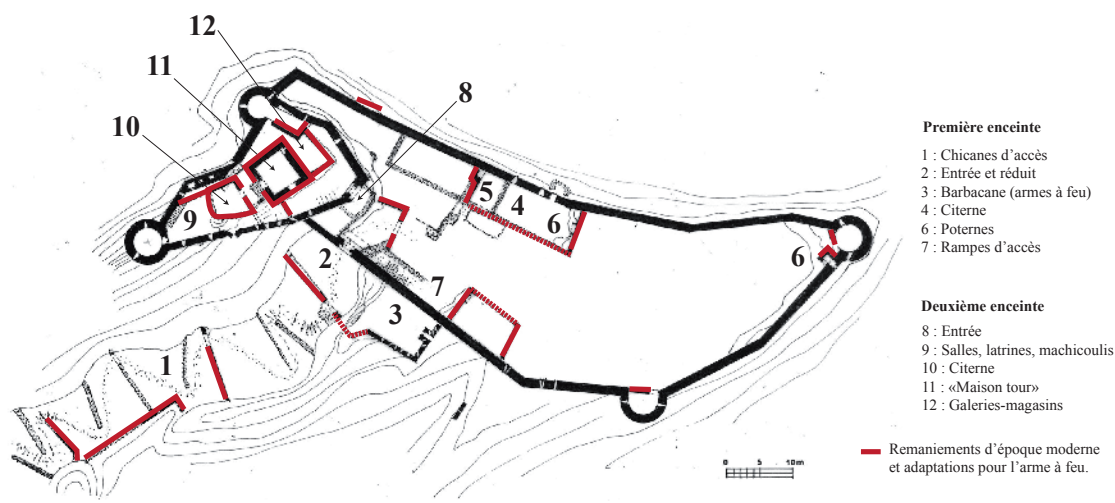


Figure 8 : Plan de Puylaurens, avec indications des remaniements d'époque moderne et adaptations pour l'arme à feu.

une poterne surplombe les vestiges d'une citerne extérieure. Vers l'ouest un sondage a mis au jour les vestiges d'un autre bâtiment ainsi qu'une porte délimitant un enclos en retour d'équerre, entouré de courtines et du rocher, assiette de la seconde enceinte. Une deuxième poterne, percée au pied de la tour à bossages orientale, débouche sur une plate-forme extérieure et, de là, à des murs de défense, bâtis dans les failles rocheuses, hourdés au mortier de chaux ou en pierre sèche. Au sud, s'élève une tour de plan outrepassé ouverte à la gorge. Passant devant les vestiges des pignons d'un bâtiment situé au revers de la courtine sud, une rampe permet l'accès par l'intermédiaire d'une passerelle, aujourd'hui reconstituée, mais pas à son emplacement d'origine, à la seconde enceinte.

Sa porte est identique en forme et dimensions à celle de la première enceinte, s'ouvre dans l'angle sud-est. Immédiatement en face, un couloir situé entre rocher et courtine, mène à la tour, ouverte à la gorge, occupant l'angle nord. Sur un côté de ce couloir s'ouvre un étroit boyau aménagé dans le rocher accédant à des galeries débouchant sur l'extérieur à flanc de falaise. En empruntant des escaliers, mis au jour lors des travaux, on arrive à une tour de plan quadrangulaire. Munie d'une cheminée et d'un placard cette tour habitable semble d'époque moderne. Vers l'ouest des courtines soigneusement appareillées dominent les chicanes. Elles aboutissent à une tour circulaire dont le parement est entièrement à bossages. La pièce située au niveau du sol conserve une voûte d'ogives. À l'étage fenêtre à coussièges et porte en tiers point subsistent. La salle basse qui jouxte cette tour était desservie par un escalier, condamné par les travaux de l'époque moderne. Dans l'élévation de la courtine nord des latrines sont ménagées, à peu de distance d'une citerne bornant la salle basse.

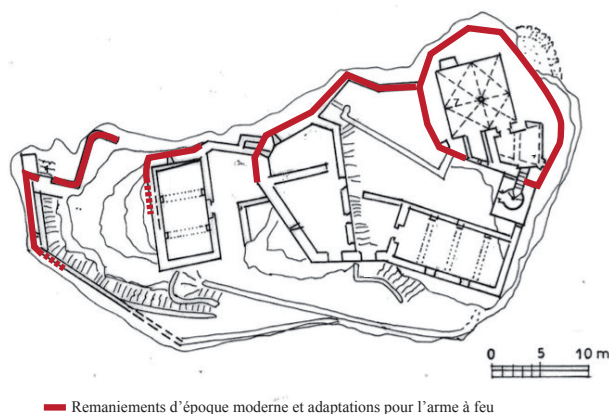


Figure 9 : Plan de Quéribus. Relevé de l'auteur et par courtoisie de R. Martin, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Le château de Quéribus

Le château se compose de trois enceintes successives reliées par des escaliers (fig. 9). La première qui défend l'accès situé au nord-ouest, est formée par un mur épais, en retour d'équerre à bossage semi-sphérique muni de canonnières. La deuxième conserve une salle, détruite, et une citerne. La troisième au pied même de la tour-maîtresse, semble la seule d'époque médiévale. Elle s'organise autour d'une courette. On y distingue un bâtiment d'habitation ruiné au sud, une salle voûtée, une citerne est une casemate à l'ouest et au nord. Enfin, la tour-maîtresse, empâtée par une puissante maçonnerie polygonale est accessible soit par une poterne au sud-ouest, soit par un escalier en vis au sud distribuant les différents niveaux. À la base, côté est, une salle obscure cache sous un rocher le départ d'une galerie débouchant dans une casemate, située au nord-est, défendant la base de la tour-maîtresse. Deux salles superposées s'élèvent au-dessus formant le vestibule au corps principal de la tour-maîtresse composée de deux niveaux. Le niveau inférieur, accessible par la poterne, de plan irrégulier était une cave. Le niveau supérieur est la grande salle de plan quadrangulaire. D'un pilier excentré jaillissent les nervures des croisées d'ogives. Les vestiges d'une cheminée, au revers de la paroi ouest, deux fenêtres murées sur celle du nord sont perceptibles. L'ensemble est éclairé par une vaste fenêtre percée sur la cour, au sud, composée d'un meneau et d'une traverse, couverte de deux arcs brisés deux soupiraux carrés éclairent le niveau de la cave. À la base de cet ensemble, subsistent trois meurtrières, traces probables du château antérieur. Le dernier niveau de la tour-maîtresse est matérialisé par la terrasse, récemment accessible, défendu par un épais parapet muni de trois canonnières.



Figure 10 : Quéribus, au premier plan, mur de la première enceinte orné de bossages et percé de trois canonnières. Plus haut, au centre, l'angle nord-ouest de la deuxième et troisième enceinte, tout en haut à gauche, celui de la tour-maîtresse ou donjon, Lucien Bayrou© état 1969.

3- Adaptation à l'arme à feu

Aguilar et Termes

Ces deux forteresses offrent le même parti architectural, toutes deux se composent d'une enceinte extérieure, d'époque royale, qui entoure une fortification antérieure formant l'enceinte intérieure, séparées par des lices. Mis à part la réparation partielle de la tour rectangulaire flanquant le front nord de la fortification antérieure, Aguilar ne conserve pas la trace d'ouvertures de tir pour arme à feu. Il en est de même à Termes qui, malgré la destruction volontaire demeure lisible (fig. 5). Ce qui semble logique pour ce dernier, le site étant éloigné du théâtre des opérations aux XVI^e et XVII^e siècles. Plus problématique pour Aguilar compte tenu de son emplacement, opposé à Tautavel, et de la distance par rapport à Leucate, matérialisée il est vrai par le dédale formé par les Corbières...

Peyrepertuse, Puylaurens et Quéribus

Ces trois forteresses furent adaptées au progrès des armes à feu. Très partiellement à Peyrepertuse : barbacane devant l'entrée de l'enceinte basse et meurtrières près du donjon-vieux et au front nord de l'enceinte médiane. Les quelques aménagements tardifs du donjon Sant Jordi n'ont pas eu pour objet la défense mais le confort : création d'un four et d'une cheminée (fig. 7). Puylaurens conserve les traces d'importants travaux, tant pour la mise en défense proprement dite que pour l'hébergement des troupes. Les sommets des murs de soutènement des chicanes d'accès sont surhaussés et munis de batteries de meurtrières. Une barbacane est érigée sur le flanc sud-est de ces mêmes chicanes. À l'intérieur de la première enceinte, une seconde porte est établie dans un mur, percé de multiples meurtrières, surmonté d'une palissade, dont les scellements subsistent, afin d'éviter les jets de grenades. Les créneaux de la tour sud sont aménagés en autant de bretèches dont les arrachements sont encore visibles. Les deux tours de cette enceinte sont fermées à la gorge pour les rendre habitables, deux bâtiments sont érigés pour les casernements, l'un au revers de la courtine sud, l'autre au nord, s'appuyant sur l'escalier d'accès au chemin de ronde, et ayant pour base une citerne et des murs préexistants. Dans la seconde enceinte, si le périmètre fortifié médiéval est conservé, en revanche, l'intérieur est complètement remanié à partir de la citerne existante. Des murs en appareil tout-venant sont édifiés afin de simplifier la géométrie des toitures et d'augmenter la surface habitable (fig. 8).



Figure 11 : Quéribus, tour maîtresse façade sud, sur cour. À gauche, la poterne desservant la cave. Les pierres les plus claires correspondent au remaillage effectué dans les années 1950, déjà indiqué en 1685 ... Au centre, de bas en haut, les trois meurtrières du château antérieur, les deux soupiraux carrés éclairant la cave, au-dessus, la fenêtre géminée à meneau et traverses de la grand'salle, en partie obturée par une maçonnerie tout-venant d'époque moderne (trace d'une occupation tardive ?), aujourd'hui déposée, ainsi qu'une porte. À droite la tour d'escalier, face ouest, et ses deux fenêtres ; face sud, avec trous de boulins, corbeaux et larmier, indications de l'existence d'une passerelle couverte en charpente accédant au logis du bâtiment sud (non visible), Lucien Bayrou© état 1969.

Mais c'est à Quéribus où les modifications sont les plus importantes. Plus particulièrement les fronts nord et ouest de la première enceinte conservent des canonnières dont une à double embrasures percées dans le mur épais orné de bossages semi-sphériques (fig. 10). Surtout, la tour-maîtresse est empâtée par une maçonnerie de plan polygonal à l'épreuve de la bombe (fig. 11). Enfin, une caponnière défend la base du front est du site. D'ailleurs, plusieurs impacts de boulets, des *écorchures* (fig. 12), sont visibles en bas du parement de la tour-maîtresse. Deux plates-formes d'artillerie, l'une taillée dans le rocher, l'autre matérialisée par un mur en pierre sèche, sont perceptibles sur la crête rocheuse située en face.

- La période révolutionnaire

En 1793, la guerre est déclarée entre la France et l'Espagne dont les armées envahissent le département des Pyrénées-Orientales. Le 24 avril, le président du Conseil de District de Lagrasse fait part à l'assemblée de la situation et « *que dans le district de Lagrasse on compte trois forteresses de Quéribus, Peyrepertuse*

et Viala (Aguilar)⁶ qui dominent la plaine du département des Pyrénées-Orientales et qu'il seroit très essentiel de mettre en état de défense, enfin d'empêcher que les Espagnols ne pénétrassent dans le district de Lagrasse (...). Sur quoi le Conseil considérant que dans un moment où les fanatiques espagnols ont pénétré sur la terre de la Liberté qui s'indigne de les porter, il est du devoir de l'administration de prendre les moyens les plus salutaires pour les repousser ». Le Conseil confie au « citoyen Champagne, ingénieur ordinaire du district, de vérifier, de dresser les plans en vue d'une remise en état, estimer les réparations et calculer le nombre de canons et des munitions nécessaires ». Ceci fait, « il se rendra à Perpignan afin de faire son rapport aux Représentants du Peuple pour faire approuver, s'il y a lieu cette opération. Ledit Champagne se rendra après son opération faite, dans la ville de Perpignan pour la communiquer aux représentants du peuple députés par la Convention nationale dans les départements méridionaux afin de faire approuver s'il y a lieu de poursuivre cette opération autorisée à être ensuite pourvu par le Conseil du département aux réparations qui devront être faite aux dites forteresses (...)

Et attendu l'heure tarde le citoyen Président a levé la séance et a signé avec le Secrétaire général, Pech, Maraval (A.D.A., L. 92, 142) ».

Si, malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé ce rapport, en revanche, le 14 juin de cette même année, le Conseil du District de Quillan reçoit un rapport décrivant les principaux passages entre les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il est écrit : « Au château de Puylaurens nous avons remarqué que ce château est situé sur une montagne très élevée et très escarpée en sorte qu'avec quelques réparations il seroit presque impossible à l'ennemi de s'en emparer et qu'il est propre à assurer la retraite des troupes qu'on y veut y placer dans les postes voisins. Si on ne jugeoit pas à propos de le faire (...) à un autre endroit, mais si ce château est propre à donnée une retraite prompte et assurée il ne l'est pas autant à la défense du pays qui l'environne. Surtout avec de l'artillerie dont les feux plongeants produiroient peu d'effets ». En ce sens, après avoir parcouru le terroir de la commune, le rapporteur préconise la mise en défense d'un plateau se trouvant un peu au-dessus de Lavagnac, « à gauche du ruisseau de Rial (?) propre à bien deffendre les différentes gorges (A. D. A., L. 890) ».

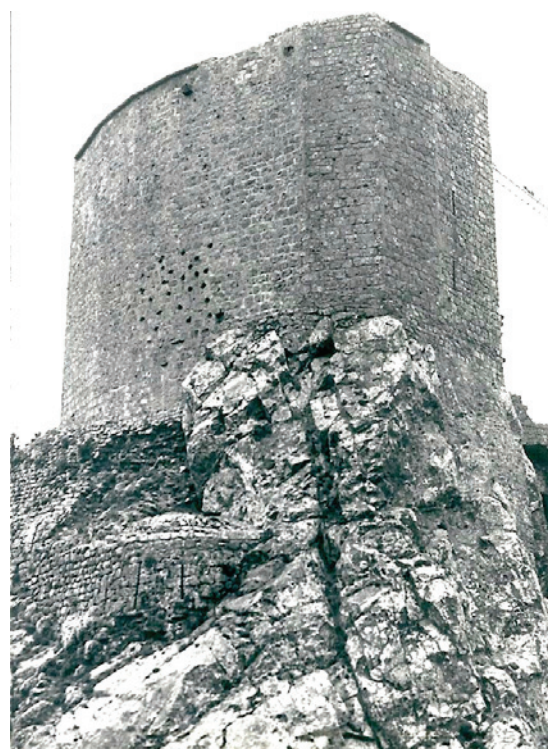


Figure 12 : Quéribus, face nord-est, on distingue la caponnière avec la voûte effondrée. Au-dessus les écorchures des impacts de boulets, au sommet les canonnières est et nord (Lucien Bayrou© état 1976).

La victoire de Peyrestortes, le 17 septembre 1794, fit perdre définitivement tout rôle militaire aux châteaux.

Dans un livre, paru à la fin du XIXe s., il est écrit : « Il y a à peine un quart de siècle, les vieillards de Rouffiac et de Duilhac racontaient que pendant leurs jeunes années ils avaient assisté à un spectacle qui s'était gravé dans leur souvenir. Un jour, pendant les premières années de la Révolution, ils virent disparaître de la plate-forme du donjon le drapeau qui s'abaissait au bruit de la mousqueterie, et quelques instants après un roulement de tambour répercuté par les échos de la vallée annonçait que le groupe de vétérans chargés de la garde de Pierre-Pertuse franchissait le seuil de l'antique forteresse et se dirigeait vers Perpignan (Fédié, 1880, 225) ». Dans un autre ouvrage édité en 1901, il est écrit à propos du château de Puylaurens : « Intervint le traité des Pyrénées qui recula la frontière et le vieux castrum, restauré en partie, ne devint plus qu'une place secondaire, de garnison réduite. Peu à peu on l'abandonna. C'est à peine si lors du Consulat, quelques vétérans y résidaient sous les ordres d'un officier subalterne (Rivals, 1901) ».

6 - La dénomination Aguilar ou Viala est encore portée sur les Cartes d'Etat-Major.

Épilogue : la seconde guerre mondiale

L'occupation de la zone sud, 11 novembre 1942.

En cas d'invasion, « l'armée d'armistice devait constituer, en fonction des plans secrets, un réduit dans les Corbières couvrant Port-Vendres, avec l'appui des alliés dans l'espoir d'un débarquement sur la côte languedocienne (Maury, 1989, t. 2, 91 et 92) ».

Le général de Lattre de Tassigny, commandant la XVI^e région militaire de Montpellier, ordonne l'acheminement des troupes avec un maximum de munitions. Le 11 novembre, deux heures après le franchissement de la ligne de démarcation, ordre est donné par Vichy d'arrêter tout mouvement de troupe. De Lattre quitte Montpellier avec son état-major, deux canons de 75 et des camions de munitions. Arrivé à Villerouge-Termenès, il attend en vain des informations sur la concentration de ses troupes. Sans nouvelle, il se dirige vers Padern puis Cucugnan, localités situées entre Quéribus et Peyrepertuse. Repassant par Padern, il y apprend dans la nuit du 12 au 13 que les troupes restent consignées dans leurs casernes. Le général sera intercepté à Saint-Pons puis incarcéré à Toulouse (Le Noach, 2012, 1 et 2).

Les Archives Municipales de Perpignan conservent (S1)⁷ une carte de la région de Tuchan (France, 1/50000e, XXIV-47)⁸, à laquelle est annexé un carnet de croquis indiquant les points remarquables du paysage : châteaux, sommets, clochers, etc. Sous le n° 502, figurent deux esquisses, élévation et plan du château d'Aguilar ou Viala (fig. 13). Au mois d'août 1944, les maquis Francs Tireurs et Partisans, Jean Robert et Faïta (sont) regroupés au hameau du Caunil, commune de Salvezines, au sud de Lapradelle-Puilaurens. Des parachutages d'armes sont effectués sur le terrain situé au sud du Pic d'Estable, (présentant toutes les garanties de) sécurité, camouflage, vent favorable ... Cinq autres largages sont réussis les 8, 10, 13, 15 et 31 août. Le matériel est partagé entre les Francs Tireurs et Partisans et l'Armée Secrète, pour la libération de Perpignan (Maury, 1989, 1, 310 & 311).

Ces faits semblent être les derniers avatars de l'histoire militaire s'étant déroulés aux voisinage de trois des cinq fils ...

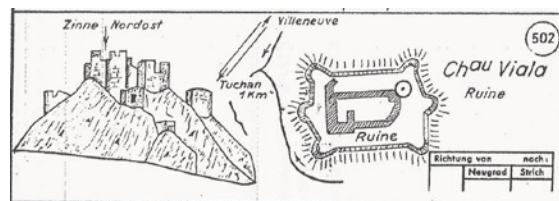


Figure 13 : Repérage Aguilar (Viala), n° 502, Koordination – Verzeichnis, Frankreich, 1 : 50000, XXIV-47, Lambert Zone Süd, Paris, Mai 1943.

Sauf indication contraire, tous les plans sont de l'auteur et le «Nord» est toujours figuré en haut des plans. On remarquera l'assez mauvaise qualité des clichés en noir et blanc illustrant cet article. Elles sont anciennes et reflètent l'état des lieux des sites avant leurs mises en valeur. Nous remercions tout particulièrement Alex Mayans qui a réalisé le panorama de Termes à partir de plusieurs clichés. Ainsi qu'Ingrid Dunyach pour la maquette et la mise au net de la carte et des plans, ainsi que Bernard Janot, Christian Xanxo pour la traduction de la figure 13 et Georges Castellvi pour son aide amicale.

Bibliographie

Bayrou 1983 : BAYROU (L.), - Le château de Quéribus à la fin du XVII^e s., *Archistra*, n° 57, 1983, p. 20-21, Toulouse 1983.

Bayrou 2000 : BAYROU (L.) - *Peyrepertuse, Forteresse royale*, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n° 3, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Montpellier 2000, 291 p.

Bayrou 2004 : BAYROU (L.) - *Entre Languedoc et Roussillon, 1258 – 1659, Fortifier une frontière ?*, Les Amis du Vieux Canet, Saint-Estève, 2004, 447 p.

Cayla 1964 : CAYLA (P.) - *Dictionnaire des institutions des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier 1964, 728 p.

Courrent 1907 : COURRENT (Dr. J.-P.) – « Excursion des 3 et 4 juin 1906 aux châteaux de Peyrepertuse et Quéribus », *Bulletin de la Société des Etudes Scientifique de l'Aude*, t. XIV, Carcassonne 1907, p. 4-26.

Devic et Vaissette 1872 - 1904 : DEVIC (J.), VAISSETTE (P.), *Histoire Générale de Languedoc*, avec notices et pièces justificatives sous la direction de E. du Laurier, 3^e édition, 16 vol., Toulouse 1872 - 1904.

Fédié 1880 : FÉDIÉ (L.) - *Le comté de Razès et le diocèse d'Alet*, Carcassonne 1880, reprint Éd. Schrauben 1979, 236 p.

Mahul 1863 : MAHUL (M.) - *Cartulaire des archives de l'ancien diocèse et arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris 1863, reprint Lacour Nîmes 2000, six vol.

7 - A.M. Perpignan, Fonds Louis Trenet, architecte (oncle de Charles), chargé de l'évaluation des dommages de guerre, série S1/..., non répertorié.

8 - Uniquement pour le Service. Répertoire des coordonnées, France 1/50000 XXIV-47, TUCHAN, Lambert zone sud. Document secret, article 88, droit du Reich. Autorisation nécessaire pour la publication. Topographie batterie motorisé (flak légère) 563. Édition Mai 1943. Direction du Bureau des Cartes et Topographie. Paris.

Le Noach 2012 : LE NOACH (S.) – « Un épisode de notre histoire locale, 11 novembre 1942 : De Lattre de Tassigny en résistance dans les Corbières, Contrée Durban-Corbières », Communauté de Communes. *Série des quatre saisons, L'Écho de Berre à Nielle*, 2012, n° 30, 1 et 2.

Maury 1989 : MAURY (L.) - *La Résistance Audoise*, Quillan 1989, t. 2, 91 et 92.

Montluc 1746 : MONTLUC (Bl. de) – *Commentaires*, Paris 1746, t. 1, 120 et sq.

Prouzet 1976 : PROUZET (Dr. J.) – « Inventaire des villes et villages du département de l'Aude, occupés, assiégés ou détruits au

cours des Guerres de Religion (1560 – 1596) », *Bulletin de la Société des Etudes Scientifique de l'Aude*, t. LXXVI, Carcassonne 1976, p. 233 - 253.

Rivals 1901: RIVALS (J.) – « Le château de Puylaurens », appendice à *L'Agriculture dans le département de l'Aude, 1899-1900*, Paris 1901.

Roquebert, Soula 1966 : ROQUEBERT (M.) et SOULA (Ch.) - *Citadelles du vertige*, Toulouse 1966, 184 p.

Roman 1909 : ROMAN (J.), *Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales des titres à la Bibliothèque Nationale*, Paris 1909, p. 286.

ANNEXES

Document 1 (Mahul, 1861, III, 470)

Inventaire de ce qu'il est treuvé dans le chasteau de Termès, comandé par le sr Jean de Bonnefoux, sr Duchêne, randu à Mr de Saint-Aunès :

Mousquets montés, 40 ; - canons mousquets, 26 ; - piques ou demi-piques, 39 ; - fers ou partie de mousquets à crocq, 6 ; - montes de trois canons ; - un perris (pierrier) de fer avec sa voitte (boitte illisible) ; - quatre de fonte, - la moitié d'ung, ... de bronze ; - pétards de bronze, 7 ; pétards de bois, 4 ; - pétards de fer, 2 ; d'autres ung, couppé-pierrier à campagne, 3, et ung petit sans affut ; ung mosquet à crocq de bronze monté ; - pertusanes, 3 ; - 30 ... de cuivre ; - 8 pots en (tête) ou bourguignotes ; - ung tambour ; - grenades de fer, 52 ; grenades de verre, 10 ; - grenades de terre, 2 ; - armadas ou baston perrés, 62 ; - poudre, 6 barrils, sans manque peu qu'ils ne soit plains ; ... - ung barril à tenir poudre ; - bandollières, 10, et 9 sans ... ; - boittes de ..., 266 ; - une cloche ; ung seau de cuivre percé et rapetassé ; un porte-clef de servant de four ; deux fers, des gros, pour les prisonniers ; une vieille caisse avec sa clef. Fait le 23 mai 1649. - Je certifie avoir eu et mis entre les mains de celluy qui comande en mon absence dans le chasteau de Termes, les choses contenue dans les 39 articles, où il est escript de ma main : vériffié. Fait à Termes, ce 24e mars 1649 ; Saint-Aunès, signé.

Document 2 (A. D. H., C 6-693)

Juillet 1774

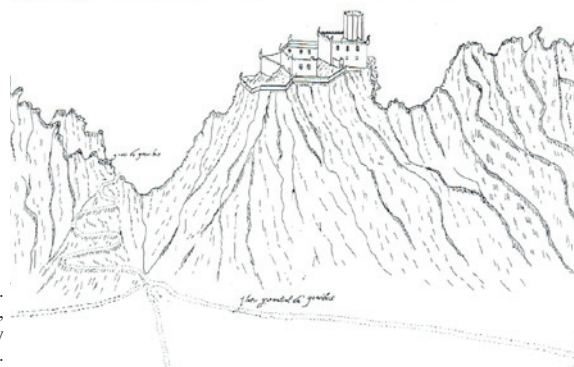
Lacombe, premier consul de Saint-Paul, signale qu'une troupe de voleurs désole la région. À Ansignan, ils ont dévalisé deux colporteurs (2 louis) et le curé fut volé (argent et bougie) pendant l'office. Ils ont volé 800 livres à un tailleur de La Tour et enfoncé, pour la deuxième fois, la boutique du sieur Foulquié, négociant de La Tour, et lui ont volé 200 livres.

« Il y a dans cette troupe un homme de senvirons de Montpellier, condamné à être pendu ; cet homme fut arrêté à Sournia, où il fut conduit aux prisons du seigneur. Mais il fut si puissant qu'il rompit les fers et les cordes qu'on avait mis pour l'attacher, et il s'est évadé ... On a point le secours de la maréchaussée de Caudiès ... Sur la lettre d'avis que je leur écrivis de partir pour Sournia, ces derniers répondirent qu'ils ne marchaient point sans ordre et en payant, et qu'il ne doivent arrêter personne sans décret et sans signalement ... Il y a dans cette bande un homme de Bugarach, il s'appelle Jean Cazenove, ou autrement le Grenadier ; il a un décret sur le corps pour avoir volé chez M. de Langlade, gentilhomme de ce diocèse ... Ils sont au nombre de huit à neuf, avec une fille de Vignevieille travestie en homme. »

Document 3 (A. D. H., C 4056)

Estat et estimation des ouvrages les plus nécessaires qu'il convient estre faits au chasteau de Quiribus, desquelles on ne sçauroit se passer pour la conservation d'iceluy :

Croquis de Quiribus.
Annexé à l'estimation du 15 novembre 1685,
par le sieur Lauvergne, Ingénieur ordinaire du Roy
pour les places de Perpignan et Salses.



Désignations	Livres	Sols	Deniers
Il faut emporter 4 toises cubes de terre qui sont sur la voute qui sert de plate-forme au donjon. Racler les herbes qui sont au joints des pavés de pierre de taille lesquelles retiennent les eaux quand il pleut, ce qui fait que l'eau perce la voute et tombe a la chapelle et magasin au dessous, et que si l'on n'y donne ordre pourroit corrompre entierement ladite voute et la faire esbouler, observant de cimenter les joings du pavé avec bon ciment les raclant plustost d'un pouce et demy de profondeur, netoyer a mesme temps les gargouliers qui jettent l'eau, le tout estimé à	25	0	0
Faire quatre marches en pierre de taille à l'escalier qui monte a la plate-forme qui ont esté emportées par la foudre qui fait que l'escalier reste quasy en l'air. Estimé	18	0	0
Une porte de bois de chesne a l'entrée du donjon serrure et ferrure	22	0	0
Réparer la voute de la Cazematte ayant un grand trou par où on pourroit entrer dans ledit donjon du costé d ela campagne. Estimé	18	0	0
Rempier un angle du donjon qui s'est esboulé faisant une toise cube de maçonnerie duquel on ne sçauroit se passer de peur quil ne cause un plus grand dommage. Estimé	25	0	0
Au chasteau			
Au logement du chasteau qui est le seul dans la place, il est de toute nécessité de le recouvrir. Les chevrons estants tous vereus n'y ayant pas cinquante thuilles d'entieres es partie couverte, les thuilles ayant esté emportées par les gros vants ce qui cause en temps de pluies un prejudice notable aux planchers dudit logement et qu'on n'y sçauroit rester a un seul coing a couvert de la pluye. Ce couvert sera fait avec de bonnes thuilles bien cuites en bain de mortier afin que le vant ne les emporte point faisant			
Long.	13	3	0
Larg.	4	3	0
Qui a raison de 9 £ la toise quarrée ? Planches			
Chevrons et thuilles compris monte a			
Il sera mis une piece de bois de sapin apuyant sur les deux murs de face ambrassant les ventriers qui apuyent dessus a l'angle du logement pour porter l'arestier quelle est trop faible. Estimé	540	15	0
Raccomoder les conduits qui ressoivent les eaux des toits pour la conduire a la cisterne lesquels sont tous brises la faire d ela mesme maniere qu'il estoit auparavant. Maçonner les canaux en bon ciment. Estimé	15	0	0
Faire le corps de garde qui est par dessus la cisterne qui a été emporté par un coup de foudre duquel on ne sçauroit se passer tant pour le corps de garde, que pour conserver la voute de la	40	0	0

Document 4 (A. D. H., C 4727)¹

23 decembre 1776

Queribus 21

Rolle de la montre et revue des huit hommes soldats mortes payes établis en garnison pour le service du Roi dans le chasteau de Queribus sous le commandement du Sr Casteras de Sournia Capitaine Gouverneur, sa personne comprise, faite par nous Claude Nicolas Delaborne Commissaire ordinaire des Guerres des mortes payes de la Province de Languedoc et Jean Sans Controlleur susdits Mortes payes, ladite montre et Revue servant à l'acquit de Mr Bernard Luchaire, Trésorier desdits mortes payes, les noms desquels huit hommes smortes payes s'ensuivent.

Premierement

Le Sr Casteras de Sournia Capitaine Gouverneur du chasteau de Queribus.

Jacques Brousse, Nicolas Latour – ne viaretur Gausse Conr Commre, François Porte, N° 24, Antoine Gautier, Pierre Lafont, Antoine Coste, André Rouger.

Louis Auguste De Casteras, Bon de Sournia.

Nous Capitaine Gouverneur dudit Chateau de Queribus, Claude Nicolas De Laborne et Sans Commissaire et Controlleur susdits certifiions au Roi et à Monseigneur des Comptes Aydes et Finances de Montpellier, Président Tresoriers Generaux de France audit lieu et autres qu'il appartiendra, Savoir nous Gouverneur avoir présenté et mis en bataille ce jourd'huy les susdits huit hommes Mortes payes en très bon ordre et suffisant équipage pour faire Service à Sa Majesté et nous susdits Commissaire et Controlleur avoir vu les susdits hommes et visités par forme de montre et revue, lesquels ayant trouvés en l'état susdit, les avons fait payer comptant par Me Bernard Luchaire Trésorier desdits Mortes payes en exercice. La presente année mille sept cent soixante seize, de la somme de six cent vingt cinq livres pour leur Solde et entretenement.

Sans, Con^{leur}, Louis Auguste de Casteras, Bon de Sournia.

De ladite année, sur laquelle somme ils ont confessé chacun d'eux avoir reçue ce qui leur revient pour leur dite soldedudit sieur Trésorier, et l'en tiennent pour contents et bien payés, et ce en ecus blancs et autre bonne monnoye de cours et mise. Revenant à la susdite somme de six cent vingt cinq livres, de laquelle ils ont quitté et quittent Sa Majesté, ledit Sr Trésorier et tous autres, en témoin de quoi nous avons signé le présent. Au chateau de Queribus le vingt trois de decembre mille sept cent soixante seize. Pour servir de quittance de la somme de cent soixante seize livres dix sols trois deniers employée dans l'état des Mortes payes de la province de Languedoc, pour mes appointements à la charge de Capitaine de Queribus et de Gailhard à la guette portière et pour le solde de six Mortes payes ce pour l'année mille sept cent soixante seize.

Ne varietur n° 47

Delaborne.

1er decembre 1776 & 12 decembre 1779

Nota : Mêmes textes pour : Queribus, Art. 59, N° 47 ; Pierrepertuse, Art. 60, N° 48.

Chateau de Peyrepertuse 22

Rolle de la montre et revue des douse hommes soldats mortes payes établis en garnison pour le service du Roi dans le chasteau de Peyrepertuse sous la charge et commandement du Sr Edme-Joseph Chevalier de Lespinnasse Capitaine Gouverneur, sa personne comprise (...).

1er decembre 1776

Edme-Joseph Chevalier de Lespinnasse Capitaine Gouverneur dudit chateau de Peyrepertuse, Barthélémy Salva, Raymond Andrieu, Arnaud Jaume, Jean Laurens, François Montgaillard, Antoine Marchand, Jean Mas, Jean Ricard, Jacques Folquier, Pierre Ducros, Pierre Salva.

12 decembre 1779

Le sieur Marquis de Lespinnasse Capitaine Gouverneur dudit chateau de Pierre Pertuse, Barthélémy Salva, Arnaud Jaume, François Montgaillard, Antoine Marchand, Jean Plat, Jean Ricard, Jean Mas, Jacques Folquier, Pierre Ducros, Pierre Salva.

Pour servir de quittance de la somme de trois cent vingt huit livres dix sols trois deniers pour les gages attribués à ma charge de Capitaine Gouverneur de Pierrepertuse, à la guette portière et à douze hommes Mortes payes employés dans l'état des Mortes payes de la province de Languedoc, et ce pour l'année mille sept cent soixante seize.

Chevalier de Lespinnasse Faugeac

Ne varietur n° 48

20 decembre 1776

Articles	Livres	Sols	Deniers
60	86	9	0
	242	1	3
	328	10	3

Chateau de Puylaurens 23

Rolle de la montre et revue des quatorze hommes soldats mortes payes établis en garnison pour le service du Roi dans le chasteau de Puylaurens et Fenouilhede sous la charge et commandement du Sr Comte de Büeil Capitaine Gouverneur, sa personne comprise (...).

Sr Comte de Büeil Capitaine Gouverneur dudit chateau de Puylaurens et Fenouilhede, Jacques Malbois, Jean Marqués, Honoré Lacroix, Pierre Manat, Jean Pasquier, Jean Larguier, Guillaume Froment, Alexis Pruvot, Charles Jaoul (?), Baptiste Creissen, Alexandre Juon, Pierre Rigord, Jean Gimond, Baptiste Naulon.

Pour servir de quittance de la somme de trois cent soixante onze livres sept sols quatre deniers pour les gages attribués à ma charge de Capitaine Gouverneur de Puylaurens, à la guette portière et aux quatorze hommes employés en deux articles dans l'état desdits mortes payes de la province de Languedoc, et pour l'année mille sept cent soixante seize.

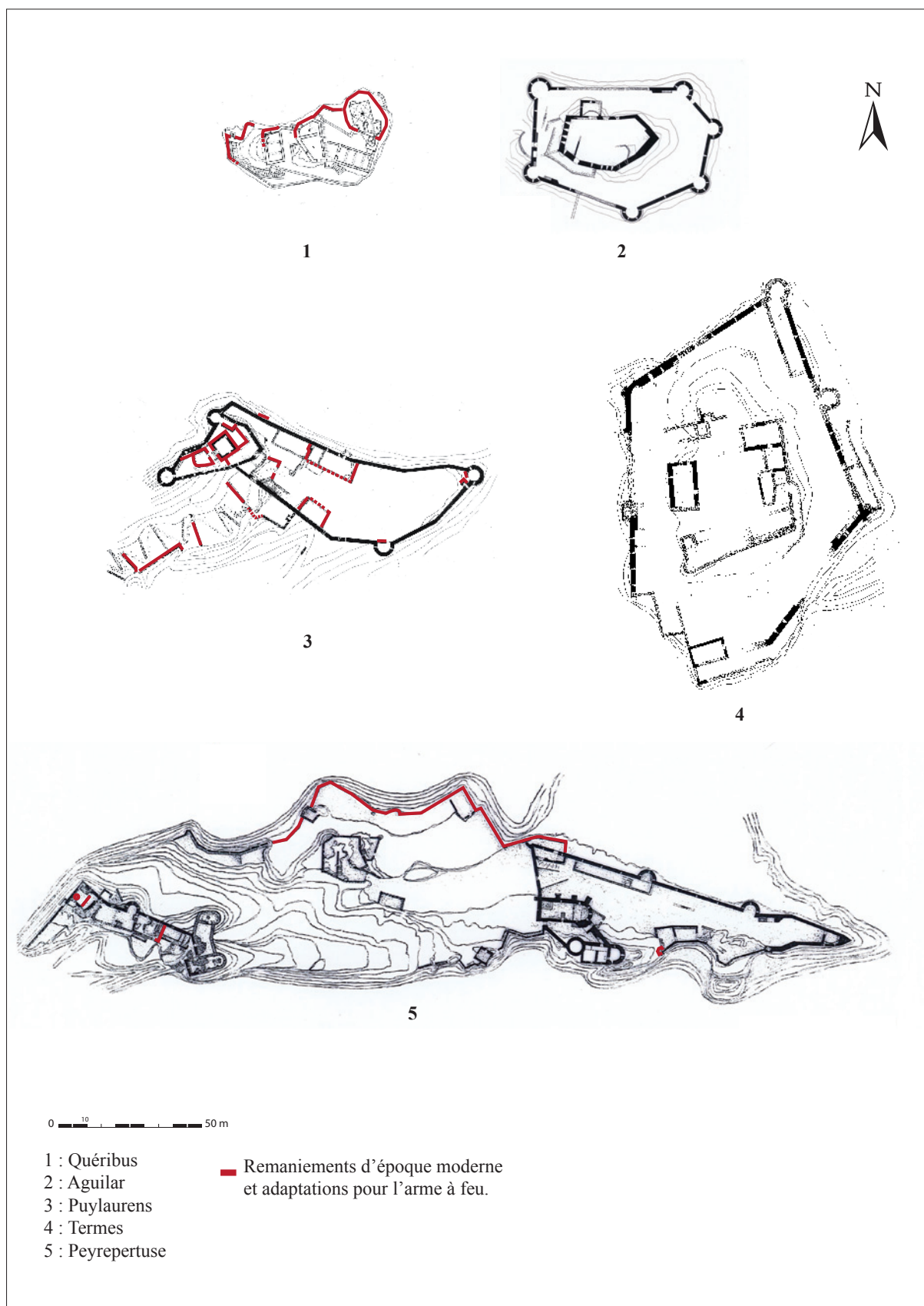
Bernard François Comte de Büeil

Ne varietur, Causse Conr Comm^{re} N° 49.

Articles	Livres	Sols	Deniers
62	69	13	4
63	301	14	0
	371	7	4

Document 5

Plans des châteaux à une même échelle.



Introduction à l'article de Jean Abélanet

« Relecture de certains graffiti sur céramiques du site romain de *Les Sedes* (Peyrestortes, Pyrénées-Orientales) pour une nouvelle interprétation historique »

La belle vitalité de l'archéologie sur ce versant nord-catalan des Pyrénées doit beaucoup à Jean Abélanet. Il en fut le pionnier par ses découvertes – les fouilles de la Caune de l'Arago, tout autant que les portoirs du dépôt archéologique départemental ou la longue liste des notices de la *Carte Archéologique de la Gaule* sont là pour en témoigner – mais il le fut aussi par ses intuitions – pensons au rocher gravé de *Fornols* (Campôme) où il a su voir une œuvre paléolithique alors que cette forme d'art très ancien en plein air était totalement inconnue en Europe – et il le fut tout autant par son rôle dans la transmission du savoir – comme premier conservateur du Musée de Tautavel, comme fondateur d'un cours d'Histoire de l'Art à l'université de Perpignan, comme auteur de livres vite épuisés... – ou encore grâce à son action bénévole dans la vie associative en aidant à la création d'un service archéologique du Conseil départemental.

Ses découvertes, il les partagea souvent avec d'autres. En témoignent les nombreuses thèses qui prirent appui sur les travaux qu'il avait initiés, dans des domaines qui touchent à peu près toutes les périodes depuis la plus lointaine Préhistoire et qui vont de la typologie lithique à l'étude des signes gravés par les Ibères sur le schiste. Toutefois, s'il savait débusquer un grattoir ou un burin à la surface du sol, c'est bien sur la piste des manifestations symboliques des sociétés disparues qu'une solide érudition, la maîtrise du latin et du grec et sa connaissance des textes anciens, ainsi que sa propre quête de spiritualité l'avaient d'abord entraîné. C'est un chemin qui peut conduire à s'enliser dans l'imaginaire et où l'on rencontre souvent des interprétations plus ou moins farfelues. Il a su éviter ces ornières avec beaucoup de bon sens, de rigueur, en honnête homme en quelque sorte, sans perdre de vue les réalités archéologiques du terrain.

Dans les derniers temps de sa vie, malgré son grand âge et la réduction de sa mobilité, il est resté intellectuellement très actif, avec un regain de passion pour les « signes sans paroles » ou le déchiffrement des premières écritures alphabétiques.



Jean Abélanet en 2005 lors d'une séance de dédicace de livre au Conseil général pour la remise de sa médaille de chevalier des Arts et des Lettres (cliché : AAPO).

Ainsi, à 90 ans travaillait-il avec jubilation à la fois sur le décryptage de la langue ibère dont il pointait les récurrences dans la toponymie pyrénéenne et l'idiome basque, remplissant des cahiers de notes, mais aussi sur la mythologie liée à la chasse au cerf, avec un ouvrage¹ qu'il publia en 2017 et, dans le même temps, sur la réinterprétation de certains graffiti de Peyrestortes. S'il n'est pas venu à bout de ses recherches sur l'idiome ibère, Jean tenait beaucoup à la parution de ses notes sur les écritures latines de Peyrestortes.

L'article publié ci-après nous a été remis en 2017 par son auteur, soit environ deux ans avant son décès. Mais l'arrivée progressive du manuscrit, au fur et à mesure de l'écriture des paragraphes, l'a empêché d'en faire une relecture d'ensemble. La saisie informatique a été réalisée par l'équipe du Service Archéologique Départemental, dont Jean était très proche.

1 - J. Abélanet – *L'homme et le cerf, préhistoire d'un mythe*, Coll. Mémoire de pierres, souvenirs d'hommes, Trabucaire éd., 2017, 170 p., 87 fig.

Que ces collègues soient ici remerciés pour leur aide précieuse tout comme pour avoir réuni la documentation iconographique qu'il souhaitait. Le manuscrit original est conservé dans ce service, logé aux Archives départementales des P.-O., où il peut être consulté.

Notre comité de lecture s'est attaché à éliminer les coquilles qui ont pu s'y glisser. Mais il a aussi voulu porter un regard critique sur le texte proposé. N'ayant pu avoir d'échanges avec Jean pour améliorer certains détails, il nous a paru nécessaire d'expliquer dans cette introduction quelques écarts de point de vue. Ils ne portent pas sur les nouvelles lectures des graffitis et les interprétations présentées par son auteur. Issues de son érudition et de son intuition, elles lui appartiennent. Il s'agit d'aspects plus terre à terre, si nous osons cette expression, liés notamment à la vision que l'on peut avoir aujourd'hui de la nature du site de *Les Sedes*, de la place du dépotoir fouillé et des éléments de chronologie qui lui sont associés. De la même façon, certaines parties introductives proposées par Jean, portant sur la production de la sigillée, les estampilles retrouvées à *Les Sedes*, qui nous ont paru alourdir le propos ou être en redondance avec ce qu'il avait déjà publié, ont été écourtées. Elles n'apportaient pas d'informations nouvelles par rapport aux publications antérieures, citées par ailleurs dans le corps du texte.

Quelques notes marginales de lectures, notées « NCdL » (note du comité de lecture), précisent dans cet article les remarques que nous n'avons pas pu lui soumettre. Ainsi, sur le thème abordé dans le chapitre 3 de cet article à partir de l'inscription dite « Aux deux paons », on pourra regretter l'absence de références bibliographiques récentes, en particulier de travaux universitaires. Bien entendu, Internet facilite aujourd'hui grandement l'accès direct à cette documentation. Elle était moins accessible pour Jean qui, sur ses vieux jours et malgré l'amicale insistance de ses proches, a préféré garder la plume et fréquenter les livres que de s'adonner à l'informatique. Ainsi, sur ce thème du paon, le lecteur trouvera facilement ces références en ligne, en particulier les résultats d'une récente thèse qui ne contredisent d'ailleurs pas l'interprétation avancée par notre auteur, mais qui y apportent d'intéressantes précisions².

Par ailleurs, nous avons essayé d'améliorer l'illustration, en particulier pour les céramiques de Peyrestortes, du moins celles qui concernent directement l'interprétation de l'auteur. Il ne

s'agissait pas en effet ici de publier un catalogue photographique exhaustif des supports de ces inscriptions, un travail qui serait souhaitable et reste à faire, mais il convenait de mieux illustrer cette parution. Ainsi avons-nous essayé de placer les vues présentant les documents originaux cités et actuellement disponibles au dépôt archéologique départemental, au côté des transcriptions réalisées par G. Claustres en 1958 dans *Gallia* et sur lesquelles s'est largement appuyée la communication actuelle. Toutefois, compte tenu des contraintes qui ont pesé sur nous en ce début d'année 2020, nous n'avons pas pu réunir toute l'iconographie souhaitable pour les céramiques inscrites. C'est le cas pour le vase n° 149 (fig. 6 de la publication) appartenant à un « Tiburtinus » dont la phrase est ponctuée de « feuilles cordiformes », signes qui pèsent dans la réinterprétation des graffitis et pour lequel nous devons nous contenter de l'illustration ancienne

À ce propos, il est difficile de suivre l'auteur qui, tout en avouant ne pas avoir la compétence des « spécialistes des manuscrits et inscriptions d'époque antique » émet l'hypothèse d'une relation de la feuille de lierre stylisée avec le monothéisme (voir la note 16 du comité de lecture dans le texte). Connu en épigraphie latine sous le nom de *hedera*, ce signe (☿) est une marque de ponctuation ou de séparation du texte d'un usage relativement commun pendant l'Antiquité, y compris dans des textes dédiés aux dieux païens³. Cela n'empêche pas l'auteur d'être un traducteur éclairé d'inscriptions en cursive latine. Précisons à ce titre que, dès 1997, à l'occasion d'un hommage à G. Claustres qui s'est tenu à Peyrestortes, puis après la parution en 2004, dans ce même bulletin de l'A.A.P.-O., de l'article d'A. Rousselle interprétant quelques inscriptions latines de *Les Sedes*, Jean avait pu consulter les mobiliers réunis dans une salle d'exposition à la bibliothèque municipale de Peyrestortes, village voisin de Rivesaltes où il résidait. Ce sont surtout ces retours qui lui ont permis de relire avec pertinence des transcriptions publiées en 1958 ; par exemple de découvrir le nom de CLEOPATRA en 1997, ou encore de rétablir pour cet article le NIGEL[L]VS d'une

2 - Demès R. – Autour du paon et du phénix. Étude d'une iconographie cultuelle et funéraire dans le Bassin méditerranéen (IVe-XIIe siècles), *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* BUCEMA, 2018 [En ligne : <http://journals.openedition.org/cem/15911> ; DOI : 10.4000/cem.15911].

3 - Compte tenu de l'extrême dispersion des publications concernant les relevés épigraphiques trouvés dans la Narbonnaise et des lacunes bibliographiques pour ces relevés sur l'*instrumentum*, rassembler des références sur cette typographie utilisant l'*hedera* naturaliste pour la période qui intéresse le site représenterait un vrai « travail de romain ». Mais si l'on s'en tient aux découvertes récentes et aux dernières initiatives visant à synthétiser les connaissances acquises dans cette décennie sur ce thème très spécialisé afin de les mettre plus facilement à la disposition des chercheurs, ce type réaliste de ponctuation folli-forme latine est bien connu dans la Narbonnaise, par exemple pour une dédicace votive à Mercure, même s'il ne semble pas des plus banals (cf. Rossignol B. – Chroniques épigraphiques, *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, t. 48, 2015, p. 253-278 et Rossignol B. – Chroniques épigraphiques, *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, t. 49, 2016, p. 373-408).

transcription un peu imaginative de G. Claustres, comme le lecteur pourra le vérifier pour le tesson de sigillée n° 486 de sa figure 3.

Enfin, pour les figures 18 à 34 appuyant une nouvelle interprétation de ces écritures, le manuscrit transmis par Jean ne comportait que des photocopies de médiocre qualité provenant de sa bibliothèque, surtout pour illustrer le thème du paon. Pour diverses raisons, et notamment le fait de ne pouvoir accéder à toutes ces sources, nous proposons un choix iconographique le plus proche des références citées, voire de nouveaux clichés illustrant son propos.

Le site archéologique de *Les Sedes*

On trouvera le détail des interventions anciennes sur ce site dans différentes publications citées dans la bibliographie de l'article : Farines 1835 et 1837 ; Claustres et Abélanet 1955 ; Claustres 1956, 1958 et 1961 ; Abélanet 1997-b. Mais Jean n'a pas eu l'occasion de prendre en compte les données issues d'interventions plus récentes, contenues dans des rapports restés confidentiels (Pezin 1989 ; Vignaud *et al.* 2007). Nous renvoyons le lecteur à la synthèse, à nos yeux la plus à jour, qui est parue sur ce site dans le volume de la *CAG* 66 de 2007 (p. 502-505) sous la plume d'A. Pezin pour les vestiges immobiliers et de M. Provost (non signé) pour la compilation des informations publiées sur les graffites et les estampilles. Il manque sans aucun doute à cette synthèse un plan général qui eut permis de bien prendre en compte la dispersion des découvertes au gré des différentes parcelles. C'est un document qui reste à réaliser.

Les constructions en dur reconnues sont fortement dérasées et sont surtout conservées dans des zones non défoncées. De ce fait, le plan restituable reste très lacunaire et peu interprétable d'un point de vue fonctionnel. Néanmoins, la répartition de ces vestiges bâtis sur environ 1000 m² laisse entrevoir l'installation d'un habitat rural du Haut Empire, classique, avec différents bâtiments. Nous ne saurions en aucun cas, y deviner une petite agglomération, voire même un sanctuaire. De plus, les parties de construction reconnues ne sont pas toutes contemporaines, mais réparties dans le temps, sur près d'un siècle. Les vestiges découverts ne se distinguent pas de ceux mis en évidence sur différentes fouilles récentes d'habitats ruraux dans la périphérie autour de Perpignan. Le site de *Les Sedes*, avec une période d'activité qui, en l'état des connaissances, débute dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère pour se terminer dans le courant du II^e siècle, présente

une chronologie « classique » pour cette partie du Roussillon, très liée à la cité de *Ruscino* et à son abandon très tôt dans le premier siècle.

À *Les Sedes*, la découverte d'un gros égout maçonné interpelle sur le statut du site, par comparaison notamment avec des égouts collecteurs en contexte urbain. Toutefois, les observations de G. Claustres, puis celles plus récentes d'A. Pezin sont sans appel : d'abord, ce collecteur est nettement postérieur à la mise en place du dépotoir qui nous intéresse, sur lequel il prend place ; ensuite, il ne s'agit pas d'un simple égout, mais d'une conduite forcée menant l'eau vers une terrasse inférieure. C'est donc plutôt l'utilisation de la force hydraulique qui est recherchée ici pour actionner une machinerie au niveau de son extrémité aval, non conservée. Il convient d'y voir un équipement technique diversifiant les activités d'un établissement rural, à l'image d'un aménagement de même nature fouillé par C. Beauchamp et son équipe sur le site du *Mas Delfau/Fontcoberta* au sud de Perpignan⁴.

Le dépotoir de *Les Sedes*

Antérieurement à l'usage de cette grosse canalisation, une très vaste fosse creusée sur une terrasse médiane de la colline avait déjà perdu sa fonction première. Elle était alors utilisée comme dépotoir pour recueillir des débris nombreux et variés. C'est l'abondance de ces déchets qui fait du dépotoir de *Les Sedes* un cas particulier et étonnant. Bien souvent, les dépotoirs fouillés dans les contextes d'habitats ruraux antiques correspondent à des rejets domestiques du quotidien qui vont être rassemblés puis participer au comblement d'une excavation ayant perdu son usage premier. Il peut s'agir d'un silo dégradé, d'une fosse d'extraction de matériaux ou d'une autre liée à une installation technique, ne servant plus quand on procède à leur comblement. Les déchets qui comblent ces creux sont variés, pour partie liés à la vie quotidienne de l'établissement, avec des vases cassés et des reliefs de repas, le tout noyé dans de gros volumes de cendre, mais aussi pour partie à des démolitions : des gravats provenant de la réfection de murs ou de toitures. Les volumes en jeu sont souvent de l'ordre d'un à quelques m³ et au maximum 10 dans de rares cas. Cependant, dans le cadre de grandes excavations, notamment celle observée sur le site du *Petit Clos* à Perpignan, ce sont souvent des déchets artisanaux associés à l'activité potière qui servent à les combler avec des volumes qui peuvent atteindre quelques dizaines de m³.

4 - Voir notamment la notice de C. Beauchamp dans le *Bilan scientifique* 2012 du Languedoc-Roussillon, p. 225-226, accessible sur le site de la Drac Occitanie.

La fosse creusée à *Les Sedes*, d'environ 25 m de long pour une largeur variant de 1 m jusqu'à un maximum de 5 à 6 m, et une profondeur minimale de 1 m et pouvant atteindre près de 2 m, représente un volume excavé d'au moins 100 m³. Il s'agit par conséquent d'une excavation très importante, dont nous ignorons l'usage premier. Les observations les plus récentes d'A. Pezin indiquant un profil en U régulier et une pente progressive vers la plus grande largeur, plaident pour une vaste citerne, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas eu d'approche sédimentaire spécifique pour le démontrer. Elle pourrait représenter la première étape d'une activité liée à l'utilisation de la force hydraulique, avec un réservoir de grande capacité en bordure d'une rupture de pente.

La fouille menée par G. Claustres dans les années 1950, à la suite des premiers sondages de J. Abélanet et de P. Cantier, n'a jamais permis de vider complètement cet énorme creux. Cette exploration a dû se pratiquer selon un front de taille en rebouchant progressivement les parties fouillées. Comme cela se pratiquait aussi à l'époque, l'échantillonnage du mobilier a été sélectif, en prélevant les céramiques fines et communes, mais en laissant sur place les débris d'amphores, de *dolium*, tout comme les rejets de faune. A. Pezin à la fin des années 1980, en délimitant cette fosse puis en pratiquant deux ouvertures à l'intérieur, montra que les rejets cendreaux contenaient encore de nombreux vestiges laissés sur place par les fouilleurs précédents. Ponctuellement, des parties en place du dépotoir primaire étaient encore observables. Les informations dont nous disposons ne permettent pas de savoir si le comblement réalisé fut rapide (une sorte d'instantané comme dans le cas d'un « petit » dépotoir domestique) ou bien plus lent et étalé sur plusieurs années, constituant une poubelle à ciel ouvert. La possibilité du prolongement d'un même usage associé à la force hydraulique sur le site plaiderait plutôt pour un comblement assez rapide.

Avec le rejet de plusieurs milliers de récipients de tous types, le dépotoir comblant cette fosse est à la taille du volume à remplir : colossal. D'où proviennent-ils ? Quelles activités participent à sa constitution ? À ces deux questions essentielles, il convient de dire que nous ne savons pas répondre. L'étude des sigillées tendrait à une interprétation comme lieu de redistribution, notamment parce qu'elles sont très nombreuses. La lecture des graffitis suggérerait un lieu de consommation public, car les marques de propriété sont nombreuses et les mises en garde fréquentes ; il s'agit aussi d'une population qui sait lire et écrire le latin. Sans remettre en cause

ces propositions, il convient tout d'abord de bien avoir à l'esprit que le dépotoir de *Les Sedes* n'a pas fait l'objet d'une étude complète, mais seulement de regards partiels. Il ne s'agit pas là d'une critique du travail de nos prédécesseurs, mais bien d'un souhait de mise en perspective objective. Les rejets sont tellement volumineux que cette étude serait très lourde à mettre en place. De ce fait, l'état de la collection étudiée par G. Claustres, avec ses nombreux recollages et ses tris par catégorie de mobilier, suscite notre admiration devant les centaines d'heures nécessaires pour arriver à ce résultat.

À cette étape, nous souhaiterions émettre un vœu, celui de la mise en place prochaine d'une étude détaillée de ce dépotoir, menée par une équipe pluridisciplinaire. Cette étude ne saurait être profitable qu'avec des fouilles complémentaires de la grande citerne servant de dépotoir. Des îlots non fouillés pourront alors faire l'objet de prélèvements et de quantification de la nature des rejets. Notons que le site n'est pas menacé par l'urbanisation car il a été acquis de longue date par la municipalité. Cette fouille, qui ne pourrait donc être que partielle, devrait aussi s'attacher à recueillir les éléments de faune et de coquillage laissés sur place par les fouilleurs précédents, tout comme les nombreux fragments d'amphores, et réaliser un dénombrement des tuiles et autres matériaux de construction mobilisés pour ce comblement. Ce sont en effet les décomptes précis de tous les restes qui permettront d'apporter des regards nouveaux et croisés pour discuter de la provenance de ces dizaines de mètres cubes de détrit. Sans ce travail de fond, l'interprétation du dépotoir de *Les Sedes* et des rejets qu'il contient continuera à être entachée de subjectivité au fur et à mesure des études partielles, même spécialisées.

Les céramiques du dépotoir de *Les Sedes*

Les études céramiques réalisées sur le dépotoir de *Les Sedes* sont également très partielles et portent même rarement sur la totalité d'une catégorie de vaisselle. C'est sans aucun doute Pierre-Yves Genty qui a été le plus loin sur l'étude des sigillées sud-gauloises. En 1983 et 1984, les travaux collectifs de marquage des collections anciennes, organisés à son initiative par la DRAC du Languedoc-Roussillon, ont pris en compte la série du dépotoir de *Les Sedes*. Cette intervention a permis d'effectuer un tri complet des grandes familles de vaisselles. Il en est ressorti un regard nouveau montrant que, si les sigillées étudiées étaient très nombreuses – comme le laissaient entendre les études publiées – les autres catégories de mobilier l'étaient également. Ainsi,

ce n'était pas une vaisselle particulière qui était abondante dans ce dépotoir, mais tous les types de vaisselles. Comme nous l'avons vu, ce critère d'abondance très marquant lorsque l'on regarde l'ensemble du mobilier recueilli par G. Claustres, semble proportionnel à la taille considérable de l'excavation à combler, de l'ordre de 100 m³. Or il s'agit de deux faits séparés : une grande citerne creusée pour un premier usage et un très gros tas de détritissés issus d'une activité, qualifiée par défaut d'information de domestique. On est bien incapable de savoir si ces deux faits sont liés ou indépendants. L'action humaine ancienne a réuni un contenant et un contenu ultime qui peuvent ne s'être jamais connus ni avoir de relation fonctionnelle directe.

Dans la catégorie de la sigillée sud-gauloise, le dépotoir de *Les Sedes* est souvent mis en avant pour son nombre très important d'estampilles, de vases décorés et pour une proportion forte de sigillée marbrée. À nos yeux, ces différents critères peuvent être considérés au vu des recherches récentes comme plus proches d'une certaine normalité, mais qui s'applique à un dépotoir de taille « XXL » ! Le moment de recrutement du dépotoir de *Les Sedes*, dans les années +60/+75, comme l'ont proposé P.-Y. Genty et A. Pezin en 2001, correspond à un moment où tous les vases portent des estampilles. Les nouvelles formes courantes produites à partir des années +70 ne porteront plus d'estampille. Une comparaison avec un dépotoir un peu plus tardif sera donc faussée de ce fait.

Au milieu des années 1980, P.-Y. Genty a poussé très loin les recollages et les assemblages décoratifs sur la forme Drag. 29, fréquente à *Les Sedes*, avec notamment un travail méthodique pour raccorder les registres supérieurs et inférieurs. Il en ressort que cette seule forme de coupe décorée est représentée par environ 200 exemplaires différents. Tous ces vases ne sont pas complets ou entièrement remontables. Mais, c'est néanmoins en grand nombre que ces coupes (Drag. 29) sont mises au rebut pendant la durée de vie de ce dépotoir. On pourrait imaginer que cela représente un vase jeté par semaine durant presque 4 ans, ou encore un par mois pendant 9 ans. Mais il n'y a pas que cette forme de sigillée qui est jetée dans le dépotoir de *Les Sedes*, il y a toutes les autres. À nouveau estimées de manière " empirique ", les autres formes de sigillée semblent être présentes dans les mêmes proportions. Cela donne l'impression d'une possible surévaluation des vases décorés, car leur abondance pourrait aussi découler du nombre très élevé de céramiques trouvées dans le dépotoir.

La forte proportion des sigillées marbrées trouve elle aussi des explications. Cette vaisselle particulière, de couleur jaune à inclusion de filets rouges, utilise exactement le même répertoire que la sigillée classique à vernis rouge. Les potiers de la Graufesenque, sur une période déterminée, ont ainsi diversifié leur production. Comme elle est en proportion plus rare sur les sites, la sigillée marbrée a souvent été considérée comme plus luxueuse, mais c'est une caractérisation qui pourrait n'être que subjective. Cette vaisselle de couleur différente pourrait aussi correspondre à des usages précis dans la présentation des repas. Quoiqu'il en soit, comme les estampilles nombreuses, la présence de la sigillée marbrée dans des proportions d'environ 10 % de la vaisselle sigillée, tient pour beaucoup au moment de recrutement du dépotoir qui se situe dans les années +65/+70 lors de sa plus forte diffusion. Rappelons enfin ici que la sigillée rouge ou marbrée constitue dans le I^{er} siècle de notre ère une vaisselle très courante, normalisée, et diffusée à très grande échelle dans tout l'Empire, et dans les coins les plus reculés de chaque territoire.

Les graffitis dans le dépotoir de *Les Sedes*

Bien sûr, le fait que la vaisselle sigillée soit utilisée dans tous les habitats ruraux et dans les villes de Narbonnaise n'explique pas pourquoi et comment il peut en être rejeté dans le dépotoir de *Les Sedes* environ 200 exemplaires d'une même coupe stéréotypée, ainsi que tous les autres vases qui allaient avec. Il n'y avait donc pas dans ce dépotoir uniquement des vases pour présenter les mets à table, mais aussi des multitudes de gobelets et de cruches variées pour le service de la boisson, tout comme bien d'autres vaisselles servant à présenter, mais aussi à préparer et à cuire les composants de ces repas.

Une partie de cette vaisselle porte des marques d'appropriation, sous la forme de graffitis. S'il y a eu des marques peintes, elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Notons tout d'abord que c'est très certainement le caractère cendré du dépotoir qui a créé un environnement protecteur propice à la bonne conservation de la surface des vases. Enfin, le nettoyage prudent réalisé par Georges Claustres est sans aucun doute pour beaucoup dans la préservation des surfaces et donc pour la lecture des graffitis. Mais cela ne suffit pas à expliquer leur nombre.

À titre d'anecdote sur ce point, permettons cette petite digression : lorsque G. Claustres proposa un premier manuscrit à la revue nationale *Gallia* pour communiquer très largement sur

cette découverte singulière, il s'est vu refuser une première fois sa proposition. Les directeurs de la revue ont craint qu'il s'agisse de faux inventés par un chercheur peu scrupuleux. Prenant ensuite des assurances auprès d'archéologues de renom connaissant bien le découvreur et garantissant sa probité intellectuelle, le manuscrit fut publié l'année suivante.

Les fouilles menées ces dernières décennies sur différents habitats ruraux du Roussillon ont fréquemment permis de découvrir des graffitis sur des vases, soit des signes, des lettres ou des noms gravés sous le fond de vases, notamment en sigillée, soit encore des chiffres ou des lettres lorsqu'il s'agit de cruches à couverte blanche où la gravure met en évidence la pâte orangée ou rouge sous-jacente. Dans un petit dépotoir à *El Llenya*, ou bien sur le site du *Petit Clos* à Perpignan, dans le comblement d'un puits (CAG 66, fig. 507, p. 477 et fig. 529, p. 486), ou encore sur le site du Mas Sauvy à Villeneuve-de-la-Raho⁵, des inscriptions complètes sont à signaler. L'une d'elle, réalisée sur 3 lignes reprend sur la dernière la formule « Voleur, prends garde au bâton ! » retrouvée plusieurs fois à *Les Sedes*. La chronologie de ces exemples est similaire ou très voisine de la constitution du dépotoir de Peyrestortes.

Un autre problème que pose la relecture des graffitis dans cet article, certains étant d'interprétation fort délicate sur des traits très fins, est qu'il se base en grande partie sur les calques des inscriptions relevées et publiées par G. Claustres. C'est d'ailleurs ce que font les auteurs qui citent cette étude de nos jours⁶. Or, en 2018 et 2019, Morgane Andrieu, dans le cadre d'un contrat post-doctoral avec le Labex Archimède et l'UMR 5140 est venue en Roussillon pour entreprendre un inventaire le plus complet possible des graffitis en latin trouvés dans les Pyrénées-Orientales. Cette étude s'inscrivait dans un travail de recensement à l'échelle de la province antique de Narbonnaise⁷. Tous les archéologues du département lui ont largement ouvert les collections pour que ce travail soit exhaustif et aussi qu'il apporte un éclairage sur les particularités de la série des graffites de *Les*

*Sedes*⁸. Cette dernière est-elle ample parce que le nombre de céramiques est très important ? Ne peut-il s'agir d'une manière de faire courante dans notre région, sur les habitats ruraux autour de *Ruscino* et près de Narbonne, comme semblent le montrer les autres contextes de découverte ? Sinon, les inscriptions gravées sur les vases de *Les Sedes* sortent-elles du lot commun et sont-elles plutôt en rapport avec la nature de l'activité pratiquée ou des occupants ? C'est ce lien avec les études spécialisées portant sur les ensembles régionaux qui manque ici sans doute. C'est pourquoi nous ne manquerons pas d'inviter cette chercheuse pour qu'elle vienne nous présenter ses résultats, non publiés à ce jour, dans l'une de nos conférences à venir.

La datation du dépotoir de *Les Sedes*

Dans le manuscrit proposé par Jean Abélanet, l'argumentaire pour la datation du dépotoir repose grandement sur l'analyse des marques de potiers des estampilles sur sigillée. Il reprend en cela l'approche de Georges Claustres dans leur publication commune de 1955 et dans celle de 1961. Cette méthodologie est aujourd'hui devenue obsolète au profit d'une analyse proprement typologique. La sigillée sud-gauloise a fait récemment l'objet de nombreuses études qui permettent d'attribuer des périodes de diffusion pour chaque forme présente. De plus, des dates assez fines sont parfois retenues pour la diffusion de formes très communes. Ainsi la chronologie s'établit désormais en fonction des formes représentées, mais aussi en symétrie par rapport aux formes courantes qui sont absentes car pas encore diffusées. Cette recherche a été faite pour le dépotoir de *Les Sedes* par P.-Y. Genty dans un travail inédit. Nous retiendrons ici la proposition de datation de +60/+75 qui en découle (Genty, Pezin 2001) Cette dernière correspond bien à celle utilisée par Jean pour les perspectives historiques qu'il développe.

Les Sedes dans l'histoire antique du Roussillon

Dans l'analyse proposée dans l'article qui suit, les inscriptions des poteries du dépotoir de *Les Sedes* sont directement associées à des faits historiques majeurs qui concernent l'Orient et l'Occident méditerranéens. Nous laissons à la fois la paternité et la responsabilité de ces hypothèses à l'auteur. Néanmoins, nous souhaiterions introduire ici les éléments intermédiaires d'une

5 - N. Moncunill Martí et J. Bénézet – Les graffitis latins du Mas Sauvy (Villeneuve-de-la-Raho, P.O.), *Anuari de Filologia Antiqua et Mediaevalia* - 8, 2018, p. 594-604, 13 fig.

6 - cf. p. 60 in M. Feugère – L'instrumentum, support d'écrit, *Gallia*, t. 61, 2004, p. 53-65, 43 fig.

7 - Morgane Andrieu est une archéologue qui a soutenu sa thèse en 2015 sous le titre : « Graffites et société en Gaule Lyonnaise. Contribution à l'étude des inscriptions gravées sur vaisselle céramique : corpus d'Autun, Chartres et Sens », qui l'a publiée en 2017 dans *Monographies Instrumentum*, n°54, éd. Mergoïl. Les premiers résultats de l'étude menée en 2018-2019 sur les graffitis sur céramique dans la Narbonnaise ont fait l'objet d'une conférence en 2018 sous le titre *Graffiti in Gallia Narbonensis : project ans first result*.

8 - À cette occasion, les tessons inscrits qui sont conservés au dépôt archéologique départemental ont été photographiés par le Service archéologique du Conseil départemental et c'est dans cette base de données qu'ont été choisies les illustrations du texte de Jean.

histoire plus locale.

Les comparaisons entre le dépotoir de *Les Sedes* et les découvertes faites sur les sites de *Ruscino* et d'Elne sont difficiles à établir. En effet l'agglomération antique de *Ruscino* est très largement abandonnée de manière brutale au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Elle n'est à nouveau occupée que durant le haut Moyen Âge. Ainsi *Ruscino* ne peut pas offrir de point de comparaison contemporain du moment où se constitue le dépotoir de *Les Sedes*. Pour Elne/*Illiberris*, le cas de figure est un peu différent, puisque la ville est occupée en continu depuis le second âge du Fer. Mais la cité décline très fortement durant l'époque augustéenne et pendant une bonne partie du I^{er} siècle de notre ère, avant un moment de restructuration daté au plus tôt du dernier quart de ce siècle-là. Un dépotoir, observé de manière très ponctuelle dans la rue J.-J. Rousseau, est contemporain de celui de *Les Sedes*. Pour un total de vingt ou trente vases, plusieurs estampilles sur sigillées sont signalées et, s'il n'y a pas de graffitis sur

céramique, il en est par contre un sur manche en os (*CAG 66*, p. 343). Il n'y a pas d'autre découverte conséquente dans la ville d'Elne. Les possibilités de comparaison restent de ce fait particulièrement limitées. Il est par conséquent impossible d'étayer une argumentation en comparant ces deux agglomérations antiques avec le dépotoir de *Les Sedes*.

Toutefois, l'abandon brutal de *Ruscino*, au milieu I^{er} siècle de notre ère, a dû créer un petit séisme économique à l'échelle du Roussillon. Bien que les édiles, les artisans et la population aient pu trouver refuge dans la grande ville de Narbonne, voire dans celle d'*Emporiae*/Empuries, et dans les domaines ruraux qui leur étaient rattachés, il y a sans doute eu une période d'adaptation. Le dépotoir « surdimensionné » de *Les Sedes* peut-il être associé aux soubresauts de ces changements politiques ? Nous l'ignorons, mais c'est aussi une piste à évoquer.

Le Conseil d'Administration de l'Association Archéologique des P.-O. (avril 2020)



Jean Abélanet en 2004 lors d'une prospection de l'AAPO dans les Corbières
(cliché : AAPO).

Relecture de certains graffiti sur céramiques du site romain de *Les Sedes* (Peyrestortes, Pyrénées-Orientales) pour une nouvelle interprétation historique

Jean ABÉLANET (†)

1 - Historique des recherches et contexte

Après deux ou trois sondages sans résultats significatifs, un heureux coup de piochon entre quatre vieilles souches d'une vieille vigne de Peyrestortes¹ ramena à la lumière d'un jour ordinaire de l'an 1950 d'importants fragments d'une coupe décorée en sigillée, vieille d'environ 1900 ans. Pierre Cantier² et moi-même venions de tomber en plein dépotoir d'un site romain de première importance.

Mais ce n'est pas le simple hasard qui nous avait conduits sur ces lieux. Georges Claustres (1910-1997), qui fut le premier archéologue officiel de la ville de Perpignan, était venu y faire quelques prospections sans trop de résultats, sur la foi d'un texte de J.-N. Farines, pharmacien à Perpignan³, texte paru dans *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales* du 24 octobre 1835, repris peu après dans le volume 3 de 1837 du *Bulletin de la Société Philomatique de Perpignan*, p. 47-49 (Farines 1835 ; *idem* 1837).

À la situation particulièrement favorable de l'habitat d'époque romaine de *Les Sedes* qui s'avance comme un promontoire (altitude moyenne : 50 à 60 m) au-dessus de la plaine d'Espira-de-l'Agly et de Rivesaltes (altitude moyenne : 25 à 30 m), il faut ajouter que passe à ses pieds un vieil itinéraire (que suit, en partie, la route départementale actuelle D 5d). Il reliait les sites antiques et médiévaux de la vallée de la Tet, Saint-Estève (*loco Acuciano*, 843), Saint-Christophe du Vernet (*quae alium nomen vocatur Agarani*, 901), Torremila (*Tor de Mila*,

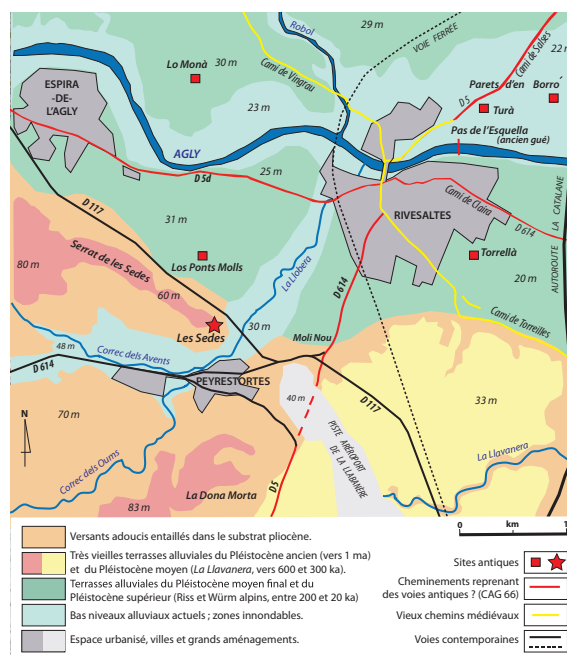


fig. 1 : Carte de localisation du site romain de *Les Sedes* (© M.

1141 = *Torre Aemiliana*), à ceux de la vallée de l'Agly, Espira (*Aspirano*, 1098), Rivesaltes (*Ripas Altas*, 923) et ses habitats d'époque romaine : *Turà* (1210), *Parets d'en Borró*, *Torrellà*. Le vieux chemin rejoint, au lieu-dit la *Pedra Dreta* (peut-être une borne antique disparue), à l'ouest des habitations d'Espira-de-l'Agly, une voie antique qui remonte le cours de l'Agly sur sa rive droite, depuis la *via Domitia*, au sud de Clairà, sur la limite territoriale avec Torrellà, lieu-dit *Mudagons* (*Mutationes*, 916, terme désignant un relai de poste sur la voie romaine), jusqu'à Estagel et au-delà (Abélanet 1997a) (fig. 1).

Signalons également qu'au bas de la colline de *Les Sedes*, à l'est de la D 51, donc de cet antique itinéraire, au lieu-dit *Ponts Molls* (territoire de Rivesaltes), nous avons découvert, outre quelques traces d'un habitat romain du I^{er} siècle, semble-t-il, sur la rive gauche du grand canal d'irrigation, dans une sorte de silo, des tessons de céramiques datables d'une époque plus ancienne (fin VI^e-début Ve siècle av. notre ère. cf. CAG 2007 : *Los Ponts Molls*, 018H, p. 536-537), ce qui prouve une implantation humaine bien antérieure à l'époque impériale romaine. Enfin,

1 - Le nom actuel de *Peyrestortes* (les pierres tordues !) traduit mal l'ancien nom connu par les chartes : *Paredstortes* (925) ; *ecclesia S. Johannis de Parietibus Tortis* (1130) du latin *paries*, *parietes* au pluriel : les murailles, les murs ; *tortus* : tordus, d'où l'adjectif tortueuses qui évoque bien des murs antiques ruinés, encore visibles au Moyen Âge. Le nom du lieu-dit *Les Sedes* (le mot latin désigne un siège, la fondation d'une habitation, d'un lieu de pouvoir...) est lui aussi significatif des fondations romaines restées visibles pendant des siècles.

2 - Pierre Cantier est originaire de Peyrestortes, dont il fut maire quelques années plus tard. La vigne en question appartenait à un vieil oncle infirme (ce qui explique l'état d'abandon de la propriété) qui lui avait donné toutes les autorisations voulues. À la mort de cet oncle, la parcelle a été achetée par la municipalité et un petit musée, dans une salle de la mairie, présente les pièces les plus intéressantes récoltées lors des fouilles officielles poursuivies par G. Claustres.

3 - Joseph-Nabor Farines, originaire d'Espira-de-l'Agly, fut l'un des fondateurs de la première société savante du département, la *Société Philomatique de Perpignan* (1835), qui prit en 1843 le nom de *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

aux abords immédiats du site antique, directement sur la colline du *Serrat de les Sedes*, un habitat du Néolithique documente également l'ancienneté des occupations humaines sur ce lieu.

L'habitat romain de *Les Sedes* semble s'étendre sur près de 1000 m², principalement sur la face sud de la colline, à partir d'un talus de crête où l'on distinguait des vestiges de murs bâtis au mortier de chaux. C'est dans cette partie haute de la vigne que nous avons rencontré, à 40 cm de profondeur, ce dépotoir dont la couche cendreuse a fourni un grand nombre de débris de céramiques de types variés : coupes et bols à décor sigillé, vases à parois fines, cruches à col et anses en poterie grise ou rouge, à engobe blanc ou gris, plats et assiettes, etc., le tout accompagné de vestiges de maçonneries, tuiles antiques (*tegulae* et *imbrices*), briquettes de pavage... aux abords immédiats du site antique, directement sur la colline du *Serrat de les Sedes*, un habitat du Néolithique documente également l'ancienneté des occupations humaines sur ce lieu.

L'habitat romain de *Les Sedes* semble s'étendre sur près de 1000 m², principalement sur la face sud de la colline, à partir d'un talus de crête où l'on distinguait des vestiges de murs bâtis au mortier de chaux. C'est dans cette partie haute de la vigne que nous avons rencontré, à 40 cm de profondeur, ce dépotoir dont la couche cendreuse a fourni un grand nombre de débris de céramiques de types variés : coupes et bols à décor sigillé, vases à parois fines, cruches à col et anses en poterie grise ou rouge, à engobe blanc ou gris, plats et assiettes, etc., le tout accompagné de vestiges de maçonneries, tuiles antiques (*tegulae* et *imbrices*), briquettes de pavage...

La présence de la vigne ne permettait pas de reconnaître la forme et les dimensions de la fosse dépotoir, mais un sondage nous permit de constater que le dépôt se poursuivait jusqu'à 1,40 m de profondeur. Devant l'importance de cette découverte, nous alertâmes Georges Claustres, chargé des fouilles de *Ruscino* (Château-Roussillon), qui vint aussitôt prendre le relai de nos recherches. En 1952, le propriétaire, M. Cantier, ayant fait arracher sa vigne décadente, les fouilles de G. Claustres purent se poursuivre plus aisément. Le dépotoir avait comblé une très grande fosse vaguement rectangulaire de 24 m de long sur 5 m dans sa plus grande largeur ; c'était, sans doute, une citerne, orientée est-ouest, creusée dans l'argile compacte de la terrasse quaternaire, fermée à chaque extrémité par un mur bâti à la chaux, et destinée, de toute évidence, à recevoir l'eau de pluie des toits des maisons voisines disparues par suite des travaux agricoles.

Le dégagement de cette sorte de bassin fit apparaître, vers son extrémité est, une canalisation transversale conservée sur près de 25 m avec des restes de sa voûte ; elle se termine au sud par un regard qui permet de se faire une idée de ses dimensions et des techniques de sa construction : elle mesurait 0,60 m de hauteur sur 0,30 m de largeur ; les parois étaient bâties de gros blocs irréguliers et de fragments de tuiles liés au ciment de chaux ; le radier utilisait des tuiles à rebord entières posées à plat sur un lit de graviers. Cette sorte d'aqueduc, orientée nord-sud, est postérieure à la fosse-dépotoir, puisqu'il surmonte le dépôt d'ordures. Comme ce dernier est daté par les céramiques de la 2^e moitié du I^{er} siècle, la canalisation peut être datée des dernières années de ce siècle ou du début du siècle suivant, datation confirmée par les céramiques africaines retrouvées⁴.

2 - Etude archéologique du matériel exhumé

2. 1. La céramique : techniques de fabrication et estampilles

Sur les dizaines de milliers de débris de céramiques recueillis sur le site de *Les Sedes*, il faut souligner le lot exceptionnel de vases en sigillée décorés recueillis dans la fosse-dépotoir, vases dont quelques-uns ont pu être entièrement reconstitués. Sur la coupe Drag. 29 n° 336, on observe, au-dessus du pied, l'inscription gravée FLIIVIANI, nom du possesseur (fig. 2). Sur une autre coupe Drag. 29, n° 342, au-dessus du pied, également, l'inscription ALII incomplète ; l'intérieur du vase montre la même inscription inachevée AL.

Ces vases proviennent de l'importante fabrique de la Graufesenque située sur le territoire de Millau, antique cité gauloise de *Condotomagus*, en Aveyron. Elle se situe à 100 km au nord de Narbonne et de ses débouchés commerciaux, de son port sur la Méditerranée et de l'importante *via Domitia*. Les ateliers et les fours de cette officine, étudiés en continu depuis le début du XX^e siècle, ont fonctionné du changement d'ère jusque dans le courant du II^e siècle.

La vaisselle sortie des ateliers gallo-romains était stéréotypée dans les formes adoptées (coupes hémisphériques, cylindriques ou carénées, plats et assiettes à bords et à pieds variés, coupelles...). Différents répertoires typologiques décrivent les vases produits et servent toujours de référence de nos jours (Dragendorff,

4 - NCdL : Sur cette question, on trouvera dans l'introduction à cet article les références sur les interventions anciennes et sur celles que l'auteur n'a pas prises en compte, mais qui permettent d'aller plus loin sur la compréhension de l'ensemble (Pezin 1989 ; Genty et Pezin 2001 ; Vignaud *et al.* 2007 ; CAG 66 (001H : p. 502-505).

Déchelette, Hermet, Knorr...)⁵. Outre leur décor extérieur, les vases en céramique sigillée portent la marque du fabricant à l'intérieur sur le fond du vase, plus rarement à l'extérieur parmi le décor, estampille qui fournit le nom du potier, homme libre ou esclave, ou du propriétaire de l'officine. À la Graufesenque, on a dénombré sur des fonds d'assiettes de rejet, ayant servi de livres de comptes ou de bordereaux gravés à la pointe fine, 350 noms différents, dont certains apparaissent en Roussillon, notamment sur le site de *Les Sedes*.

D'après le nombre d'estampilles de fabrication répertoriées dans le dépotoir par G. Claustres en 1961 (223 estampilles de 63 potiers différents), le site de *Les Sedes* se classe parmi les sites majeurs du Roussillon, juste après celui de la colonie romaine de *Ruscino* (Genty et Pezin 2001, p. 18). Le grand intérêt de ces estampilles, c'est qu'elles permettent de connaître, à quelques années près, l'époque d'activité de ces potiers. Certains ont produit dès l'époque de Tibère (Aquitanus, Germanus, Scotius, Senecio, etc.), c'est à dire dès le début du 1^{er} siècle. Mais les périodes des règnes de Claude, Néron, Vespasien, soit la 2^e moitié du 1^{er} siècle (de 41 à 79), sont bien représentées dans l'inventaire établi en 1961. Les productions du règne de Domitien (de 81 à 96) marquent un net ralentissement de l'approvisionnement du site de *Les Sedes* à la fin du 1^{er} siècle⁶. On peut donc dater le comblement du dépotoir de *Les Sedes* de la 2^e moitié du 1^{er} siècle de notre ère, nous verrons plus loin l'importance de cette datation.

La fouille complète du dépotoir a livré, dans les couches cendreuse, outre les coupes sigillées dont nous allons reparler, des fragments d'amphores (à huile et à salaison) dont quelques rares estampilles indiquent qu'il s'agit, pour les premières, d'importations d'Hispanie, la Bétique probablement. Ce dépotoir a également livré une multitude de vaisselles variées, dont des fragments de mortiers en terre cuite, de la céramique commune, grise ou beige, des tessons de vases à parois fines décorés à la barbotine, des lampes à huile et des débris de verrerie (cf. Claustres 1956), mais aussi de très nombreux rejets d'ossements d'animaux et de coquillages, montrant bien la fonction de dépotoir.

5 - NCdL : Elles sont partiellement reprises dans des dictionnaires typologiques accessibles sur internet comme le Dicocer (<http://sylvat.fr/SLC/DICOCER/d.index.html>).

6 - NCdL : Cette observation, juste en soi, résulte principalement d'une évolution dans les pratiques de production. En effet, comme l'a remarqué P.-Y. Genty, à partir des Flaviens, les formes nouvelles produites par les ateliers ne comprennent plus d'estampille centrale. Il en résulte une rapide diminution du nombre des estampilles sur la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Pour la discussion sur la période de recrutement de ce dépotoir, nous renvoyons notamment aux considérations de P.-Y. Genty et A. Pezin publiées dans les pré-actes du colloque en hommage à J. Abélanet (Genty, Pezin 2001).



fig. 2 : Coupe décorée Drag. 29, n° 336. FLEVIANVS. En médaillon, le relevé de G. Claustres (1958, p. 63) (© SAD, réf. 138.01.336).

Parmi les vases en céramique sigillée gallo-romaine, il faut noter la prédominance de la coupe dite Drag. 29, c'est à dire la forme carénée, présentant une bordure légèrement évasée, décorée à la roulette de stries verticales, à laquelle succède une bande plus ou moins large, verticale, décorée de rinceaux à décor végétal, entrecoupés parfois par des médaillons comportant de petits animaux ou des visages humains ; la panse oblique, entre cette bande verticale et le pied annulaire, est souvent décorée de cordons verticaux se dirigeant vers le pied ou de rinceaux végétaux ou à motifs géométriques, entrecoupés parfois de médaillons ou de guirlandes. D'après l'inventaire donné par G. Claustres en 1961, cette forme de vases carénés est représentée par plus de 80 exemplaires (entiers ou en débris), ce qui indique une certaine richesse du site de *Les Sedes*.

Quant aux autres formes décorées, hémisphériques (Drag. 37) ou cylindriques (Drag. 30), elles ne sont représentées que par deux exemplaires de Drag. 37 et un unique exemplaire de Drag. 30. Et cette rareté confirme une datation assez ancienne dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle, avant l'an 70. En effet, la forme carénée Drag. 29 connut une très grande vogue à travers tout l'Empire et même au-delà. Mais vers la fin du siècle, elle fut concurrencée par la coupe hémisphérique Drag. 37 ou cylindrique Drag. 30, plus facile peut être à fabriquer en grande série et au décor « baroque » plus chargé.

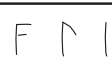
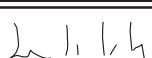
A		E		I		O		U	
B		C		D		F		G	
H		L		M		N		P	
Q		R		S		T		.	

Tableau 1 : Les graphies retrouvées pour les principales lettres, d'après un travail réalisé par J. Abélanet sur un graffiti du *Petit Clos* à Perpignan (© J. Kotarba).

Autre indice d'une certaine ancienneté dans le 1^{er} siècle (époque de Tibère) : la présence dans le dépotoir de fragments de vaisselle sigillée, coupes, assiettes ou plats en céramique à surface jaune marbré, plus rare que celle classique de couleur rouge. À *Les Sedes*, G. Claustres a identifié deux exemplaires de Drag. 29 en céramique marbrée, l'une estampillée SENEIO (n° 428 de son inventaire), l'autre du potier FELIX (OF. FELICIS MAN) (n° 453), et quatre exemplaires de fonds d'assiettes du potier APER (O. APRI) (n° 43), la deuxième de NOTUS (NOTVS. F) (n° 443), la troisième de MACCARIUS (OF. MACCA) (n° 143), la quatrième estampillée, mais illisible car trop détériorée.

2.2 - Les graffiti sur les céramiques de *Les Sedes*

L'intérêt principal du riche mobilier du site antique de *Les Sedes* vient surtout du nombre exceptionnel de graffiti (on en dénombre 138 issus des fouilles de G. Claustres), gravés à la pointe sèche sur beaucoup de récipients. Ils ont fait l'objet d'une étude exhaustive de G. Claustres parue dans la revue *Gallia* en 1958, sous le titre « Les graffiti gallo-romains de Peyrestortes »⁷. Nous reprenons ici l'essentiel de cet inventaire pour y apporter quelques corrections de lecture et y ajouter nos propres réflexions.

Rares sur les vases en céramique sigillée, dont la surface vitrifiée ne se laissait pas facilement entamer par le poinçon du graveur (le graffiti consiste alors en quelques lettres du nom du propriétaire du vase), les graffiti abondent sur la surface plus tendre des poteries à pâte rouge bien cuite, souvent couverte d'un engobe blanc, ou même sur la vaisselle de cuisine à pâte

brune ou grise. Ils affectent soit le bord ou le col des vases, soit le flanc ou la panse, rarement le dessous du pied.

Les caractères employés ordinairement en lettres majuscules sont à peu près les mêmes que les nôtres. Mais par-rapport aux inscriptions sur marbre ou sur bronze, il faut tenir compte de certaines particularités. Ainsi, la barre transversale du A fait montre d'une certaine fantaisie, soit comme le A d'aujourd'hui, soit avec la barre verticale, soit en oblique sur le jambage de droite, soit même escamotée (**tab. 1**). La lettre E est tantôt identique au E d'aujourd'hui, soit souvent remplacée par deux traits simples verticaux, graphie courante dans l'écriture cursive. La barre médiane du F est souvent absente et la barre sommitale est alors gravée obliquement et parfois détachée de la hampe. Il est parfois difficile de distinguer le C du G. Le U se confond avec le V et le J avec le I. La graphie du L emprunte volontiers la forme simple ; mais existent aussi des formes plus complexes : petit trait vertical à la base de la hampe, ou oblique ou l'ajout des deux. Les autres lettres de l'alphabet, malgré leur forme parfois anguleuse, sont faciles à reconnaître.

2.2.1 - Marques de propriété sur les céramiques en sigillée

La grande majorité de ces graffiti sont des marques de propriété. La possession est tantôt indiquée par le simple nom au nominatif (par exemple *Mentitus*), soit au génitif (*Amatae*) (**tab. 2**), rarement par des marques abstraites de propriété (une croix, une rouelle), lorsque le propriétaire ignore l'écriture. G. Claustres, dans son inventaire de 1958, a scrupuleusement reproduit – en cela son travail est méritoire – tous les graffiti, même incomplets, qui affectent les moindres tessons de céramique, en espérant que de nouvelles fouilles plus étendues viendraient permettre de compléter les graffiti incomplets et d'en éclairer la signification⁸.

- N° 336. Vase entier en sigillée de forme Drag. 29 (nom du potier : LABIO.). Le nom du possesseur est gravé entre le pied et le décor inférieur, il se lit : FLIIVIANI (le I et le A sont liés) et peut-être FLAVIANI si le A a été mal formé (**fig. 2**).

7 - Le qualificatif « gallo-romain » n'est pas approprié ; ni dans l'onomaistique des graffiti, ni dans l'ambiance culturelle du Roussillon à cette époque. On ne rencontre pratiquement rien de gaulois.

NCdL : Le mot « gallo-romain » est généralement attribué par référence à l'administration romaine, le Roussillon entrant dans la *Gallia*. Jean Abélanet avait lui aussi repris ce terme dans le titre d'un article publié dans le bulletin de l'AAPO (Abélanet 1997-b). La précision qu'il apporte ici doit être mise en rapport avec les très nombreuses inscriptions ibères tardives découvertes en Cerdagne par P. Campmajo au début de ce millénaire, mais aussi avec le caractère original des céramiques indigènes du second âge du Fer mises au jour sur le site du *Port* à Salses par D. Ugolini et la polémique que cette expertise a suscité sur les attaches culturelles du Roussillon pré-romain avec le monde ibère et gaulois, débat dont on peut trouver l'écho dans les II^e rencontres d'histoire et d'archéologie d'Elne publiées en 2003 dans l'ouvrage : *Elne. Ville et territoire. L'historien et l'archéologue dans la cité* (Société de Amis d'Illibérus éd, Elne 2003, 516 p. et ill.).

8 - Les numéros d'identification des vases qui apparaissent dans la suite de cet article sont ceux donnés par G. Claustres, lors de ses fouilles et de ses publications.

Tableau 2 : Anthroponymes inscrits sur les vases ou tessons du dépotoir de *Les Sedes*.

Nota Bene : Les noms retenus sont ceux identifiables : 25 masculins et 8 féminins. Il s'y ajoute une trentaine de graffiti incomplets.

ANTHROPONYMES MASCULINS	
Nom	N° de vase ou de tessons
<i>ACTINVS</i>	184
<i>AFRI(CANVS)</i>	889
<i>ALBINIS</i>	881
<i>ALE (ou ALIVS)</i>	342
<i>ALE (ou ALIVS)</i>	233
<i>ALEGO</i>	603
<i>ALESO</i>	168
<i>ALVGO (ou ALVCO)</i>	754
<i>CVAIN(OSVS)</i>	181
<i>EPAX (ou EPLATI)</i>	221
<i>FIDVS (ou FEDVS)</i>	150
<i>FIDVS (ou FEDVS)</i>	487
<i>FLEVIAN(VS) ou FLAVIANVS</i>	154
<i>FLEVIAN(VS) ou FLAVIANVS</i>	336
<i>FVLLO</i>	41
<i>FVR(IUS) ou FER(IUS)</i>	423
<i>LENT(VS)</i>	418
<i>LENT(VS)</i>	899
<i>MENTITVS</i>	916
<i>NIGEL(VS)</i>	486
<i>NVMPhi(VS)</i>	917
<i>POTINNVS</i>	466
<i>PRIM(VS)</i>	489
<i>PRIIMI</i>	1010
<i>(S)ABINVS</i>	489
<i>SEMPE ou SEMPLI</i>	948
<i>SVCESSVS</i>	62
<i>TERDI (ou TVRDI)</i>	609
<i>TIBICEN</i>	62
<i>TIBERTINVS</i>	149

ANTHROPONYMES FÉMININS	
Nom	N° de vase ou de tessons
<i>AMATA</i>	463
<i>AMATA</i>	442
<i>AMATA</i>	154
<i>...ACLA</i>	470
<i>CLEOPATRA</i>	282
<i>FAVSTA</i>	824
<i>FAVSTA</i>	84 ?
<i>FLA[VIA]</i>	154
<i>INSVLA</i>	15
<i>NOVIA</i>	519
<i>SARA</i>	455
<i>SARA</i>	58

- N° 418. Un autre vase entier en sigillée de forme Drag. 29 (du même potier LABIO = LABIONIS), porte gravées à l'intérieur les quatre lettres LENT (pour LENTUS ?) et sous le pied, les trois lettres MAN (M et A liés). Il s'agit sans doute de l'abréviation de MANIVS ou MANLIVS, plutôt que de l'abréviation de MANV (« de la main de ») comme le pense G. Claustres (fig. 3). Le vase aurait donc eu deux possesseurs, soit simultanés, soit plutôt successifs.

- N° 342. Sur le fond d'un vase entier de forme Drag. 29, à côté de l'estampille du potier CACVBATVS, on remarque gravées deux lettres : AL, mais à l'extérieur du vase, entre le pied et la bande décorée inférieure, on peut lire le nom du possesseur plus complet : ALII (ALII plutôt que ALE) = ALIR(ou V ?)S, comme si le graveur ayant commencé sa gravure à l'intérieur s'était ravisé et avait préféré graver son nom à l'extérieur.

- N° 233. On retrouve le nom du même possesseur sur un vase de même forme, mais plus petit et d'un décor différent, et incomplet. Le nom ALII (ALIVS) est gravé au même endroit que le précédent (fig. 3).

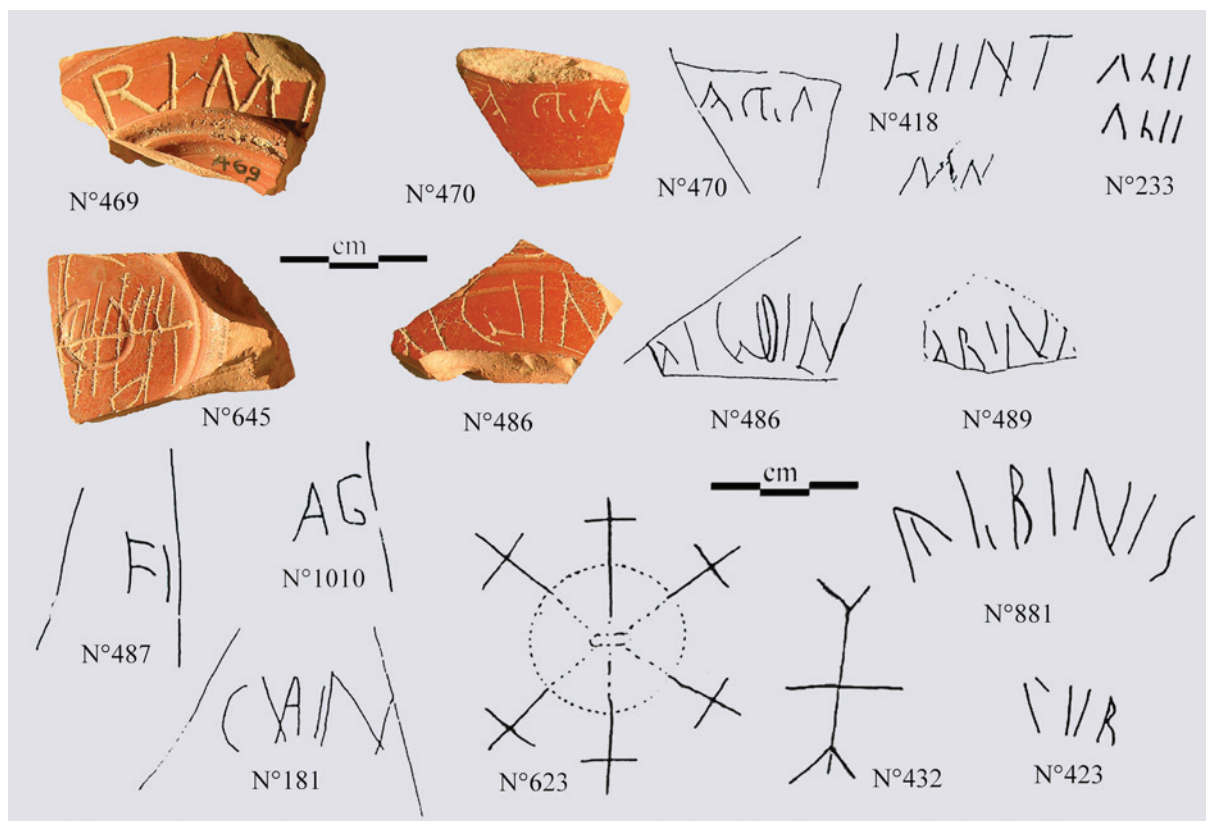


Figure 3 : Quelques inscriptions sur céramique sigillée. Les numéros sont ceux donnés dans le texte par J. Abélanet d'après la publication de G. Claustres (1958). Au côté des tessons n° 470 et 486, les transcriptions faites par G. Claustres (1958, p. 62, 63, 66 et 69) (©. M. Martzluff).

- **N° 15.** Vase décoré en sigillée de forme Drag. 29, incomplet, à estampille illisible, porte gravé le mot *INSVLA*, très lisible, les deux dernières lettres étant légèrement ébréchées, mais reconnaissables. S'agit-il du nom féminin de la propriétaire, plutôt que du mot « île » (**fig. 4**).

- **N° 84.** Sur ce vase décoré en sigillée de forme Drag. 29, mais incomplet, un nom est gravé à l'intérieur sous le rebord, sous forme de trois lettres séparées par des ébréchures : *F...V...S...* On pourrait y deviner le prénom latin de *F[A]VS[TAE]* ou *F[A]VS[TINA]* ?

- **N° 442.** Sous ce pied de vase décoré en sigillée, malheureusement incomplet, le nom du possesseur se lit très facilement : *AMATAE* (au génitif) (**fig. 5**). On retrouvera ce même nom *AMATAE* sur une œnochoé incomplète, à engobe blanc, n° 463 (*cf. fig. 10*), ainsi que sur une assiette, n° 154. (*cf. fig. 11*).

- **N° 489.** Un fragment de vase en sigillée de forme Drag. 29 conserve la fin d'un nom : *-BINI* (avec une première lettre douteuse : *A* ?) ; il pourrait s'agir du prénom *SABINVS* ou *A[L]BIN* au génitif. (**fig. 3**).

- **N° 470.** Un tesson de vase en sigillée de forme Drag. 29 conserve la fin d'un nom féminin : *-ACLA* (**fig. 3**).

- **N° 487.** Un tesson de rebord de vase en sigillée de forme Drag. 29 porte, gravées à



Figure 4 : Drag. 29, n° 15. *INSVLA*. En médaillon, le relevé de G. Claustres (1958, p. 66) (© SAD, réf. 138.01.15)

l'intérieur, deux lettres du début d'un nom : *FI* qui pourrait être le nom de *FIDVS* ou *FIDELIS* (= fidèle) ou bien le début de *FELIX*, prénom très répandu, en supposant *FII* (*II* = *E*).

- **N° 1010.** Sur le bord intérieur d'un tesson de vase en sigillée, subsistent les lettres *AG* ou *AC*, qui pourraient donner : *AGTINIS* ou *ACTINIS* ? (**fig. 3**).



Figure 5 : Drag. 29, n° 442. AMATA (© SAD, réf. 138.01.96)

- N° 211. À l'intérieur d'un vase incomplet de forme Drag. 29, on lit en grandes lettres : EPANT (A et N liés ?) ou EPAX (?).

- N° 469. Un fragment de fond de vase de forme Drag. 29 porte, en largeur, un nom incomplet, mais facilement reconstituable RIMI = [P]RIMI. Prénom usuel PRIMUS = le Premier (aîné d'une famille) (fig. 3).

- N° 227. À l'intérieur d'un vase de forme Drag. 29, dont le pied annulaire a disparu, restent quatre lettres gravées autour du pied manquant, isolées les unes des autres : on reconnaît un A, un autre A plus loin, puis un V plus loin et une dernière lettre incomplète, non identifiable. Plutôt que de chercher à y voir un nom de possesseur, il peut s'agir d'une simple marque de possession.

- N° 486. Sur un fragment de vase en sigillée de forme Drag. 29, quelques lettres gravées ont été lues par G. Claustres : AIGEN (fig. 3) En interprétant le signe initial comme un N et non un A et la ligne verticale qui suit le G, comme un I-I c'est à dire un E ainsi que la petite barre de ce qu'il a interprété comme un N et qui est en réalité un L suivi d'un V, on obtient : NIGEL[L] VS diminutif de NIGER (= noirâtre, sombre), qui est employé souvent comme prénom (= Le Brun).

- N° 181. Petit fragment de céramique (forme Drag 29 ?), où l'on peut lire : CVAIN (avec VA liés), sans doute CVAINOS emprunté au mot grec KYANOS (= le bleu profond). Le latin l'a emprunté sous la forme cyanus (= le bleuet, le lapis-lazuli) ; cyaneus (= bleu azuré). Ce serait le nom du possesseur qui viendrait peut-être de ses yeux bleus (fig. 3).

- N° 881. Sur un fragment d'assiette en sigillée, on lit facilement, au-dessus du pied : ALBINIS, en grandes lettres, le S final est peut-être fautif (fig. 3). En effet, le prénom ALBINVS (ALBINI au génitif) était courant aux IIe et IIIe siècles (cf. n° 472).

- N° 423. Cette assiette en céramique sigillée, porte un mot complet et isolé : FVR, qui signifie voleur (fig. 3). Il ne s'agit pas du nom du possesseur, mais plutôt de l'abréviation du prénom FVRIVS, qui fut celui de plusieurs personnages illustres (ex. : M. Furius Camillus, le vainqueur des Gaulois en 390 av. J.-C.).

Pour en terminer avec les graffiti sur céramique sigillée, dont la dureté des surfaces n'a pas favorisé les « longs discours » et provoqué bien des éraflures et maladresses impossibles à effacer, évoquons rapidement une série de signes de propriété simplistes, soit que les possesseurs ne savaient pas écrire, soit qu'ils se soient contentés de quelques traits faciles à tracer. Exemples : n° 623 : vase de forme Drag. 29, six motifs cruciformes gravés en cercle sous le pied (fig. 3) ; n° 432 : sous le pied d'un vase de forme Drag. 29, un signe fait d'un trait vertical muni à chaque extrémité d'un V ouvert (fig. 3) ; n° 77 : sur un fond de vase en sigillée, on voit un paquet d'incisions enchevêtrées, peut-être un pentacle « raté » ; n° 20, sur un fond de vase en sigillée, un rectangle à deux cases ; n° 645 : un fond de vase, en sigillée de forme Drag. 29, porte un trait vertical recoupé de plusieurs traits transversaux, parmi lesquels on distingue deux lettres séparées C et O (fig. 3), etc.

2. 2. 2 - Graffiti sur poteries à pâte claire et engobe blanc

Les vases d'usage commun (cruches et cruchons à une ou deux anses, œnochoés, urnes, gobelets, écuelles et plats, etc.), montés au tour avec de l'argile épurée, sans dégraissant sableux, offrent ordinairement, après cuisson, une pâte rouge ou grise couverte d'un engobe plus ou moins blanchâtre. Leur surface assez tendre était plus apte à des inscriptions gravées que la surface glaçurée de la vaisselle en sigillée. C'est pourquoi les graffiti sont plus abondants sur ce type de poteries et présentent des développements plus intéressants que le simple nom du propriétaire de l'objet.

Nous avons, tout d'abord, une série de graffiti de possession :

- N° 149. Il s'agit d'une urne incomplète dont ne subsiste que le haut, poterie à pâte grise, à rebord évasé et léger méplat, au col étroit, souligné de quelques cordons en léger relief (fig. 6). Une inscription, obtenue à l'aide d'une pointe acérée, se développe sur le haut de la panse. On lit très bien, chaque mot étant séparé par un motif en forme de feuille cordiforme (dont nous reparlerons plus loin) :

TIBURTINI / SVM / FVR / CAVE / MALVM,
soit : « J'appartiens à Tiburtinus ;
voleur, prend garde au bâton ».



Figure 6 : Urne, n° 149. Motif en forme de feuille cordiforme entre les mots : TIBURTINI / SVM / FVR / CAVE / MALVM (d'après G. Claustres, 1958, p. 47).

On remarque sur l'original la graphie du E représentée par deux barres verticales, graphie caractéristique des premiers siècles de l'Empire. Cette menace, plus plaisante que sérieuse, nous la retrouverons à plusieurs reprises gravées sur des poteries⁹. Cette urne, d'une vingtaine de centimètres de haut, n'étant pas un vase à boire, devait contenir quelque denrée précieuse pour que Tiburtinus, l'homme de *Tibur* (cité de Tivoli, à peu de distance de Rome ; nous savons aussi qu'un Tiburtinus possédait une belle villa à Pompéi) ait tenu à s'en affirmer le possesseur.

- N° 184. C'est une urne à une anse, à rebord épais formant bandeau, sur un col étroit souligné de rainures circulaires ; la panse est absente (fig. 7). Mais le haut du col porte une inscription bien lisible, malgré quelques lettres disparues par suite d'ébréchures : AGTINIS (ou ACTINIS) S[V]M F[V]R C[A]V[E] MALV, soit : « J'appartiens à Actinus ; voleur, prends garde au bâton ».



Figure 7 : Urne à une anse, n° 184. AGTINIS (ou ACTINIS) S[V]M F[V]R C[A]V[E] MALV(m) (d'après G. Claustres, 1958, p. 48). (© SAD, réf. 138.01.184).

Le scripteur a oublié le E de CAVE et le M de MALVM. Ce n'est pas le seul exemple de cette absence du M final ; ce qui prouve qu'on avait tendance à ne pas le prononcer. Le nom d'Actinus semble emprunté au grec : *ακτινος* qui signifie le rayon lumineux (du soleil, d'une flamme). Actinus signifierait : le Radieux. Le scripteur ne semble pas avoir été doué en orthographe.

- N° 895. Sur un petit récipient à parois fines, en argile rouge et engobe de même couleur, dont il ne reste que cinq fragments ne se raccordant pas (fig. 8), on peut lire quelques lettres qui permettent de restituer la formule déjà connue : SV[...]VNIS SVM[...]FVR] CAVII MALV[M]. Du nom du possesseur, il ne reste guère de la terminaison au génitif : - VNIS, et peut-être le début SV ?, mais il est impossible de reconnaître un anthroponyme connu.



Figure 8 : Paroi fine, n° 895. En haut, transcription de G. Claustres (1958) faite à partir de 5 fragments sur les deux représentés ici (en gras ci-après) SV[...]VNIS SVM[...]FVR] CAVII MALV[M] (d'après G. Claustres, 1958, p. 50). (© SAD, réf. 138.01.895).

- N° 906. Sur les débris d'un vase incomplet, à deux anses, en argile rouge et engobe blanc, on lit les restes d'une inscription en mauvais état : FVI, mais ce I pourrait être la hampe d'un R interrompu ? G. Claustres pense pouvoir restituer la formule FVR CAVE MALVM ? (non représenté).

- N° 914. Un fragment d'une œnochoé à engobe blanc conserve les restes d'une inscription finement gravée : FVR C\, sans doute la phrase rituelle FVR C[A]VE MALVM], mais le nom du possesseur a disparu (fig. 9).

- N° 886. Les restes d'une inscription peuvent se lire sur un tesson de vase en partie reconstitué par G. Claustres : NIDISVIRII (intraduisible) (fig. 9).

- N° 463. Il s'agit d'une œnochoé incomplète, à pâte brune et engobe blanchâtre, à une anse (absente) : elle porte sur l'épaule, en grandes lettres (de 4 cm), le nom d'AMATAE, la propriétaire (fig. 10). Nous avons déjà rencontré le nom d'Amata (AMATAE) sur le fond du vase n° 442 en sigillée de forme Drag. 29 (cf. fig. 5).

9 - La formule FVR CAVE MALVM est présente sur les vases n°149 et 895 (formule entière) ; les tessons 914 (FVRC...), 425 (FVR...) et 906 (FV...).



Figure 9 : Quelques inscriptions sur céramiques diverses. Les numéros sont ceux donnés dans le texte par J. Abélanet d'après la publication de G. Claustres (1958, p. 54, 55, 57, 58, 62, 63, 70 et 73). Les graffitis sont à la même échelle, sauf le n° 455 (DAO: M. Martzluff).



Figure 10 : Enochoé, n° 463. En haut transcription de G. Claustres (1958, p. 54) AMATA (© SAD, réf. 138.01.463)

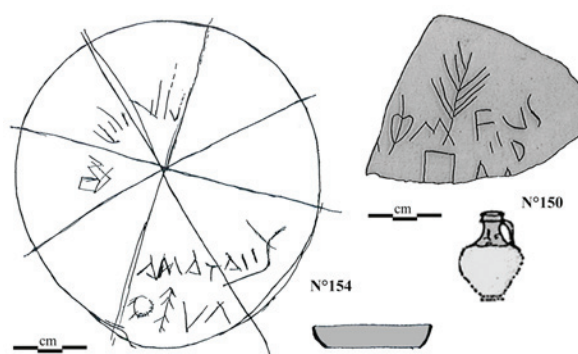


Figure 11 : Inscriptions sur un fond de plat et sur le col d'une cruche. Les n° sont ceux donnés dans le texte par J. Abélanet d'après la publication de G. Claustres, y compris pour les dessins (1958, p. 54 et 70).

S'agit-il de la même personne ? La graphie des A est un peu différente. On remarque quelques lettres douteuses au-dessus du graffiti. Peut-être SVM ? Cela expliquerait le génitif d'AMATAE : « J'appartiens à Amata ».

- N° 150. Sur le col, seul conservé, d'un cruchon à pâte brune (fig. 11), la gravure d'une feuille cordiforme, légèrement différente de celles que nous avons rencontrées dans le graffiti de Tiburtinus (cf. fig. 6), est surmontée d'un signe arboriforme (de signification symbolique ignorée) et accompagne quelques lettres qui pourraient se lire MEVS avec un E incomplet F. Au-dessous, on remarque deux petites barres suivies d'un D, qui permettent d'interpréter FIDVS ou FEDVS s'il s'agit d'un oubli corrigé par le scripteur, dont le nom voudrait dire : « Fidèle, en qui on peut avoir confiance ». Le signe cordiforme devait accompagner une inscription disparue.

- N° 41. Cette œnochoé presque entière (hauteur : 23 cm), à une anse, à pâte rouge et engobe blanc, porte une fine inscription sur le haut de la panse : FVLLONIS (remarquer la graphie du F et des deux L), génitif de FVLLO = le Foulon, l'ouvrier qui travaille au foulon, à la préparation des draps et tissus (fig. 9). Le nom du métier, devenu celui d'un ouvrier, indique qu'il s'agit d'un esclave. Le génitif est un génitif de propriété.

- N° 885. Les quelques lettres de la première ligne du tesson ne sont guère traduisibles :

CI [?] PIC [?]. Celles de la deuxième ligne indiquent à coup sûr une contenance : CCLXX (fig. 9). Il s'agit d'un tesson, selon G. Claustres, d'un grand récipient à pâte rouge et engobe blanc, dont les fragments ne se raccordent pas. Comme sur un tesson voisin (non figuré ici) on lit un T, on peut, sous toutes réserves, restituer : PIC[A]T[VS] (= empoissé, au goût de poix). Le terme « *Picatum vinum* : vin au goût de poix » se trouve chez Columelle, agronome du 1er siècle de notre ère, cité par Pline.

- N° 282. Une grande coupe à pâte grise et à fond plat, plus ou moins complète, porte sous le bourrelet du bord, une inscription en grandes lettres, dont nous nous étonnons que G. Claustres n'ait pas su la lire correctement : CLEOPATRA (fig. 12). Il a lu : ICLIFOP[A]TRA. Le trait initial est fortuit, d'une incision moins prononcée que les autres lettres : il n'a pas reconnu le E en double barre verticale (II), le petit trait supérieur oblique est aussi une incision fortuite, peut-être antérieure à l'inscription ; il a reconnu le P et le A, dont ne subsiste qu'une partie du jambage de gauche. Le nom (au nominatif) est suivi d'un motif, déjà rencontré, en feuille végétale cordiforme, qui laisse supposer une inscription plus développée pouvant expliquer le mot

suivant dont il ne reste que trois lettres SOC, suivies d'un trait verticale L ; ce qui n'existe pas en latin ; il s'agit plutôt d'un I : SOCIA (= associée) ou plutôt : SOCIORVM ; Cleopatra aurait pu faire partie d'une association, d'une société ou d'une corporation. Sachant écrire, en était-elle la secrétaire ?

Nous reviendrons plus loin sur cet anthroponyme inattendu sur le site de Peyrestortes.

- N° 917. Au premier abord, nous n'avions pas accordé grande attention à ces quelques lettres gravées sur ce bout de tesson : NVMPHI, mot ignoré de notre dictionnaire latin (Benoist et Goélzer 1938) qui tient pourtant compte de toutes les formes de mots latins (fig. 9). En supposant un Y à la place du V (= U) latin, on aboutissait au nom des nymphes de la mythologie gréco-romaine. Il s'agissait pourtant d'un nom de possesseur. Le grand dictionnaire grec (Bailly 2006) mentionne un nom d'homme : Νυμφῶς (IIIe siècle après J.-C.). Par un hasard (peut-être providentiel !), nous sommes tombé, en parcourant le *Nouveau Testament*, sur la dernière page de la traduction française de la *Lettre de Saint Paul aux Colossiens* : « Saluez les frères qui sont à Laodicée, ainsi que Nymphas et la communauté qui se réunit dans sa maison » (chap. IV, verset 15). *Colosses*, ville que Saint Paul avait convertie au christianisme, se situe en Asie Mineure¹⁰. Nous verrons, plus loin, l'importance de cette localisation.

- N° 603. Un fragment d'œnochoé à pâte grise porte un nom d'homme qui semble complet malgré la cassure qui a emporté une partie du A initial : ALEGO (fig. 9). Il pourrait s'agir d'un anthroponyme gaulois.

- N° 604. Sous le rebord d'un grand récipient dont il ne reste que ce fragment on lit SAPA, suivi d'une indication probable de contenant : VI (= 6) (fig. 9). La *sapa*, d'après Pline l'Ancien, serait une liqueur d'un goût très agréable, un vin cuit par la réduction de la moitié ou des deux tiers d'une certaine quantité de vin.

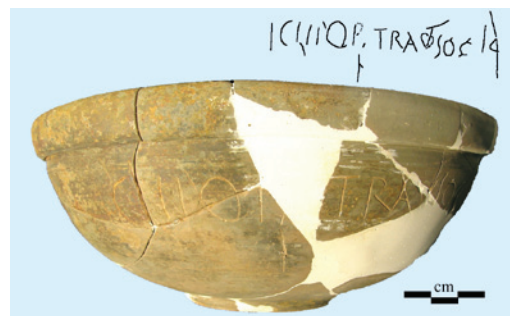


Figure 12 : Coupe à pâte grise, n° 282. En médaillon la transcription de G. Claustres (1958, p. 57) qui n'avait pas lu CLEOPATRA (© M. Martzluft).

10 - *Colosses* était une cité de l'ancienne Phrygie (au centre de l'Asie Mineure). Laodicée était située plus à l'ouest, sur le littoral méditerranéen de la Syrie (actuellement : Lattaquié).

- Notons que les fragments de vases ou tessons n° 866, 602 et 992 sont trop incomplets pour obtenir quelques renseignements utilisables. Quant à la petite cruche n° 238, les deux lettres qui sont gravées sur sa panse PM peuvent être l'abréviation du nom du possesseur, plutôt que du contenant. Quant au n° 64, où le F doit être un E incomplet et se lire EME-, on peut l'interpréter EME[RITANVS] = « habitant d'*Emerita* / Mérida (Lusitanie) ou d'*Emesa* / Émèse (Syrie) ».

- N° 62. Un grand vase à deux anses, dont manque le fond et une partie de la panse (hauteur : 22 cm, diamètre : 24 cm), à pâte rouge et engobe blanc, porte des lettres gravées sur les deux faces au double trait : d'un côté AM, dont on ignore le sens, et plus loin SVCESSI (faute d'orthographe pour SVCESSI) ; plus loin, sur l'autre face et d'une écriture différente : TIBICINIS, génitif du mot TIBICEN (= le joueur de flûte, le flûtiste), peut-être le surnom ironique d'un esclave (fig. 13). Y aurait-il eu deux propriétaires de ce grand vase comme le laisse entendre le génitif de SVCESSVS. On pourrait, dans ce cas, interpréter le AM comme l'abréviation de AMBO (= des deux).

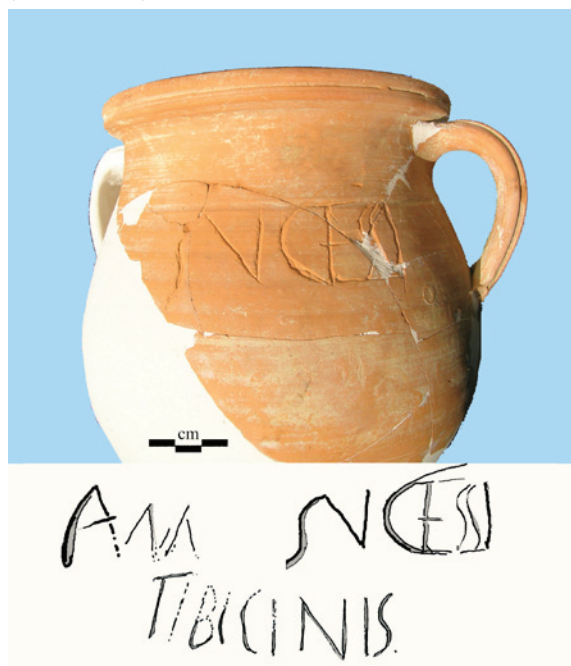


Figure 13 : Vase n° 62. En médaillon, relevé G. Claustres (1958, p. 59) AM - SVCESSI - TIBICINIS (© M. Martzluff).

- N° 84. Un tesson très altéré conserve trois lettres bien séparées : F / V / S ; il ne paraît pas possible d'y reconnaître le mot FVR (= voleur).

- N° 168. Une cœnochoé complète (hauteur : 19 cm, diamètre : 15 cm), à pâte rouge brun, porte le nom du possesseur en grandes lettres sur le haut de la panse : ALESONIS, génitif de ALESO (fig. 14), qui pourrait être un anthroponyme



Figure 14 : Cœnochoé, n° 168. En médaillon, relevé G. Claustres (1958, p. 60) ALESO (© SAD, réf. 138.01.168).

gaulois, comme le ALEGO du N° 603 (cf. fig. 9). Le S de ALESO est tellement allongé qu'on pourrait l'interpréter comme un G.

- N° 468. Un tesson d'une grosse poterie porte en gravure anguleuse quatre lettres : -OSVS ou peut-être -OLVS qui sont la terminaison d'un nom au nominatif difficile à identifier.

- N° 881 ou N° 472¹¹. Sur un fragment de pied de vase à engobe noir, on lit très bien le nom du possesseur : ALBINIS ; le S final n'étant pas très évident, on pourrait lire ALBINI, génitif du mot ALBINVS (= le Blanc), au lieu du génitif du mot ALBINIVS (les deux formes existent en latin avec la même signification).

- N° 824. Un cruchon à une anse, dont ne subsiste que le col et le haut de la panse, à pâte rouge et engobe blanc, porte le nom de la propriétaire : FAVSTAE, génitif de FAVSTA (= heureuse), adjectif formé sur le verbe *faveo*, *favere* (= favoriser). Le vase à décor en sigillée n° 84 portait le nom de F[A]VS[TAE] dont n'étaient conservées que trois lettres séparées par des cassures (fig. 9).

- N° 754. Sur un tesson de vase à engobe blanc, une inscription en petites lettres, très lisibles, porte le nom du propriétaire au nominatif : ALVGO, qui rappelle tellement les noms de ALEGO (vase N° 603) et ALESO (vase N° 168), que l'on peut aussi l'interpréter comme un anthroponyme gaulois (fig. 9).

11 - NCdL : Le n° 881 sur le manuscrit de J. Abélanet est probablement une erreur car il correspond à un fragment de sigillée où le nom transcrit par

G. Claustres est bien lisible (cf. n° 881, fig. 3) ; celui-ci peut correspondre au n° 472, cité comme comparaison dans la description du tesson n° 881 précédent.

Il existe aussi un possible ALBINUS sur une sigillée au n° 489 (cf. fig. 3).

- N° 609. Sur ce tesson, l'inscription, privée de ces deux extrémités (fig. 9), porte quelques lettres de petite taille assez lisibles : TERDIM- (II = E). L'absence de traces de lettre au T initial indique que le mot commence par TER- suivi de DIM, mot inconnu du dictionnaire latin. TER signifiant troisième, il pourrait s'agir d'une abréviation du qualificatif TERDECIMUS (= Trentième ?). S'agit-il d'un anthroponyme ?

- Les n° 823 (VE) et 211 (EPAT ou EPAX) sont trop incomplets pour fournir une signification valable.

- N° 895. Le tesson porte quelques lettres, un M incomplet, mais probable, suivi d'un A, puis d'un L également probable et d'un V. On arrive à pouvoir lire MALV[M] et de restituer la formule bien connue : FVR CAVE MALVM.

- N° 425. Le minuscule tesson qui porte les lettres FVR pourrait être un fragment du vase précédent.

- Les n° 919, 753, 755, 888, 889 et 918 sont trop incomplets pour fournir quelques renseignements.

- Le n° 945 semble indiquer une contenance.

- Les marques du n° 912 (un X dans un ovale) et du n° 712 semblent des signes de propriété de personnes illettrées.

- N° 37. Sur un long tesson de grand récipient, s'étale une inscription en grandes lettres malheureusement incomplète : CELI (II = E) et plus loin un mot qui semble complet : LENIAE (fig. 9). Le premier mot existe sous la forme féminine de CELIA. Il s'agirait d'une bière dont Plinie nous donne la recette : « Bière fabriquée en Hispanie à partir de céréales fermentées ». Et le mot LENIAE s'explique alors très bien : ce mot féminin pourrait avoir été formé sur l'adjectif LENIS (= doux, agréable). Nous trouvons encore chez Plinie : « *Leni igni coquere* : faire cuire à feu doux ». Nous allons traiter plus loin de graffiti faisant allusion au contenu des vases et exprimant des invitations à boire.

- N° 38. Un petit cruchon à une anse, à pâte brune et engobe blanc porte, gravé en haut de la panse, le nom de SARA interrompu par une cassure, malgré un petit trait oblique, peut-être fortuit, le jambage qui reste fait penser au premier trait vertical d'un E (= II) (fig. 15). SARA E serait le génitif normal de possession. Le mot est précédé des deux lettres PE que G. Claustres, ne tenant pas compte du petit intervalle qui existe entre PE et SARA, a cru pouvoir lire PESARAX, mot étrange impossible à traduire. L'anthroponyme SARA étant représenté sur d'autres vases, comme nous allons le voir, il faut considérer les lettres PE soit comme une abréviation inconnue,

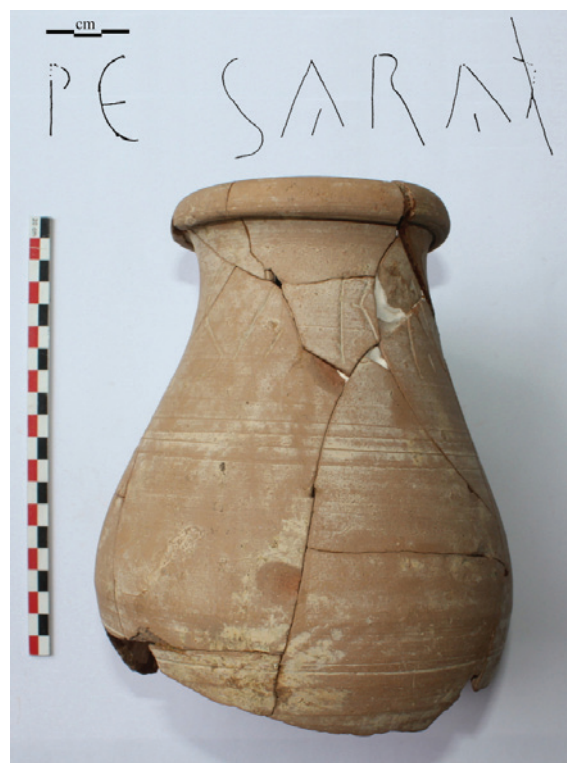


Figure 15 : Cruchon à une anse, n° 38. En haut, relevé G. Claustres (1958, p. 63) SARA (© SAD, réf. 138.1.38).

soit comme la terminaison d'un mot, si le graffiti se poursuit sur l'autre face du cruchon.

- N° 916. Un fragment d'œnochoé à engobe rougeâtre porte un mot très lisible et complet : MENTITVS (fig. 9). C'est le participe passé du verbe *mentior*, *mentitus*, mentir, pris comme nom : « le menteur », appellation peu flatteuse d'un esclave.

- N° 519. Sur un tesson à engobe blanc, on lit : NOVIA, qui malgré une cassure à chaque extrémité du fragment, paraît complet (fig. 9). C'est un nom féminin, formé à partir de l'adjectif *novus* (= neuf, nouveau) donc : « la Nouvelle, la Novice (la Nouvelle mariée ?) ».

- N° 899. Un petit tesson de vase (fig. 9) porte quelques lettres (dont un FR liés) qui permettent de lire AFRI[CANVS], la finale ayant disparu par suite de la cassure : « l'Africain » (nom d'esclave).

- N° 623. Comme le N° 423 déjà vu sur les vases en sigillée (cf. fig. 3), il s'agit de marques symboliques des propriétaires des vases.

- N° 154. Sur le fond assez usé d'une écuelle ou petit plat culinaire (diamètre 14 cm), on distingue la gravure d'un grand cercle à huit rayons sur lequel se superposent deux inscriptions : d'un côté on lit AMATAE (II = E), suivi d'un grand signe S qui n'est peut-être qu'une simple fioriture (fig. 11). Le nom d'AMATA a déjà été rencontré gravé sur l'œnochoé n° 463 (cf. fig. 10) et sur le fond du vase en sigillée de

forme Drag. 29, n° 442 (cf. fig. 5). Au-dessous, on distingue quatre petits signes énigmatiques : un petit cercle avec quelques incisions désordonnées, une barre vertical barbelée, sorte d'arboriforme, et ce qui semble être deux lettres : un V et un A ? De l'autre côté du cercle, on réussit à déchiffrer : FLAVIA (?) en supposant des lettres mal venues, suivi de deux lettres M ou A combinées avec un petit rectangle. L'écuelle ou petit plat aurait donc appartenu à AMATA et à FLAVIA, soit en même temps, soit successivement.

- N° 948. Sur un tesson d'œnochoé à engobe blanc, on lit un mot (incomplet ?) : SEMPE, la dernière lettre étant douteuse (II = E), trois lignes parallèles d'incisions affectent cette dernière lettre (fig. 9). S'agit-il de l'adverbe *semper* (= toujours) et donc d'un graffiti disparu ? Ou d'un anthroponyme inconnu ?

- N° 899. De part et d'autre de l'anse d'une œnochoé incomplète à engobe rouge, on lit d'un côté : LE (II = E) et de l'autre NT. Sans doute : LENT, de *lentus* (= « le Lent »), surnom ironique d'un esclave¹² (fig. 9).

- N° 465. L'inscription en grandes lettres soignées, qu'on peut lire sur ce fragment de vase, est trop incomplète pour être utilisée : RINI (fig. 9). Mais il semble s'agir de la terminaison au génitif du nom du propriétaire de ce grand vase.

- Les n° 897, 905 et 898 sont trop courts pour pouvoir être interprétés.

- N° 906. Ces deux grandes lettres : FV, la troisième : I pouvant être incomplète, pourrait suggérer le mot FVR bien connu : voleur, et la formule consacrée : « Voleur prends garde au bâton ! »

2.2.3 - Des invitations à boire et des allusions aux boissons

Nous avons déjà rencontré, sur un fragment de grand récipient en terre cuite (n° 604, fig. 9), la mention d'une SAPA suivie d'un chiffre de contenance, désignant une liqueur à base de vin cuit, et sur le vase n° 37 (fig. 9), la mention d'une CELIA, dont Plinie nous apprend qu'il s'agissait d'une sorte de bière, fabriquée en Hispanie, à partir de céréales fermentées. Les pages suivantes vont nous laisser supposer que, parmi les constructions qui occupaient la colline de *Les Sedes* de Peyrestortes, il devait y avoir une taverne ou gargote fournissant à boire et à manger à la clientèle locale.

- N° 240. Il s'agit d'un petit gobelet à paroi fine, décoré à la barbotine, de cordons en relief

munis de feuilles (fig. 16). De ce vase, il ne subsiste qu'une partie de la panse, à la base de laquelle on distingue l'extrémité supérieure des godrons qui ornaient la partie disparue. Sous le rebord du vase, on lit très bien, malgré des cassures :

BIBE SERVE N[ON] VACO TIBI,
soit : « Bois esclave, je ne suis pas vide pour toi ».



Figure 16 : Gobelet à paroi fine, n° 240. En médaillon, relevé G. Claustres (1958, p. 52) BIBE SERVE N[ON] VACO TIBI (© M. Martzluff).

C'est le vase qui parle. L'interjection « esclave » ne signifie pas nécessairement que le buveur soit de condition servile. Le terme est simplement familier. Il s'agit d'ailleurs d'une formule toute faite que l'on retrouve sur d'autres vases à boire.

- N° 455. C'est une grosse cruche à deux anses, à pâte et engobe rouge, qui a pu être entièrement reconstituée (fig. 9). Elle porte un ensemble de graffiti sur l'épaule et sur la panse, mais sur une seule face. On remarque toute une série de traits verticaux, précédés de quelques lettres, en particulier de grands S qui semblent une abréviation. Sur la première ligne on voit 2 traits verticaux suivis du S, puis PVTO suivi d'un V et de 4 barres, sans doute VIII (= 9) ; sur la deuxième, une lettre incomplète suivie du V et de 8 barres ; sur la troisième, 12 barres précédées du S ; sur la quatrième, un A suivi de 10 barres et du S ; sur la cinquième : SARA, dont le nom est déjà connu, suivi du S et de VI (= 6) et sur la sixième, le nom de SARA semble plus soigné que le précédent, suivi de 3 barres verticales, mais il s'agit de la même personne. Les barres verticales semblent désigner non pas une contenance, mais le nombre de fois que Sara ou les

12 - NCdL : Ce même n° 899 correspond dans la numérotation de G. Claustres (1958) à deux inscriptions différentes sur deux poteries différentes, l'une vue plus haut au mot AFRI[CANVS].

autres serviteurs désignés par une simple lettre (A de la quatrième ligne), (S de la troisième ?), (I de la deuxième), (ES de la première?) ont reçu comme consigne de marquer par un petit trait chaque fois qu'elle (ou ils) venait de verser une rasade à un client ou à un convive. Ce qui expliquerait le PVTO de la première ligne, qui ne semble pas être un nom, mais le verbe « je pense » : « ES/ Je pense avoir versé 9 rasades ».

- N° 885. Trois lettres subsistent sur ce tesson. Il semble bien qu'on puisse les interpréter comme le début du PIC[ATVM VINVM] que mentionne Pline l'Ancien comme « vin au goût de poix », car il était conservé dans des jarres ou amphores dont l'intérieur était enduit de poix pour en assurer l'étanchéité (fig. 9).

- N° 464. Sous le rebord du col d'un grand récipient à deux anses, à pâte rouge et engobe blanc, dont les deux fragments ne se raccordent pas, on peut lire les restes d'une inscription en grandes lettres : TEST[A?] et VNDAE, qui est évidemment le reste d'un mot au génitif féminin singulier (fig. 9). G. Claustres avait pensé y reconnaître un nom de possesseur : une femme au nom de [IV]CVNDAE (= aimable, joyeuse), adjectif pris comme nom. Mais TESTA, substantif féminin, désigne une terre cuite, donc un vase en terre cuite. Le qualificatif d'agréable pourrait très bien se rapporter au contenu du vase. Et comme la distance entre les deux mots, que G. Claustres a estimée d'environ une douzaine de centimètres, on peut supposer que l'écart est assez grand pour recevoir les huit grandes lettres du mot POTIONIS pour reconstituer une inscription valable :

TESTA [POTIONIS] [IVC]VNDAE,
soit : « récipient d'une boisson agréable à boire ». Restitution trop hasardeuse ? Peut-être pas en prenant connaissance de l'inscription du vase N° 37 : CELI[A ...]LENIAE dont Pline nous apprend qu'il s'agit d'une sorte de bière, fabriquée en Hispanie à partir d'une orge fermentée et agréable à boire (*lenia* = douce, agréable).

- N° 466. Sur le haut d'une urne à deux anses (fig. 9) dont il manque le bas (hauteur : 15 cm ; diamètre : 18 cm), on lit le nom du propriétaire en grandes lettres : POTINNI, surnom ironique au génitif, formé sur le verbe *poto*, *potare* : boire ; POTINNVS serait « le Buveur » ! À noter que POTINA était une divinité romaine dont le rôle était de veiller sur les boissons des enfants en bas âge.

3 -Une mystérieuse inscription dite « Aux deux paons », d'interprétation controversée

Le graffiti « Aux deux Paons » est la plus longue inscription découverte sur le site de *Les Sedes* de Peyrestortes. Elle se développe, en deux lignes superposées, sur le col d'une cruche, à une anse et bec verseur, dont ne subsiste que le haut (vase n° 239, fig. 17), lui-même victime de plusieurs fractures. Séparée des deux lignes de texte par deux ou trois rainures de tournage, on découvre la représentation assez schématique de deux paons, hauts sur pattes, affrontés de part et d'autre (la gravure est incomplète par suite d'une cassure), la scène étant accompagnée, côté droit, d'un cercle à 8 rayons internes, dont nous verrons, plus loin, la signification.



Figure 17 : Cruche, n° 239 AD DVOS PAVONES. En haut, transcription de G. Claustres (1958, p. 51) (© SAD, réf. 138.01.239).

3. 1 - Essai de lecture et d'interprétation

L'inscription en lettres majuscules dont des malencontreuses écaillures rendent la lecture de certaines lettres hypothétiques, ou du moins difficile, se présente ainsi :

AD [D]VOS PAVONIIS COPIA (II = E)
C[A]IIT SOFOSCATAPLASMARVM

Du D devant VOS, il ne reste qu'un petit trait incurvé, mais la lecture de DVOS n'est pas douteuse. Le C initial de la deuxième ligne est plus que probable ; il est accompagné, sur le relevé de G. Claustres, d'un petit trait oblique

qui annonce un A. Après un écart dû à une seule lettre disparue, les deux barres parallèles (= E) suivies du T, annoncent la finale d'un verbe à la troisième personne du singulier à l'indicatif présent ou futur. G. Claustres, avant sa publication dans *Gallia*, avait présenté un calque de l'inscription, peut-être moins soigné que celui de sa publication, au professeur Albert Grenier, membre de l'Institut, lequel, après une lecture rapide, n'avait pas hésité à traduire : « À vous, les paons, que soit obscurcie la richesse (*copia*) de vos roues (*plasmarmum*) » (soit : obscurcie, aux yeux du buveur, s'il a un peu trop forcé sur la boisson !). Lecture trop rapide et trop facile, et, à l'examen minutieux du graffiti, évidemment fautive.

A. Grenier n'a pas tenu compte de la lettre absente devant VOS, il a pris la première barre du E (= II) pour un S mal formé et, sans soupçonner qu'il y avait un vide à combler devant ce qu'il avait pris pour un S, il a traduit : « Que soit obscurcie ». D'autre part, PLASMARMVM n'a rien à voir avec PLVMARMVM = les plumes. D'après le grand dictionnaire latin-français de E. Benoist et H. Goelzer (1938), le mot *plasma* est un nom neutre, qui fait au génitif singulier *plasmatis* et au pluriel *plasmatum* et non *plasmarmum*. Ce féminin pluriel du graffiti de Peyrestortes indique que l'on a pris parfois le mot *Plasma* pour un mot féminin : *Plasma*, génitif *Plasmæ*. Le dictionnaire mentionne cette forme, mais la traite d'hétéroclite, c'est-à-dire de fautive. Il renvoie d'ailleurs à Commodianus de Gaza, poète chrétien du III^e siècle, ce qui prouve qu'elle était courante dans le latin populaire. Le mot est emprunté au grec : *τό πλάσμα*, génitif *τοῦ πλασματός* : « objet façonné, modelé », formé sur le verbe *πλάσσω* : « Je modèle, je façonne, je pétris l'argile pour façonner un vase, une statue » et abstraitement : « J'imagine, j'invente ».

Le SOFOSCATA de l'inscription est lui aussi fautif : on attendrait SUFFUSCATA, participe passif du verbe *suffusco*, composé de *sub* (= assez) et du verbe *fusco*, *fuscare* (= noircir, assombrir, suffuscatus étant attesté chez l'historien romain Tacite).

ADDVOS PAVONES : le *ad* suivi de l'accusatif indique un mouvement vers, mouvement aussi bien physique que moral : « Par rapport aux deux paons ».

COPIA désigne l'abondance dans le sens de la richesse, mais aussi dans le sens de nombre, de multitude.

Quant au verbe à rechercher entre CA- et -ET, plusieurs possibilités sont fournies par le dictionnaire. Mais la seule à permettre de donner un sens au graffiti est le verbe *cadet*, futur de *cado*, *cadere* (= tomber).

Nous obtenons un sens « obscur » qui nous paraît valable : « Par rapport aux deux paons

(qui s'abreuvent au canthare), tombera dans l'obscurité la multitude des choses ou créatures (inventées, modelées par les hommes) ». Nous fournirons plus loin tout un ensemble d'arguments pour justifier notre interprétation.

En 1997, nous avons présenté, dans le *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales* (A.A.P.-O., 12, 1997, p. 75-85), les premiers résultats de nos réflexions sur les graffiti du site d'époque romaine de *Les Sedes de Peyrestortes*, en reprenant la publication qu'en avait faite G. Claustres dans la revue *Gallia* (16, 1958, p. 51-81). Or, quelques années plus tard, alors qu'elle professait à l'université de Perpignan, Aline Rousselle (†) revint sur notre interprétation du graffiti « Aux deux paons » en proposant une lecture tout à fait différente dans un article intitulé « À propos des graffiti de Peyrestortes » (Rousselle 2004). Elle y considère l'ensemble de la vaisselle du dépotoir de *Les Sedes* comme provenant d'une taverne, dont témoignent quelques inscriptions sur récipients invitant à la boisson : *Bibe, serve, non vaco tibi*.

Ce qui l'amène à l'interprétation purement banale de l'inscription « Aux deux paons » comme l'enseigne commerciale de la taverne. Et, rattachant le CATA à PLASMARMVM, elle traduit : « Aux deux paons, l'abondance des cataplasmes réchauffent les sages » : AD DVOS PAVONES COPIA/CALET SOFOS CATAPLASMARMVM ! La forme *cataplasmarum*, au féminin, au lieu de *cataplasmatum*, au neutre, est attestée dans le latin populaire, elle aussi. Mais la forme *sofos*, au lieu de *sophos*, emprunté au grec *σοφός*, n'est pas attestée dans les dictionnaires. D'autre part, même en interprétant, au figuré, comme un « cataplasme », le bon repas bien arrosé que l'on s'envoie dans l'estomac, pourquoi cette bonne chère ne réchaufferait-elle que les sages ? Et réduire l'important dépotoir de *Les Sedes* au simple rôle de poubelle d'une taverne¹³, c'est faire fi de tout un ensemble de considérations !

3. 2 - L'importance du dépotoir et de sa datation

Tout d'abord, ce dépotoir, qui semble, à l'origine, avoir été aménagé comme un bassin alimenté par un canal d'amenée d'eau « pour une agglomération, plus ou moins considérable d'hommes qui s'étaient établis sur ce point », comme le souligne J.-N. Farines en 1835, a fourni au minimum 130 tessons ou vases entiers en sigillée portant les estampilles d'une soixantaine de potiers de l'atelier bien connu de la

13 - NCdL : Sur la nature « hors norme » du dépotoir des années +60/+75 qui s'est constitué sur le site de *Les Sedes*, voir les remarques faites à ce sujet dans l'introduction à cette communication. Les graffiti sur les vases qui servent au service de la boisson sont nombreux, mais aucun comptage ne permet de dire, pour l'instant, qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que dans d'autres dépôts régionaux contemporains, d'autant que ce dépotoir n'a pas fait l'objet d'une étude poussée de ces différentes composantes, y compris les éléments de faune et de coquillage laissés sur place par les fouilleurs.

Graufesenque. L'abondance de ces vases de luxe et le millier d'autres tessons de céramiques communes excluent qu'il n'y ait eu là que les ordures d'une simple gargote¹⁴. De plus, ces marques de potiers offrent le grand intérêt de pouvoir être datées avec précision : elles s'étagent entre le règne de Tibère, de 14 à 37 de notre ère, à celui de Domitien, de 81 à 96¹⁵. Ce qui permet d'expliquer par quels événements historiques (ruines de Jérusalem et destruction du Temple en 70, Pompéi sous les cendres du Vésuve en 79) des noms aussi étonnants que Cleopatra et Sara puissent se retrouver parmi les habitants d'un site romain aussi peu connu que le Peyrestortes (cat.: *Paretstortes*) du Roussillon catalan.

3.3- La portée symbolique du thème des deux paons

À l'époque moderne, on a fait du paon le symbole de la vanité : le vaniteux se « pavane », il fait le paon pour se faire admirer. Oui, le paon fait la roue pour séduire sa femelle. Mais anciens et modernes sont surtout émerveillés par la beauté de son plumage ocellé. Le paon était consacré à la déesse Héra (la Junon latine), épouse de Zeus, le maître des dieux, et comme lui, exerçant sa puissance sur les phénomènes atmosphériques. La légende dit qu'elle sema, sur la queue du paon, les yeux d'Argos, et dès lors, dit le poète, la queue porte des étoiles (*Qui cauda sidera portat*). En admiration devant la vivacité du vol des oiseaux, les anciens y ont vu le symbole de l'âme des défunts quittant la prison du corps et s'envolant vers un autre monde. D'autre part la splendeur du plumage ocellé du paon faisant sa roue le fit préférer à la représentation des oiseaux ordinaires.

Certes, le thème des deux paons, ou autres oiseaux, affrontés de part et d'autre d'un vase ou d'une coupe débordant de fleurs ou de fruits, a été largement utilisé comme motif ornemental et il est parfois difficile d'affirmer la portée symbolique de son utilisation. « La présence des paons, écrit Alix Barbet, dans la peinture murale romaine, est très ancienne et se retrouve tout au long des siècles. Ils occupent de façon privilégiée les lunettes des voûtes, que ce soit dans les maisons privées à Pompéi ou dans les tombeaux. Leur signification de gardiens funèbres n'est plus à démontrer » (Barbet et al. 1993, p. 44) (fig. 18 à 21).

Ainsi, dans une exposition, au musée du Louvre, consacrée *Au Royaume des Ombres*.

14 - NCdL : L'auteur reviendra à plusieurs reprises dans la suite du manuscrit sur ces « ordures d'une simple gargote » pour étayer le rejet de la proposition avancée par A. Rousselle. Dans un cas, comme dans l'autre, l'état des connaissances sur ces vestiges ne permet pas d'interpréter clairement l'origine de ce dépotoir.

15 - NCdL : Sans être erronée, cette appréciation peut aujourd'hui sembler désuète comme noté dans l'introduction à cette communication.

La peinture funéraire antique (IVe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.), on a pu remarquer, entre des fresques et des peintures murales sur le culte des morts, un fronton triangulaire de marbre sculpté, malheureusement très mutilé, portant une inscription où l'on lit, en grandes lettres capitales très soignées, le nom en grec de Patronos, médecin grec mort à Rome, probablement sous le règne d'Auguste. Au-dessus de l'inscription, dans ce qui reste du fronton triangulaire, on voit deux oiseaux (sans doute des colombes), picorant une grappe de raisin (Barbet 1998, p. 56) (fig. 22).

Le symbolisme funèbre de paons ou d'oiseaux affrontés, picorant des fleurs ou des fruits, est donc bien antérieur à l'arrivée des premiers chrétiens. Mais les chrétiens ont rapidement adopté ce symbolisme en le « surclassant ».

Au musée du Latran est conservé un marbre gravé provenant d'un monument datable du IIIe siècle (fig. 23). Y sont représentées deux ancrs dressées comme deux croix, au pied desquelles nagent deux dauphins, symboles des chrétiens nageant dans l'espérance. Entre ces deux ancrs cruciformes, deux magnifiques paons, à aigrette et longue queue, picorant des fruits arrondis, sur le rebord d'un grand canthare à deux anses (Roller 1881, p. 53).

Sur un bloc de marbre, conservé dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, une inscription en majuscules grecques, dédiée au chrétien Sozomène, est accompagnée de deux oiseaux (sans doute des colombes), picorant chacun une fleur portée par une longue tige sortant d'un canthare à deux anses (Mazzoleni 2002, p. 46) (fig. 24).

Dans la catacombe romaine de Priscille, une fresque représente, dans un tracé évoquant une voûte, un(e) orant(e) en prières, mains levées vers le ciel, dominée, dans un tracé en lunette, par un magnifique paon, à longue queue, picorant dans un arbuste ; contrairement à l'habitude, le paon est seul, mais deux colombes encadrent la scène, un rameau d'olivier dans le bec (Bisconti 2002, p. 34) (fig. 25).



Figure 25 : Rome, Catacombe de Priscille, *cubiculum* de la Velata. Paon picorant dans un arbuste au-dessus d'un(e) orant(e) (©. cathobel.be)



Figure 18 : Pompéi. Paon sur clôture en treillis.
(©. journaldemontreal.com/2016/01/31/recreer-pompei-a-montreal)



Figure 19 : Pompéi (région V). Paon dans laraire récemment découvert.
(©. D. Tilloy/univ. Lyon III).



Figure 20 : Oplontis (Torre Annunziata), villa de Poppée, pièce 15 (*oecus*). Paon et masque de tragédie devant un portique. Cl. Teri Mermingas, « Art » (©. Pinterest).



Figure 21 : Oplontis (Torre Annunziata), villa de Poppée. Paon et canthare.
Source : « Oplontis » (©. Wikipedia).



Figure 22 : Fronton sculpté provenant de la tombe du médecin grec Patronos (1er siècle av. J.-C.). Musée du Louvre (©. Cl.Chuzeville).



Figure 23 : Rome, Musée du Latran. Marbre gravé (IIIe siècle apr. J.-C.). Deux paons picorant des fruits d'un canthare entre deux ancras cruciformes au pied desquelles nagent deux dauphins (©. Roller 1881, p. 53).



Figure 24 : Rome, basilique de Saint-Paul hors-les-Murs. Inscription grecque sur marbre du chrétien Sozomène, originaire de Syrie, où sont représentées deux colombes picorant une fleur à longue tige, sortant d'un canthare (©. Mazzolini).

Dans la même catacombe de Priscille, une sépulture, taillée dans la paroi porte l'inscription suivante :

SENTIVS MERCVRIVS SIBI ET COIVGI SVAE /
CESORINE AMANTIAE BENEMERENTI PACE :

« Sentius Mercurius, pour lui-même et pour son épouse (le N de CONIVGI SVAE a été oublié)

Césorine aimée. Bien mérité. En paix ».

Nous attirons l'attention du lecteur sur le motif en petite feuille cordiforme (*hedera*)¹⁶ qui sépare AMANTIAE de BENEMERENTI. Ce motif de ponctuation apparaît sur plusieurs graffiti de Peyrestortes.

Sentius Mercurius a illustré son épitaphe funéraire de la traditionnelle image des deux paons (ou colombes) affrontés ; mais au lieu de picorer fleurs ou fruits d'un vase ou d'un canthare, ils soutiennent de leur bec une longue bande d'étoffe dont le symbolisme est difficile à préciser. La formule [IN] PACE laisse entendre que Sentius Mercurius était chrétien : s'agirait-il de la nappe évoquant le repas eucharistique? (Mazzolini 2002, p. 49) (fig. 26).



Figure 26 : Rome, Catacombe de Priscille. Inscription sur marbre de la sépulture de Sentius Mercurius et de son épouse Césorine. Deux paons ou deux colombes affrontées tenant une guirlande (©. Mazzolini 2002, p. 49).

La catacombe romaine dite de Domitille conserve une plaque de marbre du chrétien Marcus Antonius Restitutus et des siens. On lit, en belles lettres majuscules très soignées :

M ANTONI/VS RESTITV/S FECIT
YPO/GEVSIBI ET / SVIS
FIDENTI/BVS IN DOMINO

soit : « Marcus Antonius Restitutus a fait cet hypogée (en latin classique : *hypogeum*) pour lui et les siens qui mettent leur foi dans le Seigneur ». Remarquer huit signes de feuilles cordiformes séparant les mots : un après le M initial (= *Marcus*), le dernier visible à la loupe entre IN et DOMINO (fig. 27).

La présence de juifs à Rome est attestée avant même la ruine de Jérusalem et la destruction du Temple, César et Auguste paraissant y avoir été favorables. On comptait, à Rome, une dizaine



Figure 27 : Rome, catacombe dite de Domitille. Plaque de marbre du chrétien Marcus Antonius Restitutus et des siens. À remarquer les feuilles cordiformes à pétiole séparant chaque mot (©. P. Maranget).

de synagogues et plusieurs catacombes. La catacombe juive de la *Vigna Randanini*, située en bordure nord de la *via Appia*, conserve une plaque de marbre funéraire du juif Eudoxios qui a attiré notre attention pour plusieurs raisons (Vismara 2002, p. 57) (fig. 28).



Figure 28 : Rome, catacombe juive de la *Vigna Randanini*. Épitaphe du juif Eudoxios. Le chandelier à sept branches (*menorah*) est accompagné de la feuille cordiforme à pétiole (©. C. Vismara 2002, p. 57).

Le cliché photographique ne reproduit qu'une partie de l'épitaphe d'Eudoxios, qui malgré son nom grec (*Eu - doxios* = qui a ou qui mérite bonne réputation) est de nationalité et de religion juive, comme en témoigne la représentation du chandelier à sept branches (la *ménorah*) qui accompagne l'inscription. On remarque à côté de la *ménorah* un petit rectangle vertical (dont on ignore la portée symbolique, mais qui pourrait représenter un « rouleau » de la Bible), mais surtout le motif bien connu en feuille cordiforme à pétiole arrondi. Ici, elle ne sépare pas les mots d'un texte, comme dans l'épitaphe du chrétien Marcus Antonius Restitutus, dont nous venons de parler, ou le graffiti de Tiburtinus que nous avons relevé sur une poterie du site romain de *Les Sedes* à Peyrestortes (cf. fig. 6).

16 - NCdL : Bien que traducteur éclairé d'inscriptions en cursive latine, J. Abélanel ne semble pas avoir été aussi spécialisé en épigraphie : il appelle ainsi « petite feuille cordiforme » la feuille de lierre stylisée connue sous le nom de *hedera*, généralement considérée comme une marque de ponctuation ou de séparation. Voir par exemple pour la Narbonnaise : Benoît Rossignol, *Chroniques épigraphiques*, in *RAN*, 49, 2016, p. 373-408, notamment une inscription évergétique (n° 24, p. 379), une épitaphe (n° 31 p. 381) et une dédicace votive à Mercure (n° 74 p. 396). Dans cet article, J. Abélanel prête un sens religieux à ce symbole scriptural.

À noter qu'Eudoxios est qualifié de DEVTERO GRAM/MATEO BEN/MERENTI/ DVLCIS. *Deutero gram[m]ateo* (peut-être le « secrétaire en second de la synagogue » ?).

Et quelle est la portée de cette association du signe en feuille végétale cordiforme avec une *ménorah* ? S'agit-il d'un signe uniquement juif ? Cela mériterait d'être vérifié par les spécialistes des manuscrits et inscriptions d'époque antique. Auquel cas, le Tibertinus de Peyrestortes aurait pu être un juif, prisonnier à la chute de Jérusalem, qui, affranchi par son maître aurait pris, en reconnaissance le nom de ce dernier ?

Le musée de la Civilisation romaine, à Rome, conserve une plaque funéraire datable du III^e siècle, sur laquelle on retrouve plusieurs signes cordiformes séparant les mots de l'inscription (fig. 29). Après le nom INNOCENTI auquel est dédiée l'épithaphe, le signe cordiforme est à peine reconnaissable ; il sépare du mot suivant SPOQVEM qui est certainement fautif pour POSTQVEM. À la deuxième ligne, le mot ELEGIT après un petit raté avant le T, le cordiforme est parfaitement à sa place entre le T et le DOMS (abréviation pour DOMINVS) suivi de PAVSAT et d'un troisième cordiforme qui aurait été en bonne place avant PAVSAT.



Figure 29 : Rome, musée de la Civilisation romaine. La colombe descend sur le baptême du Christ. Cette pierre tombale du III^e siècle atteste de l'ancienneté de la représentation de l'Esprit saint (©. Deagostini/Leemage.com)

Troisième ligne : IN P – ACE. Quatrième ligne : FIDE – LIS. Cinquième ligne :

(❖ qui aurait dû être après – LIS de FIDELIS) ; le X est le 10^e jour des kalendes : X KA – L SEPT. SEPT est répété à la sixième ligne pour former le mot SEPT – EMBR (pour – EMBER). Traduction : « (Sépulture d') Innocent, qu'il a choisie. Que le Seigneur le garde dans la paix. Dixième jour des kalendes de septembre ». (Quaillet 2016, p. 16-17)¹⁷.

17 - NCdL : Au centre des quatre dernières lignes, gravure d'un baptême entre deux arbres (de vie ?), l'eau jaillissant d'un oie où vole la colombe de l'Esprit Saint ; à gauche, représentation possible de Dieu auréolé et, à droite,

Nous avons vu plus haut, sur un simple tesson provenant du col d'un cruchon à une anse (n° 150, cf. fig. 11), qu'un motif en feuille cordiforme à pétiole devait intervenir dans une inscription dont ne subsiste que le mot MEVS (le trait inférieur du E a été oublié par le sculpteur ou mal lu par G. Claustres) et, à gauche, un petit trait oblique qui pourrait être un A ou un R (?). Serait-ce, là aussi, que le scripteur est d'origine juive¹⁸ ?

Quant à l'utilisation de l'image des deux paons (ou colombes) affrontés de part et d'autre d'un canthare, elle a pris une telle importance dans les sépultures et monuments chrétiens que son symbolisme devient évident. Ainsi, à Constanza, en Roumanie, sur le littoral de la Mer Noire¹⁹, on a découvert, en 1988, plusieurs tombeaux, dont un a conservé des fresques paléochrétiennes d'un grand intérêt (Barbet et alii 1993, p. 38 à 43). La lunette de fond de ce dernier présente une scène de repas funèbre : cinq personnages, habillés du même vêtement blanc à bandes marrons, allongés sur des lits autour d'une table ronde, chacun avec un pain ou gâteau semi-circulaire devant lui (fig. 30) ; à l'opposé, un sixième pain est symboliquement réservé au défunt. Les panneaux latéraux montrent : celui de gauche, un lièvre dévorant les raisins d'un long panier renversé ; et plus bas, quatre perdrix dont deux s'abreuvent à une coupe, les deux autres picorant des branches portant des fleurs ou des petits fruits ; sur le panneau de droite, quatre pigeons boivent à une large coupe à deux anses ; plus bas, deux magnifiques paons, à longue queue ocellée, se servent dans un panier évasé, identique au précédent, débordant de fruits rouges (Tombeau du Banquet, IV^e siècle) (fig. 31). Aux environs, un second tombeau de la même époque, plus vaste mais en très mauvais état, présente quelques fresques en cours de réhabilitation. On y remarque, ici aussi, une scène de banquet funèbre, à trois convives, et deux hommes debout, dans l'attitude chrétienne de l'orant, bras levés, coudes écartés. D'où le nom de Tombeau de l'Orant (IV^e siècle).

Dans la même région, mais plus au sud-ouest, en Bulgarie, à Silistra, sur la rive droite du Danube (Dacie antique), on a découvert toute une série de tombeaux, certains remontant à l'époque grecque (VI^e siècle avant notre ère). Celui de Silistra date du milieu du IV^e siècle après J.-C., mais il est l'héritier de pratiques

d'un homme touchant le front du baptisé, de taille plus petite. Au bas de la plaque, frise de plantes et de moutons.

18 - NCdL : J. Abélanet semble assimiler la feuille de lierre ou *hedera* à un symbole juif. Nous renvoyons à la NCdL ci-dessus, n° 16.

19 - NCdL : Constanza (Constanța en roumain) est le nom actuel de la cité de *Constantiana*, appelée ainsi par l'empereur Constantin en l'honneur de sa sœur Constantia ; la cité, d'origine grecque, s'appelait initialement *Tomis*.

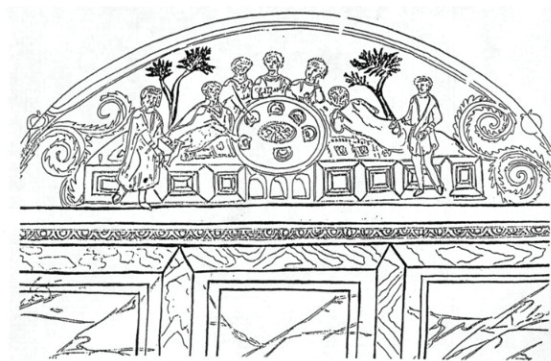


Figure 30 : Constanza (Roumanie). Tombeau du Banquet, scène de repas funèbre (IVe siècle). Dessin A. Barbet, in E. Morvillez, « Sur les installations de lits de table en sigma... » (©. Pallas, 44, 1996, p. 147.)



Figure 31 : Constanza (Roumanie), Tombeau du Banquet, lunette avec paons affrontés (IVe siècle) Dessin A. Barbet, « La peinture funéraire en Roumanie » (©. Revue archéologique de Picardie, 1995, p. 285.)

anciennes (Barbet 1998, p. 70 à 74). Il s'agit d'un grand tombeau voûté, décoré de fresques assez bien conservées. Sur les murs latéraux, se déroulent deux cortèges de serviteurs et de servantes portant des offrandes aux défunts (vêtements, chaussures, objets de toilette, bijoux, parfums, etc.). Ils se dirigent vers le mur du fond où sont représentés, debout, le défunt et son épouse entre deux servantes, l'une présentant une œnochoé et un récipient, l'autre présentant un grand linge pour essuyer les mains de ses maîtres après l'ablution. Le défunt est représenté vêtu d'un manteau qui lui couvre les manches et tenant dans sa main un manuscrit (*volumen*) : il se tourne vers son épouse qui est figurée se tenant légèrement en retrait derrière lui (le visage est en partie détruit par une écaillure), la main gauche posée sur son épaule et une fleur dans sa main droite. Une scène de vie ordinaire, évoquant certainement les bons moments de la vie passée et l'espérance d'une vie meilleure dans l'au-delà. En effet, dominant la scène, dans la lunette sous la voûte, apparaît l'image traditionnelle de deux magnifiques paons à longue queue ocellée, buvant à un canthare, dans un parterre de fleurs, symbole de la beauté et de la douceur de la vie bienheureuse du chrétien après la mort (fig. 32).

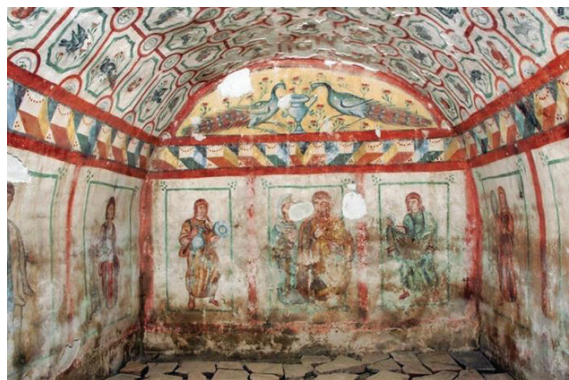


Figure 32 : Silistra (Bulgarie). Grand tombeau voûté (IVe siècle), défunt et son épouse entre deux servantes, sous deux paons affrontés buvant à un canthare (©. flickr.com / Silistra.)

Le thème des deux paons affrontés est devenu traditionnel dans la symbolique chrétienne des siècles suivants. Nous en présentons deux exemples significatifs. *L'Évangélaire dit de Charlemagne*, rédigé vers les années 781-783, fut offert par ce dernier à la prestigieuse abbaye de Saint-Riquier, sise en plein cœur de département de la Somme (région Picardie)²⁰. Le texte de l'Évangile selon Saint Matthieu est marqué par une enluminure de pleine page (fig. 33) représentant une croix pattée dominant une sorte d'oratoire sur quatre colonnes ; de part et d'autre



Figure 33 : Évangélaire de Charlemagne, réalisé par Godelcalc (v. 781-784). BnF, Ms, Nouv. Acq. Nal., 1203, fol. 3 v. Représentation de la « Fontaine de vie » (©. BnF.)

20 - NCdL : Le scriptorium de la cour de Charlemagne a produit une série d'évangélaire. Celui de l'abbaye de Riquier (anc. *Centula*), aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale d'Abbeville, avait été offert à Pâques 800 par Charlemagne à son abbé Angilbert (BM d'Abbeville, Ms 4, v. 794-800). La Bibliothèque Nationale, à Paris, conserve un évangélaire identique (BnF, Ms, Nouv. acq. nal. 1203, fol. 3v), réalisé par Godescalc vers 781-784. C'est celui-ci dont est tirée la fig. 33 représentant la « Fontaine de vie », avant le début de l'Évangile de Matthieu. Dans la même série, on peut citer l'évangélaire de Saint-Médard (Soissons) également conservé à la Bibliothèque nationale (BnF, Ms lat. 8850, fol. 6 v) avec une représentation des paons qui diffère par leur taille plus réduite.

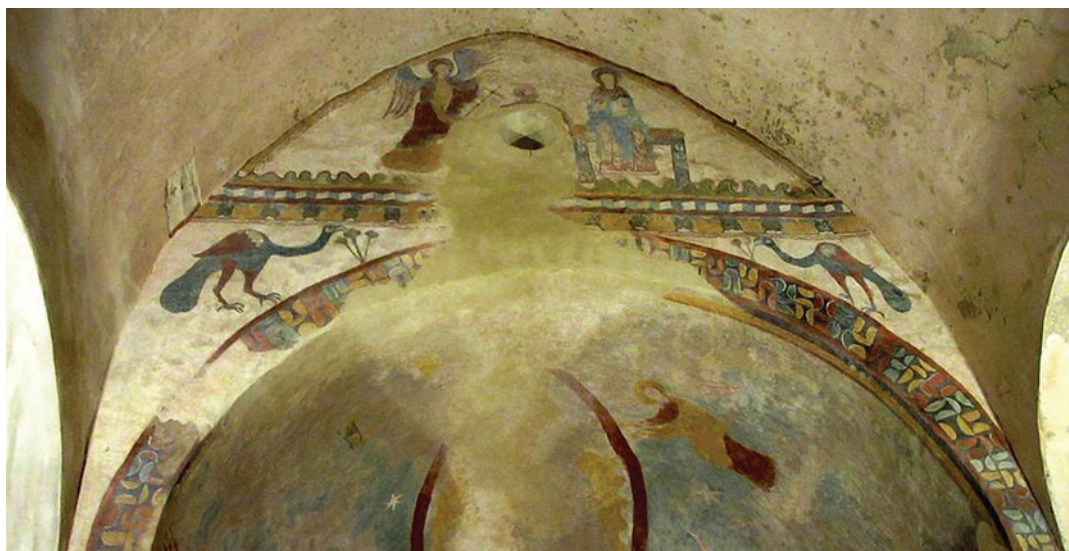


Figure 34 : Prieuré Sainte-Marie del Vilar (Villelongue-dels-Monts, 66). Fresques de l'arc triomphal (XIIe s.) (©. Evelyne J.-70502).

de la croix, sur le dôme de l'oratoire, à la place d'honneur, sont représentés deux magnifiques paons à la longue queue ocellée, tournant la tête, tandis qu'une douzaine d'oiseaux sont disposés dans la végétation, accompagnés d'un cervidé (Blachère 2014, p. 28).

Lors de la restauration, par des bénévoles, de 1993 à 2004, de la petite église de l'ancien prieuré roman de *Santa Maria del Vilar* (XIe siècle), sise sur le flanc nord de la montagne de l'Albère, au territoire de Villelongue dels Monts (Pyrénées-Orientales), ils eurent la surprise de découvrir, sur l'arc triomphal dominant l'abside du maître-autel, sous des enduits plus récents, les restes d'une fresque romane : on devine en haut, malgré les écaillures, l'image de la Vierge Marie, assise sur un banc, recevant la visite de l'ange lui annonçant qu'elle serait mère du messie. Plus bas, sous une bande décorative, deux beaux paons affrontés picorent chacun trois fleurs stylisées (la fleur du paon de droite n'est plus visible) (fig. 34). Symbole du chrétien nourrissant son âme du repas eucharistique, il semble qu'on ait là une des dernières utilisations de l'image des paons (ou colombes) affrontés devant un vase présentant des fleurs ou des fruits, image dont le symbolisme s'est perdu et a disparu de la tradition picturale chrétienne.

4 Événements historiques pouvant expliquer l'origine des anthroponymes du dépotoir de *Les Sedes*

G. Claustres a dit avoir été surpris par le nombre de vases (un millier, estime-t-il), dont certains portent gravé le nom de leur propriétaire, parfois accompagné de courts textes personnels. Déjà, le répertoire des 106 estampilles en céramique sigillée pourrait être perçu comme le signe d'un certain niveau de vie, même si la vaisselle

sigillée reste d'un usage courant au Ier siècle de notre ère. Aucun autre site de l'époque romaine du Roussillon, que ce soit l'antique *Illiberris* (Elne) ou la colonie romaine de *Ruscino*, n'a fourni autant de graffiti sur des poteries antiques et surtout autant d'anthroponymes que le site de *Les Sedes*. G. Claustres en avait conclu qu'il fallait attribuer ce fait « à un groupe de gens évolués, dépassant le cadre habituel des *villae* rurales, ou pour mieux préciser notre pensée, au niveau intellectuel d'un *villicus*²¹ et de ses esclaves employés à un fundus, grand domaine agricole par excellence (Claustres et Abélanet 1955, p. 64) ».

G. Claustres aurait été bien plus surpris s'il avait su lire le nom de CLEOPATRA sur le flanc du vase n° 282 (cf. fig. 12), et s'il s'était interrogé sur l'origine du nom de SARA qu'il avait déchiffré sur deux fragments de vases, vase n° 38 (cf. fig. 15) et vase n° 455 (cf. fig. 9). Nous même n'avions pas porté attention à un petit tesson de poterie, n° 917 (cf. fig. 9), où se lisait un mot tellement commun qu'il ne nous était pas apparu comme un anthroponyme : NVMPHI [...]. Aucune allusion aux Nymphes, il s'agissait de l'anthroponyme *Numphas*, latinisé en *Numphus*, au génitif, tel qu'il apparaît à la fin de l'*Épître de saint Paul aux Colossiens* (chap. IV, verset 15), où le saint invite ses destinataires à saluer les frères qui sont à Laodicée, ainsi que *Numphas* et la communauté (*ecclesia*) qui se réunit dans sa maison.

L'intervention de Rome dans les pays du Proche-Orient, Grèce, Asie Mineure, Palestine, Égypte, n'a pas été de tout repos. Mais la plupart de ces pays, déjà hellénisés, une fois soumis,

21 - NCdL : Selon F. Gaffiot (Dictionnaire illustré latin – français, lib. Hachette, Paris, éd. 1969, p. 1676), *villicus* ou *vilicus* peut désigner le fermier, le régisseur, l'administrateur, l'intendant

avaient assez facilement accepté le joug romain, avec les avantages d'une administration stricte, mais respectueuse des coutumes. Il n'en fut pas de même avec la Judée, car le particularisme juif supportait mal toute atteinte à ses modes de vie, peu compatibles avec ceux du paganisme : repos du sabbat, circoncision, etc. et surtout du caractère sacré du Temple de Jérusalem. La profanation du saint des saints par Pompée (-63), qui y pénétra l'épée à la main, puis par Caligula (+41), qui voulait y faire dresser une statue à son effigie, avait provoqué, chaque fois, des mouvements de révolte. Hérode le Grand, devenu roi de Palestine grâce à l'intervention de l'armée romaine, avait su, malgré sa cruauté, se concilier plus ou moins le peuple juif en reconstruisant magnifiquement le Temple de Salomon, en ruines depuis plusieurs siècles, et en respectant les traditions religieuses. Il avait partagé ses états, avant sa mort en -4 avant J.-C., entre les trois fils qui lui restaient²² :

Archéolos, l'ainé, devenu tétrarque de Judée et de Samarie, se rendit tellement odieux par sa cruauté, qu'Auguste, sur la plainte de ses sujets, le condamna, l'an 6 de notre ère, à l'exil à Vienne, en Gaule, chez les Allobroges – Auguste inaugurait ainsi une tactique politique de l'administration impériale pour se débarrasser des « trublions » gênants du Proche-Orient, les envoyer en exil à l'autre bout de la Méditerranée –.

L'autre fils d'Hérode le Grand, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, celui-là même qui fit couper la tête de Jean le Baptiste à la demande d'Hérodiade, son épouse (illégitime aux yeux des juifs), et devant qui comparut Jésus pendant sa Passion (Matthieu, chap. XIV, versets 1-12 ; Marc, chap. VI, versets 17-29), se rendit à Rome, en 38, pour solliciter de Caligula le titre de roi de Judée, qui venait d'être attribué à Agrippa Ier, son cousin. Accusé par ce dernier de trahir les intérêts de Rome, il fut déchu de sa tétrarchie au profit d'Agrippa et envoyé lui-aussi en exil sur l'autre bord de la Méditerranée, à *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges, dans les Pyrénées) et non à Lyon (*Lugdunum*) dans les Gaules comme on l'a cru jusqu'ici²³.

22 - On peut s'étonner d'apprendre qu'Hérode le Grand était mort en -4 av. J.-C. : mais alors, quid du massacre des Innocents après la visite des Mages (Matthieu, II, 16) ? Oui, Jésus est né 4 ou 5 ans avant l'ère chrétienne ! On sait que les historiens romains comptaient les années à partir de la date, plus ou moins légendaire, de la fondation de Rome (*ab urbe condita*), en 753 avant l'ère chrétienne. Ce n'est qu'au VI^e siècle que le moine Denys le Petit s'avisa de calculer la naissance de Jésus-Christ d'après les historiens romains ! Il se trompa de quelques années et la fixa en 754 de l'année présumée de la fondation de Rome, avec un décalage de 3 ou 4 ans avec la réalité. En l'an 800 de notre ère, Charlemagne rendit officielle cette datation fautive.

23 - C'est l'historien Flavius Josèphe qui a raconté la mésaventure d'Hérode le Tétrarque et son exil à *Lugdunum* dans les Gaules (Buchon 1843, livre 18, chap. 9), repris plus brièvement dans son Histoire de la Guerre des Juifs (livre 2, chap. 16) : « Ainsi, il s'exila en Hispanie, où sa femme l'accompagna, et il y mourut ». Ce qui confirme qu'il s'agit de *Lugdunum Convenarum*. Flavius Josèphe était un juif, né à Jérusalem en 37 ou 38. Ayant participé à la révolte qui amène la ruine de Jérusalem, il fut fait

Hérodiade le suivit dans son exil.

L'exil, pour ces rois ou fonctionnaires de haut rang était certes une mort politique, mais pas une mort économique. Ils partaient avec toute leur maisonnée, femmes et enfants, serviteurs, esclaves ou affranchis, ainsi qu'avec tous leurs biens. D'autre part, ils n'étaient pas condamnés à vivre dans ces contrées sous-développées, privées de toutes les commodités de la vie à la romaine.

Vienne fut lieu d'exil pour Aristobule, fils d'Hérode le Grand, puis semble-t-il pour le procureur déchu Ponce Pilate, préfet de Judée, qui avait lâchement abandonné Jésus, qu'il savait innocent, à mourir sur une croix, et qui, dénoncé devant l'administration impériale pour avoir fait massacrer des Samaritains, avait été destitué de sa charge et, selon une ancienne tradition, aurait lui-aussi été exilé à Vienne dans les Gaules. La vie y était agrémentée de toutes sortes de distractions. Ancien *oppidum* des Allobroges, César y avait fondé une colonie (*Colonia Augusta Vienna*). C'était, depuis le début du I^{er} siècle, une petite Rome (*Civitas ornatissima et valentissima*), une cité très belle et très opulente, selon l'éloge qu'en avait fait l'empereur Claude (41-54), dont on a retrouvé quelques lignes sur une tablette de bronze. On y a découvert les vestiges de riches habitations et d'un odéon, ainsi que d'un théâtre qui pouvait recevoir près d'un millier de spectateurs. Un temple, aussi bien conservé que celui de Nîmes, la Maison Carrée, y était dédié à l'empereur Auguste et à sa femme Livie... Nos exilés, même s'ils éprouvaient la nostalgie de Rome et de la vie de cour, pouvaient trouver sur place de quoi se distraire.

La vie à *Lugdunum Convenarum*, pour Hérode Antipas, son épouse Hérodiade et leur fille Salomé, devait être plus rustique. Saint-Bertrand de Comminges, dont le nom moderne lui vient d'une abbaye fondée par un ancien évêque (1083-1123), riche d'une cathédrale romane, d'un cloître et d'une splendide cathédrale gothique du XIV^e siècle, n'est actuellement qu'une modeste commune du département de la Haute-Garonne, sur le piémont nord des Pyrénées centrales. Elle a pourtant un riche passé. Selon la tradition littéraire, revenant d'Espagne, après sa victoire sur Sertorius (72 avant J.-C.), Pompée, préoccupé d'assurer le contrôle des axes d'accès vers la péninsule Ibérique, ainsi que vers l'Aquitaine qui n'était pas encore conquise, installa des colons romains de son armée, associés à des alliés d'origine espagnole (d'où le nom de

prisonnier. Gracié par Vespasien, il prit le nom de son bienfaiteur, Flavius, en signe de reconnaissance. Établi à Rome, il se consacra à écrire l'histoire de son peuple. Il serait mort vers l'année 100.

convenarum, « gens qui se sont mis ensemble »), d'abord sur une position forte, comme l'indique le nom celtique du lieu (*Lugdunum*, dont le suffixe *-dunum* signifie hauteur fortifiée, *oppidum* ; *lug* signifiant brillant, lumineux). Bénéficiant de la paix obtenue par la conquête de la Gaule par César en 51 avant J.-C., la colonie se développa dans un site plus commode, la belle plaine s'étendant au pied des hauteurs environnantes, et devint bientôt le centre administratif de la région sous le nom de *Civitas Convenarum*, la Cité des Convènes (évolué en Comminges). Malheureusement le passé romain de la cité est très mal connu par les textes : un traité rédigé par saint Jérôme, où il fait allusion à la fondation de la colonie par Pompée, et les textes de Flavius Josèphe racontant l'exil forcé d'Hérode Antipas à *Lugdunum*, en Hispanie. Il semble que ce dernier n'aurait guère profité du bon air des Pyrénées, car il serait décédé peu de temps après son arrivée (en 39 semble-t-il). Hérodiade, disent les dictionnaires, serait morte en Hispanie. En effet, *Lugdunum Convenarum* avait été rattaché d'abord à l'Hispanie Citérieure, avant d'être rattaché à la province d'Aquitaine, après sa conquête par César.

Les fouilles, débutées dans les années 1920-30 et reprises dans les années 1990, ont dégagé quelques gradins d'un théâtre, dont une route moderne a entamé la *cavea* ; adossé à la colline sud-ouest du site, on estime qu'il pourrait recevoir environ 5 000 spectateurs. On a également reconnu l'emplacement du forum qui occupait un espace de 75 m de long sur 40 m de large ; il était entouré de portiques qui permettaient de circuler à l'abri des intempéries ; il était dominé au sud par un *podium* (surface surélevé, terrasse) où s'élevait un temple, dédié à Rome et à Auguste, interprété d'après les vestiges comme un temple hexastyle (à portique de six colonnes). Il existait deux établissements de bains publics (thermes), l'un à côté du temple, l'autre plus au nord, à l'ouest du forum. On a identifié au sud du forum, un marché (couvert, à l'origine), un *macellum*, constitué d'une cour centrale, bordée de boutiques où les fouilles ont révélé quantité d'ossements de bovins et d'ovins, ce qui donne une idée de l'activité commerciale et économique de la cité. Évidemment les vestiges antiques ont servi de matériaux de récupération dans les habitations du Moyen Âge ; mais on a pu récupérer plusieurs belles sculptures de marbre, provenant pour la plupart d'un trophée urbain édifié près du temple à l'époque d'Auguste. Tous ces vestiges témoignent de la richesse étonnante de ce *Lugdunum Convenarum* pyrénéen essentiellement à partir de l'époque d'Auguste et ce jusqu'au IV^e siècle au moins (Eydoux 1960 ;

Rocachet 1994 ; Clemente 2006 ; Sablayrolles et Beyrie 2006).

Après ce tour d'horizon sur la destination, pas tellement cruelle, des exilés indésirables du Proche Orient juif ou hellénistique, on est moins étonné de la présence d'une *Cleopatra* et d'une *Sara* ainsi que d'un *Numphus*, dans ce coin anonyme de notre terre catalane, Peyrestortes. Si le débarquement d'*Archelaos* ou de *Pontius Pilatus* a dû se faire au port de Marseille (*Massilia*), Hérode Antipas et sa « douce » moitié ont dû prendre pied, après leur traversée de la Méditerranée, probablement au port de Narbonne plutôt qu'au *Portus Veneris* (le Port-Vendres catalan) ou à Collioure, ports secondaires de bien moindre importance. Outre le passage probable vers les Pyrénées centrales de toute la maisonnée ou tribu d'Hérode Antipas, un autre événement important a dû enrichir en éléments étrangers la population locale d'époque romaine de Peyrestortes.

5 - La ruine de Jérusalem et la « diaspora »

Les premières communautés chrétiennes se sont formées à Jérusalem, à la suite du discours que l'apôtre Pierre adressa à la foule qui s'était rassemblée devant la maison où s'était produite, accompagnée d'une insolite tornade de vent, la descente mystérieuse du Saint Esprit sur les Apôtres (*Actes des Apôtres*, chap. II). C'était le jour de Pentecôte, fête des moissons, qui se célébrait le cinquantième jour après la Pâques juive. « À cette époque de l'année, nous dit l'auteur des *Actes*, séjournait à Jérusalem, une foule de juifs pieux, venus de nombreux pays ». Le chef des apôtres n'eut aucune difficulté à expliquer le sens des événements douloureux qui s'étaient produits pendant le jour de Pâques, la condamnation de Jésus de Nazareth et sa mort sur une croix et à convaincre ses auditeurs qu'il était vraiment ressuscité ; puisqu'il s'est montré plusieurs fois à eux et qu'il leur avait donné pour mission de répandre la Bonne Nouvelle de sa présence mystérieuse dans le cœur de ceux qui obéiraient à sa loi d'amour. La plupart de ses auditeurs, ayant favorablement accueilli sa parole, demandèrent le baptême : « Ils étaient environ trois mille. » (verset 41). Ainsi naquit la première assemblée des chrétiens, la première Église (*Ecclesia*, du mot grec *ἐκκλησία* = assemblée) Obéissant à l'ordre que leur avait donné Jésus : « Allez par le monde et prêchez l'Évangile (*Εὐαγγέλιον* = la Bonne Nouvelle) à toute la création » (Marc, chap. XVI, verset 15), les douze Apôtres, auxquels venait de se joindre un énergique collaborateur, Saul de Tharse,

ancien adversaire, miraculeusement converti, devenu Paul, se répandirent à travers toute la Judée, la Galilée et les pays environnants pour répandre la bonne nouvelle de Jésus le Christ.

Mais bientôt une importante question se posa : « Fallait-il imposer aux païens convertis de pratiquer la loi de Moïse et la circoncision ? ». En l'année 49, les Apôtres se réunirent à Jérusalem et décidèrent que le baptême au nom de Jésus-Christ et la pratique de sa loi d'Amour de Dieu et du prochain suffisaient pour devenir son disciple. Cette entrave à l'évangélisation des païens levée, les Apôtres se dispersèrent aux quatre horizons du monde connu (*la diaspora*). Saint Pierre se rendit à Rome où il créa la première communauté de chrétiens et où il subira la mort sur la croix, en l'an 64, lors de la persécution de Néron qui prit prétexte de l'incendie de Rome (18–24 juillet) pour en rendre responsables les chrétiens. Saint Paul, après avoir évangélisé les principales villes du Proche-Orient (Asie Mineure, Macédoine, Grèce), se proposait de retourner à Rome, où il avait été prisonnier une première fois, puis libéré (en 60). Dans sa *Lettre aux Romains*, il exprime à deux reprises (chap. XV, versets 24 et 28) son intention de se rendre en Hispanie (sans doute, y avait-il déjà des chrétiens ?). Malheureusement, une nouvelle fois arrêté, amené à Rome, et condamné à mort, il fut décapité, en tant que citoyen romain, en l'an 66.

Si les apôtres Pierre et Paul s'étaient rendus à Rome, c'était qu'il y avait déjà, nous l'avons dit ci-dessus, de nombreux juifs dans ce centre de l'Empire romain, avant même les révoltes qui aboutiront à la prise de Jérusalem en l'an 40 de notre ère et que l'évangélisation trouvait dans le milieu juif, qui attendait le messie, un terrain plus favorable. Rome avait annexé la Grèce et la Macédoine en -146, la Syrie en -64, l'Égypte en -31. Pompée avait été obligé d'intervenir en Judée dans les luttes de succession entre les Asmonéens et la prise de pouvoir d'Hérode le Grand, soutenu par les Romains. Après la mort de ce dernier (-4 av. J.-C.), la Judée fut directement gouvernée par un procurateur. Mais les juifs, qui supportaient mal la domination étrangère, entrèrent sous l'influence du parti des Zélotes, en rébellion ouverte contre Rome. Il fallut trois années de campagne au fils de l'empereur Vespasien, Titus, pour s'emparer de Jérusalem, dont le Temple fut incendié et détruit (automne 70). Après le massacre des derniers résistants, passés au fil de l'épée, des milliers de juifs furent vendus comme esclaves et dispersés à travers tout l'Empire. « Le nombre de ceux qui furent faits prisonniers durant cette guerre, écrit Flavius Josèphe (*La Guerre des Juifs*, livre VI, 45) montait à quatre-vingt-dix-sept mille et

le siège coûta la vie à onze-cent mille, dont la plupart, quoique juifs de nation, n'étaient pas nés dans la Judée, mais y étaient venus de toutes les provinces pour solenniser la fête de Pâques et s'étaient ainsi trouvés enveloppés dans cette guerre ». Et il ne faut pas oublier la présence, à Jérusalem, des premières communautés de chrétiens, créées par les Apôtres.

Quand on sait, par l'examen des marques de potiers de la Graufesenque de Millau, que les plus récentes trouvées à *Les Sedes* sont datées de la période de Domitien (de 81 à 96 de notre ère), et que la prise de Jérusalem et la ruine du Temple sont datées de l'an 70 de notre ère, on doit admettre que l'arrivée à Peyrestortes de ces étrangers originaires du Proche-Orient, *Cleopatra*, *Sara*, *Numphus* et les autres, qui savaient lire et écrire leur nom, aurait pu se faire à la suite de ces événements tragiques de l'autre bord de la Méditerranée.

Il s'agit à l'évidence de prisonniers de guerre vendus comme esclaves. Mais, parmi eux, on arrive à distinguer deux catégories. Le maître, en achetant un prisonnier, pouvait lui attribuer un nom plus ou moins fantaisiste : d'après son lieu d'origine : AFRI[CANVS] (= l'Africain) ; TIBVRTINVS (= l'Homme de Tibur) ; d'après son aspect physique : NIGEL[VS], formé sur Niger (= le Noir, le Brun) ; d'après un défaut : MENTITVS (= le menteur), LENT[VS] (= le Lent), POTINNVS (= le Buveur), formé sur le verbe *potare* (=boire) ou « le Puissant », formé sur le verbe *Potior*, *Potiri* (= pouvoir) ; d'après une spécialité : FVLLO, FVLLONIS (= le spécialiste du foulon) ; TIBICEN (= le joueur de flûte), etc.

Mais nous devons admettre que certains ont pu conserver leur nom d'origine, sans doute parce que leurs maîtres ont été impressionnés par des qualités ou des aptitudes qui leur ont inspiré le respect : affranchis (*libertinus*), ils n'ont plus été considérés comme des esclaves. Tel le juif Flavius Josèphe, qui après avoir combattu les Romains, avait impressionné Vespasien et son fils Titus (*Titus Flavius Vespasianus*), maîtres de Jérusalem, par son courage et sa loyauté, alors qu'il était prisonnier, et avait été affranchi par eux : en reconnaissance, il prit le nom de famille de ses bienfaiteurs, la *gens Flavia*, et n'est connu que sous le nom de Flavius Josèphe.

On remarque, parmi les noms féminins du dépotoir de Peyrestortes, une *Flavia*, peut-être s'agit-il aussi d'une affranchie ayant adoptée le nom de famille de sa bienfaitrice ? Il s'agit peut-être aussi d'un prénom assez répandu. Le martyrologue romain mentionne une *Flavia Domitilla*, martyre en 95 ou 96, sous la persécu-

tion des chrétiens par Domitien (fête le 7 mai).

Pour ce qui est de *Cleopatra*, nous ne nous attarderons pas sur les quatre « Cléopâtre » de la mythologie grecque, dont on ne connaît guère, de leur légende, que l'une d'elles, avec ses 49 autres sœurs, celle qui fut condamnée, dans le Tartare, à remplir d'eau le tonneau sans fond des Danaïdes. Les « Cléopâtre » historiques sont très bien représentées : deux comme reine et fille du roi de Macédoine, cette dernière étant la soeur du célèbre Alexandre le Grand (356-323 av. notre ère) ; deux comme reine de Syrie et sept comme reine d'Égypte, épouse ou fille des Ptolémées. La dernière, la plus célèbre, devenue la maîtresse de César puis d'Antoine, participa à la lutte entre ce dernier et son rival Octave, futur Auguste. Malgré l'importante flotte qu'elle avait armée, elle fut vaincue à la bataille navale d'Actium (31 avant notre ère) ; plutôt que d'être prisonnière, elle préféra se suicider en se faisant mordre par un aspic. On pourrait encore citer une Cléopâtre, parmi les neuf femmes du « harem » d'Hérode le Grand, mère d'Hérode Philippe, tétrarque des provinces du nord, la Batanée, la Gaulanitide et la Trachonitide.

Tout ceci pour souligner que la Cléopâtre de Peyrestortes avait un nom qui ne pouvait être que du Proche-Orient et qui laisse entendre qu'elle n'était pas de basse extraction. Ce n'était pas une illettrée, car outre la qualité de son écriture, son nom, en grandes lettres, est suivi de quelques lettres plus petites : SOCIO/. Malgré la cassure du tesson, il ne peut s'agir que d'un O et la barre verticale qui précède ne peut être qu'un i (aucun mot latin ne commence par *soclo*) : on aboutit au mot SOCIO[RVM]. Il s'agit de personnes associées : une association dont elle était plutôt secrétaire que présidente : *sociorum scriba ou scriptor* ? Ajoutons que le petit motif en feuille végétale cordiforme à pétiole, qui sépare les deux mots, exactement comme les mots du graffiti de Tiburtinus (cf. fig. 6), laisse entendre que le nom de *Cleopatra Sociorum* était suivi d'un texte, malheureusement disparu et que Cléopâtre était probablement d'origine juive.

L'origine juive de SARA, qui a inscrit son nom sur plusieurs vases (cf. fig. 15) ne peut pas faire de doute : il est présent dans la Bible à plusieurs reprises. Il s'agit évidemment d'une prisonnière ayant conservé son nom juif.

Quant au nom de NUMPHI (cf. fig. 9), au génitif de possession, il pourrait être la romanisation en Numphus d'un nom du Proche-Orient qui est attesté à la fin de l'*Épître de saint Paul aux Colossiens* : « Saluez les frères qui sont à Laodicée, ainsi que Numphas et l'assemblée qui est dans sa maison ». Le Numphas de saint

Paul est mentionné au *Martyrologue romain* en ces termes : « En Orient, saint Nymphas et Eubule (Ier siècle). Ce sont deux amis de saint Paul, dont il est question dans ses épîtres. Du premier, nous lisons (*Colossiens*, chap. IV, verset 15) qu'il était citoyen de Laodicée et qu'il tenait une réunion de chrétiens dans sa maison. C'était donc un personnage important. Du second, nous savons par la *Ile épître à Timothée* (chap. IV, verset 15) qu'il était à Rome durant la captivité de saint Paul. D'après des menées grecques, ils sont tous deux qualifiés d'apôtres et honorés le 28 février, parce qu'ils sont morts en ce même jour. » (cf. Collectif 1959, p. 585). Mais on ne dit pas s'ils sont morts martyrs. Vu la datation de l'*Épître aux Colossiens*, évidemment antérieure à l'année 66 ou 67 (décapitation de saint Paul à Rome) et vu la rareté de cet anthroponyme d'origine grecque et sa latinisation en *Numphus*, il n'est pas impossible que le *Numphus* de Peyrestortes ait eu quelque degré de parenté avec l'ami de saint Paul.

Pour ce qui est de *Tiburtinus*/TIBVRTINVS, cet anthroponyme qui signifie « l'Homme de Tibur, le Tiburtin », pose problème. *Tibur*, actuellement *Tivoli*, était une petite cité, très ancienne, au sud-est de Rome. Adossée à une colline, elle était devenue un lieu de villégiature de l'élite intellectuelle romaine. Certains y avaient leur villa : Mécène, Horace... Le *Tiburtinus* de Peyrestortes était-il originaire de Tibur ? Ou est-ce un surnom, mérité par le niveau intellectuel dont témoigne son graffiti, donné par son maître en l'affranchissant ? Mais comme une belle villa, ensevelie sous les cendres lors de l'éruption du Vésuve, le 24 août 79²⁴, a été identifiée comme la propriété d'un nommé LOREIVS TIBVRTINVS, on doit envisager un nom de famille et donc d'une certaine parenté entre les deux TIBVRTINVS. Les datations ne le contredisent pas (cf. R. de Gans, 1969, p. 22 et planche XII). Autre hypothèse : le *Tiburtinus* de Peyrestortes, dont chaque mot du graffiti en belles lettres majuscules (cf. fig. 6), est séparé du mot suivant par cette sorte de ponctuation en feuille végétale cordiforme à pétiole, que l'association avec un dessin du chandelier à sept branches (*ménorah*) sur une épitaphe de la catacombe juive de *Vigna Randini* (à Rome), suggère que ce serait une particularité de l'écriture juive, au lieu d'être un prisonnier affranchi, victime de la guerre de Judée, pourrait être un riche juif romanisé, propriétaire du domaine agricole (*fundus*) de *Les Sedes*. Domaine dont la richesse s'expliquerait

24 - NCdL : La date du 24 août 79 est remise définitivement en question depuis peu : voir l'article « Éruption du Vésuve en 79 », *Wikipédia*, avec de nombreuses références, dont Pierre Barthélémy, « Une inscription remet en question la date de destruction de Pompéi », in *Le Monde* du 6 octobre 2018. Il s'agirait plutôt du mois d'octobre ou de novembre.

par les revenus des terres agricoles de la région, dont certains produits sont évoqués par plusieurs graffiti du site : la SAPA, liqueur à base de vin cuit (n° 604, cf. fig. 9), ou la CELIA, qualifiée de IVCVNDA, sorte de bière obtenue à base d'orge ou de céréales fermentées (n° 37, cf. fig. 9), boisson dont Pline l'Ancien nous donne la recette dans son *Histoire Naturelle*.

Cleopatra, Sara, Nunphus, Flavia, les graffiti du dépotoir de Peyrestortes illustrent concrètement un événement important de l'histoire humaine, la ruine de Jérusalem et la « diaspora », la dispersion du peuple juif dans l'Empire et au-delà, et peut-être les premières lueurs de la nouvelle religion en Europe occidentale, la croyance en un seul dieu créateur, qui va reléguer le panthéon des religions gréco-romaines au rang de minables et parfois ridicules légendes mythologiques.

Et, en conclusion, nous avons suffisamment d'indices pour ne pas interpréter le graffiti « Aux deux paons » du site de *Les Sedes* comme la banale enseigne de l'auberge d'un domaine agricole, mais comme une discrète condamnation du culte des idoles de la religion polythéiste gréco-romaine :

AD DVOS PAVONES COPIA
CADET SOFOSCATA PLASMARVM

« Par rapport aux «Deux Paons» (symbole de l'âme chrétienne qui nourrit sa vie intérieur d'une nourriture divine), la «troupe» de tout ce qui a été conçu, inventé par les hommes, tombera dans la plus sombre obscurité. »

Pieux juifs monothéistes ou peut-être premiers disciples du Christ en notre terre catalane ? Surtout si l'on interprète le cercle à huit rayons, non pas comme un symbole solaire, comme l'avait fait G. Claustres, mais comme l'a suggéré Aline Rousselle avec de bons arguments (2004, p. 77), comme la représentation d'une galette de pain partageable en 8 portions. Le pain et le vin du repas eucharistique ?

Bibliographie générale (classée par ordre chronologique)

Buchon 1843 : FLAVIUS JOSÈPHE / BUCHON (J.-A.C.) – *Œuvres complètes de Flavius Josèphe. Notice bibliographique. Histoire ancienne des Juifs. Histoire de la Guerre des Juifs*. Société du Panthéon Littéraire éd., Paris, 6, 1843.

Roller 1881 : ROLLER (T.) – *Les Catacombes de Rome*, Vve Morel éd., Paris, 1881.

Maranger 1935 : MARANGER (P.) – *Les Catacombes de Rome*, Bloud & Gay éd., 1935.

Benoist et Goëlzer 1938 : BENOIST (E.), GOËLZER (H.) – *Nouveau dictionnaire latin-français*, Lib. Garnier frères,

Paris, 1938.

Collectif 1959 : R.R.P.P. Bénédictins de Paris – *Vies des Saints et des Bienheureux*, Lelouzey et Ané éd., Paris, 1959, p. 585 : « Février ».

Eydoux 1960 : EYDOUX (H.-P.) – *Lumières sur la Gaule. Les grandes fouilles archéologiques*. Edition Plon, Paris, 1960 (cf. Chapitre V : La résurrection de Lugdunum Convenarum).

Gans 1969 : GANS (R. de) – *Pompei*, Édition de l'Érable, François Beautal, Paris, 1969.

Lutz 1974 : LUTZ (M.) – La céramique sigillée en Gaule, *Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 21 et 35.

Bémont 1974 : BÉMONT (C.) – Les décors des vases sigillés, *Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 67 à 76.

Vernet 1975 : VERNET (A.) – *La Graufesenque*. *Dossiers de l'Archéologie*, 9, 1975, p. 20-34.

Fiches et Genty 1980 : FICHES (J.-L.), GENTY (P.-Y.) – La céramique sigillée de Ruscino. Estampilles et formes estampillées, *Colloque sur Ruscino-Château-Roussillon, Perpignan, RAN, C.N.R.S éd.*, Paris, 1980.

Hadas 1989 : HADAS-LEBEL (M.) – *Flavius Josèphe, le Juif de Rome*, Fayard éd., Paris, 1989.

Barbet et al. 1993 : BARBET (A.), BUCOVALA (M.), CHERA (C.) – Découvertes de peintures romaines, *Archéologia*, 295, 1993, p. 38-47.

Rocachet 1994 : ROCACHET (J.) – *Saint-Bertrand de Comminges*, Edition du Sud-Ouest, 1994.

Collectif 1996 : Collectif – *Saint-Bertrand-de-Comminges, Lugdunum Convenarum, La cité des Convènes*, Guides archéologiques de la France, Ministère de la Culture éd., Paris, 1996.

Barbet 1998 : BARBET (A.) – De Kazanlak à Silistra : huit siècles de peinture funéraire en Thrace et en Dacie, in BLANC (N.), dir. – *Au royaume des ombres. La peinture funéraire antique. IV^e siècle av. J.-C., IV^e siècle apr. J.-C.*, Musée et sites archéologiques de Saint-Romain en Gal (Vienne) - Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998.

Collectif 2002 : *Catacombes romaines et italiennes*. *Dossiers de l'Archéologie*, 278, 2002.

Bisconti 2002 : BISCONTI (F.) – Les images des chrétiens dans les catacombes, *Dossiers de l'Archéologie*, 278, 2002, p. 30-43.

Mazzoleni 2002 : MAZZOLENI (D.) – Les inscriptions des chrétiens dans les catacombes. *Dossiers de l'Archéologie*, 278, 2002, p. 44-51.

Vismara 2002 : VISMARA (C.) – Les catacombes juives de Rome. *Dossiers de l'Archéologie*, 278, 2002, p. 52-57.

Bailly 2006 : BAILLY (A.) – *Dictionnaire grec-français*, [s.n.], [s.l.], 11^e éd., 2006.

Clemente 2006 : CLEMENTE-RUIZ (G.) – *La France romaine*. Editions de Lodi, Paris, 2006 (cf. Saint-Bertrand de Comminges, p. 154-158).

Sablairolles et Beyrie 2006 : SABLAIROLLES (R.), BEYRIE (A.) – *Carte archéologique de la Gaule* 31-2, le Comminges, AIBL, Paris, 2006.

Banon 2007 : BANON (P.) – *Flavius Josèphe, un juif dans l'Empire romain*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007.

Blachère 2014 : BLACHÈRE (C.) – *Saint-Riquier. Trésor des Carolingiens*, Bibliothèque Nationale de France éd., 524, 2014, p. 25-31.

Quaillet 2016 : QUAILLET (J.) – L'Esprit saint, une personne méconnue, *La Vie*, 12 mai 2016, n° 3689, p. 16-17.

**Bibliographie concernant le site de *Les Sedes* de Peyrestortes
(par ordre chronologique)**

Farines 1835 : FARINES (J.-N.) – Aqueduc découvert près de Peyrestortes, *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 43, 1835, p. 68-71.

Farines 1837 : FARINES (J.-N.) – Archéologie. Aqueduc découvert près de Peyrestortes, *Bulletin de la Société Philomatique de Perpignan*, 3, 1837, p. 47-49.

Espérandieu 1936 : ESPÉRANDIEU (É.) – *Répertoire archéologique du département des Pyrénées-Orientales. Période gallo-romain*, Montpellier, 1936, p. 35

Claustres et Abélanet 1955 : CLAUSTRES (G.), ABÉLANET (J.) – Le Peyrestortes gallo-romain, *Études Roussillonnaises*, 1-2, 1954-1955, p. 57-68.

Claustres 1956 : CLAUSTRES (G.) – Les lampes romaines de Peyrestortes, *Études Roussillonnaises*, 5, 1956, p. 131-146.

Claustres 1958 : CLAUSTRES (G.) – Les graffiti gallo-romains de Peyrestortes, Pyrénées-Orientales. *Gallia*, C.N.R.S., Paris, 16, 1958, p. 41-82.

Claustres 1961 : CLAUSTRES (G.) – Inscriptions antiques en Roussillon, *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* (S.A.S.L.), 76, 1961, p. 144-169.

Pezin 1989 : PEZIN (A.) – *Peyrestortes, Las Sedes*, rapport de sondages, 1988-1989, déposé au SRA Languedoc-Roussillon, non paginé.

Bassedà 1990 : BASSEDÀ (L.) – *Toponymie historique de Catalunya Nord*. Terra Nostra éd., Prades, 1990, n° 809, 819, 202.

Abélanet 1997-a : ABÉLANET (J.) – Une voie d'origine antique dans la vallée de l'Agly, Pyrénées-Orientales, *Études Roussillonnaises*, Nouvelle Série, 15, 1997, p. 123-136.

Abélanet 1997-b : ABÉLANET (J.) – Les graffiti gallo-romains de Peyrestortes, *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 12, 1997, p. 75-85.

Genty et Pezin 2001 : GENTY (P.-Y.), PEZIN (A.) – Potiers sur sigillée vers 60/65-75 après J.-C., à Peyrestortes, *Pré-actes du colloque Roches Ornées, Roches Dressées*, Perpignan, Université de Perpignan, 2001, p. 18.

Rousselle 2004 : ROUSSELLE (A.) – A propos des graffiti de Peyrestortes, *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 19, 2004, p. 75-78.

CAG 2007 : Collectif – *Carte archéologique de la Gaule*, 66 – Pyrénées-Orientales, 2007, n° 138, p. 502-505.

Castellvi 2007 : CASTELLVI (G.) – Sculptures et inscriptions antiques, *Carte Archéologique de la Gaule*, 66, Pyrénées-Orientales, 2007, p. 134 et 138.

Vignaud et coll. 2007 : VIGNAUD (A.), avec le concours de FERREIRA (P.) et ARMAND (F.) – *Peyrestortes (P.-O.), Las Sedes et ravin des Avents, vestiges d'un établissement particulier du Ier siècle de notre ère*, R.F.O. de diagnostic, Montpellier, S.R.A. Languedoc-Roussillon, 2007, 11 p., illustrations et annexes non paginées.

CONFÉRENCES



La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer *Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VI^e-III^e s. av. J.-C.)*

Conférence d'Ingrid Dunyach¹
présentée le samedi 16 février 2019 à l'Université de Perpignan

¹ - Docteur en archéologie, histoire et histoire de l'art. Chercheur associé CRESEM-Université de Perpignan, LabEx ARCHIMEDE et UMR 5140 Montpellier ; Présidente de l'Association Archéologique du GPVA, Fr. Claustre, Céret.

Cette conférence a permis de présenter une synthèse des principaux acquis de ma thèse soutenue le 26 mars 2018 à l'UPVD dans l'ED intermed (**fig. 1**). Celle-ci est le résultat de 11 années de recherches dont 6 en doctorat. L'exposé visait à montrer le contexte historiographique justifiant la démarche. Les outils méthodologiques utilisés ont été illustrés au fur et à mesure par quelques exemples significatifs.

Depuis les années 2000, on assiste à une évolution rapide des problématiques sur les contacts entre les sociétés méditerranéennes du premier millénaire av. n. è., au moment où s'intensifient les échanges. Cette dynamique a permis de développer le concept d'une archéologie de la Protohistoire méditerranéenne « se dégageant de la Préhistoire dont elle est issue, de l'Antiquité classique qu'elle côtoie et des Antiquités Nationales auxquelles elle est liée » (R. Roure, 2004, p. 11)¹.

Ainsi, au tournant du VII^e siècle avant J.-C. (entre 720 et 680) et du VI^e siècle (entre 620 et 580), on schématise volontiers la Méditerranée nord-occidentale comme un espace marqué par l'augmentation des échanges et par l'installation de deux nouveaux influx culturels : celui des sociétés phénico-puniques dans le sud de la péninsule Ibérique et celui des populations grecques et étrusques dans le nord-est².



Figure 2 : Cruche en céramique grise roussillonnaise (GR-ROUS).
(cliché : J. Bénézet).

¹ - Pour une approche historiographique, nous renvoyons à R. Roure, 2004 : *La Gaule méditerranéenne et les Grecs : approche historiographique de la notion d'hellénisation au XX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier 3, 2004.

² - R. Roure, 2015 (éd.) : *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats, Actes du colloque d'Hyères, 15-18 septembre 2011*, Paris, Aix-en-Provence, 2015 (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 15) (Ét. Mass., 12), dont l'article de R. Plana, P. Rouillard, P. Moret, « Les Ibères à la rencontre des Grecs », p. 199-218.



Figure 1 : Ingrid entourée de son jury de thèse de doctorat (mars 2018).
De gauche à droite : Mireille Courrent (Professeur en langue et littérature latines, UPVD) ; Sandrine Huber (Professeur d'archéologie grecque, Université de Lille 3) ; John Scheid (Professeur honoraire du Collège de France, chaire Religion 2001-2016) ; Rosa Plana (Professeur d'archéologie, Université de Montpellier III) ; Michel Bats (Directeur de recherche honoraire du CNRS, archéologie et histoire des civilisations antiques en Méditerranée occidentale) ; Ingrid Dunyach ; Jordi Principal (Directeur de recherche, Musée archéologique de Barcelone-MAC) ; Martin Galinier (Professeur en histoire et histoire de l'art romains, UPVD) ; Cécile Jubier (Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie grecque, UPVD).

L'installation autour de 600 avant J.-C. des Grecs à *Massalia* (Marseille) puis à *Emporion* (Empuries) marque le début d'échanges et d'interactions sans précédent avec les sociétés indigènes. Au plus proche du Roussillon et de la frontière actuelle entre France et Espagne, le golfe de Roses accueille les deux seuls établissements grecs connus à ce jour en Espagne, installés à faible distance l'un de l'autre : *Emporion*, fondé vers 580, puis *Rhodé* (Roses) créé plus tard, vers 375 av. J.-C.

Au VI^e siècle, on assiste à des changements culturels et politiques très importants chez les populations locales, tel que le regroupement de populations dans des *oppida*. Les réseaux d'échanges se structurent et les contacts de cultures engendrent des apprentissages comme celui de l'usage artisanal du tour rapide. Cette « nouveauté » permet de produire des céramiques tournées locales, fortement influencées par la vaisselle de tradition grecque (**fig. 2**). Mais quels sont les autres éléments traceurs signalant le contact avec

des populations exogènes ? Comment quantifier le rôle et l'influence des Grecs de l'*Alt Empordà* sur les sociétés locales ? Quelles étaient les motivations et la nature de ces relations ? Quelles en furent les conséquences ? Ce sont là autant de questions qui demeurent au cœur des débats et de mes travaux.

Partant de l'étude des faciès céramiques, l'objectif central de ma recherche a été de procéder à l'analyse et à la confrontation des apports exogènes de vaisselle et de leurs impacts sur les sociétés de l'âge du Fer en Roussillon (entre les VI^e et III^e siècles avant J.-C.). Par l'analyse détaillée des spécificités qui caractérisent de petits espaces régionaux, j'ai souhaité développer ma recherche de terrain sur un territoire limité. Ma démarche se situe dans la dynamique créée par des prédécesseurs souvent passionnés qui, par leurs investigations sur des sites parfois devenus éponymes, ont affiné la connaissance des sociétés protohistoriques locales. Sans l'engouement de J. et O. Taffanel pour les sites de Mailhac, et, à leur suite, sans les nombreuses études micro-régionales menées dans les années 1980, en Provence par Ch. et P. Arcelin, en Languedoc oriental par B. Dedet, M. Py, en Languedoc occidental par G. Rancoule, D. Garcia ou en Catalogne Sud par R. Plana, E. Sanmarti, E. Pons et A. Martin pour ne citer que les principaux chercheurs, que connaîtrions-nous de ces populations ? Ces travaux ont alimenté des synthèses à plus grandes échelles, comme les ouvrages sur *la celte méditerranéenne* de D. Garcia ou *les Gaulois du Midi* de M. Py.

1. Rappel historiographique : que savons-nous de cette période dans les Pyrénées-Orientales ?

Voilà près de 80 ans que des vases grecs et étrusques ont été reconnus par G. Claustres en Roussillon, notamment à Château-Roussillon. En écho aux premières découvertes dans la cité grecque de Marseille, G. Claustres comprit très tôt qu'avant de devenir la colonie latine, la cité de Ruscino jouait un rôle important dans l'économie roussillonnaise et que l'agglomération avait intégré, plus largement, les trafics économiques de Méditerranée nord-occidentale. Il conclut dès les années 1950, que cet oppidum côtier était sûrement desservi par la voie héracléenne et par un port situé à l'embouchure de la Têt. Dès lors, il s'interroge : « étant donné ces différents apports étrangers, que pouvaient emporter, en échange, ces trafiquants ? » (G. Claustres 1951, p. 157)³, soulevant une problématique toujours actuelle à laquelle F. Villard (1960) ou encore

F. Benoît (1980) ont tenté de répondre pour le Midi de la Gaule. De fait, il nous a semblé important de nous pencher à notre tour sur cette question, considérée parfois comme dépassée ou prématurée, afin de proposer une synthèse actualisée des connaissances sur les populations du Roussillon entre la période des champs d'urnes et la conquête romaine en Ibérie.

Sans entrer dans les détails bibliographiques, précisons que l'état de la recherche publié en 2007 se basait sur une concentration de témoins importés du premier et second Âge du Fer « sur le littoral (*Ruscino*, Elne et Collioure) » où les arrivages de produits grecs débutaient, au mieux, dans le troisième quart du VI^e s. av. J.-C.⁴.

Les flux d'arrivages de la céramique attique en Roussillon étaient observés de manière assez homogène sur l'ensemble des trois agglomérations principales (*Ruscino*, *Illiberris*/Elne et Collioure) avec les mêmes coupes importées dans la fin du VI^e s. et de rares vases datés du plein Ve s. Les plus anciens vases étaient datés à *Ruscino* entre 525-500 av. J.-C., non plus sur les observations de G. Claustres, mais d'après le sondage stratigraphique de 4 m² réalisé dans les années 1980 par R. Marichal et publié en 2003⁵.

Les circuits terrestres par les cols n'étaient pas documentés ni envisagés et l'occupation (au sens large) de l'arrière-pays, n'était pressentie que dans la vallée de l'Agly, le long du fleuve côtier⁶. Les arrivages maritimes étaient envisagés par Collioure : le port de *Pyréné*, unique porte d'entrée des marchandises qui devaient être redistribuées par voie terrestre à Elne et *Ruscino*.

La grande quantité d'amphores ibériques retrouvées dans le département laissait prévaloir que ces marchandises étaient distribuées par un courant commercial péninsulaire (d'*Emporion*). Or, la présence d'amphores et de vaiselles à pâte claire massaliètes laissait planer une certaine hésitation sur l'origine commerciale de ces trafics maritimes : orientale (*Massalia*) ou occidentale (*Emporion*) ?

4 - Voir D. Ugolini 2007 : « Production, échanges et communications dans les Pyrénées-Orientales de la protohistoire. », in : *CAG* 66, p. 107-115 ; F. Mazière, V. Ropiot 2007 : « La dynamique du peuplement en Roussillon protohistorique », in : *CAG* 66, p. 86-98. Pour les amphores, voir F. Mazière 2004 : « Approches quantitatives et chronologique des amphores en Roussillon (VI^e et III^e s.). », in : J. Sanmarti, D. Ugolini et al. (dir.), *La circulació d'amfores al mediterrani occidental durant l protohistòria (segles VIII-IIIaC) : aspectes quantitius i analístics de continguts*. Actes de la II Reunio Internacional d'Arqueologia de Calafell (mars 2002), Barcelone, 2004, p. 105-126 (Archeomediterrania, 8).

5 - R. Marichal, I. Rêbè 2003 : *Les origines de Ruscino, du Néolithique au premier âge du Fer*, Lattes, 2003 (MAM, 16), p. 59-60.

6 - Voir V. Ropiot, *Peuplement et circulation dans les bassins fluviaux du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdan du IX^e s. au début du II^e s. av. n. è.*, Besançon, 2007 (Thèse, version 2 - 20 Oct 2009 ; en ligne), publiée en 2015 sous le titre : *Espaces habités et espaces parcourus le long des cours d'eau du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdan du IX^e s. au début du II^e s. avant notre ère*, eds. Mergoïl, Autun, 2015 (Archéologie du paysage 2.).

3 - G. Claustres 1951 : « Stratigraphie de Ruscino », in : *Ét. Rouss.*, 2, 1951, p. 135-195.

Malheureusement, la dynamique des recherches locales est restée assez limitée et aucun *oppidum* roussillonnais n'a fait l'objet de fouilles extensives, hors *Ruscino*. Les possibilités de comparaison avec les régions voisines, languedociennes et catalanes, où de grands programmes de recherches et de fouilles extensives ont été entrepris depuis de nombreuses années sur les *oppida* et leurs territoires (ex. : Ullastret, Pontos, Pech-Maho, Montlaurès, Lattes...), ont été taries.

L'activité commerciale en Roussillon était vue alors dans le prolongement du Languedoc pour les uns, de la Catalogne Sud pour les autres.

Depuis 1983, date de publication de la thèse de J.-J. Jully sur les *céramiques grecques et de type grec*⁷, aucune nouvelle étude n'est venue enrichir la documentation locale sur les céramiques importées. À titre d'exemple, pour Collioure, seuls 32 fragments provenant des fouilles de P. Ponsich (1963-1965) ont alors été recensés par cet auteur. Aujourd'hui, l'ensemble du mobilier protohistorique étudié représente 3538 fragments dont 372 proviennent de vases grecs⁸. Comme pour d'autres sites de la région, les quelques fragments identifiés dans les années 1980 sont bien loin de représenter les quantités de céramiques attiques aujourd'hui étudiées.

Or, ces quantifications issues des années 1980 ont servi d'appui aux chercheurs pour évaluer les trafics commerciaux en Roussillon et les comparer au reste de la Méditerranée nord-occidentale. De ce fait, les Pyrénées-Orientales étaient rarement mentionnées dans les études globales, au mieux, signalées comme pauvre d'intérêt ou « à l'écart des trafics »⁹. Ce constat a prévalu jusqu'aux synthèses récentes sur les *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale*¹⁰ publiées en 2015. C'est pourquoi, il semblait indispensable de rouvrir le « dossier roussillonnais ».

7 - J.-J. Jully 1983 : *Céramiques grecques et de type grec et autres céramiques en Languedoc méditerranée, Roussillon et Catalogne, (VIIe-IVe s avant notre ère)*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, vol. 46, Paris (Les Belles Lettres), 1983.

8 - Mobilier étudié dans le cadre de mon master (I. Duniach 2011 et 2012a), puis dans ma thèse (I. Duniach, 2018). Ce décompte ne prend pas en compte les amphores, mais par contre l'ensemble des découvertes, dont les fouilles archéologiques menées entre 2010 et 2017 par Olivier Passarrius et Jérôme Bénézet (SAD 66) ; que je remercie de m'avoir associée aux fouilles et de m'avoir confié l'étude des céramiques attiques et de type grec. À noter que, malgré ces fouilles récentes, le matériel qui était conservé au domicile de P. Ponsich demeure la plus grosse série d'époque protohistorique disponible pour étudier l'agglomération de Collioure. Nous remercions d'ailleurs sa fille, Claire Ponsich, de nous avoir permis d'étudier l'ensemble du mobilier conservé au domicile familial et aujourd'hui déposé au dépôt archéologique de la Maison du Patrimoine Fr. Claustre à Céret.

9 - Ugolini 2015, « L'identité face au commerce : exemples languedociens », in : R. Roure 2015 (*op.cit.* note 2), p. 237.

10 - R. Roure 2015 (*op.cit.* note 2).

2. Regard sur la méthode et présentation de quelques résultats

S'il convenait de reprendre les données céramologiques, le travail entrepris dépasse cette première étape. L'objectif n'a pas été non plus de faire, ou refaire, un inventaire des sites archéologiques protohistoriques déjà connus. Mon intention a été de proposer un schéma économique et culturel du Roussillon afin de questionner les modalités de contacts entretenus avec les partenaires extérieurs entre les VIe et IIIe siècles av. J.-C.

Tout d'abord, j'ai inventorié de manière exhaustive les sites archéologiques connus et collecté les données disponibles afin de confronter la réalité des implantations humaines à la diffusion des importations méditerranéennes. Ce travail s'appuie d'abord sur les études publiées anciennement, notamment par G. Claustres, J.-J. Jully, et plus récemment par F. Mazière et D. Ugolini, principaux acteurs des recherches entreprises pour la période considérée.

2.1. Des études de mobiliers céramologiques anciens et nouveaux

En parallèle, nous avons complété ces données, grâce à la reprise de séries céramologiques inédites. Parmi les 128 sites répertoriés, 6 sites majeurs et complémentaires ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'analyses détaillées (**fig. 3**). Ils sont répartis sur la côte (Collioure : porte d'entrée maritime des produits méditerranéens), sur la plaine littorale (*oppida* de *Ruscino* et d'Elne), dans l'arrière-pays (*oppida* inédits de *Teixoneres* et de Corsavy : sites récepteurs) et dans la montagne (la Fajouse : lieu de culte implanté aux confins des circulations terrestres entre l'Empordan et notre zone d'étude) (**fig. 3**).

2.2. Des investigations de terrain dans l'arrière-pays

En second lieu, il était important de savoir si le manque de données pour l'arrière-pays reflétait une réalité archéologique ou un manque de recherches.

Il est donc apparu primordial de mener des investigations de terrain, notamment dans les massifs des *Aspres*, du *Vallespir* et des *Albères*¹¹ où de nombreuses prospections ont été réalisées entre 2010 et 2016. Ces travaux ont conduit à la révision d'anciennes découvertes et à la découverte de plus de 150 sites inédits (*oppida*, habitats, exploitations métallurgiques, lieu de culte, occupations) se répartissant sur

11 - Biblio *in fine* : Duniach, Roudier, Peyre 2010 ; Roudier, Duniach 2013 ; Duniach, Roudier, Martzluff 2016 ; Roudier, Duniach 2017. Voir la synthèse : Duniach 2016.

une large diachronie. Certaines découvertes ont été inattendues : qui s'attendait à trouver des coupes attiques à figures noires des « Petits Maîtres » à Castelnou ou des vases à parfum en verre importés de Rhodé (Grèce) au sommet des Albères ?

Deux campagnes triennales de fouilles archéologiques programmées sur le sanctuaire de la Fajouse (2012-2014, 2018-2020)¹² ont complété l'approche de terrain. Des prospections, des sondages archéologiques, des analyses archéométriques et le travail d'une équipe pluridisciplinaire ont permis de développer de nombreux axes d'étude¹³. Ces résultats documentent le lieu de culte gréco-romain de la Fajouse et le paysage religieux qui se dessine tout autour, sur l'extrémité orientale des Albères¹⁴.

2.3. Évolution des dynamiques de peuplement, d'échanges et de cultures

Les céramiques importées (vaisselles et amphores) répertoriées et datées sur tous les sites archéologiques (grands et petits habitats, découvertes isolées, etc.), ont été confrontées à l'implantation humaine des sociétés du premier et second âge du Fer, puis abordées à partir de toutes les données disponibles. En effet, nous considérons que la présence d'objets importés ou de vaisselle méditerranéenne est un témoin de contacts et/ou d'actions liés aux échanges qui impliquent les populations locales¹⁵. Autrement dit, un tessou (aussi petit soit-il) de vase grec (ou autre artefact) n'est pas arrivé tout seul à 950 m d'altitude...

Ainsi, il a semblé essentiel de prendre en considération les sociétés locales, sans qui la réciprocité des échanges n'existerait pas. Ces recherches font appel à des données polymorphes et aux archéosciences (archéozoologie, carpologie, etc.) dans le but de proposer une analyse comparative globale entre les vaisselles (vases-récipients et vases-marchandises), les ressources locales (denrées alimentaires,

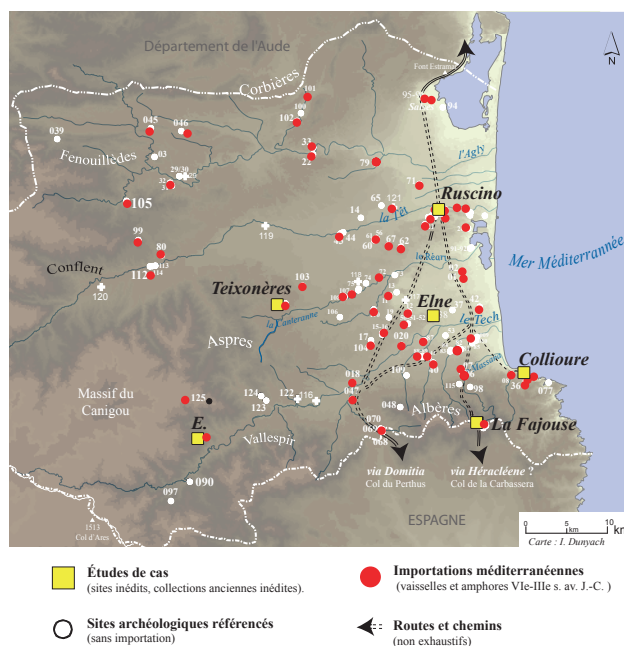


Figure 3 : Répartition des sites étudiés dans le cadre de la thèse (VIIe-VIe siècles avant J.-C.) (Fond de carte, SIG et DAO : I. Duniach 2018).

minerais produits manufacturés) et humaines (habitats et zones d'échanges).

Ces axes de recherches ont permis de proposer une évolution des dynamiques de peuplement dans le temps, de dessiner le faciès culturel de chaque site grâce aux profils de consommation des populations (étude comparative entre les céramiques locales (céramique non tournée, commune tournée) et importées (vaisselles, amphores, etc.). Les connaissances archéologiques à leur sujet sont loin d'être exhaustives et nous espérons qu'elles se poursuivront ces prochaines années¹⁶.

2.4. Le Roussillon : des territoires économiques et culturels contrastés entre le nord et le sud

Les données sur les zones de peuplement ont été confrontées au mobilier importé ce qui a permis de dessiner des axes de distribution et des aires d'échanges disparates. Globalement, le nord (autour de Ruscino) et le sud (Elne et Collioure) du Roussillon présentent des différences singulières. Autrement dit, ces situations contrastées peuvent être interprétées comme l'expression de « territoires politiques et économiques » différents, avec des intérêts et des enjeux distincts selon les époques (notamment entre les VIe et Ve s., puis entre les Ve-IVe et le IIIe s. av. J.-C.).

12 - Fouilles réalisées sous l'égide du GPVA : Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres. Le projet s'insère dans le programme de recherche 2014-2016 : « Le Roussillon : interaction, production et organisation (VIe-Ier s. av. J.-C.) » porté par M. Galinier au sein du LabEx ARCHIMEDE-CNRS (ANR-11-LABX-0032-01), Montpellier, Axe 1 et Axe 2, en association avec l'équipe du GPVA et la Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane.

13 - Biblio *in fine*.

14 - Pour un premier bilan, voir : Duniach 2018 et Duniach, Roudier 2018 ; Biblio *in fine*.

15 - C'est-à-dire un commerce défini comme un « trafic réciproque, l'échange ou le mouvement de matériaux et d'objets par une action humaine » par lequel les marchandises changent de mains (M. Bats, 1992 : « Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VIe-Ier s. av. J.-C.) », in : P. Arcelin, M. Bats, D. Garcia, G. Marchand, M. Schwaller (éd.), *Sur les pas des Grecs en Occident : hommages à André Nickels*, Paris, 1995, (Ét. Mass., 4), p. 279-280).

16 - Nos recherches n'auraient pas été possibles sans la collaboration des archéologues locaux, notamment du soutien et de la collaboration de Jérôme Bénézet (SAD 66). Par exemple, la fouille programmée mise en place en 2016 sur l'oppidum d'Elne, *Plateau des Garaffes* par O. Passariis et J. Bénézet, est actuellement en cours ; nul doute que ces travaux seront prometteurs.

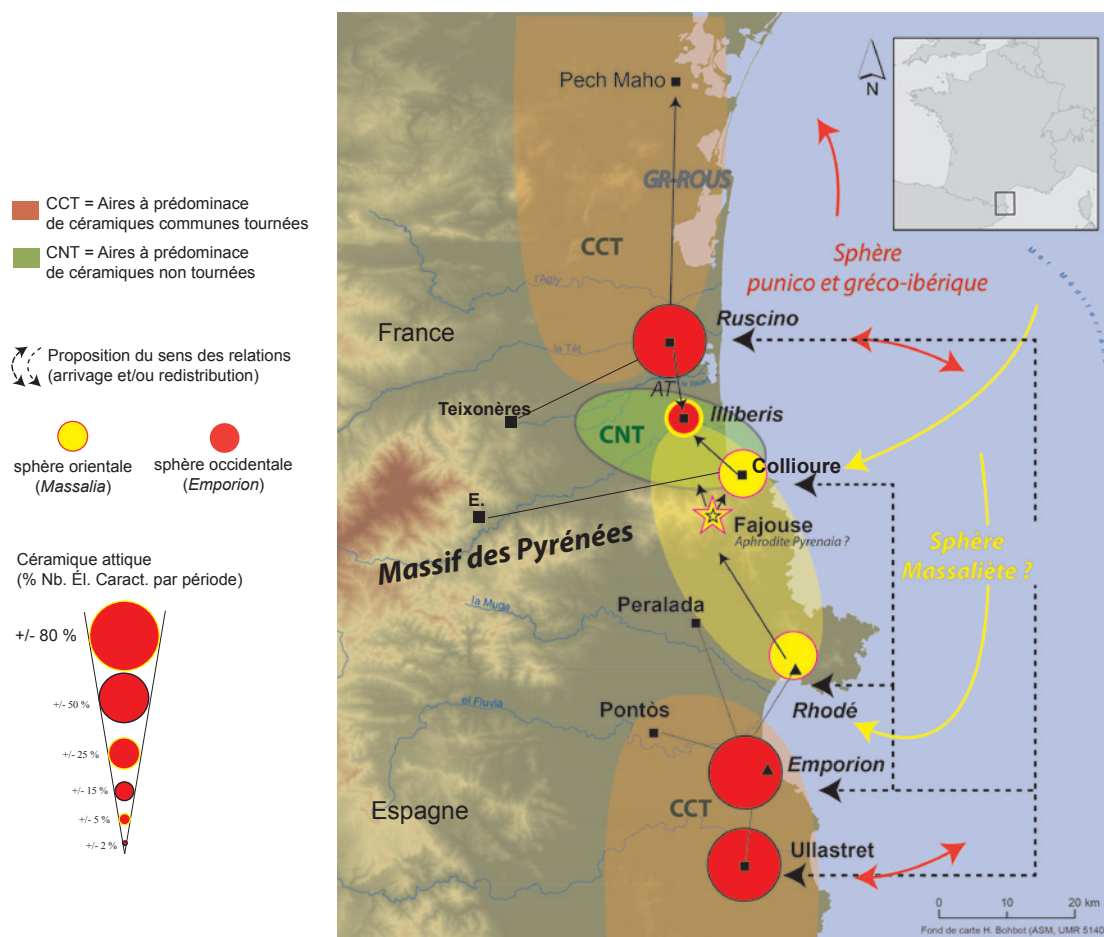


Figure 4 : Aperçu synthétique des relations commerciales et des faciès culturels rencontrés aux Ve-IVe s. av. J.-C.
(Fond de carte : H. Bohbot ; DAO : I. Dunyach).

Par exemple, la vaisselle attique réceptionnée à Ruscino et Collioure n'est pas identique, ce qui implique deux réseaux d'approvisionnement, avec des points d'entrées maritimes probablement différents. Ces différences d'importations se retrouvent également dans les volumes et la chronologie des arrivages au sein des différentes agglomérations. Ces données reflètent des dynamiques commerciales alternées, principalement entre Ruscino et Collioure, liées à la sphère d'influence ibérique pour la première, massaliète pour la seconde (fig. 4).

Quant à l'agglomération d'Illiberris/Elne, elle apparaît à l'écart des courants prédominants des marchés nord-occidentaux de l'âge du Fer et opportuniste dans ses relations commerciales, issues selon toute vraisemblance d'une redistribution secondaire depuis Collioure et Ruscino. Grâce aux récentes fouilles stratigraphiques de Collioure et d'Elne, il a été possible de valider ces hypothèses, jusqu'ici basées majoritairement sur l'étude du mobilier des fouilles anciennes (de P. Ponsich par exemple).

Les faciès culturels (et des "attitudes comportementales") sont donc différents entre les populations « sud-roussillonnaises » (Collioure,

Elne, etc.) et celles connues dans « le nord » du territoire (Ruscino, Salses, etc.). La limite entre les deux sphères n'est pas claire à ce jour, mais j'aurais tendance à la situer autour de la *Cantarrane* (affluent du fleuve du Réart).

Ces résultats, inattendus, diffèrent dans une certaine mesure de l'interprétation traditionnelle fondée sur des sphères commerciales homogènes au sein de territoires fermés (monopolistique). Finalement, les sphères d'influences commerciales reflètent des « tendances majoritaires » de réception et de consommation qui sont liées, entre autres, soit au besoin et goût propre des populations locales, soit à des concurrences de marchés (Collioure et Ruscino au premier âge du Fer) ou au contraire d'alliances (entre Collioure et Elne au second âge du Fer).

En l'absence nouvelles fouilles et d'études portant sur la culture matérielle des habitats il est prématuré d'affirmer que ces indices reflètent l'existence de deux groupes indigènes, voire de plusieurs identités hétérogènes.

Pour mieux cerner ces traits différenciés, ces observations ont été confrontées avec d'autres données : documents épigraphiques, céramiques culinaires (révélatrices des habitudes alimen-

taires), ressources métallurgiques, sites de production, données carpologiques, numismatique, etc. Par exemple, il est désormais possible de confronter les données céramiques avec les travaux menés par P.-Y. Melmoux sur les monnaies. L'hypothèse de l'existence de deux sphères culturelles et commerciales « nord / sud roussillonnaise » rejoint ainsi les résultats de la numismatique¹⁷ ; ils confirment également les axes de circulations terrestres prédominants vers les Aspres et les Albères. Il s'agit donc d'une confrontation à poursuivre.

3. Quelques remarques concernant *Ruscino*

Il est apparu nécessaire d'étudier le mobilier découvert lors des fouilles anciennes de G. Claustres sur l'*oppidum* de *Ruscino* (Château-Roussillon, Perpignan). En effet, si les recherches récentes clarifient la stratigraphie du site, on constate que les données relatives aux céramiques d'importations et aux vestiges de l'âge du Fer restent limitées et, ce, malgré le fait que l'*oppidum* soit connu et exploré dès le XVIII^e siècle (fig. 5).



Figure 5 : Bilan de l'occupation de *Ruscino*. Vue aérienne : le promontoire (en jaune, l'*oppidum* : 13 ha) et l'occupation périurbaine (autour d'un km) (Fond de carte : google earth ; DAO : I. Duniach).

Par exemple, les connaissances basées sur les 118 fragments de vaisselle fine d'importation mise au jour lors du sondage stratigraphique publié en 2003¹⁸ ont pu être enrichies par l'étude de plus de 9000 fragments restés inédits¹⁹. La grande liberté de travail que m'a accordée I. Rébé dans le dépôt archéologique m'a permis de progresser dans la connaissance du contexte, d'identifier certaines productions au regard des recherches récentes et de retrouver des vases d'exception considérés alors comme « perdus ».



Figure 6 : Céramiques de *Ruscino*

1 : plat à marli de type Ionie du Nord (v. -660-600) découvert par G. Claustres dans la nécropole de l'âge du Bronze final IIIb « chez Fons » ; 2-3 : céramique de type grec, groupe 10 de *Ruscino* (VI^e s. av.) ; 4-5 : coupes de type de Ionien B2 (VI^e s. av.) ; 6-7 : grandes coupes de type grec (GREC-OR, VI^e-Ve s. av.) ; 8 : grandes coupes/assiettes provenant de l'*oppidum* d'Ullastret, Puig Sant Andreu (v. -425-375) ; (clichés et dessins : I. Duniach).

Ainsi, un vase identifié en 1995 par R. Marichal²⁰ comme étrusco-corinthe semble pouvoir être attribué à la sphère éolienne (Ionie du Nord, Grèce de l'Est), tout comme le plat à marli découvert par G. Claustres dans les années 1960 dans la nécropole de l'âge du Bronze final IIIb « chez Fons »²¹ (fig. 6, n°1).

Ces vases, datés entre la seconde moitié du VII^e et le tout début du VI^e siècle av. J.-C., sont rares et connus généralement dans les nécropoles languedociennes ou les agglomérations majeures²². Ils permettent ainsi d'inscrire *Ruscino* dans la courte liste des sites nord-occidentaux à avoir connu une phase de pré-contacts méditerranéens. Ce fait témoigne, comme pour Agde²³, de l'intérêt des marchands pour cette zone composée de noyaux de peuplements indigènes en bordure du littoral (notamment entre la zone de Canet et Château-Roussillon).

20 - R. Marichal, I. Rébé, 2003, *op. cit. supra.*, note 5., p. 84, fig. 82, v. 575-550.

21 - Mis au jour dans les années 1960 ; seul un croquis était connu (R. Marichal, I. Rébé, 2003, *op. cit. supra.*, n. 5. p. 58, fig. 17).

22 - A Marseille, Saint-Blaise ou Empuries ; voir entre autres D. Frère, 2006 : « La céramique étrusco-corinthe en Gaule », in : S. Gori (éd.), *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias, atti del XXIV Convegno di studi etruschi ed italici, Marseille, Lattes, 26 settembre - 1 ottobre 2002*, 2 vol., Pise, 2006, p. 249-280.

23 - Voir entre autres É. Gailledrat, 2014, *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen (Xe-IIIe s. avant notre ère)*, Montpellier, 2014, p. 68-69, 71 et p. 75.

17 - Son analyse diachronique des preuves numismatiques données lors de sa récente conférence paraîtra dans le prochain numéro d'*Archéo* 66, *Bulletin de l'AAPO* 2020.

18 - R. Marichal, I. Rébé, 2003, p. 59-118, *op. cit. supra.*, note 5, pour la vaisselle datée entre les VI^e et III^e s. av. J.-C.

19 - L'étude de ces séries n'aurait pas été possible sans le soutien et l'aide matérielle d'I. Rébé. Nous la remercions, ainsi que L. Savarese, pour leur accueil chaleureux et pour la confiance accordée durant ces années.

Bien que les données archéologiques soient loin d'atteindre l'importance et la qualité des informations acquises en Languedoc, on notera, qu'entre le VII^e et le VI^e siècle, se met en place une nouvelle dynamique autour du plateau de *Ruscino*. Les découvertes anciennes de G. Claustres invitent donc à reconsidérer la dynamique commerciale et l'importance de *Ruscino* qui se développe bien autour de 600 av. J.-C.²⁴

La céramique attique de *Ruscino* est la plus importante série dans le département des Pyrénées-Orientales. Cette étude a permis de doubler les quantités connues, passant de 509 fragments identifiés anciennement²⁵, à 1392. Pour la vaisselle importée dite « de type grec » (GREC-OR et GREC-OCC, fig. 6, n°s 2-7), l'écart est encore plus impressionnant, passant de 43 coupes connues²⁶, à 286, pour un total de 2577 nouveaux fragments importés principalement entre le VI^e et la première moitié du Ve siècle av. J.-C.

Leur lieu de production n'est pas toujours évident à définir. Mais on peut citer, par exemple, la découverte exceptionnelle d'importations produites à *Ullastret* (Catalogne) v. 425-375 av. J.-C. (fig. 6, n° 8) ; il s'agit des premiers vases attestés en dehors de l'*oppidum* ibérique catalan²⁷. Leur présence témoigne visiblement de contacts directs entre les deux grandes agglomérations indigènes d'*Ullastret* et de *Ruscino* au IV^e siècle avant J.-C.

Quand on suit le traceur qu'est la vaisselle, on s'aperçoit que des relations privilégiées devaient être entretenues entre *Ruscino* et l'arrière-pays. On peut citer le cas des coupes à bandes attiques (fig. 7, n°2) retrouvées sur l'*oppidum* de *Teixoneres* (à Castelnou, fig. 3) qui ne se retrouvent nulle part ailleurs en Roussillon, hors *Ruscino* (fig. 7, n°1). On notera que le profil général de ce site inédit présente un faciès assez original avec plus de 90 tessons de céramique attique (ce qui est exceptionnel pour un habitat perché situé à +/- 30 km du littoral), d'amphores (étrusques, etc.) et plus de 130 éléments de plats à marli à pâte claire, jusqu'ici inconnus des séries de céramiques grises roussillonnaises. Il pourrait s'agir d'une production locale de

même typologie que la production grises, ce qui incite à proposer la création d'un groupe « claire roussillonnaise » (fig. 7, n°3).



Figure 7 : 1-2 : Coupe à bande à figures noires, v. 550-540 av. J.-C. (1 : *Ruscino* : inv. 506 ; 2 : *Teixoneres*, inv. 304-306, 310) ; 3 : Plat à marli à pâte claire de *Teixoneres* (CL-ROUS de type 1) (dessins et clichés : I. Dunyach).

L'apport d'une telle entreprise permet, entre autres, de constater qu'il y a 40 % de plus de céramiques de type gréco-oriental/occidental à *Ruscino* que sur l'*oppidum* de Pech-Maho (Aude)²⁸. Ces observations croisées entre la vaisselle de type grec et attique démontrent que *Ruscino* est le seul *oppidum* de l'extrême sud de la Gaule à avoir une économie commerciale aussi diversifiée pour ces phases anciennes, comprises globalement entre le VII^e-VI^e siècle et la première moitié du Ve siècle avant J.-C.

4 - Nouveaux acquis et perspectives

Ces quelques conclusions débouchent sur de nombreuses hypothèses qui restent à vérifier ces prochaines années. Les faciès culturels des populations locales, les alternances du contrôle des marchés et des centres de pouvoir, les dynamiques de contacts (Grecs et autochtones) et leurs impacts (économique, social et rituels) doivent être consolidés par un ambitieux programme de fouilles, notamment sur les habitats protohistoriques du territoire.

Actuellement, je poursuis l'étude du site de la Fajouse avec le dernier volet de la fouille programmée sur le paysage religieux autour du sanctuaire²⁹. Les activités décelées dans

24 - Placé jusqu'ici dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. (Mazière, 2004, op. cit. supra., note 5, p. 110).

25 - J.-J. Jully, P. Rouillard, 1975, « La céramique attique de *Ruscino* », in : *Ruscino I* : G. Barroel (dir.), *Ruscino. Château-Roussillon, Perpignan (P.-O.), Études archéologiques I. Actes du colloque archéologique organisé par la Direction des antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon, Perpignan 1975*, Paris, 1980 (RAN, Suppl. 7), p. 163-196.

26 - L'étude de B. Dedet inventorie un total 43 coupes à pâte claire et décors peints à *Ruscino* (B. Dedet, « Coupes d'imitations ionio-attique à *Ruscino* », in : *Ruscino I*, op. cit. supra., note 25).

27 - Hors *Ullastret*, des exemplaires similaires ont été découverts sur les sites ibériques de *La Creueta* (Quart-Girona) et à *Castell* (Palamós-Girona) mais jamais au nord des Pyrénées (information inédite de F. Codina, A. Martin que nous remercions).

28 - Sur l'*oppidum* audois, on dénombre 1828 fragments (d'après E. Gailledrat, 2004, « Les amphores ibériques en Languedoc occidentale (VI^e-III^e s. av. J.-C.) : acquis et problèmes », in : *DAM*, 27, 2004, p. 347-377), contre 2577 fragments à *Ruscino*.

29 - Projet de recherche intitulé : « *Fajouse 2018-2020 : l'espace sacré*

l'environnement montagnard du lieu de culte et plus globalement dans les territoires périphériques (Roussillon/Empordan) ont permis de comprendre que la zone sommitale des Pyrénées est vraisemblablement « sacralisée / consacrée » dès l'âge du Bronze et à l'âge du Fer³⁰. C'est pourquoi nous avons proposé d'y voir l'espace sacré dédié à *Aphrodite Pyrènaia* (τὸ ἱερὸν τῆς Πυρηνάιας Ἀφροδίτης) citée et localisée par Strabon, Plin et Ptolémée sur le sommet du même nom³¹.

Ces prochaines années, j'espère pouvoir mener à bien deux projets : 1) des fouilles sur l'oppidum de *Teixoneres* afin de combler les lacunes sur les habitats perchés de l'arrière-pays roussillonnais ; 2) réaliser une histoire évolutive des Pyrénées méditerranéennes, depuis le littoral jusqu'aux sommets des Pyrénées (fig. 8). En effet, la vallée transfrontalière de la Massane regroupe un noyau humain complexe (habitats, nécropole, activités rurales, etc.) notamment pour l'âge du Bronze, les âges du Fer et l'Antiquité. Or, les données disponibles sont anciennes, sinon inédites ; le mobilier des habitats n'a toujours pas été étudié, ni publié. Globalement, aucun bilan n'a été réalisé depuis les années 1990, date des prospections et des principales opérations.

Sans développer ici tous les aspects, ce projet intitulé « *MASSANE : Archéologie des paysages religieux et culturels aux sources des Pyrénées méditerranéennes du Néolithique à l'Antiquité* » aurait pour objectif dans un premier temps de faire le récolement des collections anciennes et récentes afin de proposer un bilan de la documentation existante³². Ces informations devront être revisitées par la reprise de la documentation écrite (notes de fouilles, rapports, etc.) et matérielle. Dans un second temps, des prospections et des sondages ciblés permettraient d'affiner leur nature et leur chronologie.

À long terme, il serait judicieux d'étendre ces travaux aux vallées transfrontalières de la Massane (France) et de la Freixe (Espagne) afin de retracer l'histoire des *Pyrénées méditerranéennes à la Protohistoire, une montagne au cœur de territoires*.

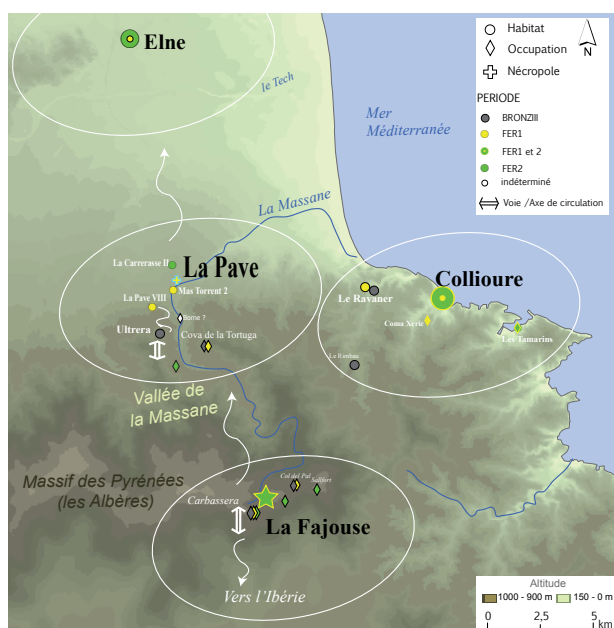


Figure 8 : Aire d'étude du projet Massane : Archéologie des paysages religieux et culturels aux sources des Pyrénées méditerranéennes du Néolithique à l'Antiquité (SIG et fond de carte : I. Duniach).

Bibliographie liée aux travaux d'I. Duniach

1. Travaux universitaires

Duniach 2011 : I. DUNIACH, *La céramique grecque ou de type grec de Collioure (Pyrénées-Orientales)*. Collection de Pierre Ponsich. Maison du Patrimoine de Céret, Master I recherche, histoire de l'art et archéologie, septembre 2011, Université de Perpignan-via Domitia.

Duniach 2012a : I. DUNIACH, *Étude des céramiques d'importations mises au jour par P. Ponsich sur le glacis du Château-Royal de Collioure entre 1963-1965 (VIe - IIe siècle avant J.-C.)*, Pyrénées-Orientales, France, Master II recherche, histoire de l'art et archéologie, octobre 2012, Université de Perpignan-via Domitia.

Duniach 2018 : I. DUNIACH, *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer. Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VIe-IIIe siècle avant J.-C.)*. Thèse de doctorat en archéologie, histoire et histoire de l'art, soutenue le 26 mars 2018 avec les félicitations du jury, Université de Perpignan-via Domitia.

2. Articles avec comité de lecture

Duniach, Foy, Roussel-Ode 2014 : D. FOY, I. DUNIACH, J. ROUSSEL-ODE, *et al.*, « Attestations récentes de verres sur noyau d'argile en France », in : *Bulletin de l'AFAV, 28èmes Rencontres de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre de Narbonne*, 2013, Paris, 2014, p. 144-148.

Duniach, Roudier 2017 : I. DUNIACH, É. ROUDIER, « La Fajouse (Argelès-sur-Mer, Pyrénées-Orientales) : activités rituelles autour d'une source entre la France et l'Espagne (VIe s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.) » in : *Gallia*, 73.2, 2016, Paris, 2017, p. 1-25.

Duniach, Roudier 2018 : I. DUNIACH, É. ROUDIER, « Activités rituelles autour d'une source aux confins des Pyrénées orientales (IIIe s. avant J.-C. au VIe s. après J.-C.) », in : H. Maveraud-Tardiveau, R. Bedon (dir.), *Divinités et cultes dans les campagnes de la gaule romaine du 1er siècle*

d'un rocher-source. Étude d'un paysage religieux au sommet des Pyrénées » déposé à la DRAC-SRA de Montpellier ; validé à la CTRA en mars 2018. Depuis 2013, ces recherches sont soutenues par le LabEx ARCHIMEDE-CNRS (ANR-11-LABX-0032-01) de l'UMR 5140 à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

30 - Duniach, 2018, p. 376 ; Duniach, Castellvi 2019 et Duniach (sous presse).

31 - En grec : Πυρηνάιας Ἀφροδίτης. Voir : Duniach, 2018, p. 317-345 pour la retranscription des textes grecs et latins de Strabon (*Géographie*, IV, 1, 3) ; Plin l'Ancien (*Histoire Naturelle*, III, 22) ; Ptolémée (*Géographie*, II, 6, 11).

32 - En collaboration avec J. Kotarba (INRAP), A. Vignaud (AFAN), J. Bénézet (SAD.66) et E. Roudier (Acter) et toutes celles et ceux qui souhaiteront participer.

av. J.-C. au IV^e siècle ap. J.-C. Actes du colloque international tenu du 11 au 12 octobre 2016 à Nantes, Caesarodunum, XLIX-L, 2017-2018, p. 73-94.

Dunyach (sous presse) : I. DUNYACH, « Espace sacré et pratiques rituelles autour de « rocher-source ». Le cas de la source de la Fajouse au sommet des Pyrénées (fin VI^e-fin III^e siècle avant J.-C.) », in : M.-C. Beaulieu, P. Bonnechere (dir.), *Actes du colloque international « Water in Greek religion », tenu du 21 au 24 juillet 2015 à Boston (États-Unis), Les Études classiques* 87 (2019), sous presse, p. 3-30.

Dunyach (à paraître) : I. DUNYACH : « Sanctuaires de « rocher-source » ? : pratiques rituelles autour de la Fajouse et dans le monde grec », in : *Rock & Ritual : caves, shelters and stones in the Ancient Mediterranean. EAA - Annual Meeting European Association of Archaeologists 24th, Barcelone, 2018*, Presses universitaires de la Méditerranée PULM, Collection Mondes anciens (à paraître).

3. Autres (articles et notices)

Dunyach, Roudier, Peyre 2010 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, G. PEYRE (dir.), « Prospections pédestres-inventaires sur diverses communes de la vallée du Tech », in : *Bulletin de l'AAPO-Archéo* 66, 25, Perpignan, 2010-2011, p. 44-48.

Dunyach 2012b : I. DUNYACH, « La collection P. Ponsich : étude du mobilier céramique des fouilles de Collioure réalisées entre 1963-1965, (VI^e-II^e avant J.-C.) », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 27, Perpignan, 2012, p. 63-67.

Dunyach 2012c : I. DUNYACH, « Notice scientifique du site de la Fajouse », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 27, Perpignan 2012, p. 17-22.

Dunyach 2013 : I. DUNYACH, « Notice de la 1^{re} campagne de fouille programmée du sanctuaire des eaux de la Fajouse », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 28, Perpignan, 2013, p. 13-14.

Dunyach 2014 : I. DUNYACH, « Le site de la Fajouse (la Fajosa, Argelès), un sanctuaire de source gréco-romain ? », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 29, Perpignan, 2014, p. 84-94.

Dunyach 2016 : I. DUNYACH, « Canigou, Aspres et Albères : bilan des travaux menés depuis 2010 sur les massifs roussillonnais par l'équipe du GPVA et bilan sur les projets en cours », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 30, Perpignan, 2016, p. 90-92.

Dunyach, Roudier, Martzluff 2016 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, M. MARTZLUFF, « Sondages du GPVA dans la Réserve naturelle de la Massane en 2014 », in : *Bulletin de l'AAPO Archéo* 66, 30, 2015, Perpignan, 2016, p. 20-28.

Dunyach 2019 : I. DUNYACH, « Notice : Argelès-sur-Mer, La Fajouse », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 2018, 33, Perpignan, 2019, p. 14-15.

Dunyach, Castellvi 2019 : I. DUNYACH, G. CASTELVI, « La cité de Pyrène, le temple d'Aphrodite et le port de Vénus ou « l'art médiatique de prendre l'archéologie en otage », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 2018, 33, Perpignan, 2019, p. 8-11.

Dunyach, Roudier 2019 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, « Notice : Argelès-sur-Mer, Montagne Rase », in : *Bulletin de l'AAPO, Archéo* 66, 2018, 33, Perpignan, 2019, p. 15-16.

4. Rapports d'opérations archéologiques

Dunyach, Roudier, Peyre, RFO 2010 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, G. PEYRE (dir.), *Prospections pédestres-inventaires sur diverses communes de la vallée du Tech*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2010 (90 p.).

Dunyach, Roudier, RFO 2012 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, *Rapport d'opération archéologique 2012. La Fajouse, un sanctuaire entre deux territoires*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, novembre 2012, (283 p.).

Dunyach, 2013 : I. DUNYACH, « Le Glacis du château de Collioure (parcelle AM 20) : fouilles de Pierre Ponsich en 1963-1965 » et « Étude de la céramique attique », in : J. BENEZET (dir.), *Le Glacis, Rapport final d'opération-sondages archéologiques, Collioure*, Pôle Archéologique Départemental / Conseil Général des Pyrénées-Orientales, Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, décembre 2013, p. 56-67.

Dunyach, Roudier, RFO 2014 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, *Le sanctuaire gréco-romain de la Fajouse. Résultats des premières fouilles extensives réalisées 2013*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, janvier 2014 (287 p.).

Dunyach, Roudier, RFO 2015a : I. DUNYACH, É. ROUDIER, *Activités rituelles autour d'une source : le lieu de culte de la Fajouse (fin VI^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle après J.-C.). Synthèse des campagnes de fouilles programmées triennales et résultats des fouilles 2014*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2015 (2 vol. : texte, 184 p. ; planches, 260 p.).

Dunyach, Roudier, RFO 2015b : I. DUNYACH, en collaboration avec É. ROUDIER, *Une cabane sur les estives des Albères. Sola de la Maçana II*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2015 (49 p.).

Dunyach, Roudier, Martzluff, RFO 2015 : I. DUNYACH (dir.), en collaboration avec É. ROUDIER, M. MARTZLUFF, *Sondages autour d'un monolithe sur un col transfrontalier des Albères (Col Terrers II)*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2015 (72 p.).

Dunyach, Roudier, RFO 2018 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, *Examen de la périphérie du lieu de culte de la Fajouse. Rapport intermédiaire de la seconde campagne de fouille programmée triennale (2018-2020)*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2018 (2 vol., 171 p.).

Dunyach, Roudier, RFO 2019 : I. DUNYACH, É. ROUDIER, *La Fajouse : rapport intermédiaire de la seconde campagne de fouille programmée triennale (2018-2020)*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, février 2020 (2 vol. ; 105 p.).

Roudier, Dunyach, RFO 2015 : É. ROUDIER, I. DUNYACH, *Recherches sur le dernier sommet du massif des Pyrénées. Le Puig de Sallfort*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2015 (58 p.).

Roudier, Dunyach, RFO 2017 : É. ROUDIER, I. DUNYACH, *Rapport de prospections 2016 : Vallespir, Aspres, Albères*. Rapport d'opération archéologique, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2017 (233 p.).



L'oppidum du Puig Rom (VIIe-Xe s.) à Roses, Empordan

Conférence d'Anna Maria Puig Griessenberger¹ et Eva Subias Pascual²
présentée le samedi 16 mars 2019 à l'Université de Perpignan

1 - Directrice de la section Territoire et paysage (archéologie) à l'Institut d'Estudis Empordanesos, Figueras

2 - Professeur d'Arqueologie Classique, Universitat Rovira i Virgili, Tarragona

En 2014, l'équipe formée par Eva Subias, Anna Maria Puig, Dolors Codina et José Ignacio Fiz a reçu le soutien de la Generalitat, de l'Université Rovira i Virgili et de la mairie de Roses pour mener à bien le projet de recherche intitulé : « *La ville fortifiée de Puig Rom et ses environs immédiats. Étude sur le peuplement d'époque wisigothique dans la montagne de Rodes, aux VIIe-Xe siècles de notre ère* ».

L'habitat de *Puig Rom* est un site clé pour la compréhension de la période wisigothique dans les terres de l'*Empordà*.

La recherche archéologique sur cette période est particulièrement complexe compte tenu de l'évolution du schéma d'implantation qui caractérisait le Haut-Empire, avec l'apparition de nouveaux noyaux de nature hétérogène, résultant d'un moment de changement politique, démographique et économique.

La rareté des découvertes liées à ces nouveaux noyaux et la complexité de ce moment historique rendent difficile l'interprétation des processus sociaux qui s'y déroulent. C'est pourquoi l'équipe se propose de reprendre l'étude archéologique du site.



Vue de l'oppidum du Puig Rom (VIIe-Xe s.) à Roses (cat. Roses, Empordà)

Le Mas de Roux à Castries (Hérault) du Xe au XIVe siècle : une lecture croisée des sources historiques et archéologiques

Conférence de Pierre Forest¹ et Mathieu Ott¹,
présentée le samedi 13 avril 2019 à l'Université de Perpignan

1 - INRAP

L'établissement médiéval du *Mas de Roux* est situé entre Montpellier et Nîmes. Il a fait l'objet, en 2012, d'une fouille archéologique préventive menée par l'Inrap en préalable à un projet autoroutier.

Du manse qui émerge au cours de la période carolingienne naît, deux siècles plus tard, un village-forteresse qui englobe la voie Domitienne. L'état de conservation de l'habitat, l'ampleur de la surface étudiée, l'importance des équipements collectifs et l'élaboration du système défensif renouvellent notre perception du cadre de vie dans la maison et dans le village médiéval.

Autre spécificité du *Mas de Roux*, l'étude a permis le croisement des données archéologiques avec celles, non moins riches, issues des photographies aériennes, des cartes anciennes et des textes qui s'échelonnent du début du XIIe siècle à nos jours.



Sources historiques et archéologiques se complètent et se répondent. L'image qui en résulte, aussi nette qu'elle puisse paraître de prime abord, doit cependant être critiquée. Au *Mas de Roux* le dossier est suffisamment étoffé pour permettre la confrontation.



Vue du site *le Mas de Roux* à Castries (Hérault)

L'occupation néolithique de la Colomina (Villeneuve-de-la-Raho) dans le contexte roussillonnais

Conférence de Angélique Polloni¹,
présentée le samedi 19 janvier 2019 à l'Université de Perpignan

¹ - INRAP

Le site de la *Colomina* à Villeneuve-de-la-Raho, fouillé en 2016, a livré 133 structures datées du Néolithique, parmi lesquelles 73 structures de combustion à galets chauffés, 20 silos et 40 fosses. Ce site a été occupé, de manière continue ou non, entre le Néolithique ancien et le Néolithique final, ce qui représente plus de deux millénaires.

L'occupation du Néolithique ancien n'est représentée que par des traces ténues. Une seule structure, qui est un foyer à galets chauffés, peut être rattachée de façon certaine à cette première occupation.

L'occupation du Néolithique moyen est scindée en deux secteurs distincts : un secteur qui englobe des structures variées (silo, fosses, fosse à logettes et foyers à galets chauffés), et qui correspond certainement à l'habitat proprement dit, et un secteur ne comprenant que des structures de combustion, et qui pourrait être dévolu à des activités spécifiques, peut-être artisanales.

L'occupation du Néolithique final comprend, elle, une grosse fosse à logettes ainsi que quelques fosses, foyers à galets chauffés et un silo. Ces structures pourraient constituer une petite unité domestique.

Le mobilier néolithique mis au jour dans ces excavations est abondant et varié. Il comprend 92 kg de céramique, 494 éléments lithiques, du matériel de meunerie, du macro-outillage, des fusaïoles, un peson, des éléments en terre crue (parois de fours, de contenants) et deux objets de parure.

Ce mobilier nous renseigne sur les différentes activités pratiquées sur le site et atteste que nous sommes bien ici en présence d'un habitat.



Vue de la fouille du site néolithique de la *Colomina*
(Villeneuve-de-la-Raho) (cliché : J. P. Sargiano, INRAP)



Éléments lithiques de l'habitat néolithique de la *Colomina*
(Villeneuve-de-la-Raho) (cliché : A. Polloni, INRAP).

ARESMAR (Association pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon)

30 ans d'archéologie subaquatique et sous-marine en Roussillon et Méditerranée

Conférence de Franck Brechon, Georges Castellvi, Michel Salvat et Jean Sicre¹
présentée le 18 mai 2019, à l'Université de Perpignan

¹ - ARESAMAR

Depuis plus de 30 ans, l'Association pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon (Aresmar), fondée en 1988, a œuvré et œuvre dans les eaux intérieures et côtières des Pyrénées-Orientales (**Pl. 1 à 3**), mais aussi dans l'Aude et au Proche-Orient.

Ses objectifs premiers étaient la recherche archéologique subaquatique et la sédimentologie marine. Durant une quinzaine d'années, l'Aresmar a poursuivi de nombreux chantiers avec cette double vocation, dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, en partenariat avec le laboratoire de sédimentologie marine de l'UPVD ; depuis le début des années 2000, l'association a porté l'essentiel de ses recherches dans le domaine de l'archéologie et a développé ses chantiers sur Port-Vendres mais aussi à Tyr, au Liban, et, plus récemment, à nouveau à Collioure.

À l'origine de l'association, un homme, un préhistorien, maître de conférences nommé en 1982 à l'université de Perpignan, Cyr Descamps, niçois d'origine et surtout fervent adepte de la plongée en scaphandre autonome. À Perpignan, il fait la connaissance des deux seuls archéologues sous-marins qui travaillent alors sur

le littoral catalan : d'abord Yves Chevalier, ingénieur de recherches au DRASSM, titulaire d'autorisations de recherches à Port-Vendres depuis 1958 (*Port-Vendres 1*) et à l'origine de la création du Dépôt de fouilles de Port-Vendres (1985) ; puis Dali Colls, technicien à l'université de Perpignan, inventeur et titulaire de fouilles des épaves de *Port-Vendres 2, 3, 4, 6-7* et *Cap Béar 3*. Auprès d'eux, Cyr Descamps apprend les techniques de fouilles sous-marines et s'initie à l'archéologie antique.

L'association est créée en 1988. Elle s'appuie, plongée oblige, sur des plongeurs classés en hyperbarie (Charles Camilleri, Alain Lejeune, Jean Sicre...) et de nombreux dérogataires, tous bénévoles. Depuis l'origine, l'Aresmar collabore avec le Drassm, obtenant chaque année une ou deux autorisations de prospection, sondage ou fouilles dans les eaux de la côte Vermeille ou du littoral languedocien, d'Argelès-Le Racou à Palavas les Flots.

Les grands chantiers de l'Aresmar

La première fouille programmée menée par notre équipe a été celle de l'épave antique de

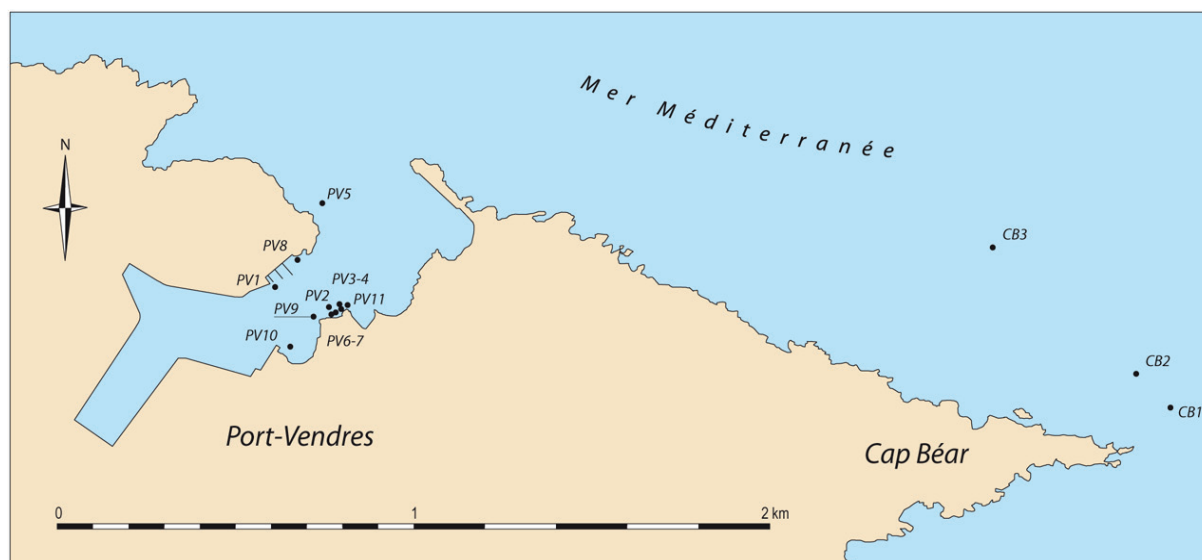


Figure 1 : Carte de localisation des principaux naufrages et épaves de la rade de Port-Vendres et du Cap Béar (DAO M. Salvat).

Port-Vendres 5 La Mirande¹. Au bout de six campagnes (1987-1992), 1344 plongées avaient été effectuées, totalisant 1040 heures de travail sous-marin. Un petit caboteur de la fin du 1er siècle avant notre ère avait raconté son histoire : chargé de près de 200 amphores et de plaques de marbre, il avait fait naufrage à l'entrée de la rade de Port-Vendres par des fonds de - 16 m. On a pu non seulement retrouver les circuits commerciaux auxquels il participait, mais observer des éléments très rarement conservés comme l'aile protégeant la rame-gouvernail, la barre actionnant celle-ci ou une perceuse à archet. En 1991, lors de l'avant-dernière campagne, un film a été tourné par Cyril Tricot, pour qui il a constitué le coup d'envoi d'une carrière qui mène maintenant notre ami et sa société *Eau Sea Bleue* dans toutes les mers du globe.

De 1994 à 1997, l'équipe a été mobilisée par une fouille d'un type très spécial puisqu'elle s'est passée en eau douce, et à une profondeur respectable (- 27 m). Il s'agissait de fouiller intégralement **le puits du fort de Bellegarde**, qui surveille depuis trois siècles et demi la frontière franco-espagnole au Perthus². Un mobilier hétéroclite et souvent émouvant a été remonté, permettant de rentrer dans le quotidien d'une garnison qui n'a abandonné les lieux qu'après la Première Guerre mondiale. Là aussi un film, dû au talent et à l'audace de Paco Gutierrez et Jean-Charles Ribes a été tourné et reste le témoignage d'une entreprise peu banale, en attendant la publication de l'histoire du Fort racontée par son puits...

En 1995 des sondages ont été entrepris dans la rade de Port-Vendres, au pied de la Redoute-Béar, sur le gisement de **Port-Vendres 9**. Cette recherche, initiée à partir d'une déclaration de découverte de céramiques antiques déposée en 1986 par de futurs membres de l'Aresmar, était prévue pour deux ou trois campagnes. Elle a duré plus d'une décennie et fourni des résultats surprenants (comme souvent en archéologie) et spectaculaires, au point d'attirer les médias nationaux (*Archéologia*, *Thalassa*, *Le Monde*...). En effet, dans ce secteur dangereux du littoral, puisqu'un navire qui voulait s'abriter au fond de la rade devait virer de bord à proximité de rochers agressifs, ce ne sont pas moins de trois niveaux archéologiques superposés qui ont été retrouvés. Le plus profond, et donc le plus ancien, correspond au naufrage d'un navire à amphores vinaires de la fin de la République romaine. Le

second est celui d'un naufrage d'une embarcation de la fin de l'Antiquité (Ve siècle) chargé d'amphores orientales et de débris de blocs d'architecture du Haut Empire. Le bilan est lourd au sens propre du terme : plus de dix tonnes de galets et blocs calcaires ont été remontés, dont plus d'une centaine sculptée, en calcaire oolithique ou en marbre. Les amphores attestent un commerce transméditerranéen d'Orient en Occident, comme à Empuries ou Marseille, probablement avec redistribution depuis ces ports. Le troisième niveau, le plus récent, est marqué par de la céramique médiévale arabo-andalouse, incursion sarrasine dont on ne sait s'il s'agit d'une razzia ou d'une visite pacifique et commerciale (XIe-XIIe s.). La fouille de **Port-Vendres 9** s'est terminée en 2003 avec deux campagnes complémentaires en 2009, 2011 et 2012³.

Le potentiel archéologique sous-marin de Port-Vendres était loin d'être épuisé (**fig. 1**). Une campagne de prospection-inventaire a eu lieu en juillet-août 2004 dans le secteur côtier compris entre les redoutes Béar et Mailly et des vestiges allant du IIe siècle avant notre ère au XIXe siècle ont été localisés (**fig. 2**). Un an plus tard, de nouveaux sondages dans le même secteur ont abouti à ce qui est le rêve de ceux qui creusent pour recueillir des vestiges du passé (pas forcément des archéologues) : la découverte d'un trésor (**Port-Vendres 11**) ! L'affaire a fait grand bruit dans les médias locaux et même nationaux. Il s'agit de plus d'un millier de monnaies en cuivre, frappées dans le dernier quart du troisième siècle, époque troublée où les soldats choisissaient pour empereur leurs propres chefs⁴.

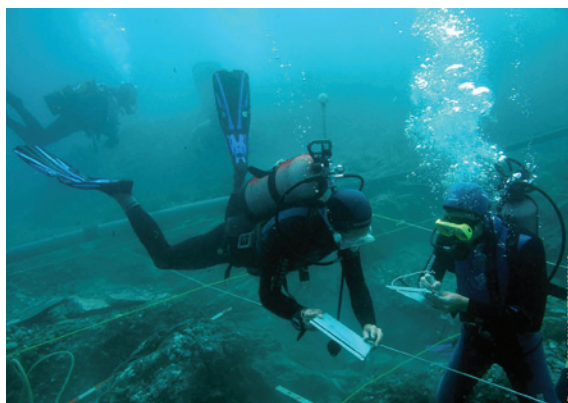


Figure 2 : Deux plongeurs de l'Aresmar en action sur un sondage de l'Anse Béar. Cliché H. Colonna d'Istria / Aresmar (2008).

1 - Sondages en 1986 et fouille programmée en 1987 sous la direction d'Yves Chevalier, assisté des membres de l'Association pour le Développement de l'Archéologie Sous-Marine en Languedoc-Roussillon (ADASM) ; la fouille s'est poursuivie de 1988 à 1992 sous la direction de Cyr Descamps et l'Aresmar.

2 - Sondages de 1994-1997 sous la direction de Cyr Descamps.

3 - Sondages en 1995 et 1997 sous la direction de Cyr Descamps, en 1996 de Nathalie Gassielle ; fouille programmée de 1998 à 2002 et sondage en 2003 sous la direction de Georges Castellvi, Cyr Descamps et Michel Salvat ; sondages en 2009 (dir. Georges Castellvi et Michel Salvat) ; sondages en 2011 et 2012 (Nathalie Gassielle-Fadin, Georges Castellvi, Lionel Fadin, Michel Salvat).

4 - Prospection-inventaire de 2004 à 2008 sous la direction de Michel Salvat et Georges Castellvi, assistés de Cyr Descamps (2004), puis Sabine Got (2005-2006).

Toujours à Port-Vendres, l'Aresmar a aussi repris en 2010 la fouille ouverte par Dali Colls sur le gisement **Port-Vendres 6-7**. Délaissant l'Antiquité, il s'agit des seules épaves médiévales et modernes fouillées à Port-Vendres. L'étude de ce gisement s'est terminée en 2015 par une opération originale qui a consisté à réenfouir pour des raisons de conservation des éléments en bois de l'épave de **Port-Vendres 6** (début XVe s.). Suivant un protocole de protection et de localisation précis, ils sont ainsi préservés, alors que leur intérêt ne justifiait pas une restauration coûteuse hors de toute perspective de présentation au public⁵.

Enfin, pour la dernière opération de sondages conduite à Port-Vendres de 2016 à 2018, l'Aresmar a quitté la rade et l'avant-port pour étudier un gisement d'amphores Pascual 1 lié à au naufrage survenu au **cap Gros**. Connu depuis 1955, ce gisement avait été expertisé par Yves Chevalier (Drasm) en 1970 et jamais étudié depuis⁶.

Outre ces opérations à Port-Vendres, l'Aresmar s'est aussi intéressée aux eaux colliourenques. Après des sondages réalisés en marge de la structure lors de sa création dans le port de Collioure lui-même qui ont livré un dépotoir antique et des vestiges d'un possible naufrage du Ier s. av. J.-C., des opérations ont été conduites à la sortie-même du port en 2015 et 2017. Elles ont porté sur une épave chargée de briques qui correspond probablement aux éléments du **Saint-Michel** (ou **Collioure 2**), coulé par une nuit de tempête en 1871 alors qu'il arrivait du Sénégal⁷. Les eaux de Collioure ont aussi été explorées en 2015 avec la fouille d'un gisement original, **Els Reguers 1**, unique en son genre sur la côte du Languedoc-Roussillon, constitué d'une cargaison de tuiles antiques, sans doute des IIe-IIIe siècles apr. J.-C.⁸.

Parallèlement à ces opérations de sondages et de fouilles, des campagnes de prospections ont été organisées à de nombreuses reprises, dès 1991, année où elles ont débuté dans les eaux de l'**anse Sainte-Catherine**, au sud du cap Béar. Elles se sont intensifiées à compter des années 2009, avec des campagnes de prospections systématiques de plusieurs secteurs de la côte. Elles se poursuivent encore chaque année par des plongées de vérification sur de nombreux points précis. En 2016, des moyens modernes de

prospection géophysique ont été mis en œuvre en partenariat avec des collègues archéologue et géophysiciens de l'université de Southampton. L'ensemble de la baie de Collioure et du littoral entre Collioure et Port-Vendres a ainsi été prospecté à l'aide d'un sonar à balayage latéral et d'un sondeur de sédiments, mettant en évidence des anomalies qui peuvent correspondre à des gisements archéologiques⁹.

Enfin, l'équipe de l'Aresmar a été occupée par un nouveau défi : fouiller dans les eaux libanaises, à **Tyr** ! Cette vieille cité phénicienne est jumelée avec Perpignan ; au titre de ce partenariat, une équipe de l'Association s'est rendue sur place, en automne 2003, pour prendre contact avec les autorités et évaluer les besoins et les possibilités locales. Un rapport et une importante imagerie (photo et vidéo) ont été communiqués à la Direction Générale des Antiquités du Liban, avec demande de sondages. Celle-ci a délivré une autorisation de recherches dans un des deux ports que possédait la ville dans l'Antiquité, le port sidonien, ainsi dénommé car orienté vers la cité voisine de Sidon (aujourd'hui Saïda). Une équipe renforcée a rejoint sur place deux plongeurs libanais pour réaliser ce que l'Indépendant du 30 octobre 2004 n'a pas hésité à qualifier de « *grande première mondiale pour des Perpignanaï* ». Il s'est effectivement agi de la toute première fouille sous-marine jamais autorisée au Liban. Deux sondages ont été pratiqués qui ont montré la puissance des réserves archéologiques sous-marines de ce port tant au niveau des structures enfouies que des mobiliers ensevelis. Après plus d'une décennie d'interruption liée au contexte administratif, géopolitique et sécuritaire, ces opérations au Liban ont repris en 2018 et 2019¹⁰.

Au niveau international, l'Aresmar peut ainsi se féliciter de pouvoir participer à la recherche scientifique et à la mise en valeur du patrimoine archéologique sous-marin de Tyr.

La Recherche et nos collaborateurs

L'Aresmar n'aurait pu conduire son programme de recherches sans la confiance et l'appui des personnels du Ministère de la Culture, avant tout du Département des Recherches Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) - pour toutes les opérations sur le domaine public

5 - Sondages en 2010 sous la direction de Nathalie Gassirolle-Fadin, Georges Castellvi, Lionel Fadin, Michel Salvat. Opération de réenfouissement en 2015 sous la direction d'Eric Bouchet et Michel Salvat.

6 - Sondages de 2016 à 2018 sous la direction de Franck Brechon, Oscar Encuentra et Emmanuel Nantet.

7 - Sondages de 2014 à 2016 sous la direction de Jean Sicre.

8 - Sondages de 2015 sous la direction de Franck Brechon et Emmanuel Nantet.

9 - En dernier lieu, prospections entre 2010 et 2019 sous la direction de Franck Brechon et Oscar Encuentra (2010, 2018, 2019), Eric Bouchet (2010, 2014), Nathalie Gassirolle et Lionel Fadin (2013, 2014).

10 - Repérages en 2003 et sondages et 2004 dans le secteur du Môle Poidebard (port Sidonien, Tyr), sous la direction de Cyr Descamps et Jean Sicre. Les opérations de 2018 et 2019 se sont réalisées sous la direction d'Ibrahim Nouredine (Liban) et de Jean Sicre (Aresmar).

maritime menées entre Aude et Côte Vermeille - mais aussi du Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon (SRA) - pour le puits du fort de Bellegarde. Marie-Pierre Jézégou, ingénieure d'études au Drassm en charge du littoral du Languedoc-Roussillon est à ce titre un partenaire particulièrement attentif à nos travaux.

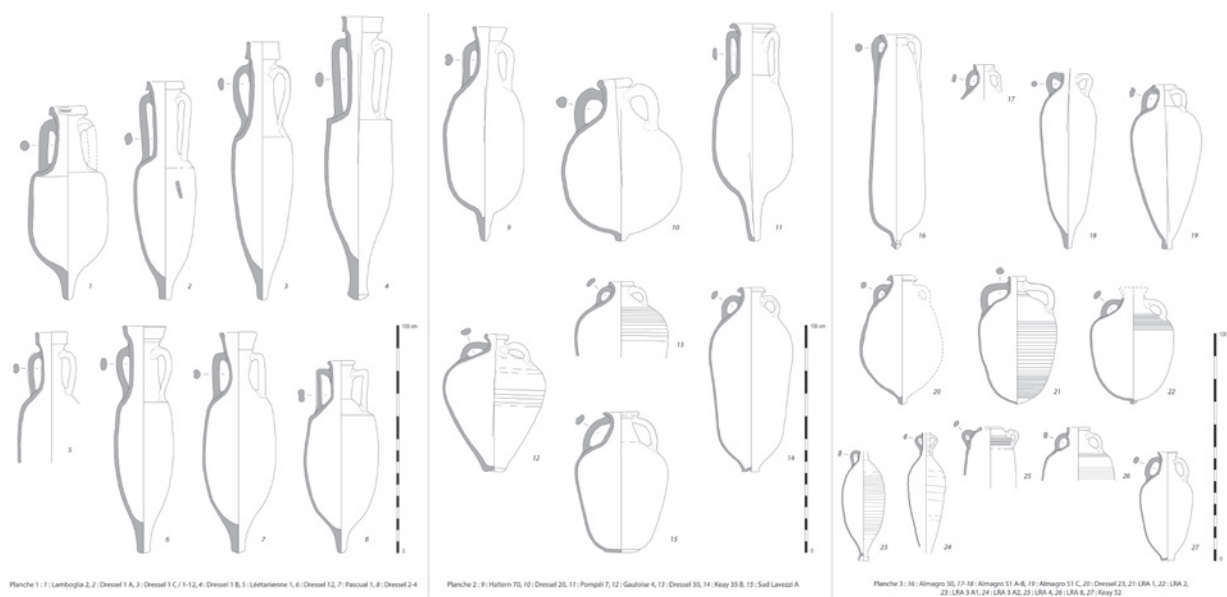
Cet appui et cette confiance se sont élargis dans les années 2000 et 2010 à l'université de Perpignan-via Domitia (UPVD) qui a signé une convention entre le laboratoire de recherche du Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées (CRESEM) et notre association, ce qui a facilité en 2018 la reconduction d'une nouvelle autorisation de fouilles dans les eaux de Tyr (Liban) auprès de la Direction Générale des Antiquités après celle obtenue en 2004. Toujours à l'université de Perpignan-via Domitia, plusieurs membres de l'Aresmar participent aux enseignements des options « Archéologie et préservation du patri-

moine subaquatique » du Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine », ainsi qu'au suivi des mémoires de plusieurs étudiants.

L'Aresmar s'est aussi appuyé sur le dépôt archéologique de Port-Vendres, qui a ouvert en 1985 par accord entre la Commune qui en assume les charges de fonctionnement et le Drassm qui en assure le suivi scientifique et patrimonial. C'est l'un des rares dépôts archéologiques sous-marins doté de personnel permanent. Il est géré par Michel Salvat, agent du patrimoine à la Mairie de Port-Vendres et membre historique de l'Aresmar.

Outre son engagement continu à l'Aresmar depuis 1990, il assure la conservation du mobilier archéologique découvert, accueille et guide chercheurs et étudiants, leur fournissant une aide précieuse.

Aresmar (Association pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon)



Pl. 1 à 3 : Tableau des différents types d'amphores mis au jour par les fouilles de l'Aresmar à Port-Vendres (66).

Dernières synthèses des résultats des recherches de l'Aresmar, de 1988 à 2018 :

Eric BOUCHET, Franck BRECHON, Georges CASTELLVI, Cyr DESCAMPS, Michel SALVAT, Jean SICRE, *Trente ans d'archéologie sous-marine en Roussillon*, Aresmar (Association pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon), 2019, 120 p.

Georges CASTELLVI, « *Portus Veneris / Port-Vendres* : un mouillage riche en épaves antiques (Ier s. av. J.-C. – Ve s. apr. J.-C.) », in : *Architecture, archéologie et patrimoine du Roussillon*, SASEL, CXXIVe vol., Perpignan, 2017, p. 107-152.

Georges CASTELLVI, Cyr DESCAMPS, Michel SALVAT, Emmanuel NANTET / Aresmar, « *Port-Vendres 9.4*, un naufrage du premier tiers du Ve s. (Port-Vendres, Pyrénées-Orientales) », in : *Bulletin Association pour l'Antiquité tardive*, n° 24, 2015, p. 11-23.

CAG 66 = Georges CASTELLVI, Cyr DESCAMPS, Michel SALVAT, « *Port-Vendres 9* », in : Jérôme KOTARBA, Georges CASTELLVI, Florent MAZIÈRE (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, 66, Académie des Inscriptions et Belles Lettres – MSH, Paris, 2007, p. 633-635.

Bélesta à Menjez (Liban) : première valorisation de mégalithes au Proche-Orient

Conférence de Valérie Porra-Kuteni¹, Tara Steimer-Herbet², Tarek Kuteni³
présentée le 14 décembre 2019, à l'Université de Perpignan

1 - Château-Musée de Bélesta, Service archéologique départemental (CD66 -France).

2 - Université de Genève (Suisse)

3 - Château-Musée de Bélesta (66720 France).

Le village de Menjez dans le Akkar (nord du Liban), possède sur son territoire plus d'une centaine de dolmens. Découverts par le père jésuite René Mouterde, puis inventoriés et fouillés par le père jésuite Maurice Tallon dans les années 1960, ces monuments firent à nouveau l'objet d'étude par Tara Steimer-Herbet en 1995¹ (cf. Encart sur les mégalithes de Menjez en fin de texte) (fig. 1).

En 2017, Georges Youssef, maire de Menjez, a sollicité Tara Steimer-Herbet pour participer à un appel à projet du *British Council* portant sur la conservation et la valorisation de ce patrimoine mégalithique, fragile et en danger². Celle-ci, enseignante à l'université de Genève³ fut très intéressée par une reprise de travaux sur ces monuments à la lumière des nouvelles technologies. L'université de Genève accepta de porter le projet et d'avancer les fonds, en cas de sélection et serait représentée par l'un d'entre nous (TSH). Pour répondre à la demande, il était nécessaire de s'associer à une structure muséale avec des compétences en matière de valorisation de mégalithes et de médiation de la Préhistoire récente. Le château-musée de Bélesta, de par ses dimensions modestes, devait permettre d'apporter son expérience dans des conditions de médiation culturelle au plus près de ce que pourrait offrir la collectivité de Menjez.

C'est ainsi qu'un programme de conservation et de valorisation des dolmens de Menjez fut présenté pour répondre à l'appel à projet du *Cultural Protection Fund du British Council*⁴ pour un *Small Grants* de 83 000 £ (soit environ 100 000 €). Il s'agissait d'étudier, protéger et mettre en valeur un ensemble exceptionnel de mégalithes préhistoriques, dans le but d'en faire



Figure 1 : Mégalithe de Qana Maabour © Mission Menjez 2018

un attrait touristique dont la fréquentation serait source d'emplois durables, directs et indirects.

En janvier 2018 le projet de préservation et valorisation des mégalithes de Menjez a été choisi sur une sélection de 140 candidats : il devait réaliser une étude poussée de l'architecture de ces monuments avant la création d'un circuit de randonnée pédestre autour de certains dolmens valorisés, avec la livraison pour juin 2019 d'une exposition dans la maison du patrimoine de Menjez. La mission prévue pour deux ans (2018 et 2019) devait suivre un cahier des charges très précis, sur lequel le projet a été retenu. Ce dernier, validé par la Direction Générale des Antiquités du Liban (DGA) s'attacha les compétences de deux autres partenaires : le musée de Préhistoire libanaise à Beyrouth et la municipalité de Menjez.

C'est ainsi que les quatre partenaires du projet de préservation et valorisation des mégalithes de Menjez se sont répartis les fonctions :

- L'université de Genève (Suisse) portait et dirigeait le projet scientifique tout en gérant le budget de la mission. Sa représentante Tara Steimer-Herbet, chargée de cours, spécialiste des mégalithes du Proche-Orient effectuait le suivi administratif et scientifique du projet.

- Le château-musée de Bélesta (France) s'occupait du suivi muséographique du projet, avec la mise en place technique du circuit pédestre, la conception de la muséographie de la Maison du Patrimoine, la formation des agents recrutés (séjours à Bélesta et à Menjez), le lancement du produit touristique « Autour des Mégalithes

1 - STEIMER-HERBET, T. 2000 : « Étude des monuments mégalithiques de Menjez (Liban) d'après les carnets de fouilles du R. P. M. Tallon (1959 – 1969) », *Syria* 77, p. 11- 21.

2 - Aménagements de terrasses pour les cultures, utilisation comme caches de chasse, pillages, etc.

3 - Laboratoire d'archéologie préhistorique et d'anthropologie sous la direction de Marie Besse.

4 - Le *Cultural Protection Fund* finance des projets situés en zones proches de conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Pour postuler à ces financements les institutions demandeuses doivent construire des projets d'identification, de conservation et de promotion du patrimoine culturel pour les générations futures, en s'appuyant sur les compétences locales.

de Menjez ». Ses représentants étaient Valérie Porra-Kuteni, préhistorienne spécialiste des mégalithes de l'est des Pyrénées, chargée de la conservation au musée de Bélesta et gestionnaire des collections au Service Archéologique Départemental (66) et Tarek Kuteni, directeur du musée de Bélesta, de langue arabe avec une solide connaissance du Proche-Orient.

- Le Musée de Préhistoire Libanaise de l'Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban) qui conserve le mobilier archéologique découvert par le père jésuite M. Talon dans les mégalithes, a mis à disposition certains de ces objets pour être moulés, dessinés et étudiés en vue des moulages et reproductions destinés à l'exposition de la Maison du Patrimoine. Sa représentante Maya Haidar-Boustani, directrice du musée, assurait le suivi scientifique des textes rédigés pour la muséographie et a fourni les documents associés, pour une remise en contexte dans l'archéologie locale.

- La Municipalité de Menjez (Akkar, Liban) a suivi la réalisation du projet, par une aide technique et de conseil sur place et a livré le bâtiment pour y installer la maison du patrimoine. Représentée par le maire de Menjez, Georges Youssef, cet appui logistique fut très précieux pour la bonne exécution des missions de chacun.

Durant un premier séjour en avril 2018, les documents scientifiques et les éléments pratiques ont été rassemblés pour définir un projet d'étude des monuments. Il était bien entendu que le projet ne prenait pas en charge la fouille des sites, mais seulement leur accessibilité à une meilleure lecture de leur architecture. Un repérage sur le terrain, essentiellement sur des parcelles communales, a permis de sélectionner les onze monuments d'une randonnée pédestre. Ces derniers devaient bénéficier de mesures de protection et d'une mise en valeur. Ce fut aussi l'occasion de prendre contact avec tous les partenaires du projet pour définir et répartir les tâches de chacun selon un calendrier précis (fig. 2).

Le séjour durant tout le mois d'août 2018 devait permettre toute une série d'actions pour la réalisation et la mise en place du projet.

Sur le terrain

- Le débroussaillage des 11 mégalithes a été effectué par des ouvriers de Menjez aidés de deux étudiants de l'université de Genève. L'un d'eux, Florian Cousseau, titulaire d'un doctorat sur l'archéologie du bâti mégalithique dans l'ouest de la France, a profité de l'occasion pour faire des relevés photogrammétriques pour la restitution en 3D de chaque monument, afin de compléter les connaissances scientifiques sur ces architectures de pierres sèches étudiées anciennement (fig. 3).



Figure 2 : Dolmen n° 8 à Khrayeb © Mission Menjez 2018



Figure 3 : Débroussaillage du dolmen n° 11 de Kroum Metowmeh © Mission Menjez 2018

C'est ainsi que des signes gravés, des sculptures, des encoches pour le déplacement des blocs, des cupules énigmatiques et des serpents sculptés en bas-relief sur les blocs de basalte, jamais identifiés, ont été révélés. L'un d'eux, le plus spectaculaire se trouve dans la chambre funéraire, sur une pierre droite face à l'entrée du dolmen n° 11 de Kroum Metowmeh. Il semble s'enrouler autour de la pierre, avec la tête tirant sa langue vers le sol (fig. 4).



Figure 4 : Tête de serpent en relief sur un orthostate du dolmen n° 11 de Kroum Metowmeh © Mission Menjez 2018

Cet art rupestre a été rapproché de marques sur des rocs erratiques, repérées par l'un des employés résidant au village. L'observation sur place a mis en lumière plusieurs sites à gravures préhistoriques inédits, à proximité de sources ou cours d'eau temporaires. Des pierres à cupules sur des affleurements rocheux ont été relevées et pointées.

La traversée pour se rendre sur les gisements, a montré aussi la présence de vestiges de maisons à double abside, selon les constructions en pierre sèche de l'âge du Bronze de ce secteur géographique.

- Une couverture photographique aérienne par drone, a été rendue possible par le prêt d'un appareil par la DGA⁵ et son assistance administrative, très précieuse dans cette zone proche d'un conflit (frontière syrienne à moins de trois kilomètres !).

- Une fois les monuments « propres » et étudiés, la mise en valeur a pu commencer. Il s'agissait de conserver leur état bien visible, en ralentissant la repousse des végétaux. Une solution la plus respectueuse possible de l'environnement devait être utilisée pour suivre la démarche de développement durable, inscrite dans le cahier des charges du projet. Du géotextile imputrescible recouvert de gros graviers de basalte a été posé au plus près des blocs de construction de chaque édifice. Plus de 45 tonnes de petits cailloux ont été nécessaires et répandues à dos d'hommes ! La préconisation d'un entretien manuel devrait être limité à deux

fois par an, après les fortes pluies méditerranéennes durant le printemps et l'automne (fig. 5)

- La réalisatrice Zeïna Haddad est venue effectuer des rushes des actions sur le terrain pendant le dégagement et les études des dolmens, pour constituer les éléments destinés à la création des quatre films de 3 mn prévus pour la muséographie.

Au musée de Préhistoire libanaise à Beyrouth

La documentation issue des fouilles du père jésuite M. Tallon a été sélectionnée pour figurer dans l'exposition (données scientifiques sur les panneaux et dans les films). La directrice du musée, Maya Haidar-Boustani a choisi les mobiliers qui seraient dupliqués pour la présentation permanente, après dessin, photo et étude. Seuls les objets en matériaux stables comme certaines roches (silex, stéatite, etc.) ont été moulés par l'une de nous (VPK) pour être ensuite tirés en résine en France (Thierry Blaise⁶). Les fragments de bracelets en obsidienne, un « écarteur de collier » en roche friable et des objets de bronze (armes, parures et outils) ont été dupliqués à l'identique dans des matériaux d'apparence semblable (Thierry Blaise).

Plus tard en France, une sélection de cinq céramiques offertes aux occupants des mégalithes de Menjez, ont été reproduites par Jean-Marie Giorgio⁷ selon les techniques de modelage protohistoriques.



Figure 5 : Pose de géotextile autour du dolmen n°1 de Watta © Mission Menjez 2018

5 - DGA : Direction Générale des Antiquités du Liban.

6 - Plasticien d'art de l'atelier de Bélesta (66720 France).

7 - Céramiste de l'atelier du Carbassou à Rasigüères (66720 France).

Le musée de Bélesta s'est occupé de trouver des perles façonnées dans les roches identiques à celles portées par les défunts de Menjez, pour les monter en parures semblables à celles conservées au musée de Préhistoire libanaise.

Il faut préciser que Menjez étant en zone proche d'un conflit, les mobiliers authentiques ont été exclus d'une présentation permanente. De plus, la solution des fac-similés revêt l'avantage de ne pas nécessiter de mesures de protection particulières (pas d'alarme anti-intrusion, pas de gardien, pas d'assurance au tarif élevé, etc.) (fig. 6).

A Menjez

L'équipe a lancé un appel à candidatures pour le choix des deux agents qui travailleront à l'animation de la Maison du Patrimoine de Menjez et à l'animation des randonnées autour des dolmens. En effet, le fonds du *British Council* prévoyait dans le projet de financer les salaires à mi-temps de deux agents du patrimoine, pour une durée allant d'octobre 2018 à décembre 2019. Suite à un entretien avec une dizaine de personnes toutes originaires ou résidentes à Menjez, deux candidatures furent retenues : Samia Karam et Eghnatis Ibrahim.

Le *British Council* demande qu'au cours de la réalisation de la mission, il y ait une enquête auprès des habitants du lieu bénéficiant du fonds, pour évaluer et accompagner leur désir d'implication dans le projet. Les résultats de celle-ci ont montré une forte attente en termes de possibilités de vente des productions locales et d'offres d'hébergement/restauration chez l'habitant.

Vers la fin de la mission de cet été 2018, l'équipe accompagnée d'habitants du village a testé la randonnée prévue pour deux heures de



Figure 6 : Moulages de mobiliers archéologiques
issus des fouilles du R.P. Maurice Tallon
© Mission Menjez 2018

manière à bien délimiter le tracé, ses éventuelles difficultés et sa durée réelle. Le circuit autour des onze dolmens mis en valeur a montré toute sa pertinence à travers de beaux paysages donnant les meilleures images du village de Menjez (environnement préservé, grande biodiversité, bon accueil des habitants à proximité des sites, etc.) (fig. 7).

Ce séjour en été 2018 a fourni l'occasion de choisir l'entreprise Fabrika à Beyrouth qui a réalisé l'infographie de la documentation touristique et des panneaux, puis de sélectionner un artisan⁸ pour la fabrication des vitrines et des divers ameublements de la Maison du Patrimoine de Menjez.



Figure 7 : Dolmen n° 6 à Hfayane © Mission Menjez 2018

8 - L'atelier d'ébénisterie à Tripoli : OKAJIAN Architectural Woodworks.

Inauguration de la Maison du Patrimoine

La dernière semaine de juin 2019 devait voir l'achèvement des finitions de l'exposition permanente sur les mégalithes de Menjez dans la Maison du Patrimoine. Les vitrines colonnes en verre et bois, peint d'un gris évoquant le basalte, ont été livrées à temps pour servir d'écrin aux reconstitutions des mobiliers archéologiques. Les tables-colonnes assorties étaient prêtes à présenter les éléments de roches diverses utilisées pour la fabrication des parures préhistoriques⁹. Une meule à va-et-vient et sa molette en basalte, trouvées à proximité du dolmen n° 7 de Khrayeb (fig. 11), et un bloc de basalte gravé de signes énigmatiques ont pris place sur d'autres colonnes. Enfin, la maquette entourée de terre rouge issue d'éléments détritiques de basalte accueille les publics face à l'entrée. Un miroir invite les visiteurs à réfléchir : un texte informe que le reflet est identique à celui d'un habitant d'il y a 6000 ans...

Des banquettes dissimulant des placards et une banque d'accueil assorties aux vitrines et colonnes, constituent les ameublements conçus en interne.

Les panneaux imprimés sur Dibond ou sur bâche souple, comme les mobiliers muséographiques sont tous amovibles et pourraient le cas échéant être transférés dans un autre lieu.

Enfin le samedi 29 juin 2019, l'inauguration a eu lieu en présence des partenaires, des officiels locaux et de la Direction Générale des Antiquités du Liban, devant près de trois cents personnes. La présence d'élus du gouvernement de Kobayyat

et du Akkar a montré l'intérêt porté à ce nouvel équipement touristique. Un bus affrété par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a acheminé un public de *tours operators* libanais venus découvrir les dolmens de Menjez et leur offre de randonnée dans une nature préservée.

La présentation de la documentation de diffusion et de vulgarisation scientifique (en trois langues) complétant la présentation archéologique, a étonné le public : un catalogue d'exposition, des flyers d'appel, des fiches de visites pour chaque dolmen, un plan-guide de la randonnée autour des mégalithes et le logo de la Maison du Patrimoine ; sans oublier les quatre courts-métrages qui rendent plus vivant le propos muséographique. Un site web vient parachever le projet patrimonial.

Et pour Menjez, demain ?

L'aventure aurait pu s'arrêter là pour Bélesta, sans la venue à Menjez de Paul Mignon, directeur adjoint de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault qui participe à des actions d'accompagnement vers un développement durable. L'occasion était trop belle pour Bélesta d'entretenir ses liens avec Menjez, un village revêtant des caractéristiques proches des siennes¹⁰. C'est ainsi que Frédéric Bourniole (maire de Bélesta), Louis Villaret (Président de la Com. Com Vallée de l'Hérault) et Georges Youssef (maire de Menjez) ont signé en septembre 2019 un accord de partenariat avec Menjez, à Carcassonne lors de la 3ème rencontre de la coopération décentralisée franco-libanaise.



Figure 11 : Salles muséographiques de la Maison du Patrimoine de Menjez © Mission Menjez 2018

9 - Les cailloux collés sur la surface, pouvaient aussi être touchés pour le ressenti de leur matière (cornaline, cristal de roche, améthyste, obsidienne, calcite, agate, cuivre natif, etc.).

10 - Présence de dolmens, altitude avoisinant les 400 m, situé à 50 km de la Méditerranée, une population autour des 300 habitants, un territoire rural venté, une démarche de production agricole vertueuse pour la préservation de son environnement, etc.

Le Ministère français des Affaires étrangères promeut et finance les actions de ce type, pour un appui à la gouvernance locale au Liban.

Une affaire à suivre sans aucun doute, afin d'inscrire dans la durée ce beau projet autour des dolmens, de part et d'autre de la Méditerranée où les préoccupations des petites communes sont les mêmes : bien vivre en milieu rural, développer une économie durable par l'attrait de leur patrimoine et par là, se l'approprier complètement pour le protéger.

Les dolmens de Menjez

Dans les années 1950, les pères jésuites ont découvert une centaine de monuments mégalithiques. Le chiffre est relativement modeste comparé à la Syrie où, à Qatina (Homs), où l'on compte plus de 800 tumuli, dont 114, avec une chambre funéraire visible. Certains monuments de Menjez, nous sont parvenus en excellent état de conservation, tous construits de gros blocs de pierre de basalte, matière première abondante dans cette partie du Liban.

Plusieurs nécropoles étaient réparties sur le territoire de Menjez, composées chacune d'une dizaine de dolmens. La disposition topographique des monuments est assez répétitive, sur un replat, une pente ou une rupture de pente, espacés les uns des autres de plusieurs dizaines de mètres.

Au Proche-Orient le plan classique des

chambres des dolmens est rectangulaire avec un tumulus de forme variée selon les régions. Tandis qu'à Menjez les chambres sont circulaires, semi-circulaires ou quadrangulaires. Les chambres possèdent toutes un couloir d'accès orienté au sud. À l'intérieur, de grands blocs dressés de 1.6 m de haut en moyenne forment les limites de l'espace dédié aux défunts. Ces derniers reposaient sur un dallage aménagé sur un radier, avec de grandes dalles calées par de petits blocs. Les orthostates s'appuient contre ce dallage, ce qui implique un ordre de construction : le dallage dans un premier temps et les éléments de la tombe dans un second temps.

Les structures funéraires de Menjez possèdent une enceinte quadrangulaire ou circulaire en très gros blocs, construite peut-être à une période plus tardive.

Les pratiques funéraires sont inconnues, car aucun squelette entier n'a été découvert dans les dolmens de Menjez.

Si on se réfère aux sites de la Syrie, les défunts étaient accompagnés d'offrandes, de bijoux, d'objets précieux. Les tombes de Menjez fouillées dans les années soixante ont livré des céramiques de toutes les périodes, dont les plus anciennes datent du Chalcolithique (IV^{ème} millénaire avant J.-C.). Des sceaux, des pointes de flèches, des pointes en métal, des bracelets et de nombreuses perles font également partie du mobilier funéraire retrouvé dans les dolmens de Menjez (fig. 12).



Figure 12 : Dolmen n° 4 de Fazaa © Mission Menjez 2018



COMPTES-RENDUS

Sortie à Agde et Nîmes du 15 juin 2019

Compte-rendu : Guillem et Georges Castellvi

Pour la sortie de juin, l'AAPO avait décidé d'aller en pays d'Oc, d'abord au Cap d'Agde, sur la plage de *la Tamarissière*, pour découvrir un bunker allemand de la Seconde Guerre mondiale transformé en musée de site par l'Association locale Agde Histoire 39-45, puis à Nîmes, pour visiter le nouveau musée archéologique dit de *la Romanité*.

Bunker 638

Nous avons pu visiter le bunker 638 au lieu-dit *La Tamarissière* sur la commune d'Agde (fig. 1). Nous nous sommes séparés en deux groupes, la visite était organisée par l'association Agde Histoire 39-45.



Figure 1 : Agde. Bunker de la Tamarissière. Entrée du bunker-hôpital 638. Cl. Castellvi.

Suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942, les Allemands avaient envahi la zone Sud. Afin d'éviter un autre débarquement, sur les côtes méditerranéennes françaises, Hitler ordonna la construction d'une ligne de défenses appelée *Südwall*, petite sœur du mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*). Agde a alors vu la construction d'une centaine de bunkers dont une trentaine au lieu-dit *la Tamarissière*. Au centre de ce dispositif, se trouvait un bunker hôpital de 100 m² de type 638. On retrouve ce type d'ouvrage standardisé jusqu'en Norvège.

Après une fermeture pendant près de 60 ans pour le protéger des dégradations, le bunker a été rouvert au public il y a quelques années par l'association Agde Histoire 39-45, et sert depuis



Figure 2 : Bunker-hôpital.

Une des pièces aménagée en diorama. Cl. Castellvi.

de lieu d'exposition. Dans les neuf salles que compte l'ouvrage, on retrouve de grands thèmes sur la Seconde Guerre mondiale tels que les techniques de construction allemandes, la défense allemande à Agde et ses alentours. On découvre aussi une pièce dédiée à la vie des populations locales sous l'Occupation et la Résistance et d'autres consacrées à la fonction d'hôpital de l'ouvrage (fig. 2).

Les visites organisées par ces passionnés permettent de découvrir ce lieu empli d'Histoire locale en le mettant en relation avec les événements à plus grande échelle de la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup d'objets d'origine permettent de se faire une idée des techniques et des objets quotidiens de l'époque.

Musée de la Romanité

En premier, nous avons visité, au rez-de-chaussée, une exposition temporaire sur **l'éruption du Vésuve et Pompéi**, monté par la Surintendance italienne chargée du site archéologique de Pompéi. L'exposition avait pour fil conducteur la lettre de Pline le Jeune (17 ans à l'époque de

l'évènement) rédigée trente ans après l'éruption du Vésuve et qui raconte en détails l'explosion du volcan, le panache de fumée et la mort de son oncle, le grand écrivain et érudit Pline l'Ancien, décédé à Misène par asphyxie en voulant porter assistance à des rescapés en fuite, le 24 août 79¹. L'exposition bénéficiait d'une belle muséographie avec un parcours entre espaces étroits et espaces plus larges, mettant en exergue des thèmes particuliers du contexte socio-historique (la cité, la marine, les amphores ; **fig. 3**). C'était l'occasion d'apprendre, par exemple, que lors d'une bataille navale, le bateau qui éperonnait un navire ennemi perdait souvent son rostre dans la coque de ce dernier en tentant de faire manœuvre arrière.



Figure 3 : Exposition sur Pompéi. Trois types d'amphores (Africaine, Brindes ou G 4, Dressel 2-4) mises en scène devant une vue actuelle de Pompéi. Cl. Castellvi.

Les trois étages du musée sont consacrés, de bas en haut, à l'époque préromaine, à l'époque romaine puis au Moyen Âge, avec de nombreux supports didactiques (dioramas, dessins animés, bornes interactives, maquettes, animations et jeux de lumière sur des stèles épigraphiques...). On notera par exemple la restitution à l'identique d'une case du Ve s. av. J.-C. pour évoquer la civilisation des *oppida* de la région de Nîmes (**fig. 4**) ou de la compréhension d'une inscription funéraire sur stèle par une série de projections soulignant, sur la pierre, l'inscription puis son « décodage » (sa transcription et sa traduction – **fig. 5**).

Parmi les nombreux thèmes évoqués, s'appuyant sur les objets, fragments, clichés et témoignages, on découvre ainsi, au fil de la visite (prévoir plus de deux heures !) l'évocation des carrières de calcaire qui ont fourni la pierre à bâtir et à sculpter des monuments publics, l'ensemble des divinités honorées mêlant dieux topiques et dieux proprement romains, une riche collection numismatique et autant de céramiques de table, culinaires ou d'objets propres à l'artisanat... Peu d'entre nous avons eu le temps d'accéder à la section médiévale du 3^e étage, raison de plus pour revenir visiter ce grand musée du Midi.



Figure 4 : Nîmes. Musée de la Romanité. Restitution d'une case de l'oppidum de Galhan (Gard). Cl. Castellvi.



Figure 5 : Nîmes. Musée de la Romanité. Exemple d'animation sur stèle funéraire nîmoise. Cl. Castellvi.

1 - Certains chercheurs, s'appuyant sur des découvertes de fruits automnaux comme des raisins, et surtout la découverte en 2018 d'un graffiti (*XVII K NOV*, ce qui signifie « le seizième jour avant les calendes de novembre », soit le 17 octobre), rapporteraient l'éruption non au 24 août mais au 24 octobre. L'erreur serait due à une mauvaise transcription au Moyen Âge : voir https://www.herodote.net/24_octobre_79-evenement-00790824.php. (GC).

Mémoires de pierres. Les gravures rupestres de Cerdagne et d'ailleurs

Compte-rendu de l'exposition au Château-Musée de Bélesta

Véronique Lallemand¹ et Tarek Kuteni²

1 - Ingénieur d'études au Service régional de l'Archéologie

2 - Directeur du Château-Musée de Bélesta, commissaires de l'exposition

Le programme d'étude pour la conservation des gravures rupestres de Cerdagne mené par les services du Ministère de la Culture et le Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Cerdagne (GRHAC) a permis de révéler un extraordinaire patrimoine fragile et discret, couvrant plusieurs périodes de la Protohistoire à nos jours. Le château-musée de Bélesta a présenté ces riches témoignages de vies à travers une exposition *Mémoires de pierres, les gravures rupestres de Cerdagne et d'ailleurs*.

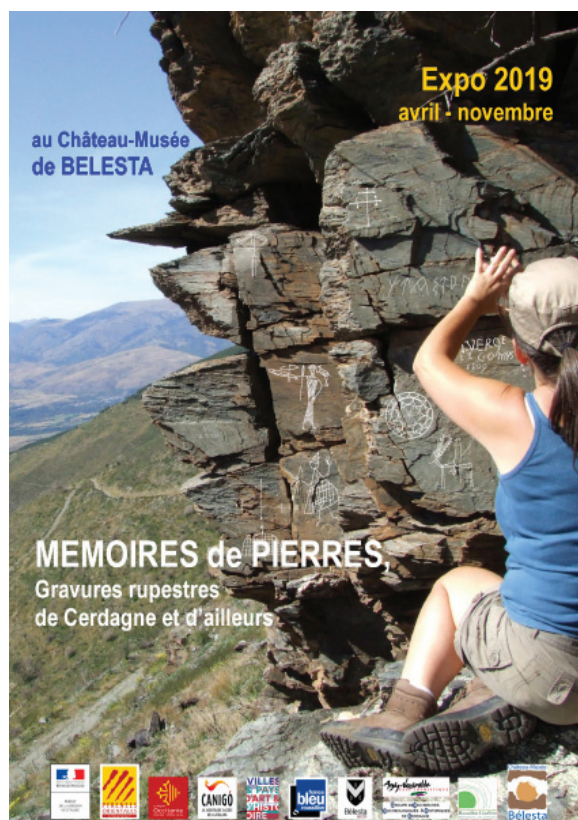
Avec plus d'un millier de panneaux gravés répartis sur 48 sites localisés entre 1300 et 2000 m d'altitude, la Cerdagne (Pyrénées-Orientales et Catalogne-Sud) constitue un important conservatoire de l'art rupestre de la région Occitanie, au même titre que la Vallée des Merveilles dans les Alpes du sud ou la forêt de Fontainebleau en Île-de-France.

Ce territoire montagnard situé dans la partie orientale des Pyrénées a été partagé entre la France et l'Espagne lors du traité des Pyrénées en 1659. Il s'agit d'un vaste plateau, orienté est-ouest (alt. 1200-1500 m), qui s'étire sur 40 km pour une largeur de 7 à 8 km. Il est drainé par le Sègre, un affluent de l'Èbre et est dominé au nord par le massif granitique du Carlit (2921 m), au sud par les massifs schisteux et calcaires du Puigmal (2913 m) et du Cadi (2648 m) (fig. 1).

L'art rupestre de Cerdagne a été reconnu dans les années 1960 par Jean Abélanet. Une quaran-



Figure 1 : Paysage de Cerdagne – Estavar (cliché J.-M. Sauget).



Affiche de l'exposition

Mémoire de pierres. Les gravures rupestres de Cerdagne et d'ailleurs
(photo V. Lallemand)

taine d'années de prospections a permis à Pierre Campmajo et au Groupe de Recherche Historique et Archéologique de Cerdagne d'inventorier plusieurs milliers de signes gravés et d'en réaliser une recherche doctorale.

Hormis le rocher de *Fornols*, dans le Conflent voisin, dont les gravures remontent au paléolithique supérieur, les gravures rupestres de Cerdagne sont relativement récentes par rapport au corpus français. Aucune gravure rupestre n'est attribuée au Néolithique contrairement à ce qui a parfois été proposé en d'autres régions pour des formes analogues, mais il existe des gravures et cupules sur les monuments mégalithiques et des roches granitiques affleurantes.

C'est sur ce territoire que l'on a recensé le plus grand nombre d'inscriptions ibères de l'ensemble du monde ibère (43 panneaux, 148 textes et 1537 caractères). Cette écriture, simplement incisée sur les rochers, permet de dater les premières gravures de la fin du III^e s. av. J.-C. Les études menées actuellement sur ces inscriptions, permettent d'attester leur caractère votif et de faire progresser la connaissance de cette langue (fig. 2).

L'art rupestre en Cerdagne est aussi caractérisé par un des plus importants corpus de gravures naviformes à l'échelle du Sud de la France. Les études menées par Pierre Campmajo montrent qu'elles sont légèrement antérieures mais surtout contemporaines des inscriptions ibères. D'autres gravures fines linéaires sont également présentes, attribuables aux périodes protohistoriques (antérieures ou contemporaines des écritures ibères et des naviformes). Elles sont constituées d'un ensemble de symboles géométriques (zigzags, arboriformes, losanges, pentacles, réticulés, etc. (fig. 3).

Le dernier corpus, magnifique et largement figuratif, est d'époque médiévale. Les gravures



Figure 2 : Détail d'une gravure ibère à Err-Carbanet – Roche 4 n° 2 (cliché : P. Campmajo).

linéaires et faiblement incisées ou grattées, mettent en scène de véritables instantanés de la vie du Moyen Âge : guerrier avec son cheval et son attirail militaire, chasses au cerf, scènes de massacre, etc., avec leur lot de signes symboliques et religieux (fig. 4). Enfin, les gravures linéaires ou piquetées, reflètent aussi la fréquentation de la montagne par les bergers ou les exploitants de carrières de schiste, tout au long de l'époque moderne et du XIX^e s.



Figure 3 : Osséja, gravure de guerrier, Moyen Âge et arboriformes divers (cliché : V. Lallemand).

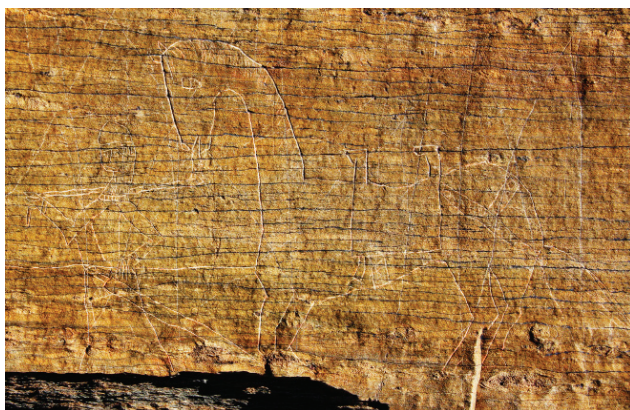


Figure 4 : Osséja, gravure de cavalier tenant son cheval par la bride, Moyen Âge (cliché J.-M. Sauget).

Les motivations des graveurs étaient donc différentes en fonction des époques : scène rituelle, marque de territoire, scène de chasse, de massacre, inscription votive et témoignage individuel d'un quotidien pastoral...

Cet art rupestre de plein-air est peu visible en raison de la technique de gravure majoritairement linéaire, faiblement incisée (moins d'un mm parfois) ou simplement grattée, en raison de la dimension des panneaux de quelques centimètres à quelques décimètres, en raison de la nature même des supports constitués de petits rochers, de petits affleurements ou enfin de grands et hauts affleurements de schiste de 20 m de haut, localisés dans de vastes versants pentus, à forts dénivelés et aujourd'hui très embroussaillés. Pour le chercheur ou le prospecteur novice comme pour le grand public, cet art rupestre reste invisible.

Ce patrimoine archéologique en plein air, conservé sur son lieu d'origine est unique, exceptionnel et menacé (fig. 5). Du fait de leur localisation et de leur exposition, les roches gravées subissent directement des agressions naturelles comme la pluie ou la neige, l'évolution des pentes et les chutes gravitaires, la déstabilisation des affleurements, l'activité sismique potentielle, l'exposition solaire, la croissance



Figure 5 : Relevés des gravures du site de *Els Cortals* à Err (cliché J.-M. Sauget).

de lichens, de mousses ou d'autres végétaux, le dépôt de concrétions minérales et les incendies. Ces facteurs naturels d'altération sont difficilement prévisibles et contrôlables et peuvent avoir une action néfaste pour la conservation selon la structure géologique de la roche.

Mais les facteurs d'altérations les plus impactants et les plus tangibles sont d'origine humaine. Ils sont principalement dus soit à la méconnaissance de ce patrimoine (réalisation de graffitis et de tags par exemple, mais aussi écobuage dans des zones en déprise agricole) soit au vandalisme (enlèvements de gravures au burin et au marteau).

Entre 2010 et 2018, le service régional de l'archéologie – Direction régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie, le centre national de préhistoire - Sous-direction de l'archéologie et le Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Cerdagne se sont associés pour mener un programme d'étude pour la conservation des roches gravées de Cerdagne et des données archéologiques associées (fig. 6).



Figure 6 : *Peire Escrita* de l'étang du Diable à Formiguères (cliché J.-M. Sauget).

Le partenariat entre les services du ministère de la Culture a permis de conjuguer les compétences nationales en matière d'étude et de conservation de l'art rupestre du Centre National de la Préhistoire et la gestion archéologique d'un territoire spécifique par le service régional de l'archéologie, DRAC Occitanie. Ce programme est destiné à bâtir, à l'avenir, un cadre pour la gestion et la conservation de l'art rupestre cerdan.

Pour mener à bien ce travail, qui a porté uniquement sur la partie française de la Cerdagne (Pyrénées-Orientales), il a fallu prospecter les terrains escarpés, établir des constats d'état sanitaire, faire des mesures, des photographies et des relevés, effectuer des prélèvements, enregistrer toutes les données, retrouver, identifier et

inventorier les anciens relevés et les moulages déjà réalisés. Tous ces éléments constituent aujourd'hui la base de données informatisées de référence pour l'art rupestre de Cerdagne. Au final, près de 900 hectares ont été prospectés, 38 zones ont été identifiées comportant 328 rochers sur lesquels sont gravés 1371 panneaux.

L'exposition «*Mémoires de pierres. Les gravures rupestres de Cerdagne et d'ailleurs*» a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le service régional de l'archéologie – DRAC Occitanie et le Château-Musée de Bélesta. Présentée en 2019 au Château-Musée de Bélesta, elle a permis de faire connaître au public les résultats de ces travaux de recherches et l'intérêt majeur que représente ce patrimoine unique, exceptionnel et menacé.

La présentation de cette exposition et la publication de son catalogue ont offert au château-musée de Bélesta une belle opportunité de valoriser un patrimoine de plein-air exceptionnel et discret. L'exposition a témoigné aussi de la collaboration que le musée entretient avec la DRAC Occitanie/service régional de l'archéologie, les archéologues et les chercheurs qui œuvrent sur le territoire départemental.

A travers les collections permanentes provenant des fouilles de la grotte de *La Cauna*

à Bélesta (fouillée par Françoise Claustre dans les années 1990), le musée de Préhistoire récente de Bélesta met en scène la vie quotidienne des hommes du Néolithique et des âges des Métaux. Il permet d'aborder le monde funéraire de ces périodes où les signes gravés sont fréquents. L'exposition a été un complément enrichissant à la visite des collections permanentes du musée, ainsi qu'une invitation à prendre conscience de la fragilité des traces de la vie quotidienne d'hommes qui ont occupé ces territoires à différentes époques.

Il a été aussi fait appel à des séries de mobiliers issues de différents lieux de conservation comme le dépôt archéologique départemental des Pyrénées-Orientales (fig. 7), mais aussi des céramiques gravées de mots ibères provenant de l'oppidum d'Ensérune et de noms antiques en latin provenant du site de Las Sedes à Peyrestortes. Des reconstitutions d'armures médiévales et des effets personnels des bergers cerdains ont donné à voir les équipements des personnages gravés sur les roches (fig. 8).

Un cycle de conférences a été organisé d'avril à juin 2019 par les chercheurs et les archéologues œuvrant sur ce territoire. Conçue pour être itinérante et transfrontalière, cette exposition et son catalogue sont bilingues, français et catalan.



Figure 7 : Dalle gravée de rouelles piquetées du Vallat de la Figuerasa à Tarerach (cliché T. Kuteni).



Figure 8 : Salles de l'exposition à Bélesta (cliché T. Kuteni).

Pour en savoir plus :

ABELANET J., 1989. *Les roches gravées nord-catalanes, Prades*, Terra Nostra, coll. Prehistòria de Catalunya nord, 1989, 209 p.

CAMPMAJO P., 2012. *Ces pierres qui nous parlent - Les gravures rupestres de Cerdagne (Pyrénées-Orientales) des Ibères à l'époque contemporaine*. Éd. Trabucaire, Perpignan, 2012, 642 p.

CAMPMAJO P., CRABOLD., 2016. Les roches gravées du val d'Enfer à Olargues : Relecture pour une nouvelle proposition chronologique au travers des gravures rupestres de Cerdagne, *Sources* n°4, *Les Cahiers de l'Âne Rouge*, éd. l'Âne Rouge, Sainte Léocadie, 2016, p. 29-55.

LALLEMAND V., CRETIN C., CRABOLD.,

CAMPMAJO P., BOCHE E., HOERLÉ S., 2014. Les gravures rupestres des Pyrénées-Orientales, *Chantiers* n°7, DRAC Languedoc-Roussillon, 2014, p.18-21.

PORRA-KUTENI V., 2004. Réfléchir à la conservation et à la valorisation des mégalithes et des roches gravées dans les Pyrénées-Orientales, *Roches ornées, roches dressées : Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet 24 / 25 mai 2001*, Université de Perpignan. A.A.P.O., Presses Universitaires de Perpignan 2004, p. 165-170.

SACCHI D., ABELANET J., BRULE J.L., 1987. Le rocher gravé de Fornols-Haut, *Archéologia* n° 225, Juin 1987, Faton Ed., p. 52-57.

SACCHI D., 2011. Des gravures animalières paléolithiques à l'air libre dans les Pyrénées méditerranéennes ; le rocher de Fornols (Campôme, Pyrénées-Orientales), *les Amis du Muséum d'Histoire Naturelle*, n°246, juin 2011, p. 21-25.

Conseil d'administration de l'AAPO

Président d'honneur : Jean ABÉLANET († 2019)

Bureau 2019

Président : Georges CASTELLVI
Vice-président : Bernard DOUTRES
Secrétaire : Cécile RESPAUT
Secrétaire-adjointe : Ingrid DUNYACH
Trésorier : Guillem CASTELLVI
Trésorier adjoint : Roger GARDEZ

Autres membres du Conseil d'Administration

Aymat CATAFAU,
Jacques COMES
Adina VELCESCU,
Jean-Pierre COMPS,
Jérôme KOTARBA,
Michel MARTZLUFF,
Étienne ROUDIER

Bureau 2020

Présidente : Ingrid DUNYACH
Vice-président : Georges CASTELLVI
Secrétaire : Cécile RESPAUT
Secrétaire-adjointe : Adina VELCESCU
Trésorier : Guillem CASTELLVI
Trésorier adjoint : Roger GARDEZ

Autres membres du Conseil d'Administration

Aymat CATAFAU,
Bernard DOUTRES,
Jean-Pierre COMPS,
Jérôme KOTARBA,
Michel MARTZLUFF,
Étienne ROUDIER

Calendrier des conférences et sorties 2020 de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

<https://www.aapo-66.com/>

*Les conférences et les sorties ont lieu le samedi,
les conférences à l'université de Perpignan-via Domitia (UPVD) dans l'amphi Y.*

Entrée libre et gratuite
(certains titres sont provisoires)

• **18 janvier 2020** : Pierre-Yves MELMOUX (Association Numismatique du Roussillon)
Aperçu sur le monnayage antique frappé dans le département des Pyrénées-Orientales.

• **08 février** : Laurence SERRA (LA3M-UMR 7298-Aix Marseille Université-CNRS),
Patricia LAMBERT (professeur de lettres classiques, Section de Recherches Archéologiques de Frontignan)
L'Olympia et les épaves à soufre de la côte languedocienne.

*Conférence reportée
(à cause du COVID-19)*

• **14 mars** : Lluís PALAHI GRIMAL, Josep BURCH i RIUS (Càtedra Roses
d'Arqueologia i Patrimoni Arqueològic Universitat de Girona)
Fouilles médiévales de la Ciutadella de Roses.

*Conférence reportée
(à cause du COVID-19)*

• **25 avril** : Arnaud GAILLARD, Wilfrid GALIN (Acter-Archéologie),
Le Néolithique au Boulou : fouilles du Cortal d'en Kircq (ou Cortal d'en Quirc)

*Conférence reportée
(à cause du COVID-19)*

• **30 mai** : Richard DONAT (INRAP)
Les populations du Roussillon (études anthropologiques)

*Conférence reportée
(à cause du COVID-19)*

• **20 juin** : sortie en Empordan : *Puig Rom* et Roses.

*Sortie annulée
(à cause du COVID-19)*

- **17 octobre** : 1ère réunion de comptes-rendus de fouilles de l'année 2020
- **14 novembre** : 2e réunion de comptes-rendus de fouilles de l'année 2020
- **12 décembre** : Assemblée générale 2020.

FICHE D'INSCRIPTION

L'inscription est annuelle et la cotisation est fixée à **22 €* (bulletin annuel compris)****

* Pour les étudiants non salariés et les chômeurs la cotisation annuelle est de 12 €.

** ENVOIS : + 8 euros. Si vous ne pouvez pas venir chercher le bulletin (au siège de l'AAPO ou lors des conférences), joindre huit euros supplémentaires pour les frais d'envoi du bulletin.

Je joins donc à ce formulaire ma cotisation pour 2020 de € (par chèque).

NOM (en majuscule) / Prénom

Profession (ou avant retraite, facultatif)

ADRESSE (en majuscule)

Code postal / commune/.....

Email :

N° de téléphone (pour les sorties, annulation...)

Je désirerais participer à (entourez vos *desiderata*) :

stages de prospection / fouilles archéologiques / traitement de mobilier

Renvoyer ce talon
+ le chèque de cotisation
à l'adresse du siège :

AAPO
Association Archéologique
des Pyrénées-Orientales
74 avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN



Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

74 avenue Paul Alduy 66100 Perpignan

contact@aapo-66.com

www.archeo-66.com



15 Euros

ISSN 1636-7227